

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

ÉDITION EN NEUF VOLUMES.

THE

AMERICAN

REVIEW

HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC,

Avec des Remarques Historiques et Critiques, un
Essai sur la Chronologie d'Hérodote, et une Table
Géographique.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE
ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE,

A laquelle on a joint la Vie d'Homère, attribuée à Hérodote,
les Extraits de l'Histoire de Perse et de l'Inde de Ctésias, et
le Traité de la Malignité d'Hérodote : le tout accompagné
de Notes.

T O M E I V.

DE L'IMPRIMERIE DE C. CRAPELET.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DEBURE l'aîné, Libraire de la Bibliothèque
Nationale, rue Serpente, n° 6;
THÉOPHILE BARROIS père, Libraire, rue Hautefeuille,
n° 22.

A N X I — 1 8 0 2.

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE CINQUIÈME.

TERPSICHORE.

I. Les Périnthiens (a) n'ayant pas voulu se soumettre à Darius, les Perses, que ce Prince avoit laissés en Europe sous le commandement de (b) Mégabyze, commencèrent la conquête de l'Hellespont par celle de (1) ce peuple. Les Pæoniens des bords du Strymon les avoient auparavant fort maltraités dans une guerre qu'ils leur avoient faite sur la réponse d'un Oracle. Cet Oracle leur avoit enjoint de marcher contre les Périnthiens, de les attaquer, si, lorsque les deux armées seroient en présence l'une de l'autre, ceux-ci les provoquoient au combat en les appelant par leur nom,

(a) Hérodote continue l'Histoire de Darius, qu'il avoit interrompue, §. cxliv du dernier Livre, pour parler de la Libye.

(b) Voyez liv. iv, note 258.

et de se tenir tranquilles s'ils ne le faisoient pas. Les Pæoniens obéirent. Les Périnthiens ayant assis leur camp devant la ville et vis-à-vis des Pæoniens, les défièrent (2) à trois combats particuliers ; l'un d'un homme contre un homme, le second d'un cheval contre un cheval, le troisième d'un chien contre un chien. Ils eurent le dessus dans les deux premiers combats, et charmés de cet avantage, ils entonnoient le Pæon (3), lorsque les Pæoniens conjecturant que c'étoit cela même qu'avoit voulu faire entendre le Dieu, se dirent les uns aux autres : l'Oracle est accompli, faisons actuellement notre devoir ; et sur le champ ils les attaquèrent tandis qu'ils chantoient le Pæon, et les taillèrent en pièces, de manière qu'il en réchappa très-peu.

II. Tel fut l'avantage que les Pæoniens avoient auparavant remporté sur ces peuples ; mais en cette occasion-ci les Périnthiens combattirent généreusement pour leur liberté contre Mégabyze, qui ne dut la victoire qu'au nombre de ses troupes. Périnthe soumise, Mégabyze parcourut la Thrace avec son armée, en subjuga toutes les villes et tous les peuples, et les façonna au joug, suivant les ordres qu'il en avoit reçus de Darius.

III. Les Thraces sont, du moins après les Indiens, la nation (4) la plus nombreuse de la terre. S'ils étoient gouvernés par un seul homme, ou s'ils étoient bien unis entr'eux, ils seroient, à

mon avis, le plus puissant de tous les peuples ; mais cette union (5) est impraticable, et c'est cela même qui les rend foibles. Ils ont chacun un nom différent suivant les différens cantons qu'ils occupent ; cependant leurs loix et leurs usages sont en tout à-peu-près les mêmes, excepté chez les Gètes, les (6) Trauses, et ceux qui habitent au-dessus des Crestoniens.

IV. J'ai parlé ailleurs (a) des coutumes des Gètes qui se disent immortels ; quant à celles des Trauses, elles ressemblent parfaitement aux usages du reste des Thraces, excepté en ce qui regarde les enfans nouveaux nés et les morts. Lorsqu'il (7) naît chez eux un enfant, ~~ses~~ parens, assis autour de lui, font une énumération de tous les maux auxquels la nature humaine est sujette, et gémissent sur le sort fâcheux qu'il doit nécessairement éprouver pendant sa vie. Mais si quelqu'un meurt, ils en témoignent de la joie, en le mettant en terre, et se réjouissent du bonheur qu'il a d'être délivré d'une infinité de maux.

V. Chez les peuples qui demeurent au-dessus des Crestoniens, chaque particulier a plusieurs (8) femmes. Lorsqu'un d'entr'eux vient à mourir, il s'élève entre ses femmes de grandes contestations, pour savoir celle qu'il aimoit le mieux, et ses amis s'intéressent vivement à cette dispute. Celle en faveur de qui on prononce un jugement si honora-

(a) Liv. iv, §. xciii, xciv, xcv et xcvi.

ble , reçoit les éloges de la compagnie. Son plus proche parent l'immole ensuite (9) sur le tombeau de son mari , et on l'enterre avec lui. Les autres femmes sont très-affligées de cette préférence ; c'est pour elles un très-grand affront.

VI. Les autres Thraces ont coutume de vendre leurs enfans, à condition qu'on les emmènera hors du pays. Ils ne veillent pas sur leurs filles, et leur laissent la liberté de se livrer à ceux qui leur plaisent ; mais ils gardent étroitement leurs femmes et les achètent (10) fort cher de leurs parens. Ils portent des stigmates (11) sur le corps ; c'est chez eux une marque de noblesse ; il est ignoble de n'en point avoir. Rien de si beau à leurs yeux que (12) l'oisiveté , rien de si honorable que la guerre et le pillage, et de si méprisable que de travailler à la terre. Tels sont leurs usages les plus remarquables.

VII. Ils n'adorent que Mars , Bacchus (13) et Diane ; mais les Rois seuls honorent principalement Mercure , dont ils se croient descendus , et ne jurent que par lui.

VIII. Voici comment se font les funérailles des gens riches. On expose le mort pendant trois jours, et après avoir immolé toutes sortes d'animaux , on fait un festin auquel les pleurs et les gémissemens servent de prélude. On lui donne ensuite la (14) sépulture ; soit en le brûlant , soit en le mettant en terre. On élève après cela (15) un tertre sur le lieu de la sépulture, et l'on célèbre des

jeux de toute espèce, avec des prix dont les plus considérables sont adjugés aux combats particuliers, à cause de l'estime (16) qu'ils en font.

IX. On ne peut rien dire de certain sur les peuples qui habitent au nord de la Thrace. Mais le pays au-delà de l'Ister paroît désert et immense, et n'est occupé, autant que j'ai pu l'apprendre, que par les Sigynnes. Leurs habits ressemblent à ceux des Mèdes. Leurs chevaux sont petits et camus; leur poil est épais et long de cinq doigts; ils n'ont pas assez de force pour porter les hommes; mais attelés à un char, ils vont très-vîte, et c'est la raison qui engage ces peuples à faire usage de chariots. Ils sont limitrophes des (17) Venètes qui habitent sur les bords de la mer Adriatique, et prétendent être une colonie de (18) Mèdes. Mais je ne puis comprendre comment des Mèdes se sont transplantés en ce pays; cependant tout (19) est possible avec (20) le temps.

X. Les Thraces assurent que les pays au-delà de l'Ister sont remplis par des abeilles qui (21) empêchent de pénétrer plus avant. Cela me paroît d'autant moins vraisemblable, que cet insecte ne peut supporter un grand froid; je crois plutôt que la rigueur du climat rend inhabitables les pays situés sous l'Ourse. Voilà ce qu'on dit de cette contrée, dont Mégabyze subjuga les côtes.

XI. Darius n'eut pas plutôt traversé l'Hellespont, qu'il se rendit à Sardes, où s'étant rappelé le service d'Histiée de Milet et l'avis de Coès de

Mytilène, il les manda en cette ville, et remit à leur choix la récompense qu'ils desiroient. Histée, qui étoit déjà Tyran de Milet, ne souhaitoit point d'autre (a) Tyrannie ; il se contenta de demander Myrcine, canton des Edoniens, où il avoit intention de bâtir une ville. Quant à Coès, comme il n'étoit point Tyran, mais simple particulier, il choisit la Tyrannie de Mytilène. Ayant obtenu tous les deux ce qu'ils desiroient, ils se mirent en route.

XII. Un spectacle, dont Darius fut témoin, fit naître à ce Prince l'envie d'ordonner à Mégabyze de transporter les Pæoniens d'Europe en Asie. Pigrès et Mastysès, tous deux Pæoniens, aspireroient à devenir Tyrans de leur patrie. Dès que Darius eut repassé en Asie, ils se rendirent à Sardes avec leur sœur qui étoit belle et d'une taille avantageuse ; et ayant épié l'occasion où ce Prince étoit assis dans le fauxbourg des Lydiens, ils parèrent leur sœur le mieux qu'ils purent, et l'envoyèrent quérir de l'eau. Elle portoit un vase sur la tête, menoit un cheval par la bride, qui étoit entortillée autour de son bras, et filoit du lin. Darius la voyant passer, y fit d'autant plus d'attention, que sa conduite étoit contraire aux usages des femmes de Perse, de Lydie, et même du reste de l'Asie. Cette raison la lui ayant fait re-

(a) La Tyrannie est l'Etat du Tyran, comme le Royaume est celui du Roi. Voyez liv. III, §. I, note 103.

marquer, il ordonna à quelques-uns de ses Gardes de la suivre, et d'observer ce qu'elle feroit de son cheval. Ils la suivirent ; elle alla (22) à la rivière, fit boire son cheval, et ayant rempli d'eau sa cruche, elle revint par le même chemin, sa cruche sur la tête, la bride du cheval passée autour du bras, et tournant son fuseau.

XIII. Darius, étonné du rapport de ses Gardes et de ce qu'il avoit vu lui-même, se la fit amener. Lorsqu'elle fut devant lui, ses frères, qui observoient tout d'un lieu voisin, se présentèrent aussi. Darius l'ayant interrogée sur son pays, ces jeunes gens répondirent qu'ils étoient Pæoniens, et qu'elle étoit leur sœur. Ce Prince leur demanda de nouveau ce qu'ils étoient venus faire à Sardes, quelle espèce d'hommes étoient les Pæoniens, et en quel endroit de la terre ils habitoient. Ils lui dirent qu'ils étoient venus lui offrir leurs services, que la Pæonie avec ses (23) villes étoit située sur les bords du Strymon, que ce fleuve n'étoit pas éloigné de l'Hellespont, qu'ils étoient Teucadiens d'origine, et colonie de Troie. Telle fut leur réponse à chacune de ses questions. Il voulut encore savoir si les femmes de ce pays étoient toutes aussi laborieuses que leur sœur. Oui, Seigneur, répondirent-ils sans balancer. Tout leur manège, en effet, n'avoit eu pour but que d'amener cette réponse.

XIV. Là-dessus Darius écrivit à Mégabyze, qu'il avoit laissé en Thrace avec une armée sous

ses ordres , de faire sortir les Pæoniens de leur pays , et de les lui amener avec leurs femmes et leurs enfans. Aussi-tôt un courier à cheval se rendit en diligence sur l'Hellespont , et l'ayant traversé , il remit la dépêche du Prince à Mégabyze. Ce Général en ayant fait lecture , prit des guides (24) en Thrace , et marcha avec son armée contre la Pæonie.

XV. Sur la nouvelle que les Perses marchaient contre eux , les Pæoniens se disposèrent à les repousser , et se rendirent avec leurs forces sur les bords de la mer , s'imaginant qu'ils seroient attaqués par cet endroit : mais Mégabyze , instruit qu'ils gardoient avec toutes leurs forces réunies les passages du côté de la mer , prit par le haut des terres avec ses guides , et étant tombé sur leurs villes à l'improviste et avant qu'ils s'en doutassent , il s'en empara d'autant plus aisément , qu'il ne s'y trouva personne pour les défendre. Les Pæoniens , apprenant que leurs villes étoient au pouvoir de l'ennemi , se dispersèrent sur le champ , et chacun étant retourné chez soi , ils se rendirent aux Perses. Ainsi une partie des Pæoniens , c'est-à-dire , les Siropæoniens , les Pæoples , et ceux qui occupoient cette étendue de pays qui va jusqu'au lac Prasias , furent arrachés de leurs demeures et transportés en Asie.

XVI. Les Pæoniens des environs du Mont Pangée , les Dobères , les Agrianes , les Odomantes , et les Pæoniens du lac Prasias , ne purent

être absolument subjugués. Mégabyze essaya néanmoins de soumettre ceux-ci. Leurs maisons sont ainsi construites. Sur des (24*) pieux très-élevés , enfoncés dans le lac , on a posé des planches jointes ensemble : un pont étroit est le seul passage qui y conduise. Les habitans plantoient autrefois ces pilotis à frais communs ; mais dans la suite il fut réglé qu'on en apporteroit trois du Mont Orbelus à chaque femme que l'on épouserait. La pluralité des femmes est permise en ce pays. Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe (a) bien jointe qui conduit au lac ; et dans la crainte que leurs enfans ne tombent par cette ouverture , ils les attachent par le pied avec une corde. En place de (25) foin , ils donnent aux chevaux et aux bêtes de somme , du poisson. Il est si abondant dans ce lac , qu'en y descendant par la trappe un panier , on le retire peu après rempli de poissons de deux espèces , dont les uns s'appellent (26) papraces et les autres tilons.

XVII. On mena en Asie ceux des Pæoniens qui furent subjugués. Cette expédition achevée , Mégabyze dépêcha en Macédoine sept Perses qui tenoient après lui le premier rang dans l'armée , pour demander à Amyntas la terre et l'eau au nom de Darius. Du (27) lac Prasias en Macé-

(a) J'imagine que ces portes se levoient et s'abaissoient comme nos ponts-levis. Le catarractes des anciens se levoit et s'abaissoit aussi , mais en sens contraire.

doine, il n'y a pas loin. En effet, la mine qui rapporta dans la suite à Alexandre (a) un talent par jour, touche à ce lac. Après cette mine, est le Mont Dysorum ; lorsqu'on l'a passé, on est en Macédoine.

XVIII. Les Députés de Mégabyze ne furent pas plutôt arrivés, qu'ayant été introduits auprès d'Amyntas, ils lui demandèrent au nom de Darius la terre et l'eau ; ce que ce Prince accorda. Les ayant ensuite invités à loger dans son palais, il leur donna un repas magnifique, et les accueillit avec beaucoup de bienveillance. Après le repas, comme on buvoit à l'envi (28) l'un de l'autre, les Perses s'adressant à Amyntas : « Notre » Hôte, lui dirent-ils, quand nous donnons un » grand repas, nous sommes dans l'usage d'introduire dans la salle du festin nos concubines » et nos jeunes femmes, et de les faire asseoir à » côté de nous. Puisque vous nous recevez avec » tant de bonne volonté et de magnificence, et » que vous (b) vous soumettez à Darius, conformez-vous à nos coutumes. Les nôtres sont différentes, répondit Amyntas, et ce n'est point » l'usage parmi nous que les femmes se trouvent » avec les hommes ; mais puisque vous souhaitez

(a) 5,400 liv. Alexandre, fils d'Amyntas, dont il est parlé §. XIX et suivans ; liv. VII, §. CLXXXIII ; liv. VIII, §. CXXXIX, et en d'autres endroits de cet ouvrage.

(b) Dans le grec : *Et que vous donniez au Roi Darius la terre et l'eau.*

» encore ce témoignage de notre déférence, vous
 » êtes nos maîtres, vous serez obéis ». Aussi-tôt il
 envoya chercher les femmes. Lorsqu'elles furent
 arrivées, elles prirent place à côté l'une de l'autre
 et en face des Perses. Ceux-ci les voyant si belles,
 dirent à Amyntas qu'il n'étoit pas bien à lui de
 les tenir si éloignées, et qu'il auroit mieux valu
 qu'elles ne fussent pas venues du tout, que de
 ne point s'asseoir à leurs côtés, et de se placer
 vis-à-vis d'eux pour être le tourment (29) de leurs
 yeux. Amyntas, cédant à la nécessité, ordonna
 aux femmes de se mettre à côté des Perses. Elles
 obéirent, et sur-le-champ ceux-ci, échauffés par
 le vin, prirent (a) avec elles de grandes libertés.

XIX. Amyntas, quoiqu'affligé du spectacle
 qu'il avoit sous les yeux, se tenoit cependant
 tranquille, tant étoit grande la frayeur que lui
 inspiroient les Perses. Mais Alexandre son fils,
 qui étoit jeune, et qui n'avoit pas encore éprouvé
 les maux, se trouvant à ce repas, ne put se con-
 tenir plus long-temps à la vue de ces indignités.
 Ayant peine à les supporter, il dit à Amyntas :
 « Cédez, mon Père, à votre âge ; retirez-vous,
 » et allez vous reposer, sans assister plus long-
 » temps à cette débauche. Je resterai, et j'au-
 » rai (b) soin que rien ne manque à nos Hôtes ».

(a) *Illico Persæ mamillas illarum tractare, nonnemo etiam tentare suaviari.*

(b) Dans le grec : *Je fournirai aux Hôtes les choses nécessaires.*

Amyntas comprit qu'Alexandre rouloit dans sa tête quelque funeste (30) projet. « Je crois, mon » Fils, lui dit-il, m'appercevoir à votre discours, » que vous êtes échauffé, et que vous voulez me » renvoyer pour exécuter quelque dessein que » vous méditez ; mais je vous conjure de ne rien » entreprendre contre ces hommes-ci, de crainte » que vous ne soyez cause de notre perte ; » voyez plutôt leurs actions sans vous émouvoir. » Quant à moi, je cède à vos instances, et je me » retire ».

XX. Amyntas étant sorti en finissant cette prière, Alexandre adressa la parole aux Perses. « Amis, si vous souhaitez les faveurs de toutes » ces femmes, ou seulement de quelques-unes » d'entr'elles, vous n'avez qu'à me le déclarer ; » vous aurez toutes les facilités qui dépendront » (31) de moi. L'heure de se retirer s'approche, » et je vois que le vin vous a inspiré de la gaîté. » Permettez, s'il vous plaît, qu'elles aillent prendre le bain, elles reviendront ensuite vous trouver ».

Ce discours fut approuvé des Perses. Les femmes sortirent, et Alexandre les renvoya dans leur appartement. Il fit ensuite habiller en femmes un pareil nombre de jeunes hommes sans barbe, les arma d'un poignard, et étant rentré dans la salle avec eux : « Perses, dit-il, nous croyons » vous avoir donné un repas très-splendide, et » nous vous avons fait servir ce que nous avions

» de mieux, et (a) tout ce qu'il a été possible de se
 » procurer. Mais ce qui l'emporte sur tout, nous
 » vous abandonnons (32) avec générosité nos
 » mères et nos sœurs, afin de vous convaincre
 » que nous avons pour vous les égards que vous
 » méritez. Ne manquez pas, de votre côté, de
 » rapporter au Roi, qui vous a députés, l'accueil
 » favorable que vous a fait un Grec, Prince de
 » Macédoine, et à table, et au lit ». Alexandre
 fit ensuite asseoir à côté de chaque Perse un Macédonien, comme s'il eût été une femme ; mais dans l'instant que les Perses voulurent les toucher, ces jeunes gens les massacrèrent.

XXI. Ainsi périrent ces députés avec toute leur suite. Ils étoient en effet accompagnés d'un grand nombre de valets, de voitures, et d'un bagage très-considérable ; tout disparut avec eux. Peu de temps après, les Perses firent des enquêtes sur ce meurtre ; mais Alexandre les arrêta (53) par sa prudence, en donnant avec de grandes sommes, sa sœur Gygée en (b) en mariage à Bubarès (34), l'un des Commissaires (35) nommés pour faire les informations au sujet des Officiers-Généraux qui avoient péri. Le bruit de leur mort fut ainsi étouffé et enseveli dans un profond silence.

XXII. Ces (c) Princes sont Grecs et issus de

(a) Le grec ajoute : *Et en outre.*

(b) Il est encore question de ce mariage, liv. VIII, §. CXXXVI.

(c) Amyntas et Alexandre.

Perdiccas , comme ils le disent eux-mêmes ; j'en ai une connoissance certaine, et je le prouverai dans la suite (36) de cette Histoire. D'ailleurs , les Hellanodices (37) qui président aux jeux d'Olympie , l'ont ainsi décidé. Alexandre ayant en effet pris la résolution de combattre à ces jeux , et s'étant (38) présenté dans la lice , ceux qui devoient disputer le prix de la course voulurent (39) lui faire donner l'exclusion , alléguant que les Grecs seuls devoient être admis à ces jeux. Mais ayant prouvé qu'il étoit Argien , on jugea qu'il étoit Grec , et lorsqu'il se présenta pour le combat du stade , son nom sortit de l'urne avec celui du premier (40) combattant (41).

XXIII. Mégabyze arriva sur les bords de l'Hellespont avec les Pæoniens , qu'il menoit en Asie , et l'ayant ensuite traversé , il vint à Sardes. Ce Seigneur , instruit qu'Histiée de Milet fermoit déjà de murs le lieu appelé Myrcine sur le Strymon , qu'il avoit demandé à Darius , et que ce Prince lui avoit accordé pour le récompenser de ce qu'il avoit gardé le pont de bateau , ne fut pas plutôt à Sardes avec les Pæoniens , qu'il en parla au Roi. « Qu'avez-vous fait , Seigneur , lui dit-il , » en permettant à un Grec habile et prudent » de (42) posséder une ville dans un endroit de la » Thrace où il y a des mines d'argent et beau- » coup de bois de construction et propre à faire » des (43) rames ? Ce pays d'ailleurs est environné » d'un grand nombre de Grecs et de Barbares ,

» qui, le prenant pour leur Chef, le suivront jour
 » et nuit par-tout où il voudra les mener. Répri-
 » mez, Seigneur, cet homme entreprenant, de
 » crainte que vous ne vous trouviez engagé dans
 » une guerre domestique ; n'ayez cependant re-
 » cours qu'à des moyens doux. Mandez-le, et
 » lorsqu'il sera en votre puissance, empêchez-le
 » de jamais retourner en Grèce ».

XXIV. Ce discours d'un homme dont la vue
 excellente perçoit dans l'avenir, persuada aisé-
 ment Darius. Ce Prince dépêcha aussi-tôt après
 un courier à Myrcine, avec ordre de dire à His-
 tiée : « *Histiée, le roi Darius vous parle ainsi par*
 » ma bouche : après y avoir bien pensé, je ne
 » trouve personne qui ait pour moi et pour mon
 » gouvernement plus d'attachement que vous.
 » J'en ai pour garans vos actions, et non de vains
 » discours. Je m'occupe actuellement de grands
 » projets ; votre présence m'est absolument né-
 » cessaire ; je vous attends pour vous les commu-
 » niquer ».

Histiée, persuadé par ce discours, et tenant à
 un grand honneur d'être admis dans les Conseils
 du Roi, vint à Sardes. Darius lui dit à son arri-
 vée : « Je vous ai mandé, parce que, depuis mon
 » retour de Scythie et votre absence, je n'ai rien
 » tant désiré que de vous revoir et de m'entre-
 » tenir avec vous, convaincu qu'un ami prudent
 » et attaché à nos intérêts, est le bien le plus pré-
 » cieux. Or j'ai remarqué ces deux qualités en

» vous , et je puis en rendre témoignage. Je vous
 » sais gré d'être venu. Ecoutez maintenant ce
 » que j'ai à vous proposer. Laissez-là Milet et la
 » nouvelle ville que vous bâtissez en Thrace, sui-
 » vez-moi à Suses, vous aurez part à tous mes
 » biens, vous mangerez à ma table, et vous serez
 » de mon Conseil ».

XXV. Ce discours fini, Darius partit pour Suses avec Histiée, après avoir nommé (44) Artaphernes, son frère de père, Gouverneur de Sardes, et Otanes, Commandant des côtes maritimes. Celui-ci étoit fils de Sisamnès, l'un des Juges Royaux, que Cambyse avoit fait mourir et écorcher après sa mort, parce qu'il avoit reçu de l'argent pour rendre un jugement injuste. On lui avoit ensuite découpé la peau par bandes, et l'on en avoit couvert (45) le siège où il rendoit la justice. Cela fait, Cambyse donna au fils la place du père (a), lui recommandant d'avoir toujours ce siège présent à l'esprit.

XXVI. Cet Otanes, qui avoit rendu la justice sur ce tribunal, succéda alors à Mégabyze dans le commandement de l'armée. Il prit Byzance, Chalcédoine (46), Lamponium, et se rendit maître d'Antandros dans la Troade. Les Lesbiens lui ayant ensuite donné des vaisseaux, il subjuga les îles de Lemnos et d'Imbros, qui étoient encore alors toutes deux habitées par (47) des Pélasges.

(a) Le grec ajoute : *Qu'il avoit fait écorcher.*

XXVII. Les Lemniens combattirent courageusement, et firent une belle défense ; mais ils essuyèrent (48) dans la suite de fâcheux revers. Les Perses donnèrent pour Gouverneur à ceux qui survécurent à ce désastre, Lycarète, frère de Méandrius, qui avoit (a) régné à Samos. Ce Lycarète mourut dans son gouvernement de Lemnos.

Otanes (49) subjuga tous ces peuples, et les réduisit en esclavage, les accusant, les uns de n'avoir point aidé les Perses dans leur expédition contre les Scythes, les autres d'avoir harcelé l'armée de Darius à son retour de Scythie. Telle fut la conduite qu'il tint pendant qu'il commandoit en ces quartiers.

XXVIII. Le repos dont on (50) jouit ensuite fut très-court. Les Ioniens éprouvèrent de nouveaux malheurs, et ils leur vinrent de l'île de Naxos et de la ville de Milet. Naxos étoit alors la plus riche de toutes les îles ; et la ville de Milet étoit dans le même temps plus florissante qu'elle ne l'avoit jamais été ; on la regardoit comme (51) l'ornement de l'Ionie. Elle avoit beaucoup souffert de ses divisions intestines les deux générations précédentes ; mais les Pariens y avoient rétabli l'union et la concorde, à la prière des Milésiens, qui les avoient choisis (52), préférablement à tous les autres Grecs, pour pacifier leurs différends.

(a) Voyez ci-dessus, liv. III, §. CXXIII, CXLII et CXLIII.

XXIX. Voici comment les Pariens y parvinrent. Leurs Députés, gens de considération, ayant remarqué, à leur arrivée, l'état déplorable de Milet, dirent qu'ils vouloient en parcourir le territoire. Ils le visitèrent, et quand ils rencontroient dans ce pays (53) dévasté un champ bien cultivé, ils mettoient par écrit le nom du propriétaire. Après l'avoir parcouru en entier, et n'y avoir vu qu'un petit nombre de champs en bon état, ils retournèrent à la ville, où ils ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils convoquèrent l'assemblée du peuple, et nommèrent pour gouverner l'Etat ceux dont ils avoient trouvé les terres bien cultivées. Ils croyoient en effet, dirent-ils, qu'ils prendroient le même soin des affaires publiques que des leurs propres, et ils ordonnèrent à tous ceux qui avoient été auparavant de différens partis, de les reconnoître pour leurs Magistrats, et de leur obéir en tout. Tels furent les moyens qu'employèrent ceux de Paros pour rétablir l'union à Milet.

XXX. Les maux qu'éprouva l'Ionie lui vinrent de ces deux (a) villes. Voici quelle en fut la cause : quelques Citoyens des (b) plus riches de Naxos, exilés par le peuple, se retirèrent à Milet, dont étoit Gouverneur Aristagoras, fils de Molpagoras, gendre et cousin d'Histiée, fils de Ly-

(a) Naxos et Milet.

(b) Dans le grec : *Des gros*.

sagoras, que Darius retenoit à Suses; car Histée, Tyran de Milet, étoit à Suses, lorsque les exilés de Naxos, qui étoient ses amis, se rendirent en cette ville. Les Naxiens prièrent, à leur arrivée, Aristagoras de leur donner du secours pour les aider (54) à rentrer dans leur patrie. Celui-ci ayant fait réflexion que s'ils étoient rétablis par son moyen, il auroit dans Naxos la suprême autorité, prit pour prétexte l'alliance qu'ils avoient avec Histée, et leur parla en ces termes :

« Je ne puis vous donner des forces suffisantes
 » pour vous ramener dans l'île malgré les Naxiens;
 » car j'apprends qu'ils ont huit mille hommes (55)
 » pesamment armés, et beaucoup de vaisseaux
 » de guerre (a); mais je ferai mon possible pour
 » vous servir avec zèle, et voici un moyen que
 » j'imagine. Artaphernes, fils d'Hystaspes et frère
 » du Roi Darius, est mon ami. Il est Gouverneur
 » de toutes les côtes maritimes (56) de l'Asie, et
 » il a à ses ordres une armée nombreuse avec une
 » flotte considérable. Je pense qu'il fera ce que
 » nous désirons ».

Là-dessus, les Naxiens pressèrent Aristagoras de les favoriser de tout son pouvoir, et lui dirent qu'ils s'engageoient à fournir à l'entretien des troupes et à faire des présents à Artaphernes, et

(a) Dans le grec : *De vaisseaux longs*. Voyez liv. I, §. II, note 11. Ibid. §. CLXIII, note 385.

qu'il pouvoit le promettre, parce qu'ils avoient de grandes espérances que dès qu'ils paroïtroient à Naxos, les habitans se soumettroient aussi bien que les autres insulaires. Il n'y avoit en effet aucune des Cyclades qui reconnût alors la puissance de Darius.

XXXI. Aristagoras étant arrivé à Sardes, représenta à Artaphernes que si l'île de Naxos n'étoit pas d'une grande étendue, elle étoit du moins agréable, fertile, riche en argent et en esclaves, et dans le voisinage de l'Ionie. « En- » voyez-y donc des troupes avec les bannis. Vos » frais vous seront remboursés, et, si vous con- » sentez à ma proposition, je suis prêt à vous re- » mettre des fonds considérables que j'ai entre » les mains : car il est juste qu'étant les auteurs » de l'entreprise, toute la dépense roule sur nous ; » d'ailleurs, vous rendrez le Roi maître de Naxos » et des îles qui en (57) dépendent, de Paros, » d'Andros et des autres Cyclades. De-là, vous » pourrez attaquer aisément l'Eubée, île vaste et » riche, non moins grande que celle de Chypre, » et dont la conquête est très-facile. Cent vais- » seaux vous suffiront ».

« Vos propositions, répondit Artaphernes, » sont très-avantageuses (58) au Roi, et votre » conseil est excellent ; je n'y trouve à redire que » le nombre des vaisseaux. Au lieu de cent, vous » en aurez deux cents prêts à mettre à la voile au

» commencement du printemps ; mais il faut
 » avoir aussi l'agrément du Roi ».

XXXII. Aristagoras retourna à Milet, très-content de cette réponse. Quant à Artaphernes, il n'eut pas plutôt reçu l'approbation du Roi, à qui il avoit envoyé à Suses faire part de ce projet, qu'il fit équiper deux cents trirèmes, et leva une armée considérable chez les Perses et les Alliés ; il en donna le commandement à Mégabates, Perse de nation, de la maison d'Achémènes, son cousin et celui de Darius, dont la fille fut fiancée dans la suite, si ce qu'on dit (59) est vrai, à Pausanias, fils de Cléombrote, Roi de Lacédémone, qui desiroit passionnément devenir Tyran de la Grèce. Artaphernes l'ayant donc déclaré Général, l'envoya avec son armée à Aristagoras.

XXXIII. Mégabates, s'étant embarqué à Milet avec Aristagoras, les Ioniens et les bannis de Naxos, fit semblant de voguer vers l'Hellespont. Lorsqu'il fut arrivé à l'île de Chios, il s'arrêta à (60) Caucases, afin de passer (61) de là à Naxos, à la faveur d'un vent de nord. Mais comme cette flotte ne devoit pas être funeste aux Naxiens, il survint une aventure qui les sauva. Mégabates, visitant les sentinelles en faction sur les vaisseaux, n'en trouva point sur un vaisseau Myndien. Irrité de cette négligence, il ordonna à ses gardes de chercher le Capitaine de ce vaisseau, qui avoit nom Scylax, de lui faire passer la tête par une des ouvertures des rames, et de l'attacher

en cet état de manière qu'il eût la tête hors du vaisseau et le corps en-dedans. On vint apprendre à Aristagoras le mauvais traitement que Mégabates avoit fait à son hôte de Mynde, et qu'il étoit lié à son vaisseau. Il alla sur-le-champ demander sa grace ; mais n'ayant pu l'obtenir, il se rendit sur le vaisseau de Scylax, et le détacha lui-même. Mégabates, furieux à cette nouvelle, lui témoigna son indignation. « Quelles (62) affaires avez-vous donc avec ces gens-ci, reprit » Aristagoras ? Artaphernes ne vous a-t-il pas » envoyé pour m'obéir, et pour faire voile par- » tout où je vous l'ordonnerai ? Pourquoi vous » mêler (63) de ce qui ne vous concerne pas » ? Mégabates, outré de ce discours, envoya, aussitôt qu'il fut nuit, avertir les Naxiens du danger qui les menaçoit.

XXXIV. Ils ne s'attendoient nullement à être attaqués par cette flotte ; mais lorsqu'ils l'eurent appris, ils transportèrent sur-le-champ dans leur ville tout ce qu'ils avoient à la campagne, firent entrer dans la place (64) des vivres, et se disposèrent à soutenir un siège, comme devant avoir incessamment l'ennemi sur les bras. Cependant les Perses passèrent de l'île de Chios dans celle de Naxos, mirent le siège devant la ville, qu'ils trouvèrent bien fortifiée, et poussèrent leurs attaques pendant quatre mois. Mais lorsqu'ils eurent dépensé tout ce qu'ils avoient apporté d'argent, et qu'outre cela, Aristagoras en eut employé aussi

beaucoup, voyant qu'il en falloit encore davantage pour continuer le siège, ils bâtirent dans l'île une (65) forteresse pour les bannis, et se retirèrent ensuite sur le continent, après avoir échoué dans leur entreprise.

XXXV. Aristagoras ne put tenir la promesse qu'il avoit faite à Artaphernes. On exigeoit de lui les frais de (66) l'expédition, et cela l'inquiétoit. Comme Mégabates l'accusoit, il craignit qu'on ne lui imputât le mauvais succès de l'entreprise, et se crut sur le point d'être dépouillé de la souveraineté (67) de Milet. Ces sujets de crainte lui firent prendre la résolution de se révolter. Sur ces entrefaites, il arriva de Suses un courier qui lui enjoignoit de prendre les armes. Cet ordre étoit empreint sur la tête du courier. Histiée, voulant mander à Aristagoras de se soulever, ne trouva pas d'autre moyen pour le faire avec sûreté, parce que les chemins étoient soigneusement gardés. Il fit raser la tête au plus fidèle de ses esclaves, y imprima des caractères, et attendit que ses cheveux fussent revenus. Lorsqu'ils le furent, il l'envoya aussi-tôt à Milet, avec ordre seulement de dire, à son arrivée, à Aristagoras de lui raser la tête, et de l'examiner ensuite. Ces (68) caractères, comme je viens de le dire, lui ordonnoient de se révolter. Histiée prit cette résolution, parce qu'il se trouvoit très-malheureux d'être retenu à Suses, et qu'il avoit de grandes espérances que si Milet se soulevoit,

Darius l'enverroit vers la mer pour lui amener (69) Aristagoras. Il sentoit en effet que s'il ne s'excitoit point de troubles en cette ville, il n'y retourneroit jamais.

XXXVI. Ces raisons déterminèrent Histiée à dépêcher ce courier. Aristagoras, voyant que tout concouroit dans le même temps à favoriser son projet, le communiqua à ceux de son parti, ainsi que les ordres d'Histiée, et en délibéra avec eux. Ils l'exhortèrent tous unanimement à secouer le joug, excepté l'historien Hécatee, qui tâcha d'abord de l'en (70) détourner, en lui représentant la puissance de Darius, et en lui faisant le dénombrement de tous les peuples soumis à son empire. Mais comme il ne put le persuader, le second conseil qu'il lui donna, ce fut de songer à se rendre maître de la mer, ajoutant qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour réussir dans son entreprise; car il n'ignoroit pas que les forces de Milet étoient peu considérables, mais qu'il avoit tout lieu d'espérer l'empire de la mer, s'il enlevait du temple des (71) Branchides les richesses que Crésus (72), Roi de Lydie, y avoit offertes; qu'on les feroit servir à cet usage, et qu'on empêcheroit par-là les Perses de les piller. Ces richesses étoient considérables, comme je l'ai fait voir au premier Livre (a) de mon Histoire. L'avis d'Hécatee ne passa point; on n'en résolut pas

(a) §. XCII.

moins de se révolter ; et il fut décidé qu'on enverroit par mer à Myunte l'un d'entr'eux , pour tâcher de se saisir des Commandans de la flotte, qui étoit dans ce port depuis son retour de Naxos.

XXXVII. Iatragoras , qu'on avoit envoyé dans ce dessein , se saisit par ruse d'Oliate , fils d'Ibanolis , Tyran de Mylasses ; d'Histiée , fils de Timnès , Tyran de (73) Termère ; de Coès , fils d'Erxandre , à qui Darius avoit donné Mytilène ; d'Aristagoras , fils d'Héraclides , Tyran de Cyme , et de beaucoup d'autres.

Ce fut ainsi qu'Aristagoras se révolta ouvertement , et qu'il fit à Darius tout le mal qu'il pût imaginer. Premièrement , il se démit en apparence de la Tyrannie , et rétablit l'égalité dans Milet , afin d'engager les Milésiens à le seconder d'eux-mêmes. Secondement , il fit la même chose dans le reste de l'Ionie , en chassa les Tyrans , et pour se concilier l'affection des villes , il leur livra ceux qu'il avoit fait enlever sur les vaisseaux qui l'avoient accompagné à l'expédition de Naxos , et les fit remettre chacun à la ville dont il avoit été le Tyran.

XXXVIII. Les Mytiléniens n'eurent pas plutôt Coès entre les mains , qu'ils le conduisirent au supplice , et le lapidèrent. Les Cyméens renvoyèrent leur Tyran , et comme cet exemple fut imité par (74) la plupart des autres villes , la Tyrannie se trouva éteinte en Ionie. Aristagoras de Milet ne l'eut pas plutôt abolie , qu'il ordonna

à chaque ville d'établir des (75) Stratèges. Il s'embarqua ensuite sur une trirème pour se rendre à Lacédémone ; car il avoit besoin de se procurer (76) de puissans alliés.

XXXIX. Anaxandrides, fils de Léon, Roi de Sparte, étoit mort ; Cléomènes, son fils, régnoit en sa place. Il étoit parvenu à la Couronne moins par ses belles actions que par sa naissance. Anaxandrides avoit épousé une fille de sa sœur. Il l'aimoit, mais il n'en avoit pas d'enfans. Les Ephores l'ayant un jour mandé à ce sujet, lui tinrent ce langage : « Si votre intérêt personnel » vous touche peu, nous ne devons pas nous » autres laisser éteindre par notre négligence la » race d'Eurysthènes. Renvoyez votre femme, » puisqu'elle ne vous donne pas d'enfans, et » prenez-en une autre. Une telle conduite vous » rendra agréable aux Spartiates ». Il leur répondit qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre ; que sa femme ne lui ayant jamais manqué, il ne pouvoit approuver le conseil qu'ils lui donnoient de la renvoyer et d'en épouser une autre ; en un mot, qu'il ne leur obéiroit pas.

XL. Les Ephores ayant délibéré sur cette réponse avec les (77) Sénateurs, lui dirent : « Puis- » que vous avez tant d'attachement pour votre » femme, suivez l'avis que nous allons vous » proposer, de crainte que par votre résistance » vous ne forciez les Spartiates à prendre contre » vous quelque fâcheuse résolution. Nous ne vous

» pressons plus de renvoyer votre femme, ayez
 » pour elle les mêmes égards ; mais épousez-en
 » encore une autre, dont vous puissiez avoir des
 » enfans ». Anaxandrides y consentit. Il eut
 après cela deux (78) femmes et deux maisons,
 contre les usages de (79) Sparte.

XLII. Peu de temps après, la seconde femme
 étant accouchée de Cléomènes dont nous par-
 lons, elle le présenta aux Spartiates, comme
 l'héritier (80) présomptif de la Couronne. La pre-
 mière femme, qui avoit été auparavant stérile,
 ayant aussi conçu vers ce temps-là, voici ce qui
 lui (81) arriva. Elle étoit réellement enceinte ;
 mais les parens (82) de la seconde femme, alarmés
 de cette nouvelle, répandirent dans le public
 qu'elle faisoit courir ces vains bruits, dans le
 dessein de supposer un enfant. Comme ils en
 témoignioient leur indignation, et que le temps
 pressoit, les Ephores, qui se défioient d'elle,
 l'environnèrent et la gardèrent à vue pendant
 qu'elle accouchoit. Elle eut d'abord Doriée, puis
 Léonidas et ensuite Cléombrote. Quelques-uns
 disent aussi que Léonidas et Cléombrote étoient
 jumeaux. Quant à la seconde femme, qui fut
 mère de Cléomènes, et qui étoit fille de Priné-
 tades et petite-fille de Démarménès, elle n'eut
 plus d'autre enfant.

XLII. On dit que Cléomènes n'avoit pas l'es-
 prit bien sain, et même qu'il étoit furieux. Doriée
 au contraire se distinguoit parmi tous les jeunes

gens de son âge, et se persuadoit que son courage et son mérite l'élèveroient au trône. Plein de cette idée, il fut irrité de ce que les Lacédémoniens avoient, après la mort d'Anaxandrides, nommé, suivant les loix, Cléomènes, qui étoit son aîné. Ne voulant point dépendre de ce Prince, il alla fonder une colonie avec ceux qu'il avoit demandés. Il étoit tellement indigné, qu'il s'embarqua pour la Libye, sans consulter l'Oracle sur le lieu où il l'établiroit, et sans observer aucune des cérémonies (83) usitées en pareille occasion. Il y arriva, conduit par des Théréens (84) qui lui servirent de guides, et s'établit à Cinyps, très-beau canton de la Libye, et sur les bords du fleuve. Mais en ayant été chassé la troisième année par les (85) Maces, peuple Libyen d'origine, et par les Carthaginois, il revint dans le Péloponnèse.

XLIII. Il y trouva Anticharès d'Eléon, qui lui conseilla, suivant les Oracles (86) rendus à Laius, de fonder en Sicile, Héraclée, parce que le pays d'Eryx appartenoit, disoit-il, en entier aux Héraclides, par l'acquisition (87) qu'en avoit fait Hercules. Là-dessus il alla consulter l'Oracle de Delphes, afin de savoir s'il se rendroit maître du pays pour lequel il étoit prêt à partir. La Pythie lui ayant répondu qu'il s'en empareroit, il monta sur la flotte qui l'avoit mené en Libye, et longea les côtes d'Italie.

XLIV. Les (88) Sybarites se disposoient alors,

comme ils le disent eux-mêmes, à marcher avec (89) Télés leur Roi contre la ville de Crotone. Ils ajoutent que les Crotoniates effrayés, prièrent Doriée de leur donner du secours, et que celui-ci leur en ayant accordé, ils attaquèrent avec lui la ville de Sybaris, et (90) la prirent. Telle est la manière dont se conduisit, au rapport des Sybarites, Doriée et ceux qui l'avoient suivi. Mais les Crotoniates assurent que dans la guerre contre les Sybarites, ils n'empruntèrent du secours d'aucun autre étranger, que de Callias d'Elée. Ce devin, de la race des (91) Jamides, s'étoit sauvé de chez Télés, Tyran de Sybaris, parce que les entrailles des victimes ne lui présageoient rien de favorable dans la guerre contre Crotone, et s'étoit réfugié auprès d'eux. Tel est (92) le langage que tiennent les Crotoniates.

XLV. Voici les preuves qu'en apportent les uns et les autres. Celles des Sybarites sont, d'un côté, le bois sacré et le temple que fit élever Doriée près du (93) torrent de Crathis, à Minerve Crathiène, après avoir pris leur ville avec les Crotoniates : d'un autre, la mort de Doriée, et c'est la plus forte preuve qu'ils puissent donner, parce qu'il fut tué pour avoir agi contre les ordres de l'Oracle. Car, si au lieu de les transgresser, il les eût accomplis en allant au lieu où il l'envoyoit, il se seroit emparé du pays d'Eryx, l'auroit conservé, et n'auroit pas péri lui-même avec son armée. Mais les Crotoniates prouvent

ce qu'ils disent par les terres (94) qu'ils donnèrent dans leur pays à Callias d'Elée; sa postérité en jouissoit encore de mon temps. Ils ne firent rien de pareil, ni pour Doriée, ni pour ses descendants; et cependant, s'ils en avoient reçu du secours dans la guerre contre les Sybarites, ils lui auroient fait des dons beaucoup plus considérables qu'à Callias. On vient de voir les témoignages des uns et des autres; chacun (95) peut suivre l'opinion qui lui plaira le plus.

XLVI. Quelques autres Spartiates, tels que Thessalus, Parébates, Célées et Euryléon, s'étoient joints (96) à (a) Doriée pour aller fonder une colonie. Lorsqu'ils furent arrivés en Sicile avec toute la flotte, ils furent battus par les (b) Phéniciens et les habitans d'Ægeste, et périrent dans le combat, excepté Euryléon, le seul des associés de Doriée qui échappa. Celui-ci rassembla les débris de l'armée, s'empara de (c) Minoa, colonie de Sélinunte, et délivra les Sélinusiens du Tyran Pythagore; mais après l'avoir renversé du trône, lui-même il en prit possession, et gouverna despotiquement. Son règne ne fut pas long. Les Sélinusiens se soulevèrent, et le massacrèrent près

(a) Il est encore parlé de Doriée, liv. VII, §. CLVIII et ccv.

(b) Les Carthaginois, qui étoient Phéniciens d'origine, et que les Latins appeloient *Pœni*.

(c) Cette ville porta depuis le nom d'Héraclée. Voyez l'article HÉRACLÉE dans la Table Géographique.

de l'autel de Jupiter (97) Agoréen , où il s'étoit réfugié.

XLVII. Philippe, fils de Butacides, citoyen de Crotone, accompagna Doriée, et périt (a) avec lui. Il avoit été banni de Crotone pour avoir fiancé la fille de Télus, Tyran de Sybaris ; mais ayant été frustré de ce mariage, il s'embarqua pour Cyrène. Il en partit ensuite sur une trirème qui lui appartenoit en propre, et suivit Doriée avec des soldats qu'il avoit pris à sa solde. Il avoit (98) remporté le prix aux jeux olympiques, et c'étoit le plus bel homme qu'il y eût alors en Grèce. Les habitans d'Ægeste lui rendirent à cause de sa (99) beauté, des honneurs que nul autre n'avoit reçus avant lui. Ils lui élevèrent sur le lieu de sa sépulture une chapelle comme à un héros, où ils lui offrirent des sacrifices pour se le rendre propice.

XLVIII. Ainsi mourut Doriée. S'il fût resté à Sparte, et qu'il eût pu se résoudre à vivre sous la domination de Cléomènes, il auroit été Roi de Lacédémone. Cléomènes régna peu de temps ; il mourut sans enfans mâles, et ne laissa qu'une fille nommée Gorgo (100).

XLIX. Aristagoras (b), Tyran de Milet, arriva donc à Sparte, tandis que Cléomènes en occupoit

(a) Voyez §. XLV, note 95.

(b) Hérodote reprend ici la narration qu'il avoit interrompue, §. XXXIX, par une digression sur les enfans d'Anaxandrides, et particulièrement sur les aventures de Doriée, frère de Cléomènes.

le trône. Il vint pour s'aboucher avec lui, comme le disent les Lacédémoniens, tenant à la main une planche (101) de cuivre, sur laquelle étoit gravée la circonférence entière de la terre avec toutes les mers et les rivières dont elle est arrosée : il lui parla en ces termes :

« Cléomènes, ne soyez point étonné de mon
 » empressement à me rendre ici. Les affaires
 » sont urgentes. Il s'agit de la liberté des Ioniens.
 » Si leur esclavage est pour nous un opprobre,
 » un sujet de douleur, à plus forte raison doit-il
 » l'être pour vous, qui êtes les premiers de la
 » Grèce. Ils sont vos parens, ils sont vos frères ;
 » délivrez-les de la servitude, je vous en conjure
 » au nom des dieux des Grecs. Cette entreprise
 » est aisée. Les Barbares ne sont point belliqueux,
 » et vous, vous êtes parvenu par votre valeur au
 » plus haut degré de gloire qu'on puisse obtenir
 » par les armes. Ils ne se servent dans les batailles
 » que de l'arc (102) et de courts javelots ; ils se
 » présentent au combat avec des habits embar-
 » rassans (103), et la tiare (104) en tête, ce qui
 » fait qu'on peut les vaincre facilement. Les
 » peuples de ce continent sont plus riches que
 » tous les autres peuples ensemble, en or, en
 » argent, en cuivre, en étoffes de diverses cou-
 » leurs, en bêtes de charge et en esclaves. Tous
 » ces biens seront à vous, si vous le voulez. Ces
 » pays se touchent, comme je vais vous le mon-
 » trer. Les Lydiens sont voisins des Ioniens ; leur
 » pays

» pays est fertile et riche en (104*) argent. En
 » disant cela, il lui montrait ces peuples sur la
 » carte de la terre tracée sur la planche de cuivre.
 » Les Phrygiens sont à l'Est, continuoit Arista-
 » goras; ils confinent aux Lydiens : leur pays est,
 » de tous ceux que je connois, le plus abondant
 » en bestiaux et le plus fertile en bled. Viennent
 » ensuite les Cappadociens, que nous nommons (a)
 » Syriens, et après eux les Ciliciens, qui s'éten-
 » dent jusqu'à cette mer-ci, où est l'île de Cypre.
 » Ils paient au Roi un tribut annuel de cinq
 » cents (b) talens. Les Arméniens les suivent;
 » ils ont aussi beaucoup de bétail. Les Matianiens
 » leur sont contigus, et occupent ce pays. Ils
 » touchent à la Cissie, qu'arrose le Choaspes, et
 » sur lequel est située la ville de Suses, où le
 » grand Roi fait sa résidence, et où sont ses
 » trésors. Si vous prenez cette ville, vous pourrez
 » avec confiance le disputer en richesses à Jupiter
 » même. Mais vous vous battez contre les Messé-
 » niens, qui vous sont égaux en forces, et contre
 » les Arcadiens et les Argiens, pour un petit pays
 » qui n'est pas même aussi fertile que celui-là,
 » et pour reculer un peu les bornes de votre ter-
 » ritoire. Remettez ces guerres à un autre temps.
 » Ces peuples n'ont ni or, ni argent; et cepen-

(a) Les Leucosyriens.

(b) 2,700,000 liv. Voyez aussi liv. III, §. xc, où il est parlé de l'emploi qui se faisoit de cet argent et de trois cent soixante chevaux blancs qu'ils donnoient au Roi.

» dant ce sont ces métaux qui excitent la cupidité, et qui nous portent à risquer notre vie dans les combats. Il se présente une occasion de vous emparer sans peine de l'Asie entière : que pourriez-vous souhaiter de plus » ?

Aristagoras ayant ainsi parlé : Mon ami, reprit Cléomènes, je vous rendrai réponse dans trois jours.

L. Les choses ne furent pas portées plus loin dans cette conférence : le jour fixé pour la réponse étant venu, ils se rendirent au lieu dont ils étoient convenus. Alors Cléomènes demanda à Aristagoras, combien il y avoit de journées de la mer qui (105) baigne les côtes de l'Ionie, au lieu de la résidence du Roi. Quoiqu'Aristagoras eût jusqu'alors trompé Cléomènes avec beaucoup d'adresse, il fit ici une fausse démarche. Il devoit en effet déguiser la vérité, s'il avoit du moins dessein d'attirer les Spartiates en Asie ; mais au lieu de le faire, il répondit qu'il y avoit trois mois de chemin. Cléomènes l'interrompit sur-le-champ, et sans lui permettre d'achever ce qu'il se préparoit à dire sur ce chemin : Mon ami, lui dit-il, en proposant aux Lacédémoniens une marche de trois mois par-delà la mer, vous leur tenez un langage (106) désagréable. Sortez de Sparte avant le coucher du soleil.

LI. En finissant ces mots, Cléomènes se retira dans son palais. Aristagoras l'y suivit, une branche d'olivier à la main, et allant droit (107) au

foyer, comme un suppliant, il le conjura de l'écouter, et de faire retirer Gorgo sa fille, jeune enfant de huit à neuf ans, le seul qu'il eût, et qui étoit alors auprès de lui. Cléomènes lui répondit qu'il pouvoit dire ce qu'il souhaitoit, et que la présence de cette enfant ne devoit pas l'arrêter. Alors Aristagoras lui promit d'abord (a) dix talens, en cas qu'il lui accordât sa demande, et sur le refus de Cléomènes, il augmenta la somme, et vint peu à peu jusqu'à lui offrir (b) cinquante talens. Mais la jeune Gorgo s'écria : Fuyez, mon père, fuyez, cet étranger vous corrompra. Cléomènes, charmé de ce conseil, passa dans une autre chambre, et Aristagoras se vit (c) contraint de sortir de Sparte, sans pouvoir trouver davantage l'occasion de lui faire connoître la route qui mène de la mer au lieu de la résidence du Roi. En voici la description.

LII. Il y a sur toute cette route des maisons royales ou (107*) stathmes, et de très-belles hôtelleries : ce chemin est sûr, et traverse des pays très-peuplés. On voyage d'abord en Lydie et en Phrygie, et l'on y rencontre vingt stathmes (108) en quatre-vingt-quatorze parasanges et demie. Au sortir de la Phrygie, vous trouvez l'Halys, sur lequel il y a des (109) portes, qu'il faut néces-

(a) 54,000 liv.

(b) 270,000 liv.

(c) Dans le grec : *Sortit tout-à-fait de Sparte.*

sairement passer pour traverser ce fleuve , et un fort considérable pour la sûreté de ce passage. Vous parcourez ensuite la Cappadoce, jusqu'aux frontières de la Cilicie en vingt-huit (110) journées, qui font cent quatre parasanges. Mais sur cette frontière même, il faut passer (111) deux défilés et deux forts, après quoi vous faites dans la Cilicie quinze parasanges et demie en trois journées. L'Euphrates, qu'on passe en bateaux, lui sert de bornes, et la sépare de l'Arménie. On fait en Arménie cinquante-six parasanges et demie, et l'on y rencontre quinze stathmes, et des troupes (112) en chacun; ce pays est arrosé par quatre fleuves navigables qu'il faut nécessairement traverser. Le premier est le Tigre; le second et le troisième ont le même nom, quoiqu'ils soient très-différens, et qu'ils ne sortent pas du même pays; car le premier (113) prend sa source en Arménie, et l'autre dans le pays des (114) Matianiens. Le Gyndes, que Cyrus partagea (a) en trois cent soixante canaux, est le quatrième. De l'Arménie on entre dans la Matiane, où l'on fait quatre (115) journées. On traverse ensuite la Cissie en onze journées, qui font quarante-deux parasanges et demie, jusqu'au Choaspes, fleuve qu'on passe aussi en bateaux, et sur lequel est située la ville de Suses. De Sardes à Suses il y a donc en tout cent onze journées ou stathmes.

(a) Voyez liv. I, CLXXXIX, CXC et CCII.

LIII. Si la mesure du chemin royal par parasanges est exacte, et si l'on évalue la parasange à trente stades, comme en effet elle les vaut, il y a de Sardes au palais (116) royal de Memnon, treize mille cinq cents stades, puisqu'on y compte quatre cent cinquante parasanges. A cent cinquante stades par jour, cette route est précisément (117) de quatre-vingt-dix jours.

LIV. Aristagoras de Milet avoit donc raison de dire à Cléomènes, Roi de Lacédémone, qu'il y avoit trois mois de chemin jusqu'au lieu de la résidence du Roi. Mais si l'on veut encore plus d'exactitude, il faut joindre à cette route celle d'Ephèse à Sardes. Ainsi l'on compte en tout de la mer des Grecs à Suses (c'est ainsi qu'on appelle la ville de Memnon) quatorze mille quarante stades ; car il y en a cinq cent quarante d'Ephèse à Sardes, et par cette addition, ce chemin de trois mois se trouve alongé de trois jours.

LV. Aristagoras, chassé de Sparte, se rendit à Athènes, qui venoit de recouvrer la liberté de la manière que je vais le dire. Hipparque, fils de Pisistrate et frère du Tyran Hippias, eut en dormant une vision (118) très-claire de son malheur. Il n'en fut pas moins (119) tué par Aristogiton (120) et Harmodius, Géphyréens d'origine ; mais les Athéniens, loin d'être plus libres, furent gouvernés pendant quatre (121) années d'une manière encore plus tyrannique qu'ils ne l'avoient été auparavant.

LVI. Voici quelle fut (122) la vision d'Hipparque. Il crut voir la première nuit des (123) Panathénées un grand homme beau et bien fait, debout près de lui, qui lui disoit ces (124) vers énigmatiques : « Lion, supporte courageusement ton » sort intolérable : nul homme ne peut éviter la » punition qu'il a méritée par son injustice ».

Dès que le jour parut, il communiqua publiquement sa vision aux interprètes des songes, et après avoir fait des expiations (125) pour en détourner l'effet, il conduisit la procession solennelle où il perdit la vie.

LVII. Les Géphyréens, de qui descendoient les meurtriers d'Hipparque, étoient, comme ils le disent eux-mêmes, originaires d'Erétrie ; mais j'ai découvert par mes recherches qu'ils étoient Phéniciens et du nombre de ceux qui accompagnèrent Cadmus, lorsqu'il vint s'établir dans le pays qu'on appelle actuellement Béotie, et que le territoire de Tanagre leur étoit échu en partage. Les Cadméens furent d'abord chassés par les Argiens ; les Géphyréens l'ayant ensuite été par les Béotiens, ils se retirèrent chez les Athéniens, qui les admirent au nombre de leurs concitoyens, à condition qu'ils ne pourroient prétendre à plusieurs choses qui ne méritent pas d'être rapportées.

LVIII. Pendant le séjour que firent en ce pays les Phéniciens qui avoient accompagné Cadmus, et du nombre desquels étoient les Géphyréens,

ils introduisirent en Grèce plusieurs connoissances , et entr'autres des (126) lettres, qui étoient , à mon avis , inconnues auparavant dans ce pays. Ils les employèrent d'abord (127) de la même manière que tous les Phéniciens. Mais dans la suite des temps, ces lettres (128) changèrent avec la langue , et prirent une autre (129) forme. Les pays circonvoisins étant alors occupés par les Ioniens , ceux-ci adoptèrent ces lettres , dont les Phéniciens les avoient instruits , mais ils y firent quelques légers changemens. Ils convenoient de bonne foi , et comme le vouloit la justice , qu'on leur avoit donné le nom de lettres Phéniciennes , parce que les Phéniciens les avoient introduites en Grèce. Les Ioniens appellent aussi , par une ancienne coutume , les livres des diphthères (130) , parce qu'autrefois dans le temps que le biblos (131) étoit rare , on écrivoit sur des peaux de chèvre et de mouton ; et encore à présent , il y a beaucoup de (132) Barbares qui écrivent sur ces sortes de peaux.

LIX. Moi-même j'ai vu aussi à Thèbes en Béotie des lettres Cadméennes dans le temple d'Apollon Isménien. Elles sont gravées sur des trépieds , et ressemblent beaucoup aux lettres Ioniennes. Sur un de ces trépieds , on voit cette inscription : « Amphitryon (133) m'a dédié à son retour (134) » de chez les Téléboens ». Cette inscription pourroit être du temps de Laius (135) , fils de Labdacus , dont le père étoit Polydore , fils de Cadmus.

LX. Le second trépied dit en vers hexamètres : « Scaeus, victorieux au Pugilat, m'a dédié à (a) » Apollon, pour (136) lui servir d'ornement ». Ce Scaeus pourroit être le fils d'Hippocoon, contemporain (137) d'Œdipe, fils de Laius, si véritablement c'est lui qui a consacré ce trépied, et non point un autre Scaeus de même nom que le fils (138) d'Hippocoon.

LXI. On lit aussi sur le troisième, en vers hexamètres : « Le Tyran (139) Laodamas a dédié ce » trépied à (b) Apollon, afin de servir d'ornement » à son temple ». Sous (140) ce Prince, fils d'Étéocles, les Cadméens, chassés par les Argiens, se réfugièrent chez les Enchéléens. On laissa pour lors les Géphyréens tranquilles ; mais les Béotiens les obligèrent dans la suite à se retirer à (141) Athènes. Ils y bâtirent des temples, auxquels le reste des Athéniens ne participe en aucune manière, et qui n'ont rien de commun avec les autres temples de la ville, témoin celui de Cérès (142) Achéene, et ses mystères.

LXII. Après avoir rapporté la vision qu'eut Hipparque pendant son sommeil, et l'origine des Géphyréens, du nombre desquels étoient ses meurtriers, il faut reprendre le récit que j'avois commencé, et raconter comment les Athéniens furent délivrés de leurs Tyrans.

(a) Le grec ajoute l'épithète ordinaire de ce Dieu, *ἐκκλῆς*, qui lance loin.

(b) Le grec ajoute : *ὑπερέκειναι*, qui atteint au but.

Hippias , irrité du meurtre de son frère , gouvernoit avec la plus grande rigueur. Les Alcmaeonides , Athéniens d'origine , et qui s'étoient (143) enfuis de leur patrie à cause des Pisistratides , bien loin de réussir à rentrer par force avec les autres bannis , avoient reçu (144) un échec considérable , en tâchant de rentrer dans leur patrie et de lui rendre la liberté. Ils fortifièrent Lipsydrion , qui est au-dessus de Pæonia (145) , et mettant tout en usage pour détruire les Pisistratides , ils s'engagèrent avec les Amphictyons (146) à bâtir pour un certain prix le temple qu'on voit à présent à Delphes (147) , et qui n'existoit point alors. Comme ils n'étoient pas moins distingués par leurs richesses que par leur illustre et ancienne extraction , ils rendirent ce temple encore plus magnifique que le modèle sur lequel ils l'avoient entrepris ; et entr'autres choses , quoiqu'on fût convenu avec eux qu'ils le bâtiroient de pierre de (148) Porus , ils construisirent (a) la façade de marbre de Paros (149).

LXIII. Les Alcmaeonides (b) étant à Delphes , engagèrent , comme le disent les Athéniens , la Pythie à force d'argent , à proposer à tous les Spartiates qui venoient consulter le Dieu , soit en leur particulier , soit au nom de la République , de rendre la liberté à

(a) *ἰξτεπίησαν*. Voyez sur ce mot , liv. II , §. CXXV , note 438.

(b) Clisthènes , de la maison d'Alcmaeon , avec ceux de cette famille. Voyez §. LXVI.

Athènes. Comme elle leur faisoit sans cesse la même proposition, ils envoyèrent une armée sous les ordres d'Anchimolius, fils d'Aster, homme de distinction, afin de chasser d'Athènes les Pisistratides, quoiqu'ils fussent unis très-particulièrement avec eux par les liens de l'hospitalité : les ordres des Dieux leur étant plus précieux que toute considération humaine. Ces troupes allèrent par mer, et débarquèrent au port de Phalère.

Les Pisistratides, ayant eu connoissance de ce projet avant l'exécution, appelèrent à leur secours les Thessaliens, qui étoient leurs alliés. Ceux-ci déférèrent à leur prière, et leur accordèrent d'une voix unanime mille hommes de (150) cavalerie, commandés par Cinéas leur Roi, qui étoit (151) Coniéen. Ce secours arrivé, les Pisistratides firent couper (a) tout ce qui embarrassoit la plaine de Phalère, et après l'avoir rendue commode pour les chevaux, ils envoyèrent la cavalerie contre les Lacédémoniens. Elle fondit sur eux, leur tua beaucoup de monde, et entr'autres Anchimolius, et obligea ceux qui survécurent à cette déroute à se renfermer dans leurs vaisseaux. Tel fut le succès de la première expédition des Lacédémoniens. Anchimolius fut enterré près du temple d'Hercules à Cynosarges, Gymnase situé aux Alopèces dans l'Attique.

LXIV. Après cette défaite, les Lacédémoniens

(a) Cela doit s'entendre des arbres et des haies.

envoyèrent par terre et non par mer des forces plus considérables contre Athènes. Elles étoient commandées par Cléomènes, fils d'Anaxandrides, un de leurs rois. A leur entrée dans l'Attique, la cavalerie Thessaliène les attaqua la première, et fut bientôt (152) mise en déroute ; elle perdit plus de quarante hommes, et se retira (153) sur le champ droit en Thessalie. Cléomènes arriva dans la ville avec ceux des Athéniens qui souhaitoient la liberté, et assiégea les Tyrans qui s'étoient renfermés dans la citadelle (154) bâtie par les Pélasges.

LXV. Il auroit été absolument impossible aux Lacédémoniens de chasser les Pisistratides ; aussi ne songeoient-ils pas à rester long-temps devant la place, qui étoit abondamment pourvue de vivres, et après l'avoir tenue assiégée pendant quelques jours, ils seroient retournés à Sparte, s'il n'étoit point survenu sur ces entrefaites un accident, fâcheux pour les uns et favorable pour les autres. Les enfans des Pisistratides furent (155) pris tandis qu'on les faisoit sortir secrètement du pays. Cet événement déconcerta totalement les mesures des Tyrans. Pour ravoir leurs enfans, ils se soumirent aux conditions que leur imposèrent les Athéniens, et s'engagèrent à sortir de l'Attique dans cinq jours. Ils se retirèrent ensuite à Sigée, ville sur le Scamandre, après avoir gouverné trente-six (156) ans les Athéniens.

Ils étoient Pyliens d'origine, de la famille

de (157) Nélée, et avoient les mêmes ancêtres que Codrus et Mélanthus, qui avoient régné autrefois à Athènes, quoiqu'étrangers. Hippocrates donna à son fils le nom de Pisistrate, parce qu'un des fils de Nestor l'avoit porté, et afin de perpétuer le souvenir de cette origine. C'est ainsi que les Athéniens furent délivrés de leurs Tyrans. Je vais maintenant rapporter ce qu'il y eut de plus mémorable parmi les événemens heureux ou malheureux qui arrivèrent à ces mêmes Athéniens après qu'il eurent reconvré leur liberté, et avant que l'Ionie eût secoué le joug de Darius, et qu'Aristagoras de Milet fût venu les prier de lui donner du secours.

LXVI. Athènes, déjà très-puissante, le devint encore plus, lorsqu'elle fut délivrée de ses Tyrans. Deux de ses citoyens y jouissoient alors d'un grand crédit; Clisthènes, de la race des Alcmaeonides, qui suborna, à ce qu'on prétend, la Pythie (a), et Isagoras, fils de Tisandre. Celui-ci étoit d'une maison illustre : je ne puis rien dire cependant sur son origine; mais ceux de cette famille sacrifient à Jupiter (158) Carien. Ces deux rivaux partageoient l'Etat par leurs factions, et se dispu-toient l'autorité. Clisthènes ayant eu du désavantage, tâcha de se rendre le peuple favorable; bientôt après, il partagea (159) les quatre tribus en dix, changea les noms qu'elles tenoient des fils d'Ion (160),

(a) Voyez le §. LXIII.

Géléon (161), Ægicores, Argades et Hoples, et en imagina d'autres qu'il prit parmi des Héros du pays, si l'on en excepte (162) Ajax, qu'il leur associa, parce que ce héros avoit été voisin et allié des Athéniens.

LXVII. Il s'étoit, à mon avis, proposé en cela pour modèle Clisthènes (163) son aïeul maternel, Tyran de Sicyone. Car celui-ci étant en guerre avec les Argiens, d'un côté, il abolit les jeux, où les Rhapsodes (164) dispuoient le prix en chantant les vers d'Homère, parce que dans ses poésies la ville d'Argos et les Argiens étoient célébrés (165) par-dessus tous les autres Grecs. D'un autre côté, il desiroit passionnément bannir de ses États (166) Adraste, fils de Tanaüs, parce qu'il étoit Argien. Cet Adraste avoit sur la place de Sicyone une (167) chapelle, qui subsiste encore maintenant. Clisthènes alla à Delphes demander au Dieu s'il chasseroit Adraste. La Pythie lui répondit qu'Adraste étoit Roi des Sicyoniens, et lui un (168) brigand. Le Dieu ne lui ayant pas permis d'exécuter son dessein, il chercha, en s'en retournant, le moyen de se débarrasser d'Adraste. Lorsqu'il crut l'avoir trouvé, il envoya demander à Thèbes en Béotie Mélanippe (169), fils d'Astacus. Les Thébains le lui ayant accordé, il le fit apporter, lui consacra une chapelle dans le Prytanée même, et le plaça dans l'endroit le plus fort. Il en usa ainsi (car je ne dois pas oublier le motif qui le faisoit agir), parce que Mélanippe avoit été le plus grand en-

nemi d'Adraste, et qu'il avoit tué Mécistée (170), frère du même Adraste, et Tydée son gendre. Après lui avoir assigné une chapelle, il transporta à Ménalippe les fêtes et les sacrifices qu'on faisoit en l'honneur d'Adraste, fêtes que les Sicyoniens avoient coutume de célébrer avec beaucoup de magnificence. Leur pays en effet avoit appartenu à Polybe, dont la fille étoit mère d'Adraste, et ce Prince, n'ayant point d'enfans, avoit laissé en mourant ses Etats à son petit-fils. Entr'autres honneurs qu'ils rendoient à Adraste, ils célébroient aussi ses malheurs dans leurs chœurs (171) tragiques, et lui payoient un tribut de louanges, sans s'adresser à Bacchus. Clithènes rendit les chœurs à Bacchus, et ordonna que le reste de la fête se feroit en l'honneur de Ménalippe. Ce fut ainsi qu'il en agit à l'égard d'Adraste.

LXVIII. Enfin il changea les noms des tribus de Sicyone, afin que celles des Doriens n'eussent pas dans cette ville le même nom qu'elles avoient à Argos, et par celui qu'il leur donna, il les couvrit de ridicule. Car de (a) Hys et Onos, auxquels il ajouta la terminaison (172) atai, il en fit les Hyates, les Onéates et les Choéréates (b). J'en excepte cependant la tribu dont il étoit, qu'il appela (c) Archélaens, à cause de l'autorité su-

(a) Hys, ὕς, cochon, onos, ὄνος, âne.

(b) De choiros, χοῖρος, porc.

(c) Ἀρχέλαος, qui a autorité sur le peuple, qui gouverne le peuple.

prême qu'il avoit sur le peuple. Les Sicyoniens conservèrent ces noms sous le règne de Clisthènes, et soixante ans encore après sa mort. Enfin, après en avoir délibéré entr'eux, ils les changèrent en ceux (173) d'Hylléens, de Pamphyliens et de Dymanates, et donnèrent en l'honneur d'Ægialée, fils d'Adraste, le nom d'Ægialéens à la quatrième tribu qu'ils ajoutèrent aux trois autres.

LXIX. Telle fut la conduite de ce Prince. Clisthènes l'Athénien, qui tiroit son nom de Clisthènes de Sicyone, son aïeul maternel, ne voulut pas, je pense, à son imitation, que les tribus fussent les mêmes (a) à Athènes que parmi les Ioniens, à cause du mépris qu'il avoit pour ceux-ci. Lorsqu'il se fut concilié la bienveillance de ses concitoyens, qui avoient perdu (174) auparavant tous les privilèges d'un peuple libre, il changea les noms des tribus; d'un petit nombre il en fit un plus grand; au lieu de quatre (b) Phylarques, il en créa dix, et distribua les bourgades (175) dans les dix tribus. S'étant ainsi concilié le peuple, il prit (176) un très-grand ascendant sur le parti qui lui étoit opposé.

LXX. Isagoras, ayant à son tour succombé, eut recours à Cléomènes, roi de Lacédémone. Ce Prince s'étoit lié avec lui d'une étroite ami-

(a) C'est-à-dire, ne voulut point qu'elles portassent le même nom.

(b) Phylarque, chef de tribu. Il y en avoit autant que de tribus. Les Phylarques obéissoient aux Hipparques.

tié, dans le temps qu'on assiégeoit les Pisistratides, et même on l'accusoit de rendre à sa femme de fréquentes visites. Il envoya d'abord un Héraut à Athènes, pour (177) en faire chasser Clisthènes et beaucoup d'autres Athéniens, sous prétexte qu'ils avoient encouru l'anathème. Il suivoit en cela les instructions d'Isagoras; car les Alcmaeonides et ceux de leur parti étoient accusés d'un meurtre dont nous allons parler. Quant à Isagoras, il n'avoit eu lui-même aucune part à ce meurtre, non plus que ses amis.

LXXI. Voici à quelle occasion on donna à cette portion des Athéniens le nom d'Enagées (a). Cylon d'Athènes, ayant été victorieux (178) aux jeux Olympiques, porta son ambition (179) jusqu'à vouloir s'emparer de la Tyrannie. Il se concilia l'amitié de gens de son âge, et tâcha, avec leur secours, de se rendre maître (180) de la citadelle; mais n'ayant pu réussir dans son projet, il chercha un asyle auprès de la statue de (181) Minerve, aux pieds de laquelle il se mit en posture de suppliant. Les Prytanes (182) des Naucrates, qui gouvernoient alors Athènes, les en firent sortir, après (183) s'être engagés à ne les point punir de mort. Mais ils furent massacrés, et l'on accusa (184) les Alcmaeonides de ces meurtres. Cet événement est antérieur à Pisistrate (b).

(a) Gens dévoués à l'anathème.

(b) Il est antérieur de 52 ans. Cylon voulut s'emparer

LXXII. Cléomènes ayant donc envoyé un Héraut pour faire chasser Clisthènes, ainsi que les personnes dévouées à l'anathème, ce dernier (185) se retira de lui-même. Cléomènes n'en vint pas moins, quelque temps après, à Athènes, accompagné de peu de monde. A son arrivée, il chassa sept cents familles (186) Athéniennes qu'Isagoras lui désigna. Cela fait, il tenta de casser le Sénat, et voulut confier l'autorité à trois cents personnes du parti d'Isagoras. Mais le Sénat s'y étant opposé et ayant refusé d'obéir, Cléomènes s'empara de la citadelle avec Isagoras et ceux de sa faction. Le reste des Athéniens qui étoit uni de sentimens avec le Sénat, les y tint assiégés pendant deux jours : le troisième, on traita avec les Lacédémoniens renfermés dans la citadelle, et il leur fut permis de sortir de l'Attique à de certaines conditions ; ainsi s'accomplit le (187) présage de Cléomènes. Car étant monté à la citadelle à dessein de s'en emparer, il voulut entrer dans le sanctuaire de la Déesse (a) pour la consulter. Mais la Prêtresse s'étant levée de son siège avant qu'il eût (188) passé la porte, lui dit : « Lacédémonien, retourne sur tes pas, et n'entre point dans ce temple ; il n'est pas permis aux Doriens d'y mettre le pied. Je ne suis pas Dorien,

d'Athènes l'an 4,102 de la période julienne, et Pisistrate s'en rendit maître l'an 4,154.

(a) Minerve.

Tome IV.

D

» répondit Cléomènes, mais (a) Achéen » ; et sans s'inquiéter de ce présage (189), il tenta l'entreprise, et fut alors obligé de se retirer pour (190) la seconde fois avec les Lacédémoniens, sans avoir pu réussir. Les autres furent mis aux fers pour être punis de mort. De ce nombre étoit Timasithée de (191) Delphes, dont je pourrois rapporter des traits de bravoure et de (192) grandeur d'ame. On les fit mourir dans les prisons.

LXXIII. Les Athéniens, ayant ensuite rappelé Clisthènes et les (b) sept cents familles bannies par Cléomènes, envoyèrent à Sardes des Ambassadeurs pour faire alliance avec les Perses. Ils étoient en effet persuadés qu'ils auroient une guerre à soutenir contre Cléomènes et les Lacédémoniens. Ces Ambassadeurs ayant à leur arrivée exposé les ordres dont ils étoient chargés, Artaphernes, fils d'Hystaspes, Gouverneur de Sardes, leur demanda quelle sorte d'hommes ils étoient, et dans quel endroit de la terre ils habitoient, pour prier les Perses de s'allier avec eux. Les Envoyés ayant satisfait à ses questions, il leur dit en peu de mots : « Si les Athéniens veulent » donner au Roi Darius la terre et l'eau, il fera » alliance avec eux ; sinon, qu'ils se retirent ». Comme les Envoyés desiroient fort cette alliance,

(a) Les Achéens avoient été les maîtres de Lacédémone avant le retour des Héraclides. C'est une misérable défaite de Cléomènes.

(b) Voyez le paragraphe précédent.

ils répondirent, après en avoir délibéré entr'eux, qu'ils y consentoient ; mais à leur retour à Athènes, on leur intenta à ce sujet une accusation très-grave.

LXXIV. Cependant Cléomènes, qui n'ignoroit pas les actions et les propos insultans des Athéniens, leva des troupes dans tout le Péloponnèse, sans parler de leur destination ; il avoit dessein de se venger d'eux, et de leur donner pour Tyran Isagoras, qui étoit sorti de la citadelle avec lui. Il entra dans le territoire d'Eleusis avec des forces considérables, et les Béotiens, de concert (193) avec lui, prirent Œnoé et (194) Hysies, bourgades à l'extrémité de l'Attique. Les Chalcidiens étoient aussi entrés par un autre côté sur les terres de la République, et y faisoient le dégât. Quoique ces diverses attaques causassent de l'embarras aux Athéniens, ils remirent à un autre temps à se venger des Béotiens et des Chalcidiens, pour aller sur-le-champ en ordre (195) de bataille au-devant des Péloponnésiens qui étoient à Eleusis.

LXXV. Les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains, lorsque les Corinthiens, ayant les premiers réfléchi sur l'injustice de leur conduite, changèrent de résolution, et se retirèrent. Démarate, fils d'Ariston, qui étoit aussi Roi de Sparte, et qui avoit amené avec Cléomènes les troupes de la République, suivit cet exemple, quoique jusqu'à ce moment il n'eût eu aucun

différend avec lui. Les deux Rois accompagnoient alors l'armée, mais depuis l'époque de cette division, il leur fut défendu par une loi d'entrer ensemble tous les deux en campagne, et il fut aussi réglé que l'un des deux Rois étant séparé de l'autre, on laisseroit aussi à Sparte l'un des deux (a) Tyndarides (196) : car auparavant ils alloient tous les deux au (197) secours des Rois, et les accompagnoient dans leurs expéditions. Le reste des alliés assemblés à Eleusis, témoins des divisions des Rois de Lacédémone, et du départ des Corinthiens, se retirèrent aussi chez eux.

LXXVI. Ce fut la quatrième fois que les (198) Doriens entrèrent dans l'Attique. Ils y étoient venus deux fois pour faire la guerre aux Athéniens, et deux fois pour les intérêts de ce même peuple. La première, quand ils menèrent une colonie à Mégares, expédition qu'on pourroit avec raison placer sous le règne de (199) Codrus; la seconde (b) et la troisième, lorsqu'ils chassèrent les Pisistratides : la quatrième enfin, lorsque Cléomènes conduisit les Péloponnésiens contre (200) Eleusis.

LXXVII. Cette armée s'étant honteusement dissipée, les Athéniens cherchèrent alors à se venger. Ils marchèrent d'abord contre les Chalcidiens ; mais les Béotiens étant venus à leur

(a) Castor et Pollux. Voyez la note.

(b) Voyez sur ces deux expéditions, le §. LXIII et suiv.

secours sur les bords de l'Euripe, les Athéniens ne les eurent pas plutôt apperçus, qu'ils résolurent de les attaquer les premiers. En conséquence de cette résolution, ils leur livrèrent bataille, leur tuèrent beaucoup de monde, firent sept cents prisonniers, et remportèrent une victoire complète. Ce même jour, ils passèrent dans l'Eubée, en vinrent aux mains avec les Chalcidiens, et les ayant aussi vaincus, ils laissèrent dans l'île une colonie de quatre mille hommes, à qui ils distribuèrent au sort les terres des (201) Hippobotes. Tel est le nom qu'on donnoit aux habitans les plus (202) riches de cette île. Ils mirent (a) aux fers tous les prisonniers qu'ils firent tant sur eux que sur les Béotiens, et les gardèrent étroitement; mais dans la suite ils les relâchèrent, moyennant (203) deux mines par tête, et appendirent aux murs de la citadelle leurs ceps qu'on voyoit encore de mon temps suspendus aux murailles, en partie brûlées par le (b) Mède, et vis-à-vis du (204) temple qui est à l'ouest. Ils consacrèrent aux dieux la dixième partie de l'argent qu'ils retirèrent de la rançon des prisonniers, et l'on en fit un char (205) de bronze à quatre chevaux, qu'on plaça à main gauche tout à l'entrée des propylées de la citadelle, avec cette inscription :

(a) Dans le grec : *Ils les lièrent dans des ceps.*

(b) Les Perses.

« Les (206) Athéniens ont dompté par leurs » exploits les Béotiens et les Chalcidiens; et les » ayant chargés de chaînes, ils ont éteint leur » insolence dans l'obscurité d'une prison. De la » dixme de leur rançon, ils ont offert à Pallas ces » chevaux ».

LXXVIII. Les forces des Athéniens alloient toujours en croissant. On pourroit prouver de mille manières que (207) l'égalité entre les citoyens est le gouvernement le plus avantageux; cet exemple seul le démontre. Tant que les Athéniens restèrent sous la puissance de leurs Tyrans, ils ne se distinguèrent pas plus à la guerre que leurs voisins; mais ayant une fois secoué le joug, ils acquirent sur eux une très-grande supériorité. Cela prouve que dans le temps qu'ils étoient détenus dans l'esclavage, ils se comportoient lâchement de propos délibéré, parce qu'ils travailloient pour un maître; au lieu qu'ayant recouvré la liberté, chacun s'empressa avec ardeur à travailler pour (208) soi. Tel étoit l'état actuel des Athéniens.

LXXIX. Les Thébains, cherchant depuis cette victoire à se venger des Athéniens, envoyèrent consulter le dieu de Delphes; la Pythie leur répondit qu'ils ne pourroient pas se venger par eux-mêmes, et leur conseilla de faire leur rapport à (209) l'assemblée du peuple, et de s'adresser à leurs (210) plus proches. Les envoyés (211) convoquèrent à leur retour l'assemblée du peuple,

et lui communiquèrent la réponse de l'Oracle. Les Thébains apprenant que le dieu leur ordonnoit de s'adresser à leurs plus proches, se disoient les uns aux autres : « Les Tanagréens, les Coroniéens et les Thespiens ne sont-ils pas nos plus proches voisins ? ne font-ils pas la guerre de concert avec nous, et ne se battent-ils pas avec ardeur pour nos intérêts ? qu'est-il besoin (212) de les prier ? Il y a bien plutôt apparence que ce n'est pas-là le sens de l'Oracle ».

LXXX. Ils discouroient là-dessus, lorsque quelqu'un de l'assemblée apprenant le sujet des délibérations, s'écria : « Je crois entendre le sens de l'Oracle. Thébé (213) et Ægine étoient filles, à ce qu'on dit, d'Asopus, et par conséquent sœurs. Je pense donc que le Dieu nous ordonne de prier les Eginètes de nous venger ». Comme cet avis leur parut le meilleur, ils envoyèrent sur le champ conformément à la réponse du Dieu, prier les Eginètes de leur donner du secours, comme étant leurs plus proches. Ceux-ci leur promirent de leur (214) envoyer les Æacides.

LXXXI. Les Thébains, pleins de confiance en l'alliance des Æacides, s'essayèrent contre les Athéniens ; mais en ayant été très-mal menés, ils envoyèrent une seconde députation aux Eginètes pour leur rendre les Æacides et pour les prier de leur donner des troupes. Les Eginètes, fiers de leurs richesses, et se rappelant leur ancienne inimitié contre Athènes, se rendirent aux prières (215)

des Thébains, et firent la guerre aux Athéniens sans la leur avoir déclarée. En effet, tandis que ceux-ci pressaient vivement les Béotiens, ils passèrent dans l'Attique sur des (a) vaisseaux de guerre, pillèrent Phalère, avec un grand nombre de bourgades sur le reste de la côte, et causèrent par-là beaucoup de dommage aux Athéniens.

LXXXII. L'inimitié qu'avoient contr'eux les Eginètes étoit une dette (216) anciennement contractée à l'occasion que je vais dire. Les Epidauriens, affligés d'une grande stérilité, consultèrent le Dieu de Delphes sur ce fléau. La Pythie leur ordonna d'ériger des statues à Damia (217) et à Auxésia, et leur promit qu'après cela ils s'en trouveroient mieux. Les Epidauriens lui ayant ensuite demandé s'ils les feroient en pierre ou en bronze, elle leur dit de n'y employer ni l'un ni l'autre, mais l'olivier franc. Les Epidauriens, persuadés que les oliviers de l'Attique étoient les plus sacrés, prièrent en conséquence les Athéniens de leur permettre d'en couper. On dit même qu'en ce temps-là l'Attique (218) étoit le seul pays où il y en eût. Les Athéniens le leur (219) permirent, à condition qu'ils ameneroient (220) tous les ans des victimes à Minerve Polias (221) et à Erechthée. Les Epidauriens ayant accepté ces conditions, obtinrent ce qu'ils demandoient, et ayant fait des statues de ces oliviers, ils les posè-

(a) Voyez liv. I, §. II, note 11, et §. CLXIII, note 385.

rent dans leur pays, qui devint fertile, et ils remplirent leurs engagemens avec les Athéniens.

LXXXIII. Les Eginètes reconnoissoient avant cette époque, et même encore en ce temps-là, la souveraineté d'Epidaure, et ils étoient obligés de se rendre en cette ville pour y faire juger (a) leurs procès. Mais depuis, ils construisirent des vaisseaux, et s'étant abandonnés à leur mauvaise foi, ils se révoltèrent contre les Epidauriens, se déclarèrent (222) leurs ennemis; et comme ils étoient devenus les maîtres de la mer, ils ravagèrent leurs terres, et leur enlevèrent les statues de Damia et d'Auxésia, qu'ils placèrent au milieu de leur île, dans un canton nommé *Θεα*, environ à vingt stades de la ville. Lorsqu'ils les eurent mises en cet endroit, ils tâchèrent de se les rendre propices en instituant en leur honneur des sacrifices et des chœurs (223) de femmes qui se disoient des injures, et ils assignèrent à chacune de ces déesses dix (224) chorèges. Ces chœurs n'invectivoient point les hommes, mais seulement les femmes du pays. Les Epidauriens avoient eu aussi chez eux de (225) pareilles cérémonies, et ils en ont d'autres qu'ils tiennent secrètes.

LXXXIV. Ces statues ayant été enlevées, les Epidauriens cessèrent de s'acquitter des sacrifices

(a) Le grec ajoute : *Les procès qu'ils avoient les uns avec les autres, soit comme demandeurs, soit comme défendeurs.*

dont ils étoient convenus avec les Athéniens. Ceux-ci, irrités (226) de ce qu'ils manquoient à leurs engagements, leur en firent témoigner par leurs députés leur mécontentement; mais les Epidauriens prouvèrent aux députés d'Athènes qu'ils ne faisoient point en cela d'injustice, que tant qu'ils avoient eu ces statues dans leur pays, ils avoient rempli leurs engagements; mais que depuis qu'elles n'étoient plus en leur possession, il n'étoit pas juste qu'ils payassent encore ce tribut, et qu'ils devoient l'exiger des Eginètes, qui en étoient les maîtres. Sur cette réponse, les Athéniens envoyèrent à EGINE demander les statues; mais les Eginètes leur dirent qu'ils n'avoient rien à démêler avec eux.

LXXXV. Les Athéniens (a) racontent qu'après cette demande, ils envoyèrent sur une trirème au nom de l'Etat, les citoyens qu'ils avoient déjà députés, et qu'étant arrivés en EGINE, ils tâchèrent (227) d'arracher ces statues de dessus leurs bases, afin de les emporter avec eux, comme étant d'un bois qui leur appartenait: que n'ayant pu s'en rendre maîtres de cette manière, ils leur passèrent des cordes pour les tirer; mais que, pendant qu'ils les tiroient, il survint un tel coup de tonnerre, accompagné d'un si grand tremblement de terre, qu'ils en eurent (228) l'esprit aliéné, au point qu'ils s'entretuèrent les uns les autres,

(a) Ἀθηναῖοι μὲν γὰρ λέγουσι. γὰρ est enclitique. Il signifie *igitur*. Je m'y étois trompé dans ma première édition.

comme s'ils eussent été ennemis, et qu'il n'en réchappa qu'un seul qui se transporta à Phalère.

LXXXVI. Tel est le récit des Athéniens : les Eginètes prétendent de leur côté, que si les Athéniens n'avoient eu qu'un seul vaisseau ou seulement un petit nombre, ils les auroient aisément repoussés, quand ils n'en auroient point eu du tout eux-mêmes ; mais qu'ils vinrent, non sur un seul vaisseau, mais avec une flotte considérable : qu'ils prirent alors le parti de céder, et de ne point engager un combat naval. Ils ne peuvent cependant assurer s'ils cédèrent, parce qu'ils se sentoient trop foibles pour combattre sur mer, ou, si ce fut dans la vue d'exécuter le projet (a) qu'ils méditoient. Ils ajoutent que les Athéniens ne voyant personne se présenter pour leur livrer bataille, descendirent de leurs vaisseaux, et se portèrent vers les statues : que n'ayant pu les arracher de dessus leurs bases, ils leur passèrent des cordes, et les tirèrent jusqu'à ce que ces statues se fussent mises toutes deux à genoux, posture qu'elles ont conservée depuis ce temps-là. Ce trait ne me paroît point vraisemblable ; il le sera peut-être pour quelqu'autre. Telle fut, selon les Eginètes, la conduite des Athéniens. Quant à ce qui les regarde eux-mêmes, ils disent qu'ayant appris que les Athéniens devoient venir les atta-

(a) Ce projet est celui d'appeler les Argiens à leur secours, dont il est parlé un peu plus bas.

quer, ils avertirent les Argiens de se tenir prêts : que ceux-là ayant fait une descente en Ege, les Argiens (229) les secoururent sur le champ, passèrent d'Epidaure dans l'île à l'insu des Athéniens, et tombèrent sur eux à l'improviste après leur avoir coupé le chemin de leurs vaisseaux. Ils ajoutent que dans le même temps il survint un coup de tonnerre avec un tremblement de terre.

LXXXVII. Ce témoignage des Eginètes est confirmé par celui des Argiens. Les Athéniens conviennent aussi qu'il n'y eut qu'un seul d'entr'eux qui se fût sauvé dans l'Attique. Mais les Argiens prétendent qu'ils battirent les Athéniens, et qu'il n'y eut que cet homme qui survécut à la défaite de leurs troupes ; au lieu que suivant les Athéniens, cet homme échappa lui seul à la vengeance des Dieux, et même encore ne put-il s'y soustraire, puisqu'il périt de la manière que je vais le dire. De retour à Athènes, il raconta le malheur qui étoit arrivé ; là-dessus les femmes de ceux qui avoient été de cette expédition, outrées de ce qu'il s'étoit sauvé lui seul, s'attroupent autour de lui, le piquent avec les agraffes de leurs robes, en lui demandant chacune des nouvelles de son mari, et le font mourir de la sorte. L'atrocité de cette action parut aux Athéniens encore plus déplorable que leur défaite même, et ne sachant quelle autre punition leur infliger, ils les obligèrent à prendre les habits des Ioniènes. Elles portoient auparavant l'habillement Dorien, qui

approche beaucoup de celui des femmes de Corinthe. On changea donc leurs habits en tuniques (230) de lin, afin de rendre inutiles les agrafes. Mais puisqu'il faut dire la vérité, cet habillement n'est pas dans son origine Ionien, mais Carien ; l'habit de toutes les femmes Grecques étant anciennement le même que celui que portent actuellement les Doriènes.

LXXXVIII. On prétend que les Argiens et les Eginètes ordonnèrent, en conséquence de cette action, que leurs femmes porteroient des agraffes une fois et demie plus grandes qu'à l'ordinaire ; que la principale offrande des femmes à ces (α) Déesses se feroit en agraffes ; que dans la suite on n'offriroit à leur temple aucune chose qui vînt de l'Attique, pas même un vase de terre, et qu'on ne pourroit y boire que dans des coupes du pays. Cette contrariété a (231) été poussée si loin, que de mon temps, les femmes des Argiens et des Eginètes portoient encore des agraffes plus grandes qu'autrefois.

LXXXIX. Telle fut, comme je l'ai dit, l'origine de l'inimitié des Athéniens contre les Eginètes. Ces derniers se ressouvenant encore de ce qui s'étoit passé au sujet de ces statues, se rendirent avec empressement à l'invitation des Thébains, et donnèrent du secours aux Béotiens. Les Eginètes ravagèrent les côtes de l'Attique ; mais tan-

(α) Damia et Auxésia.

dis que les Athéniens se disposoient à marcher contre eux , il leur vint de Delphes un Oracle qui leur ordonnoit de suspendre le châtimement des Eginètes pendant trente ans , à compter (232) de leurs premières insultes , et que si , après avoir élevé un temple à Æacus , ils les attaquoient la trente-unième année , cette guerre auroit le succès qu'ils s'en promettoient ; au lieu que s'ils la leur faisoient sur-le-champ , ils auroient beaucoup à souffrir dans cet intervalle , qu'ils feroient aussi beaucoup de mal aux Eginètes , mais qu'enfin ils les subjugueroient. Les Athéniens n'eurent pas plutôt eu communication de cet Oracle , qu'ils élevèrent à Æacus le temple qui est à présent sur la place publique. Mais voyant qu'il leur falloit contenir pendant trente ans le ressentiment des injures qu'ils avoient reçues , ils ne voulurent pas différer si long-temps.

XC. Une affaire que leur suscitèrent les Lacédémoniens fut un obstacle à la vengeance qu'ils méditoient. Les Lacédémoniens instruits du manège des Alcmaeonides avec la Pythie , et des intrigues de celle-ci contre eux et contre les Pisis-tratides , en furent doublement affligés , et parce qu'ils avoient chassé d'Athènes leurs hôtes et leurs amis , et parce que les Athéniens ne leur en savoient aucun gré. Indépendamment de ces raisons , ils étoient encore animés par les Oracles , qui leur prédisoient qu'ils auroient beaucoup à souffrir de la part des Athéniens , Oracles (233)

qu'ils avoient auparavant ignorés, et que Cléomènes, qui les avoit portés à Sparte, leur fit alors connoître. Ce prince avoit enlevé ces Oracles de la citadelle. Ils avoient auparavant appartenu aux Pisistratides ; mais les ayant laissés dans le temple de (234) Minerve lorsqu'ils furent chassés, Cléomènes s'en étoit emparé.

XCI. Quand les Lacédémoniens s'en virent les maîtres, et qu'ils se furent apperçus que les foroes des Athéniens prenoient de nouveaux accroissemens, et qu'ils n'étoient nullement disposés à leur obéir, venant alors à réfléchir que si ce peuple étoit libre, il tiendrait avec eux la balance égale, et que s'il étoit retenu dans l'esclavage, il deviendrait foible et (a) souple, convaincus de la justesse de ces réflexions, ils firent venir Hippias, fils de Pisistrate, de Sigée sur l'Hellespont, où s'étoient réfugiés les Pisistratides. Hippias s'étant rendu à leur invitation, ainsi que les députés de leurs alliés, qu'ils avoient aussi mandés, les Spartiates leur parlèrent en ces termes : « Confédérés, » nous reconnoissons notre faute : entraînés par » des oracles (235) trompeurs, nous avons chassé » de leur patrie de vrais amis, qui s'étoient engagés à tenir Athènes sous nos loix ; nous avons » ensuite remis l'autorité entre les mains d'un » peuple ingrat, qui, se voyant libre par nous, » ose actuellement lever la tête, et a eu l'inso-

(a) Dans le grec *Prêt à obéir*.

» lence de nous chasser de chez lui, nous et notre
 » Roi. Enflé d'une (236) vaine gloire, ses forces
 » vont toujours en augmentant : les Béotiens et
 » les Chalcidiens leurs voisins, le savent et l'ont
 » appris à leurs dépens ; d'autres le sauront bien-
 » tôt, pour peu qu'ils choquent ce peuple orgueil-
 » leux. Mais puisque nous avons commis une
 » faute, (237) réparons-la, en tâchant de nous
 » venger avec votre secours. C'est dans ce dessein
 » que nous avons invité Hippias à venir à Sparte,
 » et que nous vous avons priés de vous y rendre,
 » afin que, réunissant nos forces et agissant de
 » concert, nous le remenions à Athènes, et que
 » nous lui rendions ce que nous lui avions ravi ».

XCII. Ce discours ne fut point approuvé du
 plus grand nombre des alliés. Ils gardoient tous
 le silence, lorsque Sosiclès de Corinthe parla en
 ces termes : « Lacédémoniens, nous devons certes
 » nous attendre maintenant à voir le ciel (238)
 » prendre la place de la terre, et la terre celle du
 » ciel ; les hommes vivre dans la mer, et les pois-
 » sons sur la terre, puisque vous cherchez à dé-
 » truire l'Isocratie (239) dans les villes, et que
 » vous vous disposez à établir en sa place la Ty-
 » rannie, gouvernement le plus injuste et le plus
 » sanguinaire qu'il y ait au monde. S'il vous pa-
 » roît avantageux de soumettre les Etats de la
 » Grèce à des Tyrans, commencez par en prendre
 » un pour vous-mêmes, et cherchez ensuite à en
 » donner aux autres. Vous n'avez jamais éprouvé
 » le

» le gouvernement tyrannique, et vous veillez
 » avec le plus grand soin pour qu'il ne s'intro-
 » duise point à Sparte. Cependant, par un abus
 » étrange, vous entreprenez de l'établir aujour-
 » d'hui chez vos alliés. Mais si vous en aviez fait
 » le même essai que nous, nous ne doutons
 » point que vous n'eussiez ouvert un meilleur
 » avis.

» La forme du gouvernement de Corinthe étoit
 » oligarchique, et l'autorité étoit concentrée dans
 » la maison des (240) Bacchiades, qui ne se ma-
 » rioient que dans leur famille. Amphion, l'un
 » d'entr'eux, eut une fille boiteuse nommée (241)
 » Labda. Aucun des Bacchiades n'ayant voulu
 » l'épouser, on la maria à Eétion, fils d'Echécras-
 » tès, du bourg de Pétra, mais Lapithe (242)
 » d'origine, et descendant de Cænée. Comme il
 » n'avoit point d'enfant de cette femme, ni d'au-
 » cune autre, il alla consulter le Dieu de Delphes
 » pour savoir s'il en auroit. A peine fut-il entré
 » dans le temple, que la Pythie lui adressa ces (243)
 » paroles :

» Eétion, tu n'es honoré de personne, quoique
 » tu mérites beaucoup de l'être. Labda porte dans
 » son sein une grosse pierre qui écrasera (244)
 » des Despotes, et gouvernera Corinthe.

» Cette réponse du Dieu fut par hasard rappor-
 » tée aux Bacchiades. Ils avoient reçu auparavant
 » au sujet de Corinthe un Oracle qui leur avoit
 » paru obscur, et qui signifioit la même chose que

» celui que le Dieu venoit de rendre à Eétion. Il
 » étoit conçu en ces termes :

» Une aigle (245) enfantera parmi les (246)
 » rochers un lion fort et cruel qui (247) fera pé-
 » rir beaucoup de monde. Réfléchissez là-dessus,
 » vous qui habitez la sourcilleuse Corinthe, et les
 » bords de la belle fontaine de Pirène.

» Les Bacchiades ne pouvoient former aucune
 » conjecture sur cet Oracle, qui leur avoit été
 » rendu antérieurement ; mais lorsqu'ils eurent
 » connoissance de celui d'Eétion, ils comprirent
 » aussi-tôt le premier, parce qu'il s'accordoit
 » parfaitement bien avec celui qui avoit été rendu
 » à Eétion. S'étant donc aussi assurés du sens de
 » cet Oracle, ils le tinrent secret, dans l'intention
 » de faire périr l'enfant qui naîtroit à Eétion. Sa
 » femme ne fut pas plutôt accouchée, qu'ils en-
 » voyèrent dix d'entr'eux au bourg où il demeu-
 » roit pour tuer cet enfant. Lorsqu'ils y furent
 » arrivés, et qu'ils furent entrés dans la cour
 » d'Eétion, ils demandèrent l'enfant. Labda, qui
 » ignoroit le motif de leur arrivée, et qui pensoit
 » qu'ils le demandoient par amitié pour son père,
 » le remit entre les mains de l'un d'entr'eux. Ils
 » avoient résolu en chemin que le premier qui le
 » tiendrait entre ses bras l'écraserait contre terre.
 » Cet enfant n'eut pas plutôt passé des mains de
 » sa mère dans celles de celui-ci, que par un bon-
 » heur extraordinaire il lui sourit. Cet homme en
 » fut touché, et la compassion l'empêchant de le

» tuer, il le remit à un autre, celui-ci à un troi-
 » sième, enfin ils se le passèrent tous ainsi de
 » main en main, sans qu'aucun d'eux voulût le
 » faire périr. Ils sortirent de la maison après
 » l'avoir rendu à sa mère, et se tenant près de la
 » porte, ils se firent réciproquement de vifs re-
 » proches, et sur-tout à celui qui avoit pris le
 » premier l'enfant, parce qu'il n'avoit pas exé-
 » cuté ce dont ils étoient convenus. Ces alterca-
 » tions ayant duré quelque temps, ils prirent en-
 » fin la résolution de rentrer, et de participer
 » tous à sa mort. Mais il falloit que la race d'Eé-
 » tion fût le germe d'où devoient sortir les mal-
 » heurs de Corinthe. Labda, qui étoit près de la
 » porte, avoit tout entendu, et craignant qu'ils
 » ne changeassent (248) de résolution, et qu'ils
 » ne reprissent son fils pour le tuer, elle alla le
 » cacher dans une corbeille à (249) bled, qui lui
 » parut le lieu le plus sûr, et dont on se douteroit
 » le moins ; car elle étoit persuadée que s'ils ren-
 » troient pour chercher son fils, ils feroient par
 » toute la maison les perquisitions les plus exac-
 » tes. Cela ne manqua point aussi d'arriver. Ils
 » rentrèrent dans la maison, et ayant inutilement
 » cherché par-tout, ils prirent le parti de s'en
 » aller, et de dire à ceux qui les avoient envoyés
 » qu'ils s'étoient acquittés de leur commission. Ce
 » fut en effet le langage qu'ils tinrent à leur re-
 » tour. Lorsque cet enfant fut devenu grand, on
 » lui donna le nom de Cypsélus, pour rappeler

» le souvenir du danger qu'il avoit évité par le
 » moyen d'une corbeille (a) à bled. Etant en-
 » suite parvenu à l'âge viril, il alla consulter le
 » Dieu de Delphes, qui lui fit une (250) réponse
 » ambiguë. Plein de confiance en cet Oracle, il
 » attaqua Corinthe et s'en empara. Cet Oracle
 » étoit conçu en ces termes :

» Heureux cet homme qui entre dans mon
 » temple, Cypsélus, fils d'Eétion, Roi de l'illus-
 » tre (251) ville de Corinthe, lui, ses enfans, et
 » encore (252) les enfans de ses enfans.

» Voici comment Cypsélus se conduisit lors-
 » qu'il fut devenu Tyran. Il exila un grand (253)
 » nombre de Corinthiens, en dépouilla beaucoup
 » de leurs biens, et en fit mourir encore davan-
 » tage. Enfin étant parvenu (254) au port après
 » un (255) règne heureux de trente ans, son fils
 » Périandre lui succéda. Celui-ci montra dans les
 » commencemens beaucoup plus de douceur que
 » son père ; mais les liaisons qu'il entretenoit par
 » ses Ambassadeurs avec Thrasybule, Tyran de
 » Milet, le rendirent encore plus (256) cruel que
 » Cypsélus. Il avoit fait demander à ce Prince
 » quelle (257) forme de gouvernement il pourroit
 » établir afin de régner honorablement et plus
 » sûrement. Thrasybule conduisit l'Envoyé de
 » Périandre hors de la ville, se promenant avec

(a) Une corbeille ou coffre où l'on serre le bled, s'appelle
 en grec, Κυψίλη.

» lui dans les bleds , et faisant à cet Envoyé des
 » questions sur son départ de Corinthe , et reve-
 » nant souvent sur cet objet , il coupoit (258) tous
 » les épis plus élevés que les autres , et les jetoit
 » par terre , de sorte qu'il détruisit ce qu'il y avoit
 » de plus beau et de plus grand parmi ces bleds.
 » Quand il eut parcouru ce champ , il renvoya le
 » Député de Périandre sans lui donner aucune
 » sorte de conseils. Ce Député ne fut pas plutôt
 » de retour à Corinthe , que Périandre s'empressa
 » de lui demander quels conseils lui donnoit
 » Thrasybule ; il lui répondit qu'il ne lui en avoit
 » donné aucun , mais qu'il étoit surpris qu'il l'eût
 » envoyé auprès d'un homme assez insensé pour
 » détruire son propre bien ; et en même temps il
 » lui raconta ce qu'il lui avoit vu faire.

» Périandre comprenant le sens de cette action ,
 » et persuadé que Thrasybule lui conseilloit de
 » faire mourir les Citoyens les plus élevés , se
 » porta dès ce moment à toutes sortes de (259)
 » méchancetés envers ses Concitoyens. Il exila et
 » fit mourir ceux qu'avoit épargné Cypsélus , et
 » acheva (260) ce que celui-ci avoit commencé.
 » Il fit aussi en un même jour dépouiller de leurs
 » habits toutes les femmes de Corinthe à l'occa-
 » sion de (a) Mélisse sa femme. Il avoit envoyé
 » consulter l'Oracle des morts sur les bords de
 » l'Achéron , dans le pays des Thesprotiens , au

(a) Voyez sur Mélisse , liv. III, §. L et note 102. 11

» sujet d'un dépôt qu'avoit laissé un étranger.
 » Mélisse étant apparue, répondit qu'elle ne di-
 » roit, ni n'indiqueroit où étoit ce dépôt, parce
 » qu'étant nue, elle avoit froid ; les habits qu'on
 » avoit enterrés avec elle ne lui servant de rien,
 » puisqu'on ne les avoit (261) pas brûlés ; et pour
 » prouver la vérité de ce qu'elle avançoit, elle
 » ajouta que Périandre avoit déposé dans (a) le
 » sein de la mort le germe de la vie. Cette preuve
 » parut d'autant plus certaine à Périandre, qu'il
 » avoit joui de sa femme après sa mort. Ses En-
 » voyés ne lui eurent pas plutôt fait part à leur
 » retour de la réponse de Mélisse, qu'il fit publier
 » par un héraut que toutes les femmes de Co-
 » rinthe eussent à s'assembler dans le temple de
 » Junon. Elles s'y rendirent comme à une fête,
 » avec leurs plus riches parures ; mais sans au-
 » cune (b) distinction de rang et de naissance, il
 » les fit toutes dépouiller par ses gardes, qu'il
 » avoit apostés dans ce dessein. On porta ensuite
 » par son ordre tous ces habits dans une fosse où
 » on les brûla, après qu'il eut adressé ses prières
 » à Mélisse. Cela fait, l'ombre de Mélisse indiqua
 » à celui qu'il avoit envoyé pour la seconde fois,
 » le lieu où elle avoit mis le dépôt.

» Telle est, Lacédémoniens, la Tyrannie, tels

(a) Dans le grec : *Qu'il avoit mis le pain dans le four froid.*

(b) Dans le grec : *Les femmes libres comme les suivantes.*

» sont ses effets. Aussi fûmes-nous alors fort éton-
 » nés, nous autres Corinthiens, quand nous vous
 » vîmes mander Hippias ; mais le langage que
 » vous tenez maintenant nous surprend encore
 » davantage. Nous vous conjurons au nom des
 » Dieux de la Grece, de ne point établir dans les
 » villes la Tyrannie. Mais si, persistant dans votre
 » premier dessein, vous entreprenez, contre toute
 » justice, de rétablir Hippias dans Athènes, sa-
 » chez que vous n'aurez pas du moins les Corin-
 » thiens (262) pour approbateurs ».

XCIH. Sosiclès, député de Corinthe, ayant cessé de parler, Hippias lui répondit, après avoir invoqué les (263) mêmes Dieux, que les Corinthiens auroient un jour plus sujet que tout autre peuple de regretter les Pisistratides, lorsque seroit arrivé le temps fixé par les destins où ils seroient vexés par les Athéniens. Hippias leur parloit ainsi, parce que nul homme n'avoit une connoissance plus parfaite des (a) Oracles. Le reste des Alliés avoit jusque-là gardé le silence ; mais ayant oui le discours de Sosiclès, ils s'écrièrent (264) tous avec liberté et d'une voix unanime, qu'ils étoient de son avis ; et s'adressant aux Lacédémoniens, ils les conjurèrent de ne rien entreprendre contre une ville grecque, et de n'introduire aucune nouveauté dans son gouverne-

(a) Ils avoient appartenu aux Pisistratides. Voyez ci-dessus, §. xc.

ment. Ainsi échoua le projet des Lacédémoniens.

XCIV. Hippias étant parti de Lacédémone , Amyntas , Roi de Macédoine , lui donna la ville d'Anthémonte , et les Thessaliens celle d'Iolcos ; mais il n'accepta ni l'une ni l'autre de ces offres , et retourna à Sigée. Pisistrate ayant conquis cette place sur les Mytiléniens , y avoit établi pour Tyran un fils naturel , nommé Hégésistrate , qu'il avoit eu d'une femme d'Argos. Mais ce jeune homme ne jouit pas tranquillement du bien qu'il tenoit de lui. Les Mytiléniens et les Athéniens étoient depuis long-temps en guerre , et les villes d'Achilléium et de Sigée leur servoient de place d'armes , d'où ils faisoient de fréquentes (265) courses sur le territoire des uns et des autres. Les premiers redemandoient ce pays ; les autres ne convenoient pas qu'il leur appartînt , et de plus , ils prouvoient qu'eux-mêmes , et tous les autres Grecs qui avoient aidé Ménélas à venger le rapt d'Hélène , avoient autant de droit au territoire de Troie que les Eoliens.

XCV. Il arriva dans cette guerre , et dans les combats que se livrèrent ces deux peuples , beaucoup d'aventures de toute espèce , et une entre autres qui regarde le Poète (266) Alcée. Dans une action où les Athéniens eurent l'avantage , il s'enfuit , et laissa en leur pouvoir son bouclier , qu'ils (267) appendirent à Sigée dans le temple de Minerve. Il composa sur ce sujet une ode (268) qu'il envoya (269) à Mytilène , et dans laquelle

il racontoit à Ménalippe, son ami, le malheur qui lui étoit arrivé. Périandre, fils de Cypsélus, rétablit la paix entre les Mytiléniens et les Athéniens, qui l'avoient pris pour arbitre. Il décida qu'ils (a) conserveroient le pays dont chacun étoit en possession. Sigée resta en conséquence aux Athéniens.

XCVI. Hippias s'étant rendu de Lacédémone en Asie, il n'y eut rien qu'il ne remuât pour rendre les Athéniens odieux à Artaphernes, et fit tout pour mettre Athènes en sa puissance, et pour la soumettre à Darius. Ses menées étant venues à la connoissance des Athéniens, ils envoyèrent des députés à Sardes pour dissuader les Perses d'ajouter foi aux discours de leurs bannis. Mais Artaphernes leur ordonna de rappeler Hippias, s'ils desiroient de se conserver. Ils étoient si éloignés d'accepter cette condition, qu'ils furent d'avis de se déclarer ouvertement contre les Perses.

XCVII. Tandis qu'ils étoient dans cette résolution, et qu'on les calomnioit chez les Perses, Aristagoras de Milet, que Cléomènes, Roi de Lacédémone, avoit chassé de Sparte, arriva à Athènes, la plus puissante ville qu'il y eût en Grèce. S'étant présenté à l'assemblée du peuple, il y parla, comme il l'avoit fait à Sparte, des richesses de l'Asie et de la facilité qu'il y auroit à vaincre les Perses, qui n'avoient point de troupes (270)

(a) Dans le grec : *Qu'ils cultiveroient.*

pesamment armées. A ces raisons il ajouta que les Milésiens étant une colonie des Athéniens, il étoit (271) naturel que ceux-ci, qui étoient très-puissans, les remissent en liberté : et comme il avoit un besoin très-pressant de leur secours, il n'y eut point de promesses qu'il ne leur fit, jusqu'à ce qu'il les eût enfin persuadés. Il paroît en effet plus aisé d'en imposer à beaucoup d'hommes qu'à un seul, puisqu'Aristagoras, qui ne put (272) surprendre Cléomènes seul, réussit (273) à tromper trente mille (274) Athéniens. Le peuple persuadé, résolut d'envoyer vingt vaisseaux au secours des Ioniens, et nomma pour les commander Mélanthius, qui étoit universellement estimé parmi ses concitoyens. Cette flotte fut (275) une source de maux tant pour les Grecs que pour les Barbares.

XCVIII. Aristagoras s'embarqua et prit les devans. Lorsqu'il fut arrivé à Milet, il imagina un projet dont il ne devoit résulter aucun avantage pour les Ioniens ; aussi avoit-il moins en vue de les obliger que de chagriner Darius. Il envoya en Phrygie (a) vers les Pæoniens, qui avoient été transplantés des bords du Strymon, où Mégabyze les avoit fait prisonniers, et qui en habitoient un canton et un bourg qu'on leur avoit donné pour y vivre en leur particulier. Son député leur dit à son arrivée : « Pæoniens, Aristagoras, Tyran

(a) Voyez ci-dessus, §. XIII et suivans.

» de Milet , m'a chargé de vous donner un conseil qui vous sera salutaire, si vous voulez le suivre. L'Ionie entière a pris les armes contre le Roi ; c'est pour vous une occasion favorable de retourner dans votre patrie sans aucun danger. Rendez-vous seulement sur les bords de la mer ; quant au reste du voyage, nous y pourrions ».

Les Pæoniens embrassèrent ce parti avec bien de la joie. Prenant aussi-tôt avec eux leurs femmes et leurs enfans , ils s'enfuirent vers la mer , excepté un petit nombre que la crainte du danger retint dans leur habitation. A peine furent-ils arrivés sur ses bords, qu'ils passèrent en Chios. Ils y étoient déjà, lorsqu'il survint de la cavalerie Perse qui les poursuivoit vivement. Ces troupes n'ayant pu les joindre, leur firent dire à Chios qu'ils eussent à revenir. Les Pæoniens ne les écoutèrent pas. Les habitans de Chios les transportèrent de leur île en celle de Lesbos, et les Lesbiens à Dorisque , d'où ils se rendirent par terre en Pæonie.

XCIX. Les Athéniens arrivèrent avec vingt vaisseaux et cinq trirèmes des Erétréens qui les accompagnèrent, moins par égard pour eux, que pour reconnoître les bienfaits des Milésiens. Ceux-ci en effet les avoient aidés dans la guerre qu'ils avoient eue à soutenir contre les (276) Chalcidiens , lorsque les Samiens secoururent ces derniers contre les Erétréens et les Milésiens. Quand

ils furent arrivés , et qu'ils eurent été joints par le reste des alliés , Aristagoras fit une expédition contre (277) Sardes , où il ne se trouva point en personne. Il resta à Milet , et nomma pour commander les Milésiens Charopinus son frère, et mit Hermophante à la tête des alliés.

C. Les Ioniens étant abordés à Ephèse , laissèrent leurs vaisseaux à Coresse , dans le territoire de cette ville , et ayant pris avec eux des Ephésiens pour leur servir de guides , ils s'avancèrent (278) dans les terres avec des forces considérables. Ils suivirent les bords du Caystre , passèrent le mont Tmolus , et arrivèrent à Sardes. Comme ils ne trouvèrent point de résistance , ils prirent cette place , excepté la citadelle , qu'Artaphernes défendoit avec une garnison nombreuse.

CI. Un accident garantit cette ville du pillage. La plupart des maisons étoient de cannes et de roseaux , et toutes celles qui étoient en briques étoient couvertes de roseaux. Un soldat ayant mis le feu à une de ces maisons , l'incendie se communiqua aussi-tôt de proche en proche , et la ville fut réduite en cendres. Pendant qu'elle étoit en proie aux flammes , les Lydiens et tout ce qu'il y avoit de Perses à Sardes , se voyant pris de tous côtés , et ne trouvant (279) point d'issue pour s'échapper , parce que le feu avoit déjà gagné les extrémités de la ville , se rendirent en foule sur la place , et sur les bords du Pactole qui la traverse par le milieu. Ce fleuve roule dans ses eaux des

paillettes (280) d'or, qu'il a détachées du Tmolus, et au sortir de Sardes, il se jette dans l'Hermus, et l'Hermus dans la mer. Les Perses et les Lydiens, entassés dans la place et sur les bords de cette rivière, furent forcés de se défendre. Les Ioniens voyant les uns se mettre en défense et les autres marcher à eux en grand nombre, furent effrayés, et se retirèrent vers le mont Tmolus, d'où ils partirent la nuit pour se rendre à leurs vaisseaux.

CII. Le temple de Cybèle, Déesse du pays, fut consumé avec la ville, et cet incendie servit (281) dans la suite de prétexte aux Perses pour mettre le feu aux temples de la Grèce. Sur la nouvelle de cette invasion, les Perses qui habitoient en-deçà de l'Halys s'assemblèrent, et accoururent au secours des Lydiens. Ils ne trouvèrent plus les Ioniens à Sardes; mais les ayant suivis sur leurs traces, ils les atteignirent à Ephèse. Les Ioniens se rangèrent en bataille vis-à-vis d'eux, livrèrent combat, et furent battus. Il y en eut beaucoup de tués, et parmi les personnes de distinction, on compte Eualcis (282), Commandant des Erétréens, qui avoit été plusieurs fois victorieux aux jeux dont le prix est une couronne, et dont les louanges avoient été chantées par Simonides (283) de Céos. Ceux qui se sauvèrent de cette bataille se dispersèrent dans les villes.

CIII. Les Athéniens abandonnèrent après cela totalement les Ioniens, et ne voulurent plus leur

donner de secours, malgré les prières que leur fit Aristagoras par ses députés. Quoique privés de l'alliance des Athéniens, les Ioniens ne s'en disposèrent pas moins à continuer la guerre contre Darius ; la conduite qu'ils avoient tenue avec ce Prince ne leur laissant point d'autre ressource. Ils firent voile dans l'Hellespont, et s'emparèrent de Byzance et de toutes les autres villes voisines. Au sortir de cette mer, ils allèrent en Carie, dont la plus grande partie se confédéra avec eux , et la ville de Caune, qui avoit refusé auparavant leur alliance, y entra aussi-tôt après l'incendie de Sardes.

CIV. Les Cypriens se liguèrent tous de leur propre mouvement avec eux , excepté les habitants d'Amathonte. Ils s'étoient révoltés contre les Mèdes (a) à l'occasion que je vais dire. (284) Gorgus, Roi de Salamine, fils de Chersis, petit-fils de Siromus, et arrière-petit-fils d'Evelthon (b), avoit un frère cadet nommé Onésilus. Cet Onésilus l'avoit souvent exhorté auparavant à se soulever contre le Roi. Lorsqu'il eut appris la révolte des Ioniens, il l'en pressa encore davantage : mais n'ayant pu l'y engager, il épia le moment qu'il étoit sorti de Salamine, et aussi-tôt il lui en ferma les portes à l'aide des gens de son parti. Gorgus, dépouillé de ses Etats, se retira chez les

(a) Les Perses.

(b) Il est parlé d'Evelthon, liv. iv, §. clxii.

Mèdes. Onésilus se voyant maître de Salamine, tous les Cypriens prirent à sa prière part à la révolte, excepté ceux d'Amathonte, qui ne voulurent point l'écouter; il les assiégea.

CV. Il étoit devant cette place, lorsqu'on annonça à Darius que Sardes avoit été prise et brûlée par les Athéniens et les Ioniens; qu'Aristagoras de Milet avoit ourdi cette trame, et qu'il étoit le chef de la ligue formée contre lui. On raconte que lorsqu'il apprit cette nouvelle, il ne tint aucun compte des Ioniens, sachant bien que leur révolte ne resteroit pas (285) impunie; mais qu'il s'informa quel peuple c'étoit que les Athéniens, et que sur ce qu'on le lui eut appris, il demanda son arc; et qu'y ayant mis une flèche, il la tira (286) vers le ciel et en frappa l'air en s'écriant: « O » Jupiter, puissai-je me venger des Athéniens! Il ordonna ensuite à un de ses officiers de lui répéter à trois reprises, toutes les fois qu'on lui serviroit à dîner: Seigneur (a), souvenez-vous des Athéniens.

CVI. Cet ordre donné, il manda Histiée de Milet, qu'il retenoit à sa Cour déjà depuis longtemps. « Histiée, lui dit-il, j'apprends que le Gouverneur à qui vous avez confié Milet, a excité » des troubles contre moi, qu'il a fait venir des » peuples de l'autre continent, et que les ayant » joints aux Ioniens, que je saurai punir, il les a

(a) Dans le grec : Δίεσπαρα, maître.

» engagés à le suivre , et m'a enlevé la ville de
 » Sardes. Cette entreprise vous paroît-elle hon-
 » nête ? Auroit-elle pu s'exécuter sans votre par-
 » ticipation ? Prenez garde de vous rendre cou-
 » pable une autre fois. Que me dites-vous , Sei-
 » gneur , répondit Histiée ? Me croyez-vous ca-
 » pable de donner un conseil qui puisse vous cau-
 » ser le plus léger chagrin ? Que prétendrois-je
 » en agissant de la sorte ? De quoi manquai-je
 » près de vous ? Ne me faites-vous point part de
 » tous vos biens ? Ne daignez-vous pas m'admet-
 » tre à tous vos conseils ? Si mon Lieutenant a
 » formé l'entreprise dont vous me parlez , c'est ,
 » Seigneur , de son propre mouvement ; mais je
 » ne puis absolument me persuader que lui et les
 » Milésiens aient excité des troubles contre vous.
 » Si cependant ils l'ont fait , si ce qu'on vous en
 » a dit est vrai , considérez , Seigneur , si vous n'y
 » avez pas donné lieu , en (a) m'arrachant des
 » bords de la mer. Les Ioniens desiroient sans
 » doute depuis long-temps de se soustraire à vo-
 » tre obéissance ; mon éloignement a favorisé
 » leurs vues. Si j'eusse été sur les lieux , aucune
 » ville n'eût osé remuer. Renvoyez-moi donc au
 » plutôt en Ionie , afin que j'y (287) rétablisse vo-
 » tre autorité dans son premier état , et que je

(a) Il me semble que l'expression qu'Hérodote met dans la bouche d'Histiée , pouvoit faire soupçonner à Darius qu'il étoit à la Cour malgré lui , et par conséquent confirmer ce Prince dans ses soupçons.

» remette

» remette en vos mains Aristagoras , l'auteur de
 » cette trame. Ces deux points exécutés, selon vos
 » intentions , je jure par les Dieux, protecteurs
 » des Rois, que je ne quitterai point l'habit que
 » j'aurai à mon arrivée en Ionie, que je ne vous
 » aie rendu tributaire la grande île (288) de Sar-
 » daigne ».

CVII. Darius se laissa persuader par ce discours, qui ne tendoit qu'à le tromper. Il renvoya Histiée, et lui ordonna, en partant, de revenir à Suses, aussi-tôt qu'il auroit rempli ses engagements.

CVIII. Pendant qu'on portoit au Roi la nouvelle de la prise de Sardes, que ce Prince, après avoir tiré une flèche contre le ciel, délibéroit sur ce sujet avec Histiée, et qu'Histiée, congédié par lui, se rendoit sur les bords de la mer, on apprit à Onésilus de Salamine, qui étoit occupé au siège d'Amathonte, qu'on attendoit incessamment en Cypre Artybius, Persede naissance, avec une armée considérable de troupes de sa nation. Sur cette nouvelle, Onésilus dépêcha des Hérauts aux Ioniens, pour les inviter à le secourir. Ceux-ci, sans perdre le temps en longues délibérations, vinrent à son secours avec une flotte nombreuse. Les Ioniens étoient déjà en Cypre, lorsque les Perses ayant passé de la Cilicie en cette île, se rendirent par terre à Salamine ; les Phéniciens doublèrent de leur côté le promontoire qu'on appelle les Cléides (289) de Cypre.

CIX. Pendant que ces événemens se passoient,
Tome IV. F

les Tyrans de Cypre convoquèrent les Commandans des Ioniens , et leur parlèrent en ces termes :
 « Ioniens , nous vous donnons le choix , nous au-
 » tres Cypriens , d'attaquer les Perses , ou les Phé-
 » niciens. Si vous voulez essayer sur terre vos for-
 » ces contre les Perses , il est temps de quitter vos
 » vaisseaux et de vous ranger en bataille ; et nous ,
 » après être montés sur vos vaisseaux , nous com-
 » battons contre les Phéniciens ; si vous aimez
 » mieux attaquer les Phéniciens , faites-le. Mais ,
 » quel que soit votre choix , songez que de
 » vous (290) dépend la liberté de Cypre et de
 » l'Ionie.

» Princes de Cypre , répondirent les Ioniens , le
 » Conseil commun de l'Ionie nous a envoyés pour
 » garder la mer , et non pour remettre nos vais-
 » seaux aux Cypriens , et pour combattre nous-
 » mêmes à terre contre les Perses. Nous tâcherons
 » de faire notre devoir dans le poste (291) où l'on
 » nous a placés. Pour vous , rappelez-vous le dur
 » asservissement où vous ont tenus les Mèdes , et
 » combattez en gens de cœur ».

CX. Les ennemis étant arrivés après cela dans la plaine de Salamine , les Rois de Cypre choisirent les meilleurs soldats de Salamine et de Soles pour les opposer aux Perses , et rangèrent leurs autres troupes contre le reste de l'armée. Quant à Onésilus , il se plaça lui-même vis-à-vis d'Artybius , Général des Perses.

CXI. Artybius montoit un cheval instruit à se

dresser contre un homme armé. Onésilus, qui en fut averti, en parla à son écuyer, Carien (292) de nation, homme plein de courage et très-entendu dans l'art de la guerre. « J'apprends, lui dit-il, » que le cheval d'Artybius se dresse, et que des » pieds et des dents il tue celui contre lequel on le » pousse. Faites sur le champ vos réflexions là- » dessus, et dites-moi lequel vous aimez mieux » observer et frapper du maître ou du cheval. Seigne- » neur, répondit l'écuyer, je suis prêt à faire » l'un et l'autre, ou l'un des deux, et absolument » tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner. Je vous » dirai cependant ce qui me paroît convenable à » vos intérêts. Je pense qu'un Roi et un Général » doivent combattre contre un Roi et un Général. » Si vous tuez un Général, il en résultera pour » vous une grande gloire ; s'il vous tue, ce qu'aux » Dieux ne plaise, il est moins triste de mourir (a) » de la main d'un homme de marque. Quant à » nous autres serviteurs, il faut que nous combat- » tions contre d'autres serviteurs. A l'égard du » cheval d'Artybius, ne craignez point son ma- » nége ; je vous garantis qu'il ne se dressera plus » contre personne ».

CXII. Il dit, et bientôt après les deux armées de terre et de mer en vinrent aux mains. Les Io-

(a) Quisquis es, ô juvenis, solatia mortis habeto,
Dixit, ab Hæmonio quod sis jugulatus Achille.

OVID. *Metamorph.* XII, 86.

niens firent paroître beaucoup de valeur sur mer , et battirent en cette journée les Phéniciens : ceux d'entr'eux qui se distinguèrent le plus , furent les Samiens. Les armées de terre s'approchèrent , et fondirent l'une sur l'autre. Voici ce qui arriva aux deux Généraux. Tandis qu'Artybius poussoit son cheval contre Onésilus , celui-ci le frappe , comme il en étoit convenu avec son écuyer. Le cheval dresse en même temps ses pieds sur le bouclier d'Onésilus ; le Carien les lui coupe avec une faux ; le cheval s'abat , et le Général Perse tombe avec lui.

CXIII. Pendant qu'on étoit occupé à combattre , Stésénor , Tyran de Curium , qui commandoit un corps considérable de troupes , passa du côté de l'ennemi. On prétend que les Curiens sont une colonie d'Argiens. Les chariots (293) de guerre des Salaminiens suivirent aussi-tôt l'exemple des Curiens. Les Perses acquirent par ce moyen de la supériorité. Les Cypriens prirent la fuite ; il en périt beaucoup , et entr'autres Onésilus , fils de Chersis , celui-là même qui avoit excité les Cypriens à la révolte. Aristocypros , Roi des Soliens , perdit aussi la vie à cette journée. Il étoit fils de ce Philocypros (294) , que Solon (295) d'Athènes , étant venu en Cypre , célébra dans ses vers héroïques par-dessus tous les Tyrans.

CXIV. Les habitans d'Amathonte coupèrent la tête d'Onésilus , parce qu'il les avoit assiégés , la portèrent à Amathonte , et la mirent sur une des

portes de la ville. Quelque temps après, cette tête étant vide, un essaim d'abeilles la remplit de rayons de miel. Là-dessus ceux d'Amathonte consultèrent l'Oracle, qui leur répondit d'enterrer cette tête, d'offrir tous les ans des sacrifices à Onésilus comme à un héros, et que par ce moyen ils s'en trouveroient mieux. Ils obéirent, et de mon temps ils lui sacrifioient encore.

CXV. Les Ioniens, qui s'étoient battus sur mer près de Cypre, ayant appris que les affaires d'Onésilus étoient perdues sans ressource, et que les villes de Cypre étoient assiégées, excepté Salamine, que ses habitans avoient rendue à Gorgus leur ancien Roi, remirent sur-le-champ à la voile pour se rendre en Ionie. De toutes les villes de Cypre, Soles fut celle qui fit une plus longue résistance. Les Perses poussèrent des mines sous le mur tout autour de la place, et la prirent de cette manière le cinquième mois.

CXVI. Les Cypriens furent de nouveau réduits en esclavage, après avoir joui de la liberté pendant un an (a). Daurisès, gendre de Darius, Hymées, Otanes, et d'autres Généraux Perses, qui avoient aussi épousé des filles de ce Prince, poursuivirent les Ioniens qui avoient été de l'expédition de Sardes, et les battirent, après les avoir forcés à rentrer dans leurs vaisseaux. Ils se partagèrent ensuite les villes et les pillèrent.

(a) Il reprend ici la narration des affaires d'Ionie. Voyez le §. cii.

CXVII. Daurisès tourna ses armes contre les villes de l'Hellespont ; Dardanus , Abydos , Percote , Lampsaque et Pæsos ne résistèrent chacune qu'un jour. Mais tandis qu'il étoit en marche pour se rendre de Pæsos à Parium , il apprit que les Cariens s'étoient révoltés contre les Perses , de concert avec les Ioniens. Sur cette nouvelle , il quitta l'Hellespont , rebroussa chemin , et mena ses troupes en Carie.

CXVIII. Les Cariens en eurent connoissance avant son arrivée. Là-dessus ils s'assemblèrent au lieu nommé les Colonnes Blanches , sur les bords du Marsyas , qui se jette dans le Méandre , après avoir traversé le territoire d'Idrias. Les avis furent partagés. Le meilleur , du moins autant que j'en puis juger , fut celui de Pixodare , fils de Mausole , de la ville de Cindys , qui avoit épousé une fille de (a) Syennésis , Roi de Cilicie. Il conseilla aux Cariens de passer le Méandre , et de combattre ayant le fleuve à dos , afin que ne pouvant reculer , la nécessité de rester dans ce poste leur inspirât plus de courage qu'ils n'en avoient naturellement. Cet avis ne prévalut pas. Il fut au contraire résolu que les Perses auroient le Méandre derrière eux , sans doute afin que , s'ils venoient à être vaincus et à être mis en fuite , ils tombassent dans le fleuve , et ne pussent se sauver.

CXIX. Les Perses étant arrivés quelque temps

(a) Voyez liv. I , note 205.

après, et ayant traversé le Méandre, les Cariens leur livrèrent bataille sur les bords du Marsyas. Le combat fut rude et long ; mais enfin ils furent forcés de céder au nombre. Il périt dans cette action deux mille hommes du côté des Perses, et dix mille de celui des Cariens. Ceux d'entre ces derniers qui échappèrent à cette déroute se réfugièrent à Labranda, dans le temple de Jupiter (296) Stratius, et dans un grand bois de planes qui lui est consacré. Les Cariens sont les seuls (a) peuples, que je sache, qui offrent des sacrifices à Jupiter sous le nom de Stratius. Lorsqu'ils furent renfermés dans ce bois, ils délibérèrent sur le parti le plus salutaire, et s'il leur seroit plus avantageux de se rendre (297) aux Perses, ou d'abandonner totalement l'Asie.

CXX. Pendant qu'ils délibéroient là-dessus, les Milésiens vinrent à leur secours avec leurs alliés. Les Cariens abandonnèrent alors leurs premières résolutions, et se préparèrent à recommencer la guerre. Ils en vinrent aux mains avec les Perses, qui venoient les attaquer, et furent battus, après un combat plus long et plus opiniâtre que le précédent. En général (298) il périt beaucoup de monde à cette journée, sur-tout du côté des Milésiens.

CXXI. Quelque (299) temps après, les Cariens réparèrent cette défaite dans une autre action.

(a) Voyez la fin de la note 296.

Ayant appris que les Perses étoient en marche pour attaquer leurs villes, ils se mirent en embuscade sur le chemin de (300) Pédases. Les Perses s'y étant engagés pendant la nuit, y périrent avec leurs Généraux Daurisès, Amorgès et Sisimacès (a). Myrsus, fils de Gygès, y fut aussi tué.

CXXII. Héraclides (b), fils d'Ibanolis, de la ville de Mylasses, conduisoit cette embuscade. Tel fut le sort des Perses qui s'y étoient engagés. Hymées, qui étoit aussi (c) du nombre de ceux qui avoient poursuivi les Ioniens après leur expédition contre Sardes, tourna vers la Propontide, et prit Cios en Mysie. Ayant eu ensuite avis que Daurisès avoit quitté l'Hellespont pour marcher en Carie, il abandonna la Propontide, et mena son armée vers l'Hellespont. Il subjuga tous les Eoliens du territoire de Troie (d), et les Gergithes, reste des anciens Teucriens. Tandis qu'il étoit occupé de ces conquêtes, il fut attaqué

(a) Il y a quelques variétés sur ce nom ; mais trop peu importantes pour en faire mention.

(b) Je crois avoir déjà remarqué que la division par paragraphes, qu'on trouve dans les éditions, étoit mal faite. Cet endroit en est une preuve bien sensible. J'ai cru cependant devoir la conserver, afin que ceux qui voudront comparer ma traduction avec l'original, puissent le faire commodément.

(c) Voyez ci-dessus, §. cxvi.

(d) Dans le grec : *D'Ilion*.

d'une maladie, dont il mourut dans la Troade.

CXXIII. Artaphernes, Gouverneur de Sardes, reçut ordre d'aller avec Otanes, un des trois Généraux (a) de l'armée de Darius, en Ionie et dans l'Eolide, qui lui est contiguë. Ils prirent Clazomènes en Ionie, et Cyme dans l'Eolide.

CXXIV. Aristagoras de Milet, l'auteur du soulèvement de l'Ionie et des troubles qui l'agitoient, montra en cette occasion bien peu de (301) fermeté. Il fut tellement déconcerté de la prise de ces villes, qu'il résolut de prendre la fuite, et d'ailleurs il lui paroissoit impossible de l'emporter sur le Roi. Il convoqua en conséquence ses partisans, et délibéra avec eux s'il ne leur seroit pas très-avantageux d'avoir un asyle tout prêt, en cas qu'ils fussent chassés de Milet, soit qu'il fallût les mener en Colonie en Sardaigne, ou à Myrcine, dans le pays des Edoniens, ville que Darius avoit donnée à Histiée, et que celui-ci avoit (302) commencé à environner de murs.

CXXV. L'Historien Hécatee, fils d'Hégésandre, n'étoit point d'avis qu'il envoyât une Colonie dans l'un ou l'autre de ces deux pays, mais qu'il (303) bâtit un château dans l'île de Léros, si on le chassoit de Milet, et qu'il s'y tînt tranquille, et que de-là il pourroit retourner à Milet.

CXXVI. Aristagoras penchoit davantage pour

(a) Voyez §. cxvi, où il n'y a en effet que trois Généraux de nommés.

90 HISTOIRE D'HÉRODOTE,
aller à Myrcine. Il confia le gouvernement de Milet à Pythagore, homme de distinction, qui étoit de cette ville, et prenant avec lui tous ceux qui voulurent l'accompagner, il fit voile en Thrace, et s'empara du pays qu'il avoit en vue à son départ. Il en partit ensuite pour aller faire le siège (304) d'une place, où il périt avec son armée par les mains des Thraces qui la défendoient, et qui avoient voulu en sortir par capitulation.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

HISTOIRE D'HÉRODOTE D'HALICARNASSE.

LIVRE SIXIÈME.

ERATO.

I. **A**INSI périt Aristagoras, l'auteur de la révolte de l'Ionie. Quant à Histiée, Tyran de Milet, Darius ne l'eut pas plutôt renvoyé, qu'il partit de Suses, et se rendit à Sardes. A son arrivée en cette ville, Artaphernes, qui en étoit gouverneur, lui demanda quelles raisons pouvoient, à son avis, avoir engagé les Ioniens à se révolter. Histiée lui répondit, comme s'il n'eût pas été instruit del'état actuel des affaires, qu'il étoit étonné de ce qui s'étoit passé, et qu'il en ignoroit le sujet. Mais Artaphernes s'aperçut qu'il usoit d'artifice et de dissimulation. « Histiée, lui dit-il, en homme qui » avoit connoissance de la vraie cause de la ré- » volte, vous (1) avez ourdi cette trame, Aristagoras l'a exécutée »,

II. Histée, alarmé de ce discours, qui prouvoit qu'Artaphernes étoit instruit de ses menées, s'enfuit vers la mer à l'entrée de la nuit, et trompa Darius. Quoiqu'il eût promis à ce Prince de lui soumettre la grande île de Sardaigne, il prit le commandement des Ioniens dans la guerre qu'ils soutenoient contre lui, et passa dans l'île de Chios, où il fut arrêté, sur ce qu'on l'accusa d'y être venu de la part de ce Prince pour y exciter des troubles. Mais on lui rendit la liberté, quand on eut appris la vérité, et qu'il étoit ennemi du Roi.

III. Les Ioniens lui demandèrent ensuite pourquoi il avoit ordonné avec tant d'empressement à Aristagoras de faire révolter l'Ionie, et leur avoit causé par-là tant de maux. Mais au lieu de leur en dire la vraie raison, il leur répondit qu'il avoit envoyé ces ordres, parce que Darius avoit résolu (2) de transporter les Phéniciens en Ionie, et les Ioniens en Phénicie, quoique ce Prince n'eût jamais eu un pareil dessein ; mais il cherchoit à effrayer les Ioniens.

IV. Il écrivit après cela à des Perses établis à Sardes, avec qui il s'étoit entretenu de révolte, et confia ses lettres à Hermippus d'Atarnée ; mais celui-ci, au lieu de les porter à leur adresse, les remit à Artaphernes. Ce Seigneur, sachant par cette voie tout ce qui se tramait, ordonna à Hermippus de rendre ces lettres à ceux à qui elles étoient adressées, et de lui remettre à lui-même leurs réponses. Cette conspiration découverte, il fit

mourir beaucoup de Perses qui y avoient trempé.

V. Il y eut à cette occasion des troubles à Sardes. Histiée étant déchu de ses espérances, les habitans de Chios le menèrent à Milet, comme il les en avoit priés. Les Milésiens, charmés d'être délivrés d'Aristagoras, étoient d'autant moins portés à recevoir dans leur pays un autre Tyran, qu'ils avoient déjà goûté les douceurs de la liberté. Il tenta la nuit de rentrer de force dans la ville; mais il fut blessé à la cuisse par un citoyen de Milet. Repoussé de sa patrie, il revint en Chios, et comme il ne put engager les habitans de cette île à lui donner des vaisseaux, il passa de-là à Mytilène, et en obtint des Lesbiens. Ceux-ci équipèrent huit trirèmes, avec lesquelles il fit voile vers Byzance, où ayant établi sa croisière, il intercepta tous les vaisseaux venant du Pont-Euxin, excepté ceux qui l'assuroient de leur disposition à lui obéir.

VI. Tandis qu'Histiée et les Mytiléniens s'occupoient ainsi, on attendoit à Milet même une flotte considérable, avec une nombreuse armée de terre. Les Généraux des Perses ayant rassemblé leurs forces éparses, et les ayant réunies en un seul corps, allèrent droit à la capitale, sans s'occuper des petites villes, dont ils faisoient moins de cas. Parmi les troupes navales, les Phéniciens témoignaient le plus d'ardeur : les Cypriens nouvellement subjugués les accompagnoient avec les Ciliciens et les Egyptiens.

VII. Sur la nouvelle que ces troupes venoient attaquer Milet et le reste de l'Ionie, les Ioniens envoyèrent des députés au (3) Panionium. L'affaire mise en délibération après leur arrivée, il fut décidé qu'on n'opposeroit point d'armée de terre aux Perses, que les Milésiens défendroient eux-mêmes leur ville, que l'on compléteroit les équipages de tous les vaisseaux, sans en excepter un seul, et que lorsqu'ils seroient complets, la flotte s'assembleroit au plutôt à Lada pour y combattre en faveur de Milet. Lada est une petite île située devant la ville de Milet.

VIII. Cette résolution prise, lorsque les équipages des vaisseaux furent complets, les Ioniens vinrent au rendez-vous avec tous les Eoliens de l'île de Lesbos (4). Voici quel étoit leur ordre de bataille. Les Milésiens occupoient l'aile à l'est avec quatre-vingts vaisseaux. Immédiatement après eux étoient les Priéniens avec douze vaisseaux. Venoient ensuite ceux de Myonte avec trois vaisseaux, et après eux les Téliens avec dix-sept. Ceux-ci étoient suivis par cent voiles de Chios. Près (5) d'eux étoient les Erythréens et les Phocéens; ceux-ci avec trois vaisseaux, ceux-là avec huit. Les Lesbiens, placés immédiatement après eux, avoient soixante-dix voiles. Enfin les Samiens occupoient l'autre aile à l'ouest avec soixante vaisseaux. Cela faisoit en tout trois cent cinquante-trois trirèmes du côté des Ioniens.

IX. La flotte des Barbares étoit de six cents

voiles. Lorsqu'elle fut aussi arrivée sur la côte de Milet, et que toute l'armée de terre se trouva sur le territoire de cette place, les Généraux Perses ayant eu avis du grand nombre de vaisseaux Ioniens, craignirent dès ce moment de n'être point assez forts pour les vaincre, et que, faute d'avoir la supériorité sur mer, ils ne pussent prendre Milet, et qu'ils ne s'attirassent quelque punition de la part de Darius. Après en avoir conféré ensemble, ils convoquèrent les Tyrans Ioniens, qu'Aristagoras de Milet avoit privés de leurs Etats, et qui, s'étant réfugiés chez les Mèdes, se trouvoient alors à l'armée destinée contre Milet. Quand ils les eurent assemblés, ils leur adressèrent ce discours : « Ioniens, voici le moment de montrer » votre zèle pour le service du Roi ; que chacun » de vous essaye de détacher ses concitoyens du » reste des alliés. Promettez-leur qu'ils ne seront » point punis (6) de leur révolte, qu'on ne mettra » point le feu à leurs édifices, tant sacrés que (7) » profanes ; enfin qu'ils seront traités avec la (a) » même douceur qu'ils l'ont été jusqu'ici. Mais » s'ils rejettent vos propositions, s'ils veulent en » venir absolument à un combat, menacez-les (8) » de tous les malheurs qui ne manqueront pas de » fondre sur eux, en cas qu'ils soient vaincus ; » assurez-les qu'ils seront réduits en esclavage, » que leurs enfans mâles seront faits eunuques,

(a) Dans le grec : *Qu'ils n'aient rien de plus violent.*

» que leurs filles seront transportées à Bactres ,
 » et qu'on donnera leur pays à d'autres peuples ».

X. Ainsi parlèrent les Perses. Dès que la nuit fut venue, les Tyrans d'Ionie envoyèrent, chacun vers ses propres concitoyens, pour leur faire part des résolutions du conseil. Mais ceux à qui ils s'adressèrent, s'imaginant que les Perses ne faisoient ces propositions qu'à eux seuls, les rejetèrent avec mépris, et ne voulurent point trahir la cause commune. Ces choses se passèrent aussitôt après l'arrivée des Perses à Milet.

XI. Les Ioniens tinrent ensuite conseil à l'île de Lada, où ils s'étoient assemblés. On y ouvrit plusieurs avis, et Denys, entr'autres, Commandant des Phocéens, y proposa le sien en ces termes : « Nos (a) affaires (g), Ioniens, sont dans un » état de crise. Il n'y a point de milieu pour nous » entre la liberté et l'esclavage, et même l'esclavage le plus dur, celui où gémissent les esclaves » fugitifs. Maintenant donc, si vous voulez supporter les travaux et la fatigue, les commences » mens vous paroîtront pénibles ; mais lorsque » vous aurez vaincu vos ennemis, vous pourrez » jouir tranquillement de la liberté. Si, au contraire, vous vous abandonnez à la mollesse, et » si vous n'observez aucun ordre, je n'espère » point que vous puissiez vous soustraire à la pu-

(a) Dans le grec ; *Nos affaires sont sur le tranchant du rasoir.*

» nition de votre révolte. Suivez mes conseils,
 » remettez-vous entre mes mains, et je vous ré-
 » ponds que, si les Dieux tiennent la balance
 » égale, les Perses n'en viendront point aux mains
 » avec nous, ou que s'ils nous attaquent, ils se-
 » ront battus ».

XII. Ce discours fit une telle impression sur les Ioniens, qu'ils déférèrent à Denys le commandement de la flotte. Celui-ci faisoit avancer tous les jours les vaisseaux (10), présentant un front étroit sur beaucoup de profondeur, et les faisoit passer (11) entre les rangs, et se retirer ensuite promptement pour revenir après, afin d'exercer les rameurs, et de tenir en haleine les soldats. Le reste du jour il tenoit les vaisseaux à l'ancre (12), sans donner aux Ioniens, dans (13) toute la journée, un seul moment de relâche. Les Ioniens obéirent exactement pendant sept jours; mais le huitième (a), accablés par la fatigue et l'ardeur du soleil, comme des gens qui n'étoient pas accoutumés à tant de travaux : « Quel Dieu, se di-
 » soient-ils l'un à l'autre, avons-nous donc offensé,
 » pour essuyer tant de fatigues? Avons-nous donc
 » perdu le sens et la raison, pour nous remettre
 » entre les mains d'un Phocéén présomptueux
 » qui nous maîtrise, quoiqu'il n'ait fourni que
 » trois vaisseaux, et qui nous accable de travaux
 » insupportables? Déjà plusieurs d'entre nous ont

(a) Dans le grec : *Le jour après ceux-ci.*

» éprouvé des maladies , beaucoup d'autres en
 » sont menacés. Tout autre mal est préférable à
 » ceux-ci. La servitude qui nous attend seroit
 » moins rude que celle que nous éprouvons ac-
 » tuellement. Allons , Ioniens , ne lui obéissons
 » plus ». Ils dirent , et sur-le-champ personne ne
 voulut plus obéir. Ils dressèrent des tentes dans
 l'île de Lada , comme une armée de terre , et se
 tinrent à l'ombre , sans vouloir ni rentrer dans
 leurs vaisseaux , ni reprendre les exercices mili-
 taires.

XIII. Les Généraux Samiens , instruits de la
 conduite des Ioniens , et témoins oculaires du dé-
 sordre qui régnoit parmi eux , acceptèrent les
 offres (a) d'Æacès , fils de Syloson , qui les avoit
 déjà fait prier de la part des Perses de renoncer à
 la confédération des Ioniens. Ils le firent d'autant
 plus volontiers , qu'il leur paroissoit impossible
 de l'emporter sur un prince aussi puissant que
 Darius , et qu'ils étoient bien assurés que si la
 flotte des Perses étoit battue , il en viendrait une
 autre cinq fois plus forte. Aussi-tôt, dis-je , qu'ils
 eurent remarqué la mauvaise conduite des Io-
 niens , ils saisirent ce prétexte pour les abandon-
 ner , et regardèrent la conservation de leurs édi-
 fices sacrés et profanes , comme un très - grand
 avantage. Cet Æacès , dont ils avoient accepté les
 propositions , étoit fils de Syloson et petit-fils

(a) Voyez sur Syloson , liv. III , §. cxxxix et suiv.

d'Æacès. Il étoit Tyran de Samos, lorsqu'Aristagoras de Milet le dépouilla de sa souveraineté, ainsi que les autres Tyrans d'Ionie.

XIV. Lorsque les Phéniciens firent avancer leurs vaisseaux contre les Ioniens, ceux-ci allèrent aussi à leur rencontre, leurs vaisseaux en ligne et sur un front (a) étroit. Les deux flottes s'étant approchées, la mêlée commença; mais depuis ce moment, je ne puis assurer quels furent ceux d'entre les Ioniens qui dans ce combat se déshonorèrent par leur lâcheté, ou qui se signalèrent par leur valeur; car ils s'accusent réciproquement, et rejettent le blâme de leur défaite les uns sur les autres. Mais on dit que les Samiens ayant déployé leurs voiles, quittèrent leurs rangs, comme ils en étoient convenus avec Æacès, et cinglèrent vers Samos, excepté onze vaisseaux, dont les capitaines, refusant d'obéir à leurs chefs, restèrent et se battirent. Le Conseil général des Samiens ordonna qu'en mémoire de cette action, on élèveroit une colonne où seroient gravés leurs noms avec ceux de leurs ancêtres, comme un témoignage de leur valeur. Cette colonne est dans la place publique. Les Lesbiens voyant prendre la fuite aux Samiens, qui étoient près d'eux, s'enfuirent aussi, et leur exemple fut suivi par un grand nombre d'Ioniens.

XV. Parmi ceux qui soutinrent le combat, les

(a) Voyez ci-dessus, §. XII, note 10.

habitans de Chios furent les plus maltraités, parce qu'au lieu de se conduire en lâches, ils firent des actions très-éclatantes. Ils avoient fourni, comme on l'a dit (a) précédemment, cent vaisseaux, montés chacun de quarante combattans choisis parmi les plus braves Citoyens. Ils s'aperçurent de la trahison de la plupart des alliés; mais ne voulant pas imiter leur lâcheté, ils livrèrent le combat avec le petit nombre de ceux qui ne les quittèrent point, et passèrent (b) et repassèrent entre les vaisseaux ennemis, pour revenir de nouveau à la charge, jusqu'à ce qu'après en avoir pris un grand nombre, ils eussent perdu la plupart des leurs. Ils s'enfuirent alors dans leur île, avec ceux qui leur restoient.

XVI. Mais les vaisseaux qui avoient beaucoup souffert ne pouvant les suivre, et se voyant poursuivis, s'enfuirent vers Mycale, où ils les firent échouer; et les ayant laissés en cet endroit, ils firent le voyage (14) par terre. Lorsqu'ils furent sur le territoire d'Ephèse, ils s'avancèrent à l'entrée de la nuit vers la ville où les femmes célébroient alors les (15) Thesmophories. Les Ephésiens n'étoient pas encore instruits de ce qui étoit arrivé à ceux de Chios. Voyant ces troupes entrer sur leurs terres, ils s'imaginèrent que c'étoient

(a) Ci-dessus, §. VIII.

(b) Manœuvre savante exprimée par *διεπλώοντες ἐναντίας*, et expliquée, §. XII, note 11.

des brigands qui venoient enlever leurs femmes, et courant tous à leur secours, ils massacrèrent ces malheureux. Tel fut leur sort.

XVII. Denys de Phocée, voyant les affaires des Ioniens ruinées, prit trois vaisseaux aux ennemis, et alla, sans (16) perdre un moment, et dans l'état où il étoit, non pas vers Phocée, sachant bien que cette ville seroit réduite en esclavage avec le reste de l'Ionie, mais droit en Phénicie, où il coula à fond quelques vaisseaux marchands, et fit voile en Sicile avec beaucoup d'argent, qu'il leur avoit enlevé. De-là il exerçoit ses brigandages sur les Carthaginois et les Tyrrhéniens, en épargnant les Grecs.

XVIII. Après la défaite de la flotte Ioniène, les Perses assiégèrent Milet par terre et par mer. Ils battirent cette place avec toutes sortes de machines de guerre, et ayant poussé des mines sous ses murs, ils la prirent (17) d'assaut la sixième année après la révolte d'Aristagoras, et réduisirent ses habitans en servitude, comme (a) cela avoit été prédit par l'Oracle rendu au sujet de cette ville.

XIX. Les Argiens étant allés à Delphes consulter l'Oracle sur le salut de leur ville, le Dieu leur fit une réponse, dont une partie les regardoit, et l'autre, par forme d'addition, concernoit les

(a) Dans le grec : *En sorte que ce malheur s'accorde avec l'Oracle rendu au sujet de Milet.*

Milésiens. Je ferai mention de celle qui intéresse les Argiens, lorsque j'en serai à cet endroit de mon (a) Histoire. Quant à la partie de l'Oracle touchant les Milésiens qui étoient absens, elle étoit conçue en ces termes : « Et alors, ô ville de » Milet, qui machines de pernicieux desseins, » tu seras une riche proie pour beaucoup de gens. » Tes femmes laveront les pieds à beaucoup » d'hommes à longue chevelure, et d'autres prendront soin de notre Temple de (18) Didymes ». Cet Oracle s'accomplit à l'égard des Milésiens. La plupart furent tués par les Perses, qui portent les cheveux fort longs ; leurs femmes et leurs enfans furent réduits en esclavage ; l'enceinte (b) sacrée, le Temple et l'Oracle de Didymes furent pillés et brûlés. Quant aux richesses de ce Temple, j'en ai fait plusieurs fois mention en d'autres endroits (c) de mon Histoire.

XX. On mena à Suses les prisonniers qu'on fit sur les Milésiens. Darius les envoya habiter sur la (d) mer Erythrée à Ampé, où le Tigre se jette dans la mer, et ne leur fit point d'autre mal. Les Perses se réservèrent les environs de Milet et la plaine, et donnèrent les montagnes en propriété aux Cariens de Pédases.

XXI. Les Sybarites, qui habitoient Laos et

(a) Voyez ci-dessous, §. LXXVII.

(b) Voyez ci-dessus, liv. I, §. CLXXXI, note 430.

(c) Voyez liv. I, §. XCII ; liv. II, §. CLIX ; liv. V, §. XXXVL

(d) Golfe Persique.

Scidros, depuis qu'ils avoient été chassés de leur ville, n'avoient pas témoigné autant de sensibilité pour les maux que les Milésiens avoient éprouvés de la part des Perses, que les Milésiens en avoient montré à leur égard. En effet, à la prise de (a) Sybaris par les Crotoniates, les Milésiens de tout (19) âge s'étoient rasé la tête, et avoient témoigné leur affliction par toutes les marques extérieures de deuil. Aussi jamais union (20) n'avoit été plus intime que celle qui avoit régné entre ces deux villes. Les Athéniens n'imitèrent pas les Sybarites. Ils furent excessivement affligés de la prise de Milet, et ils manifestèrent leur douleur de mille manières. Le théâtre fondit en larmes à la représentation de la tragédie de (21) Phrynichus, dont le sujet étoit la prise de cette ville, et même ils condamnèrent ce Poète à une amende de mille (22) drachmes, parce qu'il leur avoit rappelé la mémoire de leurs malheurs domestiques; et de plus ils défendirent à qui que ce fût de jouer désormais cette pièce. Milet perdit ainsi ses anciens habitants.

XXII. Ceux d'entre les Samiens qui étoient (23) riches, ne furent pas contents de la conduite de leurs Généraux à l'égard des (b) Mèdes. Ils résolurent dans un conseil, tenu aussi-tôt après le combat naval, de s'aller établir ailleurs avant l'arrivée

(a) Voyez liv. v, note 88.

(b) Des Perses.

d'Æacès, de crainte qu'en restant dans leur patrie, ils ne retombassent sous son joug et sous celui des Mèdes. Vers ce même temps, les Zancléens de Sicile envoyèrent en Ionie pour inviter les Ioniens à se rendre à (24) Calacté, où ils avoient dessein de bâtir une ville Ioniène. Ce lieu appartient aux Sicules, et se trouve dans la partie de la Sicile (25) qui regarde la Tyrrhénie. Les Samiens furent les seuls qui se rendirent à cette invitation. Ils partirent avec quelques Miliésiens qui avoient échappé à la ruine de leur patrie.

XXIII. Pendant que les Samiens, qui alloient en Sicile, étoient sur les côtes des Locriens Epizéphyriens, les Zancléens faisoient avec (26) Scythès leur Roi, le siège d'une ville de Sicile qu'ils vouloient détruire. Sur cette nouvelle, Anaxilas (27), Tyran de Rhégium, qui avoit alors des démêlés avec les Zancléens, vint les trouver, et leur conseilla d'abandonner leur projet d'établissement à Calacté, et de se rendre maîtres de Zancle, qui étoit dépourvue de défenseurs. Les Samiens s'étant laissé persuader, s'emparèrent de (28) cette ville. Aussi-tôt que les Zancléens en eurent connoissance, ils accoururent, et appelèrent à leur secours Hippocrates, Tyran de Géla, qui étoit leur allié. Ce Prince vint avec une armée; mais il fit mettre aux fers Scythès, Tyran des Zancléens, qui venoit (29) de perdre ses Etats, et Pythogènes son frère, et les envoya tous deux à Inycum.

Quant au reste des Zancléens , il les remit aux Samiens ; après s'être entre-donné mutuellement leur foi dans une conférence qu'il eut avec eux. Il y fut convenu que les Samiens lui donneroient la moitié des meubles et des esclaves qu'on trouveroit dans la ville , et qu'Hippocrates auroit, pour sa part, tout ce qui seroit dans les campagnes. Il mit aux fers la plupart des Zancléens, et les traita en esclaves, et en livra trois cents des plus considérables aux Samiens pour les faire mourir ; mais ceux-ci les épargnèrent.

XXIV. Scythès(a)s'enfuit d'Inycum à Himère ; de-là il passa en Asie, et se rendit auprès de Darius. Ce Prince le regarda comme le plus (30) honnête homme de tous les Grecs qui étoient venus à sa Cour ; car il y retourna, après avoir été en Sicile avec sa permission , et il mourut de vieillesse chez les Perses, après avoir joui toute sa vie d'un très-grand bonheur.

XXV. Les Samiens, qui avoient secoué le joug des Mèdes, se mirent sans peine en possession de la belle ville de Zancle. Après le combat naval dont l'objet étoit de recouvrer Milet , les Perses firent remener à Samos, par les Phéniciens, Æacès, fils de Syloson , qu'ils estimoient beaucoup, et qui leur avoit rendu de grands services. Il n'y eut que les Samiens dont la révolte ne fut point punie par la destruction de leur ville et l'incendie de leurs

(a) Le grec ajoute : *Le Monarque des Zancléens.*

temples, parce que leurs vaisseaux s'étoient retirés pendant le combat naval. Aussi-tôt après la prise de Milet, les Perses se rendirent maîtres de la Carie, dont une partie des villes reçut volontairement (31) le joug, et l'autre le subit par force.

XXVI. Tandis qu'Histiée de Milet interceptoit aux environs de Byzance les vaisseaux marchands Ioniens qui sortoient du Pont-Euxin, on vint lui apprendre les malheurs arrivés à Milet. Aussi-tôt il remit à Bisaltes, fils d'Apollophanes, d'Abydos, les affaires de l'Hellespont, et fit voile à Chios avec les Lesbiens. Mais la garnison n'ayant pas voulu le recevoir, il lui livra bataille à l'endroit appelé Coeles (a), en tua un grand nombre, et partant de (32) Polichna, dont il s'étoit emparé, il subjuga, à l'aide des Lesbiens, le reste des habitans de l'île, d'autant plus aisément, qu'ils avoient été fort maltraités dans le combat (b) naval.

XXVII. Lorsqu'une nation, ou une ville, doit éprouver quelque grand malheur, ce malheur est ordinairement précédé de quelques signes. Aussi ceux de Chios eurent-ils des présages avant-coureurs de leur désastre. D'un chœur de cent jeunes garçons qu'ils avoient envoyé à Delphes, il n'en revint que deux; les quatre-vingt-dix-

(a) Cavités, creux. Voyez la Table Géographique, article CALES.

(b) Voyez les §. xv et xvi.

huit autres périrent de la peste. Vers le même temps, et un peu avant le combat naval, le toit d'une école de la ville tomba sur des enfans à qui on enseignoit les lettres ; de cent vingt qu'ils étoient, il n'en réchappa qu'un seul. Tels furent les signes avant-coureurs que la Divinité leur envoya. Ils furent suivis de la perte de la bataille navale qui les (a) abattit. Survint ensuite Histiée avec les Lesbiens, qui eut d'autant moins de peine à les subjuguer, qu'ils étoient déjà épuisés.

XXVIII. Histiée alla de l'île de Chios à celle de Thasos avec un grand nombre d'Ioniens et d'Eoliens. Tandis qu'il en formoit le siège, il apprit que les Phéniciens étoient sortis du port de Milet, pour attaquer par mer les autres places de l'Ionie. Sur cette nouvelle, il leva le siège de Thasos, et se rendit précipitamment dans l'île de Lesbos avec toute son armée. Mais n'ayant plus (33) de provisions, et la faim se faisant sentir, il passa sur le continent pour moissonner le bled de (34) l'Atarnée, et de la plaine du Caïque, dont la récolte appartenoit aux Mysiens. Harpage, Perse de naissance, qui commandoit dans ce canton des forces considérables, lui livra bataille aussi-tôt qu'il fut à terre, tailla en pièces la plus grande partie de ses troupes, et le fit prisonnier de la manière que je vais le raconter.

XXIX. La bataille se donna à Malène dans

(a) Dans le grec : *Fit tomber leur ville sur le genou.*

l'Atarnée : les Grecs tinrent ferme pendant longtemps, mais la cavalerie Perse étant tombée sur eux, ils furent mis en fuite. Les Perses furent redevables de cette victoire à leur cavalerie. L'espoir du pardon, dont se flattoit Histiée, lui inspira un tel desir de la vie, que se voyant arrêté dans sa fuite par un soldat prêt à lui passer son épée à travers le corps, il se fit connoître, et lui dit en perse qu'il étoit Histiée de Milet.

XXX. Si on l'eût mené à Darius dès qu'il fut fait prisonnier, je (35) pense que, loin d'éprouver aucun fâcheux traitement, ce Prince lui auroit pardonné sa révolte. Ce fut aussi par cette raison, et de crainte qu'au lieu (36) d'être puni, il ne reprît son ancienne faveur auprès de Darius, qu'Artaphernes, gouverneur de Sardes, et Harpage, dont il étoit prisonnier, le firent mettre en croix, aussi-tôt après qu'on l'eut amené à Sardes. On sala ensuite sa tête, et on l'envoya à Suses à Darius. Ce Prince, ayant appris ce qui s'étoit passé, s'en plaignit amèrement aux auteurs de cette action, et fut très-fâché de ce qu'on ne le lui avoit pas amené vivant. Après avoir fait laver cette tête, il voulut qu'on l'ensevelît honorablement, et qu'on lui donnât la sépulture, comme étant celle d'un homme qui avoit rendu de grands services aux Perses et à lui-même. Tel fut le sort d'Histiée.

XXXI. La flotte des Perses, qui avoit passé l'hiver aux environs de Milet, ayant remis à la

voile la seconde année, prit aisément les îles voisines du continent, celles de Chios, de Lesbos, de Ténédos. Quand ils vouloient en prendre une, ils en enveloppoient les habitans comme dans un filet, de manière qu'ils ne pouvoient leur échapper. Voici comment cela se pratique. Ils se tiennent les uns les autres par la main, et étendant leur ligne depuis la partie de la mer qui est au nord, jusqu'à celle qui regarde le Sud, ils parcourent l'île entière, et vont ainsi à la chasse des hommes. Ils s'emparèrent aussi avec la même facilité des villes Ioniènes de la terre ferme, mais ils n'en prenoient pas de même les habitans ; cela n'étoit pas possible.

XXXII. Les Généraux Perses effectuèrent alors les menaces qu'ils avoient faites aux Ioniens, lorsque les deux armées étoient en présence. En effet, ils ne se furent pas plutôt rendus maîtres de leurs villes, qu'ils choisirent les plus beaux enfans pour en faire des ennuques, qu'ils arrachèrent les plus belles filles des bras de leurs mères pour les envoyer au Roi, et que non contents de cela, ils mirent le feu à leurs villes et à leurs temples. Les Ioniens furent ainsi subjugués pour la troisième fois ; ils l'avoient été la première par les (a) Lydiens, et dans la suite ils le furent deux fois (b) par les Perses.

(a) Livre I, §. XXVIII.

(b) Livre I, §. CLXIX, et liv. VI, §. XXXI et XXXII.

XXXIII. La flotte passa des côtes de l'Ionie à celles de l'Hellespont, et soumit tout ce qui s'y trouve à (a) gauche. Les pays à droite sur le continent l'avoient été auparavant (b) par les Perses. Elle s'empara dans la partie de l'Hellespont (c) qui est en Europe, de la Chersonèse et de ses villes, de Périnthe, des châteaux qui sont en Thrace, de Sélybrie et de Byzance. Les Byzantins, et les Chalcédoniens, qui habitent sur le rivage opposé, n'attendirent pas la flotte phénicienne; ils quittèrent leurs villes, et s'enfuirent sur les côtes du Pont-Euxin, où ils (37) fondèrent la ville de Mésambria. Les Phéniciens, ayant parcouru ces pays la flamme à la main, tournèrent du côté de Proconnèse et d'Artacé, et les brûlèrent aussi. Ils revinrent ensuite dans la Chersonèse, pour détruire toutes les villes qu'ils avoient épargnées à leur premier abord. Mais ils n'allèrent point à Cyzique. Ses habitans avoient prévenu leur arrivée, en rentrant dans l'obéissance du Roi par un traité qu'ils firent avec Ebarès, fils de Mégabyze, gouverneur de Dascylium. Quant à la Chersonèse, les Phéniciens en subjuguèrent toutes les villes, excepté Cardia.

XXXIV. Miltiades, fils de Cimon, et petit-fils

(a) Le pays à gauche de l'Hellespont étoit de l'Europe, celui à droite étoit de l'Asie.

(b) Livre v, §. cxvii, &c.

(c) Voyez notre Table Géographique, article PÉRINTHE et HELLESPONT.

de Stésagoras , étoit alors Tyran de ces villes ; il les tenoit de Miltiades , fils de Cypsélus , qui en avoit acquis précédemment la souveraineté de la manière que je vais le raconter. Les Dolonces , peuple de Thrace , étoient en possession de cette Chersonèse. Vexés par les Apsinthiens , avec qui ils étoient en guerre , ils envoyèrent leurs Rois à Delphes pour consulter l'Oracle. La Pythie leur répondit d'engager à mener une colonie dans leur pays , le premier homme qui , au sortir du temple , les inviteroit à loger dans sa maison. Les Dolonces s'en retournèrent par la Voie (38) Sacrée , traversèrent la Phocide et la Béotie ; et comme personne ne leur offroit l'hospitalité , ils tournèrent du côté d'Athènes.

XXXV. Pisistrate jouissoit alors à Athènes de la souveraine puissance. Miltiades y avoit aussi quelque (39) autorité. Il étoit (40) d'une maison où l'on entretenoit quatre chevaux pour les jeux olympiques ; sa naissance étoit illustre. Il remontoit à *Æacus* (41) , et à *Ægine* ; mais dans les temps plus récents , cette famille s'étoit naturalisée à Athènes , depuis *Philée* (42) , fils d'*Ajax* , le premier de cette famille qui soit devenu citoyen de cette ville. Miltiades , étant un jour assis devant sa porte , vit passer les Dolonces. Il reconnut à leur habit et à leurs piques , qu'ils étoient étrangers. Il les appela , et lorsqu'ils se furent approchés , il leur offrit sa maison et les présens qu'on a coutume de faire à des hôtes. Les Dolonces

ayant accepté ses offres, et se voyant bien traités, lui découvrirent l'Oracle, et le prièrent d'obéir au Dieu. Ce discours le persuada d'autant plus aisément, qu'il étoit affligé de la domination de Pisistrate, et qu'il souhaitoit s'éloigner de sa patrie. Il alla sur-le-champ à Delphes demander à l'Oracle s'il se rendroit aux prières des Dolonces.

XXXVI. La Pythie le lui ayant aussi ordonné, Miltiades, fils de Cypsélus, qui auparavant avoit remporté aux jeux olympiques (43) le prix de la course du char à quatre chevaux, prit avec lui tous les Athéniens qui voulurent avoir part à cette expédition, et s'étant embarqué avec eux et avec les Dolonces, il s'empara du pays, et fut mis en possession de la Tyrannie par ceux qui l'avoient amené. Il commença par fermer d'un mur l'isthme de la Chersonèse, depuis la ville de Cardia jusqu'à celle de Pactye, afin d'en interdire l'entrée aux Apsinthiens, et de les empêcher de la ravager. L'isthme, en cet endroit, a trente-six (44) stades, et la longueur de la Chersonèse entière, à compter de l'isthme, est de quatre cent vingt (45).

XXXVII. Après avoir fermé le col de la Chersonèse par un mur qui la mettoit à l'abri des incursions des Apsinthiens, les Lampsacéniens furent les premiers (46) que Miltiades attaqua. Mais ils le firent prisonnier dans une embuscade qu'ils lui dressèrent. Crésus, Roi de Lydie, dont il étoit (47) aimé, ne l'eut pas plutôt appris, qu'il

qu'il envoya ordre à ceux de Lampsaque de le relâcher, avec menaces de les détruire comme des pins, s'ils ne le faisoient pas. Les Lampsacéniens, incertains (48), ne comprenoient (49) rien à la menace de ce Prince ; mais un vieillard, qui en saisit enfin le sens, quoiqu'avec bien de la peine, leur en donna l'explication. De tous les arbres, dit-il, le pin est le seul qui, étant une fois coupé, ne pousse plus de rejetons et périt (50) tout-à-fait. Sur cette menace, les Lampsacéniens, qui redoutoient la puissance de Crésus, le remirent en liberté.

XXXVIII. Miltiades en eut obligation à ce Prince. Il mourut dans la suite sans enfans, laissant sa Principauté et ses richesses à son neveu Stésagoras, fils de Cimon son frère utérin. Depuis sa mort, les habitans de la Chersonèse lui offrent des sacrifices, comme c'est l'usage (51) d'en faire à un fondateur, et ils ont institué en son honneur des courses de chars (52), et des jeux gymniques, où il n'est point permis aux Lampsacéniens de disputer le prix. On étoit encore en guerre contre ceux de Lampsaque, lorsque Stésagoras mourut aussi sans enfans d'un coup de hache à la tête que lui donna, dans le Prytanée, un homme qui passoit pour un transfuge, mais qui au fond étoit un ennemi violent.

XXXIX. Stésagoras ayant péri de cette manière, les Pisistratides envoyèrent sur une trième dans la Chersonèse, Miltiades, fils de Cimon,

et frère de Stésagoras, qui venoit de mourir, afin qu'il prît en main les rênes du Gouvernement. Ils l'avoient déjà traité avec bienveillance à Athènes, comme s'ils n'eussent point eu part au meurtre de son père Cimon, dont je rapporterai ailleurs (a) les circonstances. Miltiades étant arrivé dans la Chersonèse, se tint renfermé dans son palais, sous prétexte d'honorer (53) la mémoire de son frère. Sur cette nouvelle, tous ceux qui jouissoient de quelque autorité dans la Chersonèse s'étant rassemblés de toutes les villes, et étant venus ensemble le trouver pour prendre part à sa douleur, il les fit arrêter; par ce moyen, et en entretenant une garde de cinq cents hommes, il devint maître absolu dans la Chersonèse. Il épousa (54) Hégésipyle, fille d'Olorus, Roi de Thrace.

XL. Il y avoit peu de temps que Miltiades, fils de Cimon, étoit arrivé, lorsqu'il lui survint des affaires encore plus fâcheuses que celles qui (55) l'occupaient alors. En effet, trois ans (56) après ces événemens, il s'enfuit à l'approche des Scythes Nomades. Irrités de l'invasion de Darius, ils s'étoient réunis en un corps d'armée, et s'étoient avancés jusqu'à cette Chersonèse. Miltiades n'ayant pas osé les attendre, s'enfuit à leur approche. Mais, après leur retraite, les Dolonces le ramenèrent. Ces événemens arrivèrent trois

(a) Ci-dessous, §. ciii.

ans avant les affaires (a) présentes, dont il étoit alors fort occupé.

XLII. Miltiades ayant appris sur ces entrefaites, que les Phéniciens étoient à Ténédos, fit charger cinq trirèmes de ses effets, et mit à la voile pour Athènes. Il partit de la ville de Cardia, traversa le golfe Mélas, et tandis qu'il longeoit la côte de la Chersonèse, les Phéniciens tombèrent sur lui. Miltiades se sauva avec quatre vaisseaux à Imbros; mais Métiochus, son fils aîné, qui commandoit le cinquième, fut poursuivi par les Phéniciens et pris avec son vaisseau. Il étoit né d'une autre femme que de la fille d'Olorus, Roi de Thrace. Les Phéniciens ayant appris qu'il étoit fils de Miltiades, le menèrent au Roi, s'imaginant que ce Prince leur en sauroit d'autant plus de gré, que dans le conseil des Ioniens, Miltiades avoit été d'avis d'écouter les Scythes, qui les prioient de rompre (b) le pont de bateaux, et de se retirer ensuite dans leur pays. Quand on le lui eut amené, il le combla de biens, au lieu de lui faire du mal, lui donna une maison et des terres, et lui fit épouser une Perse, dont il eut des enfans qui jouirent des (c) privilèges des Perses.

XLIII. D'Imbros, Miltiades vint à Athènes. Les

(a) Les troubles de l'Ionie; mais voyez la note 56.

(b) Livre IV, §. cxxxiii et cxxxvi.

(c) Il y a dans le grec: *Qui furent mis au rang des Perses.*

Perses cessèrent cette année les hostilités (57) contre les Ioniens, et s'appliquèrent à leur donner des (58) réglemens utiles. Artaphernes, gouverneur de Sardes, manda les députés des villes Ioniennes, et les obligea à s'engager par un traité à recourir réciproquement à la justice, quand ils se croiroient lésés, sans (59) user désormais de voies de fait. Il fit ensuite mesurer leurs terres par parasanges, mesure usitée en Perse, qui équivalait à trente stades, et régla en conséquence les impôts que chaque ville devoit payer. Ces impôts ont toujours continué à se percevoir depuis ce temps-là jusqu'à présent (a), selon la répartition qui en fut faite par Artaphernes, et qui étoit à-peu-près la même que celle qui étoit établie auparavant. Ces réglemens tendoient à pacifier les troubles.

XLIII. Le Roi ayant ôté le commandement des armées aux Généraux précédens, nomma en leur place (60) Mardonius, fils de Gobryas. Celui-ci partit au commencement du printemps, et (b) se rendit sur les bords de la mer avec une armée nombreuse de terre, et des forces considérables destinées à (61) monter sur les vaisseaux. Il étoit jeune, et venoit d'épouser Artozostra, fille de Darius. Lorsqu'il fut arrivé en Cilicie avec l'ar-

(a) Dans le grec : *Jusqu'à moi.*

(b) Dans le grec : *Descendit.* Voyez sur cette expression mes notes sur les Amours de Chéreas et de Callirrhoe, tom. II, pag. 203.

mée, il s'embarqua, et partit avec le reste de la flotte ; tandis que l'armée de terre s'avançoit vers l'Hellespont, sous la conduite d'autres Généraux. Après avoir (62) côtoyé l'Asie, il vint en Ionie, et je vais rapporter une chose qui paroîtra fort surprenante à ceux d'entre les Grecs qui ne peuvent se persuader que dans (a) l'assemblée des sept Perses, Otanes ait été d'avis d'établir en Perse le gouvernement démocratique, comme étant le plus avantageux. Il déposa en effet les Tyrans des Ioniens, et établit dans les villes la démocratie. Cela fait, il marcha en diligence vers l'Hellespont, et lorsqu'il y eut rassemblé une très-grande quantité de vaisseaux, ainsi qu'une nombreuse armée de terre, il fit traverser à ses troupes l'Hellespont, et prit avec elles son chemin par l'Europe, pour se rendre à Erétrie et à Athènes.

XLIV. Ces deux places étoient l'objet apparent de l'expédition des Perses ; mais ils avoient réellement intention de subjuguier le plus grand nombre de villes grecques qu'ils pourroient. D'un côté la flotte soumit les Thasiens, sans (b) la moindre résistance de leur part. D'un autre, l'armée de terre réduisit en esclavage ceux d'entre (63) les Macédoniens qui ne l'avoient pas encore été ; car tous les peuples qui habitent en-

(a) Voyez liv. III, §. LXXX.

(b) Dans le grec : *Sans qu'ils levassent les mains contre eux.*

delà (a) de la Macédoine, étoient déjà asservis. De Thasos, la flotte passa sous le continent opposé, et le côtoya jusqu'à Acanthe, d'où elle partit pour doubler le mont Athos. Tandis qu'elle le doubloit, il s'éleva un vent de nord violent et impétueux, qui maltraita beaucoup de vaisseaux, et les poussa contre le mont Athos. On dit qu'il y en périt trois cents, et plus de vingt mille hommes. Les uns furent enlevés par les monstres marins qui se trouvent en très-grand nombre dans la mer aux environs de cette montagne; les autres furent écrasés contre les rochers; quelques-uns périrent de froid, et quelques autres parce qu'ils ne savoient pas nager. Tel fut le sort de l'armée navale.

XLV. Pendant que Mardonius étoit campé en Macédoine avec l'armée de terre, les Thraces Bryges l'attaquèrent la nuit, lui tuèrent beaucoup de monde, et le blessèrent lui-même. Cependant ils n'évitèrent point l'esclavage. Mardonius en effet ne quitta point ce pays qu'il ne les eût subjugués. Ce peuple soumis, il s'en retourna en Perse avec les débris de ses armées (b), dont l'une avoit essuyé un rude échec de la part des Bryges, et l'autre avoit été fort maltraitée par la tempête auprès du mont Athos. Ainsi Mardonius fut obligé de repasser honteusement en Asie avec son armée.

(a) Cela doit s'entendre par rapport aux Perses.

(b) Dans le grec : *Parce que l'une, &c.*

XLVI. La seconde (64) année après ces événemens (65), les Thasiens furent accusés par leurs voisins de tramer une révolte. Darius leur ordonna d'abattre leurs murs, et d'envoyer leurs vaisseaux à Abdères. Comme les Thasiens avoient été assiégés par Histiée de Milet, et qu'ils jouissoient d'un revenu considérable, ils faisoient servir leurs richesses à construire (66) des vaisseaux de guerre, et à entourer leur ville d'une muraille plus forte que la précédente. Ces richesses provenoient du (67) continent et des mines de leur île. Les mines d'or de Scapté-Hylé rapportoient ordinairement au moins (68) quatre-vingts talens. Celles de l'île ne rendoient pas autant. Le produit en étoit cependant si considérable, que les Thasiens étant la plupart du temps exempts de payer des impôts sur les denrées, les revenus du continent et des mines de l'île alloient, année commune, à (a) deux cents talens, et même à (b) trois cents, lorsqu'elles étoient du plus grand rapport.

XLVII. J'ai vu aussi ces mines. Les plus admirables de beaucoup, étoient celles que découvrirent les Phéniciens qui fondèrent avec (c) Thasos cette île, à laquelle il donna son nom. Les mines de cette île, découvertes par les Phéniciens, sont entre Coenyres et le lieu nommé Ænyres. Vis-à-vis de l'île de Samothrace, est une grande montagne

(a) 1,080000 liv. de notre monnoie.

(b) 1,620000 liv.

(c) Voyez liv. II, §. XLIV.

que les fouilles précédentes ont détruite. Tel est l'état actuel des choses.

XLVIII. Les Thasiens, dociles aux ordres du Roi, abattirent leurs murs, et conduisirent tous leurs vaisseaux à Abdères. Darius sonda ensuite les Grecs, afin de savoir s'ils avoient intention de lui faire la guerre, ou de se soumettre. Il envoya donc des hérauts de côté et d'autre en Grèce, avec ordre de demander en son nom la terre et l'eau. Il en dépêcha d'autres dans les villes maritimes, qui lui payoient tribut, pour leur ordonner de construire des vaisseaux (a) de guerre, et des bateaux pour le transport des chevaux.

XLIX. Les hérauts étant arrivés en Grèce pendant ces préparatifs, plusieurs peuples du continent accordèrent au Roi la terre et l'eau, ainsi que tous les insulaires chez qui ces hérauts se transportèrent. Cet exemple fut suivi par les autres insulaires chez qui ils ne se rendirent pas, et entr'autres par les Eginètes. Ceux-ci ne les eurent pas plutôt donnés, que les Athéniens, choqués de cette conduite, et persuadés qu'ils ne l'avoient tenue que par haine contr'eux, et dans le dessein de leur faire la guerre de concert avec les Perses, saisirent avidement ce prétexte pour les accuser à Sparte de trahir la Grèce.

L. Sur cette accusation, Cléomènes, fils d'Anaxandrides, Roi de Sparte, passa en Echine pour

(a) Dans le grec : *Des vaisseaux longs.*

arrêter les plus coupables. Comme il se disposoit à le faire, des Eginètes s'y opposèrent, et entr'autres Crios, fils de Polycrite, qui montra en cette occasion le plus de chaleur, et lui dit qu'il n'emmèneroit point impunément aucun habitant d'Egine ; qu'il agissoit ainsi sans l'aveu de la république de Sparte, et seulement à l'instigation des Athéniens, qui l'avoient gagné avec de l'argent ; qu'autrement il seroit venu avec l'autre Roi pour les arrêter. En tenant ce langage, Crios suivoit les (69) ordres qu'il avoit reçus de Démarate. Cléomènes, repoussé de l'île d'Egine, lui demanda son nom. Celui-ci le lui ayant dit : Eh bien ! Crios (a), repartit alors Cléomènes, arme bien tes (70) cornes, car tu auras à lutter contre un rude adversaire.

LI. Démarate, fils d'Ariston, qui étoit resté pendant ce temps à la ville, et qui étoit aussi Roi de Sparte, quoique d'une branche inférieure, accusoit Cléomènes son collègue. Comme ces deux Princes avoient la même origine, cette branche n'étoit inférieure que parce qu'elle étoit la cadette ; celle d'Eurysthènes, en qualité d'ainée, jouissoit d'une plus grande considération.

LII. Les (b) Lacédémoniens, qui ne sont en cela nullement d'accord avec les Poètes, pré-

(a) Crios en grec, signifie *bélier*.

(b) Hérudote interrompt sa narration pour parler de l'antiquité des Rois de Lacédémone. Il la reprend ensuite,
§. LXI.

tendent qu'ils n'ont pas été conduits dans le pays dont ils sont actuellement en possession, par les fils d'Aristodémus, mais par Aristodémus lui-même, qui régnoit alors, et qui étoit fils d'Aristomachus, petit-fils de Cléodéus, et arrière-petit-fils d'Hyllus; que peu de temps après (71) Argia, femme d'Aristodémus, qui étoit fille d'Autésion, petite-fille de Tisamènes, et qui avoit Thersandre pour bisaïeul, et Polynices pour trisaïeul, accoucha de deux fils jumeaux. Aristodémus (a) mourut de maladie, après avoir vu ces deux enfans. Les Lacédémoniens d'alors, continuent-ils, résolurent dans un conseil, de donner la couronne, selon la loi, à l'aîné; mais ne sachant sur lequel des deux faire tomber leur choix, parce qu'ils se ressembloient parfaitement, et ne pouvant pas plus (72) qu'auparavant distinguer l'aîné du cadet, ils interrogèrent la mère, qui leur répondit qu'elle l'ignoroit elle-même. Elle soutint cette réponse, non que cela fût vrai, mais parce qu'elle desiroit que tous deux fussent Rois. Dans cette incertitude, les Lacédémoniens envoyèrent demander à l'Oracle de Delphes de quelle manière ils se conduiroient. La Pythie leur ordonna de regarder ces deux enfans comme leurs

(a) Dans la suite de ce paragraphe, ce sont toujours les Lacédémoniens qui parlent, comme on le voit bien clairement au commencement du paragraphe suivant. Cela est plus clair dans le grec, parce que tout dépend de λέγουσι, *ils disent*.

Rois, mais de rendre plus d'honneur à l'aîné. Les Lacédémoniens ne se trouvant pas moins embarrassés pour reconnoître l'aîné, un Messénien, nommé Panitès, leur conseilla d'observer la conduite de la mère à l'égard de ses deux enfans; que si elle donnoit invariablement à l'un ses (a) soins avant l'autre, leurs (b) incertitudes seroient dissipées; mais que si elle les donnoit indistinctement, tantôt à l'un et tantôt à l'autre, il seroit évident qu'elle n'en savoit pas plus qu'eux, et que dans ce cas ils prendroient d'autres mesures. Les Spartiates ayant, suivant le conseil du Messénien, observé la mère, sans qu'elle en sût le motif, remarquèrent celui qu'elle honoroit toujours de ses premiers soins. Ils le regardèrent comme l'aîné, parce qu'elle lui témoignoit plus de considération qu'à l'autre, le firent élever en public, et lui donnèrent le nom d'Eurysthènes, et à son frère cadet celui de Proclès. On dit que ces deux Princes étant devenus grands, ne purent jamais s'accorder, quoique frères, et que cette division subsiste pareillement parmi leurs descendans.

LIII. Tel est le récit des Lacédémoniens; mais comme ils sont seuls de ce sentiment, je vais aussi rapporter les choses de la manière que le racon-

(a) Il y a dans le grec : *Que si elle lavoit et allaitoit, &c.*

(b) Le texte porte : *Ils auroient tout ce qu'ils cherchoient et ce qu'ils vouloient découvrir.*

tent les Grecs. Ceux-ci font une énumération exacte des ancêtres de ces Rois Doriens jusqu'à Persée, fils de Danaë, sans y comprendre le Dieu (a), et ils prouvent qu'ils sont Grecs; car dès ces premiers temps, on les comptoit déjà au nombre des Grecs. J'ai dit que ces Princes Doriens remontoient jusqu'à Persée, sans reprendre les choses de plus haut, parce que ce Héros n'a point de père mortel de qui il ait pu emprunter un surnom, et tel qu'Amphitryon l'étoit à l'égard d'Hercules. J'ai donc eu raison de faire remonter seulement ces deux Princes jusqu'à (b) Persée. Mais si, à compter de Danaë, fille d'Acrisius, on veut parler de leurs ancêtres, on trouvera que les Chefs des Doriens sont (73) originaires d'Egypte. Telle est, au rapport des Grecs, leur généalogie.

LIV. Mais selon les traditions des Perses, Persée (74) étoit lui-même Assyrien, et devint Grec, quoique ses pères ne le fussent pas. Ils conviennent aussi qu'il n'y avoit aucune sorte de parenté entre (75) Persée et les ancêtres d'Acrisius; ceux-ci étant Egyptiens, comme le disent les Grecs. En voilà assez sur ce sujet.

LV. Je ne raconterai point comment (76), étant Egyptiens, ils parvinrent à être Rois des Doriens; d'autres l'ont dit avant moi; mais je

(a) Jupiter, dont Persée passoit pour le fils.

(b) Notre Auteur a dit deux mots de l'origine Egyptienne de Persée, liv. II, §. xci.

ferai mention des choses que les autres n'ont pas touchées.

LVI. Les Spartiates ont accordé à leurs Rois les prérogatives suivantes ; deux sacerdoces, celui de Jupiter (77) Lacédémonien, et celui de Jupiter Uranien (a) ; le privilège de porter la guerre par-tout où ils le souhaiteroient, sans qu'aucun Spartiate puisse y apporter d'obstacle, sinon il encourt l'anathème. Lorsque l'armée se met en campagne, les Rois marchent à la tête des troupes, et lorsqu'elle se retire, leur poste est au dernier rang. Ils ont à l'armée (78) cent hommes d'élite pour leur garde ; dans leurs expéditions ils prennent autant de bétail qu'ils en veulent, et ils ont pour eux les peaux et le dos de tous les animaux qu'on immole. Tels sont les privilèges dont ils jouissent en temps de guerre.

LVII. Voici maintenant ceux qu'ils ont en temps de paix. S'il se fait un sacrifice au nom de la ville, les Rois sont assis au festin à la première place, on les sert (79) les premiers, et on leur donne à-chacun le double (80) de ce qu'ont les autres convives. Ils font aussi les premiers les libations, et les peaux des animaux qu'on immole leur appartiennent. On leur donne à chacun tous les mois, le premier et le sept, aux frais publics, une victime (81) parfaite qu'ils sacrifient dans le temple d'Apollon. On y joint aussi une médimne de

(a) Céleste.

farine d'orge, et une quarte de vin, mesure de Lacédémone. Dans tous les jeux ils ont la place (82) d'honneur, et ils nomment à la dignité de Proxènes (83) qui bon leur semble parmi les citoyens. C'est une de leurs (84) prérogatives. Ils choisissent aussi chacun deux (85) Pythiens, qui sont nourris avec eux aux dépens de l'Etat. Tel est le nom qu'on donne aux Députés qu'on envoie à Delphes consulter le Dieu. Lorsque les Rois ne se trouvent point au repas public, on leur envoie à chacun deux chénices de farine d'orge avec une cotyle de vin. Lorsqu'ils y vont, on leur sert une double portion. Si un particulier les invite à un repas, il leur rend les mêmes honneurs (a). Ils sont les dépositaires des oracles rendus, mais les Pythiens doivent en avoir aussi communication. Les affaires suivantes sont les seules qui soient soumises à la décision des Rois, et ils sont les seuls qui puissent les juger. Si une (86) héritière n'a point encore été fiancée par son père, ils décident à qui elle doit être mariée. Les chemins publics les regardent, et si quelqu'un veut adopter un enfant, il ne peut le faire qu'en leur présence. Ils assistent aux délibérations du Sénat, qui est composé de vingt-huit Sénateurs. S'ils n'y vont point, ceux d'entre les Sénateurs qui sont leurs plus proches parens, y jouissent des prérogatives des Rois;

(a) C'est-à-dire, qu'il leur fait servir une double portion.

c'est-à-dire, qu'ils ont deux (87) voix sans compter la leur.

LVIII. Tels sont les honneurs que la République de Sparte rend à ses Rois pendant leur vie. Passons maintenant à ceux qu'elle leur rend après leur mort. A peine ont-ils terminé leurs jours qu'on dépêche des cavaliers par toute la Laconie, pour annoncer cette nouvelle, et des femmes à Sparte parcourent la ville en frappant sur des chaudrons. A ce (a) signal, deux personnes de condition libre, un homme et une femme, prennent dans chaque maison un (b) extérieur sale et mal-propre. Ils ne peuvent s'en dispenser, et s'ils y manquoient, ils seroient punis très-grièvement.

Les usages que pratiquent les Lacédémoniens à la mort de leurs Rois, ressemblent à ceux des Barbares de l'Asie. La plupart de ceux-ci observent en effet les mêmes cérémonies en pareille occasion. Lorsqu'un Roi de Lacédémone est mort, un certain nombre de (88) Lacédémoniens, indépendamment des Spartiates, est obligé de se rendre à ses funérailles de toutes les parties de la Laconie. Lorsqu'ils se sont rassemblés dans le même endroit avec les Hilotes et les Spartiates eux-mêmes, au nombre de plusieurs milliers, ils se frappent le front à grands coups, hommes et femmes ensemble, en poussant des cris lamentables,

(a) Dans le grec : *Lors donc que cela se fait.*

(b) Soit qu'ils se couvrent de boue ou autrement.

et ne manquent jamais de dire que ce (a) Prince étoit le meilleur des Rois. Si l'un des Rois meurt à la guerre, on en fait faire une figure qu'on porte au lieu de la sépulture sur un lit richement orné. Quand on l'a mis en terre, le peuple cesse ses assemblées, les tribunaux vaquent pendant dix jours, et durant ce temps, le deuil est universel.

LIX. Ils ont encore ceci de commun avec les Perses. Le successeur du Roi mort remet, à son avènement au Trône, tout ce que les Spartiates devoient à ce Prince ou à la République. Il en est de même chez les Perses; celui qui succède au dernier Roi remet à toutes les villes les impôts qu'elles devoient à la mort de ce Prince.

LX. Les Lacédémoniens s'accordent pareillement en ceci (89) avec les Egyptiens. Chez eux, les Hérauts, les Joueurs de flûte, les Cuisiniers succèdent au métier de leurs pères. Les fils d'un Joueur de flûte, d'un Cuisinier ou d'un Héraut, sont Joueurs de flûte, Cuisiniers ou Hérauts. Ils exercent toujours la profession de leurs pères; et, s'il se trouvoit quelqu'un qui eût la voix plus sonore que le fils d'un Héraut, ce talent ne feroit pas donner à celui-ci l'exclusion. Tels sont les usages qui s'observent à Lacédémone.

LXI. Tandis que Cléomènes s'occupoit dans l'île d'Egine, non-seulement (90) des intérêts de

(a) Dans le grec : *Que le dernier mort des Rois étoit, &c.*

sa Patrie, mais encore du bien général de la Grèce, Démarate l'accusoit, moins par égard pour les Eginètes, que par envie et par (91) jalousie. Mais Cléomènes résolut, à son retour d'Egine, de le renverser du Trône, en lui intentant une (92) action pour la chose que je vais rapporter.

Ariston, Roi de Sparte, n'avoit point eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épousées. Comme il étoit persuadé que c'étoit plutôt la faute de ses femmes que la sienne, il en prit une troisième, et voici comment se fit ce mariage. Il étoit intime ami d'un citoyen de Sparte, dont la femme, après avoir été très-laide dans son enfance, étoit devenue, sans contredit, la plus belle personne de la ville. Sa nourrice la voyant extrêmement (93) laide, et que ses parens, gens (94) très-riches, en étoient fort affligés, s'avisa de la porter tous les jours au Temple d'Hélène, qui est dans le lieu appelé Théragné, au-dessus du temple de (95) Phoebeum. Toutes les fois qu'elle l'y portoit, elle se tenoit debout devant la statue de la Déesse, et la prioit de donner de la beauté à cet enfant. On raconte qu'un jour cette nourrice revenant du temple, une femme lui apparut, et lui demanda ce qu'elle portoit entre les bras; que lui ayant répondu que c'étoit un enfant, cette femme la pria instamment de le lui montrer, qu'elle le refusa, parce que les parens de l'enfant lui avoient absolument défendu de le laisser voir à qui que ce fût; mais que cette femme l'ayant priée avec

beaucoup d'instances de le lui montrer, elle le fit d'autant plus volontiers, qu'elle remarquoit en elle un desir extrême de se satisfaire. On ajoute que cette femme flatta cet enfant de la main, en disant qu'elle seroit la plus belle personne de Sparte, et que depuis ce jour elle changea de figure. Lorsqu'elle fut en âge d'être mariée, elle épousa Agétus, fils d'Alcidas, cet ami d'Ariston dont je viens de parler.

LXII. Comme Ariston en étoit vivement épris, il eut recours à cet artifice. Il promit à son ami, qui en étoit le mari, de lui donner ce qui lui plairoit le plus parmi toutes les choses qui étoient en sa possession, à condition qu'il en agiroit de même à son égard. Agétus, qui ne craignoit rien pour sa femme, parce qu'il voyoit qu'Ariston en avoit une aussi, y consentit, et ils ratifièrent leurs promesses par des sermens mutuels. Après quoi Ariston donna à Agétus ce que celui-ci avoit trouvé le plus de son goût parmi ses trésors, dans l'espoir d'être traité de même. Il voulut ensuite emmener la femme de son ami; mais celui-ci lui dit que ce point seul excepté, il consentoit au reste. Cependant Agétus, contraint par son serment et par la surprise frauduleuse d'Ariston, la lui laissa emmener.

LXIII. Ainsi Ariston renvoya sa seconde femme, et épousa cette troisième, qui accoucha de (a) Démarate à un temps trop court, et avant

(a) Il y a dans le texte : *De ce Démarate.*

que les dix mois (96) fussent accomplis. Ariston siegeoit (97) avec les Ephores, lorsqu'un de ses Officiers vint lui annoncer qu'il lui étoit né un fils. Comme il savoit en quel temps il avoit épousé cette femme, il calcula (98) les mois sur ses doigts, et dit ensuite avec serment : Cet enfant ne peut être à moi. Les Ephores l'entendirent ; mais dans le moment ils n'y firent aucune attention. L'enfant grandit, et Ariston se repentit de ce mot imprudent ; car il fut intimement persuadé qu'il étoit son fils. Il le nomma (a) Démarate, parce qu'avant sa naissance, tout le peuple de Sparte avoit demandé aux Dieux, avec d'instantes prières, qu'il naquît un fils à Ariston, le plus estimé de tous les Rois qui avoient jusqu'alors régné dans cette ville (b).

LXIV. Dans la suite Ariston mourut, et Démarate lui succéda. Mais les destins avoient sans doute résolu que le mot qu'on avoit entendu dire au père fît perdre la couronne au fils. Cléomènes l'avoit pris en aversion (99), d'abord lorsqu'il ramena (100) l'armée d'Eleusis, et dans cette occasion-ci, lorsque Cléomènes passa en Egine pour y arrêter ceux des Eginètes qui avoient pris le parti des Mèdes.

(a) Démarate est un mot composé de δῆμος, *peuple*, et d'αἰνέωμαι, *je prie*, et signifie *pòpuli precibus et votis expetitùs*. Ce nom revient à-peu-près à Dieu-donné.

(b) Il y a dans le grec, après ces mots : *Ce fut par cette raison qu'on lui donna le nom de Démarate.*

LXV. Cléomènes, brûlant de se venger, fit promettre à Léotychides (a), fils de Ménarès, petit-fils d'Agésilaus (101), et de la même branche que Démarate, de le suivre en Egine, s'il pouvoit l'établir Roi à la place de celui-ci, et transigea avec lui à cette condition. Léotychides haïssoit mortellement Démarate, parce qu'étant fiancé (102) avec Percalé, fille de (103) Chilon et petite-fille de Démarmène, il l'avoit privé de ce mariage par ses artifices, et parce qu'il l'avoit prévenu en l'enlevant et en la prenant pour sa femme. Telle étoit la cause de la haine que portoit Léotychides à Démarate. Il soutint alors avec serment, à la sollicitation de Cléomènes, que Démarate n'étant point fils d'Ariston, la couronne de Sparte ne lui appartenoit pas légitimement (104). Après ce serment, il ne cessa de le poursuivre, et de répéter le propos qu'avoit tenu Ariston lorsqu'un de ses Officiers étant venu lui annoncer la naissance de son fils, il supputa les mois, et jura que cet enfant n'étoit point à lui. Léotychides, insistant sur ce propos, prouvoit que Démarate n'étoit ni fils d'Ariston, ni Roi légitime de Sparte, et il prenoit à témoin les Ephores qui siégeoient alors avec ce Prince, et qui lui avoient entendu tenir ce langage.

LXVI. Enfin des disputes s'étant élevées à ce

(b) Le texte porte : *Leutyichides*. C'est un ionisme pour Léotychides.

sujet , les Spartiates résolurent de demander à l'Oracle de Delphes si Démarate étoit véritablement fils d'Ariston. Cette affaire ayant (105) été déferée à la Pythie par les soins de Cléomènes , celui-ci mit dans ses intérêts Cobon , fils d'Aristophante , qui jouissoit à Delphes d'un très-grand crédit. Cobon persuada Périalle , grande-prêtresse d'Apollon , de dire ce que souhaitoit d'elle Cléomènes. Ainsi lorsque les députés de Sparte interrogèrent la Pythie , elle décida que Démarate n'étoit point fils d'Ariston. Mais dans la suite ces intrigues ayant été découvertes , Cobon fut banni de Delphes , et Périalle déposée.

LXVII. Ce fut ainsi qu'on s'y prit pour détrôner Démarate. Mais un autre affront le força de se sauver de Sparte , et de chercher un asyle chez les Mèdes. Il avoit été élu , après être descendu du trône , pour exercer un emploi dans la Magistrature. Un jour qu'il assistoit (106) aux Gymnopédies , Léotychides , qui étoit déjà Roi en sa place , lui envoya demander , par dérision et pour l'insulter , comment il trouvoit une place de Magistrat après avoir été Roi. Piqué de cette question , Démarate répondit qu'il connoissoit par expérience l'un et l'autre état ; mais que Léotychides n'étoit pas dans le même cas. Qu'au reste cette question seroit un jour pour les Lacédémoniens la source de mille maux , ou de biens infinis. Cela dit , il sortit du théâtre en se couvrant le visage , et se retira dans sa maison. Il n'y fut pas plutôt ,

qu'il fit les préparatifs d'un sacrifice, et qu'il immola un bœuf à Jupiter. Le sacrifice achevé, il envoya prier sa mère de se rendre auprès de lui.

LXVIII. Lorsqu'elle fut venue, il lui mit (107) entre les mains une partie des entrailles de la victime, et lui tint ce discours d'une manière suppliante : « Je vous conjure, ma mère, et par Jupiter (108) Hercéen, et par les autres Dieux, » que je prends à témoins, de me dire sans aucun » déguisement qui est mon père ; car Léotychides » m'a reproché dans une querelle, que vous étiez » enceinte de votre premier mari, lorsque vous » passâtes dans la maison d'Ariston. D'autres tiennent des propos encore plus téméraires ; ils prétendent que vous vous êtes abandonnée à un (a) » Muletier qui étoit à votre service, et que je suis » son fils. Je vous conjure donc, au nom des » Dieux, ma mère, de me dire la vérité. Si vous » avez commis quelque'une des fautes que l'on » vous impute, vous n'êtes point la seule, et vous » avez beaucoup de compagues. Il court même un » bruit dans Sparte qu'Ariston ne pouvoit (109) » avoir d'enfans, et qu'autrement il en auroit eu » de ses premières femmes.

LXIX. » Mon fils, lui répondit-elle, puisque » vous me pressez avec tant d'instances de vous » dire la vérité, je vais vous la déclarer sans le » moindre déguisement. La troisième nuit après

(a) Le grec porte : *Un Anier*.

» mon mariage avec Ariston , un spectre , qui lui
 » ressembloit , vint me trouver. Lorsqu'il eut
 » couché avec moi , il me mit sur la tête les cou-
 » rones qu'il portoit , et se retira. Ariston entra
 » ensuite , et ayant apperçu ces couronnes , il me
 » demanda qui me les avoit données. Je lui ré-
 » pondis que c'étoit lui. Il le nia ; mais j'assurai
 » ce fait avec serment , et je lui dis qu'il étoit
 » indécent à lui de le nier ; qu'il étoit venu peu
 » auparavant , et qu'après avoir couché avec moi ,
 » il m'avoit donné ces couronnes. Quand il me
 » vit soutenir ce fait avec serment , il reconnut
 » qu'il y avoit là quelque chose de divin. D'un
 » côté , il parut que ces couronnes avoient été
 » prises de la chapelle du héros (110) Astrabacus ,
 » qui est près de la porte de la cour (111) du
 » palais ; d'un autre , les Dexins répondirent que
 » c'étoit ce héros qui étoit venu lui-même me
 » trouver. Voilà , mon fils , tout ce que vous de-
 » siriez savoir. Le héros Astrabacus est votre
 » père , et vous êtes son fils , ou celui d'Ariston ;
 » car je vous conçus cette nuit. Vos ennemis in-
 » sistent principalement sur ce qu'Ariston , ayant
 » reçu la nouvelle de votre naissance , dit lui-
 » même , en présence de plusieurs personnes , que
 » vous n'étiez pas son fils , parce que le terme de
 » dix mois n'étoit pas encore passé ; mais cette
 » parole lui échappa , parce qu'il n'étoit pas ins-
 » truit à cet égard ; car les femmes accouchent à
 » neuf mois , à sept , et ne vont pas toutes jusqu'à

» la fin du dixième (a) mois. Quant à moi, mon
 » fils, je vous mis au monde au bout de sept mois;
 » et Ariston reconnut lui-même peu de temps
 » après son imprudence. N'ajoutez donc point
 » foi aux propos qu'on tient sur votre naissance.
 » Je vous ai dit la vérité entière : puisse la femme
 » de Léotychides, puissent celles des gens qui
 » tiennent un tel langage, donner à leurs maris
 » des enfans de Muletier (b) » !

LXX. Démarate ayant appris ce qu'il vouloit savoir, se munit de provisions pour un voyage, et partit pour l'Elide, sous prétexte d'aller consulter l'Oracle de Delphes. Sur un soupçon qu'il avoit dessein de prendre la fuite, les Lacédémoniens le poursuivirent ; mais il les prévint, et passa d'Elide dans l'île de Zacynthe. Les Lacédémoniens y passèrent après lui, enlevèrent ses esclaves, et voulurent (112) se saisir de sa personne ; mais les Zacynthiens n'ayant pas voulu le leur livrer, il se retira en Asie auprès du Roi Darius. Ce Prince le reçut magnifiquement, et lui donna des (c) terres et des villes. Ce fut ainsi que Démarate se retira en Asie, après avoir éprouvé un tel sort. Il s'étoit souvent distingué parmi ses concitoyens, par ses actions et par sa prudence, et sur-tout par le prix de la course du

(a) Voyez ci-dessus, §. LXIII, note 96.

(b) Cela fait allusion à ce qui est dit, §. LXVIII.

(c) Voyez liv. VII, §. CIV, note 163.

char à quatre chevaux, qu'il remporta aux jeux Olympiques, honneur qu'il ne partagea avec aucun autre (113) Roi de Sparte.

LXXI. Démarate ayant été déposé, Léotychides, fils de Ménarès, lui succéda. Zeuxidamus, que quelques Spartiates appeloient (a) Cyniscus, étoit son fils. Il ne régna point à Sparte, et mourut avant son père, laissant un fils nommé Archidamus. Cette perte engagea Léotychides à se remarier : il épousa Eurydamé, sœur de Ménius, et fille de Diactorides. Il n'en eut point d'enfans mâles; mais une fille nommée Lampito, qu'épousa de son consentement Archidamus, fils de Zeuxidamus.

LXXII. Léotychides ne passa pas non plus sa vieillesse à Sparte, et Démarate fut en quelque sorte vengé, comme je vais le dire. Il commandoit en Thessalie l'armée de Lacédémone, et il lui étoit aisé de se rendre maître de tout le pays; mais il accepta une grande somme d'argent, et fut pris sur le fait dans le camp même assis sur un sac (114) d'argent. Ayant été déferé en justice, il fut banni de Sparte, et sa maison rasée. Il se retira à Tégée, où il mourut; mais ces choses n'arrivèrent que long-temps après.

LXXIII. Cléomènes (b) ayant réussi dans son entreprise contre Démarate, prit aussi-tôt avec

(a) Petit chien.

(b) Hérodote reprend ici la narration qu'il avoit interrompue, §. L.

lui Léotychides, et alla attaquer les Eginètes, contre lesquels il étoit violemment irrité, à cause de l'insulte qu'ils lui avoient faite. Les Eginètes voyant les deux Rois venir contr'eux, ne crurent pas devoir faire une plus longue résistance. On en choisit dix des plus distingués par leur naissance et par leurs richesses, et entr'autres Crios, fils de Polycrite, et Casambus, fils d'Aristocrates, qui avoient le plus d'autorité dans l'île, et on les mena dans l'Attique, où ils furent mis en dépôt entre les mains des Athéniens, leurs plus grands ennemis.

LXXIV. Après cette expédition, Cléomènes s'étant apperçu que ses intrigues contre Démarate étoient découvertes, redouta la colère des Spartiates, et pour se soustraire à leur jugement, il se retira secrètement en Thessalie. De-là il vint en Arcadie, où il chercha à exciter des troubles, animant les Arcadiens contre Sparte; et entre autres sermens qu'il exigea d'eux, il leur fit promettre (115) de le suivre par-tout où il voudroit les mener. Il desiroit ardemment conduire les principaux du pays à la ville de Nonacris, pour les y faire jurer par les eaux du (116) Styx, que l'on dit être en cette ville d'Arcadie. Ce qui paroît de cette eau est en petite quantité, et coule goutte à goutte d'un rocher dans un (117) vallon, environné de tous côtés d'une muraille. Nonacris, où se trouve cette fontaine, est une ville d'Arcadie près de Phénée.

LXXV. Les intrigues de Cléomènes étant venues à la connoissance des Lacédémoniens, la crainte le leur fit rappeler à Sparte aux mêmes conditions qu'il étoit monté sur le trône auparavant. Mais à peine y fut-il arrivé, qu'il tomba dans une frénésie, mal dont il avoit déjà eu précédemment quelques légères attaques. En effet, s'il rencontroit un Spartiate en son chemin, il le frappoit au visage de son sceptre. Ses parens, témoins de ses extravagances, l'avoient fait lier dans des entraves de bois. Mais un jour, se voyant seul avec un garde, il lui demanda un couteau : celui-ci le lui refusa d'abord ; mais d'autant plus intimidé par ses menaces, que c'étoit un (118) Hilote, il lui en donna un. Cléomènes ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il commença à se déchirer les jambes dans toute leur longueur, et à en couper les chairs. Des jambes il passa aux cuisses, des cuisses aux hanches, aux côtés ; enfin, étant parvenu au ventre, il se le découpa, et mourut de la sorte. La plupart des Grecs prétendent que ce fut (119) un châtement de ce qu'il avoit engagé la Pythie à prononcer contre Démarate. Les Athéniens assurent, au contraire, que ce fut en punition de ce qu'étant entré sur le territoire d'Eleusis, il avoit coupé le bois (120) consacré aux Déesses ; mais ils sont les seuls de ce sentiment. Les Argiens disent, de leur côté, que ce fut parce qu'après avoir fait arracher du bois (121) consacré à Argos, les Argiens qui s'y étoient ré-

fugiés après la bataille, il les avoit fait passer au fil de l'épée; et parce que, sans aucun égard pour les choses saintes, il y avoit fait mettre le feu.

LXXVI. Cléomènes étant un jour allé consulter l'Oracle de Delphes, la Pythie lui avoit répondu qu'il prendroit Argos. Il se mit à la tête des Spartiates, et les mena sur les bords du fleuve Erasinus, qui coule, à ce qu'on prétend, du lac Stymphale; car on assure que ce lac, après avoir disparu dans un gouffre où il s'est précipité, reparaît dans le territoire d'Argos, et depuis cet endroit les Argiens l'appellent Erasinus. Lorsque Cléomènes fut arrivé sur les bords de ce fleuve, il lui fit des sacrifices; mais comme les entrailles des victimes ne lui annonçoient rien de favorable en cas qu'il le traversât, il dit qu'il savoit gré à Erasinus de ne pas trahir ses concitoyens; mais que les Argiens n'auroient pas pour cela sujet de se réjouir. Aussi-tôt il fit rebrousser chemin à son armée, et la mena à Thyrée, où il immola un taureau à la mer; après quoi il la fit (122) embarquer, et la conduisit dans la Tirynthie et de-là à Nauplie.

LXXVII. Aussi-tôt que les Argiens en eurent connoissance, ils se portèrent en forces sur le bord de la mer. Lorsqu'ils furent près de Tiryns et dans la partie de son territoire où est (123) Sépia, ils assirent leur camp vis-à-vis des Lacédémoniens, et à une très-petite distance de leur armée. Ils ne craignoient pas une bataille dans

un lieu découvert, mais la surprise et les embûches, et c'étoit le sens de la réponse que la Pythie leur avoit rendue en commun à eux et aux (a) Milésiens. Elle étoit conçue en ces termes : « Lorsque la femelle (124) victorieuse aura repoussé le mâle, et qu'elle se sera acquis de la gloire parmi les Argiens, alors grand nombre d'Argiènes se déchireront le visage ; de sorte qu'un jour les races futures diront : Un serpent effroyable, dont le corps faisoit trois replis, a été tué à coups de pique ».

Le concours de toutes ces circonstances inspiroit de la frayeur aux Argiens. Ils résolurent par cette raison de régler leurs mouvemens sur le héraut des ennemis. Cette résolution prise, toutes les fois que le héraut de Sparte signifioit un ordre aux Lacédémoniens, ils exécutoient de leur côté la même chose.

LXXVIII. Cléomènes, ayant remarqué que les Argiens se régloient sur le héraut de Sparte, ordonna à ses troupes de prendre les armes, quand le héraut leur donneroit le signal (125) du repas, et d'aller droit à eux. Les Lacédémoniens exécutèrent cet ordre, et fondirent sur les Argiens tandis qu'ils se reposoient, suivant le signal du héraut. Il y en eut beaucoup de tués ; mais ils se réfugièrent en beaucoup plus grand nombre dans

(a) La première partie de cet Oracle, qui concernoit les Milésiens, se trouve ci-dessus, §. XIX.

le bois consacré à Argos, où ils furent aussi-tôt investis.

LXXIX. Voici de quelle manière Cléomènes se conduisit après cela. Ayant appris par des transfuges qu'il avoit dans son camp, les noms de ceux qui étoient renfermés dans le lieu sacré, il envoya un héraut, qui les appela chacun par son nom, et leur dit qu'il avoit leur rançon. Or la rançon est fixée par les Péloponnésiens à (a) deux mines par prisonnier. Environ cinquante Argiens sortirent à la voix du héraut, et Cléomènes les fit (b) massacrer. L'épaisseur du bois ne permettant pas de voir ce qui se passoit au-dehors, ces meurtres échappèrent à la connoissance de ceux qui s'y étoient retirés; mais l'un d'entr'eux étant monté sur un arbre, s'aperçut de la manière dont on les avoit traités. Depuis ce moment, on eut beau les appeler, ils ne voulurent plus sortir.

LXXX. Alors Cléomènes ordonna à tous les Hilotes d'entasser des matières combustibles autour du bois sacré; et dès qu'ils eurent obéi, il y fit mettre le feu. Tandis qu'il brûloit, il demanda à un transfuge à quel dieu ce bois étoit consacré. Celui-ci lui répondit que c'étoit à Argos. A ces mots, il s'écria, en poussant un grand soupir :

(a) 180 liv. de notre monnoie. Voyez liv. v, note 203.

(b) Tout moyen, qui pouvoit faire triompher les Lacédémoniens, leur paroissoit bon et légitime. La perfidie et le manque de foi ne leur coûtoient rien.

« O Apollon , vous m'avez bien trompé par votre » réponse, en me disant que je prendrois Argos (a). » Je conjecture que l'Oracle est accompli ».

LXXXI. Cléomènes permit ensuite à la plus grande partie de ses troupes de retourner à Sparte, et ne gardant avec lui que mille hommes des plus braves , il alla à l'Héræum (b) pour y faire un sacrifice. Comme il se disposoit à l'offrir lui-même sur l'autel , le prêtre lui dit qu'il n'étoit pas permis à un étranger de sacrifier en ce temple , et le lui défendit en conséquence. Mais Cléomènes ordonna aux Hilotes d'éloigner le prêtre de l'autel , et de le battre de verges ; après quoi il sacrifia lui-même , et le sacrifice fini , il s'en retourna à Sparte.

LXXXII. Il n'y fut pas plutôt arrivé , que ses ennemis lui intentèrent une affaire devant les Ephores , et l'accusèrent de ne s'être point emparé d'Argos , dont la prise étoit facile , parce qu'il s'étoit laissé corrompre. Je ne puis dire avec certitude , si ce qu'il avança dans sa défense étoit vrai ou faux. Quoi qu'il en soit , il répondit qu'il avoit cru l'Oracle accompli par la prise du bois consacré à Argos , et qu'ainsi il ne devoit rien tenter contre la ville , qu'il n'eût (126) du moins appris par les sacrifices , si le dieu la lui livreroit ,

(a) Le Héros Argus s'appelle en grec *Argos*. Cette équivoque avoit trompé Cléomènes.

(b) C'étoit un temple de Junon. Cette Déesse s'appeloit en grec , *Ἥρα* , et son temple *Ἡραῖον*.

ou s'il s'opposeroit à son entreprise : que les sacrifices dans l'Héræum (a) ayant été favorables, il étoit sorti une flamme de la poitrine de la statue : qu'il avoit connu à ces marques certaines, qu'il ne prendroit point la ville d'Argos ; car si cette flamme fût sortie de la tête de la statue, il l'auroit prise d'assaut, au lieu qu'étant sortie de la poitrine, il étoit clair qu'il avoit fait tout ce que le dieu vouloit qu'il fit. Cette défense parut aux Spartiates si plausible et si vraisemblable, qu'il fut absous à la très-grande pluralité des voix.

LXXXIII. La ville d'Argos fut tellement dépeuplée par cette défaite, que les esclaves prirent en main (127) le timon de l'Etat, et remplirent les différentes magistratures. Mais les enfans de ceux qui avoient perdu la vie étant parvenus à l'âge de (128) puberté, remirent la ville en leur puissance et les chassèrent. Les esclaves se voyant chassés, s'emparèrent de Tiryns après une bataille. La concorde fut quelque temps rétablie entr'eux et leurs maîtres ; mais dans la suite un devin, nommé Cléandre, de Phigalia en Arcadie, leur persuada d'attaquer leurs maîtres ; cela occasionna une guerre très-longue, et qui ne fut terminée que par les avantages que remportèrent enfin et avec beaucoup de peine les Argiens.

LXXXIV. Les Argiens prétendent que ce fut

(a) Temple de Junon. Voyez Héræum, n° 1, dans la Table Géographique.

pour cette cause que Cléomènes perdit la raison, et périt misérablement. Mais les Spartiates assurent eux-mêmes que sa fureur ne vint pas des Dieux, mais de l'abus du vin auquel il s'étoit accoutumé en fréquentant des Scythes.

Les Scythes Nomades persistant dans le dessein de se venger de l'invasion de Darius, envoyèrent des Ambassadeurs à Sparte pour contracter alliance avec les Lacédémoniens. Il fut convenu entr'eux que les Scythes tâcheroient de pénétrer du côté du Phase dans la Médie, et que les Spartiates partiroient d'Ephèse, se rendroient dans l'Asie (129) supérieure; et que les deux armées se joindroient au même endroit. Les Lacédémoniens disent que Cléomènes eut avec les Scythes, qui étoient venus à Sparte pour cette négociation, une très-grande liaison et même plus intime qu'il ne convenoit, et qu'il contracta avec eux l'habitude de boire du vin pur. Telle fut, selon les Spartiates, la cause qui le rendit furieux; ils ajoutent que depuis ce temps, quand ils veulent boire du vin pur, ils se disent l'un à l'autre: Imitons les Scythes. C'est ainsi que les Spartiates parlent de la frénésie de Cléomènes; mais je pense qu'elle fut un effet de la colère (a) des Dieux qui vouloient venger Démarate (b).

(a) On reconnoît ici l'écrivain superstitieux.

(b) Mot à mot: *Mais il me semble qu'il a payé cette peine à Démarate.*

LXXXV. Les Eginètes n'eurent pas plutôt appris la mort de Cléomènes, qu'ils envoyèrent à Sparte des Députés, pour accuser Léotychides au sujet de la détention de leurs ôtages à Athènes. Les Juges s'étant assemblés, décidèrent que les Eginètes avoient été traités indignement par Léotychides, et le condamnèrent à être remis entre leurs mains, pour qu'ils l'emmenassent en Echine en la place des hommes qu'on leur retenoit à Athènes. Les Eginètes se disposoient à exécuter cet arrêt, lorsque Théasides, fils de Léoprépès, citoyen distingué de Sparte, leur parla en ces termes : « Que (130) voulez-vous faire, Eginètes ? » Allez-vous donc emmener le Roi de Sparte que vous ont livré ses concitoyens ? Si les Spartiates ont dans leur colère prononcé un tel jugement, ne craignez-vous pas, si vous le mettez à exécution, qu'ils n'entrent quelque jour dans votre pays, et qu'ils ne le détruisent entièrement ? Là-dessus les Eginètes se désistèrent de leur entreprise (a) ; mais ce fut à condition que Léotychides les (131) suivroit à Athènes pour se faire rendre leurs citoyens.

LXXXVI. Ce Prince, étant arrivé à Athènes, redemanda les ôtages qu'il y avoit mis en dépôt. Les Athéniens qui ne vouloient pas les remettre, temporisoient, sous prétexte que les deux Rois les leur ayant confiés, il n'étoit pas juste de les

(a) Dans le grec : *De l'emmener.*

rendre à l'un en l'absence de l'autre. Sur ce refus, Léotychides leur parla en ces termes : « Athé-
 » niens, prenez le parti que vous voudrez. Si
 » vous rendez les otages, cette action sera juste ;
 » et si vous les retenez, vous en ferez une injuste ;
 » mais je veux vous raconter un fait arrivé à
 » Sparte au sujet d'un dépôt.

» Nous disons, nous autres Spartiates, que la
 » troisième génération avant moi, Glaucus (132),
 » fils d'Epicydes, s'étoit distingué à Lacédémone
 » entre tous ses compatriotes par plusieurs ex-
 » cellentes qualités, et sur-tout par sa probité.
 » Mais voici, ajoutons-nous, ce qui lui arriva
 » dans un temps (135) déterminé. Il vint à Sparte
 » un Milésien pour conférer avec lui sur une
 » proposition qu'il vouloit lui faire. Je suis de
 » Milet, lui dit-il, et je viens pour goûter les
 » fruits de votre probité, dont la renommée est
 » aussi répandue en Ionie que dans le reste de la
 » Grèce. Les réflexions que j'ai faites sur l'état
 » précaire de l'Ionie, toujours exposée à des dan-
 » gers, sur la tranquillité et la sûreté du Pélo-
 » ponèse, et sur l'instabilité des fortunes de mon
 » pays, qu'on ne voit jamais entre les mains des
 » mêmes personnes, m'ont fait prendre la résolu-
 » tion de convertir en argent la moitié de tous
 » mes biens, et de le déposer entre vos mains,
 » persuadé qu'il y sera en sûreté. Chargez-vous
 » donc de cet argent, et gardez en même temps
 » cette marque-ci ; vous le remettrez à celui qui

» vous représentera la pareille. Ainsi parla le
 » Milésien, et Glaucus reçut le dépôt à cette con-
 » dition.

» Long-temps après, les enfans de celui qui
 » avoit mis cet argent en dépôt, étant venus
 » trouver à Sparte Glaucus, et lui ayant présenté
 » la marque, ils lui redemandèrent la somme que
 » lui avoit remis leur père. Glaucus chercha à
 » éluder leur demande par sa réponse. Je ne me
 » souviens point de cette affaire, leur dit-il, et
 » je ne me la rappelle en aucune manière. Si
 » cependant elle me revient à la mémoire, je ferai
 » tout ce qui sera juste. Si j'ai reçu quelque chose,
 » il convient de le rendre; mais si je n'ai rien
 » reçu du tout (134), je me servirai contre vous
 » des loix des Grecs. Je remets donc la décision
 » de cette affaire au quatrième mois, à compter
 » de ce jour.

» Les Milésiens s'en retournèrent chez eux
 » d'autant plus affligés, qu'ils croyoient leur ar-
 » gent perdu. Cependant Glaucus alla à Delphes
 » consulter l'Oracle, et demanda au Dieu s'il lui
 » étoit (135) permis de s'emparer de cet argent par
 » un serment. La Pythie lui fit cette réponse;
 » Glaucus, fils d'Epicydes, la victoire que tu rem-
 » porteras par un serment, et les richesses qui en
 » seront le prix, auront sur-le-champ pour toi
 » quelque chose (136) d'agréable. Jure, puisque
 » la mort n'épargne pas celui même qui est fidèle
 » à ses engagemens; mais songe que du ser-

» ment (137) naît un fils sans nom, sans mains et
 » sans pieds, qui d'un vol rapide fond sur celui
 » qui se parjure, et ne le quitte point qu'il ne l'ait
 » détruit, lui, sa maison et sa (138) race entière ;
 » au lieu qu'on voit prospérer les descendans de
 » celui qui a religieusement observé sa parole.

» Glaucus touché de cette réponse, pria le Dieu
 » de lui pardonner (139) ce qu'il avoit dit. Ten-
 » ter les Dieux, répondit la Pythie, ou commettre
 » l'injustice, c'est la même chose. Alors Glaucus
 » envoya chercher les Milésiens, et leur rendit le
 » dépôt. (140).

» Voici maintenant, Athéniens, le but que je
 » me suis proposé en vous racontant cette his-
 » toire. Il ne subsiste plus actuellement à Sparte
 » ni descendant de Glaucus, ni aucune maison
 » qu'on croie lui avoir appartenu. Cette (141)
 » race est éteinte jusques dans ses derniers reje-
 » tons, et ses maisons ont été détruites jusques
 » dans les fondemens ; tant il est avantageux de
 » n'envisager un dépôt que comme un effet qu'il
 » faut rendre à celui qui l'a confié ».

Ainsi parla Léotychides ; mais ne remarquant
 dans les Athéniens, même après son histoire, au-
 cune disposition à lui accorder sa demande, il se
 retira.

LXXXVII. Voici comment en agirent les Egi-
 nètes, avant qu'ils eussent reçu la punition des
 premières insultes qu'ils avoient faites aux Athé-
 niens, dans la vue d'obliger les Thébains. Irrités

contre les Athéniens, dont ils croyoient avoir sujet de se plaindre, ils se disposèrent à s'en venger. S'étant mis en embuscade, ils enlevèrent le (142) Théoris, vaisseau Athénien à cinq rangs de rames, qui étoit au promontoire Sunium, et mirent aux fers les citoyens les plus distingués d'Athènes, qui montoient ce vaisseau. Les Athéniens, outrés d'une telle violence, ne différèrent plus à prendre toutes sortes de mesures pour les punir.

LXXXVIII. Nicodrome, fils de Cnoethus, homme de distinction à Egine, mécontent de ses compatriotes, s'étoit d'abord banni (143) lui-même de sa patrie; mais ayant appris en ce temps que les Athéniens se disposoient à se venger des Eginètes, il leur (144) promit de leur livrer Egine, et convint avec eux qu'il tenteroit son entreprise un certain jour, et qu'ils viendroient à son secours ce jour-là même. Nicodrome s'empara, suivant l'accord fait entr'eux, de cette partie d'Egine qu'on appelle la vieille ville.

LXXXIX. Mais les Athéniens n'arrivèrent pas au temps marqué, parce que leur flotte n'étoit pas assez forte pour livrer bataille à celle des Eginètes, et l'entreprise échoua pendant qu'ils prioient les Corinthiens de leur (145) prêter des vaisseaux. Les Corinthiens, qui étoient alors liés avec eux de l'amitié la plus étroite, se rendirent à leurs prières, et leur donnèrent (146) vingt vaisseaux, moyennant cinq (147) drachmes par vaisseau; car la loi leur défendoit de les fournir gratuitement.

Avec ce renfort la flotte Athénienne alloit à soixante-dix vaisseaux en tout. Les Athéniens les montèrent aussi-tôt, et firent voile du côté d'Egine; mais ils arrivèrent le lendemain du jour convenu.

XC. Ce contre-temps de la part des Athéniens força Nicodrome à s'enfuir d'Egine sur une barque, avec quelques Eginètes de son parti. On leur assigna Sunium pour le lieu de leur retraite, et de-là ils faisoient des incursions dans l'île, et la (148) mettoient au pillage; mais cela n'arriva que dans la suite.

XCI. Les (a) riches ayant eu à Egine l'avantage sur le peuple, qui s'étoit soulevé avec Nicodrome, ils envoyèrent au supplice ceux qui tombèrent entre leurs mains. Mais ils commirent en cette occasion un sacrilège qu'ils ne purent jamais trouver moyen d'expier par aucun sacrifice, et ils furent chassés de l'île avant que d'avoir apaisé la colère de la Déesse (b). Comme on conduisoit au supplice sept cents hommes du peuple qui avoient été faits prisonniers, un d'entr'eux s'échappa des liens qui le retenoient, et se réfugia dans le vestibule de (149) Cérès Thesmophore (c). Il saisit le marteau de la porte, et s'y tint (150) fortement attaché. Les exécuteurs firent tous leurs efforts

(a) Dans le grec : *Les gros.*

(b) Cérès.

(c) Législatrice.

pour lui faire lâcher prise ; mais n'ayant pu réussir, ils lui coupèrent les mains, qui restèrent attachées à la poignée de la porte, et le menèrent en cet état au supplice.

XCH. Ce fut ainsi que les Eginètes traitèrent les rebelles. Ils furent ensuite attaqués par les Athéniens avec soixante-dix vaisseaux ; ayant été vaincus, ils implorèrent le secours des Argiens, à qui ils s'étoient adressés précédemment. Mais ceux-ci ne voulurent plus leur en donner. Ils se plaignirent de ce que les vaisseaux d'Egine, que Cléomènes avoit (151) enlevés par force, étoient abordés aux côtes de l'Argolide, que leurs troupes étoient descendues à terre avec celles des Lacédémoniens, et que des vaisseaux de Sicyones étoient joints aux leurs dans cette même invasion. Les Argiens avoient condamné les Eginètes et les Sicyoniens à une amende de mille (a) talens, c'est-à-dire, à cinq (b) cents pour chacun de ces deux peuples. Les Sicyoniens étoient convenus de leur tort, et moyennant cent (c) talens, les Argiens leur avoient remis le reste de l'amende, suivant l'accord fait entr'eux. Mais les Eginètes, qui étoient plus fiers, n'avoient pas même voulu reconnoître leur faute. Aussi quand ils prièrent les Argiens de leur donner du secours, l'Etat ne leur

(a) 5,400,000 liv.

(b) 2,700,000 liv.

(c) 540,000 liv.

en accorda point en son nom ; mais mille volontaires passèrent à leur service. Ils avoient à leur tête Eurybates, qui s'étoit exercé (152) au Pentathlon. Ils furent défaits en Egine par les Athéniens, et périrent pour la plupart avec leur Commandant. Comme il s'étoit exercé aux combats d'homme à homme, il tua trois ennemis dans autant de combats ; mais il périt dans le quatrième de la main de Sophanès de (a) Décélée.

XCIII. La flotte d'Egine profitant du désordre de celle des Athéniens pour l'attaquer, remporta la victoire, et prit quatre vaisseaux avec les troupes qui les montoient.

XCIV. Tandis que ces deux peuples se faisoient ainsi la guerre, Darius oubloit d'autant moins l'insulte des Athéniens, qu'un de ses Officiers (b) la lui rappeloit continuellement, et que les Pisis-tratides ne cessoient de l'assiéger de leurs calomnies. Ce Prince, qui desiroit subjuguier tous les peuples de la Grèce qui lui avoient refusé la terre et l'eau, saisit ce prétexte. Il ôta le commandement de l'armée à Mardonius, qui n'avoit pas été heureux sur mer, le donna à (153) Datis, Mède d'extraction, et à son neveu Artaphernes, fils d'Artaphernes (c), et les envoya contre Athènes

(a) Voyez liv. ix, §. LXXIV, et Pausan. Attic. sive lib. i, cap. XXIX, pag. 71.

(b) Voyez liv. v, §. cv.

(c) Artaphernes, Gouverneur de Sardes, étoit frère de Darius, liv. v, §. XXV, XXX, LXXIII, &c.

et Erétrie, avec ordre d'en réduire tous les habitants en esclavage, et de les lui amener.

XCV. Ces deux Généraux n'eurent pas plutôt été nommés, qu'ils prirent congé du Roi, et se mirent en marche. Etant arrivés en Cilicie avec une nombreuse armée de terre bien pourvue de tout, ils campèrent dans la plaine Aléienne. Tandis qu'ils y étoient, ils furent joints par toute l'armée navale, dont chaque nation (a) avoit reçu ordre de fournir son contingent. Les vaisseaux de transport pour la cavalerie, que Darius avoit commandés l'année précédente aux peuples qui lui payoient tribut, se rendirent aussi au même endroit, et l'on y fit embarquer les chevaux. L'armée de terre s'embarqua aussi, et se rendit en Ionie avec six cents trirèmes. De-là les Perses ne voguèrent pas droit vers l'Hellespont et la Thrace en (154) côtoyant le continent ; mais ils partirent de (155) Samos, et prirent par la mer Icariène à travers les îles, afin d'éviter, à mon avis, le mont Athos, que la perte considérable qu'ils avoient essuyée l'année précédente en voulant le doubler, leur faisoit beaucoup redouter. D'ailleurs l'île de Naxos, dont auparavant ils n'avoient pu se rendre maîtres, les forçoit à prendre cette route.

XCVI. Au sortir de la mer Icariène, on aborda à Naxos. Le souvenir (156) de l'affront que les

(a) C'étoient seulement les peuples des Provinces maritimes, comme on le voit par le §. XLVIII.

Perses avoient reçu précédemment devant cette place, leur faisoit désirer ardemment de l'attaquer la première. Les Naxiens s'enfuirent dans les montagnes, sans les attendre; les Perses mirent le feu aux temples et à la ville; et après avoir réduit en esclavage tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, ils se remirent en mer pour aller aux autres îles.

XCVII. Sur ces entrefaites, les Déliens s'enfuirent aussi de leur île, et se réfugièrent à Ténos. Les Perses prirent la route de Délos; mais Datis, dont le vaisseau devançoit la flotte, leur défendit d'y aborder, et leur ordonna de se rendre à l'île de Rhénée, qui est au-delà. Quand il eut appris le lieu de la retraite des Déliens, il leur envoya un Hérant, qui leur parla ainsi en son nom : « Hommes sacrés, pourquoi fuyez-vous ? Pour- » quoi concevoir de moi une opinion peu favorable ? Je suis (157) naturellement porté à épargner le pays qui a vu naître Apollon et Diane (a), » et à ne faire (158) aucun mal à ses habitans ; » et d'ailleurs, j'en ai reçu l'ordre du Roi. Retournez donc dans vos maisons, et cultivez vos terres en paix ». Tel est le discours que tint de sa part le Héraut aux Déliens. Il fit ensuite brûler (b) trois cents talens d'encens qu'il avoit fait entasser sur l'autel.

(a) Dans le grec : Où les deux Dieux....

(b) Le talent Attique pesoit 51 livres, 6 onces, 7 gros,

XCVIII. Cela fait, Datis s'avança d'abord avec l'armée navale vers Erétrie, accompagné des Ioniens et des Eoliens. Quand il fut parti de Délos, on y éprouva un tremblement de terre, à ce que disent les Déliens; et jusqu'à mon temps c'est la seule fois (159) que cette île en ait jamais essuyé. Mais le Dieu voulut par ce prodige faire connoître aux hommes les maux qui alloient fondre sur eux; car la Grèce en éprouva plus sous les trois (160) règnes consécutifs de Darius, fils d'Hystaspes, de Xerxès, fils de Darius, et d'Artoxerxès, fils de Xerxès, que pendant les vingt (a) générations qui ont précédé le premier de ces Princes. Ces maux lui sont venus en partie des Perses, et en partie des plus puissans de ses peuples (b) qui se sont disputé les armes à la main le commandement sur le reste du pays. Il n'est donc point contre la vraisemblance que cette île, qui avoit été jusqu'à ce temps-là immobile, ait alors tremblé. L'Oracle avoit annoncé cet événement. « J'ébranlerai aussi, avoit-il dit, l'île de Délos, » quelque immobile qu'elle soit ». Darius signifie en grec celui qui réprime, Xerxès un guerrier, et Artoxerxès un grand guerrier. On ne se trom-

24 grains. Ainsi les 300 talens équivalent à 15,429 livres, 7 onces, 2 gros, 48 grains.

(a) Il y a dans le grec : *Vingt autres générations, celles qui ont été avant Darius.*

(b) Il veut parler de la guerre du Péloponnèse, dont il a vu le commencement.

péroit point, en appelant ainsi ces Princes en notre langue.

XCIX. Les Barbares étant partis de Délos, levèrent des troupes dans les îles où ils abordèrent, et y prirent pour ôtages les enfans des insulaires. Après avoir navigué autour de ces îles, ils abordèrent à Caryste (a), dont les habitans ne vouloient ni leur donner d'ôtages, ni marcher contre les Erétriens et les Athéniens leurs voisins. On les assiégea, et on ne cessa pas de ravager leur territoire, qu'ils ne se fussent rendus aux Perses.

C. Les Erétriens, ayant eu avis que la flotte des Perses s'avançoit contr'eux, prièrent les Athéniens de leur donner du secours. Ceux-ci, bien loin de leur en refuser, leur envoyèrent les quatre mille hommes à qui l'on avoit distribué au sort les terres de ceux qu'on appeloit Hippobotes (b), chez les Chalcidiens. Mais les Erétriens n'étoient pas sincères; ils faisoient venir les Athéniens, et n'étoient pas d'accord. Les uns étoient d'avis d'abandonner la ville pour se retirer parmi les (161) écueils de l'Eubée; les autres, ne considérant que leur avantage particulier et les récompenses qu'ils attendoient des Perses, se préparoient (162) à trahir leur patrie. Eschines, fils de Nothon, homme de (163) distinction parmi les Erétriens, fit part aux Athéniens, à leur arrivée, de l'état

(a) Ville d'Eubée.

(b) Voyez liv. v, §. LXXVII, note 201.

où se trouvoient les affaires, et les pria de se retirer chez eux, afin de n'être pas enveloppés dans une commune ruine avec ceux d'Erétrie. Les Athéniens suivirent le conseil d'Eschines, et se mirent à couvert du danger en passant à Orope.

CI. Les Perses abordèrent avec leur flotte sur les côtes d'Erétrie, vers (164) Tamynes, Choérées et Egilies. Dès qu'ils y furent arrivés, ils mirent à terre leur cavalerie, et se disposèrent à attaquer les ennemis. Les Erétréens avoient résolu de ne point livrer de combat, et de ne faire aucune sortie, mais de s'occuper seulement de la défense des murs, depuis qu'avoit prévalu l'avis de ne point abandonner la ville. L'attaque des murs fut très-vive, et pendant six jours qu'elle dura, il périt beaucoup de monde de part et d'autre. Mais le septième jour, Euphorbe, fils d'Alcimachus, et Philagrus, fils de Cynéas, tous deux hommes de distinction, livrèrent la ville aux Perses. Ceux-ci n'y furent pas plutôt entrés, qu'ils pillèrent les Temples, y mirent le feu, afin de se venger de l'incendie de ceux de Sardes, et (165) réduisirent les habitans en esclavage, selon les ordres de Darius.

CII. Ils s'arrêtèrent quelques jours à Erétrie, après s'en être emparés, et ayant remis à la voile pour se rendre dans l'Attique, ils serrèrent (166) de près les Athéniens, pensant (167) les traiter comme ils avoient traité les Erétréens. Hippias, fils de Pisistrate, les fit débarquer à (168) Mara-

thon , le lieu de l'Attique le plus commode pour les évolutions de la cavalerie , et le plus proche d'Erétrie.

CIII. Sur cette nouvelle, les Athéniens se rendirent aussi à Marathon. Ils étoient commandés par dix Généraux ; Miltiades , fils de Cimon et petit-fils de Stésagoras , étoit le dixième. Cimon s'étoit expatrié pour se soustraire aux desseins pernicioeux de Pisistrate , fils d'Hippocrates. Il lui étoit arrivé pendant son exil de remporter aux jeux Olympiques (169) le prix de la course du char à quatre chevaux , et quoique cette victoire lui appartînt , il l'avoit transférée à Miltiades , son frère utérin. L'Olympiade suivante , il remporta la victoire avec les mêmes chevaux (a). Mais il fit proclamer Pisistrate en sa place , et par cette condescendance , il se réconcilia avec le Tyran , et retourna dans sa patrie. Il avoit encore remporté une autre victoire aux jeux Olympiques avec les mêmes chevaux ; mais les enfans de Pisistrate , qui ne vivoit plus pour lors , le firent tuer la nuit , près du Prytanée , par des assassins qu'ils envoyèrent secrètement à ce dessein. Cimon fut enterré devant la ville , au-delà du chemin qui traverse (170) Coelé , et vis-à-vis de lui sont enterrés ses chevaux , qui avoient gagné trois fois le prix aux jeux Olympiques. Les chevaux d'Evagoras de Lacédémone (171) avoient eu aussi

(a) Dans le grec : *Cavales*.

le même avantage ; mais il n'y en a point qui aient remporté un plus grand nombre de victoires que ceux de Cimon. Stésagoras, l'ainé des enfans de Cimon, étoit pour lors (a) dans la Chersonèse chez Miltiades, son oncle paternel ; et le plus jeune, nommé (b) Miltiades, du nom de celui qui avoit mené une colonie dans la Chersonèse, étoit à Athènes auprès de Cimon son père.

CIV. Ce Miltiades, qui étoit alors revenu de la Chersonèse, étoit un des Généraux. Il avoit évité deux fois la mort ; la première, lorsque les Phéniciens le poursuivirent jusqu'à Imbros, se faisant une affaire capitale de le prendre et de le mener au Roi ; la seconde, lorsqu'au sortir de ce péril, et se croyant en sûreté dans sa patrie, il fut à son arrivée attaqué par des ennemis, qui l'accusèrent en justice de s'être emparé de la Tyrannie dans la Chersonèse. S'étant aussi justifié contre leurs accusations, il fut élu Général des Athéniens par les suffrages du peuple.

CV. Avant de sortir de la ville, les Généraux envoyèrent d'abord à Sparte en qualité de Héraut Phidippides (172), Athénien de naissance, et (c) Hémérodrome de profession. S'il faut en croire le rapport que fit à son retour Phidippides lui-même, Pan lui apparut près du mont (173) Parthénion,

(a) Dans le temps que son père Cimon fut tué.

(b) On a vu ci-dessus, §. xxxix, comment Miltiades succéda à son frère Stésagoras.

(c) Courier de jour.

au-dessus de Tégée, l'appela à haute voix par son nom, et lui ordonna de demander aux Athéniens pourquoi (174) ils ne lui rendoient aucun culte, à lui qui avoit pour eux de la (175) bienveillance, qui leur avoit déjà été utile en plusieurs occasions, et qui le seroit encore dans la suite. Les Athéniens ajoutèrent foi au rapport de Phidippides, et lorsqu'ils virent leurs affaires prospérer, ils bâtirent une chapelle à Pan (176) au-dessous de la citadelle. Depuis cette (a) époque, ils se rendent ce Dieu propice par des sacrifices annuels, et par la course (177) des flambeaux.

CVI. Ce même Phidippides que les Généraux Athéniens avoient envoyé à Sparte, et qui raconta à son retour que Pan lui étoit apparu, arriva en cette ville le lendemain (178) de son départ d'Athènes. Aussi-tôt il se présenta devant les Magistrats et leur dit : « Lacédémoniens, les Athéniens vous prient de leur donner du secours, et » de ne pas permettre qu'une des plus anciennes » villes de Grèce soit réduite en esclavage par des » Barbares. Erétrie a déjà subi leur joug, et la » Grèce se trouve affoiblie par la perte de cette » ville célèbre ». Là-dessus les Lacédémoniens résolurent de donner du secours aux Athéniens ; mais il leur étoit impossible de le faire partir sur-le-champ, parce qu'ils ne vouloient point enfreindre la loi qui leur défendoit de se mettre (179)

(a) Dans le grec : *Depuis ce rapport.*

en marche avant la pleine lune ; et l'on n'étoit alors qu'au neuf du mois (a).

CVII. Pendant qu'ils attendoient la pleine lune, Hippias, fils de Pisistrate, faisoit aborder les Barbares à Marathon. La nuit précédente, il avoit eu une vision pendant son sommeil, et s'étoit imaginé qu'il étoit couché avec sa mère. Ce songe (180) lui faisoit conjecturer qu'il retourneroit à Athènes, et qu'après avoir recouvré l'autorité souveraine, il mourroit de vieillesse en son palais. Telles étoient les inductions qu'il tiroit d'après le songe qu'il avoit eu. Mais alors il s'acquittoit du devoir de Général ; on transportoit par son ordre les prisonniers d'Erétrie dans l'île d'Ægilia, qui étoit de la dépendance des Styréens ; il faisoit placer les vaisseaux à la rade de Marathon à mesure qu'ils abordoient, et rangeoit en bataille les Barbares qui étoient descendus à terre. Pendant qu'il étoit occupé de ces fonctions, il lui survint un éternuement et une toux plus forte qu'à l'ordinaire. Comme la plupart de ses dents étoient ébranlées par l'âge, la violence de la toux lui en fit sortir une de la bouche qui tomba sur le sable. Ayant donné, mais en vain, tous ses soins pour la retrouver, il dit en soupirant à ceux qui se trouvoient auprès de lui : Cette terre n'est pas à nous, et nous ne pourrons point l'assujettir ; ma dent occupe tout ce qui m'en revenoit. Cet accident

(a) Les mois étant lunaires, la pleine lune arrivoit vers le 15.

lui fit conjecturer que son songe étoit accompli.

CVIII. Pendant que les Athéniens étoient en ordre de bataille dans un champ consacré à Hercules, les Platéens arrivèrent à leur secours avec toutes leurs forces. Ces peuples s'étoient donnés aux Athéniens, et ceux-ci avoient déjà essuyé bien des travaux à leur sujet. Voici à quelle occasion ils s'étoient mis sous leur protection. Les Platéens, accablés par les Thébains, avoient d'abord voulu se mettre sous la sauve-garde de Cléomènes, fils d'Anaxandrides, et des Lacédémoniens, qui se trouvoient sur les lieux. Mais ceux-ci, sans accepter leurs offres, leur dirent : « Nous sommes » si éloignés de vous, que le secours que nous » pourrions vous donner seroit trop précaire (a), » et vous seriez souvent réduits en servitude avant » qu'aucun de nous l'eût seulement appris. Nous » vous conseillons donc de vous remettre entre » les mains des Athéniens ; ils sont vos voisins, et » en état, par leur courage, de vous protéger ». Au reste, les Lacédémoniens donnoient ce conseil aux Platéens, moins par bienveillance pour eux, que parce qu'ils souhaitoient fatiguer les Athéniens, en les mettant aux prises avec les Béotiens. Les Platéens suivirent (181) le conseil des Lacédémoniens, et, tandis qu'on faisoit à Athènes un sacrifice aux douze Dieux, ils s'assirent près de (182) l'autel en posture de supplians, et se donnèrent aux Athéniens. Sur cette nouvelle,

(a) Dans le grec : *Seroit froid.*

les Thébains marchèrent contre les Platéens, et les Athéniens volèrent à leur secours. Les deux armées étoient (a) sur le point d'en venir aux mains; mais les Corinthiens ne le souffrirent pas; ils accoururent en diligence, les réconcilièrent, et réglèrent les limites, de l'aveu des deux parties, à condition que les Thébains laisseroient tranquilles ceux d'entre les peuples de Béotie qui ne voudroient pas être mis au rang des Béotiens. Les Corinthiens se retirèrent chez eux après cette décision; les Athéniens en firent autant de leur côté; mais les Béotiens les ayant attaqués dans leur marche, ils fondirent sur eux, et remportèrent la victoire. Ils passèrent les limites que les Corinthiens avoient fixées au territoire de Platées, et mirent pour bornes entre les Béotiens et les Platéens, l'Asope même et Hysies. Les Platéens s'étant donc donnés aux Athéniens de la manière que nous venons de dire, ils vinrent alors à leur secours à Marathon.

CIX. Les Généraux Athéniens n'étoient point d'accord; les uns ne voulant pas qu'on combattît, parce qu'ils étoient en trop petit nombre; les autres, et sur-tout Miltiades, étant d'avis qu'on donnât la bataille. Les Généraux étoient donc partagés, et le pire des deux avis alloit prendre le dessus, lorsque Miltiades s'adressa au Polémarque. Le (183) Polémarque s'élit par le suffrage des

(a) Voyez liv. VII, §. CLVII, note 247.

fèves ; il donne sa voix le onzième (a), et suivant un ancien règlement, elle est d'un poids égal à celle des Généraux. Callimaque d'Aphidnes étoit alors revêtu de cette dignité. Miltiades s'adressa donc à lui. « Callimaque, lui dit-il, le sort d'Athènes est actuellement entre vos mains ; il dépend de vous de la mettre dans les fers, ou d'assurer sa liberté en acquérant une gloire immortelle, et telle que n'en a jamais approché celle d'Harmodius et d'Aristogiton. Les Athéniens n'ont jamais couru un si grand danger depuis la fondation de leur ville. S'ils succombent sous la puissance des Mèdes, livrés à Hippias, leur supplice est résolu ; s'ils sont victorieux, cette ville pourra devenir la première de la Grèce. Mais comment ces choses peuvent-elles se faire ? comment le bonheur ou le malheur de la République dépendent-ils absolument de vous ? c'est ce que je vais développer. Nous autres Généraux, nous sommes partagés de sentimens ; les uns veulent la bataille, les autres sont d'un avis contraire. Si nous différons de combattre, il est à craindre qu'il ne s'élève entre les Athéniens des dissensions qui les disposent à favoriser les Mèdes. Mais si nous livrons le combat avant que de si lâches pensées entrent dans l'esprit de quelques-uns d'entre nous, j'espère qu'avec l'aide des Dieux, nous remporterons la victoire. Ces choses vous regardent donc actuel-

(a) C'est-à-dire, après les dix Généraux.

» lement, et (a) dépendent absolument de vous.
 » Si vous joignez votre suffrage au mien, notre
 » Patrie sera libre, et notre République la pre-
 » mière de la Grèce. Si vous vous rangez du parti
 » de ceux qui ne veulent point de (184) bataille,
 » vous aurez en partage le contraire des biens
 » dont je viens de vous faire l'énumération».

CX. Le Polémarque, gagné par ce discours, joignit sa voix à celle de Miltiades, et la bataille fut résolue. Après cela, les Généraux qui avoient été d'avis de combattre, remirent à Miltiades le commandement, quand ce fut leur tour de commander. Il l'accepta; cependant il ne voulut en faire usage que lorsque son tour fut arrivé.

CXI. Quand il fut venu, les Athéniens se rangèrent en bataille en cet ordre : Callimaque se mit à la tête de (185) l'aile droite, en vertu d'une loi qui ordonne chez les Athéniens que le Polémarque occupe cette aile. Après le Polémarque, les Tribus se suivoient, chacune suivant le rang qu'elle tenoit dans l'Etat, et sans laisser d'intervalle entr'elles. Les Platéens étoient les derniers, et à l'aile gauche. Depuis cette bataille, lorsque les Athéniens offrent des sacrifices dans les fêtes qu'ils célèbrent tous les cinq (186) ans, le Héraut comprend aussi les Platéens dans les vœux qu'il fait pour la prospérité des Athéniens. Suivant cet ordre de bataille, le front de l'armée Athénienne

(a) Voyez liv. I, §. cxxv, note 307; et liv. III, §. xix, note 32.

se trouvoit égal à celui des Mèdes. Il n'y avoit au centre (187) qu'un petit nombre de rangs, et de ce côté l'armée étoit très-foible ; mais les deux ailes étoient nombreuses et fortes.

CXII. Les Athéniens étoient (188) rangés en bataille, et les victimes n'annonçoient rien que de favorable. Un intervalle de (a) huit stades séparoit les deux armées. Au premier signal, les Athéniens franchirent en courant cet espace. Les Perses les voyant accourir, se disposèrent à les recevoir ; mais remarquant que, malgré leur petit nombre et le défaut de (189) cavalerie et de gens de trait, ils se pressoient dans leur marche, ils les prirent pour des insensés qui couroient à une mort certaine. Les Barbares s'en faisoient cette idée ; mais les Athéniens les ayant joints, leurs rangs serrés, firent des actions mémorables. Ce sont, autant que nous avons pu le savoir, les premiers de tous les Grecs qui aient été à l'ennemi (190) en courant, qui aient envisagé sans effroi l'habillement des Mèdes, et qui aient soutenu la vue de leurs soldats, quoique jusqu'alors le seul nom de Mèdes eût inspiré de la terreur aux Grecs.

CXIII. Après un combat long et opiniâtre, les Perses et les Saces, qui compsoient le centre de l'armée ennemie, enfoncèrent celui des Athé-

(a) Il y a grande apparence qu'Hérodote ne veut parler ici que du plus petit stade qui est d'environ cinquante toises, et qu'il entend par course, non une course véritable, mais le pas redoublé.

niens, et profitant de leur avantage, ils poursuivirent les vaincus du côté des terres. Cependant les Athéniens et les Platéens remportèrent (191) la victoire aux deux ailes; mais laissant fuir les Barbares, ils réunirent en un seul corps l'une et l'autre aile, attaquèrent les Perses et les Saces, qui avoient rompu le centre de leur armée, et les battirent. Les Perses ayant pris la fuite, les Athéniens les poursuivirent, tuant et taillant en pièces tous ceux qu'ils rencontrèrent, jusqu'à ce qu'étant arrivés sur les bords de la mer, ils demandèrent du feu, et s'emparèrent de quelques vaisseaux.

CXIV. Le Polémarque Callimaque (192) fut tué à cette bataille, après des prodiges de valeur. Stésilée, fils de Thrasylée, l'un des Généraux, y périt aussi. Cynégire (193), fils d'Euphorien, ayant saisi un vaisseau par la partie élevée (194) de la poupe, eut la main coupée d'un coup de hache, et fut tué, ainsi que beaucoup d'autres Athéniens de distinction.

CXV. Ce fut ainsi que les Athéniens s'emparèrent de sept vaisseaux ennemis. Les Barbares (195) se retirèrent avec le reste de leur flotte, sans revirer (196) de bord, et ayant repris les esclaves d'Erétrie dans l'île où ils les avoient (a) laissés, ils doublèrent le promontoire Sunium, dans le dessein de prévenir les Athéniens, et d'arriver dans leur ville avant eux. On prétend

(a) L'île d'Ægilia. Voyez §. CVII.

à Athènes (197) qu'ils conçurent ce projet par l'artifice des Alcæonides, qui, selon les conventions faites avec eux, leur montrèrent un (198) bouclier, tandis qu'ils étoient déjà sur leurs vaisseaux.

CXVI. Pendant que les Perses doubloient le promontoire Sunium, les Athéniens accoururent à toutes jambes (199) au secours de leur ville, et prévinrent l'arrivée des Barbares. Ils partirent d'un lieu (200) consacré à Hercules à Marathon, et campèrent dans un autre consacré au même dieu à Cynosarges. Les Perses jetèrent l'ancre au-dessus de Phalère, qui servoit alors de port aux Athéniens, et après y être restés quelque temps, ils reprirent la route d'Asie.

CXVII. Il périt à la journée de Marathon environ six mille quatre cents hommes du côté des Barbares, et cent quatre-vingt-douze de celui des Athéniens. Telle est (201) au juste la perte des uns et des autres. Il arriva en cette bataille une chose bien étonnante à un Athénien nommé Epizélus (202), fils de Cuphagoras. Pendant qu'il étoit aux prises avec l'ennemi, et qu'il se conduisoit en homme de cœur, il perdit la vue, sans avoir été frappé en aucune partie du corps, ni de près, ni de loin, et depuis ce moment il demeura aveugle le reste de sa vie. On m'a assuré (203) qu'en parlant de cet accident, il disoit qu'il avoit cru voir devant lui un grand homme pesamment armé, dont la barbe ombrageoit tout son bou-

clier : que ce spectre le passa, et alla tuer celui qui combattoit à ses côtés. Telle est l'histoire que racontoit Epizélus, suivant le récit qu'on m'en a fait.

CXVIII. Datis eut à Mycone, en retournant en Asie avec l'armée, une vision pendant son sommeil ; mais on ne dit point ce que c'étoit que cette vision. Dès que le jour parut, il fit faire des perquisitions sur toute la flotte, et ayant trouvé sur un vaisseau Phénicien une statue dorée d'Apollon, il demanda dans quel temple on l'avoit pillée. Lorsqu'il l'eut appris, il se rendit lui-même sur son vaisseau à Délos, mit en dépôt la statue dans le temple, et enjoignit aux Déliens, qui étoient alors de retour dans leur île, de la reporter au (a) Délum des Thébains, qui est sur le bord de la mer, vis-à-vis de Chalcis. Cet ordre donné, Datis remit à la voile pour rejoindre sa flotte. Les Déliens ne reportèrent point la statue ; mais au bout de vingt ans, les Thébains la transportèrent eux-mêmes à Délum, en vertu d'un Oracle.

CXIX. Datis et Artaphernes n'eurent pas plutôt abordé en Asie, qu'ils menèrent à Suses les Erétriens (204) qu'ils avoient réduits en esclavage. Darius étoit très-irrité contre les Erétriens, avant qu'ils eussent été faits prisonniers, parce qu'ils l'avoient attaqué les premiers, sans qu'il

(a) Temple d'Apollon dans la ville de Délum. Voyez ma Table Géographique.

leur en eût donné aucun juste sujet. Mais dès qu'on les lui eut amenés, et qu'il les vit en son pouvoir, il ne leur fit point de mal, et les envoya à (205) Ardericca, stathme de la Cissie, qui lui appartenait en propre. Ce stathme est à deux cent dix stades de (206) Suses, et à quarante du puits qui fournit trois sortes de substances, du bitume, du sel et de l'huile, qu'on puise de la manière que je vais dire. On a une bascule ou machine propre à tirer de l'eau; on y attache, au lieu de seau, la moitié d'une outre, qu'on (207) baisse sous ces substances, et avec laquelle on les puise. On les verse ensuite dans un réservoir, et de-là elles se répandent dans un autre où elles prennent trois formes différentes. Le bitume s'épaissit, le sel se cristallise sur-le-champ, et l'on ramasse l'huile dans des vases. Les Perses appellent cette huile rhadinacé. Elle est noire et d'une odeur forte. Darius envoya les Erétréens habiter dans ce lieu. Ils (207*) l'occupaient encore de mon temps, et ils avoient conservé leur ancienne langue. Tel fut le traitement qu'éprouvèrent les Erétréens.

CXX. Deux mille Lacédémoniens arrivèrent à Athènes après la pleine lune. Ils avoient une si grande ardeur de joindre les ennemis, qu'ils ne mirent que trois jours pour venir de Sparte dans l'Attique. Quoiqu'ils fussent arrivés après le combat, ils avoient un tel desir de voir les Médes, qu'ils se transportèrent à Marathon pour

les (a) contempler. Ils complimentèrent ensuite les Athéniens sur leur victoire, et s'en retournèrent dans leur pays.

CXXI. On fit courir contre les Alcmaeonides le bruit que, d'intelligence avec les Perses, ils leur avoient montré un bouclier (b), comme s'ils eussent voulu réduire Athènes sous le joug des Barbares et celui d'Hippias : j'en suis étonné, et je ne puis y ajouter foi. Il paroît en effet qu'ils ont eu plus d'aversion pour les Tyrans que Callias (208), fils de Phénippe et père d'Hipponicus, ou que du moins elle a été aussi grande. Or, Callias fut le seul homme à Athènes, qui osât acheter les biens de Pisistrate, lorsque la République les fit mettre en vente, après qu'elle l'eut banni, et d'ailleurs il fit bien d'autres choses qui attestoient la haine qu'il lui portoit.

[CXXII. Ce (209) Callias mérite qu'on en parle souvent, tant à cause de l'ardeur qu'il témoigna pour la liberté de sa patrie, que parce qu'à Olympie il fut vainqueur à la course du cheval, qu'il fut le second au combat du char à quatre chevaux, et qu'ayant été victorieux aux jeux Pythiques, il l'emporta en cette occasion sur tous les Grecs par sa magnificence. Il le mérite aussi par la conduite qu'il tint avec ses trois filles. Car lorsqu'elles furent en âge d'être ma-

(a) L'Historien veut parler des morts étendus sur le champ de bataille.

(b) Voyez §. cxv, et la note 198.

riées, il leur donna une riche dot, et leur ayant permis de se choisir des époux dans toute la nation, il les maria à ceux dont elles avoient fait choix.]

CXXIII. Les Alcmaeonides ne haïssoient pas moins les Tyrans que ce Callias. Aussi suis-je étonné de cette accusation, et je ne puis croire qu'ils aient (a) montré un bouclier aux Perses, eux qui avoient vécu loin de leur patrie tout le temps de la domination des Tyrans, qui avoient forcé par leurs trames les Pisistratides à abandonner la Tyrannie, et qui, par cette conduite, avoient plus contribué, à mon avis, à la liberté d'Athènes qu'Harmodius et Aristogiton. Ceux-ci en effet, bien loin de faire cesser la Tyrannie des Pisistratides, ne firent, en tuant Hipparque, qu'aigrir de plus en plus les Tyrans : au lieu que les Alcmaeonides ont évidemment rendu la liberté à leurs concitoyens, si du moins il est vrai qu'ils aient engagé la Pythie, comme je l'ai dit (b) précédemment, à ordonner aux Lacédémoniens de remettre Athènes en liberté.

CXXIV. Peut-être trahirent-ils leur patrie pour se venger de quelque mécontentement qu'ils avoient reçu du peuple. Mais il n'y avoit personne, du moins à Athènes, qui fût plus estimé et plus comblé d'honneurs. Il est donc contre toute vraisemblance qu'ils aient montré par ce motif un bouclier aux Perses. Cependant un bou-

(a) Voyez §. cxv, et la note 198, et §. cxxi.

(b) Liv. v, §. lxxiii, lxxvi.

clier servit de signal ; c'est un fait certain ; on ne peut le révoquer en doute. Mais par qui ce signal fut-il donné ? je n'en puis rien dire de plus certain que ce qu'on vient de lire.

CXXV. Les Alcmaeonides se sont toujours distingués à Athènes, dès les plus anciens temps et dès leur première (210) origine. Mais ils ont encore tiré un plus grand lustre d'Alcmaeon et de Mégaclês après lui. Alcmaeon, fils de Mégaclês, rendit aux Lydiens que Crésus avoit envoyés pour consulter l'Oracle de Delphes, tous les services qui dépendoient de lui. Ce Prince, instruit de l'accueil qu'il avoit fait à ses députés, le manda à Sardes, et lui fit présent, à son arrivée, d'autant d'or qu'il en pourroit emporter en une seule fois. Alcmaeon mit en usage toute son industrie, afin de tirer le plus d'avantage possible d'un tel don. Ayant pris un habit des plus amples et les plus larges brodequins qu'il put trouver, il alla au trésor, conduit par les officiers du Prince. Il se jeta sur un tas de paillettes d'or, en entassa premièrement le long de ses jambes autant qu'il en pouvoit tenir dans ses brodequins ; il en remplit ensuite toute l'ampleur de son habit, en poudra ses cheveux, et en ayant empli (211) sa bouche, il sortit du trésor, les joues bouffies, le corps bossu, traînant à peine ses brodequins, et ressemblant moins à un homme qu'à toute autre chose. Crésus se mit à rire en le voyant. Non-seulement il lui fit présent de cet or, mais il y

ajouta d'autres dons qui n'étoient pas moins considérables. Cette maison étant ainsi devenue très-riche, Alcmaeon nourrit (a) des chevaux, et fut victorieux à Olympie à la course du char (212) à quatre chevaux.

CXXVI. La seconde génération après, Clis-thènes, Tyran de Sicyone, éleva encore plus haut cette maison, et lui donna parmi les Grecs un éclat qu'elle n'avoit point eu jusqu'alors. Clis-thènes, fils d'Aristonymas, petit-fils de Myron, et arrière-petit-fils d'Andréas (213), avoit une fille nommée Agariste, qu'il ne vouloit marier qu'au plus accompli de tous les Grecs. Pendant la célébration des jeux Olympiques, Clis-thènes, qui y avoit été (214) vainqueur à la course du char à quatre chevaux, fit proclamer, par un héraut, que quiconque d'entre les Grecs se croiroit digne de devenir son gendre, vînt à Sicyone dans soixante jours, ou même plutôt, parce qu'il avoit fixé le mariage de sa fille un an après le soixantième jour commencé. Tous ceux qui, fiers de leur mérite personnel, et de la célébrité de leur ville, aspiroient à l'honneur d'épouser Agariste, se rendirent à Sicyone, où les retint Clis-thènes, qui leur avoit fait préparer un stade et une palestre, dans l'intention de les y éprouver.

CXXVII. Smindyrides, fils d'Hippocrates, y vint d'Italie. Il étoit de Sybaris, ville alors très-

(a) L'Attique étant sans pâturages, les chevaux y étoient fort chers.

florissante, et avoit porté le (215) luxe et la mollesse au plus haut degré. Damasus (216) de Siris y arriva aussi; il étoit fils d'Amyris, surnommé le Sage (*a*). Amphimnestus, d'Epidanne, fils d'Epistrophus, y vint du golfe Ionien (*b*). On y vit aussi un Etolien, frère de (217) Titor-mus (*c*), qui surpassoit les Grecs par sa force extraordinaire, et qui, fuyant le commerce des hommes, s'étoit retiré jusqu'à l'extrémité de l'Etolie. Ce frère de Titormus s'appeloit Malès. Léocèdes, fils de Phidon, y vint du Péloponnèse. Il descendoit de Phidon (218), Tyran d'Argos, qui établit les mesures dans le Péloponnèse, et qui, de tous les Grecs, se conduisit de la manière la plus insolente, en chassant (219) les Agono-thètes des Eléens, et en réglant lui-même en leur place les jeux Olympiques (*d*): Amiantus, fils de Lycurgue, de Trapézunte en Arcadie; Laphanès Azanien, du bourg de Pæos, fils de cet Euphotion qui reçut dans sa maison les Dioscures (220), suivant la tradition des Arcadiens, et qui depuis ce temps-là exerça l'hospitalité envers tous les étrangers, et Onomastus Eléen, fils d'Agæus. Ces quatre vinrent du Péloponnèse même. Il s'y

(a) Le grec ajoute : *Ceux-là vinrent d'Italie.*

(b) Le grec ajoute : *Celui-là vint du golfe Ionien.* Les Romains l'appellent mer Adriatique. Voyez la Table Géographique, au mot MER IONIÈNE.

(c) Le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, l'appelle Titermus.

(d) Le grec ajoute : *Il étoit fils de celui-là,*

rendit d'Athènes Mégacès, fils de cet Alcmaeon, qui avoit été à la cour de Crésus (a); Hippoclides, fils de Tisandre, l'homme le plus riche et le mieux fait qu'il y eût à Athènes; et Lysanias d'Erétrie, ville alors florissante. Ce fut le seul de toute l'Eubée. Il y vint de Thessalie, Diactorides Cranonien, de la maison des (221) Scopades, et Alcon du pays des Molosses. Tel est le nombre de ceux qui recherchèrent Agariste.

CXXVIII. Lorsqu'ils furent arrivés au jour marqué, Clisthènes s'informa d'abord de leur pays et de leur naissance; puis il les retint un an près de lui, afin d'éprouver pendant ce temps-là leur mérite, leurs (222) inclinations, leurs mœurs et leurs connoissances, dans les entretiens qu'il avoit avec eux en particulier, ou dans les conversations générales, dans les exercices où il engageoit les plus jeunes d'entr'eux, et sur-tout dans les festins où il les invitoit. Il agit de cette manière, tant qu'ils furent chez lui, et les traita toujours avec magnificence. Mais de tous ces amans, ceux qui étoient venus d'Athènes étoient le plus de son goût, et sur-tout Hippoclides, fils de Tisandre, qu'il distinguoit tant à cause de son mérite particulier, que parce que ses ancêtres étoient parens des Cypsélides de Corinthe.

CXXIX. Le jour fixé par Clisthènes pour dé-

(a) Il descendoit d'Ajax, qui se distingua à la guerre de Troie, et fut bisaïeul de Miltiades, fondateur de la Chersonèse. Voyez sa Généalogie, liv. vi, §. xxxv, note 42.

clarer celui qu'il choisissoit pour gendre, et pour célébrer (223) le mariage, étant venu, ce Prince immola cent bœufs, et régala non-seulement les amans de sa fille, mais encore tous les Sicyoniens. Le repas fini, les aspirans s'entretenrent de musique à l'envi l'un de l'autre, et de tout ce qui fait le sujet ordinaire des conversations. Pendant qu'on étoit occupé à (224) boire, Hippoclides, qui attiroit l'attention (225) de toute la compagnie, dit au joueur de flûte de lui jouer (226) l'Emmélie. Le joueur de flûte obéit, et Hippoclides se mit à danser. Il étoit fort content de sa danse; mais Clisthènes, qui étoit l'un des spectateurs, le regardoit (227) d'un œil irrité. Hippoclides s'étant reposé quelque temps, se fit ensuite apporter une table, sur laquelle il dansa d'abord des danses à la manière de Lacédémone, ensuite à celle d'Athènes: enfin s'appuyant la tête sur la table, il gesticula avec les jambes comme on gesticule avec les mains. Quoique l'immodestie et l'impudence des deux premières danses eussent inspiré de l'aversion à Clisthènes, et qu'il fût éloigné de le choisir pour gendre, cependant il se retenoit, et ne vouloit point faire d'éclat. Mais ne pouvant plus se contenir, quand il le vit gesticuler avec les jambes comme on fait avec les mains: « Fils de Tisandre, lui dit-il, votre (228) » danse a détruit votre mariage. Peu s'en soucie » Hippoclides, reprit l'Athénien ». Cette réponse passa depuis en proverbe (229).

CXXX. Alors Clisthènes ayant fait faire silence, parla ainsi à l'assemblée : « Jeunes aspirans » au mariage de ma fille, j'ai pour vous la plus » grande estime, et je vous obligerois tous, si je » le pouvois. L'on ne me verroit pas en effet par » le choix d'un d'entre vous, exclure tous les » autres. Mais comme je ne puis combler les vœux » de tant de personnes, n'ayant qu'une fille à » marier, je donne un (a) talent d'argent à cha- » cun de ceux sur qui mon choix ne peut tomber, » afin de reconnoître l'honneur qu'il m'a fait en » recherchant mon alliance, et la peine qu'il a » prise en s'absentant de chez lui. Je fiance ma » fille Agariste, suivant les loix d'Athènes, à » Mégaclês, fils d'Alcmæon ». Mégaclês accepta l'alliance, et le mariage fut ratifié par Clisthènes.

CXXXI. Ce fut ainsi que ce Prince s'y prit pour choisir un gendre parmi tant de prétendans, et ce fut ainsi que les Alcmæonides acquirent en Grèce une si grande célébrité. Le premier enfant qu'eut Mégaclês de ce mariage, fut appelé Clisthènes, du nom de son aïeul maternel, le Tyran de Sicyone. Ce fut lui qui partagea le peuple (250) en dix tribus, et qui établit le gouvernement démocratique. Il eut ensuite Hippocrates. D'Hippocrates naquit un autre Mégaclês et une autre Agariste, ainsi nommée d'Agariste (251), fille

(a) 5,400 liv. Ces prétendans à la main d'Agariste étant au nombre de treize, la somme que Clisthènes leur distribua montoit à 70,200 liv.

de Clisthènes. Elle épousa Xanthippe, fils d'Ariphron. Tandis qu'elle étoit enceinte, elle crut en songe qu'elle enfantoit un lion, et quelques jours après elle accoucha de Périclès.

CXXXII. La défaite des Perses à Marathon augmenta la considération qu'on avoit déjà à Athènes pour Miltiades. Il demanda au peuple soixante-dix vaisseaux, des troupes et de l'argent. Il ne leur dit point où il avoit dessein de porter la guerre, mais il leur promit de les enrichir, s'ils vouloient le suivre, et de les mener dans un pays d'où ils rapporteroient sans peine une quantité prodigieuse d'or. Flattés de cet espoir, les Athéniens lui accordèrent les vaisseaux qu'il demandoit.

CXXXIII. Miltiades fit voile à Paros avec les troupes qu'on lui donna; il colora son expédition du prétexte de punir les Pariens, parce qu'ils avoient accompagné les Perses à Marathon, et leur avoient fait les premiers la guerre. Mais il y étoit porté par la haine qu'il avoit contr'eux, depuis que Lysagoras, fils de Tisias, Parien de naissance, l'avoit voulu rendre odieux au Perse Hydarnes (a). Lorsqu'il fut arrivé à Paros avec ses troupes, il fit le siège de la ville où les Pariens s'étoient renfermés, et leur envoya ensuite demander cent (b) talens par un Héraut, avec menace, en cas de refus, de ne point retirer ses troupes

(a) Il paroît que c'est le même Hydarnes qui étoit Gouverneur de la côte d'Asie. Voyez liv. VII, §. CXXXV.

(b) 540,000 liv.

qu'il ne les eût subjugués. Les Pariens, bien loin de songer à lui donner de l'argent, ne pensèrent qu'à la sûreté de leur ville, et entr'autres choses qu'ils imaginèrent, ils élevèrent pendant la nuit le mur, dans les endroits les plus foibles, une fois plus haut qu'il ne l'étoit anciennement.

CXXXIV. Tous les Grecs sont jusqu'ici d'accord ; mais les Pariens racontent (232) eux seuls les événemens suivans, comme je vais moi-même les raconter. Tandis que (233) Miltiades étoit embarrassé sur les suites du siège, Timo, Prêtresse (234) des Dieux infernaux, qui étoit de Paros et sa prisonnière, vint le trouver. Lorsqu'elle fut seule avec lui, elle lui conseilla de suivre les avis qu'elle alloit lui donner, s'il avoit envie de prendre la ville. Il les écouta ; il se rendit en conséquence à la colline qui est devant la ville, et comme il ne pouvoit pas ouvrir les portes du lieu consacré à Cérès Thesmophore, il sauta par-dessus le mur d'enclos, et marcha droit au temple ; mais l'on ignore s'il avoit dessein d'emporter quelqueune des choses sacrées qu'il n'est pas permis de toucher, ou s'il avoit quelqueautre intention. Lorsqu'il fut à la porte, il se sentit tout-à coup saisi d'une si grande frayeur, qu'il retourna sur ses pas ; mais en sautant par-dessus le mur, il se démit la cuisse, ou se blessa au genou suivant d'autres.

CXXXV. Ce fâcheux accident le força de remettre à la voile, sans porter d'argent aux Athé-

niens, et sans s'être rendu maître de Paros. Il avoit tenu cette place assiégée vingt-six jours, et avoit ravagé pendant tout ce temps l'île entière. Les Pariens, instruits que Timo, Prêtresse des Dieux infernaux, avoit servi de guide à Miltiades, voulurent la punir de cette trahison. Ils envoyèrent des Députés à Delphes, dès que la levée du siège leur eut rendu leur première tranquillité, afin de demander au Dieu s'ils feroient mourir la Prêtresse des Dieux infernaux, pour avoir enseigné aux ennemis les moyens de s'emparer de sa patrie, et pour avoir révélé à Miltiades des mystères interdits aux hommes. La Pythie leur défendit de faire mourir Timo. Elle ajouta qu'elle n'étoit point coupable, mais que Miltiades devant faire une fin malheureuse, elle lui avoit servi de guide pour le conduire à son malheur.

CXXXVI. Miltiades étant de retour de l'île de Paros, les Athéniens ne s'entretenoient que de sa malheureuse expédition, et sur-tout Xanthippe, fils d'Ariphron. Celui-ci lui intenta une affaire capitale devant le peuple, et l'accusa d'avoir trompé la nation. Miltiades ne comparut point en personne pour se défendre. La gangrène, qui s'étoit mise à sa cuisse, le retenoit au lit, et le mettoit dans l'impossibilité de le faire ; mais ses amis prirent en main sa défense, et rappelant souvent la gloire dont il s'étoit couvert à la journée de Marathon, et à la prise de Lemnos, qu'il avoit livrée aux Athéniens après les avoir vengés

des Pélasges, ils mirent le peuple dans ses intérêts. Il fut déchargé (235) de la peine de mort, mais condamné pour (236) sa faute à une amende de (a) cinquante talens. La gangrène ayant fait des progrès, il mourut quelque temps après, et Cimon son fils paya les cinquante talens.

CXXXVII. Voici comment Miltiades, fils de Cimon, se rendit maître de l'île de Lemnos. Les Athéniens chassèrent anciennement les Pélasges de l'Attique. S'ils eurent raison, ou s'ils commirent en cela une injustice, c'est ce que je n'entreprendrai point de décider. Je me contente de rapporter ce que l'on en dit. Hécatee, fils d'Hégésandre, raconte dans son histoire, que ce fut injustement. Les Athéniens, dit-il, voyant que le terrain qu'ils avoient cédé aux Pélasges au pied du mont Hymette, pour les récompenser d'avoir élevé le mur qui environne la citadelle, étoit bien cultivé, quoiqu'auparavant il fût mauvais et de nulle valeur, ils les en chassèrent, sans autre prétexte que leur jalousie et le desir de s'en remettre en possession. Mais les Athéniens prétendent qu'ils le firent justement. Les Pélasges, disent-ils, faisoient du pied du mont Hymette où ils demeuroient, des incursions sur leurs terres, et insultoient les (237) jeunes filles des Athéniens qui alloient puiser de l'eau à la fontaine appelée Ennéacrounos : car il n'y avoit point alors d'esclaves à Athènes, ni dans le reste de la Grèce. Toutes les

(a) 270,000 liv.

fois, dis-je, que ces jeunes filles venoient à la fontaine, les Pélasges leur faisoient violence de la manière la plus insultante et la plus méprisante, et non contents de ces outrages, ils formèrent le projet de se rendre maîtres de l'Etat, et ils en furent pleinement convaincus. Les Athéniens ajoutent qu'ils firent paroître d'autant plus de générosité, qu'étant en droit de les faire mourir, puisqu'ils les avoient surpris machinant contr'eux, ils ne voulurent pas le faire, et se contentèrent de leur ordonner de sortir du pays. Les Pélasges, forcés d'abandonner l'Attique, se dispersèrent en différens lieux; et une partie alla à Lemnos. Ce récit est celui des Athéniens; le premier vient d'Hécatée.

CXXXVIII. Ceux de ces Pélasges qui étoient alors établis à Lemnos, cherchèrent les moyens de se venger des Athéniens. Comme ils connoissoient très-bien leurs jours de fêtes, ils (238) équipèrent des vaisseaux à cinquante rames, et s'étant mis en embuscade, ils enlevèrent un grand nombre d'Athéniènes (239) qui célébroient la fête de Diane dans le bourg de Brauron. Ils remirent ensuite à la voile, et les menèrent à Lemnos, où ils les prirent pour leurs concubines. Elles en eurent beaucoup d'enfans, à qui elles apprirent la langue et les usages d'Athènes. Ces enfans ne vouloient, par cette raison, avoir aucun commerce avec ceux des femmes des Pélasges, et si quelqu'un d'entr'eux venoit à en être frappé, ils accouroient tous à son secours, et se défen-

doient les uns les autres. Ils se croyoient même en droit d'être leurs maîtres, et ils étoient bien plus forts. Le courage et l'union de ces enfans firent faire de sérieuses réflexions aux Pélasges. Quoi donc, se disoient-ils dans leur indignation, s'ils sont déjà d'accord pour se donner du secours contre nos enfans (a) légitimes, s'ils tâchent dès à présent de dominer sur eux, que ne feront-ils pas quand ils auront atteint l'âge viril? Ayant pris là-dessus la résolution de tuer tous les enfans qu'ils avoient eus des Athéniènes, ils exécutèrent ce projet, et massacrèrent aussi les mères en même temps. Depuis cette action et une autre précédemment arrivée, où les femmes de Lemnos égor-gèrent en une nuit tous leurs maris, avec leur Roi (240) Thoas, l'usage s'établit en Grèce d'appeler actions lemniènes, toutes les actions atroces.

CXXXIX. Après que les Pélasges eurent massacré leurs concubines et les enfans qu'ils en avoient eus, la terre cessa de produire des fruits, et les femmes et les troupeaux devinrent stériles. Affligés par la famine et par la stérilité de leurs femmes, ils envoyèrent à Delphes prier le Dieu de les délivrer de leurs maux. La Pythie leur commanda de donner aux Athéniens la satisfaction que ceux-ci jugeroient à propos d'exiger. Les Pélasges se rendirent à Athènes, et promirent de subir la peine qu'on leur imposeroit en répa-

(a) Dans le grec : *Contre les enfans des femmes que nous avons épousées vierges.*

ration de leur crime. Les Athéniens dressèrent un lit (a) dans le Prytanée avec toute la magnificence possible, et ayant couvert une table de toutes sortes de viandes et de fruits, ils dirent aux Pélasges de leur livrer l'île de Lemnos dans le même état où étoit cette table. Nous vous la livrerons, reprirent les Pélasges, lorsqu'un de vos vaisseaux arrivera par un vent de nord-est de votre pays à Lemnos en un seul jour. Ils firent cette réponse parce que l'Attique étant située au midi de Lemnos, et à une (241) distance considérable de cette île, il leur paroissoit impossible de faire un si long trajet en un jour par un vent de nord-est.

CXL. Les choses en restèrent là. Mais après bien des années, la Chersonèse sur l'Hellespont ayant été conquise par les Athéniens, Miltiades, fils de Cimon, passa en un jour, à la faveur des vents étésiens, de la ville d'Eléonte, port de la Chersonèse, dans l'île de Lemnos. Il rappela aux Pélasges l'Oracle, dont ils ne croyoient jamais voir l'accomplissement, et leur commanda de sortir de l'île. Les habitans d'Héphæstia (242) obéirent; mais ceux de Myrine ayant répondu à Miltiades qu'ils ne reconnoissoient point la Chersonèse pour l'Attique, ils soutinrent le siège jusqu'à ce qu'ils se vissent forcés de se rendre. Telle fut (243) la manière dont les Athéniens s'emparèrent de l'île de Lemnos, sous la conduite de Miltiades.

(a) Les Anciens mangeoient sur des lits.

N O T E S

SUR LE CINQUIÈME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. I. *P* *A* *R* celle de ce peuple. Périnthe, autrement appelée Héraclée, est sur les bords de la Propontide. Voyez notre Table Géographique, articles PÉRINTHE et HELLESPONT.

(2) §. I. *Les défièrent.* Il y a dans le grec : ἐκ προκλήσιος ἰγίνετο. Je ne vois pas pourquoi les derniers Editeurs n'ont pas suivi la leçon du manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, et de celui de Sancroft, leçon qui paroît avoir été aussi celle du manuscrit de Laurent Valla, ἐκ προκλήσιος σφιν ἰγίνετο. C'est un ionisme pour σφίσι. Grégoire, Archevêque de Corinthe, le confirme par un vers d'Homère : Τὲ (α) σφίσι, dit-il, σφιν λέγουσιν. "Ομηρος :

"Ος σφιν εὐφρονέων ἀγορήσατο καὶ μετίειπεν.

(3) §. I. *Ils chantoient le Pæon.* Le Pæon ou Pæan étoit un Hymne dont il y avoit deux sortes. Le premier (b) se chantoit avant la bataille, en l'honneur de Mars ; le second après la victoire, en celui d'Apollon. Cet Hymne commençoit par ces mots : *Io Pæan.* L'allusion de Pæon, nom de cet Hymne, au nom des Pæoniens, est sensible, et c'est pour la conserver que j'ai traduit : *Ils chantoient le Pæon.*

(4) §. III. *La nation la plus nombreuse.* Thucydides (c) les met après les Scythea, et Pausanias (d) après les Celtes.

(a) Gregorius de Dialectis, pag. 222.

(b) Scholiast. mss., apud Barnesium, ad Homer. Iliad. lib. xxii, vers. 391 ; Scholiast. Thucydid. ad lib. i, §. 1, et ad lib. iv, §. xlii.

(c) Thucydid. lib. ii, §. xcvi.

(d) Pausan. Attic. sive lib. i, cap. ix, pag. 22.

(5) §. III. *Cette union est impraticable.* Dans les éditions qui ont précédé celle de Gronovius, on lisoit : ἀλλὰ γὰρ τοῦτο ἄπορόν σφι καὶ ἀμήχανον μήποτε ἐγγίγνεται.

Gronovius a, par respect pour le manuscrit de Florence, changé cette leçon, qui fait un sens excellent, en ἐν γίγνεται, qui n'est guère susceptible d'aucun. Τοῦτο se rapporte nécessairement à ces mots : ὑπ' ἐνὸς ἄρχοιτο, ἢ φρονέοι κατὰ ταῦτό. Par conséquent ἐν de Gronovius est ridicule ; 1°. parce qu'il fait une espèce de tautologie ; 2°. parce qu'il ne peut se rapporter qu'au dernier membre de la phrase φρονέοι κατὰ ταῦτό, au lieu que τοῦτο se rapporte à la phrase entière. M. Wesseling a rétabli l'ancienne leçon, que M. Valckenaer a parfaitement bien expliquée. *Sed... impossibile ne unquam contingat, nempe, τὸ ὑπ' ἐνὸς ἄρχεσθαι, ἢ φρονέειν κατὰ ταῦτό.* « Mais... il est impossible que cela arrive » jamais, c'est-à-dire, qu'ils soient gouvernés par un seul » Prince, ou qu'ils soient tous d'accord, qu'ils soient unis ». Cette leçon se trouve aussi dans les manuscrits *A* et *D* de la Bibliothèque du Roi ; mais on lit dans le manuscrit *B* : ἐν γίγνεται.

(6) §. III. *Les Trauses.* Hésychius (*a*) prétend que c'est une nation Scythe. Cependant il paroît, par les particularités qu'il en rapporte, qu'il vouloit parler des Trauses de notre Historien. Etienne de Byzance dit que ce sont les mêmes peuples que (*b*) les Agathyrses. Il se trompe grossièrement ; les Agathyrses en sont très-éloignés. Hérodote, qui a parlé précédemment de ces derniers, n'auroit pas manqué d'en faire la remarque, si cette opinion eût eu quelque fondement.

(7) §. IV. *Lorsqu'il naît chez eux un enfant.* On retrouve la même chose dans ce fragment du (*c*) Cresphontes d'Euri-

(a) Hesych. voc. Τραῦσος.

(b) Stephan. Byzant. voc. Τραυροί.

(c) Euripid. Fragm. tom. III, pag. 557, ex Edit. Musgrav.

pides, que nous ont conservé en totalité ou en partie, *Æschines le Socratique*, in *Axiucho*, §. x, pag. 142; *Strabon*, lib. xi, pag. 790; *Plutarque de audiendis Poetis*, pag. 36, F; *Stobée*, *Serm. cxix*, pag. 603; *Saint Clément d'Alexandrie*, *Stromat. lib. iii*, pag. 517, lin. 13, &c.

Ἔδει γὰρ ἡμᾶς σύλλογον ποιουμένους
Τὸν φύντα θρηνεῖν εἰς ὅσ' ἔρχεται κακὰ
Τὸν δ' αὖ θανόντα καὶ πόων πιπαυμένον,
Χαίροντας εὐφημοῦντας ἐκπέμπειν δόμων.

Voici de quelle manière Cicéron a traduit ce passage :

Nam (a) nos decebat cœtus celebrantes, domum
Lugere, ubi esset aliquis in lucem editus,
Humanæ vitæ varia reputantes mala :
At, qui labores morte finisset graves,
Hunc omni amicos laude et lætitiâ exsequi.

(8) §. v. *A plusieurs femmes.* Les Pæoniens en avoient aussi plusieurs, comme on le verra plus bas, §. xvi.

(9) §. v. *L'immole ensuite.* Cette coutume s'observoit aussi chez les (b) Gètes. Les femmes se brûlent encore aujourd'hui dans l'Inde avec le corps de leurs maris. Cet usage est très-ancien dans ce pays. Diodore de Sicile (c) en parle à l'occasion de Cétéus, l'un des chefs Indiens, qui périt l'an 316 avant notre ère dans la bataille qui se donna entre Antigonus et Eumènes. Properce fait aussi mention de cette coutume dans ces vers :

Et certamen (d) habent leti, quæ viva sequatur
Conjugium ; pudor est non licuisse mori.
Ardent victrices, et flammæ pectora præbent
Imponuntque suis ora perusta viris.

Mulieres (e) verò in Indiâ, cum est cujusvis earum vir

(a) Cicer. Tusc. lib. i, §. xlviii.

(b) Stephanus Byzant. in *Γετία*.

(c) Diodor. Sicul. lib. xix, §. xxxiii et xxxiv.

(d) Propert. lib. iii, Eleg. xiii, Al. xi, vers. 19.

(e) Cicer. Tusc. lib. v, §. xxvii.

mortuus, in certamen judiciumque veniunt, quam plurimum ille dilexerit. Plures enim singulis solent esse nuptæ. Quæ est victrix, ea læta; prosequentibus suis, unâ cum viro in rogum imponitur: illæ victæ, mæstæ discedunt.

Quoique Hérodote ne dise pas que les Thraces crussent, ainsi que les Gètes, à l'immortalité de l'ame, on peut cependant raisonnablement le présumer. Car quel autre motif auroit pu engager ces femmes à ce sacrifice volontaire?

(10) §. VI. *Les achètent fort cher de leurs parens.* J'ai parlé de cet usage dans mes notes sur la Retraite des Dix-Mille de Xénophon, liv. VII, tom. II, pag. 200, note 25.

(11) §. VI. *Des stigmates.* Si l'on en croit Plutarque (a), les Thraces imprimoient encore de son temps à leurs femmes des stigmates, pour venger Orphée qu'elles avoient fait mourir. Phanoclès est d'accord avec lui dans un Poème sur Orphée, dont Stobée (b) nous a conservé un fragment.

Si cette raison est vraie, il est bien étonnant que ce qui fut dans l'origine une punition, soit devenu dans la suite un ornement et une marque de noblesse.

(12) §. VI. *Que l'oisiveté.* Αἰργὸς opposé à γῆς ἰργάνης, signifie un homme qui ne s'occupe pas aux ouvrages de la campagne.

(13) §. VII. *Bacchus.* Le culte de Bacchus chez les Thraces est attesté par plusieurs autres Auteurs, et entr'autres par Euripides. Aussi voyons-nous, dans le Rhésus, attribué à ce Poète, que ce Prince ayant été tué par Ulysses, fut porté dans les antres de Thrace par la Muse qui lui avoit donné le jour, et qu'étant devenu Dieu, d'homme qu'il avoit été, il y rendoit les (c) Oracles de Bacchus. Dans l'Hécube du même Auteur, Bacchus est appelé le Devin (d) des Thraces.

(a) Plutarch. de Serâ numinis vindictâ, pag. 557, D.

(b) Stob. Serm. cLxxxv, pag. 624.

(c) Euripid. in Rheso, vers. 972.

(d) Euripid. in Hecub. vers. 1267.

La fureur (a) bacchique et la folie ont, dit le Scholiaste d'Euripides, beaucoup d'affinité avec la divination. Les uns (b) plaçoient l'Oracle de Bacchus autour du mont Pangée, les autres près du mont Hæmus.

(14) §. VIII. On lui donne ensuite la sépulture. Θάπτω, chez les Grecs, *sepelio* chez les Latins, et de-là *sepultura*, sont des termes génériques, et s'entendent de toutes les manières dont on rendoit aux morts les derniers devoirs. Le plus souvent il signifie *comburo*, lorsqu'il est question des coutumes des Grecs ou des Romains. (c) Θαπτομένην παρίστησαν. « Ils furent présens tandis qu'on le brûloit ». Il s'agit du corps de Gracchus. On ajoute souvent πυρί, qui détermine le sens, de même qu'Hérodote a dit : θάπτουσι κατακαύσαντες. Clitarque (d) remarque que les Mages pensent que c'est une impiété de brûler les corps morts, ἀνόσιοι ἡγείσθαι πυρὶ θάπτειν. Philostrate s'est servi de la même expression en parlant du corps d'Ajax (e) qu'on mit en terre, parce que Calchas apprit que la religion ne permettoit pas de brûler ceux qui s'étoient tués eux-mêmes. ἔθαψαν δὲ αὐτὸς καταβήμενοι δὲ εἰς τὴν γῆν τὸ σῶμα, ἐξηγουμένου Κάλχαντος, ὡς οὐχ ὅσοι πυρὶ θάπτειν οἱ ἑαυτοὺς ἀποκτείναντες. Θάπτω s'emploie aussi à l'égard de l'eau. Statyllius a dit d'un enfant qui s'étoit noyé dans l'Hèbre, ἔθαψεν (f) ὕδωρ, l'eau lui donna la sépulture.

Les Hyrcaniens faisoient dévorer par des chiens les corps morts; ils appeloient cela, leur donner la sépulture (g). *In Hyrcaniâ plebs publicos alit canes; optimates domesticos: nobile autem canum genus scimus illud esse. Sed pro*

(a) Schol. Euripid. ad vers. superius laudatum.

(b) Id. ibid.

(c) Plutarch. in Gracch. pag. 830, E.

(d) Diogen. Laert. Proœm. Segm. 7, pag. 5.

(e) Philostr. Heroic. §. III, pag. 721.

(f) Antholog. græ. lib. III, cap. XXII, pag. 250; *Analecta veter. Poetar. Græcor.* tom. II, pag. 264, XII.

(g) Cic. Tuscul. Quæst. lib. I, §. XLV, pag. 271.

suâ quisque facultate parat, à quibus lanietur, eamque optimam illi censent esse sepulturam. Pline avoit remarqué que cette expression étoit générique, et c'est ce qu'il nous apprend lorsqu'il dit : (a) *Sepultus verò intelligatur quoquo modo conditus : humatus verò humo contextus.* De-là Euripides voulant indiquer que les Argiènes souhaitoient inhumer les corps des Argiens qui avoient péri devant Thèbes, dit (b) : *θαψαι χθονί.* Voyez *Gisberti Cuperi Observ. lib. 1, cap. 17, pag. 44 et seq. Dorvill ad Charitonem, pag. 73 et 74. Hemsterhusium, ad Xenoph. Ephesium, Observat. Miscellan. vol. 7, pag. 21 ; Marklandum, ad Supplic. Euripidis ; vers. 935.*

(15) §. VIII. *On élève après cela un tertre.* On élevoit sur le lieu de la sépulture des personnes distinguées, une espèce de tertre de terres rapportées. C'est ce que Virgile exprime si bien : *Ingens (c) adgeritur tumulo tellus*, que l'Abbé Desfontaines, qui a défiguré plutôt que traduit Virgile, a rendu de cette manière : « Nous lui (à Polydore) » élevâmes un tombeau de gazon ».

(16) §. VIII. *A cause de l'estime qu'ils en font.* Je crois que c'est le vrai sens de *κατὰ λόγον*. On sait que dans Hérodote *λόγος* signifie souvent *pretium*, *æstimatio*, *honor*, *auctoritas*, comme l'a remarqué Æmiliius Portus dans son Lexique Ionien.

(17) §. IX. *Des Vénètes.* Hérodote les appelle Enètes avec un esprit doux, et les traducteurs latins *Eneti*. Mais j'ai cru devoir me conformer à l'usage des Latins, qui appeloient ces peuples *Veneti*, à cause du digamma que les anciens mettoient devant les voyelles, et qui se prononçoit tantôt comme la diphthongue *ou*, et tantôt comme le *v*. De-là l'origine de l'*u* voyelle et de l'*u* consonne. Les Eoliens

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. XIV, tom. 1, pag. 410.

(b) Euripid. Supplic. vers. 17.

(c) Virgil. Æneid. lib. III, vers. 63.

disent *Fánaξ* (a), *Fôïnos*, *Fôïnos* pour *Αῖναξ*, *Οἶnos*, *Οἶnos*, d'où les Latins ont fait *vicus*, *vinum*. Le digamma étoit particulièrement affecté aux Eoliens, qui n'aimant point l'aspiration, la remplaçoient par ce caractère. Ils le mettoient aussi au milieu des mots : par exemple, *ΔῖFos*, *ΑρχῶFos*, *ΝᾶFos*, d'où les Latins ont pris, *Divus*, *Archivum*, *Navis*, &c. Voyez aussi liv. 1, §. CLXVII, note 398.

(18) §. IX. *Une colonie de Mèdes*. Strabon dit que ces peuples suivent en grande partie les usages des Perses *τᾷλλα Περσίζουσι* (b). Ainsi les peuples qu'Hérodote appelle Mèdes, pourroient être regardés comme de véritables Perses, suivant son usage de donner à ceux-ci le nom de ceux-là, si Diodore de Sicile n'en déterminoit la signification. Voyez la note suivante.

(19) §. IX. *Tout est possible*, &c. « Lorsque les (c) » Scythes subjuguèrent une partie de l'Asie, ils en firent » sortir plusieurs peuplades, entr'autres une d'Assyriens » qu'ils transplantèrent dans l'Asie Mineure, et une de » Mèdes, qui passa vers le Tanais, et qui forma la nation » des Sauromates ». Une branche de ces Sauromates s'étoit-elle étendue avec le temps du côté du Danube, et les Sigynnes en descendoient-ils ? cela paroît vraisemblable. Mais il y auroit à présent de la témérité à vouloir décider sur l'origine d'un peuple qu'ignoroit Hérodote, qui étoit beaucoup plus près que nous de ces temps-là. C'est cependant ce que n'ont pas craint de faire tous ces Auteurs, qui, avec une teinture très-légère de la langue Grecque, ont écrit sur les antiquités du Nord. Ces opinions ridicules, pour ne pas dire absurdes, commencent à prendre racine dans ce pays-ci. Si le goût de la saine littérature vient à s'éteindre, je ne doute pas que ces opinions ne viennent à s'accréditer au point que la barbarie, que le malheur des

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Roman. lib. 1, §. xx, pag. 16.

(b) Strab. lib. xi, pag. 790, B.

(c) Diodor. Sicul. lib. 11, §. XLIII, pag. 155.

Thorm. Torffæus (a) assure dans son Histoire de Norvège, que dans les pays froids et maritimes de l'Europe, on nourrit le bétail avec du poisson. J'ai emprunté la dernière partie de cette note de celle de M. Wesseling.

(26) §. XVI. *Dont les uns s'appellent Papraces et les autres Tillons.* Je ne crois pas qu'aucun autre auteur ait parlé du Paprax. Ce poisson m'est inconnu. Quant au Tilon, c'est le même, à ce qu'il paroît, que le poisson qu'Aristote (b) nomme Tillon. Il l'associe avec le Ballène, autre poisson qui ne m'est pas plus connu. « Le Ballène, dit » cet (c) habile Naturaliste, et le Tillon sont sujets à un » ver qui se forme dans leur corps pendant la canicule : il » les affoiblit et les oblige de s'élever sur l'eau; ce qui les » fait périr, brûlés par la chaleur ».

Aristote dit trop peu de chose de ce poisson pour qu'on puisse le reconnoître.

(27) §. XVII. *Du lac Prasias.* Il est d'autant plus difficile de déterminer la position du lac Prasias et celle du mont Dysorum, qu'Hérodote est, je crois, le seul auteur ancien qui en parle. Vis-à-vis l'île de Thasos et au nord de cette île étoit la ville (d) de Datos. On la nomma dans la suite Crénides, et Philippe s'en étant emparé, l'appela de son nom Philippes. Il y avoit près de cette ville (e) des mines d'or très-abondantes sur la colline de Bacchus. Au sud-ouest de cette ville est un lac ou marais : c'est sans doute le lac Prasias. Le mont Dysorum est peut-être une branche du mont Pangée, ou quelque colline isolée, comme il s'en trouve beaucoup en ce pays; peut-être est-il près de la plaine de Syléc. M. d'Anville prétend, sans aucune sorte d'autorité, que le lac Bolbé est le lac Prasias.

(28) §. XVIII. *A l'envi l'un de l'autre.* J'ai cherché à

(a) Hist. Norv. Part. I, lib. II, 24.

(b) Aristot. Hist. Animal. lib. VIII, cap. XX, pag. 915, B.

(c) Je me suis servi de l'excellente traduction de M. Camus.

(d) Appian. Bell. Civil. lib. IV, pag. 1040.

(e) Id. ibid. Zenob. Adagia, pag. 57.

exprimer la force du mot *διὰ πόνου*. Voyez la note de M. Valckenaer.

(29) §. XVIII. *Le tourment de leurs yeux*. Longin (a) blâme cette expression, et la plupart des Critiques la blâment après lui. Les passages que l'on a apportés pour la justifier ne sont point parallèles. L'Evêque de Bangor, M. Pearce, qui a commenté ce Rhéteur, prétend que c'est une métonymie de l'effet pour la cause que Longin censure comme dure et excessive. Au reste, ce Rhéteur excuse notre Historien, en remarquant que ce sont des Barbares qui parlent ainsi, et que c'est dans le vin qu'ils se servent de cette expression. Cette excuse n'est pas juste. Elle ne pourroit être admise que dans le seul cas où cette expression caractériseroit les personnes qui parlent, et deviendrait par-là même nécessaire.

S'il m'étoit permis de dire mon sentiment après les Grands-Hommes qui se sont exercés sur ce sujet, je dirois que lorsqu'on desire passionnément un objet qu'on a sous les yeux, et qu'on ne peut en jouir, on peut bien dire que cet objet fait le tourment des yeux.

Plutarque pensoit bien différemment de Longin, puisqu'il met les mêmes paroles dans la bouche d'Alexandre. Ce (b) Prince, remarquant que les femmes de Perse étoient très-belles et d'une taille avantageuse, disoit en badinant, qu'elles étoient le tourment des yeux.

Tannequi Lefèvre, après avoir désapprouvé (c) le jugement que porte Longin sur ce passage d'Hérodote, ajoute enfin, chaque nation a son génie particulier. Les Scythes, les Grecs, les Hébreux, les Perses ont une manière de se représenter les choses qui leur est propre. Saint-Marc, Commentateur de Boileau, « croit (d) avec Lefèvre, qu'Hé-

(a) Longin. de Sublimit. sect. iv, pag. 18.

(b) Plutarch. in Alexandro, pag. 676, F.

(c) In notis ad Longinum ex Edit. Tollii, pag. 38.

(d) Œuvres de Boileau-Despréaux, tom. iv, pag. 297.

» rodote a fort bien fait de rapporter ce trait; et que Longin
 » a tort de le condamner à cet égard. Mais en même temps
 » il croit qu'il a grande raison de censurer le trait en lui-
 » même ». Saint-Marc n'a pas pris garde à ce que dit Dacier
 à ce sujet, ou du moins, il n'a pas jugé à propos d'y ré-
 pondre. « Les Perses, dit ce (a) Savant, n'appeloient point
 » en général les belles femmes *le mal des yeux*; ils par-
 » loient de ces femmes qu'Amyntas avoit fait entrer dans
 » la chambre du festin, et qu'il avoit placées vis-à-vis d'eux,
 » de manière qu'ils ne pouvoient que les regarder. Ces
 » Barbares, qui n'étoient pas gens à se contenter de cela,
 » se plaignirent à Amyntas, et lui dirent, qu'il ne falloit
 » pas faire venir ces femmes, ou, qu'après les avoir fait
 » venir, il devoit les faire asseoir à leurs côtés, et non pas
 » vis-à-vis pour leur faire mal aux yeux. Il me semble que
 » cela change un peu l'espèce ».

Victorius approuve aussi ce mot d'Hérodote, ainsi que Jacq. Gronovius; le premier dans ses (b) diverses Leçons, le second dans ses notes sur ce passage de notre Historien.

(30) §. XIX. *Qu'il rouloit dans sa tête quelque projet funeste.* Ὅτι νῶστιρα πρήγματα πρήξει μίλλει; mot à mot, *qu'il vouloit faire des nouveautés.* Cette expression se prend le plus souvent en mauvaise part. Cela vient probablement de ce qu'en supposant bien l'état actuel des choses, toute innovation devient alors un mal. Elle est familière à Hérodote, et sur-tout aux Auteurs tragiques.

(c) Ὡς φόβος....

Μή μοί τι μήτηρ, ἢ μεταστίχῳ ποδῖ,
 Ἰρηνίαν ἀπῶσαν ἐκ δόμων, ἔχῃ νύον.

« La longue absence de ma mère m'engage à la venir

(a) Dacier dans ses notes sur la traduction de Boileau, Edit. de Tollius, pag. 280.

(b) Petri Victorii variarum Lectionum, lib. II, cap. V, pag. 21.

(c) Euripid. Suppl. vers. 90.

chercher. Que je crains qu'il ne lui soit arrivé quelque chose de fâcheux » !

(31) §. xx. *Qui dépendront de moi.* Il y a dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, *ἐν ὑμῖν εὐπειθή*. Mais on lit dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi : *ἐν ἡμῖν εὐπειθή* ; leçon que j'ai suivie dans ma traduction.

(32) §. xx. *Nous vous abandonnons avec générosité, &c.* Suidas rapporte ce passage d'Hérodote au mot *ἐπιδαφιλιόμινος* ; mais il ne paroît pas l'avoir entendu, non plus que Kuster, qui le rend de cette manière : *Matres et sorores vestras in vestram gratiam splendide tractamus*. Voyez la note de feu M. Tib. Hemsterhuis, sur les Dialogues des Morts de Lucien, pag. 452, où ce Savant a discuté, avec son érudition ordinaire, toutes les significations du verbe *ἐπιδαφιλιόμαι*, dont Henri Etienne ne dit que très-peu de chose, et se contente de rapporter dans son Trésor de la Langue Grecque, une seule phrase de Synésius où il se trouve.

(33) §. xxi. *Des arrêta par sa prudence.* J'explique avec M. Abresch (a) *κατέλαβι δὲ*, arrêta leurs poursuites. Suidas interprète *ἐπέλαβι* par *ἐπέχει τῆς ὁρμῆς*.

(34) §. xxi. *Bubarès.* Il étoit fils de Mégabyze (b).

(35) §. xxi. *L'un des Commissaires nommés, &c.* Je n'ai pas osé suivre la correction de M. Valckenaer, qui lit *τῶ στρατηγῶ* au lieu de *τῶν στρατηγῶν*, quoiqu'elle soit en quelque sorte appuyée par le passage suivant de Justin. *Interfectis omnibus (c), ignarus rei Megabazus, cum legati non redirent, mittit eum cum exercitibus parte Bubaren, ut in bellum facile et mediocre.... sed Bubares... amore filiae Amyntæ captus, omisso bello, nuptias facit; depositisque hostilibus animis, in adfinitatis jura succedit.*

(a) Dilucidationes Thucydideæ, pag. 509.

(b) Herodot. lib. vii, §. xxi.

(c) Justin. lib. vii, cap. iiii, pag. 206.

Voyons maintenant les raisons de ce Savant : Bubarès étoit le chef de ceux qu'on envoyoit faire des informations. J'en suis persuadé, et Hérodote le dit assez clairement, puisqu'il nous apprend qu'Alexandre arrêta les poursuites en lui donnant sa sœur en mariage avec de grandes sommes d'argent. Si Bubarès n'eût pas eu le plus de crédit, ce Prince ne se seroit pas adressé à lui préférablement à tout autre. Mais, insiste M. Valckenaer, ces sept Députés ne sont nulle part décorés du titre de Généraux, et même ils ne pouvoient pas l'être. Je réponds qu'ils le sont en cet endroit, et cela suffit. Ce titre leur appartient très-légitimement; mais il ne faut pas le prendre à la lettre. C'étoient des Officiers-Généraux. Encore actuellement en Angleterre on appelle Général pour abrégé tous les Officiers-Généraux. Qui a dit à M. Valckenaer qu'il n'en étoit pas de même en Perse? Nous voyons plus bas, vers la fin du §. xxxii, que Mégabates est nommé Général des troupes qu'Artaphernes envoyoit contre l'île de Naxos. Cependant Aristagoras avoit un commandement supérieur, puisqu'il détache de son autorité Scylax, que Mégabates avoit fait lier; et sur ce que celui-ci fut piqué du peu d'égards que lui témoignoit ce Milésien, Aristagoras lui dit : Artaphernes ne vous a-t-il pas envoyé pour m'obéir en tout? Aristagoras étoit donc le véritable Général. Mais, continue le même Savant, Hérodote devoit non-seulement parler ici des Officiers-Généraux qui avoient péri, mais encore de leur suite, puisqu'elle avoit péri avec eux. Hérodote ne nomme que les Officiers-Généraux, parce que c'étoient les personnes les plus distinguées, et qu'en faisant des informations à leur sujet, on en faisoit nécessairement à l'égard de leur suite. Encore actuellement on s'exprimeroit de la sorte, si sept personnes de la Cour venoient à être massacrées dans une de nos provinces avec tous les gens de leur suite; après que l'Historien auroit raconté le fait, il diroit que le Parlement fit des informations au sujet de la mort de ces sept Seigneurs.

(36) §. XXII. *Dans la suite, &c.* Voyez la Généalogie de Perdiccas, et la manière dont il parvint au Trône de Macédoine, liv. VIII, §. CXXXVII et CXXXVIII.

(37) §. XXII. *Les Hellanodices.* On appeloit ainsi les Juges qui présidoient aux jeux Olympiques. Leur nombre (a) a varié en différens temps. Il fut long-temps de dix, quelquefois de plus et quelquefois de moins, suivant le nombre des tribus des Eléens, mais enfin il revint à dix dans la CVIII^e Olympiade, et subsista de la sorte jusqu'au temps de Pausanias, qui fleurissoit l'an 174 de notre ère. Ils ne jugeoient pas (b) tous sur toutes sortes de combats, mais seulement ceux qui étoient délégués à cet effet. On pouvoit appeler de leurs décisions, et même (c) les accuser devant le Sénat d'Olympie, qui cassoit quelquefois leurs jugemens. Ceux qu'on avoit élus (d) Hellanodices devoient demeurer dix mois de suite dans un palais qui leur étoit approprié à Olympie, qu'on appeloit *Ελλανοδικαίον*, Hellanodicæon, afin de s'y instruire de ce qu'ils devoient faire lorsqu'ils entreroient en charge.

(38) §. XXII. *Et s'étant présenté dans la lice.* J'avois traduit *et étant venu à Olympie*, parce que le grec porte, *et étant descendu dans ce lieu-là même*. Mais après y avoir bien réfléchi, j'ai cru devoir adopter le sens que je proposois dans ma note. Lucien a dit (e) : *Κατέβητο ἰς τὸ μέγαν*. Les Latins disent aussi *descendere* dans le même sens.

(39) §. XXII. *Voulurent lui faire donner l'exclusion.* Dans le grec, *ἐξίργον μιν*, qu'on a mal rendu par *arcebant eum*; on voit en effet qu'ils ne réussirent point à lui faire donner l'exclusion. Il falloit traduire *arcere nitebantur*. L'imparfait et l'aoriste second marquent le desir et l'effort.

(a) Pausan. Eliac. I, sive lib. V, cap. IX, pag. 397.

(b) Id. ibid. pag. 396.

(c) Id. Eliac. II, sive lib. VI, cap. III, pag. 453.

(d) Pausan. Eliac. II, sive lib. VI, cap. XXIV, pag. 514.

(e) Lucian. Vit. Auct. §. XIII, pag. 553.

Faute d'avoir connu cette signification, des interprètes, habiles d'ailleurs, ont souvent fait des contre-sens, ou ils ont changé un texte qui n'auroit pas dû l'être. Les exemples de cette façon de s'exprimer se trouvent fréquemment dans Hérodote et ailleurs. Je crois en avoir déjà rapporté quelques exemples; en voici deux tirés d'Euripides, qui se présentent à ma mémoire :

- (a) 'Ο πρόσθε τραυεῖς στέρνα Πολυνείκους εἶα
Διῆκε λόγχην.

Ceux qui ont traduit *trajecit hastâ*, n'ont point entendu ces vers. La pointe du javelot se brisa, et il ne put point pénétrer. Ἀπό δ' ἔτραυσ' ἄκρον δόρυ. Il falloit donc rendre ce passage *trajicere conatus est*, et non *transegit hastam per pectus Polyniciæ*, comme a fait Jos. Barnes. Étéocles, qui avoit été blessé auparavant, tâcha de percer Polynices de son javelot. Le même Barnes n'a pas mieux rendu cet autre passage des mêmes Phéniciennes (b) : ἰσχυλύνει νῦν, *spoliabat eum*; car il est certain qu'Étéocles ne dépouilla pas son frère. Stace a parfaitement bien traduit : (c) *arma etiam spoliare cupit*.

(40) §. XXII. *Sortit avec celui du premier.* « Voici (d) ce » qui se faisoit aux jeux Olympiques pour aпарier les com- » battans. On avoit une urne d'argent consacrée au Dieu. » On y mettoit de petites balottes, environ de la grosseur » d'une fève, deux marquées d'un A, deux d'un B, deux » d'un G, et ainsi de suite, selon le nombre de ceux qui se » présentoient pour combattre. Alors les champions s'avan-

(a) Euripid. Phœniss. vers. 1406.

(b) Id. ibid. 1426.

(c) Stat. Thebaïd. lib. XI, vers. 562.

(d) Lucian. Hermotim. sive de Sectis, §. XI, tom. I, pag. 782. J'ai laissé subsister la Traduction de Perrot d'Ablancourt, qu'avoit citée M. l'Abbé Bellanger, parce que l'essentiel s'y retrouve, et que la différence de la copie à l'original n'est pas assez grande pour m'engager à traduire de nouveau ce passage.

» soient l'un après l'autre, faisoient leur prière à Jupiter,
 » et chacun mettant la main dans l'urne, tiroit une des
 » balottes. Il leur étoit défendu de regarder quelle lettre il
 » y avoit dessus. Il y avoit là un Héraut armé d'une ba-
 » guette, qu'il tenoit levée et prête à frapper, pour les en
 » empêcher. Quand ils avoient tous tiré, l'Alytarque, ou
 » quelqu'un des Hellanodices, prenoit la balotte de chacun
 » des champions rangés en cercle, la regardoit et aparioit
 » ceux qui avoient la même lettre. Si le nombre des Athlètes
 » étoit impair, celui qui avoit la lettre unique, entroit en
 » combat contre le vainqueur; ce qui n'étoit pas un petit
 » avantage, parce qu'il se mesuroit tout frais avec un
 » homme déjà fatigué ».

BELLANGER.

Ἐξίππῃ est la même chose que *ἱππὸν ἴθωπ* dans Homère, *Iliad.* liv. VII, vers 182 et 183.

Le passage suivant de Tite-Live revient assez bien à celui d'Hérodote. *Ut (a) primam ipsius et antagonistæ sortem exiisse optimus auctor significat.*

(41) §. XXII. *Combattant.* Après ce mot il y a dans le grec : *C'est ainsi que les choses se passèrent.*

(42) §. XXIII. *De posséder une ville.* *Ἐγκρίσασθαι* n'est pas grec. MM. Wesseling et Valckenaer lisent, *ἐγκτήσασθαι*, et c'est la leçon que j'ai suivie, qui signifie s'acquérir la possession. On trouve *ἐγκτασις γῆς*, dans le Décret des Byzantins rapporté par Démosthènes dans sa Harangue en faveur de Ctésiphon, et *γῆς καὶ ἰσχυρᾶς ἐγκτησις* dans la nouvelle édition des Marbres d'Oxford, Append. CLVI.

(43) §. XXIII. *Des rames.* *Καπίς.* On a traduit jusqu'à présent, *des rameurs*, comme si tout pays peuplé ne pouvoit pas fournir des rameurs; mais tout pays ne produit pas le bois convenable pour les rames, et cependant c'est ce qui est nécessaire, lorsqu'on a des bois de construction et

(a) Livius, lib. XXIII, §. III.

une rivière navigable. *Καπίς*, et au pluriel *καπίς*, signifie le bois propre à faire des rames. *Καπίς*, dit Hésychius, *τὰ εἰς κῆρας ἔσθια ξύλα*. Voyez la note de M. Valckenaer et sur-tout celle de M. Brunck sur le vers 542 des Acharnes d'Aristophanes, vol. III, pag. 79.

(44) §. XXV. *Après avoir nommé.... Gouverneur*. On lisoit dans toutes les éditions précédentes, *καταστησάμενος*, qui étant au moyen, signifieroit que Darius s'étoit établi à lui-même un Gouverneur de Sardes; ce qui est absurde. Car tel est le sens que présente le verbe moyen : *αὐτοὶ (α) πρῶτοι Τύραννοι καταστησάμενοι παρὰ σφίσι αὐτοῖσι*; « Que ne » vous êtes-vous donné les premiers un Tyran ? » M. Wesseling a rétabli *καταστήσας*, d'après plusieurs excellens manuscrits, avec lesquels sont d'accord les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi.

(45) §. XXV. *L'on en avoit couvert le siège*. Il paroît qu'il étoit d'usage en Perse de couvrir de la peau des mauvais Juges les sièges où ils avoient rendu la justice. On les faisoit quelquefois mourir avant de les écorcher, mais quelquefois aussi on les écorchoit en vie. Artaxerxès (b) traita de la sorte des Juges qui avoient rendu des sentences iniques. Ils furent écorchés vifs, l'on étendit leurs peaux sur leurs sièges, afin que les Juges eussent toujours sous les yeux un exemple de la punition qu'on infligeoit aux prévaricateurs.

(46) §. XXV. *Chalcédoine*. Chalcédoine, Lamponium et Antandros étoient en Asie, et par conséquent n'étoient pas du gouvernement d'Otanes, successeur de Mégabyze qui ne commandoit qu'en Europe. Mais peut-être Otanes avoit-il le commandement des côtes de l'Asie avant de succéder au gouvernement de Mégabyze.

(47) §. XXVI. *Qui étoient encore alors toutes deux ha-*

(a) Herodot. lib. V, §. XCII, pag. 419, not. 73.

(b) Diodor. Sicul. lib. X, §. X, tom. II, pag. 11.

bitées par des Pélasges. Il paroît par le commencement du paragraphe précédent, que Darius ne nomma Otanes à son gouvernement qu'après son expédition contre les Scythes, et même lorsqu'il fut sur le point de partir de Sardes pour retourner à Suses. Ce ne peut être par conséquent qu'en l'année 507 ou 508 avant notre ère. Mais il n'y avoit plus alors de Pélasges dans ces deux îles; Miltiades (a) les en avoit chassés trois ans auparavant. Mais cela même confirme ce que j'ai dit dans la note précédente; savoir, qu'Otanes avoit le commandement des côtes de l'Asie avant que de succéder à Mégabyze dans le gouvernement de l'Europe. Tout alors s'accorde parfaitement bien. Otanes s'étoit emparé en 511 ou 512 de Lemnos et d'Imbros, et content de la soumission des Pélasges, il les avoit laissés tranquilles possesseurs de ces deux îles; mais Miltiades les en chassa en 510 avant notre ère.

(48) §. XXVI. *Dans la suite.* J'ai joint ἀνὰ χρόνον avec ἰκαρόθησαν, comme dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, et je l'ai interprété, *dans la suite*, avec le Père Viger. Voyez les Idiotismes de la Langue Grecque, chap. ix, sect. 1, Regul. v, pag. 515 et 516.

(49) §. XXVII. *Otanes subjuga, &c.* Si ces mots αἰτίη δι' τοῦτε ἥδι se rapportent à Lycarète, la suite doit aussi se rapporter à lui, et ils doivent signifier qu'il mourut d'une mort violente, occasionnée par la manière barbare dont il traita les peuples de son gouvernement. Si cette mort eût été violente, Hérodote ne se seroit pas contenté de dire τιλυτᾷ, il auroit ajouté, selon son usage, καὶ τὸν βίον τιλυτᾷ. D'ailleurs les Lemniens ne pouvoient avoir harcelé l'armée de Darius à son retour de Scythie. Lycarète ne pouvoit donc se servir de ce prétexte pour les réduire en esclavage; mais les Thraces et autres Européens du gouvernement d'Otanes étoient sans doute tombés sur les traî-

(a) Herodot. lib. vi, §. cxxxix.

neurs, ou sur quelque corps éloigné du gros de l'armée, et ce Général, qui avoit présent à la mémoire le supplice de son père, crut devoir les punir avec sévérité, de crainte qu'on ne l'accusât de négligence. D'ailleurs *στρατηγῆσας* ne pouvoit convenir qu'à Otanes, qui avoit été nommé *στρατηγός*. Je pense donc avec MM. Wesseling et Valckenaer, que *αἰτίη δὲ τούτῃς ἤδε* se rapporte à Otanes, aussi bien que la suite. *Τοῖσι δὲ περὶ στυγεῖναι*, &c. jusqu'à *αἰτίη* exclusivement, doivent être entre parenthèses. Si je me fusse astreint à la lettre, j'aurois ainsi traduit ce passage : « La cause pour laquelle Otanes subjugué tous ces peuples et les réduisit » en esclavage, fut celle-ci ».

(50) §. XXVIII. *Le repos dont on jouit.* *Ἄνεως κακῶν* ne fait aucun sens, quoi qu'en dise Gronovius. On peut voir les conjectures de divers Savans dans les notes de MM. Wesseling et Valckenaer. Je m'en tiens à celle de M. de la Barre (a), qui lit, *ἀνεως κακῶν*. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, la manière dont il l'appuie. Il faut commencer le paragraphe XXVIII, à *μετὰ δὲ οὐ*, &c. et ne mettre qu'une virgule après *κακῶν ἤν*.

(51) §. XXVIII. *L'ornement.* Les Grecs disent aussi dans le même sens, *σχῆμα* ; mais ce terme est plus rare que *προσχημα* (b). *Ἀσιaticὸς γῆς σχῆμα*, *Θηβαία πόλις* ; la ville de Thèbe est l'ornement de l'Asie.

(52) §. XXVIII. *Qui les avoient choisis.* Ce choix fait honneur aux Pariens, et prouve qu'ils passoient pour des gens intègres et de bon sens. Ils ont encore aujourd'hui la même réputation ; et les Grecs des (c) îles voisines les prennent souvent pour arbitres de leurs différends.

(53) §. XXIX. *Ce pays dévasté.* *Ἐν ἀνιστηκύνῃ τῇ χώρῃ* ne

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XII, Hist. pag. 180 et 181.

(b) Euripidis Androm. vers. 1.

(c) Relation d'un Voyage au Levant, par M. de Tournefort, lettre V, pag. 204.

peut, à ce que je pense, signifier *acclivi regione*, comme a traduit Gronovius; mais *in regione devastatâ et à suis incolis desertâ*. Voyez Henri Etienne dans son Trésor de la Langue Grecque.

(54) §. xxx. *Pour les aider à rentrer.* Καὶ κατέλθοιεν ἐς τὴν.... n'est régi par rien. D'ailleurs, δύναμιν τινα, quelque peu de troupes, ne paroît pas suffisant pour soumettre un peuple qui avoit huit mille hommes à opposer. Je lis avec M. Valckenaer ἵνα en la place de τινα, et je supprime καὶ. La phrase devient alors claire. On trouve dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, κατελθῆν.

(55) §. xxx. *Huit mille hommes pesamment armés.* Il y a dans le grec : *Huit mille boucliers*. L'aspis est proprement le bouclier des troupes pesamment armées, de même que la pelte étoit celui des troupes légères.

(56) §. xxx. *De l'Asie.* Hérodote a ajouté cela à dessein, afin de distinguer ce gouvernement de celui d'Otanes, qui étoit pareillement Gouverneur des côtes maritimes, comme on l'a vu plus haut, §. xxv. Celui-ci commandoit en Thrace et sur les côtes de l'Europe, puisqu'il avoit pris la place de Mégabyze (a), dont l'autorité ne s'étendoit que sur ces (b) pays. Artaphernes avoit dans son département l'Asie Mineure et les côtes de la Mer Egée.

(57) §. xxxi. *Qui en dépendent.* Les autres Cyclades n'étoient pas soumises à l'île de Naxos; mais celle-ci étoit la plus considérable, la plus accréditée, et sa prise entraînoit celle des autres. Voyez sur Ἡρτημενος, liv. I, §. cxxv, note 307; liv. III, §. xix, note 32.

(58) §. xxxi. *Au Roi.* Il y a dans le grec : *A la Maison du Roi*. M. Wesseling prouve très-bien en note que cette manière de parler tient aux mœurs et aux usages des Orientaux, qui entendent par la Maison du Roi, le Royaume et la Famille Royale.

(a) Voyez ci-dessus, §. xxvi.

(b) Herodot. lib. IV, §. cxliii.

(59) §. xxxii. *Si ce que l'on dit est vrai.* Il paroît par-là que dans le temps qu'Hérodote écrivoit cela, il n'avoit point connoissance de la lettre par laquelle Pausanias demandoit à Xerxès sa fille en mariage. On peut la voir dans Thucydides (a).

(60) §. xxxiii. *A Caucases.* M. l'Abbé Bellanger (b) a très-bien fait sentir l'absurdité de Duryer, qui avoit traduit, *vis-à-vis du mont Caucase.*

Cet endroit est actuellement inconnu, aucun Auteur ancien n'en ayant parlé. Etoit-ce un port, ou seulement une rade de l'île de Chios? c'est ce qu'on ne peut déterminer aujourd'hui. Strabon ne parle que du port de Phanes (c), dont Tite-Live (d) fait aussi mention. Il est question de celui de Delphinium dans Thucydides (e), et de celui des Vieillards dans (f) Elie. Si le nom de ces trois ports se trouve ainsi dispersé, il est très-vraisemblable que s'il y avoit d'autres ports en cette île, leurs noms ne sont pas venus jusqu'à nous.

(61) §. xxxiii. *Afin de passer de-là à Naxos.* Ὡς ἐσθύνειν ἑορῇ ἀνέμῳ εἰς τὴν Νάξον διαβάλοι. Διαβάλλω se dit le plus souvent d'un trajet qu'on fait par mer. (g) Διαβάλομεν τὸ πῆλαγος εἰς Μισσαπίους. « Nous nous rendîmes par mer chez » les Messapiens ». Il se dit aussi quelquefois d'un voyage par terre.

(h) Πρὶν λιπῶν Κάδμω πόλιν
Φυγῇ πρὸς Ἀργεὺς διαβαλεῖν ἀνθαίρετος.

(a) Thucyd. lib. i, §. cxxviii.

(b) Essais de Critique sur les Traductions d'Hérodote, pag. 159 et 160.

(c) Strab. lib. xiv, pag. 955, A.

(d) Tit. Liv. lib. xxxvi, §. xliii.

(e) Thucyd. lib. viii, §. xxxviii, pag. 527.

(f) Ælian. de Naturâ Animal. lib. xii, cap. xxx, pag. 695.

(g) Athen. Deipnosoph. lib. iii, cap. xxv, pag. 109.

(h) Euripid. Supplic. vers. 930.

« Lorsqu'il

« Lorsqu'il passa volontairement à Argos, avant son exil
» de la ville de Cadmus ».

(62) §. xxxiii. *Quelles affaires avez-vous donc avec ces gens-ci ?* Je lis avec M. Valckenaer, Σοὶ δὲ καὶ τοῦτοις πρῆγμα τί ἰστί; *quid verò tibi cum his est negotiū ?* Telle est la manière de s'exprimer des Grecs, comme l'a très-bien remarqué ce Savant, et comme il l'a prouvé par des passages d'Hérodote et d'autres Auteurs.

(63) §. xxxiii. *Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous concerne pas ?* Τί πολλά πρήσσεις; la traduction latine, *quid multa agis ?* n'est point exacte, ou du moins elle n'est pas claire. Cela signifie, *pourquoi vous mêlez-vous de choses qui ne vous regardent pas ?* πολλά πράττειν se prend souvent dans un mauvais sens. Cette expression se dit par opposition à πρήσσειν ἑλίγα, qu'emploie l'Empereur Antonin, lib. iv, 24, ou à τὰ ἑαυτοῦ πράττειν, dont se sert Xénophon, Ἀπομνημον. lib. ii, §. ix. Aristophanes le prend souvent en ce sens. Voyez les Grenouilles, vers 230, et la note de Bergler. M. Brunck a parfaitement bien rendu ce passage, *malè curiosus*; c'est le deux cent vingt-huitième vers de son édition. Πολυπράγμων est un impertinent, qui se mêle des affaires des autres, l'*ardelio* des Latins. Voyez aussi le vers 761 de la même pièce, qui est le 749^e de l'édition de M. Brunck, et la note de ce Savant. Ezéch. Spanheim l'a mal expliqué dans ses notes sur le vers 486 du Plutus.

(64) §. xxxiv. *Des vivres.* Au lieu de καὶ τῆχος ἰσάζαντο, qui ne font qu'embarrasser ce passage, je lis avec M. Reiske, ἐς τῆχος ἰσάζαντο. Ce dernier mot ne vient pas de σάττιον, mais de ἰσώγειν.

(65) §. xxxiv. *Une forteresse.* τείχος : c'est un château et non point un mur. J'insiste là-dessus, parce que des gens habiles, et qu'il est inutile de nommer, s'y sont trompés. Voyez liv. iv, §. cxxiv, note 245.

(66) §. xxxv. *Les frais de l'expédition.* J'ai choisi cette
Tome IV. O

tournure, quoique στρατία signifie une armée; j'en avertis, de crainte qu'on ne s'imagine que j'ai confondu ce mot avec στρατία.

(67) §. xxxv. *De ses Etats de Milet.* Il y a dans le grec : *De la Royauté de Milet.* Aristagoras n'étoit pas Tyran de Milet; mais en l'absence d'Histiée il en faisoit les fonctions.

(68) §. xxxv. *Ces caractères.* Polyæen (a) prétend qu'il y avoit sur la tête de cet esclave ces mots : Ἰστιᾶίος Ἀρισταγόρας, Ἰωνίαν ἀπόστησεν; « Histiée à Aristagoras, fais révolter » l'Ionie ».

(69) §. xxxv. *Pour lui amener Aristagoras.* Au lieu de dire ἰλθεῖν ἐπὶ τι, les Poètes et les anciens Auteurs disoient ἰλθεῖν μετὰ τι. Cette façon de parler s'est conservée dans les verbes μετελθεῖν, μεθέιναι, μεθήκειν et autres semblables. Μετῆσαν στρώματα, ibant *petitum stragula.* Aristoph. *Equit.* vers. 602. Voyez la note d'Etienne Bergler sur cet endroit du Poète comique, sur le vers 933 de la même pièce, et sur le vers 530 des *Concionatrices.*

(70) §. xxxvi. *De l'en détourner.* Οὐκ ἔα, les dissuadoit, tâchoit de les détourner. Πόλεμον δὲ οὐκ ἔϊον ποιεῖν; ils le détournent de la guerre. Thucydid. lib. 1, §. xxviii. Mais voyez ci-dessus, liv. II, §. xxx, note 92.

(71) §. xxxvi. *Temple des Branchides.* Le temple des Branchides ou d'Apollon Didyméen, comme on l'appela dans la suite, étoit peu éloigné de Milet, tant par terre que par mer. Il étoit bâti sur le promontoire Posidéium, à dix-huit (b) stades du rivage, et suivant un manuscrit, à vingt stades. Cette dernière leçon est appuyée du suffrage de Plin le Naturaliste : *Posideum* (c) *promontorium et oppidum, oraculum Branchidarum appellatum, nunc Didymæi Apollinis, à littore stadiis viginti.* A cent quatre-

(a) Polyæn. *Stratagem.* lib. 1, cap. xxiv.

(b) Strab. lib. xiv, pag. 941, A.

(c) Plin. *Hist. Nat.* lib. v, cap. xxix, tom. 1, pag. 278, lin. 2.

vingts stades de-là étoit Milet. *Et indè centum (a) octoginta Miletus Ionice caput.*

Le nom de Branchides venoit d'une famille qui prétendoit descendre de Branchus, fondateur vrai ou supposé de ce temple, et qui resta en possession du sacerdoce jusqu'au temps de Xerxès. Les anciennes maisons en Grèce, mêloient leur origine avec la Fable, et vouloient qu'on les crût issues des Dieux, afin de s'élever au-dessus du vulgaire, et de s'en concilier le respect. Quoique l'histoire de Branchus soit ridicule, j'ai cru qu'étant rapportée par le savant Varron, et que servant d'ailleurs à entendre plusieurs passages des Auteurs anciens, c'étoit une raison suffisante pour ne la pas omettre.

« Un certain (b) Olus, dît Varron, qui descendoit » d'Apollon au dixième degré, étant en voyage, prit son » repas sur le bord de la mer. Il continua ensuite sa route, et » laissa derrière lui son fils (c) Simérus. Cet enfant se rendit » à un lieu appartenant au nommé Patron, qui le reçut » chez lui, et l'envoya avec ses enfans, pour mener paître » les chèvres. Ces enfans prirent un jour (d) un cygne, et » une dispute s'étant élevée entr'eux, pour savoir qui le » présenteroit à leur père, ils couvrirent l'oiseau d'un habit, » et se battirent. Lorsqu'ils furent las de se battre, ils dé- » couvrirent le cygne, et trouvèrent une femme en sa » place. Ils s'enfuirent à cette vue, mais cette femme les » rappela, et leur ordonna d'avertir Patron d'aimer Simérus » plutôt qu'à eux. Ils rapportèrent à Patron ce que

(a) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. xxix, tom. i, pag. 278, lin. 2.

(b) Varr. Divin. rerum lib. apud Scholiast. Statii ad Thebaid. lib. viii, vers. 198.

(c) Ou plutôt Smicrus, suivant Conon, *apud Photium*, pag. 441.

(d) Si l'Abbé Gédéon eût eu connoissance de ce passage de Varron, il n'eût point débité tant de sottises dans sa note sur le récit de Conon. Voyez Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xiv, Mém. pag. 211, note A.

» cette femme leur avoit dit. Celui-ci chérit Simérus comme
 » son fils, et lui donna sa fille en mariage. Pendant sa
 » grossesse, cette jeune personne vit en songe le soleil lui
 » entrer dans le corps par le gosier, et en sortir par le sein.
 » Son fils fut, par cette raison, appelé Branchus (Branchos
 » en grec signifie gosier), et ayant un jour donné un baiser
 » à Apollon dans un bois, il fut saisi par le Dieu, dont
 » il reçut une couronne et une baguette, et se mit à pro-
 » phétiser, après quoi il disparut tout-à-coup. On lui éleva
 » un temple appelé Branchiadon : on en érigea aussi un à
 » Apollon Philésius, à cause du baiser (a) que Branchus
 » lui donna ».

Le temple des Branchides ou de Didymes étoit de beau-
 coup (b) antérieur à la colonie Ioniène ; mais je ne puis dire
 en quel temps il fut bâti. Machæreus (c) de Delphes, un
 des ancêtres de Branchus et Prêtre (d) d'Apollon, tua
 Néoptolème, fils d'Achilles, qui vouloit piller le temple
 de Delphes. Il vivoit par conséquent du temps de la guerre
 de Troie, ou peu après ; mais Strabon, qui nous instruit
 de ces particularités, ne nous apprend pas à quel degré
 Branchus descendoit de ce Machæreus.

Sans m'arrêter davantage à la Fable, il me paroît certain
 que Branchus étoit d'une famille sacerdotale établie à
 Delphes, qu'il alla à Milet, et qu'y ayant trouvé les esprits
 aussi enclins à la superstition qu'à Delphes, il y établit un
 Oracle à l'imitation de celui qui étoit en cette dernière
 ville. Branchus (e) adopta un enfant dont Léodamas, Roi

(a) Cette Légende est rapportée par Conon avec quelque légère
 différence. Voyez ci-dessous, liv. vi, §. xix, note 18.

(b) Pausan. Achaic. sive lib. vii, cap. 11, pag. 525.

(c) Strab. lib. ix, pag. 645, A.

(d) Eusebii, Chronic. lib. posterior, pag. 94. Il le nomme Maca-
 reus, et il prétend qu'il ne tua pas lui-même Néoptolème, mais
 qu'il le trahit, et fut cause qu'Orestes le tua.

(e) Conon, Narrat. xliv, apud Phot. Cod. clxxxvi, pag. 452.

de Milet, avoit fait présent au temple de Didymes, comme des prémices de la victoire qu'il avoit remportée sur les Carystiens. Ayant remarqué en lui un heureux naturel et beaucoup de prudence, il lui donna l'emploi d'annoncer les oracles, et l'appela par cette raison Evangelus, ou le Porteur de bonnes nouvelles. Il succéda dans la suite à Branchus, et fut chef de la famille connue à Milet, sous le nom d'Evangelides.

Nous avons dit, liv. VI, §. XIX, note 18, que ce temple avoit été brûlé par Xerxès. Il fut dans la suite rétabli. Péonius (a) d'Ephèse et Daphnis de Milet en furent les Architectes. Ils étoient contemporains de Scopas, et fleurissoient vers la LXXXVII^e Olympiade. Ce temple étoit de la plus grande magnificence. Vitruve, excellent juge en ces matières, le met au nombre des (b) quatre temples qui ont rendu immortel le nom de leurs Architectes.

Séleucus, un des successeurs d'Alexandre, renvoya dans ce temple (c) la statue de bronze du Dieu, qui avoit été portée à Agbatanes en Médie.

Séleucus Callinicus fit au même temple de très-grandes largesses, qu'on peut voir dans une inscription trouvée sur les lieux, en 1709 et 1716, par M. Sherard, Consul pour la Nation Angloise, et que M. Chishull a rapportée dans ses Antiquités Asiatiques (d).

Ce temple jouissoit du droit d'asyle, de même qu'un grand nombre d'autres; mais comme cela donnoit occasion à bien des crimes, Tibère modifia ce privilège (e), et le réduisit à peu de chose. Suétone assure que cet Empereur détruisit les asyles, et semble contredire Tacite. Mais

(a) Vitruv. Præfat. lib. VII, pag. 125.

(b) Id. ibid.

(c) Pausan. Att. sive lib. I, cap. XVI, pag. 39.

(d) Antiquit. Asiat. pag. 67.

(e) Tacit. Annal. lib. III, §. LXIII.

voyez (a) le savant M. Ernesti, qui concilie ces deux Écrivains avec sa sagacité ordinaire. Il paroît que M. l'Abbé Brotier n'a pas eu connoissance de cette petite dissertation de M. Ernesti.

Ce temple déchut de sa grandeur sous Constantin, et les Empereurs suivans; peut-être même fut-il alors pillé comme tant d'autres. Julien lui rendit son éclat, mais sa gloire ne subsista pas long-temps. Ce n'est plus actuellement (b) qu'un amas de ruines, dont il n'y a plus rien d'entier que deux colonnes avec leurs architraves. On voit encore des traces sensibles de sa vaste enceinte. Voyez liv. VI, §. XIX, note 18.

(72) §. XXXVI. *Dont Crésus.* Voyez liv. I, §. L, LI et XCII. Si Aristagoras eût suivi le conseil prudent d'Hécatee, il auroit pu soudoyer un plus grand nombre de troupes, et il auroit ôté à Xerxès l'occasion de dépouiller ce temple, et d'en employer les richesses contre les Grecs.

(73) §. XXXVII. *De Termère.* On lisoit dans toutes les éditions avant celle de M. Wesseling, Τερμερία. La ville devoit être Termen, ou Terménus, ou Terméné; on ne trouve aucune ville de ce nom en Carie, dont étoit Histiee (c), au rapport d'Hérodote, mais celle de Termère. Il faut donc lire ici Τερμερία, avec deux excellens manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Voyez notre Table Géographique.

(74) §. XXXVIII. *La plupart des autres villes.* Αὐτῶν ne se trouve dans aucun des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Je rapporte οἱ πλεῖνις aux habitans des villes Ioniènes qui renvoyèrent pour la plupart leurs Tyrans, sans leur faire aucun mal. Si l'on suit la conjecture de M. Valckenaer, qui laisse subsister αὐτῶν, et lit ἀπήϊσαν, il faudra traduire : « La plupart des Tyrans se retirèrent ». Un manuscrit de

(a) Excurs. in Sueton. ad Tiber. cap. xxxvii, pag. 17.

(b) Ionian Antiquit. pag. 45.

(c) Herodot. lib. vii, §. xcivii.

la Bibliothèque du Roi, où il y a ἀπήϊσαι, favorise un peu la conjecture de ce Savant.

(75) §. XXXVIII. *Des Stratèges.* Στρατηγός n'est point ici un Général d'armée, mais un Magistrat, dont les fonctions répondoient probablement à celles des Archontes à Athènes, des Cosmes en Crète, et en beaucoup de villes Doriènes, &c. On substitua même à Athènes les Stratèges aux Archontes vers le commencement du 14^e siècle de notre ère, comme l'a prouvé le Père Corsini, in *Fartis Atticis, Dissertat. 1, pag. 45.*

Les Statèges se trouvent souvent sur les médailles. Chariton d'Aphrodise (a) en met à Priène, ville d'Ionie. On pourra m'objecter qu'il a écrit un Roman, mais je répondrai qu'il a observé les usages du siècle où il suppose que se sont passés les événemens qu'il raconte. C'étoit aussi le sentiment de M. Dorville sur ce passage de Chariton.

(76) §. XXXVIII. *Car il avoit besoin de se procurer, &c.* Le grec porte : *Car il avoit besoin de se procurer une grande alliance.* Au reste, je ne puis être de l'avis de M. Reiske (b), qui voudroit qu'on effaçât : ἰξυριθῆναι, ou qu'on lût συμμαχίην τινὰ μεγάλην : l'un et l'autre est inutile. C'est une de ces redondances familières à Hérodote.

(77) §. XL. *Avec les Sénateurs.* Οἱ Γέροντες, sont à Lacédémone les Sénateurs. Tous les Auteurs fourmillent de passages où ce mot est pris en ce sens. Je me contente de celui-ci (c) : Πλείοσι δὲ καινοτομεύειν ὑπὸ τῷ Λυκῶργῳ, πρῶτοι ἦν καὶ μέγιστοι ἡ κατάστασις τῶν Γερόντων. « Parmi un grand nombre d'innovations que fit Lycurgue, la première » et la plus considérable fut l'établissement des Sénateurs ».

Γερουσία signifie le sénat. Ἡ μὲν δὲ (d) Γερουσία συνέδριον Λακεδαιμονίαις κυριότατον τῆς πολιτείας ; « le Sénat, chez les

(a) Charitonis Aphrodit. Amator. Narrat. lib. iv, pag. 72 et 407.

(b) Miscellanea Lipsiensia nova, vol. viii, pag. 305.

(c) Plutarch. in Lycurgo, pag. 42, E.

(d) Pauzan. Laconic. sive lib. iii, cap. xi, pag. 251.

» Lacédémoniens, est le tribunal qui a le plus d'autorité
 » dans le gouvernement ».

Je ne me serois pas arrêté à une chose aussi claire, si
 M. Bellanger n'avoit pas traduit, *les anciens*.

(78) §. XL. *Deux femmes*. « C'est le seul d'entre les
 » Lacédémoniens, dit Pausanias (a), qui ait eu deux femmes
 » à-la-fois, et qui ait habité deux maisons (qui ait eu deux
 » ménages) en même temps. Ἀναξανδρίδης δὲ ὁ Λέοντος
 » Λακεδαιμονίων μόνος γυναῖκας τε δύο ἅμα ἔσχεν, καὶ οἰκίας δύο
 » ἅμα ἔκχευε; ce qui ne signifie pas, *Anaxandrides Leontis*
 » *filius, unus ex omnibus Lacedæmonius uxores duas eodem*
 » *tempore habuit, undè illi soboles duplex*, comme porte
 » la version latine, qui est à côté du grec, et que quelques
 » *Savans* lisent au lieu du texte, mais *et ædes duas simul*,
 » ou *eodem tempore habitavit*. Ce dernier sens est le seul
 » qui soit conforme à celui que présente le texte d'Hé-
 » rodot. Γυναῖκας ἔχων δύο, διῆς ἰστίης οἰκεῖ; *uxores habens*
 » *duas, binis ædibus habitabat*. Ὀικίῳ, *habito*, fait à la
 » troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indi-
 » catif οἰκεῖ, *habitabat*, il habitoit; et à la troisième per-
 » sonne du singulier de l'aoriste premier de l'indicatif ἔκχευε,
 » *habitavit*, il habita. Pausanias a pris ce fait d'Hérodote,
 » en changeant seulement διῆς ἰστίης, double foyer; en
 » οἰκίας δύο, deux maisons, deux ménages; et οἰκεῖ, il ha-
 » bitoit, en ἔκχευε, il habita, un imparfait en un aoriste
 » premier. Amasée, auteur de la version latine, qui est à
 » côté du grec, s'est donc trompé, si j'ai bien pris le sens
 » d'Hérodote et de Pausanias. M. l'Abbé Gedoyne, de l'Aca-
 » démie Française et de celle des Inscriptions, pages 251
 » et 252 de son Pausanias François, se sera trompé aussi
 » pour avoir copié trop fidèlement la version latine en ces
 » termes : *Anaxandrides, fils de Léon, par un abus dont*
 » *il n'y avoit point encore d'exemple à Sparte, eut deux*

(a) Pausan. Lacon. lib. III, cap. III, pag. 211.

» femmes à-la-fois, et, *contre son attente*, laissa une double
 » postérité. Ces derniers mots sont une traduction assez lit-
 » térale du latin d'Amasée; mais Amasée s'est trompé, et
 » le *double* Académicien s'est trompé avec son guide dans
 » sa *double postérité*. M. l'Abbé Gedoy, page 251, recon-
 » noît, note 3, que *ce que Pausanias raconte d'Anaxan-*
 » *drides est tiré d'Hérodote dans sa Therpsichore*, ou
 » plutôt Terpsichore, sans *h* à la première syllabe. Le sa-
 » vant Traducteur françois a ajouté dans le dernier membre
 » de sa phrase, et, *contre son attente*, laissa une double
 » postérité. 1°. On ne peut être plus exact à traduire le
 » latin *soboles duplex*. 2°. Il avertit dans une note que *ces*
 » *mots, contre son attente, ne sont pas dans le texte, mais*
 » *que la suite les amène*. La suite ne les amène point; car
 » elle ne peut rien amener qui soit contraire au but et à la
 » pensée de Pausanias, qui est, qu'il tint deux maisons,
 » qu'il tint deux ménages; et en prenant une seconde
 » femme sans répudier la première, il s'attendoit bien à
 » tenir deux ménages, et il ne les tenoit donc pas *contre*
 » *son attente*. Des fautes de cette nature ne doivent cepen-
 » dant rien diminuer de l'estime que l'on doit à M. l'Abbé
 » Gedoy, un des excellens connoisseurs des deux célèbres
 » Académies susdites, des plus zélés pour l'avancement des
 » Lettres, et des plus attachés aux versions latines des
 » Auteurs Grecs ».

BELLANGER.

(79) §. XL. *Contre les usages de Sparte*. Saint Clément d'Alexandrie dit cependant qu'on infligeoit (a) à Lacédémone des peines aux monogames; mais Cragius conjecture (b) avec raison qu'il faut lire *νακρυμνίς*, et la défense alors regardera seulement les degrés de parenté; car il y en avoit chez ce peuple où les mariages étoient interdits.

(a) Clemens Alexandr. Stromat. lib. II, pag. 505.

(b) Cragius de Republicâ Lacedæmoniorum, lib. III, Tab. IV; Instit. X, pag. 234, 235.

(80) §. XLI. *Héritier présomptif.* J'ai tâché de réunir les deux explications de Portus. Voyez son Lexique Ionien, au mot Ἐφιδρος.

(81) §. XLI. *Voici ce qui lui arriva.* Συτυχίῃ ταύτῃ χρημασίῃ. Portus explique συτυχίῃ par *felix fortunæ successus*. Il faudra alors traduire : elle eut le bonheur de devenir enceinte ; mais je ne crois pas que ce terme se prenne jamais en cette signification. Dans les deux exemples qu'il apporte, il signifie *un événement fortuit*. Ce qui m'a aussi décidé en grande partie, c'est que le pronom démonstratif se rapporte presque toujours à ce qui suit.

(82) §. XLI. *Les parens de la seconde femme.* La version latine de Laurent Valla, où οἰκήτοῖς est rendu par *domestici*, a trompé Du Ryer et Bayle au mot Anaxandrides, qui rendent cela par *les domestiques*. Les parens de la Reine pouvoient s'intéresser à ce qu'on ne supposât point un fils à la première femme d'Anaxandrides, et remuer à cette occasion, ce qui n'auroit guère convenu à des domestiques. Ce n'est pas la seule faute qui se trouve dans l'excellent ouvrage de Bayle.

(83) §. XLII. *Des cérémonies usitées.* Entr'autres usages qu'on observoit lorsqu'on alloit établir une Colonie, on prenoit du feu du Prytanée de la Métropole, et s'il venoit jamais à s'éteindre dans la Colonie, il falloit recourir à la Métropole pour le rallumer. Voyez la note 360, sur le §. cxlvi du liv. I.

(84) §. XLII. *Des Théréens.* Je lis Θηραῖοι, leçon qui se trouve aussi dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, du quatorzième siècle.

(85) §. XLII. *Les Maces.* Suivant Hérodote (a), il n'y avoit que deux peuples en Libye qui n'en fussent point originaires, les Phéniciens ou Carthaginois et les Grecs. Les Maces étoient donc Libyens. D'ailleurs notre Historien le

(a) Herodot. lib. IV, §. cxviii.

dit (a) lui-même. La conjonction καὶ étant donc superflue, ou nuisant plutôt au sens, je la supprime, et je lis ὑπὸ Μαχίων Λιβύων. C'est le sentiment de feu M. Wesseling. A l'égard de M. Valckenaer, il s'appuie des mêmes raisons pour croire que Λιβύων a été mis par quelque copiste malhabile en la place de quelqu'autre peuple de Libye. Sa conjecture a beaucoup de vraisemblance; mais j'ai préféré celle de M. Wesseling, parce que les Machlyes, qu'il substitue, me paroissent trop éloignés, ayant les Gindanes et les Lotothages entr'eux. Voyez Hérodote, liv. iv, §. clxxvi et suiv.

(86) §. xliiii. *Rendus à Laius.* Il y a dans le grec : ἐκ τῶν Λαῖς χρησμάτων, que tous les Traducteurs ont rendu *ex Laii oraculis*. Mais en quel lieu, en quel temps Laius a-t-il rendu des oracles? (b) Saint-Clément d'Alexandrie ne fait aucune mention de ce Devin dans le catalogue qu'il a donné des Devins. Plusieurs Savans changent par cette raison ce nom en celui de quelque Devin connu. Mais n'est-ce pas une sorte de témérité de le faire malgré les manuscrits qui l'admettent tous d'un commun accord? Je suis persuadé qu'on n'a eu recours à des changemens, que parce qu'on n'a pas saisi le véritable sens d'Hérodote. Λαῖς χρησμοὶ ne sont pas les oracles de Laius, mais les oracles rendus à Laius; de même que dans (c) Sophocles, Λαῖς παλαιὰ θέσφατα sont les antiques oracles rendus à Laius; et dans (d) Euripides, ἐνείρατ' ἀγγίλλουσα τὰ γαμίνονες, lui faisant savoir les songes que lui envoyoit Agamemnon, et non point les songes d'Agamemnon. Cette tournure est très-ordinaire chez les Grecs : en voici encore un exemple : (e) τὰ μὰ νευτιήματα ne signifient pas *mes conseils*, mais *les conseils que vous me*

(a) Herodot. lib. iv, §. clxxv.

(b) Clemens Alexandr. Stromat. lib. i, pag. 398 et 399.

(c) Sophocl. Œdip. Tyran. vers. 907.

(d) Euripid. Orest. vers. 617, Confer. not. Clar. Brunck.

(e) Sophocl. Electr. vers. 343.

donnez. Il est naturel de penser que Laïus consulta l'Oracle non-seulement sur son fils, mais encore sur mille autres sujets, comme on l'a vu liv. I, §. LV, par rapport à Créus; que tous ces divers oracles furent recueillis, et que celui qu'Anticharès communiqua à Doriée étoit de ce nombre. Celui qui concernoit Œdipe ayant été accompli de point en point, devoit acoréditer les autres.

(87) §. XLIII. *L'acquisition.* « Hercules (a) desirant faire » le tour entier de la Sicile, partit du promontoire Pélo- » rias pour se rendre vers Eryx. Comme il suivoit le rivage » de la mer, on conte que les Nymphes firent sortir de » terre des bains chauds pour le soulager de la fatigue de » son voyage. Il y en a deux, les bains d'Himère et ceux » d'Ægeste, qui tirent leur nom de celui des lieux voisins. » Hercules s'approchant du pays qui est près d'Eryx, Eryx, » fils de Vénus et de Butès, qui avoit régné auparavant en » ces lieux, le défia à la lutte. Comme Eryx avoit mis son » pays pour prix du combat, et Hercules ses bœufs, le pre- » mier se fâcha d'abord, parce que les bœufs n'étoient pas » d'un prix proportionné à celui du pays; mais Hercules » lui ayant fait voir que s'il perdoit ses bœufs, il seroit » aussi privé de (b) l'immortalité, Eryx accepta la condi- » tion, mesura ses forces avec celles de son adversaire, et » ayant été vaincu, il fut dépouillé de ses terres. Hercules » laissa ce pays aux habitans, et leur permit d'en tirer les » fruits, jusqu'à ce qu'un de ses descendans vint le rede- » mander, ce qui ne manqua pas d'arriver; car, grand » nombre de générations après, Doriée de Lacédémone vint » en Sicile, recouvra ce pays, et y bâtit la ville d'Héraclée. » Cette ville s'accrut en peu de temps, au point que les

(a) Diodor. Sicul. lib. IV, §. XXIII, tom. I, pag. 268, &c.

(b) Les prix n'en avoient pas pour cela plus de proportion. Si Hercules risquoit trop de son côté, Eryx du sien n'acquérant point l'immortalité avec les bœufs d'Hercules, ne devoit pas trouver le parti mieux assorti.

» Carthaginois, jaloux de sa puissance, et craignant qu'elle
 » ne devînt un jour plus considérable que Carthage, et ne
 » leur enlevât la souveraineté du pays, l'attaquèrent avec
 » des forces considérables, et l'ayant prise, ils la détruisirent
 » de fond en comble ».

(88) §. XLIV. *Les Sybarites.* Sybaris fut détruite (a) deux fois ; la première, vers la troisième année de la soixante-septième Olympiade ; la seconde, environ la troisième année de la quatre-vingt-troisième Olympiade, six ans après son rétablissement : mais voyez la note 90. Sybaris ne fut point rebâtie au même endroit, mais à une petite distance, et prit le nom de Thurium (b). Cependant Plutarque rapporte qu'Apollon prédit aux Sybarites qu'ils veroient la fin (c) de leurs maux après qu'ils auroient expié, par trois destructions, la colère de Junon Leucadiène. Apollon ou Plutarque sont ici en défaut, on peut-être tous les deux. A l'égard des causes de la colère de cette Déesse, j'en parlerai dans la note suivante.

(89) §. XLIV. *Télus leur Roi.* Héraclides (d) de Pont prétend, dans son ouvrage sur la Justice, que les Sybarites ayant détruit la Tyrannie de Télus, massacrèrent, jusques sur les autels, ceux qui avoient eu part aux affaires publiques ; que la statue de Junon se détourna, et qu'il sortit de terre une source de sang, qu'on ne put arrêter qu'en l'enfermant avec des murs d'airain : il ajoute que ce crime fut cause de leur perte.

L'autorité d'Hérodote, qui étoit plus près de ce temps, et qui d'ailleurs est appuyée du témoignage de Diodore de Sicile, me paroît, ainsi qu'au savant et judicieux M. Wesseling, d'un plus grand poids que celle d'Héraclides.

(a) Diodor. Sicul. lib. iv, §. x, pag. 484.

(b) Id. ibid.

(c) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 557, C.

(d) Athen. Deipnosoph. lib. xii, cap. iv, pag. 521, F.

(90) §. XLIV. *Et la prirent.* Voici, suivant Diodore de Sicile, quelle fut la cause de cette guerre. (a) Sybaris étoit une ville puissante, gouvernée par Télés, qui en étoit le Dénagogue. Cet homme persuada par ses accusations aux Sybarites de bannir cinq cents des plus puissans d'entre les citoyens, et de vendre leurs biens à l'encan. Les exilés se retirèrent à Crotone, et se réfugièrent auprès des autels qui étoient sur la place. Télés envoya des Ambassadeurs à Crotone, avec ordre (b) de redemander les exilés, ou de déclarer la guerre en cas de refus. Le peuple étoit disposé à les rendre; mais le philosophe Pythagore les ayant engagés à les protéger, ils résolurent de prendre leur défense. Les Sybarites mirent trois cent mille hommes sur pied; les Crotoniates, commandés par Milon l'Athlète, allèrent au-devant d'eux avec cent mille hommes. Celui-ci, qui avoit remporté six fois le prix aux jeux Olympiques, et qui n'avoit pas moins de grandeur d'ame que de force de corps, enfonça le premier ceux qui lui étoient opposés. Les Sybarites furent battus, la plupart furent tués en fuyant, et leur ville, prise et pillée, fut réduite en une parfaite solitude. Cinquante-sept ans (c) après, un certain Thessalus rassembla les Sybarites qui avoient survécu au désastre de leur patrie, et ayant rétabli la ville, elle fut de nouveau détruite par les Crotoniates. Mais six ans après, les Athéniens y envoyèrent une colonie, la rebâtirent dans le voisinage de l'ancienne ville, et donnèrent à cette ville le nom de Thurium. Diodore de Sicile met cette fondation sous l'Archontat (d) de Callimaque. Il faut par conséquent mettre la destruction de Sybaris l'an 4,204 de la période julienne, 510 ans avant notre ère. Mais Denys d'Halicarnasse, qui place la

(a) Diodor. Sicul. lib. XII, §. IX, tom. I, pag. 483.

(b) Les Sybarites se repentoient sans doute de n'avoir pas fait mourir ces 500 citoyens au lieu de les exiler.

(c) Diodor. Sicul. lib. XI, §. XC, pag. 472.

(d) Id. lib. XII, §. X, pag. 484.

fondation (a) de Thurium deux ans plus tard, me paroît avoir d'autant plus de raison, que Lysias, qui n'avoit alors que quinze ans, et Hérodote qui en avoit quarante, furent du nombre des colons. Il s'ensuit de-là que la destruction de Sybaris par les Crotoniates est de l'an 4,207 de la période juliène, 507 ans avant l'ère vulgaire.

(91) §. XLIV. *De la race des Jamides.* Jamus étoit un Devin d'Elée, fils d'Apollon (b) et d'Evadné, laquelle étoit fille de Neptune et de Pitane (c), fille du fleuve Eurotas. Apollon lui accorda (d) le don de la divination, et à tous ses descendans, qu'on appeloit (e) Jamides. Voyez aussi liv. IX, note 52.

(92) §. XLIV. *Tel est le langage que tiennent les Crotoniates.* C'est ainsi qu'Hérodote termine tous ses récits. La négation qui est dans le texte est par conséquent de trop. M. de la Barre (f) la change en *δν*. M. Wesseling rejette la négation sans y rien substituer. Le sentiment de M. de la Barre me paroît préférable.

(93) §. XLV. *Du torrent de Crathis.* Παρὰ τὸν ξηρὸν Κράθιν. Auprès du Crathis sec. Il étoit ainsi nommé, parce qu'il étoit à sec une partie de l'année. Le Glossaire ancien, qui se trouve dans l'Appendix du Trésor de la Langue Grecque d'Henri Etienne, explique *ξηροτάμπος* par *torrens*. Cela m'a déterminé à donner la même signification au *ξηρὸς Κράθις*.

L'eau de ce torrent, selon (g) Strabon, faisoit blanchir

(a) Dionys. Halicarn. in Lysia, pag. 130. Voyez aussi le Canon Chronologique sur l'an 4,270.

(b) Pindar. Olymp. Od. vi, vers. 57 et seq.

(c) Id. ibid. vers. 48.

(d) Id. ibid. vers. 84.

(e) Pausan. Eliac. poster. sive lib. vi, cap. II, pag. 455.

(f) Dans une note que M. Bellanger a conservée, et dont je n'ai rapporté que l'essentiel.

(g) Strab. lib. vi, pag. 404, B.

les cheveux de ceux qui s'y baignoient , ou les rendoit blonds. Ovide (a) assure la même chose.

Crathis, et huic Sybaris nostris conterminus arvis,
Electro similes faciunt auroque capillos.

C'est peut-être par cette raison qu'Euripides donne au Crathis l'épithète de blond. « (b) Qu'arrose le beau Crathis , » qui brille par l'éclat de sa blonde chevelure ».

Ce qui a donné lieu à cette fable vient peut-être de ce que ce torrent entraînant avec lui les terres du pays qu'il traverse , paroît tantôt blond et tantôt blanc , selon la nature des terres qu'il emporte.

(94) §. XLV. *Les terres.* *Ἐκρίματα* dans le grec. C'est , à mon avis , une certaine portion de terres choisies et mises en réserve , qu'on donnoit à quelqu'un pour le récompenser de quelque belle action , ou de quelque service important. Homère appelle cette portion de terre , récompense des Héros , *τίμνος*. Le terme *ἐκρίματα* une ligne plus bas , qui a nécessairement rapport à la culture des terres , détermine le sens que j'ai suivi.

(95) §. XLV. *Chacun peut suivre , &c.* Quoiqu'Hérodote laisse à chacun la liberté de choisir entre les traditions des Sybarites et celles des Crotoniates , il paroît cependant qu'il se decidoit pour celles des derniers. En effet , il dit au §. XLVII , que Philippe de Crotone périt avec Doriée. Si Doriée eût été tué dans la grande Grèce , Philippe y seroit mort pareillement , et les habitans d'Ægeste n'auroient pas eu chez eux son tombeau. Il suivit Doriée , Thessalus , &c. en Sicile , et fut tué à une action dont Euryléon fut le seul (c) qui échappa. Voyez aussi liv. VII , §. CLVIII et CCV , où il est dit clairement que Doriée fut tué en Sicile.

Peut-être les Crotoniates crurent-ils déroger à leur gloire

(a) Ovid. *Metamorph.* lib. xv , vers. 315.

(b) Euripid. in *Troadib.* vers. 226.

(c) Herodot. lib. v , §. XLVI.

en rendant à Doriée les honneurs qu'il méritoit. Ils pouvoient l'en priver d'autant plus impunément, que personne n'étoit en droit de les en punir. D'ailleurs, en rendant de grands honneurs au Devin Callias, ils croyoient s'acquitter de ce que la religion exigeoit d'eux, et se rendre les Dieux favorables en d'autres occasions.

(96) §. XLVI. *S'étoient joints à Doriée.* Il y en avoit sans doute beaucoup d'autres, et Pausanias (a) nomme le Héros Athénée, à qui on avoit élevé une chapelle à Lacédémone. L'Abbé Gédoyen ayant trouvé dans le latin de Pausanias *Atheniensis Herois*, a traduit d'un *Héros Athénien*. Il ignoroit que c'étoit un nom propre que portoit un Lacédémonien, de même qu'il y a eu des Athéniens qui se sont appelés Lacédémonien.

(97) §. XLVI. *Jupiter Agoréen.* L'autel de ce Dieu étoit sur la place *Ἀγορά*, où s'assembloit le peuple pour délibérer sur les affaires de la Nation. *Ἡ Κοιλιτικὴ Ἀγορά* (b). De là le surnom d'*Ἀγοραῖος*, Agoréen donné à Jupiter.

(98) §. XLVII. *Il avoit remporté le prix aux jeux Olympiques.* On ne sait en quelle Olympiade Philippe, fils de Butacides, remporta le prix, mais ce ne peut être que dans les Olympiades Lxiv, Lxv, Lxvi et Lxvii. Il s'associa avec Doriée dans le courant de l'Olympiade Lxviii. Il devoit avoir alors une quarantaine d'années. Il a dû remporter le prix dans l'une des seize années précédentes. S'il se fût présenté plutôt, il eût été trop jeune.

(99) §. XLVII. *A cause de sa beauté.* Eustathe (c) remarque que la beauté n'est point un don méprisable, et il prouve qu'on en faisoit beaucoup de cas, par les tableaux des Amours dans lesquels les Peintres Grecs excelloient, et par les honneurs rendus à Philippe par les habitans d'Ægeste, qu'il rapporte dans les propres termes d'Hérodote.

(a) Pausan. Lacon. sive lib. iii, cap. xvi, pag. 247.

(b) Eustath. ad Iliad. A, pag. 45, lin. 11.

(c) Eustath. in Libr. iii, Iliad. tom. i, pag. 533, lin. 41.

(100) §. XLVIII. *Gorgo*. Elle épousa (a) Léonidas. Lorsque (b) ce Prince partit pour les Thermopyles, Gorgo lui ayant demandé ses ordres : « Epousez, lui dit-il, un homme » de bien, et devenez mère de braves gens ». Il s'attendoit en effet à périr. Cette Princesse étoit très-vertueuse, et c'est une des femmes que Plutarque (c) propose pour modèle à Eurydice.

(101) §. XLIX. *Une planche de cuivre sur laquelle étoit gravée la circonférence entière*, &c. Voilà une époque bien ancienne pour les Cartes géographiques, du moins en Grèce, puisque le voyage d'Aristagoras à Lacédémone doit être de la première année de la LXIX Olympiade, 504 avant l'ère vulgaire. Elles devoient même être en ce temps-là assez communes, puisqu'Anaximandre en avoit fait 71 ans auparavant. On sait qu'il fleurissoit 575 ans avant notre ère. C'est Strabon qui nous apprend (d), d'après Eratosthènes, que ce philosophe, qui avoit été disciple de Thalès, avoit le premier publié une Carte géographique. Le témoignage d'Eratosthènes est confirmé par (e) Diogènes de Laerte. Il ne faut pas croire cependant que ces cartes approchassent de la perfection des nôtres.

Les Cartes géographiques étoient beaucoup plus anciennes en Egypte, et il est à présumer que c'est l'une des connoissances que les Grecs puisèrent en ce pays. Sésostris avoit laissé à la colonie Egyptienne qu'il avoit laissée en Colchide (f) des Tables géographiques, où l'on avoit marqué les routes et les distances itinéraires de l'Egypte aux autres pays connus, afin que les colonies pussent entretenir une correspondance avec leur métropole. L'usage de ces Cartes

(a) Herodot. lib. VII, §. CCXXXIX.

(b) Plutarch. Lacon. Apophtegma. pag. 225, A.

(c) Conjugalia præcepta, pag. 145, E, F.

(d) Strab. lib. I, pag. 15, C.

(e) Diogen. Laert. lib. II, Segm. 2, pag. 79.

(f) Apollon. Rhod. lib. IV, 279, et ibi Schol.

étoit connu en Egypte long-temps avant le règne de Sésotris. Nous apprenons en effet, par (a) l'Ecriture Sainte que Josué envoya trois hommes de chaque tribu pour examiner la terre de promission, et lui en rapporter une description sur un rouleau. Or ces Hébreux ne pouvoient avoir appris cette science qu'en Egypte. Si l'on pouvoit s'en rapporter à Saint Clément d'Alexandrie, il faudroit faire remonter ces connoissances à un temps beaucoup plus reculé. Ce Père de l'Eglise nous apprend (b) que les ministres de la religion égyptienne portoient dans leurs processions les ouvrages attribués à Thoth ; que parmi ces ouvrages , il y en avoit quatre qui formoient un corps complet de Géographie. Le premier étoit une Cosmographie ou description de l'univers, le second une Géographie ou description de la terre , le troisième une Chorographie ou description particulière de l'Egypte, le quatrième contenoit une description du Nil et des canaux qui portoient la fertilité avec les eaux de ce fleuve dans les différens cantons de l'Egypte.

Le Savant de Sainte-Croix m'ayant communiqué un ouvrage manuscrit de M. Freret, intitulé *Observations générales sur la Géographie ancienne*, j'y ai trouvé le passage de Saint Clément d'Alexandrie. Comme ce passage y étoit représenté plus exactement que je ne l'avois fait, j'ai cru devoir le copier.

(102) §. XLIX. *L'arc.* Valla, Brisson, de *Regno Persarum*, lib. III, §. XVII, pag. 648 ; Stanley, sur le vers 85 des Perses d'Eschyle, ont conclu du passage d'Hérodote, que les arcs des Perses étoient petits. Mais *ῥαχία* ne se rapporte qu'à *ἀρχμή*. Gronovius en a averti dans ses notes. Voyez aussi Hutchinson, sur l'Anabasis, liv. III, pag. 239 de l'édition in-4°. où Xénophon dit expressément que les Perses se servoient de grands arcs. M. Wesseling a fait aussi la même remarque.

(a) Josue, cap. XVIII, vers. 4, 5, 6, 7, 8, 9.

(b) Clem. Alex. Stromat. lib. VI, §. IV, pag. 757.

(103) §. XLIX. *D'habits embarrassans.* Ἀναξυρίδας ἔχοντες. Ces anaxyrides étoient de larges culottes qui descendoient presque jusqu'à la cheville du pied. Strabon (a) les attribue aux Belges, et Diodore de Sicile (b) aux Gaulois, qui les appeloient des braies. Ἀς ἰκτῖνοι Βράχας προσαγορεύουσιν. Voyez Scaliger sur Properce, liv, iv, élégie xi, pag. 626. édit. *Variorum*.

(104) §. XLIX. *Et la tiare en tête.* Κυρκαρίας dans le texte. Ce mot qui signifie la crête d'un coq, se prend aussi pour la tiare des Perses. « Les (c) images, dit Démétrius de Phalère, sont agréables, *par exemple*, si vous comparez le coq au Roi de Perse; parce que cet oiseau porte la crête droite ». Les Rois portoient la tiare droite.

(104*) §. XLIX. *Riche en argent.* J'ai parlé livre 1, note 127, de la plus grande partie des offrandes de Crésus au temple de Delphes. Elles étoient toutes d'ouvrages en or, et se montoient à la somme de 21,109,140 livres de notre monnaie. Cependant on est surpris que les peuples de sa domination ne payent à Darius leur tribut qu'en argent, et on ne l'est pas moins que dans l'énumération que fait Aristagoras des richesses de la Lydie, il ne parle que de son argent et non de son or.

(105) §. I. *La mer qui baigne les côtes de l'Ionie.* J'ai été obligé de me servir de cette périphrase, de crainte qu'on ne vînt à confondre cette mer avec la mer Ionienne, qui en est fort éloignée.

(106) §. I. *Très-désagréable.* La leçon ordinaire *ἰσπρία* a choqué avec raison MM. Wesseling et Valckenaer, qui corrigent *ἰσπρία* d'après le msst. de Sancroft, où on lit *ἰσπρία*.

(107) §. LI. *Allant droit au foyer.* Il y a dans le grec : *entrant dans l'intérieur de la maison.* Les supplians se ren-

(a) Strab. lib. iv, pag. 300, A.

(b) Diodor. Sicul. lib. v, §. xxx, tom. 1, pag. 353.

(c) Demetrius Phaler. de Elocutione, §. clxi, pag. 112.

doient droit au foyer; on a vu cet usage plus haut, liv. 1, §. xxxv. J'ai cru devoir l'exprimer par cette raison.

(107*) §. LII. *Stathmes*. Ces stathmes ou maisons royales servoient probablement aussi à loger les voyageurs. On sait que dans l'Orient on a exercé de tout temps l'hospitalité, et qu'encore actuellement on trouve sur toutes les grandes routes de vastes édifices très-commodes, où logent les voyageurs avec toute leur suite, sans qu'il leur en coûte rien. On les appelle des caravanserais.

(108) §. LII. *Vingt Stathmes*. Le nombre de ces maisons royales ne répond pas toujours à celui des parasanges. Tantôt il y a un peu plus de cinq parasanges par stathme, et tantôt on n'en trouve pas quatre. M. de la Barre (a) suppose que s'il y avoit moins de ces maisons royales ou stathmes en Lydie et en Phrygie, c'est qu'on faisoit aisément plus de chemin dans ces pays délicieux, où il n'y avoit ni à monter ni à descendre. Mais si cette raison étoit valable, on devroit rencontrer un plus grand nombre de ces stathmes dans les pays difficiles et montagneux, tels que la Cilicie. C'est cependant le contraire, comme on peut le voir dans la table suivante.

Sur la route de Sardes à Suses, on trouve cent onze maisons royales et quatre cent cinquante parasanges.

	Stathmes.	Parasanges.
DANS la Lydie et la Phrygie.....	20	94 $\frac{1}{2}$
Dans la Cappadoce.....	28	104
Dans la Cilicie.....	3	15 $\frac{1}{2}$
Dans l'Arménie.....	15	56 $\frac{1}{2}$
Dans la Matiane.....	4	
Dans la Cissie.....	11	42 $\frac{1}{2}$

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. viii, pag. 343.

Les nombres partiels des stathmes ne font pas 111, mais seulement 81 : ceux des parasanges ne se montent pas non plus à 450, mais seulement à 313.

Il y a certainement erreur, ou dans le total des maisons royales et des parasanges, ou dans les nombres partiels. Elle ne peut être dans le total. Aristagoras venoit de dire qu'il falloit trois mois, c'est-à-dire 90 jours pour se rendre de Sardes à Suses. Suivant Hérodote (a), on faisoit cent cinquante stades par jour. Si on les multiplie par 90, nombre de jours qu'on emploie à ce voyage, on aura 13,500 stades.

Le même Hérodote (b) compte 450 parasanges, qui, étant multipliés par trente, nombre de stades qui sont au parasange suivant le même Auteur, vous aurez 13,500 stades.

L'erreur n'est donc point dans le total. Elle ne peut être que dans les nombres partiels. M. de la Barre soupçonne (c) qu'elle n'est que dans le nombre des maisons royales de la Matiane et dans les parasanges de cette province. Il est très-vrai qu'il y a une erreur sensible en cet endroit, et que les copistes ont oublié le nombre des parasanges de ce pays. Mais si l'on rétablit avec M. de la Barre, trente-quatre maisons royales, et cent trente-sept parasanges, n'est-ce pas faire d'un très-petit pays une province d'une étendue immense? J'aime mieux croire que la plupart des nombres sont fautifs; mais dans la disette où nous sommes de bons manuscrits, et de bons mémoires sur l'étendue de chacun de ces pays, je crois qu'il y auroit de la témérité à décider ceux qui le sont.

(109) §. LII. *Il y a des portes.* M. de la Barre a traduit cet endroit : « En sortant (d) de la Phrygie, on trouve » l'Halys, sur les bords duquel sont des portes, c'est-à-dire,

(a) Herodot. lib. v, §. LIII.

(b) Id. ibid.

(c) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. VIII, pag. 343.

(d) Ibid. tom. XIX, pag. 551.

» un défilé escarpé qu'il faut nécessairement traverser avant » de passer cette rivière, où il y a un grand corps-de-garde ». Le nom de portes donné aux défilés des montagnes a trompé M. de la Barre, et lui a fait croire qu'il étoit ici question de la même chose. Mais ici ce sont de véritables portes construites sur un pont. Peut-être même y avoit-il en cet endroit des écluses qu'on lâchoit à volonté; et c'est ce qu'on appelloit *πύλαι ποταμῶν*. Nous en avons vu un exemple plus haut, liv. III, §. CXVII. Voyez aussi ce qu'en dit Bochart (a) dans son Phaleg.

(110) §. LII. *En vingt-huit journées*. Il y a dans le grec : *vingt-huit stathmes*. Ces stathmes étoient des hôtelleries où les voyageurs trouvoient le couvert. Cet usage s'observe encore dans l'Orient, où on les appelle des caravanserais. Hérodote, Xénophon, &c. comptent le nombre des journées par celui des stathmes, et c'est la raison qui m'a fait le plus souvent préférer ce nom à l'autre.

(111) §. LII. *Passer deux défilés*. Les Grecs appellent ces gorges étroites des *portes*, *πύλαι*. On pourroit même conserver le terme grec de *pyles*. D'excellens Ecrivains l'ont fait, entr'autres M. de Sainte-Croix, qui a joint à son excellent Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus, un éclaircissement sur les Pyles caucasiennes et caspiennes. Les Latins ont adopté dans leur langue le terme de *pyles*. Quinte-Curce dit en parlant de ces mêmes défilés de la Cilicie (b) : *Pylas incolæ dicunt; artissimas fauces; munimenta quæ manu ponimus naturali situ imitante*. M. Bruce, qui prétend (c) savoir parfaitement le grec, assure que Philæ (d), île un peu au-dessus d'Eléphantine, est

(a) Lib. IV, cap. XIX, col. 244, lin. 10—23.

(b) Quint. Curt. lib. III, cap. IV, §. II, pag. 83.

(c) Travels to discover the source of the Nile, vol. 1st, Introduction, pag. XVIII, et de la Traduction, pag. XX.

(d) Ibid. Book 1st, chap. IVth, pag. 86, in the note, et de la Traduction, pag. 95, note.

un terme latin, qui signifie un passage étroit. M. Bruce ne paroît pas mieux savoir le latin que le grec. On voit qu'il a confondu ce mot avec pyles, terme grec, qui signifie un défilé au sortir des montagnes. Mais Philæ n'est ni grec ni latin. Il auroit fallu en chercher la signification dans l'ancien Egyptien.

(112) §. LII. *Des troupes en chacun.* M. de la Barre (a) a traduit : Où l'on trouve aussi deux corps-de-garde. Il n'est point dit dans Hérodote qu'il n'y eût que deux corps-de-garde. Il paroît qu'il y en avoit autant que de stathmes.

(113) §. LII. *Le premier.* C'est le premier des deux fleuves qui portent le même nom, et le second de ces quatre fleuves; l'autre est le troisième. Hérodote ne dit point leur nom.

(114) §. LII. *Et l'autre dans le pays des Matianiens.* Corneille de Pauw lisoit *si di vortep in Matianen*. *Les deux autres sortent des Matianiens.* M. Wesseling approuve cette conjecture, qui me paroît supposer que ces trois fleuves portoient le nom de Tigre. C'est aussi le sentiment de quelques personnes de mérite, qu'il est inutile de nommer. Quant à moi, je l'avoue, le texte d'Hérodote me semble clair, et n'avoir pas besoin de correction. Hérodote parle de quatre fleuves; le premier s'appelle Tigre. Il ne dit le nom ni du second ni du troisième, mais il nous apprend qu'ils portoient le même nom entr'eux, mais non le même que le premier. Le premier de ces deux derniers fleuves prenoit sa source en Arménie, et le second dans le pays des Matianiens, ainsi que le Gyndes.

J'avois conjecturé, d'après le passage suivant de Pline, que ces deux fleuves, dont Hérodote ne dit pas le nom, s'appeloient le Parthénias et le Nicéphorion. *Tigris autem (b) ex Armeniâ, acceptis fluminibus claris Partheniâ ac Nicephorione, Arabas Oreos, Adiabenosque distermi-*

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xix, pag. 551.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. vi, cap. xxvii, pag. 333, lin. 11.

nans. Resterait ensuite à prouver que le Parthénias et le Nicéphorion ont porté autrefois le même nom, et que l'un prenoit sa source en Arménie, et l'autre dans le pays des Matianiens. Le Parthénias me paroît le même que le Parthénios dont parle Xénophon dans la Retraite des Dix-Mille, ainsi que plusieurs autres Auteurs. Voyez ma traduction de cet Ouvrage, tom. II, pag. 56. Cependant Strabon (a) assure que le Parthénios prenoit sa source dans la Paphlagonie. Ainsi cette circonstance essentielle ne peut convenir à aucun des deux fleuves dont parle Hérodote. Après y avoir bien réfléchi, il me paroît vraisemblable que le premier de ces deux fleuves est le Zabatus (b) de Xénophon, et le second le Zabatus minor. M. Michaëlis prouve (c) que le premier de ces fleuves s'appeloit, par les Grecs, Lycus (Loup), et que le nom que lui donnoient les Hébreux et les Syriens dans leurs langues, signifioit aussi la même chose; le second s'appeloit Zabatus minor. On les nommoit aussi Zabas major, Zabas minor. Voyez la Table Géographique, au mot ZABATUS.

(115) §. LII. *Quatre journées.* Il y a ici une lacune; les copistes ont oublié le nombre des parasanges. M. de la Barre veut qu'on lise trente-quatre stathmes et cent trente-sept parasanges. Voyez note 108, pag. 229 et 230.

(116) §. LIII. *Palais royal de Memnon.* « On dit (d) que » cette ville (Suses) a été bâtie par Tithon, père de Memnon. Elle a cent vingt stades de circonférence; sa figure » est oblongue; sa citadelle s'appeloit Memnonium ».

Voyez aussi Hérodote, §. LV, où il appelle Suses la ville de Memnon.

(a) Strab. lib. XII, pag. 818, C.

(b) Xenophont. Expedit. Cyri junioris, lib. II, cap. v; lib. III, cap. III.

(c) Jo. David. Michaelis Spicilegium Geographiæ Hebræorum extera, pag. 243.

(d) Strab. lib. XV, pag. 1058, C.

(117) §. LIII. *Précisément de.* Il y a dans le grec : Ἀπαρτί *plenè, plenariè.* Il vient d'ἄρτιος, qui signifie plein, entier; ἄρτιος λόγος, un nombre pair, par opposition à λόγος περισσός, nombre impair. De-là ἡμέραι ἀπαρτί ἐννεήκοντα signifie 90 jours pleins, justes, ni plus, ni moins.

(118) §. LV. *Une vision très-claire de son malheur.* Ὀνείρος *ἐναργής*, un songe clair, ou, comme s'exprime Hérodote, ὅψις ἐνυπνίου ἐναργιστάτη, une vision très-claire; c'est-à-dire qu'Hipparque vit clairement en songe le malheur qui devoit lui arriver.

Les Anciens s'imaginoient qu'un songe clair annonçoit certainement l'avenir, ou qu'on n'en pouvoit détourner l'effet que par de certaines cérémonies expiatoires, comme on en voit un exemple dans l'Electre (a) de Sophocles et ailleurs. Le terme propre pour désigner ces sortes de songes est ἐναργής, clair, manifeste. Æschyle, dans la tragédie intitulée les Perses, met dans la bouche d'Atosse, veuve de Darius, ces (b) vers :

Ἀλλ' οὐ τι πα τοίονδ' ἐναργὲς εἰδόμεν
ὥς τῆς πάροιθεν εὐφρόνης.

« Mais je n'avois encore jamais eu de songes aussi intelligibles que celui de la nuit dernière ». Platon dit dans le (c) dialogue intitulé Criton : ὥς ἄτοπον τὸ ἐνύπνιον, ὃ Σόκρατες. ΣΩ. Εἰναργὲς μὲν οὖν, ὥς ἐμοὶ δοκεῖ. « Ce songe est » bien extraordinaire, Socrate. SocR. Il me paroît très-clair ».

Il me seroit facile d'accumuler des exemples de cette façon de parler ; mais cela seroit superflu, et peut-être que cette remarque le paroîtra à plusieurs personnes. J'ai cru cependant devoir la faire, parce que M. Wytttenbach, savant du premier ordre, propose (d) de lire ἐμφεριστάτη en la

(a) Sophoclis Electra, vers. 424 et seq. 656 et seq.

(b) Æsch. Persæ, vers. 179.

(c) Plato in Critone, pag. 44, B.

(d) In notis ad Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 56.

place de *ἱππυστάτην*, sans donner aucune raison de ce changement. Je crois néanmoins appercevoir le motif qui l'a déterminé. Il aura cru sans doute que le datif τῷ ἰωῦρῷ πάβῳ ne pouvoit s'accorder avec *ἱππυστάτην*. Cet usage du datif est cependant très-commun, quoique je ne m'en rappelle pas d'exemple dans le moment. Ἰδόντα ὅψιν ἰουπνίε τῷ ἰωῦρῷ πάβῳ ἱππυστάτην est pour *ἱππυστάτην ἐς τὸ ἰωῦρῷ πάβῳ*. *Qui somnium viderat quo manifestissimè futura clades illi portendebatur, ou manifestissimum portendendæ futuræ cladi.*

(119) §. LV. *Il eût été tué.* Hipparque fut tué la troisième année de la soixante-sixième olympiade. Voyez le savant Père Corsini, dans ses Fastes Attiques, tom. III, pag. 123. Lorsqu'il fut tué (a), il possédoit la Tyrannie, selon l'opinion la plus commune des Athéniens. Thucydides cependant s'inscrit en faux contre ce sentiment. Il prétend qu'Hippias (b) étoit alors Tyran, et qu'Hipparque étant son cadet, ne pouvoit l'être. Il prouve qu'Hippias étoit l'aîné. 1°. Parce qu'il fut le seul (c) de ses frères légitimes qui eut des enfans. Mais il arrive tous les jours aux cadets de se marier avant leurs aînés, et aux aînés de ne se point marier. Et d'ailleurs, combien n'y a-t-il pas de femmes stériles, ou qui ne donnent des enfans à leurs maris que long-temps après leur mariage, témoin la première (d) femme d'Anaxandrides, Roi de Lacédémone. 2°. Parce qu'il est nommé le premier après son père sur la colonne, et cela avec raison, ajoute-t-il, parce qu'il étoit le plus âgé, et qu'il avoit été Tyran. Mais ces colonnes, qui se voyoient dans la citadelle, étoient un monument, comme le dit le même Thucydides, de l'injuste domination des

(a) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 229, B.

(b) Thucyd. lib. I, §. XX, pag. 16, et lib. VI, §. LIV, LV, pag. 411 et 412.

(c) Id. lib. VI, §. LV, pag. 412.

(d) Herodot. lib. V, §. XLI.

Tyrans. C'est par cette raison que les Athéniens mirent Hippias le premier, parce qu'il les avoit traités cruellement, et non parce qu'il étoit l'aîné. Le gouvernement d'Hipparque fut doux, et l'on n'a rien (a) à lui reprocher que l'insulte faite à Harmodius. 3°. Si Hipparque, continue Thucydides, eût été Tyran dans le temps qu'il fut assassiné, Hippias n'auroit pu facilement conserver sur-le-champ la Tyrannie. La réponse est facile. Hippias étoit un homme habile. Dès qu'il eut appris la mort de son frère, il la cacha prudemment, se retira auprès de ceux qui conduisoient la procession en armes, leur ordonna de se rendre sans armes à un lieu qu'il leur montra. Ils s'y rendirent, s'imaginant qu'il avoit quelque chose à leur communiquer. Il fit pendant ce temps-là enlever leurs armes par les troupes à sa solde, et arrêter ceux qu'il accusoit, ou qui se trouvèrent armés d'un poignard. C'est Thucydides lui-même qui nous apprend ces particularités, qui font voir la justesse des mesures d'Hippias pour s'assurer de la Tyrannie, aussi-tôt après la mort d'Hipparque. Voyez *Meursius in Pisistrato*, cap. xi.

D'ailleurs Platon, qui ne connoissoit pas moins bien l'histoire de son pays que Thucydides, dit positivement qu'Hipparque étoit l'aîné (b) des enfans de Pisistrate: *Ἰππάρχου, ὃς τῶν Πισιστράτου παίδων ἦν πρεσβύτατος.*

(120) §. LV. *Aristogiton et Harmodius*. Les ancêtres (c) d'Aristogiton et d'Harmodius étoient Géphyréens. Les Géphyréens faisoient partie de ces peuples qui suivirent Cadmus en Béotie, où ils s'établirent dans le canton qu'on appelloit le Tanagrique. En ayant été chassés par les Béotiens, ils se retirèrent à Athènes, où ils furent admis au nombre des citoyens, à de certaines conditions.

(a) Thucydid. lib. vi, §. LIV.

(b) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 228, B.

(c) Herodot. lib. v, §. LXII.

Si l'on en croit (a) Thucydides, Aristogiton, homme de condition médiocre, aimoit Harmodius, qui étoit alors à la fleur de son âge. Hipparque, qui aimoit aussi Harmodius, tâcha d'avoir ses bonnes grâces; mais celui-ci, loin de se livrer à la passion du Tyran, la découvrit à son ami Aristogiton, et prit avec lui la résolution de s'en défaire. Ce projet fut exécuté pendant la fête des Panathénées.

Harmodius (b) fut tué sur la place. Aristogiton s'échappa à travers les gardes; mais le peuple étant accouru, il fut pris et mis à la torture. Au lieu de dénoncer ses (c) complices, il accusa tous les amis du Tyran, et principalement ceux qui s'intéressoient le plus à sa conservation. Hippias les ayant fait mourir, il lui reprocha d'avoir ajouté foi au stratagème qu'il avoit employé contre ses amis. D'autres disent (d) qu'après que les amis du Tyran eurent été mis à mort, Aristogiton fit semblant d'avoir quelque chose à lui communiquer en secret; que celui-ci s'étant approché, Aristogiton lui prit l'oreille avec les dents, et ne lâcha point prise qu'il ne la lui eût coupée.

Je ne dois pas non plus omettre qu'Hippias fit périr dans les tourmens la courtisane Léæna, qui étoit aimée d'Harmodius. Comme (e) elle craignoit que la violence de la douleur ne lui fît trahir ses amis, elle se coupa la langue avec les dents. Les Athéniens (f) voulant honorer sa mémoire, placèrent dans le vestibule de la citadelle la statue de bronze d'une lionne sans langue. Qu'il me soit permis de corriger à cette occasion le texte de Polyæne de qui j'emprunte cette particularité. Αὐτὴν (τὴν Λαίαναν) μὲν οὐκ ἔστησαν ἐν ἀκροπόλει· τὸ δὲ ζῶον τὴν λαίαναν χαλκῇ δημιουργήσαντες,

(a) Thucydid. lib. vi, §. LIV, pag. 411.

(b) Id. lib. vi, §. LVII, pag. 414.

(c) Polyæni Strategemat. lib. i, cap. xxii, pag. 47.

(d) Diogen. Laert. in Zenone, lib. ix, Segm. 26, pag. 565.

(e) Polyæni Strategem. lib. viii, cap. xlv, pag. 790.

(f) Id. ibid. Plutarch. de Garrulitate, pag. 505, F.

ἀνέθηκαν. On fait dire à Polyæen qu'on ne plaça point cette statue dans la citadelle, comme si les Propylées n'en faisoient point partie. En plaçant *ἐν ἀκροπόλει* après *ἀνέθηκαν*, la négation ne tombe plus sur *ἐν ἀκροπόλει*, et le passage entier signifie alors : « Ils n'élèverent point à Léæna une » statue de bronze sous sa propre figure, mais sous l'em- » blème d'une lionne, et la consacrèrent dans la citadelle ».

Nous avons vu que l'amour que conçut Hipparque pour Harmodius, fut la cause primitive de la mort du Tyran. Thucydides (a) ajoute qu'Hipparque, piqué du refus de ce jeune homme, fit à sa sœur l'affront de la faire retirer d'une procession où elle portoit une corbeille sacrée : qu'Harmodius, outré de cet affront, concerta avec Aristogiton le moyen de se venger. Mais Platon assure que ce n'étoit qu'un bruit populaire. « Ce qu'il y a de plus élégant et de » plus spirituel à Athènes, dit (b) ce Philosophe, pense » qu'Hipparque fut tué non pour la raison qu' imagine le » vulgaire, je veux dire à cause de l'affront qu'il fit à la » sœur d'Harmodius, qui étoit Canéphore ; elle seroit en » effet ridicule ; mais pour celle-ci : Harmodius, amant » d'Aristogiton, prenoit beaucoup de soin pour l'instruire » dans les Lettres. Aristogiton étoit très-flatté de l'éduca- » tion qu'il lui donnoit, mais il soupçonnoit Hipparque » d'être son rival. Vers le même temps Harmodius s'attacha » à un jeune homme d'une figure agréable et d'une nais- » sance illustre. J'ai entendu dire son nom, mais je ne me » le rappelle pas. Ce jeune homme admira pendant quelque » temps Harmodius et Aristogiton, et les regarda comme » des sages ; mais s'étant mis à fréquenter Hipparque, il les » méprisa. Harmodius et Aristogiton irrités de cet affront, » tuèrent Hipparque ».

L'amour, qui unissoit ces deux jeunes gens, étoit un

(a) Thucyd. lib. vi, §. lvi, pag. 413.

(b) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 229, B, C, D.

amour honnête, et non une passion infâme. Aussi, comme pour justifier Timarque, on objectoit à Eschines l'amour (a) mutuel d'Harmodius et d'Aristogiton, et les avantages que cette passion avoit procurés à l'Etat, cet Orateur répond que ces mœurs (b), ou si l'on veut, cet amour sage et louable avoient tellement instruit ces bienfaiteurs de la patrie, ces hommes d'un mérite transcendant, que l'éloge qu'on en faisoit étoit fort au-dessous de leurs actions.

Quoique Thucydides ait en quelque sorte cherché à ternir la gloire d'Harmodius et d'Aristogiton, en imputant le meurtre du Tyran à un autre motif qu'à l'amour de la liberté, cependant leurs contemporains et la postérité leur ont rendu plus de justice. On les enterra le long du chemin (c) qui conduisoit à l'Académie, et l'on voyoit encore leur monument du temps de Pausanias.

Leur action rendit, suivant (d) Simonides, la lumière à Athènes, et en fut le salut, car *φῶς* signifie le salut dans cet Auteur, ainsi que dans Homère. Aussi les Athéniens leur élevèrent-ils des statues, dit (e) Pline, la même année que les Rois furent chassés de Rome, c'est-à-dire, la quatrième année de la soixante-septième olympiade. Ces statues étoient de (f) bronze, et cela me rappelle un mot d'Antiphon, que Plutarque me paroît avoir eu tort de blâmer.

(a) Æschines in Timarch. pag. 280, C.

(b) Id. ibid. pag. 281, D.

(c) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. xix, pag. 71 et 74, lin. ult. pag. 75.

(d) Hephæst. de Metris, pag. 14; *Analecta veterum Poëtarum Græcorum*, tom. 1, pag. 131.

(e) Athenienses, nescio an primi omnium, Harmodio et Aristogitoni Tyrannicidis publicè posuerint statuas: hoc actum est eodem anno quo et Reges Romæ pulsi. Plin. lib. xxxiv, cap. iv, tom. II, pag. 642.

(f) Χαλκῆν εἰκόνα, ὥσπερ Ἀρμόδιος καὶ Ἀριστογείτονος ἴστησαν πρώτοι. Demosth. contrà Leptinem. pag. 292, 112, et ex Edit. Taylor. vol. III, pag. 30.

Comme on demandoit en présence (a) de Denys le Tyran, quel étoit le meilleur bronze; celui, répondit Antiphon, dont les Athéniens ont fait les statues d'Harmodius et d'Aristogiton. Cet Antiphon n'étoit point l'Orateur, comme l'ont avancé Philostrate (b), le faux Plutarque (c), dans la vie d'Antiphon, et Photius (d), ou plutôt ceux dont Photius s'appuie, mais l'Auteur tragique qui étoit postérieur à l'Orateur. On plaça ces statues près du temple (e) de Mars avec celles d'Hercules et de Thésée, auxquelles on joignit dans la suite celles du Législateur (f) Caladès et de l'Orateur Démosthènes, &c. Xerxès ayant (g) pris Athènes, enleva les statues d'Harmodius et d'Aristogiton;

(a) Plutarch. de Adulat. et Amici discrimine, pag. 68, A.

(b) Philostrate. in Vitâ Antiphontis, pag. 500.

(c) Pseudo-Plutarch. in Vitâ Antiph. pag. 833, B.

(d) Photius, Cod. cclix, pag. 1453.

(e) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. viii, pag. 20.

(f) Ce Législateur m'est inconnu. M. l'Abbé Gédoyen vouloit qu'on lût Calliades (tom. 1, pag. 27 de son Pausanias), parce qu'il disoit-il, Caladès étoit un Peintre dont il étoit parlé dans Pline, et que Calliades avoit été Archonte l'année de l'irruption des Perses dans l'Attique; mais de ce que Calliades avoit été Archonte, il ne s'ensuit pas qu'il eût été Législateur. S'il y avoit quelque changement à faire, j'aimerois mieux lire Callisthènes que Thémistius met au nombre des Législateurs, Orat. xxiii, pag. 287, C, mais je crois tout changement inutile. On sait qu'on éliroit tous les ans à Athènes neuf Archontes. Le premier s'appeloit Archonte-Eponyme; le second, le Roi; le troisième, le Polémarque; et les six autres, les Thesmothètes ou Législateurs. Le nom de l'Archonte-Eponyme est presque toujours précieusement conservé, parce que cet Archonte donnoit son nom à l'année. Ceux du Roi et du Polémarque le sont rarement, et seulement en de certaines occasions. Celui des six Thesmothètes ou Législateurs ne l'est presque jamais. Je soupçonne ce Caladès d'avoir été un des six Thesmothètes qui s'étoit distingué pendant le temps de son Archontat. Voyez le second argument de l'Oraison de Démosthènes contre Androtien, pag. 380.

(g) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. viii, pag. 20.

on en fit d'autres dans la suite. Les premières étoient d'Anténor, les autres de (a) Critias, surnommé Nésiotes, pour le distinguer de Critias, statuaire Athénien. Antiochus renvoya ces anciennes aux Athéniens. Valère-Maxime prétend (b) que ce fut Séleucus; mais Pline le Naturaliste assure que ce fut (c) Alexandre, et en cela il est secondé par Arrien. « Ces statues, dit cet (d) Historien, sont encore » actuellement dans le Céramique, à l'endroit où l'on monte » à la citadelle, presque vis-à-vis le temple de la Mère des » Dieux, non loin de l'autel des Eudanèmes, que tous ceux » qui se font initier aux mystères des Déeses à Eleusis, » savent être dans le Portique ».

Valère-Maxime ajoute à l'endroit ci-dessus cité, que lorsque ces statues arrivèrent à Rhodes, on leur rendit des honneurs divins, et l'on apprend d'Hermogènes que ces statues (e) étoient, comme les temples, un lieu d'asyle, tant l'amour de la liberté étoit gravé dans le cœur de tous les Grecs.

On n'érigea, suivant la Chronique de Paros, des statues à ces deux Héros, que la quatrième année de la soixante-quinzième Olympiade. Mais il ne s'agit dans le Marbre que de celles qu'on éleva en leur honneur, après la défaite entière des Perses, qui avoient enlevé les premières. Les premières statues étoient (f) l'ouvrage d'Anténor, les secondes celui de Critias, comme on vient de l'observer.

(a) Pausan. loco laudato. Lucian. in Philopseude, §. xviii, tom. iii, pag. 46; Plin. Hist. Nat. lib. xxxiv, cap. viii, tom. ii, pag. 648. Il y a dans les trois éditions de Pline, que j'ai consultées, *Critias*, *Nestocles*. Junius avoit corrigé, *Critias Nesiotes*. Il est bien étonnant que le Père Hardouin n'ait pas consulté ce savant Ecrivain.

(b) Valer. Maxim. lib. ii, cap. x, Extern. i, pag. 225.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. xxxiv, cap. viii, tom. ii, pag. 654.

(d) Arrian. de Expedit. Alexandr. lib. iii, cap. xvi, pag. 217.

(e) Hermog. Ars Rhetorica, pag. 20, lin. 27.

(f) Pausan. Attic. siye lib. i, cap. viii, pag. 20.

Praxitèles en fit aussi de bronze. *Praxiteles (a) quoque marmore felicior, ideò et clarior fuit. Fecit tamen et ex ære pulcherrima opera.... Harmodium et Aristogitonem Tyrannicidas.* Mais cet Auteur a tort d'ajouter que ce furent les statues que Xerxès enleva.

Il paroît que c'est de ces statues que veut parler Lycurgue dans sa harangue contre Léocrates. « Vous trouverez (b), » dit-il, dans le reste de la Grèce des statues dans les places » publiques élevées à des Athlètes; mais chez vous, vous » en verrez d'érigées à de bons Généraux, et à ceux qui ont » tué le Tyran ».

Le nom de ces généreux citoyens fut bientôt dans la bouche de tout le monde; et à table, une branche de myrte à la main, on chantoit des chansons en leur honneur. Athénée (c) nous en a conservé une, dont on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici une traduction.

« Parmi des branches de myrte, je porterai une épée, de » même qu'Harmodius et Aristogiton, quand ils tuèrent » le Tyran, et qu'ils rétablirent l'isonomie dans Athènes.

» Heureux Harmodius, non, tu n'es pas encore mort : » on dit que tu es dans les îles des Bienheureux avec » Achilles aux pieds légers, et Diomèdes, fils de Tydée.

» Parmi des branches de myrte, je porterai une épée, » de même qu'Harmodius et Aristogiton, lorsqu'ils tuèrent » le Tyran Hipparque dans la fête des Panathénées.

» Votre gloire ne périra jamais, heureux Harmodius et » Aristogiton, parce que vous avez tué le Tyran, et rétabli » l'isonomie dans Athènes ».

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxiv, cap. viii, tom. II, pag. 653 et 654.

(b) Lycurg. contrà Leocratem, pag. 154, lin. 18, &c.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. xv, pag. 695, A, B. Cette chanson se trouve dans plusieurs recueils, et sur-tout dans les *Analectes* de M. Brunck, tom. I, pag. 155.

L'isonomie, dont il est question dans le dernier vers, est l'égalité de la justice. Il y a dans le premier vers de cette chanson : Εἰ μίρτε κλάδι. Les Poètes se permettoient souvent des métoplasmes. Κλάδι est pour κλάδῳ, et vient de κλάς, κλάδος. On trouve dans Hésychius κλάδα, κλάδιν, ῥάδιν. Voyez aussi Saumaise, *Ad Dedicatorem statuæ Regillæ*, pag. 115. Au septième vers, Achille est placé dans les îles des Bienheureux. Pindare avoit dit, avant Callistrate, que Thétis avoit transporté son fils Achille dans ces îles; *Olymp. 11*, vers. 143. Platon l'a répété, in *Convivio*, tom. 111, pag. 179; *E*, 180; *B*. Quant à Diomède, dont il est parlé au vers suivant, Minerve le rendit immortel, comme on le voit dans Pindare, *Nem. x*, vers. 12; et les Historiens, comme le remarque le Scholiaste de ce Poète, n'ont point parlé de sa mort.

J'ai traduit cette chanson telle qu'elle se trouve dans le premier volume des *Analectes* de M. Brunck, pag. 155. Je croyois que les corrections heureuses qu'on y lit, appartenoient à ce Savant; j'ai été bien surpris de les retrouver toutes dans l'excellent ouvrage du Dr Robert Lowth, depuis Evêque d'Oxford, de *sacra Poesi Hebræorum, Prælect. 1*, pag. 14. M. Brunck, qui est si riche de son propre fonds, auroit dû avertir que ces corrections se trouvoient dans l'ouvrage du savant Evêque.

Quelques-uns attribuent cette chanson à Alcée, mais il mourut long-temps avant Hipparque; Hésychius nous apprend au mot Αῤῥηδία μέλος, que Callistrate en étoit l'auteur. Cette chanson étoit si célèbre à Athènes, qu'on avoit coutume de la chanter dans tous les repas. Aussi le chœur des Acharniens voulant dire qu'il ne recevroit plus chez lui, et qu'il n'inviteroit plus à sa table, la Guerre qu'il personnifie: « Je ne recevrai (α) plus, dit-il, dans ma maison » Mars; il ne chantera plus chez moi la chanson d'Harmo-

(α) Aristophan. Acharn. vers. 979, ex Edit. Brunck.

» dius ». Antiphanes (a), en sa Pièce intitulée les Campagnards, Ἀγραικοί, dit :

Ἀρμόδιος ἱκαλεῖτο, Παιῶν ᾗδετο,
Μεγάλῃ Διὸς σωτῆρος ἄκατον ἤρέ τις.

« On demanda la chanson d'Harmodius, on chanta le » Pæan, quelqu'un prit la grande gondole de Jupiter Sau- » veur ». C'étoit la coupe qui se vuidoit en l'honneur de ce Dieu.

Le Scholiaste d'Aristophanes rapporte le commencement de cette chanson sur les vers des Acharniens ci-dessus cités, et Suidas, au mot *οὐδέ ποτ' ἐγὼ* et à *παροίσιος* : mais ce dernier écrivain se contente de transcrire le Scholiaste d'Aristophanes. Mille Auteurs font allusion à cette chanson. Aristophanes, dans la Pièce intitulée Lysistratè, fait dire au chœur des Vieillards, en parlant des femmes qui s'étoient emparées de la citadelle, et qui étoient soupçonnées de vouloir s'attribuer la souveraineté (b) : « Jamais elles ne me gouver- » neront ; je me tiendrai sur mes gardes, et dorénavant » je porterai un glaive caché dans des branches de myrte ».

Cet Auteur détourne, si l'on en croit Bergler, le sens de ce vers pour en faire l'application à quelque chose d'obs- cène ; *myrtus* se prenant en grec pour la partie de la femme, comme on peut le voir au vers 1,004 de la même Comédie : mais il vaut mieux s'en rapporter à M. Brunck, dont l'édition est infiniment supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

Cicéron paroît faire allusion à cette chanson, lorsqu'il dit dans son Oraison pour Milon (c) : *Græci homines Deorum honores tribuunt iis viris, qui Tyrannos necaverunt. Quæ ego vidi Athenis? quæ aliis in urbibus Græciæ? quas res divinas talibus institutas viris? quos cantus? quæ*

(a) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. xiv, pag. 692, F.

(b) Aristophan. Lysistrat. vers. 631.

(c) Cicer. Orat. pro Milone, §. xvi.

carmina? *propè ad immortalitatem et religionem et memoriam consecrantur.*

On peut conjecturer d'après cette chanson, que ceux qui assistoient aux sacrifices de Minerve avoient coutume de porter des branches de myrte, et que les conjurés cachèrent leurs poignards parmi des branches de cet arbrisseau. De-là sans doute vint l'usage de tenir une branche de myrte à la main, toutes les fois que dans un repas (a) on chantoit une chanson. On la passoit ensuite à son voisin. Cette branche de myrte s'appeloit *ἄισκος*, et c'est ainsi que je pense qu'il faut lire dans Plutarque, au lieu d'*ἄσκον*, qui ne fait aucun sens. Ce mot signifioit aussi une branche de laurier. On lit dans Hésychius, *Ἄισκος· ὁ τῆς δάφνης κλάδος, ὃν κατέχοντες ἔμνυν τοὺς θεούς.* « L'Æsacus est une branche de » laurier qu'on tenoit à la main en chantant les louanges » des dieux ». L'Etymologicum Magnum dit la même chose. On peut consulter les Commentateurs d'Hésychius sur ce mot, page 171.

Les descendants de ces généreux citoyens étoient nourris dans le Prytanée (b), aux frais publics, et on les exempta des charges onéreuses qui exigeoient de grandes dépenses. C'est ce qu'on voit par la Harangue de Démosthènes contre Leptines (c), et lorsque ce dernier proposa d'abroger ces exemptions qui étoient devenues onéreuses au public par leur multiplicité, il excepta nommément les descendants d'Harmodius et d'Aristogiton, *μηδὲν εἶναι ἀτελεῖ πλὴν τῶν ἀφ' Ἀρμόδιου καὶ Ἀριστογείτονος* (d).

Ce fut pour engager à imiter ces généreux citoyens qu'après l'expulsion des trente Tyrans, on établit la loi

(a) Plutarch. Sympos. Quæstiones, lib. 1, pag. 615.

(b) Ἀλλὰ περιῶδες αὐτὸν. ... τῆς ἐν Πρυτανείᾳ σιτῆσεως κοινοῦ νότα τοῖς Ἀρμόδιου καὶ Ἀριστογείτονος ἀπογόνους. Dinarch. contrà Demosthen. pag. 103, lin. 9.

(c) Demosth. advers. Leptin. pag. 282, 53.

(d) Ibid.

suivante, que le peuple en général, et chacun en particulier, faisoit serment d'observer. « Il a plu au Sénat (a) » et au Peuple, la tribu (b) *Æantide* étant en tour de présider, *Cléogènes* étant greffier, et *Bœthus* épistate, sur la proposition de *Démophante* : que si quelqu'un détruit la démocratie établie à Athènes, ou si la démocratie étant détruite, quelqu'un y exerce quelqu'autorité, qu'il soit l'ennemi des Athéniens, et qu'on le fasse périr impunément, que ses biens soient confisqués au profit du public, et le dixième adjugé à *Minerve*. Que celui qui aura tué le coupable, et que celui qui aura conseillé de le tuer soient regardés comme sacrés et inviolables : que dans les sacrifices solennels les Athéniens fassent tous serment par tribus et par bourgades, de tuer l'auteur de ces crimes ; que le serment soit conçu en ces termes : Je tuerai de ma main ; si je le puis, celui qui détruira la démocratie établie à Athènes ; que si la démocratie étant détruite, quelqu'un y exerce par la suite (c) quelque magistrature, qu'il devienne Tyran, ou qu'il établisse un Tyran, si quelqu'un le tue, de par les Dieux et les Génies, je le regarderai comme sacré, comme ayant tué un ennemi des Athéniens : et ayant vendu tous les biens du mort, j'en donnerai la moitié au meurtrier, soit de vive voix, soit par mon suffrage, et je ne l'en frustrerai point. Que si quelqu'un périt en tuant le Tyran, ou en entreprenant de le tuer, je le comblerai de bienfaits, lui et ses enfans, comme j'en ai comblé *Harmodius* et *Aristogiton* et leur postérité. Tous les sermens contraires au peuple d'Athènes, faits à Athènes, dans le camp et autre part, je les abroge et les annule ».

Andocides nous a conservé cette Loi dans sa Harangue

(a) *Andocides*, de *Mysteriis*, pag. 13, vel pag. 47, ex Editione Jo. Jac. Reiske.

(b) Je suis la correction de *Henri Etienne*.

(c) Je lis τῶν ἀρχῶν avec *M. Reiske*, pag. 48.

au sujet des Mystères. Elle fut mise sur la colonne qui étoit devant l'endroit où s'assembloit le Sénat des Cinq-Cents, comme nous l'apprend le même Andocides, sur la fin de la page douzième.

La famille d'Harmodius subit le sort des choses humaines, et dégénéra comme toutes les autres. Antiphon (a), qui en descendoit, ayant été condamné, sans doute pour crime de trahison, par le Sénat de l'Aréopage, fut jeté en prison et mis à mort, après avoir subi la question. Je pense que c'est de cet Antiphon que veut parler Démosthènes, lorsqu'il dit : « Les descendans (b) de cet Harmodius et de cet Aristogiton qui vous avoient procuré » les plus grands biens, et à qui, par reconnoissance, la » Loi avoit accordé des honneurs dans tous vos temples, » des sacrifices, des libations et des cratères, et qui étoient » chantés et honorés à l'égal des Dieux et des Héros, » n'ont-ils pas subi la rigueur des Loix, sans que leurs » enfans en pleurs et portant le même nom qu'eux, aient » pu exciter notre commisération, nous engager à leur » pardonner, et à leur être utiles en la moindre chose » ?

On sait aussi le mot d'Iphicrates. Un descendant (c) d'Harmodius, fier de sa naissance, reprochant à ce grand homme la bassesse de la sienne : Ma noblesse, répliqua Iphicrates, commence en moi ; la vôtre finit en vous.

La liberté étoit chez les Athéniens un sentiment si vif, que dans les temps même où ils n'en avoient plus que l'ombre, ils abandonnoient à la rigueur des Loix ceux qui vouloient détruire le Gouvernement démocratique. Phrynichus (d) ayant été tué par Apollodore et par Thrasybule, et ceux-ci ayant été arrêtés et examinés par le peuple, ils

(a) Dinarch. contrà Demosth. pag. 98, lin. 12.

(b) Demosth. de falsâ Legat. pag. 290, 512.

(c) Plutarch. Apophthegm. pag. 187, B.

(d) Lycurg. advers. Leocrat. pag. 163, lin. ult. et pag. 164, &c.

ex Edit. verò Taylor, pag. 252.

prouvèrent que Phrynichus étoit un traître. Ils furent sur-le-champ relâchés, et le peuple ordonna, de l'avis de Critias, qu'on feroit le procès au mort, et que s'il se trouvoit coupable de trahison, on déterreroit son cadavre, et qu'on le transporterait hors de l'Attique, afin que la Patrie ne renfermât pas dans son sein les ossemens d'un traître. Il y avoit en effet une (a) Loi à Athènes, qui défendoit de donner la sépulture dans l'Attique aux traîtres. On leur faisoit le procès, et s'ils étoient condamnés, ils n'étoient point enterrés dans l'Attique, et leurs biens étoient confisqués au profit de l'Etat. Phrynichus étoit membre du Conseil des Quatre-Cents, établi par les Lacédémoniens. Le peuple fit aussi mourir Aristarque et Alexiclès, qui avoient pris sa défense, et ne voulut pas permettre qu'on leur donnât la sépulture dans le pays. Hipparque (b) fut condamné à mort pour le même sujet; mais s'étant sauvé, on renversa sa statue qui étoit dans la citadelle, on la jeta en fonte, et on en fit une colonne où fut gravé son arrêt et celui des traîtres qui vinrent après lui.

Cet amour pour la liberté étoit si puissant sur les Athéniens, que, tout généreux qu'ils étoient, il l'emporta sur la reconnaissance, et qu'ils érigèrent des statues aux meurtriers de César, et se déclarèrent pour eux, quoiqu'ils eussent reçu de ce Prince de grands bienfaits. Ce fol amour de la liberté le leur faisoit envisager comme un Tyran odieux, dont on devoit s'empresse de verser le sang.

J'ai presque oublié de dire que les Hélistes faisoient serment, avant que d'entrer dans les fonctions de leurs charges, de ne (c) jamais confirmer par leurs suffrages

(a) Xenoph. Hist. Hellen. lib. 1, cap. vii, §. x, pag. 56.

(b) Lycurg. advers. Leocrat. pag. 164, lin. 26, &c. et ex Edit. Taylor, pag. 235. Cet Hipparque étoit fils de Timarque, comme on le voit par le même passage de Lycurgue, ou plutôt de Charmus, suivant Harpocratiën, et par conséquent bien différent d'Hipparque, fils de Pisistrate.

(c) Demosth. advers. Timocrat. pag. 470, 235.

la Tyrannie et l'Oligarchie, et de ne point obéir à celui qui détruiroit la Démocratie, ou qui parleroit ou feroit un décret contre ce Gouvernement.

Telle fut la manière de penser d'un peuple enthousiaste et épris d'un fol amour de la liberté. Le crime d'Harmodius et d'Aristogiton fut à ses yeux un acte héroïque, qu'il ne cessa de chanter et de célébrer dans l'ivresse de sa passion. Mais nous, qui faisons profession d'avoir des mœurs plus douces, nous envisageons avec horreur cette action, et nous la regardons comme un attentat odieux que proscrivent également les loix divines et humaines.

(121) §. LV. *Pendant quatre années.* Hérodote n'a pas cherché à jeter du louche sur la gloire d'Harmodius et d'Aristogiton, comme on l'en a accusé dans un ouvrage imprimé depuis peu à Leipsig. Il s'est contenté d'observer que le meurtre d'Hipparque ne rendit pas la liberté aux Athéniens; ce qui est exactement vrai.

Hippias fut chassé d'Athènes la seconde année de la soixante-septième Olympiade, 510 ans. avant notre ère, après un règne de quatre ans. Platon (a) n'en met que trois, mais Thucydides (b) prétend qu'il fut obligé de se retirer la quatrième année; c'est-à-dire qu'il régna trois ans entiers, et qu'il commença la quatrième. C'est aussi le sentiment du savant Dodwell (c), qui concilie Hérodote avec Thucydides. Il se retira d'abord à Sigée (d), et ensuite à Lampsaque (e), et de-là auprès de Darius. L'année où il fut chassé se prouve par deux passages de Thucydides; dans le premier, l'Historien raconte (f) qu'il revint vingt ans après, et qu'il combattit avec les Perses à la bataille

(a) Plato in Hipparcho, tom. II, pag. 229, B.

(b) Thucyd. lib. VI, §. LIX.

(c) Annal. Thucydid. pag. 42.

(d) Herodot. lib. V, §. LXV.

(e) Thucydid. lib. VI, §. LIX.

(f) Ibid.

de Marathon, où il périt, suivant (a) Cicéron. Cette bataille se donna la troisième année de la soixante-douzième Olympiade, 490 ans avant Jésus-Christ. Dans le second passage, le même Auteur dit (b) que cela arriva environ cent ans avant la Tyrannie des Quatre-Cents : or la Tyrannie des Quatre-Cents commença la première année de l'Olympiade quatre-vingt-douzième, 411 ans avant notre ère.

La Chronique de Paros ne paroît pas s'accorder avec ce calcul, suivant le P. Corsini ; mais comme il y a des mots d'effacés sur le marbre, et qu'au lieu d'ἀπείκτιων, on ne lit plus qu'ἀπείκτι.... j'aimerois mieux lire ἀπείκτιοντι. Depuis le temps qu'Aristogiton et Harmodius, après avoir tué Hipparque, ont contribué à l'expulsion des Pisistratides. — En la place de συναισθησων, qui est une conjecture de M. Chandler, je conserverois συμπαρίσθησων, qui est la leçon des premiers Editeurs.

(122) §. LVI. *La vision.* Plutarque en rapporte une autre. Suivant cet Auteur, Hipparque (c), fils de Pisistrate, crut voir pendant son sommeil, un peu avant sa mort, Vénus qui lui jetoit au visage du sang d'une certaine patère.

(123) §. LVI. *Panathénées.* Les Panathénées étoient une fête instituée en l'honneur de Minerve. Il y avoit les petites et les grandes Panathénées. L'origine des petites remonte à Thésée. Lorsque ce Prince réunit tous les petits peuples de l'Attique, dans la ville d'Athènes, il y établit (d) aussi la fête des Panathénées, qui étoit commune à toute la nation. Elle se célébroit tous les ans, le 14 du mois d'Hécatombéon, qui répond au 27 juillet, comme Samuel (e) Petit l'a très-bien prouvé contre Meursius. Son institution est

(a) Cicero ad Atticum, lib. ix, Epist. x.

(b) Thucydid. lib. viii, §. lxxviii.

(c) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 555, B.

(d) Id. in Theseo, pag. 11, B.

(e) Ad Leges Atticas, pag. 87, &c. et præsertim, pag. 92.

de l'an 3,398 de la période julienne, 1,316 ans avant l'ère vulgaire. Voyez les Marbres d'Oxford, Epoch. xxi.

Les grandes Panathénées se célébroient tous les cinq ans, la troisième année de chaque Olympiade, le 27 du mois Hecatombéon, c'est-à-dire le 9 du mois d'août. (a) Τα γὰρ μεγάλα τῇ Ἑκατομβαιῶντος ἤγιστο τρίτῃ ἀπίοντος. Proclus dit : *le troisième du mois finissant*, selon la manière de compter des Athéniens, que n'a point entendue Meursius, en expliquant cela du 23 d'Hecatombéon. Remarquez que ce mois n'ayant que 29 jours, le 3 du mois finissant tombe sur le 27, qui répond au 9 août.

Le savant M. de Sainte-Croix les place de même dans la seconde table concernant les Mois Attiques, à la fin du Voyage d'Anacharsis, iv^e édition. Cependant une (b) inscription nouvellement découverte dans la citadelle d'Athènes, place les grandes Panathénées sous la seconde Prytanie, c'est-à-dire, au mois Métageitnion, qui correspond avec le 14 du mois d'août, jusques et compris le 21 septembre. Le savant et ingénieux Barthélemy, qui connoissoit parfaitement la date qu'assignoient à cette fête les auteurs qui en ont parlé, s'exprime ainsi avec sa modestie ordinaire : « Mes recherches infructueuses m'obligent de » laisser ce point de critique dans l'obscurité ».

On n'est point d'accord sur le temps de leur institution. On prétend, d'après les Marbres d'Oxford, que les grandes Panathénées furent établies par Erichthonius ; mais on ne pouvoit encore donner ce nom à cette fête, puisque les

(a) Procli Comment. in Timæum Platonis i.

(b) Dissertation sur une ancienne Inscription Grecque relative aux Finances des Athéniens, par M. l'Abbé Barthélemy. Paris, 1792, in-4. pag. 52. Cette Dissertation réunit dans le plus haut degré la sagacité à l'élégance, la clarté à l'érudition la plus variée et la plus agréablement ménagée. On y remarque sur-tout un ton de modestie d'autant plus estimable, qu'il est bien rare aujourd'hui.

Athéniens n'étoient pas encore réunis. Je croirois que depuis Thésée jusqu'à la troisième année de la cinquante-troisième Olympiade, il n'y eut qu'une seule fête de ce nom ; mais qu'en cette année, sous l'Archontat d'Hippoclides, on les célébra avec plus de magnificence, et qu'on établit alors, comme nous l'apprenons de Phérécydes (a), des jeux qu'on résolut de renouveler tous les cinq ans. On commença sans doute en ce temps-là, et par cette raison, à distinguer les grandes Panathénées d'avec les petites. Celles qui continuoient à se célébrer tous les ans avec l'ancienne simplicité, s'appeloient petites Panathénées, et l'on donna le nom de grandes à celles qui se faisoient avec pompe, et tous les cinq ans.

Remarquez que, lorsque je dis avec les Auteurs ci-dessus cités, que cette fête se célébroit tous les cinq ans, j'entends seulement après quatre années révolues, et au commencement de la cinquième, autrement on n'auroit pu la célébrer régulièrement la troisième année de chaque Olympiade.

(124) §. LVI. *Ces vers énigmatiques. Les voici :*

Τλῆθι λέων ἄτλητα παθὼν τιτλήοτι θυμῷ.

Οὐδέ τις ἀνθρώπων ἀδικῶν τίτιν οὐκ ἀποτίσσει.

Le dernier de ces vers se trouve dans l'Anthologie, pag. 7 de l'édit. d'Alde au verso. Henri Etienne a mis aussi le premier dans son édition, page 11, probablement d'après Hérodote. M. Brunck leur a donné place in *Analectis veter. Poet. Græcorum*, tom. III, pag. 248. Remarquez dans le premier vers ces expressions : Τλῆθι, ἄτλητα, τιτλήοτι, que Grotius a su conserver dans sa traduction :

Fortiter hæc leo fer, quamvis fera, quando ferendum est,
Injustos homines sero, cito, pœna sequetur.

(125) §. LVI. *Après avoir fait des expiations pour en détourner l'effet. Α'πιπάμινος τῇ ὥσιν.* La superstitions'étoit

(a) Marcellin. in Vitâ Thucydid. init.

acquis dans ces siècles un tel empire, qu'il n'est guère vraisemblable qu'Hipparque en ait secoué le joug en méprisant cette vision. Il est bien plus naturel de penser qu'il chercha à en détourner les funestes effets par des sacrifices, ou autres sortes d'expiations; et c'est, je crois, ce que signifie ici le terme ἀπικύμνως. Cette remarque, que je dois à M. Wesseling, me paroît très-juste. J'aurois cependant souhaité qu'il eût apporté quelque exemple de ce terme pris en cette acception.

On croyoit détourner les prétendus effets funestes des songes par des sacrifices aux Dieux nommés Ἀποτρόποι, *Averruncatores*, ou simplement en racontant son songe au Soleil (a). Les Anciens, dit un Scholiaste de Sophocles, avoient coutume, lorsqu'ils avoient eu une vision, de la raconter au Soleil levant, afin qu'étant opposé à la nuit, il en détournât l'effet.

Ἀπικύων, ἀπικύσθαι, signifient *despondere animum*. Je traduirois en conséquence : *Quoique découragé par cette vision, il n'en conduisit pas moins la procession.*

(126) §. LVIII. *Des lettres.* Hérodote semble dire qu'avant Cadmus, les lettres ou caractères étoient inconnus aux premiers habitans de la Grèce. De très-savans hommes du dernier siècle, tels que Bochart dans son *Canaan*, et Walton dans ses *Prolégomènes sur la Polyglotte d'Angleterre*, l'ont entendu dans ce sens, et ils ont conclu que les Grecs tenoient de Cadmus et des Phéniciens la forme des lettres employées dans les inscriptions dont parle Hérodote ci-dessous, §. LIX, LX et LXI, et l'écriture même, c'est-à-dire, la connoissance des caractères en général, la façon de peindre la parole et de parler aux yeux, qu'ils supposent avoir été totalement inconnue dans la Grèce jusqu'à l'arrivée de Cadmus. Ces deux faits ne me paroissent pas cependant certains. Οἱ Φοίνικες... ἀλλά τι πολλὰ... ἐσήμερον

(a) Sophocl. Elect. vers. 424 et ibi Scholiast. ex Edit. Brunck.

διδασκαλία εἰς τοὺς Ἕλληνας, καὶ δὴ καὶ γράμματα, οὐκ εἶντα πρὶν Ἑλλήσι, ὡς ἡμοῖ δοκεῖ. Hérodote ne met point l'article τὰ devant γράμματα, de sorte qu'il me paroît qu'on doit entendre ce passage en ce sens : *Les Phéniciens introduisirent chez les Grecs, entr'autres connoissances, des lettres ou caractères (et non pas les lettres), qui auparavant n'étoient point en usage parmi les peuples de la Grèce.* En effet, les lettres paroissent en usage en Grèce long-temps avant Cadmus, et précéder même de beaucoup le temps de Deucalion. Dès que (a) les hommes commencèrent à se rassembler, à avoir commerce les uns avec les autres, ou même à se faire la guerre, il a fallu nécessairement qu'ils inventassent des signes pour se communiquer leurs pensées. Cela est si naturel aux nations qui commencent à se policer, que l'on a trouvé une façon d'écrire chez ceux des Américains qui étoient formés en corps de nation. Or, on ne peut douter qu'avant le déluge de Deucalion, on n'ait bâti des villes considérables, et qu'on n'ait fondé des États puissans. Phoronée (b), fils d'Inachus, donna aux Argiens des loix environ trois cent quatre-vingt-quinze ans avant ce déluge. Comment auroient-elles pu être connues, ou se conserver dans leur intégrité, si elles n'eussent point été écrites ?

Tzetzès (c) soutient que les lettres étoient connues en Grèce avant l'arrivée de Cadmus. Il le prouve par l'oracle rendu à Cadmus à Delphes. Il conclut de ce que les oracles se rendoient alors en vers, que les lettres étoient en usage. Quoique cette preuve ne porte pas avec elle la conviction, cependant elle reçoit un certain degré de force d'un passage de l'Histoire de Crète que nous a conservé Diodore de Sicile. « Les Muses (d) étoient filles de Jupiter. Leur père

(a) Dissertatio de priscis Græcorum litteris, §. ix, x, &c.

(b) Euseb. Chronic. lib. poster. ad ann. 210 et 490.

(c) Tzetæ Histor. Chiliad. v, vers. 815 et sequent. pag. 352; Chiliad. x, vers. 443, pag. 452, et Chiliad. xii, vers. 77, &c. pag. 458.

(d) Diodor. Sicul. lib. v, §. lxxiv, tom. i, pag. 389 et 390.

» leur donna le talent d'inventer les lettres. Quant à ceux
 » qui disent que les Syriens en sont les inventeurs, que
 » les Phéniciens les ayant apprises d'eux, les ont commu-
 » niquées aux Grecs, ... on leur répond que les Phéniciens
 » n'en ont point été les premiers inventeurs, mais qu'ils
 » changèrent seulement la forme des caractères (τὰς τύπας),
 » et que la plupart adoptèrent ces lettres et s'en servirent;
 » et que c'est pour cela qu'on leur donna le nom de lettres
 » Phéniciennes ».

Le même Diodore de Sicile en fournit encore une autre preuve décisive. « Un déluge (a) ayant inondé la Grèce, » et fait périr la plupart des hommes, les monumens écrits » en lettres périrent pareillement avec eux ». Les lettres étoient donc antérieures au siècle d'Ogygès, et par conséquent à celui de Cadmus; car je crois que Diodore veut parler du déluge d'Ogygès. Ces lettres ne se perdirent pas cependant tout-à-fait, puisqu'au rapport d'Eustathe (b), les Pélasges furent les seuls parmi les Grecs qui les conservèrent; et ce fut sans doute par cette raison que ces lettres portèrent long-temps le nom de lettres Pélasgiques, comme nous l'apprend Diodore de Sicile (c). Or, une invention tire son nom de l'inventeur. Je ne m'arrêterai point au passage de l'Historien que je viens de nommer, qui semble dire que ces lettres, qui avoient d'abord été appelées Phéniciennes, furent ensuite nommées Pélasgiques, parce qu'elles furent d'abord connues des Pélasges. Indépendamment de ce que ce passage est un peu altéré, il est certain que ces lettres ne portèrent qu'en dernier lieu le nom de Phéniciennes, comme on le voit dans Hérodote (d), et dans les

(a) Diodor. Sicul. lib. v, §. LVII, tom. 1, pag. 376.

(b) Eustathii Parecbolai, in Iliad. II, pag. 558, lin. 13.

(c) Diodor. Sicul. lib. III, §. LXVI, tom. 1, pag. 236. Voyez surtout les notes de M. Wesseling, qui a donné une excellente édition de cet Historien.

(d) Herodot. lib. v, §. LVIII.

Imprécations des Téiens (a), qui sont très-anciennes, et qui remontent peut-être au temps d'Anacréon (b).

Il est d'ailleurs très-aisé de prouver que les lettres ayant été appelées Phéniciennes à l'arrivée des Cadméens, il n'étoit pas possible qu'elles aient pris ensuite le nom de Pélasgiques, ou même que les Pélasges aient emprunté leurs lettres des Cadméens. Les Pélasges déchurent beaucoup de leur gloire sous Deucalion et ses enfans. Deucalion les chassa de la plus grande partie de la Thessalie. La plupart se réfugièrent dans les Cyclades, l'île de Crète, l'Histiæotide, d'où les Cadméens les chassèrent ensuite.

Comme les Pélasges avoient en horreur les Cadméens, qui les avoient chassés de l'Histiæotide, on ne pourra jamais se persuader qu'ils aient adopté les lettres de ces derniers. Il n'est pas possible non plus de croire qu'on ait donné le nom de lettres Pélasgiques aux lettres apportées par les Cadméens, dans un temps où ces peuples étoient triomphans, et que les Pélasges étoient tombés dans le dernier mépris.

On a vu plus haut que les lettres étoient antérieures à Deucalion, et que les Pélasges les conservèrent après le déluge. Ces lettres parvinrent, on ne sait comment, aux Athéniens. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce sont celles qu'on appeloit les lettres Attiques, les anciennes lettres, et dont l'antiquité se perdoit tellement dans la nuit des temps, qu'à Athènes on les croyoit indigènes. *Ἀττικὰ γράμματα*, dit Hésychius, *τὰ ἀρχαῖα ἱπικάρια*. J'ajoute à cela que les anciennes lettres des Latins, qui avoient été introduites dans le Latium par (c) les Pélasges, étoient, à peu de chose (d) près, les mêmes que celles des anciens

(a) Teiorum Diræ, vers. 37; Vide Antiquitat. Asiatic. Edm. Chishull. pag. 101.

(b) Ibid. pag. 96.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. LVI, tom. 1, pag. 413, lin. 7.

(d) Id. ibid. lib. VII, cap. LVIII, pag. 419, lin. 2.

Grecs : *Et formæ (a) litteris Latinis , quæ veterrimis Græcorum*. M. Swinton a raison d'entendre par les plus anciennes lettres des Grecs , les lettres Pélasgiques. Il peut se faire cependant que Tacite, faute d'avoir approfondi ce sujet, ait pris les lettres de Cadmus pour les plus anciennes. Les lettres de Cadmus n'étoient certainement point celles qui furent portées dans le Latium ; autrement les Latins auroient adopté l'arithmétique des Cadméens , et ils auroient eu chez eux le *coppa* et le *sanpi* , &c. L'arithmétique des anciens Latins étoit la même que celle des anciens Grecs, comme on le voit dans Scaurus *de Orthographiâ, edit. Putsch, pag. 225* ; et dans Priscien , *de Figuris Numerorum*. Or , l'arithmétique des Athéniens est antérieure à celle des Cadméens. Dans l'origine , les sciences sont grossières , elles se perfectionnent ensuite. Telle est la marche de l'esprit humain. Or , c'est ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître dans l'arithmétique Athénienne et dans la Cadméenne. La première étoit longue , gênante , embarrassante , se sentoit en un mot de la grossièreté des temps où elle fut inventée. L'autre est plus facile , plus propre à toutes sortes d'opérations sur les nombres , et se sent par conséquent du progrès de l'esprit humain dans cette science.

Les lettres Pélasgiques ou Attiques étoient au nombre de seize seulement ; savoir (b) : A. B. Γ. Δ. E. H. I. K. Λ.

(a) Tacit. Annal. lib. xi, §. xiv.

(b) Je ne chercherai pas à le prouver , parce que cela me meneroit un peu trop loin. Mais on peut consulter la savante Dissertation de feu M. le Président Bouhier , *de priscis Græcorum et Latinorum litteris* , pag. 561 et seq. dans la Palæographie du Père de Montfaucon. Il paroît cependant que les Anciens ne connoissoient pas l'éta H comme une lettre , mais seulement comme une aspiration , et qu'elle ne fut introduite comme lettre , que sous l'Archontat d'Euclides , c'est-à-dire , l'an 403 avant l'ère vulgaire. Aussi sur le marbre de Choiseul , qui est de l'Archontat de Glaucippus , et qui ne précède que de sept ans celui d'Euclides , on ne trouve jamais l'H que comme une aspiration. On écrit , par

M. N. O. Π. Ρ. Σ. Τ. Les Anciens, dit Plutarque, se contentoient de seize lettres pour exprimer leurs pensées, soit en parlant, soit en écrivant : οἱ παλαιοὶ (α) διὰ τῶν ἐκκαίδεκα στοιχείων φράζοντες ἀποχράντες καὶ γράφοντες. Elles suffisoient alors, parce qu'on écrivoit ἄνθρωπος ANTEPOΠΟΣ, χρόνος ΚΕΡΟΝΟΣ. Cadmus augmenta cet alphabet du Ζ. Θ. Ξ. et de trois lettres purement numérales, le ναι, le σανπi et le coppa. Les Grecs ne les appellent pas des lettres, στοιχίαι, mais des marques, des signes, ἐπίσημα. Cadmus introduisit ces caractères, afin de faciliter les opérations de l'arithmétique, qui ne pouvoient s'exécuter dans son pays qu'en les employant. l'Υ, le Χ, Ϝ et l'Ω ont été ajoutés par des Grammairiens postérieurs.

C'est cette augmentation des lettres de l'alphabet, qui fit attribuer à Cadmus l'honneur de leur invention, par la plupart des Ecrivains. On a mis jusqu'à présent Hérodote de ce nombre, mais sans sujet, à ce qu'il me semble. L'article omis devant γράμματα, que les Grecs mettent toujours en pareil cas, fait voir que Cadmus n'apporta que quelques lettres; et c'est ce que j'ai exprimé dans ma traduction. Feu M. le Président Bouhier n'a pas pris garde à cela. On peut au reste consulter la savante Dissertation qu'il a faite sur (b) les anciennes lettres des Grecs et des Latins, où l'on trouvera développé ce que je n'ai fait qu'ébaucher dans cette note.

Pline (c) pense que Cadmus apporta en Grèce les seize lettres dont j'ai parlé plus haut; mais ces seize lettres étant Pélasgiques, il ne se doutoit pas qu'elles fussent antérieures à Cadmus.

exemple, ἐπὶ τῆς βολῆς Κλειόγενες πρῶτος, pour ἐπὶ τῆς βουλῆς Κλειόγενος πρῶτος. On l'y voit aussi comme aspiration, Ἑκπποῖς pour ἑκπποῖς.

(a) Plutarch. Platonicae Quaestiones, pag. 1009, E.

(b) Bouhier, de prisca Græcorum et Latinorum litteris, loco superius laudato.

(c) Plin. Hist. Nat. lib. vii, cap. lvi, tom. i, pag. 412, lin. 5.

(127) §. LVIII. *Ils les employèrent d'abord de la même, &c.*

Je lis avec le manuscrit de Sancroft : *πρῶτα μὲν τοῦτοις ἐχρίοντο, κατὰπερ καὶ ἅπαντες χρίσονται Φοίνικις*, ou ioniquement avec le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, *ἐχρίοντο* et *χρίσονται*.

(128) §. LVIII. *Ces lettres changèrent avec la langue. Les Grecs écrivirent d'abord de même que les Chaldéens et les Hébreux, de la droite à la gauche; ils écrivirent ensuite alternativement une ligne de la gauche à la droite, et une autre de la droite à la gauche, manière d'écrire qu'ils appelèrent Βουτροφῆδον. L'inscription de Sigée rapportée par Chishull, dans ses Antiquités Asiatiques, est de ce genre. Enfin, les Grecs n'écrivirent plus que de la gauche à la droite. Ce changement les obligea de tourner de la gauche à la droite les lettres qui auparavant alloient de la droite à la gauche. Ils ont encore écrit de haut en bas, de même que les Chinois, manière qu'ils appelloient τὸ ἐπ' ὄρθον, comme on trouve (a) corrigé dans l'édition de Festus, à l'usage du Dauphin, imprimée à Amsterdam, ou plutôt τὸ ἐπ' ὀρθόν, à cause d'un passage de Diodore de Sicile, où, parlant des habitans de l'île Taprobane, aujourd'hui Ceylan, il dit qu'ils n'écrivent point de côté, comme nous, mais de haut en bas et perpendiculairement : γράφουσι (b) τοὺς στίχους οὐκ εἰς τὸ πλάγιον ἐκτείνοντες, ἄσπιρ ἡμεῖς, ἀλλ' ἄνωθεν κάτω κατὰγραφοντες εἰς ὀρθόν. Cette manière d'écrire se prouve par un passage d'Eustathe. « Les (c) Anciens, dit-il, n'écrivent point leurs lignes de front, comme nous le faisons » aujourd'hui, mais en hauteur ». Par la manière dont il explique le rang qu'occupoient les gens qui devoient faire*

(a) Toeporckon soliti sunt appellare Græci, genus scribendi deorsum versus, ut nunc dextrorsum scribimus. Sext. Pomp. Festus, de Verbor. significat. voc. Τροποον. lib. xviii, pag. 557.

(b) Diodor. Sicul. lib. ii, §. LVII, pag. 169.

(c) Eustath. ad Homeri Iliad. lib. xxiii, vers. 358, pag. 1305, lin. 28.

la course, il paroît que les lettres étoient (a) l'une devant, l'autre derrière, et après celle-là une autre, et ainsi de suite. Ο μὲν ἔμπροσθεν, ὁ δ' ὀπίσθεν, καὶ μετ' ἐκάστων ἄλλος, &c. Le Grammairien Théodose nomme cette manière d'écrire, *κισσηδὸν*, en forme de colonne. Ceux qui voudront voir des exemples de ces différentes manières d'écrire, n'ont qu'à consulter la Bibliothèque Grecque de Fabricius, lib. I, cap. xxvii, §. iii, pag. 159 et seq.; vel ex nova editione, pag. 217 et seq.

(129) §. LVIII. *Une autre forme.* D'autres proportions. *ῥυθμός* signifie les proportions qu'ont les différentes parties avec le tout. Si elles sont parfaitement observées, le tout a de la grace; si elles ne le sont pas, l'ensemble, manquant de proportions avec ses parties, déplaît aux connoisseurs et à ceux qui ont le coup-d'œil juste et exercé, quoique chacune des parties qui le composent, soit supérieurement exécutée.

Un homme de lettres, que M. Wesseling ne nomme pas, vouloit changer τὸν ῥυθμόν en τὸν ῥυσμόν; mais ce Savant lui a prouvé, par ce passage-ci d'Aristote, que τὸν ῥυθμόν étoit l'expression propre. λέγοντες (b) εἶναι τινα ἀναθήματα ὁμοίους ἔχοντα τοὺς ῥυθμούς τῶν γραμμάτων ἀρχαῖα. « Disant » qu'il y avoit d'anciennes offrandes avec des lettres de » même forme ». On peut voir la note de M. Niclas, pag. 297 de son édition, de ce Traité d'Aristote. J'ajoute avec ce Savant, que μεταῤῥυθμίσαντες, qu'emploie Hérodote deux lignes plus bas, prouve qu'il faut conserver τὸν ῥυθμόν.

(130) §. LVIII. *Des diphthères.* C'est-à-dire, des peaux, du parchemin. « Une loi, dit (c) Diodore de Sicile, ordon- » noit chez les Perses d'écrire l'Histoire sur des peaux. On » les appeloit les Diphthères royales ». Ces Diphthères contenoient les Annales de la nation, et se déposoit dans les

(a) Eustath. ad Homerī Iliad. lib. xxiii, vers. 358, pag. 1305, lin. 30.

(b) Aristot. de Mirabilibus Auscultat. pag. 1165, A.

(c) Diodor. Sicul. lib. II, §. xxxii, pag. 146.

Archives, dans les Bibliothèques Royales. La découverte que fit Mardochée de la conspiration tramée par deux Eunuques contre Assuérus, fut placée (a) avec éloge dans la Bibliothèque Royale; et l'on voit dans un (b) autre passage que le même Prince, ayant une insomnie, se fit lire les Annales de son empire. Il est fait aussi mention dans (c) Agathias de ces Diphthères. « C'est ainsi, dit-il, que les » Perses rapportent la généalogie d'Artaxarès, et ils assurent » que ces choses sont vraies, et telles qu'elles sont écrites » dans les Diphthères Royales ».

M. le Major Rennel remarque (d) que les Perses nomment dans leur langue des registres *Dufter*. N'est-il pas probable, ajoute ce Savant, que les Ioniens ont emprunté des Perses ce terme et l'usage de ces peaux?

L'usage d'écrire sur le papier ayant enfin prévalu, il passa en proverbe de dire de ceux qui faisoient des contes anciens et qui n'avoient aucun sens: « Vous nous contez » des choses plus anciennes que les Diphthères ». *Ἀρχαιότερα τῆς διφθέρας λέγεις*. Remarquez aussi que *ἀρχαῖος* signifie non-seulement ancien, mais encore un sot. Voyez Suidas au mot *Ἀρχαιότερα* κ. τ. λ.

Consultez aussi sur ce passage d'Hérodote les Essais de critique sur les Traductions d'Hérodote, par M. l'abbé Bellanger, pag. 161.

(131) §. LVIII. *Le Biblos étoit rare. J'ai rapporté*, liv. II, §. XCII, note 325, les descriptions que Théophraste et Plin ont faites de la plante appelée Byblos ou Papyrus. Ce seroit ici le lieu de parler du papier et de la manière dont les Egyptiens le faisoient; mais M. Bernard de Jussieu et M. le Comte de Caylus n'ayant rien laissé à desirer sur cet objet,

(a) Esther. cap. II, vers. 23.

(b) Id. cap. VI, vers. 1.

(c) Agathias, lib. II, pag. 66, A.

(d) The Geographical System of Herodotus, pag. 247, note.

je renvoie le lecteur curieux à leur (a) dissertation sur le Papyrus, dont j'en avois encore aucune connoissance, lorsque je fis ma note sur le second Livre. J'ajouterai cependant que le sentiment de Varron sur le peu d'ancienneté du papier, dont il rapporte l'origine (b) après la fondation d'Alexandrie, est insoutenable. Il paroît par ce passage, que l'usage en étoit très-constant du temps d'Hérodote, qui vivoit un peu plus d'un siècle avant Alexandre. Le papier étoit connu long-temps auparavant, et même très-commun, si l'on peut compter sur l'anecdote rapportée par Cassius Hémina. Cet Historien (c) raconte, au quatrième Livre de ses Annales, que Cn. Térentius trouva en labourant son champ sur le Janicule, un coffre dans lequel étoient les livres de Numa, sur du papier parfaitement bien conservé par le moyen de feuilles de citronnier. Ces livres contenoient la philosophie de Pythagore. Le Préteur Quint. Pétilius, qui n'étoit pas, sans doute, ami de la philosophie, les fit brûler. Luc. Pison rapporte la même chose au premier Livre de ses Commentaires, avec cette différence qu'il met sept livres sur le droit pontifical, et sept autres sur la philosophie de Pythagore.

Il seroit inutile d'objecter ici que Pythagore étoit de beaucoup postérieur à Numa. Ces ouvrages n'en furent pas moins trouvés dans un coffre où étoient renfermées les cendres d'un homme que le vulgaire croyoit celles de ce Prince.

M. Bruce (d) « ne croit pas que cette plante soit naturelle à l'Egypte et au Nil. Elle a, dit-il, la tête trop pesante; et dans un pays de plaine tel que l'Egypte, elle

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. xxvi, pag. 267, &c.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. xiii, cap. xi, tom. i, pag. 689, lin. 14.

(c) Id. ibid. cap. xiii, tom. i, pag. 692, lin. 14, &c.

(d) Travels to discover the source of the Nile, vol. 5th, pag. 2, et de la traduction, pag. 12.

» donne trop de prise au vent. Sa tige est mince, foible
 » et trop longue, et sa racine trop courte et trop grêle,
 » pour qu'elle puisse résister à une violente pression du
 » vent et du courant du fleuve; ainsi elle n'auroit pu croître
 » ni dans le Nil, ni dans aucune autre rivière rapide et
 » profonde ».

Si M. Bruce eût eu autant de connoissance des Anciens qu'il se flatte d'en avoir, il auroit vu dans (a) Hérodote que le Byblus croît dans les marais, et dans (b) Théophraste, qu'il ne vient pas dans une eau profonde. Cette plante croissoit dans les canaux, et dans les eaux stagnantes formées par les alluvions du Nil. Ainsi la raison alléguée par M. Bruce est nulle.

(132) §. LVIII. *Il y a beaucoup de Barbares.* Il est difficile de se défaire de ses anciennes habitudes. Les Barbares auroient pu faire venir du Papyrus d'Egypte, comme les Grecs; mais ils étoient accoutumés à écrire sur des peaux. Il n'y a pas long-temps (c), dit Pline, qu'on a découvert qu'il croît du Papyrus dans l'Euphrates, aux environs de Babylone, et qu'on peut en faire du papier, de même qu'on en fait du Papyrus d'Egypte; et cependant les Parthes aiment mieux encore à présent écrire sur des peaux.

(133) §. LIX. *Amphitryon m'a dédié.* Les Thébains (d) célébroient en l'honneur d'Apollon Isménien une fête appelée Daphnéphorie. Le prêtre de ce Dieu étoit choisi tous les ans parmi les enfans les mieux faits et les plus robustes des plus illustres maisons. Amphitryon consacra ce trépied au Dieu pendant qu'Hercules étoit Daphnéphore, c'est-à-dire, Porte-laurier; car celui qui exerçoit ce Sacerdoce portoit une couronne de laurier. Proclus parle dans sa (e)

(a) Herodot. lib. II, §. XCII.

(b) Theophrast. de Plantis, lib. IV, pag. 54, in adversâ parte.

(c) Plin. lib. XIII, cap. XI, tom. I, pag. 690, lin. 17.

(d) Pausan. Boeot. sive lib. IX, cap. X, pag. 730.

(e) Procl. in Chrestomath. apud Phot. pag. 988, lin. 38, &c.

Chrestomathie de l'origine de cette fête, et la décrit très au long. Selon cet auteur, celui qui préside à cette fête est un enfant qui a son père et sa mère. Son plus proche parent porte le bois, couronné de laurier, et des bandelettes sacrées qu'on appelle Copo. Il est suivi du Daphnéphore, qui touche le laurier. Sa chevelure n'est point nouée; il porte une couronne d'or; sa robe est éclatante et lui descend jusqu'aux pieds, et sa chaussure est l'Iphicratis. Cela veut dire, sans doute, que cette chaussure ressembloit beaucoup à celle qu'inventa dans la suite Iphicrate, Général Athénien, qui fleurissoit vers l'an 4,321 de la période julienne, 393 ans avant notre ère. J'ai parlé de cette sorte de chaussure dans mon Mémoire sur les Vases Théricléens. Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XLIII, pag. 200.

(134) §. LIX. *A son retour de chez les Téléboens.* Il faut entendre cela de la victoire qu'il remporta sur ces peuples. Voyez les notes de MM. Wesseling et Valckenaer. L'Aristarque (a) de Cambridge, que je soupçonne être le D. Richard Bentley, propose de lire *νίω*.

Cette conjecture est très-heureuse. MM. Wesseling et Valckenaer n'en parlent pas dans leurs notes, parce que vraisemblablement ils n'en avoient aucune connoissance. M. Brunck l'a admise dans le texte de ses *Analectes*, tom. III, pag. 179; mais il auroit dû apprendre au public quel étoit l'auteur de cette correction. M. Dansse de Villoison l'a (b) publiée comme si elle lui eut appartenu. Cependant il connoissoit parfaitement les *Antiquités Asiatiques* de Chishull et les *Analectes* de M. Brunck. Il est bien étonnant que le célèbre M. Heyne, qui avoit entre les mains ces ouvrages, ait fait (c) honneur de cette correction à M. de Villoison.

(a) *Ad Calcem Antiquit. Asiat.* Edm. Chishull.

(b) *In Anecdotis Græcis*, pag. 129, not.

(c) *In notis ad Apollodori Biblioth.* pag. 225.

(135) §. LIX. *Du temps de Laïus.* Amphitryon étoit contemporain de Laïus, puisqu'il fut expié d'un meurtre par (a) Créon, beau-frère de ce Prince. Hercules (b) l'étoit aussi d'Œdipe, comme on le voit dans la Bibliothèque d'Apollodore.

Il est étonnant qu'Hérodote n'ait pas fait mention d'un trépied, qui, pour me servir des termes de (c) Pausanias, n'étoit pas moins remarquable par son ancienneté que par la gloire de celui qui l'avoit présenté. C'étoit une offrande d'Amphitryon pour son fils Hercules, qui étoit Daphnéphore. Les Daphnéphores étoient des prêtres d'Apollon Isménien, dont le sacerdoce ne duroit qu'un an. On les appeloit ainsi, parce qu'ils portoient des couronnes de feuilles de laurier. Ils devoient être jeunes, d'une famille illustre, d'une grande beauté et d'une grande force. Tous les Daphnéphores ne consacroient pas au Dieu un trépied; il n'y avoit que ceux dont les pères étoient riches.

(136) §. LX. *Pour lui servir d'ornement.* Les Doriens disent *τίῳ* pour *σοί*, *tibi*. Hésychius dit sur ce mot : *τίῳ*, *σοί* Δωριῶν. *Τίῳ* est doriquement pour *σοί*.

(137) §. LX. *Contemporain d'Œdipe, fils de Laïus.* Ce Scæus étoit contemporain d'Œdipe, puisqu'Hercules (d) le tua avec son père.

(138) §. LX. *Que le fils d'Hippocoön.* Je lis avec la leçon qui est en marge de l'édition de Henri Etienne, les manuscrits de Sancroft, du D. Askew, du Cardinal Passionei, un de la Bibliothèque Impériale à Vienne, et deux d'Angleterre, *τῷ Ἰπποκῶντι*, au lieu de *τῷ Ἰπποκῶντι*. Je trouve la même leçon dans les excellens manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi.

(a) Apollodor. Biblioth. lib. II, cap. IV, §. VI, pag. 92.

(b) Hercules étoit fils d'Amphitryon, et par conséquent contemporain d'Œdipe, fils de Laïus.

(c) Pausan. Bœotic. seu lib. IX, cap. X, pag. 730.

(d) Apollodor. Biblioth. III, cap. X, §. XV, pag. 200.

(139) §. LXI. *Le Tyran*. Il y a dans le grec, *Μοναρχίας*, le Monarque. Mais dans Hérodote, le Monarque est un Despote, et il le fait synonyme de Tyran. Ces Princes de la maison de Cadmus pouvoient être regardés comme Rois par les Phéniciens qui avoient accompagné Cadmus, et comme Tyrans par les peuples de Béotie qu'ils avoient subjugués. *Voyez* notre explication du mot de Tyran, liv. III, §. I, note 103.

(140) §. LXI. *Sous ce Prince*. Laodamas (a), fils d'Étéocles, succéda à son père au trône de Thèbes. Il eut pour tuteur pendant sa minorité Créon, fils de Ménécée, qui étoit Régent du Royaume. Laodamas (b) étoit majeur, et gouvernoit par lui-même, lorsque les Argiens se mirent une seconde fois en campagne pour assiéger Thèbes. Les Thébains allèrent au-devant d'eux jusqu'aux environs de Glisante. Laodamas tua dans le combat Égialée, fils d'Adraste; cependant les Argiens gagnèrent la bataille. Laodamas se retira la nuit suivante chez les Illyriens, avec ceux des Thébains qui voulurent le suivre. Les Argiens ayant pris Thèbes, la remirent à Thersandre, fils de Polynices.

Avant Laodamas, Cadmus (c) s'étoit aussi retiré dans l'Illyrie, chez les Enchéléens.

Hérodote dit que les Cadméens (ce sont ceux que Pausanias appelle Thébains) se retirèrent chez les Enchéléens. Ces Enchéléens sont les mêmes que les Illyriens de Pausanias, ou du moins ils faisoient partie des Illyriens. *Voyez* la Table Géographique.

(141) §. LXI. *A Athènes*. On leur permit de s'établir sur les bords du Céphisse, qui sépare l'Attique proprement dite du territoire d'Eleusis. On construisit en cet endroit un pont, afin qu'il y eût des deux côtés une libre communication. Je croirois volontiers que les ponts, *γέφυραι*,

(a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. xxxix, pag. 94.

(b) Id. Bæot. sive lib. ix, cap. v, pag. 722.

(c) Id. ibid. cap. v, pag. 719.

prireut leur nom de ces peuples. L'auteur de l'*Etymologicum magnum* prétend qu'on avoit appelé ces peuples Géphyréens à cause de ce pont ; mais il est très-certain qu'ils portoient ce nom avant qu'ils vinssent dans l'Attique.

(142) §. LXI. *Cérès Achéène*. Ce nom avoit été donné à cette Déesse à cause de la douleur, ἄχος, qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine, comme le dit l'Auteur de l'*Etymologicum* : ἱερταί παρὰ τὸ ἄχος τῆς Κόρης. On l'appeloit aussi Géphyréène, parce qu'elle étoit particulièrement honorée par les Géphyréens.

(143) §. LXII. *Et qui s'étoient enfuis de leur patrie*. « Quoiqu'ils (a) fussent parens de Pisistrate, et qu'ils eussent » vécu familièrement avec lui avant qu'il se fût emparé de » l'autorité, ils ne voulurent avoir aucune (b) part à sa » Tyrannie. Ils aimèrent mieux se bannir de leur patrie » que de voir leurs citoyens esclaves. Pendant quarante ans » que durèrent ces troubles, ils furent tellement hais des » Tyrans, qui étoient en si grand nombre, que lorsque » ceux-ci furent les maîtres, ils rasèrent leurs maisons et » détruisirent leurs tombeaux ». Isocrates a eu raison de dire que les Tyrans étoient en très-grand nombre, parce qu'il comprend sous cette appellation, non-seulement Hipparque, Hippias et les enfans d'Hippias, mais encore les fauteurs de la Tyrannie. C'est à quoi n'a pas pris garde M. l'Abbé Auger, qui a changé τερσύτων ἔστων en συγίτων ἔστων, et a introduit dans le texte cette vicieuse conjecture, sans y être autorisé ni par les manuscrits, ni par aucune édition. Hérodote a dit dans le même sens qu'Isocrates (liv. VII, §. VI), que Xerxès étoit obsédé par les Pisistratides, quoiqu'il n'y eût plus alors qu'Hippias, et quoique peut-être il fût déjà mort.

(a) Isocrat. de Bigis, tom. II, pag. 431.

(b) Ce récit d'Isocrates n'est pas exact. Voyez Hérodote, liv. I, §. LX, &c.

(144) §. LXII. *Avoient reçu un échec.* Lipsydrium étoit un lieu de l'Attique au-dessus de Pæonia et du (a) mont Parnès. Les exilés et tous ceux qui étoient mécontents du gouvernement des Pisistratides s'y étoient réfugiés. Les Alcmaeonides, qui étoient à leur tête, l'avoient fortifié. Les Pisistratides l'assiégèrent et s'en rendirent les maîtres. C'est sans doute l'échec dont parle Hérodote. Ce malheur donna occasion à la Scolie ou Chanson suivante. Voyez l'Etymologicum magnum, au mot ἐπὶ Λειψυδρίᾳ μάχη, ou ἐπιλειψυδρία μάχη, comme on lit dans la première édition. Il faut aussi corriger; ὑπὲρ Πάρηθος avec Kuster sur Suidas. Un lieu qui manque d'eau, comme l'indique son nom, ne pouvoit être au pied du mont Parnès. Cette chanson ou scolie se trouve aussi dans Suidas, au mot ἐπὶ Λειψυδρίᾳ μάχη; dans Eustathe sur Homère, pag. 461, lin. 23 : mais le dernier vers manque. Ce vers est plus correct dans (b) Athénée que dans Suidas et le grand Etymologique. M. Brunck a publié cette chanson dans ses (c) *Analectes* d'après Athénée.

Αἱ αἱ Λειψυδρίον προδοσίταιρον,
 Οἷος ἄνδρας ἀπώλεισας, μάχισθαι
 Ἀγαθὺς τε, καὶ εὐπατρίδας,
 Οἱ τότε ἔδειξαν οἷων πατέρων κύρησαν.

« Hélas ! hélas ! Lipsydrium, qui as trahi tes amis, quels
 » illustres et braves guerriers n'as-tu pas perdus ! ils mon-
 » trèrent par leur mort, de quels pères ils étoient sortis ».

(145) §. LXII. *De Pæonia.* M. Kuster a, je crois, le premier changé le texte, et substitué Πάρηθος à Παιονίης, dans une note sur Suidas, au mot ἐπὶ Λειψυδρίᾳ μάχη. Il a été

(a) Hesych. Suidas, Etymol. Magn. voc. Λειψυδρίον, ἐπὶ Λειψυδρίᾳ μάχη. Eustath. ad Homer. 461, 23.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. xv, pag. 695, F; Canterus Variarum Lectionum, lib. ix, pag. 712.

(c) *Analecta Veterum Poetarum Græcor.* tom. 1, pag. 155, vii.

suivi par MM. Wesseling et Valckenaer. Ces Savans se fondent sur ce que la Pæonie étoit en Macédoine, et par conséquent fort loin de l'Attique. Ils n'ont pas fait attention qu'il y avoit dans l'Attique des Pæonides (a) de la Tribu Léontide. Ces Pæonides étoient sans doute les habitans du bourg Pæonia. Ils pouvoient avoir pris leur nom de Pæon, fils d'Antilochus. « Sous le règne de Tisamène, dit Pausanias (b), les Héraclides étant revenus dans le Péloponnèse, chassèrent de Lacédémone et d'Argos Tisamène; et de la Messénie, les descendans de Nestor; savoir, Alcmaëon, fils de Sillus et petit-fils de Thrasy-mèdes; Pisistrate, fils de Pisistrate, et les fils de Pæon.... Tisamène passa avec ses enfans et ses troupes dans le pays qu'on appelle aujourd'hui Achaïe; les Néléides vinrent tous à Athènes, excepté Pisistrate.... et c'est d'eux que les maisons des Pæonides et des Alcmaëonides ont pris leur nom ».

Sur cette autorité, je ne doute point que les Pæonides de l'Attique, et Pæonia leur bourg, n'aient tiré leur nom de ce Pæon.

Il y avoit à Athènes une statue de Minerve (c) Pæoniène. *Ἀθηνᾶς Παιωνίας ἄγαλμα*. Pausanias, en parlant d'Orope (d), ville située entre l'Attique et le territoire de Tanagre, fait mention d'Apollon Pæonien et de Minerve Pæoniène. Plutarque dit (e) que l'Orateur Lycurgue fut enterré avec quelques-uns de ses descendans, aux dépens du Public, vis-à-vis de la Minerve Pæoniène, dans le jardin de Mélanthius le Philosophe. Cette Minerve s'appeloit Pæoniène, sans doute parce qu'elle étoit adorée à Pæonia, de même qu'on disoit la Minerve d'Assésos, &c. Voyez liv. I, §. XIX. Ces autorités me font croire qu'il y avoit dans l'Attique

(a) Harpocrat. voc. Παιωνίδες.

(b) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XVIII.

(c) Id. Attic. sive lib. I, cap. II, pag. 7.

(d) Id. ibid. cap. XXXIV, pag. 83 et 84.

(e) Plutarch. x, Orat. vit. pag. 842, E.

une bourgade nommée Pæonia, et qu'on a eu tort de changer Παιονίης en Πάρηθος.

(146) §. LXII. *Amphictyons*. J'avois imaginé que ce qui concerne les Amphictyons, étoit un sujet entièrement épuisé; mais après avoir lu avec la plus grande attention l'Ouvrage intitulé, *des Anciens Gouvernemens Fédératifs*, j'ai reconnu que ce sujet avoit été antérieurement à peine ébauché, que les Auteurs qui l'avoient traité précédemment, s'étoient tous trompés, et qu'ils m'avoient induit en erreur avec eux sur l'objet principal des Amphictyons. Je me fais un plaisir et un devoir de reconnoître que j'ai rectifié mes idées, d'après l'excellent Ouvrage que je viens de citer.

Le nom d'Amphictyons se donnoit à la plus illustre assemblée de la Grèce. Il paroît qu'elle n'avoit d'autre objet que de protéger le temple de Delphes, et de rendre la justice à la multitude de ceux qui accouroient de toutes les parties de la Grèce pour consulter le Dieu. Androtion (a) prétend dans son Histoire de l'Attique, que les peuples du voisinage de Delphes s'assemblant dans cette ville, cette assemblée en prit de-là le nom d'Amphictyons, et que dans la suite l'usage prévalut de les appeler Amphictyons: Καὶ ὀνομασθῆναι μὲν Ἀμφικτιόνας τοὺς συνελθόντας, ἐκικῆσαι δὲ αἰνὰ χροῖον τὸ νῦν σφισιν ὄνομα. Car c'est ainsi qu'il faut lire et non Ἀμφικτιόνας. Ἀμφικτιόνες signifie *voisins*. Mais on peut voir une autre étymologie, que j'ai rapportée livre VII, §. cc, note 322, et qui me paroît plus naturelle.

On ne peut regarder cette assemblée comme les Etats-Généraux de la Grèce. Les différens peuples de ce pays étant perpétuellement en guerre les uns avec les autres, les Athéniens, entr'autres, ayant à soutenir une guerre de vingt-sept ans contre les Lacédémoniens, cette assemblée n'interposa en aucun temps son autorité pour la faire cesser. Jamais on ne lui adressa des Ambassadeurs, et lorsque

(a) Pausan. Phocic. sive lib. x, cap. viii, pag. 815.

Philippe fut déclaré Généralissime des Grecs, ce fut à Corinthe. « Si l'assemblée (a) des Amphictyons, dit le Savant » et ingénieux de Sainte-Croix, eût été une véritable diète » fédérative, n'auroit-elle pas elle-même fait ce choix ? » Philippe l'auroit sans doute préféré, puisqu'il y étoit » assuré de la pluralité des suffrages, ayant également à sa » disposition tous ceux des peuples de la Thessalie, et les » deux qu'on venoit d'accorder aux Macédoniens ». Démosthènes rapporte, il est vrai, un décret (b) où le Conseil des Amphictyons est appelé le Conseil commun des Grecs, τὸ κοινὸν Ἑλλήνων συνέδριον, et Cicéron le nomme (c) *commune Græciæ Concilium*. Mais il faut entendre ces expressions de la Religion. Le temple de Delphes étoit commun à tous les Grecs. L'objet principal des Amphictyons étoit de veiller aux intérêts de ce temple. J'avois adopté dans ma première édition le sentiment de MM. de Valois, Goguet, et autres Savans; mais après avoir lu l'Ouvrage intitulé, *des Anciens Gouvernemens Fédératifs*, convaincu de mon erreur, je n'ai rien eu de plus pressé que de me rétracter.

Cette assemblée se tenoit deux fois par an, au printemps et en automne. Il est mention de l'assemblée du printemps dans deux décrets que nous a (d) conservés Démosthènes, et de celle-ci et de celle d'automne dans (e) Strabon.

Chaque ville qui avoit le droit d'amphictyonie, envoyoit deux Députés à cette assemblée, dont l'un s'appeloit Hiéronnémon et l'autre Pylagore. Le nombre des Pylagores étoit quelquefois plus considérable, et l'on voit par la Harangue d'Æschines contre Ctésiphon (f), que les Athéniena en envoyoient trois au Conseil Amphictyonique. Les Hié-

(a) Des Anciens Gouvernemens Fédératifs, pag. 96.

(b) Demosth. pro Coronâ, pag. 166, Segm. 276.

(c) Cicer. de Invent. lib. II, §. XXIII.

(d) Demosth. pro Coronâ, pag. 165, Segm. 275 et 276.

(e) Strab. lib. IX, pag. 643, C.

(f) Æsch. contrâ Ctésiph. pag. 446, B.

romnémons étoient des greffiers sacrés (a) οἱ πεμπομένοι εἰς πυλαίαν ἱερογραμματεῖς; ils prenoient soin des sacrifices, et se chargeoient de la dépense nécessaire pour cet objet, comme on peut l'inférer d'un passage du Scholiaste (b) d'Aristophanes, tout altéré qu'il est. Les Pylagores n'avoient point, à ce que je pense, de fonctions particulières; mais ils décidoient, de concert avec les Hiéromnémons, de tout ce qui concernoit le bien commun, et de tout ce qui pouvoit en assurer la tranquillité. Eux seuls portoient la parole toutes les fois qu'il s'agissoit de haranguer, et peut-être est-ce par cette raison qu'Hésychius les appelle les Présidens (c) de l'assemblée, quoique les Hiéromnémons fussent véritablement au-dessus d'eux. C'étoient en effet ceux-ci qui recueilloient les voix, et qui prononçoient ensuite, comme nous l'apprenons de Démosthènes. Æschines (d), dit-il, persuade aux Hiéromnémons d'ordonner par un décret la visite du pays que cultivoient les Amphisséens, comme leur appartenant, à ce qu'ils disoient. L'on voit aussi, par un passage d'Æschines, que Cottyphus, qui étoit Hiéromnémon, comme le dit Ulpien (e) dans ses remarques sur la Harangue de Démosthènes pour la couronne, convoquoit (f) l'assemblée des Amphictyons, et recueilloit les suffrages. Or, cette fonction étoit attachée à la personne du Président.

L'Hiéromnémon se tiroit au sort, κληρωτός, mais les Pylagores étoient élus (g) à la pluralité des suffrages, ce qui se faisoit en levant la main.

Quoiqu'il y eût des villes qui envoyassent plusieurs

(a) Hesych. voc. Ἱερομνήμονες.

(b) Ad Nub. vers. 623.

(c) Hesych. voc. Πυλάγοι.

(d) Demosth. pro Coronâ, pag. 165, Segm. 268.

(e) Accession. ad Ulpiani Comment. pag. 1171, col. 1.

(f) Æschin. contrâ Ctesiph. pag. 447, D.

(g) Demosth. pro Coronâ, pag. 164, Segm. 267.

Pylagores, elles n'avoient cependant que deux suffrages. M. de Valois (a) me paroît se tourmenter un peu trop pour éclaircir ce point qui lui semble très-obscur, et qui me paroît très-simple. L'Hiéromnémon avoit un suffrage, et les Pylagores un autre. Ceux-ci offroient un (b) sacrifice à Cérès, à leur arrivée aux Thermopyles. M. de Valois (c) y joint aussi l'Hiéromnémon; mais Strabon ne parle que des Pylagores.

A l'égard du serment que prêtoient les Amphictyons à leur réception, je n'en ai aucune sorte de connoissance, et je doute fort qu'ils en fissent un. Celui que rapporte fort au long M. de Valois (d), d'après *Æschines*, ne regardoit point les nouveaux Amphictyons, et n'étoit pas conçu en termes aussi généraux que le suppose ce Savant, qui a fait un des principaux ornemens de la France. Les Cirrhéens et les Acragallides (e) pilloient le temple de Delphes, et commettoient diverses violences envers les Amphictyons. Le Dieu, qui n'étoit point endurant, ordonna qu'on leur feroit la guerre nuit et jour, et qu'après qu'on les auroit réduits en servitude, et qu'on auroit dévasté leur pays, on le consacrerait à Apollon Pythien, à Diane, à Latone et à Minerve; que les Amphictyons ne pourroient cultiver ce pays, et qu'ils ne souffriroient jamais que d'autres le cultivassent. Les Amphictyons exécutèrent l'ordre du Dieu, et firent ensuite serment de ne jamais cultiver le territoire de Cirrha, de ne jamais souffrir que d'autres le cultivassent, et de défendre le Dieu de toutes leurs forces. Non contents de ce serment, ils y joignirent des imprécations terribles;

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. III, Mém. pag. 211.

(b) Strab. lib. IX, pag. 643, C.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. III, Mém. pag. 214.

(d) Id. *ibid.* pag. 202, 203, &c.

(e) *Æschin. contra Ctesiph.* pag. 444, E; pag. 445.

mais ce serment et ces imprécations ne regardoient que la première guerre au sujet de Cirrha, qui se fit du temps de Solon, comme on peut le voir dans *Æschines* contre Ctésiphon, pag. 445, B. Mais voici le passage du même Auteur, dont s'appuie M. de Valois : « En même temps je racontai » la fondation du temple, à commencer dès son origine, la » première assemblée tenue par les Amphictyons, et je lus » les sermens dont s'étoient liés les Anciens, &c. Ἀ'μα (α) » δὲ ἐξ ἀρχῆς διέξῃλον τὴν κτίσιν τῷ ἱερῷ, καὶ τὴν πρώτην σύνοδον » γενομένην τῶν Ἀμφικτυόνων, καὶ τοὺς ὅρκους αὐτῶν ἀνέγνω, ἐν » οἷς ἔνορκον ἦν τοῖς ἀρχαίοις, &c. ». Mot à mot, je lus les sermens d'eux ; mais comme cela est la suite de la première assemblée des Amphictyons, il est clair que ces sermens sont ceux de cette première assemblée ; sans cela, à quoi bon parler de cette première assemblée ? Il me paroît qu'*Æschines* n'en fait mention que pour avoir occasion de s'étendre sur les sermens et les imprécations qu'elle fit. D'ailleurs, si les Amphictyons avoient été obligés, comme le prétend M. de Valois, de faire un serment à leur réception, *Æschines* auroit dit : je lus les sermens que nous avons prêtés, ou que chacun de nous a prêtés ; car il étoit du nombre des Amphictyons. Quoi qu'il en soit, je ne doute point que ces sermens n'obligeassent aussi leurs successeurs, quoiqu'ils ne les renouvellassent pas.

(147) §. LXII. *A Delphes*. « Ce temple de Delphes » n'étoit (b) dans son origine qu'une chapelle faite avec des » branches du laurier qui croît auprès du Tempé : un certain Ptéras de Delphes le bâtit ensuite d'une manière » sans doute plus solide. On le construisit après en airain ; » mais (c) il fut englouti, ou fondu par le feu. Il fut bâti » pour la quatrième fois en pierres, par Trophonius et » Agamèdes. Ce temple fut brûlé la première année de la

(a) *Æschin.* de falsâ Legatione, pag. 401, B.

(b) *Pausan.* Phocic. sive lib. x, cap. v, pag. 8:0.

(c) *Id.* ibid. pag. 811.

» cinquante-huitième Olympiade, sous l'Archontat d'Erxi-
 » clides ». Les Amphictyons (a) firent marché à 300 ta-
 lens (b) pour le rebâtir, et taxèrent les Delphiens au quart
 de cette somme. Spintharos (c) de Corinthe en fut l'arobi-
 tecte. Les Delphiens étant allés faire une quête de ville en
 ville, Amasis, Roi d'Egypte, leur donna (d) mille talens
 d'alun. Il y eut sans doute quelque obstacle qui empêcha
 de bâtir tout de suite ce temple, puisqu'environ trente-six
 ans après, les Amphictyons firent un nouveau marché avec
 les Alcmaeonides. Ceux de cette maison ne furent en effet
 chassés d'Athènes qu'après le meurtre d'Hipparque, qu'Eua-
 sèbe place la première année de la soixante-cinquième
 Olympiade; le P. Petau, la quatrième année de la soixante-
 sixième, et nous, la troisième année de la même Olympiade.
 Dodwell (e) place l'embrasement de ce temple la seconde
 année de la soixante-troisième Olympiade, parce qu'Hip-
 pias et Hipparque succédèrent à Pisistrate, et qu'on leur
 attribue (f) cet incendie. Mais, 1°. le témoignage de Pau-
 sanias, que j'ai rapporté au commencement de cette note,
 suffit pour détruire le sentiment de ce Savant. 2°. Si les
 Pisistratides eussent été véritablement coupables de cet
 incendie, ne pourroient-ils point l'avoir fait faire du vivant
 de leur père ?

(148) §. LXII. *De pierre de Porus*. M. de Valois (g),
 qui ne se rappeloit pas sans doute ce que c'étoit que le
 Porus, dit que les Alcmaeonides firent faire la façade du
 temple de marbre de Paros, quoiqu'elle ne dût être que

(a) Herodot. lib. II, §. CLXXX.

(b) 1,620,000 liv.

(c) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. V, sub finem.

(d) 51,452 liv. quatre onces, cinq gros, vingt-quatre grains,
 poids de Paris.

(e) Ann. Thucydid. pag. 23, ad calcem Thucydidis Dukeri.

(f) Voyez liv. II, §. CLXXX, note 589.

(g) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. III, Hist.
 pag. 74.

de pierres. Le Porus (a) ressemble et par la couleur et par la densité au marbre de Paros, mais il a la légèreté du Tophus. Pline se contente de traduire Théophraste. *Pario* (b), dit-il, *similis candore et duritie, minùs tamen ponderosus, qui Porus vocatur.*

Ce marbre, que nous ne connoissons plus aujourd'hui, se tiroit de l'Elide; Pausanias nous l'apprend, lorsqu'il dit que le temple de Jupiter Olympien (c) étoit bâti de Porus, marbre du pays. Dans le bois sacré il y avoit une enceinte fermée (d) par une balustrade de pareille pierre. On trouve aussi dans les Auteurs quelques statues de ce marbre, et entr'autres un Silène (e), vis-à-vis duquel Andocides plaça le trépied qu'il gagna au combat du Dithyrambe. Il faut bien se garder de confondre, comme ont fait les interprètes de Julius Pollux (f), ce marbre avec le Tophus, qu'on appeloit Porus, et qui est une pierre raboteuse, approchante du Pumex, aisée à se casser et à se réduire en poudre.

Il y a en Bourgogne une pierre qui prend le poli du marbre, mais qui n'en approche ni pour la couleur, ni pour la dureté.

(149) §. LXII. *De marbre de Paros.* Ce marbre étoit extrêmement estimé; Phidias, Praxitèles, les plus habiles sculpteurs en un mot, s'en sont servis dans leurs plus beaux ouvrages. On le tiroit des carrières à la lueur des lampes, ce qui lui avoit fait donner le nom de Lychnites. *Quem* (g) *lapidem* (*Parium*) *cœpère Lychniten appellare, quoniam ad lucernas in cuniculis cæderetur, ut auctor est Varro.*

(a) Theophrast. de Lapid. pag. 254, verso, lin. antepenult.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. xvii, tom. II, pag. 747, lin. 26.

(c) Pausan. lib. v, sive Eliac. prior. cap. x, pag. 398.

(d) Id. lib. vi, sive Eliac. post. cap. xix, pag. 497.

(e) Plutarch. Vit. x, Oratorum, pag. 835, B. Ἀνδοκίδης τῷ Πορίῳ Σελήνῳ. C'est ainsi qu'il faut lire, et non point Σελήνῳ.

(f) Pollucis Onomast. lib. vii, Segm. 123, pag. 776.

(g) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. v, tom. II, pag. 725, lin. 1.

Les Auteurs Grecs l'appellent souvent *Lychnias*, *Lychnæus*, entr'autres Platon, Poète comique, dans sa (a) Pièce intitulée, *les Sophistes*; Callixène (b) de Rhodes, au liv. I de l'Histoire d'Alexandrie, et Saint Clément d'Alexandrie (c). Hygin, affranchi d'Auguste, l'appelle de même *lapis* (d) *Lychnicus*. Le Scholiaste (e) de Pindare nous apprend que ce marbre s'appeloit aussi *Lygdinus*. De-là on entend cette expression d'Anacréon, *περὶ Λυγδίνῳ τραχέλω*, autour de son cou d'albâtre, comme nous dirions. Philostrate s'exprime aussi clairement que le Scholiaste de Pindare: *Ξείους* (f), dit-il, *τὴν Λυγδίνην ἢ τὴν Παρίαν λίθον*, polissant la pierre de Lygdinus ou de Paros. On trouve dans Hésychius, *Λύγδος λίθος*, *ὁ Πάριος*, la pierre de Lygdus est la Parienne. Enfin Saumaise a le premier (g) corrigé dans Pline *Lygdinos* in *Paro repertos*: on lisoit auparavant *in Tauro*. Cette correction est appuyée par (h) Isidore, qui le plus souvent ne fait que copier Pline. Cette faute des copistes a induit en erreur celui qui a commenté Martial pour le Dauphin. Il dit dans une note sur ce vers:

Candida (i) non tacitâ respondet imagine Lygdos.

que ce marbre se trouvoit dans le mont Taurus. On tiroit aussi du Lygdus de l'Arabie, comme on le voit dans le Périple de la mer Erythrée par Arrian, page 14. Peut-être lui avoit-on donné ce nom à cause de sa ressemblance avec le vrai Lygdus de Paros.

(a) Pollucis Onomast. lib. VII, Segm. 100, tom. II, pag. 760.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. V, cap. VIII, pag. 205, F.

(c) Clemen. Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 41, lin. 18.

(d) Hygin. Fab. 223, pag. 342.

(e) Ad Pindari Nem. Od. IV, vers. 131, pag. 357, col. 2, lin. 4.

(f) Philostr. Proœm. Icon.

(g) Exercitat. Plin. ad Solini Polyhist. pag. 394, col. 2, D.

(h) Isid. Orig. lib. XVI, cap. V.

(i) Martial. Epigr. lib. VI, Epigr. 13, vers. 3.

Pline assure (a) qu'on a trouvé depuis du marbre plus blanc que celui de Paros, et entr'autres, dans les carrières de Luna en Etrurie. Ce fait est vrai, et M. de Tournefort (b) ne balance point à donner la préférence aux marbres d'Italie sur ceux de Grèce. Il paroît cependant par tous les Ouvrages des Anciens, et par Pline lui-même, qu'on a toujours préféré pour les statues, les derniers aux premiers, et parmi ceux-là le marbre de Paros. La raison en est sensible; le marbre de Luna, aujourd'hui Carrare, étant trop éclatant, occasionne des reflets de lumière désagréables à la vue.

(150) §. LXIII. *Mille hommes de cavalerie.* La cavalerie Thessaliène (c) étoit très-renommée. Les chevaux Thessaliens l'étoient pareillement; témoins ces vers de Théocrite:

Ἡ κάπη (d) κυπάριστος, ἢ ἄρματι Θισσαλὸς ἵππος·
ὦδ' ἔκ' ῥοδόχρους Ἑλένα Λακεδαιμόνι κόσμος.

« De même que le cyprès fait l'ornement des jardins, » et les chevaux Thessaliens celui des chars, de même la » belle Hélène fait celui de Lacédémone ».

Témoin encore l'oracle rendu suivant quelques-uns aux Mégariens, et suivant d'autres, à ceux d'Æges en Achaïe, que (e) Suidas nous a conservé, ainsi que le (f) Scholiaste de Théocrite, et (g) Tzetzes, et qui commence par ce vers dans Suidas :

Ἴππον Θισσαλικὴν, Λακεδαιμονίην τε γυναῖκα.

« La cavalerie Thessaliène et les femmes de Lacédémone ».

(a) Plin. Hist. Nat. lib. xxxvi, cap. v, tom. II, pag. 725, lin. 5.

(b) Relation d'un Voyage au Levant, Lett. v, pag. 202.

(c) Herodot. lib. vii, §. cxvii.

(d) Theocrit. Idyll. xviii, vers. 30.

(e) Voc. Ἰ μείς, ὃ Μεγαρίεις, vol. III, pag. 529.

(f) Scholiast. Theocrit. ad Idyll. xiv, vers. 48.

(g) Tzetzes Chil. ix, cap. ccxci.

(151) §. LXIII. *Qui étoit Coniéen.* *Koniāios*, *Coniæus* peut venir de *Coniæ* ou *Conion*, de même que d'*Athenæ* on a fait *A'θnāios*. Je ne connois point en Thessalie de ville de ce nom. Mais il y en avoit une en Phrygie que Pline appelle (a) *Conium*. Il en est fait aussi mention parmi les villes de la Phrygie Pacatiane, dans le *Synecdemus* de (b) Hiérocès. Mais quel rapport y a-t-il entre cette ville et la Thessalie ?

Le mont Bermion ou Bermius étoit en Macédoine, suivant Hérodote (c) et Strabon (d), et suivant Pline, en Thessalie (e). Les environs de cette montagne étoient habités par les Briges ou Brigiens. Midas, leur Roi, leur ayant persuadé de le suivre, il sortit de l'Europe, passa l'Hellespont, et s'établit au-dessus de la Mysie, dans un pays où ses sujets, par un léger changement de nom, furent appelés Phrygiens, comme nous l'apprend Conon (f) Narrat. 1.

Ces Briges ou Brigiens se répandirent aussi de la Phrygie en Bithynie, à laquelle ils donnèrent le nom de (g) *Thessalis*. Il y avoit donc de la parenté, et peut-être une correspondance ouverte entre les Thessaliens et quelques peuples de l'Asie Mineure, comme les Phrygiens et autres : de sorte que les Thessaliens pouvoient avoir pour Roi un Prince né en Phrygie, dans la ville de *Conium*, ou du moins, qui fût originaire de Phrygie et de *Conium*.

Je m'en tiens à cette conjecture, jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose de plus plausible.

(152) §. LXIV. *Fut bientôt mise en déroute.* Cléomènes embarrassa la plaine par les arbres qu'il fit abattre, et la

(a) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. xxxii, tom. 1, pag. 290, lin. 1.

(b) Hieroclis *Synecdemus*, pag. 666.

(c) Herodot. lib. viii, §. cxxxviii.

(d) Strabonis *Excerpta ex lib. vii*, pag. 510.

(e) Plin. lib. iv, cap. viii, tom. 1, pag. 199, lin. 11.

(f) Conon in Phot. Cod. clxxxvi, pag. 423.

(g) Plin. Hist. Nat. lib. v, cap. xxxii, tom. 1, pag. 289, lin. 6.

rendit impraticable à la cavalerie. (a) *Cleomenes Lacedæmonius adversus Hippium Atheniensem, qui equitatu prævalebat, planitiem, in quâ dimicaturus erat, arboribus prostratis impedivit, et inviam equiti fecit.*

Aristophanes fait allusion à cette victoire des Lacédémoniens, lorsqu'il fait dire à Lysistrate (b), le principal personnage de la pièce qui porte ce nom : « Croyez-vous, » Athéniens, que je puisse vous absoudre ? Avez-vous donc » oublié que lorsque vous portiez un habit d'esclave, les » Lacédémoniens prirent les armes en votre faveur, tuèrent » un grand nombre de Thessaliens, et des amis et des alliés » d'Hippias ; qu'ils vinrent seuls alors à votre secours, qu'ils » vous remirent en liberté, et qu'ils vous revêtirent de nouveau de l'habit d'homme libre » ?

(153) §. LXIV. *Se retira sur le champ.* Il y a dans le texte : ἀπαλλάσσοντο, ὡς ἔιχον, ce que le traducteur latin a rendu *ut erant rediere*. Il falloit traduire, *statim, continuo rediere*. C'est ce qu'a très-bien vu le savant (c) M. Burgess, qui apporte pour le prouver deux exemples, l'un tiré du Roman d'Achilles Tatius, et l'autre de l'Antigone de Sophocles.

(154) §. LXIV. *La citadelle bâtie par les Pélasges.* On a déjà vu *τείχος* signifier une forteresse. Les Pélasges-Tyrrhéniens, chassés de la Tyrrhénie, se réfugièrent dans l'Attique 61 ans après la prise de Troie. Ils construisirent (d) le mur qui environnoit la citadelle, et qui fut appelé par cette raison le mur Pélasgique. Sept cent cinquante-cinq ans après la construction de ce mur, on bâtit les Propylées ou vestibules de la citadelle, la 111^e année de la LXXXV^e Olympiade, 437 ans avant l'ère vulgaire. Mné-

(a) Frontini Strategemat. lib. II, cap. II, §. 11.

(b) Aristophan. Lysistrat. vers. 1149 et seq.

(c) In Appendice ad Ric. Dawes Miscellanea Critica, pag. 355.

(d) Herodot. lib. VI, §. CXXXVII.

siècles en fut l'architecte, comme le dit Philochorus dans son quatrième Livre. Héliodore (a) assure, dans son premier Livre concernant la citadelle d'Athènes, qu'ils furent commencés sous l'Archontat d'Euthyménès, et qu'ils furent achevés cinq ans après. Ils coûtèrent 2,012 talens, c'est-à-dire, 10,864,800 liv. de notre monnaie. Voyez Harpocraton au mot *Προπύλαια ταῦτα*, et le Voyage d'Anacharsis, tom. 1, pag. 405 de l'édition in-4°.

(155) §. LXIV. *Les enfans des Pisistratides furent pris.* Andocides parle d'une victoire gagnée à Pallénium, contre les Pisistratides, qui rendit absolument la liberté aux Athéniens. Hérodote n'en fait aucune mention, et je ne sache pas qu'il en soit question en aucun autre Auteur. J'aurois soupçonné Andocides d'avoir voulu indiquer la prise des enfans des Pisistratides, si en effet ces enfans eussent été escortés d'un corps de troupes considérable. Mais comme on cherchoit à les faire sortir secrètement de l'Attique, il y a grande apparence qu'ils avoient peu de monde avec eux. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on lit dans Andocides : « Tandis (b) que les Tyrans étoient les maîtres de la ville, » et que l'Etat étoit affligé de grands maux, le peuple prit » la fuite. Nos ancêtres livrèrent bataille aux Tyrans, et » remportèrent la victoire à Pallénium, sous la conduite » de Léogoras mon bisaïeul, et celle de Chabrias (c), qui » avoit épousé sa fille, qui fut mère de mon aïeul. De retour dans leur patrie, ils firent mourir quelques-uns de » ceux qui avoient pris le parti des Tyrans, en exilèrent » quelques autres, et déclarèrent incapables de posséder » les charges de la République, ceux à qui ils permirent » de rester dans la ville ».

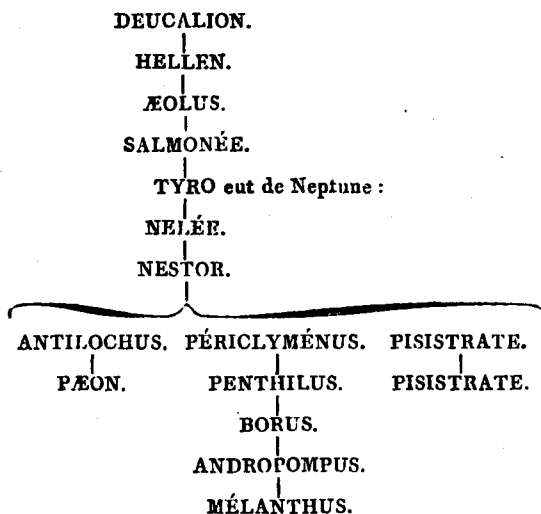
(a) Héliodore d'Athènes avoit fait une description de la citadelle d'Athènes et des curiosités qu'elle renfermoit, en quinze livres. Voyez ci-dessous, note 204.

(b) Andocid. de *Mysteriis*, pag. 14, lin. 21, &c.

(c) C'est la leçon marginale.

(156) §. LXIV. *Après avoir gouverné trente-six ans. La Tyrannie de Pisistrate commença sous l'Archontat de Comias, l'an 297 de l'ère Attique, selon les marbres (a) d'Oxford. Son règne fut de trente-trois ans, selon Aristote (b); mais il faut réduire ces trente-trois ans à dix-sept, parce qu'il fut chassé deux fois. Ses enfans régnèrent dix-huit ans, cela fait en tout trente-cinq ans. Hérodote en compte trente-six, parce que cette trente-sixième année étoit sans doute commencée. Voyez la Dissertation de M. le Président Bouhier (c), le Père Corsini (d), et sur-tout mon Essai de Chronologie, chapitre xx.*

(157) §. LXV. *De la famille de Nélée. Voici sa Généalogie :*



Mélanthus, les fils de Pæon et Pisistrate (e) ayant été

(a) Marmora Oxon. Epoch. 41, pag. 27.

(b) Aristot. de Republicâ, lib. v, cap. xii, pag. 411, C.

(c) Recherches et Dissertations sur Hérodote, pag. 154, &c.

(d) Fasti Attici, tom. III, pag. 96.

(e) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XVIII, pag. 151.

chassés de la Messénie par les Héraclides, se réfugièrent à Athènes, et Mélanthus, père de Codrus, en devint Roi. J'ai parlé des ancêtres de Codrus, liv. I, §. cXLVII, note 362. Voyez aussi sur ce Prince, plus bas, §. LXXVI, note 199; et liv. IX, §. xcvi, note 142.

Pisistrate remontoit par conséquent à Nélée père de Nestor, par Pisistrate fils de Nestor. Alcmaëon, qui chassa le Tyran Pisistrate, remontoit aussi à Nélée par Périclyménus, fils de Nestor. Ils étoient donc de la même maison, quoique de deux branches différentes. Voyez sur la Généalogie d'Alcmaëon, liv. VI, §. cXXV, note 210.

(158) §. LXVI. *A Jupiter Carien.* Les Cariens étoient extrêmement méprisés, et on les regardoit comme de vils esclaves, parce qu'ils avoient les premiers donné des troupes pour de l'argent. Aussi les exposoit-on dans les occasions les plus périlleuses. De-là étoit venu le proverbe rapporté par Pausanias (a), dans son Lexique, ἐν κατὰ τὸν κίνδυνον, pour signifier qu'on vouloit faire une épreuve périlleuse, en se servant d'un homme vil. Ces peuples (b) avoient un temple qui leur étoit commun avec les Lydiens et les Mysiens, qui étoient leurs frères; on l'appeloit le temple de Jupiter Carien. Ceux qui sacrifioient à Jupiter Carien, se reconnoissoient pour être originaires de Carie. Ainsi, en disant qu'Isagoras offroit des sacrifices à Jupiter Carien, c'étoit le faire passer pour être d'une famille Cariène et esclave.

Plutarque n'a pas manqué de relever ce trait mordant. « Selon son usage (c), dit-il, Hérodote mêle pour se faire » croire, quelques louanges à des reproches ».

Il paroît que c'étoit un bruit public. On ne peut donc faire un crime à notre Historien de l'avoir rapporté. Voyez

(a) Eustath. Comment. in Iliad. lib. II, pag. 368, lin. 6, à fine.

(b) Strab. lib. XIV, pag. 974, A. Herodot. lib. I, §. CLXXI.

(c) Plutarch. de Herodoti malignitate, pag. 860, D.

le Traité de la Malignité d'Hérodote, tom. VI, §. XXVII, note 59.

(159) §. LXVI. *Il partagea les quatre Tribus en dix.* Le nom des quatre anciennes Tribus a varié en différens temps. Sous (a) Cécrops, on leur donnoit le nom de Cécropis, d'Autochthon, d'Actæa et de Paralia. Sous Cranaüs, elles furent appelées Cranaïs, Atthis, Mésogée et Diacris. Sous Erichthonius, elles prirent le nom de Dias, d'Athénaïs, de Posidonias et d'Héphaéstias; enfin, sous Erechthée, elles s'appelèrent les Géléontes, les Ægicores, les Ergadéis et les Hoplètes, du nom des fils (b) d'Ion. Julius (c) Pollux et Etienne de Byzance sont aussi de ce sentiment. On sait encore, par le témoignage d'Apollodore, qu'un des fils d'Ion s'appeloit (d) Hoplès, et qu'Hoplès maria sa fille Méta à Egée. Strabon (e) et Plutarque (f) ont cependant avancé qu'Ion avoit partagé les Athéniens en Tribus, suivant leurs différentes occupations, et que les noms qu'il leur avoit donnés étoient tirés de ces diverses occupations. Il est certain (g) que le partage en quatre Tribus est antérieur à la naissance des fils d'Ion; mais ce Prince voulant illustrer ses enfans, leur donna les noms de ces Tribus. Les Auteurs ne s'accordent pas sur la signification du nom de ces Tribus. Je parlerai des Géléontes, note 161. Les Ægicores s'occupoient du soin des troupeaux, selon (h) Plutarque; mais suivant (i) Strabon, c'étoient les Prêtres. Je penche d'autant plus volontiers du côté de ce Géographe, qu'Euri-

(a) Pollucis Onomast. lib. VIII, cap. IX, Segm. 109, 110..

(b) Herodot. lib. V, §. LXVI, Euripid. in Ione vers. 1576, &c.

(c) Julii Pollucis Onomastic. lib. VIII, cap. IX, Segm. 109, pag. 931; Stephan. Byzant. voc. Ἀγικόρες.

(d) Apollodor. lib. III, cap. XIV, §. VI, pag. 234.

(e) Strab. lib. VIII, pag. 588, A, B.

(f) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

(g) Voyez plus bas, note 175.

(h) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

(i) Strabo, loco laudato.

pides (a) fait dire à Minerve que les Ægicores prendront leur nom de son Egide; ce qui me paroît avoir plus de rapport à la religion qu'au soin des troupeaux. D'ailleurs, on sait qu'Ion (b) changea les mœurs agrestes des Athéniens, et porta ce peuple aux cérémonies religieuses, de même que Numa le fit dans la suite à l'égard des Romains. Les Hoplètes, ou Hoplites, comme les appelle Plutarque, sont certainement les gens de guerre. Les Ergadéis sont les ouvriers. Ces Tribus ayant été partagées en dix, on leur donna (c) le nom d'Erechthéide, d'Ægéide, de Pandionide, de Léontide, d'Acamantide, d'Ænéide, de Cécropide, d'Hippothoontide, d'Æantide et d'Antiochide.

On ajouta dans la suite deux autres Tribus, l'Antigonide et la Dénétriade, dont on changea les noms en ceux d'Attalide et de Ptolémaïde.

Au reste, Clisthènes partagea ces quatre Tribus en dix, de crainte qu'une de ces Tribus venant à se concilier une autre, ne prît le dessus sur les deux qui restoient. Voyez le Scholiaste manuscrit d'Aristides, rapporté dans la note de M. Valckenaer.

(160) §. LXVI. *Des fils d'Ion.* Il aura (d) quatre enfans, dit Minerve dans la Tragédie d'Ion, qui donneront leur nom aux peuples de ce pays. Le premier sera (e) Géléon. Les Hoplètes reconnoîtront le second pour leur chef, les Argades le troisième, et les Ægicores tireront leur nom de mon Egide.

(161) §. LXVI. *De Géléon.* Les sentimens ont été fort partagés sur la manière dont il falloit écrire ce mot, les uns penchant pour Géléon, et les autres pour Téléon. Dans toutes les éditions avant celle de Gronovius, il y avoit

(a) Euripidis Ion. vers. 1580.

(b) Plutarch. advers. Coloten. pag. 1125, D.

(c) Corsini Fasti Attici, tom. 1, Dissert. iv, pag. 154 et seq.

(d) Euripid. Ion. vers. 1576 et seq.

(e) Il y a des éditions d'Euripides où on lit, *Téléon*.

Γελέοντες; mais ce Savant a mis dans la sienne Τελέοντες, à cause que ce mot se trouve dans (a) Plutarque et dans Etienne de Byzance (b). Le marbre de Cyzique, rapporté par M. le Comte de Caylus (c), décide en faveur de Géléon. On sait avec quelle scrupuleuse attention les colonies conservoient les usages de leurs Métropoles. Or, Cyzique étoit une colonie de Milet, et Milet l'étoit d'Athènes, Il n'est donc pas étonnant de trouver à Cyzique le nom des quatre anciennes Tribus d'Athènes.

Mais que signifie ce terme de Géléonte? Plutarque, qui les nomme Τελέοντες, prétend que ce sont les laboureurs. Mais comment Τελέον peut-il signifier un laboureur? Ce nom convient aux familles illustres, d'où l'on choisissoit les Magistrats, *οἱ ἐν Τέλει*, du moins jusqu'au temps (d) de Thésée et de Solon. Les Géléontes, qui paroît le terme ancien, comme on l'a vu au commencement de cette note, ne vient point de γῆ, *la terre*, ainsi qu'on pourroit le soupçonner. Cette Tribu étoit la première et la plus illustre, tant à Cyzique qu'à Athènes. On (e) disoit anciennement, au rapport d'Hésychius, γελᾶν, pour *splendere*; γιλαῖν, qui signifie *rire*, se prenoit aussi dans la même (f) acception. Ainsi les Géléontes peuvent se rendre par *splendidi*, *illustres*, les familles illustres, et sont par conséquent les mêmes que les Τελέοντες.

Apollonius Rhodius (g) nomme Τελέον ce fils d'Ion. Ce Τελέον fut père de Butès, l'un des Argonautes, qui est,

(a) Plutarch. in Solone, pag. 91, C.

(b) Au mot Ἀγικόρεως.

(c) Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, &c. tom. II, pag. 204, &c.

(d) Plutarch. in Theseo, pag. 11, A; in Solone, pag. 87, F.

(e) Le reste de cette note appartient à M. Wesseling.

(f) Eustath. in Homeri Iliad. pag. 159, lin. 26.

(g) Apollon. Rhod. lib. I, vers. 96.

selon toutes les apparences, la tige de la famille sacerdotale des Butiades.

(162) §. LXVI. *Ajax*. De ce nom vient la Tribu *Æantide*. *Ajax*, fils de *Télamon*, avoit été Roi de *Salamine*, île voisine de l'*Attique*.

(163) §. LXVI. *Clisthènes son aïeul maternel*. *Pausanias* assure (a) qu'il fut choisi par les *Amphictyons*, pour faire la guerre aux *Cirrhéens*, qui avoient pillé le temple de *Delphes* et commis d'autres sacrilèges. Cependant il paroît certain qu'il ne commanda au siège de *Cirrho* que les troupes qu'il y avoit menées, et que ce fut moins en vertu d'un décret des *Amphictyons* qu'il les y conduisit, que par un effet de son zèle pour la cause du Dieu. Voyez ci-dessous, liv. VI, note 214.

Ce Tyran (b) de *Sicyone* étoit fils d'*Aristonyme* et petit-fils de (c) *Myron*. Ceux de cette famille traitoient (d) leurs sujets avec modération, suivoient les loix, et tâchoient de s'attacher le peuple ; aussi leur domination subsista-t-elle un siècle. Le premier de cette maison qui régna à *Sicyone*, s'appeloit *Orthagoras*. M. l'Abbé *Gédoyn* (e) donne à entendre que *Clisthènes* fut le premier qui s'empara du gouvernement, et que *Cléon* fut son contemporain, quoique l'un eût été le cinquième Tyran, de père en fils, et que l'autre ait devancé de peu *Aratus*. *Orthagoras* étoit cuisinier, si l'on en croit *Helladius* (f) et *Libanius* (g). *Plutarque* fait aussi mention de cet *Orthagoras*. *Orthagoras*,

(a) *Pausan.* lib. x, cap. xxxvii, pag. 894.

(b) *Id.* lib. ii, cap. viii, pag. 129.

(c) C'est ainsi qu'il faut lire, comme il est aisé de le voir par *Hérodote*, liv. vi, §. cxxvi, et *Plutarque* de *Serâ Numinis Vindictâ*, pag. 553, A.

(d) *Aristot.* de *Republicâ*, lib. v, cap. xii, pag. 411, A.

(e) *Pausanias François*, liv. ii, chap. viii, tom. i, pag. 163.

(f) *Photii Biblioth. Cod.* cclxxix, pag. 1579, lin. 51.

(g) *Liban.* Edit. *Bongiovani*, *Orat.* xiii, pag. 215.

dit-il, étant (a) devenu Tyran de Sicyone, et Myron et Clisthènes après lui, ils réprimèrent l'insolence des Sicyoniens. Je ne trouve dans les Anciens que ces quatre passages concernant Orthagoras. La Tyrannie (b) de cette maison subsista cent ans. Elle commença à-peu-près vers la trente-unième Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 655 avant Jésus-Christ; et voici comme je le prouve. Pisistrate s'empara pour la seconde fois de l'autorité souveraine, vers la troisième année de la cinquante-sixième Olympiade. Mégacles lui donna alors une de ses filles en mariage. Mégacles avoit épousé lui-même une fille de Clisthènes, Tyran de Sicyone. Ce Tyran devoit être mort, ou bien près de mourir, lorsque Pisistrate se rendit pour la seconde fois maître d'Athènes. Cette Tyrannie ayant duré cent ans, il faut qu'elle ait commencé à-peu-près à l'année que je viens de lui assigner.

C'est ainsi que je me suis exprimé dans ma première édition. Je ne pouvois pas prévoir toutes les objections qu'on pouvoit me faire, et moins encore qu'on liroit dans une Compagnie savante une dissertation pour me réfuter. J'aurois laissé l'auteur (c) de cette dissertation jouir en paix de la victoire qu'il croit avoir remportée, s'il se fût contenté de combattre mes opinions. Mais ayant prétendu qu'Hérodote s'étoit trompé, et en ayant conclu que cet Historien étant tombé dans des erreurs considérables sur des faits si voisins de son temps, il ne méritoit nullement notre confiance sur ceux qui se sont passés dans des siècles très-éloignés du sien, j'ai cru qu'il étoit d'autant plus important de prendre sa défense, que si l'on conteste à cet Historien sa véracité ou son exactitude, le Pyrrhonisme historique n'aura plus de bornes. On proscrira l'Histoire ancienne et même la moderne; on les regardera comme des Romans où quelques vérités se trouvent confondues

(a) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 553, B.

(b) Aristot. de Republicâ, lib. v, cap. xii, pag. 411, A.

(c) M. Vauvilliers.

avec beaucoup de fables, et l'on aura peut-être l'audace d'envelopper dans la même proscription les Livres saints. On ne sauroit trop s'opposer à un pareil abus, et c'est le seul motif qui m'a déterminé à rompre le silence que je m'étois d'abord imposé. Je ne suivrai pas cependant l'auteur de cette dissertation pas à pas; je me contenterai de prouver qu'Hérodote est d'accord avec lui-même et avec les Auteurs qui ont parlé des mêmes faits.

Mégacès fut Archonte en la XLII^e Olympiade, 612 ans avant notre ère. La conjuration de Cylon éclata sous son Archontat, et ce fut (a) lui qui fit arracher des autels et punir de mort ceux des conjurés qui s'y étoient réfugiés. La violation de cet asyle fut regardée comme un sacrilège. Une maladie contagieuse fit, vers ce temps-là, de grands ravages dans l'Attique. On s'imagina que c'étoit une punition des Dieux. Les esprits s'échauffèrent, et bientôt la ville d'Athènes fut en combustion. Cylon et Mégacès étoient (b) morts; mais leurs partisans n'en étoient pas moins animés les uns contre les autres. Les Cyloniens, faisant parler la superstition, vinrent à bout de faire chasser de l'Attique les Alcmaeonides, et l'on fit venir de Crète Epiménides pour expier la ville. Cette expiation est (c) de la XLVI^e Olympiade, 596 ans avant notre ère. Mégacès ne peut donc être celui qui épousa la fille de Clisthènes, Tyran de Sicyone, 570 ans avant notre ère. Il étoit son aïeul. Lorsqu'il mourut, son fils Alcmaeon n'étoit plus dans la première jeunesse. Celui-ci s'étant trouvé à Delphes dans le temps où les députés de Crésus étoient venus en cette ville pour y consulter l'Oracle, rendit à ces députés toutes sortes de bons offices. Crésus (d), par reconnaissance, le combla de richesses. On connoît, par les Marbres d'Ox-

(a) Plutarck. in Solone, pag. 84; Thucyd. lib. 1, §. cxxvi.

(b) Id. ibid.

(c) Diogen. Laert. in Epimenide, lib. 1, Segm. cx, pag. 71.

(d) Herodot. lib. vi, §. cxxv.

ford la célèbre députation que fit Crésus pour consulter l'Oracle de Delphes au sujet de la guerre qu'il vouloit entreprendre contre les Perses : elle est de la (a) première année de la LVI^e Olympiade, 556 ans avant notre ère. La députation dont il est question dans ce passage d'Hérodote ne peut être celle qui eut tant d'éclat, 1^o. parce que celle-ci ne précède que de deux ans le rétablissement de Pisistrate, et que Mégacès, fils d'Alcmæon, donna deux ans après, en mariage à Pisistrate, la fille qu'il avoit eue d'Agariste, fille de Clisthènes, Tyran de Sicyone. 2^o. Parce que Mégacès, qui maria sa fille à Pisistrate deux ans après cette fameuse députation, ne se maria lui-même que quelques années après la députation dont il est fait mention dans ce passage d'Hérodote.

Le silence des Historiens sur cette députation ne doit pas nous surprendre ; elle n'eut rien de remarquable, rien, en un mot, qui la distinguât d'une multitude d'autres députations pareilles que l'Histoire ne s'est pas chargée de transmettre à la postérité. Mais ce silence n'est pas un motif suffisant pour en contester l'authenticité. Qui peut en effet assurer que Crésus n'ait pas envoyé consulter l'Oracle aussi-tôt que son père l'ent associé au trône ? Il est d'autant plus vraisemblable qu'il le fit, qu'il méditoit déjà des conquêtes, et qu'il soumit, la seconde année après son association au trône, la plus grande partie de l'Asie mineure. Cette association est de l'an 574 avant notre ère, comme je l'ai prouvé, tome I, note 66. Il faut donc bien prendre garde de confondre cette obscure députation avec celle dont parlent les Marbres.

Alcmæon avoit un fils nommé Mégacès, ainsi que son grand-père, selon l'usage des Grecs. Mégacès aspira à devenir le gendre de Clisthènes, Tyran de Sicyone. Ce Tyran conduisit des troupes au siège de Cirrha, entrepris par ordre

(a) Marmorà Oxon. Epoch. xlii,

des Amphictyons. Cette guerre est de la première année de la XLVI^e Olympiade, 596 ans avant notre ère, comme l'a prouvé le savant Corsini dans ses *Fastes Attiques*, et, suivant toutes les apparences, Clisthènes venoit de monter sur le trône. Cette guerre finie, Clisthènes remporta le prix aux jeux (a) Olympiques. Hérodote, qui nous instruit de cette particularité, n'a point indiqué l'Olympiade en laquelle il fut victorieux. Aucun Auteur n'a parlé de cette victoire, et le nom de Clisthènes ne se trouve point parmi ceux des Olympioniques. Mais si on n'en a pas la date, on peut la découvrir, à peu de chose près, par une conjecture simple et facile. Mégacles maria à Pisistrate la fille qu'il avoit eue d'Agariste, fille de Clisthènes; et en la mariant, il s'engagea à rétablir Pisistrate. Ce rétablissement est de l'an 554 avant notre ère. Cette fille avoit donc au moins quinze ans, et Mégacles avoit épousé sa mère environ seize ans auparavant, c'est-à-dire, 570 ans avant l'ère vulgaire, et par conséquent quatre ans après que Crésus eut comblé de ses bienfaits son père Alcmaeon. Ainsi, comme Mégacles n'épousa Agariste qu'un an et soixante jours après la victoire remportée par Clisthènes aux jeux Olympiques, il s'ensuit que cette victoire est de la première année de la LII^e Olympiade. Jules Africain, qui a conservé les noms des Olympioniques, n'a pas nommé sur cette Olympiade celui qui avoit remporté le prix de la course du char à quatre chevaux. Pausanias (b) nous apprend que Clisthènes remporta le prix de la course du char à quatre chevaux dans la Pythiade, où ce prix fut disputé pour la première fois. Or, l'on sait que ce fut en la seconde Pythiade, et par conséquent l'an 582 avant l'ère vulgaire. Mais Hérodote parle d'une victoire remportée aux jeux Olympiques, ce qui est bien différent d'une victoire gagnée aux jeux Pythiques.

(a) Herodot. lib. VI, §. CXXVI.

(b) Pausan. Phocis. sive lib. X, cap. VII, pag. 814.

Tous ces faits, toutes ces dates ont été étrangement altérés par l'Auteur de la dissertation. Il passe ensuite à une objection bien forte en apparence. Pausanias, dit-il, suppose que Myron étoit Tyran de Sycione en la xxxiii^e Olympiade, c'est-à-dire, l'an 648 avant notre ère. Orthagoras étant parvenu, selon moi, à la Tyrannie de Sicyone l'an 655 avant notre ère, je suis censé ne donner, pour les règnes d'Orthagoras et d'Andréas, que sept ans; ce qui n'est guère vraisemblable.

Je réponds, 1^o. qu'en supposant que le règne de Myron a commencé l'an 648 avant notre ère, il n'y a rien contre la vraisemblance, en avançant que les règnes d'Orthagoras et d'Andréas son fils, aient été très-courts. Orthagoras ayant été cuisinier, il a fallu bien des menées et des circonstances heureuses pour le faire parvenir au trône. Il étoit sans doute âgé lorsqu'il y monta, et son fils n'étoit pas non plus de la première jeunesse. Quand même celui-ci auroit succédé à son père dans la vigueur de l'âge, qui peut assurer qu'il ait régné plus de trois ou quatre ans? La vie de l'homme est si précaire, que si l'Auteur de la dissertation n'apporte pas un passage positif de quelqu'ancien Auteur qui prouve que les règnes de ces deux Princes ont été plus longs, son opinion est dénuée de tout fondement.* Je sais que cet auteur a prétendu prouver que ces deux Princes ont régné long-temps, parce que Plutarque dit (a) qu'Orthagoras, Myron et Clisthènes ont réprimé l'insolence des Sicyoniens. Il n'étoit pas nécessaire d'un long règne pour parvenir à ce but. Un Tyran sait qu'il ne peut se soutenir dans sa Tyrannie que par le moyen de troupes entièrement dévouées à ses ordres, et qu'en désarmant ses sujets. Cela fait, et c'est l'ouvrage seulement de quelques mois, personne n'ose remuer dans ses Etats; il est maître absolu.

2^o. Quand même on conviendrait qu'il pêche contre

(a) Plutarq. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 553, B.

toute vraisemblance que ces deux règnes ont été si courts; et que Pausanias a dit positivement que Myron régnoit en la xxxiii^e Olympiade, ce ne seroit pas une raison suffisante pour me faire abandonner mon opinion. Il y a une multitude de fautes dans Pausanias; les unes viennent de sa négligence, et les autres de celle de ses copistes. Qui peut assurer que les copistes de cet Auteur ne se sont pas mépris en cet endroit? S'ils ont copié fidèlement ce passage, quelle preuve a-t-on que l'auteur ne s'est pas trompé lui-même? Hérodote est né soixante-onze ans seulement après la mort de Clisthènes; il lui étoit donc très-facile de se procurer des connoissances exactes sur cette famille, qui n'avoit occupé le trône que cent ans. Pausanias, de son côté, écrivoit (a) l'an 174 de notre ère, puisqu'il dit à l'endroit cité en marge que jusqu'à lui, c'est-à-dire, jusqu'au temps où il écrivoit cela, il y avoit deux cent dix-sept ans, que Corinthe étoit rétablie. Jules-César avoit repeuplé cette ville quarante-quatre ans avant notre ère. Ainsi Pausanias vivoit l'an 174 de notre ère, c'est-à-dire, sept cent vingt-huit ans après la mort de Clisthènes, dernier Tyran de Sicyone. Comment se persuadera-t-on qu'un Historien qui a vécu plus de sept siècles après les événemens qu'il raconte, est plus croyable qu'un écrivain exact, qui vivoit moins d'un siècle après? De plus, Plutarque, qui reprend Hérodote avec beaucoup d'aigreur sur des sujets très-légers, n'auroit pas manqué de le relever en cette occasion, si cet Historien s'étoit trompé.

3°. Il n'est pas nécessaire de recourir à ce moyen pour justifier Hérodote. Pausanias ne dit pas que Myron fut Tyran de Sicyone en la xxxiii^e Olympiade, mais que Myron, qui fut Tyran de Sicyone, bâtit en la xxxiii^e Olympiade le trésor des Sicyoniens. (b) *ἔστί δ' ἡ θησαυρὸς ἐν*

(a) Pausan. Eliacor. prior, sive lib. v, cap. 1, pag. 375.

(b) Idem. Eliacor. posterior, seu lib. vi, cap. xix, pag. 497.

Ὀλυμπία Σικυωνίαν καλούμενος, Μύρωνος δὲ ἀνάθημα τερραγῆσαντος Σικυωνίου. Τούτοις ἀποδόμῃσιν ὁ Μύρων νικήσας ἄρματι τὴν τρίτην καὶ τριακοστὴν Ὀλυμπιάδα.

Il est donc évident que le récit de Pausanias ne contredit pas celui d'Hérodote; et quand on donneroit au passage de cet Auteur le sens que lui donne l'Auteur de la dissertation, il ne s'ensuivroit pas qu'Hérodote s'est trompé, 1°. parce que les règnes d'Orthagoras et d'Andréas peuvent avoir été très-courts; 2°. parce que le témoignage d'un Ecrivain qui vivoit moins d'un siècle après la mort de Clisthènes, et qui s'est souvent entretenu à Athènes avec les petits-enfans de ce même Clisthènes, est d'un plus grand poids que celui d'un Auteur qui vivoit plus de sept siècles après l'extinction de cette famille.

Il y avoit eu des Rois à Sicyone avant ce temps-là; c'étoit même le plus ancien royaume de toute la Grèce. On prétend qu'il dura près de mille ans, sous environ vingt-six Rois, et sous trente-trois Pontifes. Suivant Pausanias (a) Ægialée Autochthone, c'est-à-dire, né dans le pays, fut le premier qui habita la Sicyonie; il y régna, et bâtit dans la plaine une ville qui fut nommée Ægialeia; la partie du Péloponnèse appelée Ægialus, prit aussi ce nom de lui. Strabon en donne une autre raison, qui me paroît plus naturelle, et que l'on peut voir ci-dessous, §. LXVIII, note 173. Quoi qu'il en soit, Europs son fils lui succéda; celui-ci eut pour successeurs, de père en fils, Telchin, Apis, qui donna au Péloponnèse le nom d'Apia, Thelxion, Ægyrus, Thurimachus, Leucippus. Celui-ci n'eut point d'enfans mâles, mais Calchinia sa fille eut de Neptune un fils nommé Pératus, à qui Leucippus laissa sa couronne en mourant; Pératus eut Plemnæus, et celui-ci Orthopolis, dont la fille Chrysorthé eut d'Apollon un fils nommé Coronus. Coronus eut Corax et Lamédon. Corax (b) mourut

(a) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. V, pag. 123.

(b) Id. ibid. pag. 124.

sans enfans. Dans ce temps-là Epopéus étant venu de Thessalie, s'empara de la Couronne. Sous son règne, les Sicyoniens, qui avoient jusqu'alors vécu dans une paix profonde, eurent le chagrin de voir fondre pour la première fois une armée sur leurs terres. Antiope, fille de Nyctéus, ou, comme d'autres le disent, du fleuve Asope, étoit d'une grande beauté. Epopéus en fut épris, et l'enleva. Ce rapt alluma le flambeau de la guerre entre les Thébains et les Sicyoniens. Nyctéus et Epopéus furent blessés dans un combat; la victoire se déclara néanmoins pour Epopéus. Nyctéus mourut peu après. Epopéus ne lui survécut pas. Lamédon, fils de Coronus, lui succéda, et rendit Antiope. Il épousa (a) Phéno, fille de Clytius, qui étoit d'Athènes. Une guerre s'étant allumée entre lui et Archandre et Architèles, fils d'Achæus, il appela de l'Attique Sicyon à son secours, et lui donna en mariage sa fille Zeuxippe. Sicyon lui succéda, et de son nom le pays fut appelé Sicyonie, et la ville Sicyone, au lieu d'Ægiale. Chthonophylé sa fille eut de Mercure Polybe. Phlias l'épousa ensuite, et en eut Androdamas. Polybe maria Lysianassa sa fille à Talaüs, fils de Bias, Roi des Argiens. Adraste ayant été chassé d'Argos, se retira à Sicyone, et succéda à Polybe. Il retourna dans la suite à Argos, et Janiscus, petit-fils de ce Clytius, qui avoit marié sa fille à Lamédon, vint de l'Attique régner à Sicyone. Janiscus étant mort, Phæstus, qu'on dit avoir été un des fils d'Hercules, lui succéda; mais il alla s'établir en Crète, et laissa la Couronne à Zeuxippus, fils d'Apollon et de la Nympe Syllis. Après la mort de Zeuxippus, Agamémnon subjuguâ les Sicyoniens, et fit de leur pays une province; mais ayant secoué le joug, il n'est point étonnant qu'ils détestassent les Argiens. Voyez aussi sur Clisthènes, liv. vi, note 214.

Quelques Savans, et entr'autres le Chevalier Mars-

(a) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. v, pag. 125.

ham (a), ne croient pas le royaume de Sicyone aussi ancien qu'on le fait, et tiennent pour suspecte cette longue suite de Rois. Je pense qu'ils ont raison.

(164) §. LXVII. *Les Rhapsodes*. Ce mot est composé de *ῥάπτω*, je couds, ou de *ῥαῖδες*, baguette ou branche, et de *ᾠδή*, chant, chanson, poème. Selon la première étymologie, il signifie un Poète, auteur de plusieurs chants ou livres de poésie, qui sont liés ensemble, et font un tout, un poème entier, dont les parties peuvent se détacher et être chantées ou récitées chacune en particulier. Selon la seconde, il signifie un Chantre qui, tenant à la main une branche de laurier, chante ses propres poésies, ou celles de quelque Poète célèbre.

Hésiode s'attache à la première étymologie. Le Scholiaste (b) de Pindare rapporte trois vers hexamètres, qu'on trouve aussi parmi les (c) Fragmens d'Hésiode, où ce Poète dit qu'Homère et lui sont les premiers qui ont chanté à Délos de nouveaux hymnes qu'ils avoient composés (cousus ensemble) à l'honneur d'Apollon. Homère, Hésiode, &c. étoient Rhapsodes en ce sens. Ils composoient leurs poèmes en plusieurs livres, en plusieurs chants, et ces pièces étoient liées ensemble, et faisoient un tout. Les anciens Poètes alloient de contrée en contrée et de ville en ville, instruire et amuser les peuples par le chant de leurs poésies. On leur rendoit de grands honneurs, et la libéralité des peuples leur fournissoit d'abondantes ressources pour subsister; c'est ce que nous voyons dans la vie d'Homère, attribuée à Hérodote. Le plus ancien Rhapsode qu'on connoisse, est ce Phémios qu'Homère, qui avoit été son disciple, a immortalisé dans son Odyssée. Platon (d) lui donne le nom de Rhapsode. Mais ces anciens Poètes, Chantres, Rhapsodes,

(a) Chronicus Canon, &c. pag. 16.

(b) Ad Nem. Od. II, vers. 1, pag. 331, col. 1, lin. ult.

(c) Hesiod. ex Edit. Robinson, pag. 204.

(d) Plat. in Ione, tom. 1, pag. 533, C.

qui récitoient et chantoient des vers de leur composition , portoient-ils une baguette ou une branche de laurier ? c'est un fait controversé entre les Critiques. L'opinion la plus probable est, qu'en chantant leurs propres pièces ils tenoient à la main une branche de laurier , sur-tout quand ils n'accompagnoient pas leurs poésies du son des instrumens. « On voit, par les vers d'Hésiode, dit Pausanias (a), qu'il » récitoit ses vers en tenant à la main une branche de » laurier ».

Les Rhapsodes de la seconde espèce, c'est-à-dire, ceux qui tenoient à la main une branche de laurier, venoient au secours des Poètes; on leur donnoit aussi le nom d'*Hypocrites*, c'est-à-dire, d'Acteurs. On les appeloit aux fêtes et aux sacrifices publics, pour chanter les poèmes d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, d'Archiloque, de Mimnermus, de Phocylides, et particulièrement ceux d'Homère. Parmi ceux-ci, les uns n'étoient Rhapsodes que dans le sens de la seconde étymologie. Ils se contentoient de réciter ou de chanter les poésies des autres Poètes, sans y rien ajouter du leur. Les autres étoient doublement Rhapsodes, ainsi que les anciens Poètes, mais dans un sens un peu différent. Ils n'étoient point assez habiles pour composer; mais ils ajoutoient aux pièces des Anciens; ils les lioient, les cousoient ensemble, en faisoient un tout, soit en y mettant des exordes, soit en y ajoutant des épilogues, et en cet état ils les chantoient une branche de laurier à la main. « Ceux (b) » d'entre les Béotiens qui habitent aux environs de l'Hélicon, pensent, et c'est une tradition qu'ils tiennent de » leurs ancêtres, qu'Hésiode n'a fait que le poème des Travaux et des Jours, et même ils en retranchent le préambule ou invocation aux Muses ». On croit que ce préambule est l'ouvrage de quelque Rhapsode. On ne peut donc

(a) Pausan. Bæot. sive lib. ix, cap. xxx, pag. 768.

(b) Id. ibid. cap. xxxi, pag. 771.

blâmer le savant Brunck de les avoir proscrits de l'excellente édition des Poètes Gnomiques, qu'il a publiée à Strasbourg en 1784. Mais peut-être auroit-il mieux fait de faire imprimer cette espèce d'exorde entre crochets. On donnoit aussi à ces Rhapsodes le nom d'Homérides ou Homéristes, parce qu'ils chantoient le plus souvent des morceaux d'Homère. Pindare les (a) appelle, *Chantres de vers cousus*, *ῥαπτῶν ἰκίων αἰδοῦς*.

Les descendans (b) d'Homère furent les premiers Rhapsodes. Après eux Cynæthus de Chios acquit beaucoup de célébrité. On prétend même qu'il inséra dans ses Poèmes beaucoup de vers de sa façon, et que l'Hymne en l'honneur d'Apollon est de lui. Mais Nicoclès assure qu'Hésiode (c) est le plus ancien des Rhapsodes.

Les Rhapsodes chantoient assis sur un théâtre, s'accompagnant eux-mêmes avec la cithare ou quelque autre instrument; on leur donnoit pour récompense une couronne d'or (d). Ils mettoient leurs soins, non-seulement à prononcer chaque morceau de poésie, suivant le rythme qui lui étoit propre, mais encore à entrer dans l'esprit du Poète, et à connoître tellement le fond de sa doctrine, qu'ils fussent en état de l'expliquer. Et comme les Poètes parlent de toutes les sciences et de tous les arts, les Rhapsodes s'imaginèrent avoir des connoissances supérieures au reste des hommes; ce qui les rendit ridicules. Platon s'en moque ouvertement dans son Ion, pag. 539, 540 et 541.

Les poésies d'Homère ont été appelées Rhapsodies, ou parce qu'il les chantoit lui-même, une branche de laurier à la main, ou parce que les Homérides les chantoient de la sorte; dans ce sens-là, Rhapsodie vient de *ῥαψῶς*, *verge*, *branche*; ou parce qu'Homère ayant conçu et arrangé dans

(a) Pindar. Nem. Od. II, vers. 1.

(b) Scholiast. Pindari ad Nem. Od. II, vers. 1, pag. 531, col. 1.

(c) Id. ibid. col. 2, lin. 3.

(d) Plat. in Ione, tom. 1, pag. 541, C.

sa tête le poëme entier, ne le donnoit que livre à livre, qu'il lioit ensemble, jusqu'à ce que tout le poëme fût achevé. On n'eut en effet ce Poëme que par morceaux et par parties détachées, jusqu'à ce que Pisistrate l'eût fait recueillir en un volume, et mettre en ordre; et même long-temps après on n'avoit l'Iliade que par parties, dont chacune avoit son titre particulier, dont les Rhapsodes ou les (a) Grammairiens étoient les Auteurs. Peut-être aussi donna-t-on ce nom à ces poëmes, parce que les Homérides y ajoutoient quelques vers de leur façon, pour servir de prologue et d'épilogue. Dans ce sens, Rhapsodie vient de *ῥάπτω*, *je couds*. Dans la suite, les noms de Rhapsodes et de Rhapsodie devinrent des noms de mépris, par l'abus que les Rhapsodes firent de leur art. De sorte qu'on entend aujourd'hui par Rhapsodie, un recueil de méchantes Pièces recousues. Cela vient peut-être de ce que les Rhapsodes cousoient aux livres d'Homère d'impertinens prologues et d'insipides épilogues, ou parce que ceux qui ont fait ces parodies, qu'on appelloit Centons d'Homère, *Ὀμηρόκεντρα*, les ont nommés Rhapsodie. Perrault (dans ses Parallèles des Anciens et des Modernes) abuse de la première étymologie, pour jeter une sorte de ridicule sur les poésies d'Homère, qu'il n'estimoit pas plus qu'il ne les entendoit. Boileau, pour le réfuter, rejette bien loin cette étymologie, quoique appuyée sur l'autorité des plus grands et des plus anciens Poètes, comme je l'ai fait voir; et il s'attache à la seconde, qu'il oroit plus favorable à la cause qu'il défend.

On ne doit pas trop insister, ni sur ces sortes d'étymologies, ni sur l'origine des mots : on doit encore moins en tirer des raisons ou de louange ou de blâme. Il y a des mots, qui, dans leur origine, étoient beaux, et qui par la suite sont devenus ridicules : tels sont les noms de Rhapsode et de Rhapsodie. Il y en a d'autres qui, ne signifiant d'abord

(a) Voyez Hérodote, liv. II, §. CXVI, note 400.

qu'une chose commune et profane, sont devenus des noms augustes et respectables chez les Romains, et qui ont été adoptés dans l'Eglise Latine. De ce nombre est le mot *Pontifex*. Il signifie, selon son étymologie, *faiseur de pont*. On donna ce nom chez les Romains, au Ministre des choses sacrées, au premier des Prêtres, au Grand-Prêtre, parce qu'il étoit chargé (a) d'entretenir et de faire raccommoder le pont de bois bâti sur le Tibre.

(165) §. LXVII. *Par-dessus tous les autres Grecs*. Je lis avec M. Valckenaer, διὰ πάρων. Voyez la note de ce Savant.

(166) §. LXVII. *Bannir de ses Etats Adraste*. Adraste, fils de Talaiüs, Roi d'Argos, prit les armes en faveur de Polynices que son frère Etéocles avoit chassé de Thèbes. Il perdit la bataille, et la plupart des chefs furent tués; mais il eut le bonheur de se sauver par la vitesse de son (b) cheval Arion, si célèbre chez les Poètes. Les Thébains n'ayant pas voulu permettre qu'on donnât la sépulture aux sept chefs Argiens qui avoient péri sous les murs de leur ville, Adraste implora la protection de Thésée, et ce fut peut-être par ce motif que les Athéniens (c) bâtirent une chapelle en son honneur à Colone, bourgade célèbre de l'Attique, où se fit l'entrevue de ces deux Princes. Ayant été dans la suite chassé de la partie du Royaume d'Argos qui lui appartenoit, il se retira à Sicyone. Mais pour en comprendre les motifs, il faut savoir comment il étoit parvenu à en être Roi.

Proetus régnoit sur toute l'Argolide. Ses filles étant de-

(a) *Ουτοι, (nempè qui apud Romanos summum sacerdotium habent) κατὰ μὲν τὴν αὐτῶν διάλεκτον ἐφ' ἑνὸς τῶν ἔργων ὁ πρῶτος, ἱπποκυβάντες τὴν ξυλὴν γέφυραν, Ποντίφικες προσαγορεύονται. Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. lib. II, §. LXXIII, pag. 127, lin. 34. Varron rapporte aussi cette étymologie : *Pontifices ego à ponte arbitror. Nam ab iis Sublucius est factus primum et restitutus scæpe*. De Lingua Lat. lib. IV, pag. 22, ex Edit. Henrici Stephani, 1581.

(b) Apollodori Biblioth. lib. III, cap. VI, pag. 180.

(c) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXX, pag. 76.

venues folles, il envoya chercher le devin Mélampus, qui remontoit à Hellen. Ce devin guérit les filles de Proetus moyennant les deux tiers du Royaume (a) qu'on lui donna. Mélampus (b) garda pour lui l'un de ces tiers, et donna l'autre à son frère Bias qu'il aimoit tendrement. Ainsi le Royaume d'Argos fut partagé entre les Mélampodides, les Biantides et les Proetides. Mélampus eut pour fils Antiphates, celui-ci fut père d'Œclès et Œclès d'Amphiaraius. Bias fut père de Talaüs, et celui-ci d'Adraste. Les descendants de Proetus furent Mégapenthès, Hipponus, Capanée, Sthénéus. Il s'éleva un différend entre Amphiaraius descendant de Mélampus, et Adraste petit-fils de Bias. Amphiaraius fut tué par Talaüs. Son fils Adraste fut obligé de se sauver à cause de ce meurtre. Il se réfugia à Sicyone auprès de Polybe qui en étoit Roi. Adraste sut tellement gagner les bonnes grâces de ce Prince, que Polybe lui donna sa fille en mariage, et qu'en mourant il le nomma son successeur, parce qu'il n'avoit pas d'enfans mâles. Adraste ayant succédé à Polybe, il gouverna ses sujets avec bonté, et ceux-ci, par reconnaissance, lui élevèrent une chapelle qui existoit encore du temps (c) d'Hérodote.

Ils instituèrent aussi en son honneur une fête avec des chœurs, où on célébroit ses malheurs, et où on lui payoit un tribut de louanges sans s'adresser à Bacchus. Cette fête se célébroit avec beaucoup de magnificence, et l'on y offroit des sacrifices à ce héros.

Ce furent ces fêtes qu'abolit dans ses Etats Clisthènes, Tyran de Sicyone. J'ignore si elles furent rétablies après sa mort.

(167) §. LXVII. *Une chapelle.* Ἡρώων. C'est ainsi qu'on appelloit les chapelles consacrées aux héros. Suivant toutes

(a) Scholiast. Pindari ad Nem. ix, vers. 30, pag. 401, col. 1, lin. 26.

(b) Herodot. lib. v, §. LXVII.

(c) Idem. ibid.

les apparences, les cendres d'Adraste y reposoient. Dienty-chidas (a) rapporte, au troisième Livre de son Histoire de Mégares, qu'Adraste étoit enterré en cette dernière ville, et qu'il n'y avoit à Sicyone que le cénotaphe de ce héros.

(168) §. LXVII. *Et lui un brigand.* Il y a dans le grec, λισσῆρα, que j'avois traduit : *Il en étoit le Tyran.* Je prenois avec Hésychius ce mot dans un sens actif, φονία λίθοις ἀναιρουῦντα, *meurtrier qui fait périr à coups de pierres, qui lapide.* Elien l'emploie dans ce sens. Τὸν (b) Κασσιανδρίαν λισσῆρα. Le traducteur paroît avoir lu λυσῆρα, puisqu'il le rend par *prædonem*. Si on le prend dans le sens passif, il faudra traduire : *Et que lui méritoit d'être lapidé.* Littlebury, traducteur Anglois, l'a pris dans cette signification. Aussi ne méritoit-il pas d'être repris par M. Bellanger, qui donne au terme grec une acception qu'il n'a jamais eue. Voyez les Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin et sur les Traductions d'Hérodote, page 165.

Cependant, après y avoir plus mûrement pensé, je crois que λισσῆρα est une faute des copistes, ou plutôt de ceux qui ont lu les manuscrits. Ce qu'on a pris pour un *upsilon* est un *iota* joint au *sigma* par un trait. J'en ai remarqué cent et cent exemples dans les manuscrits. En voici un que je tire de Denys d'Halicarnasse, tom. II, pag. 259, lig. 22. On lit ᾠ ὑπέρ, quoiqu'il y ait dans les éditions de Thucydides, ᾠ πέρ. On n'a point vu que l'*iota* étant placé à côté de l'*oméga*, et joint au *pi* par un trait, pour servir de liaison, a donné occasion à quelqu'un qui n'étoit point accoutumé à la lecture des manuscrits, de croire que c'étoit un *upsilon*. Il faut donc lire ici λισσῆρα. Un pareil défaut d'attention a fait souvent changer un datif en un accusatif. Voyez ma traduction de la Retraite des Dix-mille, liv. II,

(a) Scholiast. Pindari, ad Nem. VIII, vers. 30, pag. 401, col. 1, lin. 23.

(b) Ælian. Hist. Animal. lib. V, cap. XV, pag. 259.

tom. I, pag. 167, note 61, où j'en ai apporté un exemple. M. Brunck en a cité beaucoup d'autres, dans ses excellentes éditions d'Apollonius de Rhodes et d'Aristophanes.

(169) §. LXVII. *Mélanippe, fils d'Astacus*. « On (a) » montre sur le grand chemin le tombeau de Mélanippe, » le plus grand guerrier qu'il y ait eu parmi les Thébains. » Lorsque les Argiens vinrent attaquer Thèbes, il tua Ty- » dée et Mécistée, frère d'Adraste, et l'on dit qu'il périt » de la main d'Amphiaraus ».

(170) §. LXVII. *Mécistée... Tydée*. Les Grecs disoient indistinctement *Μηκίστης* ou *Μηκιστίης*, suivant le dialecte dont ils faisoient usage. Voyez Maittaire sur les Dialectes, page 183. M. Bellanger (b) me paroît, par cette raison, avoir eu tort de reprendre Valla et Du Ryer, dont l'un a traduit *Mecistem*. *Tydeum*, et l'autre *Mecistes*. La suite de sa remarque où il relève l'Abbé Terrasson me semble plus juste.

(171) §. LXVII. *Dans leurs chœurs tragiques*. On pourroit inférer de ce passage que Thespis n'est point l'inventeur de la Tragédie. Aussi Thémistius dit : « Les (c) Sicyoniens » sont les inventeurs de la Tragédie, mais les Poètes Athé- » niens l'ont perfectionnée ». Voyez aussi Suidas, au mot *Θέσπης*, où il est dit qu'Epigènes de Sicyone a été le premier Poète tragique, et Thespis seulement le seizième. Consultez aussi le même Suidas, au mot *ἐνδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον*.

Il n'en est pas moins constant que la Tragédie ne remonte pas plus haut que Thespis ; mais cela exigeroit une dissertation que les bornes d'une note excluent de cet Ouvrage.

A l'égard du passage d'Hérodote, comme cet Historien vivoit dans un temps où la Tragédie avoit atteint son point

(a) Pausan. lib. IX, sive Bœotic. cap. XVIII, pag. 745.

(b) Essais de Critique, &c. pag. 165.

(c) Themist. Orat. XXVII, pag. 337, B.

de perfection, il donne par une prolepse aux chœurs, en l'honneur d'Adraste, le nom de chœurs tragiques, quoiqu'ils ne l'eussent point alors. Cette figure étoit employée en bien d'autres occasions par les Auteurs les plus célèbres.

(172) §. LXVIII. *Car de Hys et Onos, auxquels il ajouta la terminaison atai.* Ἐπὶ γὰρ ὅς τι καὶ ὄνου τὰς ἐπωνυμίας μετατιθεῖς, αὐτὰ τὰ τελευταῖα ἐπέθηκε. M. Wesseling explique αὐτὰ par μόνα, *solas* et nonnisi *terminationes addidit*. J'avois suivi cette explication dans ma première édition, et même j'avois cité un vers d'Homère où αὐτός se prend pour *solus*. Mais après y avoir plus mûrement réfléchi, j'adopte le sentiment de M. Coray, dont voici la note.

« Je corrige ἀπὸ au lieu de ἐπὶ, et αται en la place de αὐτά, et je lis : ἀπὸ γὰρ ὅς τι καὶ ὄνου τὰς ἐπωνυμίας μετατιθεῖς, αται τὰ τελευταῖα ἐπέθηκε. J'écris αται sans aucun accent, et je le regarde comme la terminaison des noms qui commencent par ὅς et ὄνος, ainsi qu'il paroît par ce qui suit : ἑτέροι δὲ, ὑἄται ἄλλοι δὲ, ὀνιᾶται ἑτέροι δὲ, χοιριᾶται ».

CORAY.

(173) §. LXVIII. *En ceux d'Hylléens, de Pamphyliens, &c.* Etienne de Byzance rapporte au mot Δυμῶν, qu'il y avoit parmi les Dorien trois Tribus, les Hylléens, qui tiroient (a) leur origine d'Hyllus, fils d'Hercules, les Pamphyliens et les Dymanes, qui venoient de Pamphylus et de Dymas, fils (b) d'Ægimius, roi des Dorien de la Tétrapole. Voyez ma Table Géographique au mot DORIE. Hérodote appelle Dymanates ceux qu'Etienne de Byzance nomme Dymanes. A l'égard de la quatrième Tribu, Ephoſe (c), au premier livre de son Histoire, lui donne le nom

(a) Henr. Valesii Emendat. lib. 1, cap. xxxii, pag. 37 et 38.

(b) Scholiast. Pindari ad Pythic. 1, vers. 121, pag. 174, col. 1, lin. 8, et Pyth. v, vers. 92, pag. 256, col. 1, lin. penultimâ.

(c) Steph. Byzant. voc. Δυμῶν.

de Hyrnithiène. Je croirois qu'elle fut ainsi nommée, ou plutôt Hyrnéthiène, de (a) Hyrnétho, dont la fille Orsobia épousa Pamphylus, fils d'Ægimius.

Hérodote prétend que cette Tribu fut appelée Ægialéene d'Ægialée, fils d'Adraste; mais le premier nom de Sicyone est Ægiales (b), qui paroît lui avoir été donné à cause qu'elle étoit bâtie sur le bord de la mer. Les peuples qui habitoient la partie maritime de l'Argolide, et sur-tout les Achéens, s'appeloient par cette raison Ægialéens, nom que les Poètes leur donnent fréquemment, parce qu'il entre commodément dans leurs vers.

(174) §. LXIX. *Qui avoient perdu auparavant tous les privilèges.* Il y a dans le grec : *πρότερον ἀπωσμίον, τότε πάντων.* M. Reiske change (c) *πάντων* en *πίθων*, ou en *ἰπαίρων*, ou en *ἰπαυγών*, ce qu'il croit encore mieux. Mais M. Wesseling se contente d'une légère transposition, *πρότερον ἀπωσμίον πάντων, τότε...* J'ai trouvé dans les papiers de M. Bellanger la remarque d'un Savant où l'on propose le même changement, qui me paroît nécessaire. Dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, il n'y a point de virgule après *ἀπωσμίον*.

(175) §. LXIX. *Distribua les bourgades dans les dix Tribus.* Valla a traduit : *atque etiam decem demos distribuit in Tribus.* Gronovius ne s'est pas aperçu de ce contresens. Le P. Corsini (d) est, je crois, le premier qui l'ait relevé. M. l'Abbé Bellanger avoit parfaitement bien rendu ce passage.

L'Attique étoit dans l'origine partagée en quatre Tribus. Sous (e) Cécrops, elles furent nommées Cécropis, Autochthon, Actæa, Paralia; elles changèrent de nom sous Cra-

(a) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. xxviii, pag. 176.

(b) Strab. lib. viii, pag. 587, A.

(c) Miscellanea Lipsiensia nova, tom. viii, pag. 306.

(d) Fasti Att. tom. III, pag. 128, ad Olympiadem lxvii.

(e) Pollucis Onomast. lib. viii, sect. 109, 110.

naïs, et furent appelées Cranaïs, Atthis, Mesogæa, Diacris; sous Erichthonius, elles furent nommées Dias, Athenais, Posidonias, Hephæstias; sous Erechthée, elles furent appelées des fils d'Ion, Téléontes, Hoplètes, Ægicores, Ergadeis; enfin, sur les réponses d'Apollon, les descendants d'Alcmæon établirent dix Tribus, l'Erechthéide, la Cécropide, l'Ægéide, la Pandionide, l'Acamantide, l'Antiochide, la Léontide, l'Œnéide, l'Hippothoontide et l'Æantide. Dans la suite, c'est-à-dire, l'an 307 avant l'ère vulgaire, on y ajouta deux autres Tribus (a), l'Antigonide et la Démétriade, en l'honneur d'Antigonus, et de son fils Démétrius. Environ cent dix ans après, c'est-à-dire, cent quatre-vingt-dix-sept avant notre ère, on changea le nom de l'une de ces tribus (b), et on l'appela Attalide, et quelque temps après, l'autre prit le nom de Ptolémaïde.

(176) §. LIX. *Il prit un très-grand ascendant.* Clithènes et Isagoras n'aspiroient point à la Tyrannie, et s'ils s'étoient réunis pour chasser d'Athènes les Pisistratides, ils n'en étoient pas pour cela plus d'accord. Le premier souhaitoit qu'on rétablît le gouvernement Démocratique, et pour y parvenir, il donnoit au peuple plus d'autorité qu'il n'en avoit eu, en le distribuant dans un plus grand nombre de Tribus, qui devenoient par cela même bien plus difficiles à gagner. Isagoras, au contraire, desiroit établir l'Aristocratie; et comme il ne pouvoit y réussir qu'en employant la force, il appela par cette raison les Lacédémoniens à son secours.

(177) §. LXX. *Pour en faire chasser.* Voyez ci-dessous, §. LXXII, note 185. Les Alcmæonides revinrent (c) dans la suite à Athènes, et leurs familles y subsistoient encore dans le temps de Thucydides. Les Lacédémoniens prenant

(a) Diodor. Sicul. lib. xx, §. XLVI, pag. 429.

(b) Polybii excerpta ex Legation. N° 3, pag. 1093.

(c) Thucyd. lib. i, §. CXXVI, sub finem et §. CXXVII, pag. 82, lin. 99, 1, &c.

la religion pour prétexte, voulurent les faire chasser au commencement de la guerre du Péloponnèse ; mais leur véritable dessein étoit d'écarter du timon de l'Etat Périclès, qui descendoit par sa mère de ceux qui s'étoient souillés du meurtre des partisans de Cylon. Mégacles, aïeul maternel de cet (a) Alcibiades, si fameux par ses vertus et par ses vices, et Alcibiades, pere de Clinias et grand-père du même Alcibiades, étoient de cette maison, et ils furent exilés. C'est à ces exils que fait allusion Andocides dans sa Harangue contre Alcibiades, lorsqu'il dit (b) : ἀλλὰ μὴν, εἰ δὲ καὶ τὸ γένος σκοπεῖν, ἐμοὶ μὲν οὐδαμῶθεν προσήκει τούτου τοῦ πράγματος. M. Taylor prend occasion de ce passage pour enlever cette Harangue à Andocides, et l'attribuer (c) à Phæax. En effet, dit-il, l'Orateur, quel qu'il soit, raconte qu'il étoit plutôt d'une famille ignoble qu'illustre. Deindè (d) Orator, quicumque fuerit, memorat se domo esse humili potius et ignobili quàm illustri. Or, dit-il dans la colonne suivante de la même page, Andocides ne pouvoit point parler de la bassesse de sa naissance, puisqu'en d'autres endroits il a coutume d'en vanter l'éclat, et qu'il descendoit en effet d'Ulysse. Cette raison n'est fondée que sur ce passage. M. Taylor ne l'a point entendu. L'Orateur ne rabaisse pas sa naissance, il se contente de dire que, s'il falloit juger de lui et d'Alcibiades par leur naissance, l'exil conviendrait plutôt à Alcibiades, dont les deux grands-pères avoient été exilés, qu'à lui, qui étoit d'une famille dont personne n'avoit jamais subi cette peine.

J'ai suivi, en traduisant ce passage, le changement qu'y fait Henri Etienne. Mais si l'on préfère la leçon ordinaire, (ἀλλὰ μὴν, εἰ δὲ κατὰ γένος σκοπεῖν, ἐμοὶ μὲν οὐδαμῶθεν προσήκει

(a) Andocid. contr. Alcibiad. pag. 33, lin. 31, &c.

(b) Ibid. pag. 33, lin. 28, &c.

(c) Lectiones Lysiacæ, cap. vi, pag. 694, col. 2, sub finem et pag. 695.

(d) Ibid. col. 1, pag. 694.

τούτου τοῦ πράγματος· οὐδὲ ἔστιν οὐδεὶς, ὅστις ἀν' ἀποδείξει τῶν ἡμετέρων οὐδὲνα τῇ συμφερᾷ ταύτῃ χρησάμενον.) il faudra la rendre de la sorte : « Mais s'il est nécessaire dans cette » cause d'avoir égard à la naissance, l'affaire de l'ostracisme » ne me regarde point, n'y ayant personne qui puisse prouver que quelqu'un de ma famille ait jamais éprouvé ce » malheur » ; c'est-à-dire, que quelqu'un de ma famille ait jamais été exilé par la voie de l'ostracisme. Or, quelle que soit la leçon qu'on suive, on ne peut en tirer le sens adopté par Taylor, et conséquemment enlever à Andocides cette harangue pour la donner à Phæax.

(178) §. LXXI. *Ayant été victorieux aux jeux Olympiques.* Il remporta le prix du stade doublé en la xxxv^e Olympiade, selon (a) Eusèbe. Cela est confirmé par (b) Pausanias, qui n'ajoute pas cependant en quelle Olympiade il fut victorieux.

(179) §. LXXI. *Porta son ambition.* Ἐκόμεσι. Les anciens Grecs entretenoient leur chevelure avec le plus grand soin, et se glorifioient de l'avoir longue. Homère leur donne par cette raison l'épithète de *καρηκομούρτις*, *chevelus*. De-là le verbe *κομᾶν* se dit, suivant la remarque (c) d'Eustathe, de ceux qui tirent vanité de quelque succès, qui portent leur ambition sur une place, &c. et tout de suite il cite ce passage de notre Historien.

Nos Rois de la première race portoient la chevelure très-longue, et lorsqu'on vouloit les rendre incapables de régner, on la leur coupoit.

(180) §. LXXI. *De se rendre maître de la citadelle.* Cylon (d) étoit d'une des plus illustres maisons d'Athènes et très-riche; il avoit épousé une fille de Théagènes; Tyran

(a) Euseb. Chronic. prior. pag. 40.

(b) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. xxviii, pag. 67.

(c) Eustath. ad Homer. Iliad. lib. 11, pag. 165, lin. 15.

(d) Thucyd. lib. 1, §. cxxvi.

de Mégares. Sur la foi d'un oracle trompeur, il tenta de s'emparer de la citadelle d'Athènes, à l'aide de quelques troupes que lui envoya son beau-père. On (a) lui avoit élevé dans la citadelle une statue de bronze. On a lieu d'en être surpris. Pausanias ne l'est pas moins ; mais il conjecture que ce fut parce qu'il étoit un des plus beaux hommes d'Athènes, et parce qu'il avoit remporté aux jeux Olympiques le prix du stade doublé.

(181) §. LXXI. *De la statue de Minerve.* Il y a dans le grec : *il s'assit en suppliant auprès de la statue.* Cette statue ne pouvoit être que celle de Minerve, protectrice de la citadelle. J'ai cru, par cette raison, devoir l'exprimer.

(182) §. LXXI. *Les Prytanes des Naucreres.* Pour entendre ce que c'étoit que les Prytanes des Naucreres, il faut connoître le gouvernement d'Athènes. Il y avoit dans cette ville plusieurs sortes de Magistrats, les Archontes, le Sénat de l'Aréopage et celui des Cinq-Cents. Il n'est question ici que de ces derniers. Dans le temps que la République d'Athènes étoit partagée en quatre tribus, on tiroit au sort dans chacune (b) cent hommes ; ainsi le Sénat étoit alors de quatre cents hommes. Clisthènes l'ayant ensuite partagée en dix Tribus (c), on ne tira plus au sort que cinquante hommes dans chaque Tribu, et le Sénat fut alors de (d) cinq cents. Mais quand le nombre des Tribus alla à douze, le nombre des Sénateurs monta à (e) six cents. Pour être admis à ce Sénat, il falloit avoir l'âge que Libanius appelle (f) *βουλευτικὴ ηλικία*, l'âge de Sénateur, et que je crois être le même que celui qui étoit nécessaire pour faire les

* (a) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. xxviii, pag. 67.

(b) Plutarch. in Solone, pag. 88, D, E.

(c) Herodot. lib. v, §. lxvi.

(d) Passim apud Oratores : ἡ Βουλὴ τῶν Πεντακοσίων, le Sénat des Cinq-Cents.

(e) Plutarch. in Demetrio, pag. 893, E.

(f) Argument. in Oration. Demosth. contra Androt. pag. 58e, lin. 3.

fonctions de Juge, c'est-à-dire, trente ans, comme on le voit dans le serment des (a) Héliastes. Ce Sénat étoit annuel (b), à la différence de celui de l'Aréopage, qui étoit perpétuel; il prenoit connoissance (c) des affaires publiques, et l'on ne pouvoit porter une affaire devant le Peuple sans un (d) Sénatusconsulte, Προβούλευμα, parce que le Peuple étoit sujet à se laisser surprendre par des apparences trompeuses.

Mais comme la nature de cet ouvrage ne me permet pas de parler fort au long de ce Sénat, je passe aux Prytanes, qui sont l'objet immédiat de cette note. Afin de s'en faire une idée claire, il faut savoir que (e) l'année des Athéniens n'étoit point solaire, mais lunaire. L'année solaire contient trois cent soixante-cinq jours, la lunaire trois cent cinquante-quatre. Les onze jours de différence entre les deux années se réunissoient tous les trois ans, et l'on en faisoit un mois intercalaire de trente-trois jours, ἐμβόλιμον μῆνα.

Comme ce grand nombre de Sénateurs ne servoit qu'à embarrasser les affaires, et qu'à en retarder l'expédition, ils se partageoient en dix parties, cinquante par Tribu. Ces cinquante Sénateurs gouvernoient pendant trente-cinq jours; ainsi les dix Tribus commandoient pendant trois cent cinquante jours. Mais comme il restoit quatre jours de cette année, on les partageoit entre (f) les quatre Tribus auxquelles il étoit échu par le sort de présider les premières. Ces quatre premières Tribus présidoient par conséquent trente-six jours, tandis que les autres ne gouver-

(a) Demosth. advers. Timocrat. pag. 470, 238.

(b) Argument. Oration. Demosth. in Androt. pag. 380, lin. 28.

(c) Ibid.

(d) Liban. Argument. in Orat. Demosth. contr. Androt. Ibid. et aliud Argument. in eandem Orat. pag. 380, lin. ult. 381, lin. 1.

(e) Ibid. pag. 380, lin. 30, &c.

(f) Suidas, voc. πρυτανία, tom. III, pag. 220; Harpocracion voc. πρυτανίας, pag. 156; Dodwell de Cyclis, Dissertat. I, sect. IX, pag. 15; Corsini, Fasti Att. pars I, Dissert. II, tom. I, pag. 103.

noient que trente-cinq. Libanius, ou l'Auteur, quel qu'il soit, de l'argument de la Harangue de Démosthènes contre Androtion, prétend (a) que ces quatre jours étoient destinés à l'élection des nouveaux Magistrats, et que pendant ce temps-là il y avoit une anarchie. Cet Auteur avoit trompé deux Savans du premier mérite, (b) Scaliger et le (c) Père Petau, mais Dodwell les a très-bien réfutés (d). Ces cinquante Sénateurs s'appeloient (e) Prytanès, et le temps qu'ils exerçoient leurs fonctions se nommoit (f) Prytanie : il y avoit dix Prytanies par an, autant que de Tribus. C'est ce qu'on voit d'une manière très-claire dans Julius Pollux. « La Prytanie (g), dit-il, est le temps que préside chaque » Tribu. Lorsqu'elles étoient dix, elles présidoient chacune » un plus grand nombre de jours. Depuis qu'elles sont au » nombre de douze, elles ne président chacune qu'un mois ».

C'est ce que l'on voit clairement dans l'Inscription trouvée dans la citadelle d'Athènes sur un Marbre qui appartient à M. le Comte de Choiseul-Gouffier, ci-devant Ambassadeur à la Porte, et commentée par feu M. l'Abbé Barthélemy. Cette Inscription est de la vingt-deuxième année de la guerre du Péloponnèse, du 14 juillet 410 avant notre ère, au 14 juillet 409. Il n'y avoit à cette époque que dix Tribus, et par conséquent il n'y avoit que dix Prytanies, qui gouvernoient chacune trente-cinq jours, excepté les quatre dernières Prytanies, dont l'autorité étoit de trente-six jours.

(a) Liban. Argument. in Orat. contrà Androt. pag. 380, lin. 39.

(b) Canon Isagog. lib. III, cap. VII, pag. 234, de Emendat. tempor. II, pag. 62, et III, pag. 229.

(c) Doctrin. Temp. lib. I, cap. V, pag. 6, col. 1; cap. XV, pag. 19, col. 1; lib. II, cap. I, pag. 46, col. 2.

(d) De Cyclis, Dissert. I, sect. IX, pag. 15.

(e) Argument. in Orat. Demosth. contrà Androt. pag. 580, lin. 10, à fine.

(f) Suidas, voc. *πρυτανία*, tom. III, pag. 220.

(g) Polluc. Onomast. lib. VIII, cap. IX, Segm. 115, pag. 958.

Le sort décidoit du rang où chaque Tribu devoit présider. Les Prytanes étoient nourris aux dépens du Public^(a), dans une salle du Prytanée qu'on appelloit Tholus, probablement à cause qu'elle étoit ^(b) voûtée. Leurs fonctions étoient de convoquer le Sénat, d'avoir soin des affaires qu'on y portoit, de convoquer les assemblées du Peuple, et d'y présider. Mais ^(c) comme ces fonctions ne pouvoient pas s'exécuter commodément par cinquante Prytanes, ils se partageoient en cinq classes, de dix Prytanes chacune, qu'on appelloit Proëdres. Parmi ces Proëdres, on en choisissoit sept, dont chacun présidoit à son tour au reste des Prytanes et aux six Proëdres. On l'appelloit Epistate. Ainsi, parmi les cinquante Prytanes, il n'y en avoit que trente-cinq qui pouvoient être Epistates, et par conséquent un Sénateur ne pouvoit être deux fois Epistate dans le cours de l'année. Les Athéniens étant extrêmement jaloux de leur liberté, ne laissoient l'Epistate qu'un seul jour en place, parce qu'ils craignoient qu'il n'abusât de son autorité pour se rendre le maître. Il avoit en effet ^(d) en son pouvoir les clefs de la citadelle, le sceau et le trésor de la République. Outre cette autorité, ses principales fonctions consistoient à proposer au Sénat les affaires qui devoient s'y discuter, à demander les avis, et à permettre d'aller aux opinions.

Puisque je me suis si fort étendu sur le Sénat des Cinq-Cents, à l'occasion des Prytanes, on ne sera peut-être pas fâché de savoir qu'il y avoit une autre sorte de Proëdres et d'Epistates moins connus que ceux dont on vient de parler, qui présidoient aux assemblées du Peuple et permettoient

(a) Polluc. Onomast. lib. viii, cap. xv, Segm. 155, pag. 972 ; Harpocrat. et Hesych. in Tholus.

(b) Harpocrat. pag. 88.

(c) Argument. in Orat. Demosth. advers. Androt. pag. 380, lin. 15, à fine.

(d) Ibid. lin. 12, à fine. Suidas, voc. *Επιστάτης*, tom. i, pag. 830.

au Peuple de donner son suffrage. Voici la manière dont on les éliroit : L'Epistate de la Prytanie tiroit au sort un Proëdre dans chacune des neuf Tribus dont ce n'étoit point le tour de présider, et de ces neuf Proëdres il tiroit un Epistate. C'est ce que dit Suidas de la manière la plus claire. « Lorsque (a) les Prytanes assemblent le Sénat ou le Peuple, » l'Epistate tire au sort neuf Proëdres, un dans chaque » Tribu, excepté dans celle qui est en tour de présider; et » parmi ces neuf Proëdres, il tire au sort un Epistate à qui » il remet les affaires. Celui-ci introduit les procès, et prend » soin que tout se fasse selon les loix ». Ces Proëdres et cet Epistate ne subsistoient que pendant le temps de l'assemblée du Peuple, au lieu que les autres Proëdres exerçoient leurs fonctions pendant sept jours, et leur Epistate pendant un jour. On peut consulter le savant Père Corsini (b), que je n'ai fait qu'abrégé.

Passons maintenant aux Naucrars. Le peuple d'Athènes étoit divisé anciennement en quatre Tribus, Clisthènes le partagea en dix; et enfin on y en ajouta deux nouvelles la troisième année de la cent dix-huitième Olympiade. Les Tribus se partageoient en cantons ou peuples, *Δῆμοι*. Ces *Δῆμοι* (c) ou Cantons s'appeloient anciennement Naucrars, et leurs Magistrats, qu'on nomma depuis Démarques, portoient alors le nom de *Ναύκρηροι*.

C'est ce qu'a très-bien vu M. de Sainte-Croix dans les Tables du Voyage d'Anacharsis, tome VII, page 166. Ces Tables, fruit d'un travail pénible et d'une science consommée, ne sont pas, pour le dire en passant, la partie la moins précieuse de ce Voyage.

D'autres auteurs nomment ces Magistrats *Ναύκρηροι*, et

(a) Suidas, voc. *Επιστάτης*, tom. I, pag. 830.

(b) Fasti Attic. pars I, Dissert. II, §. xxvii, pag. 101; Dissert. vi, §. iv, v, &c. pag. 265, &c.

(c) Jul. Polluc. Onomast. lib. viii, cap. ix, Segm. 108, tom. II, pag. 929 et 930.

prétendent qu'il y a une différence (a) essentielle entre *Ναύκραροι* et *Ναύκληροι*; mais je pense qu'il n'y en a aucune, et que *Ναύκραροι* est une corruption de *Ναύκληροι*. La Naucrarie (b) faisoit alors la douzième partie d'une Tribu. Il y en avoit quatre dans chaque Tritty ou tiers de Tribu. Les Naucrars avoient le maniement des contributions de chaque Canton ou Dème, et ils en régloient les dépenses. Chaque Naucrarie fournissoit deux cavaliers et un vaisseau, et c'est de ce vaisseau qu'elle tire peut-être son nom. Quelques-uns pensent cependant que le mot de *Ναύκληρος* signifioit *le maître d'une maison*, comme l'entend le même (c) Julius Pollux, et que *ναῦς* vient ici de *ναίειν*, *habiter*. Mais voyez sur cet endroit de l'Onomasticon, la note de feu M. Hemsterhuis, l'un des plus savans hommes qu'il y ait eu en Europe depuis la renaissance des Lettres.

Avant que Thésée eût réuni en un seul corps tous les Sénats de l'Attique, chaque Canton ou Dème (d) avoit le sien, qui se gouvernoit, selon toutes les apparences, suivant les mêmes règles qui s'observoient dans celui d'Athènes. Ainsi les Prytanes des Naucrars n'étoient que la portion en tour de présider de chacun de ces petits Sénats. Cependant comme ces Sénats étoient fondus depuis long-temps dans celui d'Athènes, quelques personnes croiroient volontiers que notre Historien a pris ces termes, *Prytanes des Naucrars*, dans une acception particulière, et qu'il entend par *Naucrars* les Athéniens en général, les possesseurs des maisons; et par les *Prytanes*, leurs Magistrats, leurs Archontes. On sait que les Prytanes étoient dans quelques villes Doriènes, les premiers Magistrats, en un mot, ce qu'étoient les Archontes à Athènes. Tite-Live dit,

(a) Ammon. de Differentiis vocum, voc. *Ναύκληροι*, pag. 96.

(b) Jul. Poll. loco laudato.

(c) Id. lib. x, cap. iiii, Segm. 20, pag. 1164.

(d) Plutarch. in Theseo, pag. 11, A.

en parlant d'Hégésiloehus (a) : *Cùm in summo Magistratu esset, PRYTANIN ipsi Rhodii vocant*. Les premiers Magistrats (b) portoient aussi ce nom à Corinthe, et ne restoient en place qu'un an. Hérodote étant Dorien, quoiqu'il ait écrit en dialecte Ionien, et étant par conséquent dans l'habitude de donner au premier Magistrat le nom de Prytane, peut très-bien l'avoir fait à l'égard des suprêmes Magistrats d'Athènes. Ce qui achève de me le persuader, c'est que Thucydides, en racontant la même Histoire, attribuée aux Archontes ce qu'Hérodote avance des Prytanes des Naucræes. « Ceux, dit cet (c) Historien, à qui le peuple avoit » confié la garde de la citadelle, voyant les partisans de » Cylon périr aux pieds de la statue de Minerve, les firent » sortir, après leur avoir donné parole qu'il ne leur seroit » fait aucun mal ». Or, il venoit de dire un peu plus haut, que (d) c'étoit aux neuf Archontes que le peuple avoit confié la garde de la citadelle. Ces Archontes étoient donc les mêmes que les Prytanes des Naucræes, et Pausanias s'exprime de même que Thucydides : les Archontes, *Οἱ (e) ἔχοντες τὰς ἀρχάς*. Harpocrution prétend qu'on donnoit autrefois le nom de Naucræes aux Archontes, et même il cite Hérodote en son cinquième Livre, et confirme ce qu'il avance à ce sujet, du témoignage d'Aristote, qui dit dans son Traité sur le Gouvernement d'Athènes : « Ils établirent » des Dêmes dont les fonctions étoient les mêmes que » celles dont étoient anciennement chargés les Naucræes ». *Ναυκράρις (f) τὸ παλαιὸν τοὺς Ἀρχοντας ἔλεγον, ὡς καὶ ἐν τῇ πέμπτῃ Ἡρόδοτος δηλοῖ. Ἀριστοτέλης δ' ἐν Αθηναίων πολιτείᾳ φησί· Κατίστησιν δὲ Δημάρχους τὴν αὐτὴν ἔχοντας ἐπιμέλειαν*

(a) Tit. Liv. lib. XLII, §. XLV.

(b) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. IV, pag. 120.

(c) Thucydid. lib. I, §. CXXVI, pag. 81, lin. 88.

(d) Id., ibid. pag. 81, lin. 78.

(e) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. XXV, pag. 588.

(f) Harpocrat. voc. Ναυκραρικά.

τοῖς πρώτοις Ναυκράδοις. Voyez aussi la fin de la note 184, où il paroît clairement par le passage de Plutarque, que ce furent les Archontes qui punirent les complices de la conjuration de Cylon.

(183) §. LXXI. *Après s'être engagés à ne les point punir.* Dans l'édition de Henri Etienne, la virgule mise après *ὑπὸ γγύς*, fait signifier à cette phrase que les Prytanes des Naucrars rendoient la justice à Athènes, excepté dans les causes capitales. Ce ne peut être le sens de ce passage; car s'ils n'eussent pas eu ce droit, les coupables n'auroient point quitté leur asyle. J'ai donc mis la virgule avant *ὑπὸ γγύς*, et rapporté ce mot à *τούτους*. Cette ponctuation est confirmée par le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. Deux mots plus haut, les manuscrits *A* et *B* de la même Bibliothèque ont *ἔνεμον*.

Cette conduite des Magistrats occasionna de grands troubles à Athènes, les uns la regardant comme un sacrilège et un attentat contre la religion, les autres comme une justice contre des citoyens perfides qui avoient voulu donner des fers à leur patrie. L'animosité fut même portée si loin, que les Athéniens furent sur le point de s'égorger les uns les autres. A ces maux se joignit une maladie contagieuse qui dépeupla la ville d'Athènes et l'Attique entière. Les Athéniens, peuple très-religieux, eurent recours aux Dieux dans ces calamités. Ils (*a*) envoyèrent consulter l'Oracle. Il leur répondit que s'ils vouloient faire cesser ces fléaux, il falloit qu'Epiménides purifiât leur ville.

Epiménides de Phæstos (*b*) dans l'île de Crète, jouissoit alors de la plus haute réputation. C'étoit (*c*) un Devin célèbre, qui expioit les villes et les peuples avec de certaines

(a) Diogen. Laert. lib. 1, Segm. cx.

(b) Strab. lib. x, pag. 734, B, C.

(c) Pausan. Att. sive lib. 1, cap. xiv, pag. 35. Strab. lib. x, pag. 734.

cérémonies, qu'il accompagnoit (a) de paroles mystérieuses, pour en imposer sans doute à la multitude. Les Athéniens l'envoyèrent chercher, et l'on députa (b) à cet effet en Crète Nicias, fils de Nicératus, l'un des citoyens les plus distingués d'Athènes. Epiménides ayant à son arrivée purifié la ville, la maladie contagieuse cessa, et le calme fut rétabli. Voici comment il la purifia. Il mena avec lui des brebis noires et blanches, et lorsqu'il fut près de l'Aréopage, il les laissa aller; il ordonna seulement qu'on les suivît, et qu'on immolât au Dieu convenable, τῷ προσκοῦρι θεῷ, chaque brebis à l'endroit où elle se reposeroit. De-là vient qu'encore actuellement, on rencontre dans les bourgades de l'Attique des autels qui ne portent point de nom. Ces autels furent élevés pour conserver la mémoire de l'expiation qui se fit alors. On les dédia, comme le dit (c) Pausanias, aux Dieux inconnus, Βαμοὶ δὲ θεῶν τι ἰνομαζόμενον ἁγιάσταν. On peut joindre à cette autorité celle de Philostrate : « Il (d) est beaucoup plus sage de dire du bien » de tous les Dieux, et sur-tout à Athènes, où l'on a élevé » aussi des autels aux Dieux inconnus, οὗ καὶ ἁγιάσταν » δαιμόνων βαμοὶ ἱδρύται ». Suidas rapporte au mot Timasion ce passage de Philostrate sans le citer.

Ce furent ces autels qui donnèrent occasion à Saint Paul de faire, devant l'Aréopage, ce discours éloquent sur le vrai Dieu, dont le début est bien imposant : (e) *Viri Athenienses, per omnia quasi (f) superstitiosores vos video.*

(a) C'est ainsi que je crois devoir expliquer le mot δι' ἑαυτοῦ, dont s'est servi Strabon.

(b) Diogen. Laert. lib. 1, Segm. cx.

(c) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. 1, pag. 4.

(d) Philostrate. in vitâ Apollonii, lib. vi, cap. III, pag. 252.

(e) Acta Apostolor. cap. xvii, vers. 22 et seq.

(f) Je ne crois pas que la Vulgate ait bien rendu l'expression grecque. Αἰσιδαίμων se prend souvent en bonne part pour un homme religieux. Je ne doute pas qu'il n'ait ici cette signification. Il auroit été bien maladroit à Saint Paul de débiter par dire des

Præteriens enim, et videns simulachra vestra, inveni aram, in quâ scriptum erat: ignoto Deo. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

Les incrédules ont saisi avec avidité ce passage de Saint Paul pour accuser cet Apôtre de mauvaise foi, et d'avoir falsifié de dessein prémédité l'inscription de ces autels, en attribuant à un Dieu inconnu un autel qui étoit consacré aux Dieux inconnus. Ils se seroient bien donné de garde de faire cette critique, qui ne leur a été suggérée que par l'esprit d'irréligion, s'ils eussent fait l'une ou l'autre des deux réflexions qui devoient naturellement leur venir à l'esprit. La première, lorsque Saint Paul dit aux Athéniens : J'ai vu en me promenant dans votre ville un autel avec cette inscription : AU DIEU INCONNU, *præteriens.... inveni aram in quâ scriptum erat, ignoto Deo* ; si cet Apôtre, par mégarde, ou de dessein prémédité, eût mal rapporté cette inscription, les Sénateurs de l'Aréopage se seroient récriés tout d'une voix, et, sans lui donner le temps d'achever, ils l'auroient renvoyé à l'inscription même, en lui ordonnant de la mieux lire.

La seconde réflexion n'est guère moins solide. Il est constant qu'on dressa des autels aux Dieux inconnus à l'occasion des troubles qui s'élevèrent à Athènes après le meurtre des conjurés de Cylon, et pour faire cesser la maladie contagieuse qui désoloit cette ville. Un ancien auteur l'a dit ; il est difficile de se refuser à son témoignage. Mais peut-on assurer qu'on n'ait point élevé à quelqu'autre occasion des autels, ou un autel au Dieu inconnu ? *Ἀγνοῖται Θεῷ*. Pour pouvoir l'assurer, il faudroit avoir tous les écrits des Anciens ; or on sait qu'il ne nous en est resté qu'un très-petit nombre.

Ces moyens sont péremptoires ; mais à quoi bon y re-

injures aux Sénateurs de l'Aréopage dont il devoit tâcher de capter la bienveillance.

courir, lorsqu'on a des preuves directes ? Dans le passage de Diogène de Laerte ci-dessus rapporté, on lit *au Dieu convenable*, τῷ προσήκοντι Θεῷ, ce qui revient *au Dieu inconnu*. Si l'inscription eût été au pluriel, il y auroit eu τῶν προσήκοντι Θεοῖς, *aux Dieux convenables*. Mais comme on pourroit chicaner sur cette expression, voici deux passages positifs : ils sont tous les deux du Dialogue intitulé *Philopatris*, attribué mal-à-propos à Lucien. Dans le premier il est dit : (a) « Je jure par le *Dieu inconnu* adoré à » Athènes, que la Gorgone conserva sa virginité jusqu'au » moment où on lui coupa la tête, νῆ τὸν Ἀγνωστον ἐν Ἀθή- » ναις, παρθένος διέμεινε μέχρι τῆς ἀποτομῆς ». Voici le second passage : « Quant (b) à nous, qui avons trouvé le *Dieu* » *inconnu* aux Athéniens, adorons-le, les mains élevées » vers le ciel, &c. ἡμεῖς δὲ τὸν ἐν Ἀθήναις Ἀγνωστον ἱφει- » ρόντες, καὶ προσκυνήσαντες, χεῖρας εἰς οὐρανὸν ἐκτείναντες &c. ».

Si les incrédules étoient susceptibles de quelque honte, ils devroient rougir d'employer de si foibles moyens.

(184) §. LXXI. *L'on accusa les Alcæonides de ces meurtres*. Thucydides raconte la même histoire d'une manière plus claire et plus détaillée, qu'on ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici. « Cylon d'Athènes, dit » cet (c) Auteur, avoit remporté la victoire aux jeux Olym- » piques ; il étoit d'une naissance illustre, et avoit beau- » coup de crédit. Il avoit épousé la fille de Théagènes, » Tyran de Mégares. Etant allé consulter l'Oracle de Del- » phes, le Dieu lui répondit de s'emparer de la citadelle » d'Athènes le jour de la plus grande fête de Jupiter. Avec » le secours de ses amis, et des forces que lui envoya Théa- » gènes, il se rendit maître de la citadelle dans la vue de » se rendre Tyran, lorsque les Olympiennes arrivèrent dans » le Péloponnèse, pensant que c'étoit la plus grande fête

(a) Luciani opera, tom. III, pag. 594, §. IX.

(b) Id. ibid. pag. 617, §. XXIX.

(c) Thucyd. lib. I, §. XXXVI, pag. 80 et seq.

» de Jupiter, et qu'elle avoit quelque rapport avec lui, à
 » cause de la victoire qu'il y avoit gagnée. Mais il ne fit
 » point attention si l'Oracle vouloit parler de la plus grande
 » fête qui se fît en l'honneur de ce Dieu dans l'Attique,
 » ou ailleurs, et le Dieu ne s'expliqua point là-dessus. Les
 » Athéniens ont les Diasies, qui sont une très-grande fête
 » de Jupiter Milichien, et qu'on célèbre hors de la ville....
 » Cylon s'imaginant avoir bien saisi le sens de l'oracle,
 » commença l'entreprise. Les Athéniens accoururent de la
 » campagne, et l'assiégèrent avec ses complices. Mais comme
 » le siège traînoit en longueur, et qu'ils en étoient fatigués,
 » ils se retirèrent pour la plupart, et confièrent aux neuf
 » Archontes la garde de la citadelle, et le soin de régler
 » tout définitivement, et de la manière qui leur paroîtroit
 » la plus avantageuse. La plus grande partie des affaires
 » publiques étoient en ce temps-là entre les mains des Ar-
 » chontes. Les assiégés souffroient beaucoup de la faim et
 » de la soif. Cylon s'échappa avec son frère. A l'égard des
 » autres, les uns périrent de faim, et les autres se réfú-
 » gièrent à l'autel qui est dans la citadelle. Ceux à qui la
 » garde de la citadelle avoit été confiée les voyant mourir
 » dans le lieu sacré, les en firent sortir, en leur promet-
 » tant de ne leur point faire de mal, et les ayant emmenés,
 » ils les massacrèrent, aussi-bien que quelques autres qu'ils
 » trouvèrent en posture de supplians auprès de l'autel des
 » Euménides. Ces Magistrats furent en conséquence dé-
 » voués à l'anathème, ainsi que leur race. Les Athéniens
 » les chassèrent. Cléomènes, Roi de Lacédémone, les chassa
 » aussi dans la suite, et dans un temps où Athènes étoit
 » partagée en factions. On ne se contenta pas d'exiler les
 » vivans, on exhuma les cendres des morts, et on les jeta
 » hors de l'Attique. Les bannis revinrent dans la suite, et
 » leurs familles existent encore à présent dans la ville ».

Plutarque (a) dit qu'on exhuma leurs corps, qu'on les

(a) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 549, A.

jeta hors de l'Attique, et que les petits-enfans de ceux qu'on avoit massacrés ne furent pas témoins de cette punition. Plutarque ne nomme pas les Alcmaeonides ; mais en comparant ce passage avec la fin de celui que j'ai rapporté de Thucydides, on verra qu'il ne peut convenir qu'à eux.

Plutarque, qui n'avoit touché qu'en passant cette histoire, la rapporte plus au long dans la vie de Solon. Comme on y voit des particularités qui ne se trouvent point dans le récit de Thucydides, j'ai pensé qu'on me sauroit gré de l'avoir ajouté. « L'anathème (a) encouru pour le meurtre » de Cylon causoit depuis long-temps des troubles dans la » ville. Ils commencèrent à l'occasion des complices de » Cylon, qui se réfugièrent dans le temple de Minerve. » Mégacles, qui étoit alors Archonte, leur persuada d'en » sortir pour se présenter en justice. Ils attachèrent un fil » à la statue de la Déesse, et le tinrent à la main. Quand » ils furent près de l'autel des Euménides, le fil cassa de » lui-même, et Mégacles fondit sur eux à l'instant avec » ses collègues, comme si la Déesse eut rejeté leurs suppli- » cations. On lapida sur-le-champ ceux qui étoient hors du » temple, et l'on égorgea ceux qui s'étoient réfugiés aux » pieds des autels. Il n'y eut d'épargnés que ceux qui im- » plorèrent la protection des femmes des Archontes. Les » auteurs de ces meurtres furent depuis ce temps-là en » horreur, et regardés comme étant sous l'anathème ».

La conjuration de Cylon éclata l'an 4,102 de la période julienne, c'est-à-dire, 612 ans avant notre ère, comme nous l'apprenons du passage ci-dessus cité de Plutarque, où l'on voit que Mégacles étoit pour lors Archonte. Son Archontat comprend les six derniers mois de la quatrième année de la xli^e Olympiade, et les six premiers mois de la xlii^e.

(185) §. LXXII. *Ce dernier se retira.* Elien (b) prétend

(a) Plutarch. in Solone, pag. 84, A, B.

(b) Ælian. Var. Hist. lib. XIII, cap. XXIV, pag. 89c.

que Clisthènes est l'auteur de la loi de l'Ostracisme, et qu'il fut le premier banni en vertu de cette loi. Mais ce sentiment est particulier à cet Auteur. Clisthènes fut banni, non point en vertu de cette loi, qui n'existoit peut-être pas encore, mais parce qu'il étoit un des descendants de ceux qui punirent de mort les complices de Cylon, malgré la foi donnée. Les Ecrivains varient beaucoup (a) sur l'auteur de cette loi. Il paroît que le premier qui subit la peine de l'ostracisme fut Hipparque (b), fils de Charmus, ou plutôt de Timarque, suivant (c) Lycurgue.

(186) §. LXXII. *Familles Athéniènes.* Ce terme n'est point inutile, comme il pourroit le paroître à un lecteur peu attentif. Hérodote l'a ajouté, parce qu'il y avoit à Athènes beaucoup d'étrangers domiciliés qui jouissoient de tous les droits de citoyens, excepté qu'ils ne pouvoient occuper aucune place qui leur donnât quelque autorité dans l'Etat. On les appeloit Métèques, *Μετοίκαι*, terme qui signifie proprement *des gens qui ont transporté leur domicile ailleurs, qui ont quitté leur patrie pour s'établir ailleurs.* Leurs descendans à perpétuité n'avoient pas plus de part au gouvernement de l'Etat que ceux de leurs ancêtres qui s'y étoient établis les premiers, à moins que des services essentiels ne les eussent fait admettre au nombre des citoyens. M. de Sainte-Croix a lu sur ce sujet un Mémoire à l'Académie des Belles-Lettres. Comme on est en droit de n'attendre de ce Savant rien que d'excellent, il est fâcheux que le malheur des temps ne lui ait pas permis de le publier.

(187) §. LXXII. *Le présage.* *Φήμη* est ce que les Latins appeloient *omen*. *Omen*, dit Festus, *quasi oremen, quid sit ab ore.* Les Anciens observoient avec soin les paroles des personnes qu'ils rencontroient, afin d'en tirer un présage

(a) Meursii Atticæ Lectiones, lib. v, cap: XVIII, pag. 280.

(b) Harpocraton, voc. Ἰππαρχος, pag. 91.

(c) Lycurg. in Leocratem, pag. 164, lin. 26.

heureux ou fâcheux pour l'avenir. *Neque (a) solùm Deorum voces Pythagorei observitaverunt, sed etiã hominum, quæ vocant omina.* Xénophon dit : *χρῶνται (b) καὶ φήμας, ils se servent de présages.* Et deux lignes plus bas il ajoute : *οὗτοί τε γὰρ ὑπολαμβάνουσιν. ἐν τὰς ἀπαντῶντας εἰδέναι τὰ συμφέροντα.* Ce n'est pas qu'ils croient que ceux qui viennent à leur rencontre sachent ce qui leur est utile. Homère emploie ce mot d'une manière bien claire (c) : *φήμην τίς μοι φάσθω ἐγχειρομένην ἀνθρώπων.* Que quelqu'homme me dise une parole qui me tienne lieu de présage.

(188) §. LXXII. *Avant qu'ils eussent passé la porte.* Πρὶν ἢ τὰς θύρας αὐτὸν ἀμειψαί. *A'meíw* signifie non-seulement *muto*, mais encore *prætereo*, *transeo*. *Muto* se prend aussi quelquefois chez les Latins dans le même sens; néanmoins (d) ces vers de Lucrèce, si heureusement traduits par M. de la Grange :

Denique quàm suavi devinxit membra sopore
Somnus, et in summâ corpus jacet omne quiete;
.....
Concluso.... loco cælum, mare, flumina, monteis
Mutare, et campos pedibus transire videmur.

« Enfin, quand le sommeil a lié nos membres de ses douces » chaînes ; quand notre corps est étendu dans les bras d'un » profond repos. ... nous croyons. ... dans un lieu étroite- » ment fermé, changer de climats, de mers, de fleuves, de » montagnes, et franchir à pied des plaines immenses ».

(189) §. LXXII. *Le présage.* Κληδών, ou κληδών, est la même chose que φήμη, que nous venons de voir, et signifie *un présage*. Les Scholies attribuées à Didyme expliquent le mot φήμη, rapporté dans la note précédente,

(a) Cic. Divinat. lib. 1, §. XLV.

(b) Xenoph. Socratis Memorab. lib. 1, cap. 1, §. III, pag. 2.

(c) Homeri Odys. lib. XX, vers. 100, Conf. vers. 105.

(d) Lucret. lib. IV, vers. 455 et seq.

par (a) *κληδόνια*. Bien plus, ce qu'Hérodote appelle *φύμη*, liv. ix, §. xcix, il le nomme *κληδών* dans le même livre, §. c. Gronovius a donc mal fait de laisser subsister la version de Valla, qui traduit *admonitu*.

(190) §. LXXII. *Pour la seconde fois*. Voyez ci-dessus §. LXIV et LXV. Les Lacédémoniens, après avoir en vain assiégé les Pisistratides dans la citadelle d'Athènes, retournèrent à Sparte. Aristophanes fait allusion à cette retraite forcée de Cléomènes. « Cléomènes (b), dit-il, qui le premier s'est emparé de notre citadelle, n'est pas retourné » sain et sauf; mais, malgré la fierté Lacédémonienne, il » m'a abandonné ses armes en se retirant ».

(191) §. LXXII. *De Delphes*. Je lis avec (c) Paulmier de Grentemenil, *τὸν Δελφόν*, au lieu de *τὸν ἀδελφεόν*, conjecture heureuse, approuvée par MM. Wesseling et Valckenaer, et appuyée sur le récit de Pausanias. « Non loin, » dit-il, de la statue (d) de Promachus, on voit celle de » Timasithée de Delphes; c'est l'ouvrage d'Agéladas d'Argos. Il a remporté trois fois la victoire du Pancrace aux » jeux Olympiques, et trois fois aux Pythiques. Il a fait » aussi dans la guerre des actions éclatantes par leur hardiesse, et couronnées par le succès, excepté la dernière, » qui lui fut funeste. Isagoras s'étant en effet rendu maître » de la citadelle d'Athènes, dans l'intention de devenir le » Tyran de sa patrie, Timasithée participa à cette action, » et étant un de ceux qui restèrent dans la citadelle, les » Athéniens le punirent de mort ». J'ai écrit Timasithée, parce que Timésithée est un ionisme : le passage de Pausanias en est la preuve.

(192) §. LXXII. *De grandeur d'ame*. Il y a une grande différence entre *λήμα* et *λήμμα*. *Λήμα* vient de *Λῶ*, *θέλω*,

(a) Ad Odyss. lib. xx, vers. 100 et 105.

(b) Aristoph. Lysistrat. vers. 273 et seq.

(c) Palmerii Exercitationes in Auctores Græcos, pag. 26.

(d) Pausan. lib. vi, sive Eliac. posterior, cap. viii, pag. 472.

θελῶ ; λῆμμα, de λήω, pour λαμβάνω. Ammonius explique (a) parfaitement bien cette différence. Λῆμα, avec un seul μ, signifie *la force, l'impétuosité de l'ame* ; λῆμμα, avec deux μ, signifie *ce que l'on prend, le gain*. Voyez les notes (b) du savant M. Valckenaer, qui a commenté ce Grammairien. Il faut par conséquent lire ici λήματος, avec le manuscrit de Sancroft, et le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi.

(193) §. LXXIV. *De concert avec lui*. Voyez la note de M. l'Abbé Bellanger, dans ses Essais de Critique, &c. page 166.

(194) §. LXXIV. *Et Hysies*. Il ne paroît pas qu'Hysies ait jamais fait partie de l'Attique. Le mont Cithéron étoit entre cette bourgade et Œnoé. Lorsque les Platéens entrèrent dans l'Attique, ils (c) suivirent d'abord la route qui menoit droit à Thèbes ; prenant ensuite à droite, vers le mont Cithéron, ils gagnèrent Erythres et Hysies, et ayant après cela franchi cette montagne, ils entrèrent dans l'Attique. Hérodote met lui-même (d) cette bourgade au pied du mont Cithéron, dans le territoire de Platées. Ce ne peut donc être la bourgade dont il fait ici mention, qui devoit être près d'Œnoé. J'aimerois mieux lire Phylé, qui n'en étoit pas éloignée, et que les Béotiens devoient rencontrer après avoir passé le mont Parnès. Voyez la note de M. Wesseling.

(195) §. LXXIV. *En ordre de bataille au-devant, &c.* Il y a dans le grec : ἀρτίᾳ ἔθεντο τὰ ὅπλα. Cette phrase, qu'on rencontre si souvent dans Thucydides, dans la Retraite des Dix-Mille et ailleurs, signifie, *ils se revêtirent de leurs armes pour aller au-devant....* Θίμειναι τὰ ὅπλα est expliqué

(a) Ammonius de adfinium vocabulorum differentiâ, pag. 89.

(b) Animadvers. ad Ammon. lib. II, cap. XV, pag. 141.

(c) Thucyd. lib. III, §. XXIV, pag. 181.

(d) Herodot. lib. IX, §. XV et XXV.

par le Scholiaste de Thucydides (a) par περιθέμιναι ἑαυτοῖς, et Suidas interprète θέμινος τὰ ὅπλα, περιθέμινος καὶ ὀπλισμένος, s'armant. (b) Θέμινος δὲ ἐς τὴν ἀγορὰν τὰ ὅπλα, se rendirent en armes sur la place, ou, se rendirent en ordre de bataille sur la place.

(196) §. LXXV. *L'un des deux Tyndarides.* Castor et Pollux. Ce passage est obscur, parce que nous avons très-peu de connoissances des usages de Sparte. On sait en général que les Lacédémoniens appelloient à leur secours les Tyndarides, et qu'ils croyoient marcher sous leurs auspices. Lorsque les Locriens (c) Epizéphyriens envoyèrent demander du secours à Lacédémone, on leur répondit qu'on ne leur donneroit point de troupes, mais qu'on leur enverroit les Dioscures (Castor et Pollux). Comme ces deux frères étoient les protecteurs de Sparte, il est naturel de penser que lorsque l'un des deux Rois alloit à l'armée, on y portoit aussi la représentation de l'un des Tyndarides, tandis que l'autre restoit à la ville avec le second Roi. Mais comme ces Héros étoient représentés par deux (d) pièces de bois pareilles, jointes ensemble transversalement par deux autres, on se trouvoit alors obligé de les séparer. Ces simulacres s'appelloient Docana. Cette manière de représenter ces deux frères étoit sans doute un emblème de leur union et de leur concorde.

(197) §. LXXV. *Au secours.* Ἐπικλητοὶ signifie σύμμαχοι, selon Hésychius. J'ai préféré cette explication à celle du Traducteur latin.

(198) §. LXXVI. *Les Doriens.* Ce sont les Doriens établis dans le Péloponnèse. S'il ne les appelle pas Péloponnésiens, c'est que ce terme auroit compris aussi les Arca-

(a) Scholiast. Thucydid. ad lib. II, §. II, pag. 93.

(b) Thucydid. ibid.

(c) Zenobii Cent. II, 17.

(d) Plutarch. Περὶ Φιλαδελφίας, pag. 478, A.

diens, qui étoient Autochthones, et qu'ils n'eurent aucune part à cette expédition.

(199) §. LXXVI. *Sous le règne de Codrus.* « Une di-
 » sette (a) s'étant fait sentir dans le Péloponnèse sous le
 » règne de Codrus, les Péloponnésiens résolurent de mar-
 » cher contre Athènes, d'en chasser les habitans, et de
 » partager entr'eux le pays. Ils envoyèrent d'abord à Del-
 » phes pour demander au Dieu s'ils prendroient la ville.
 » Le Dieu leur ayant répondu qu'ils la prendroient, s'ils
 » ne tuoient point Codrus, qui en étoit Roi, ils se mirent
 » en marche. Cet oracle étant venu à la connoissance de
 » Cléomantis de Delphes, il en donna secrètement avis
 » aux Athéniens... Les (b) Rois étoient alors si généreux,
 » qu'ils aimoient mieux mourir pour le salut de leurs su-
 » jets, que de survivre à leur patrie, et de passer dans
 » une terre étrangère. On raconte donc que Codrus or-
 » donna aux Athéniens d'observer le moment de sa mort.
 » Il prend un habit de mendiant afin de tromper les enne-
 » mis, sort de la ville, se mêle à la troupe de ceux qui
 » ramassoient des branches d'arbres, et se met à en ramasser
 » aussi devant la ville. Deux hommes sortis du camp en-
 » nemi s'étant approchés de lui, et lui ayant demandé ce
 » qui se passoit dans la ville, il se jeta sur l'un d'eux avec
 » sa faucille, et le tua; mais l'autre, irrité de cette action,
 » et prenant Codrus pour un mendiant, tua ce Prince d'un
 » coup d'épée. Les Athéniens envoyèrent aussitôt deman-
 » der par un héraut le corps de leur Roi, afin de lui donner
 » la sépulture, et découvrirent aux Péloponnésiens toute
 » la vérité. Ceux-ci rendirent le corps, et sachant qu'il ne
 » leur étoit plus possible de s'emparer de l'Attique, ils se
 » retirèrent. La République ordonna que Cléomantis de
 » Delphes seroit nourri aux frais publics, dans le Pryta-
 » née, lui et sa postérité, à perpétuité ».

(a) Lycurg. contrà Leocrat. pag. 158, lin. 20, &c.

(b) Id. ibid. lin. 32, &c.

Si ce Prince généreux se dévoua pour le salut de sa patrie, le peuple de son côté lui accorda (a) les honneurs divins. Suidas rapporte la même chose au mot *Αδελώσας*.

(200) §. LXXVI. *Eleusis*. Il y a dans le grec, après ces mots : *Ainsi ce fut alors pour la quatrième fois que les Doriens pénétrèrent dans l'Attique*. J'ai cru devoir retrancher cette phrase, par les raisons que j'ai déjà alléguées plusieurs fois.

(201) §. LXXVII. *Les terres des Hippobotes*. Hippobotes est un mot composé de *ἵππος*, cheval, et de *βοσκω*, je nourris. Comme les pâturages n'étoient point abondans dans l'Eubée, il n'y avoit que des gens fort riches qui pussent avoir des chevaux. Les bons pâturages étoient encore plus rares dans l'Attique. L'entretien des chevaux y étoit ruineux. Aussi, lorsque Strepsiades (b) fait réflexion aux dettes qu'il a contractées en achetant un cheval douze mines (1080 liv.) à son fils : Plât à Dieu, dit-il, qu'on m'eût auparavant crevé les yeux avec une pierre !

(202) §. LXXVII. *Les plus riches*. Il y a dans le grec : *οἱ παχῆς*, qui veut dire, *les gros*. C'est un terme particulier aux Athéniens. Varinus Phavorinus dit, au mot *παχῆς* : *παχῆς, οἱ Ἀθηναῖοι τοὺς πλουσίους καλοῦσι συνήθως*. Les Athéniens appellent dans le langage familier, *παχῆς* (*gros*), *les gens riches*. Le Poète comique, qui se sert toujours des expressions les plus Attiques, dit :

Καὶ (c) γὰρ ἀνὴρ παχὺς ἥκει τῶν προδόντων
Τάπιν Θράκης.

« Voici un homme riche du nombre de ceux qui ont » livré la Thrace ».

(203) §. LXXVII. *Moyennant deux livres par tête*. Les deux mines font 180 liv. de notre monnoie. C'étoit la

(a) Lycurg. contrà Leocr. pag. 159, lin. 3 et 4.

(b) Aristoph. Nub. vers. 24.

(c) Aristoph. Vesp. vers. 288, ex Edit. Brunck.

rançon en usage dans le Péloponnèse. *Voyez* liv. VI, §. LXXIX. Cette rançon me paroît d'autant plus exorbitante, que les Grecs n'étoient pas alors fort riches.

(204) §. LXXVII. *Vis-à-vis du temple.* Ἀπὸ τοῦ μεγάρου. Μέγαρον se prend tantôt pour *un temple*, tantôt pour *un palais*, et souvent aussi pour *la maison d'un simple particulier*. Il me semble que ce mot signifie ici un temple particulièrement connu sous ce nom.

Je m'étois imaginé que c'étoit celui de Cérès, parce que les temples de (a) cette Déesse s'appeloient assez souvent Μέγαρον. Mais ayant fait réflexion qu'on n'avoit point élevé de temple à Cérès dans la citadelle, et qu'il y en avoit deux à l'ouest, l'un d'Agraulos, fille de Cécrops, et l'autre de la Victoire aptéros, c'est-à-dire, sans ailes; je crois d'autant plus volontiers qu'Hérodote a voulu parler de l'un de ces deux temples, qu'il remarque qu'il étoit à l'ouest. Quoi qu'il en soit, l'expression de notre Historien, qui n'étoit pas obscure de son temps, l'est beaucoup pour nous. *Voyez* le Plan de la Citadelle d'Athènes dans le second volume des Ruines d'Athènes, par MM. Stuart et Revette, *in-fol.* On ne peut rien dire cependant de certain, et cela d'autant plus que les monumens et les curiosités de la Citadelle étoient en si grand nombre, qu'Héliodore Athénien (b) avoit employé quinze Livres pour en faire la description. La matière étoit si riche et si abondante que, n'ayant pas été épuisée, Polémon le Périégète écrivit quatre autres Livres (c) pour compléter ce sujet. Les statues y étoient en si grande quantité, que quoique les Romains, et Néron sur-tout, en eussent enlevé un très-grand nombre, il en restoit encore du temps de Pline plus de trois mille.

(205) §. LXXVII. *Un char de bronze à quatre chevaux.*

(a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XL, pag. 97, lin. ult.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. VI, cap. III, pag. 229, E.

(c) Strab. lib. IX, pag. 607, A.

Les Propylées de la citadelle furent rebâties par Périclès avec la plus grande magnificence en marbre blanc, et à chacune de ses extrémités on avoit posé sur une base des figures équestres. Pausanias, qui nous a conservé ces détails, et qui nous parle aussi (a) de ce char de bronze, a oublié de remarquer en quel endroit on l'avoit placé. On peut voir le Plan de ces Propylées dans les Ruines d'Athènes, par MM. Stuart et Revette. Les Vénitiens en détruisirent le faite avec les frontons, lorsqu'ils attaquèrent la citadelle en 1687.

(206) §. LXXVII. *Les Athéniens, &c.* Cette inscription est en quatre vers élégiaques. Henri Etienne les a publiés dans l'Appendix de l'Anthologie, pag. 508, et M. Brunck dans ses *Analecta Veterum Poetarum Græcorum*, tom. III, pag. 181.

(207) §. LXXVIII. *Que l'égalité.* Il ne s'agit pas d'égalité dans les rangs, dans les richesses, dans les honneurs, mais dans le droit, dans la distribution de la justice, dans la dispensation des honneurs, des récompenses.

(208) §. LXXVIII. *Pour soi.* Il faut un point après *κατεργάζεσθαι*, et non une simple virgule, comme dans l'édition de M. Wesseling. Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi mettent aussi un point, ainsi que l'édition toute Grecque d'Henri Etienne. M. Borheck a laissé subsister dans son édition la mauvaise ponctuation.

(209) §. LXXIX. *A l'assemblée du peuple.* *Ες πολύφημον.* Quoique la Pythie se serve communément de façons de parler énigmatiques, je ne crois pas cependant qu'elle ait cherché ici à se couvrir d'une mystérieuse obscurité. Les Envoyés font tout de suite leur rapport au peuple, et si l'on est embarrassé sur la réponse de la Pythie, ce n'est que relativement aux termes suivans. *Πολύφημον* ne peut donc être un nom propre, et on a eu tort de le rendre par

(a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. xxviii, pag. 67.

Polyphemum, et de l'écrire avec une lettre capitale. Il se prend ici substantivement, et signifie l'assemblée du peuple, où l'on ouvroit souvent plusieurs avis différens, qui causoient de grands débats. Hésychius dit : Πολύφημον;...

Ἐκκλησία ἐν ᾗ πολλὰ φῆμαι καὶ κληδόνες εἰσὶν.

(210) §. LXXIX. *Leurs plus proches.* « Le grec τῶν ἀγγιστα » est ambigu, et peut signifier *proches voisins* et *proches parens*. Ἀγγιστεία, dit Hésychius, συγγίνεια· ἀγγιστεύουσα, ἰγγὺς ὄνσα πρὸς τὸ γένος· ἀγγιστεὺς, συγγεῆς. La Pythie, » par cette ambiguité, soutenoit sa réputation d'infailible, » et d'inspirée du Dieu de Delphes ». BELLANGER.

(211) §. LXXIX. *Les Envoyés.* Θεσπρόποι. Il faut faire attention que ce terme signifie non-seulement *des Devins, des Prophètes*, mais encore *ceux qu'on envoie consulter un Oracle*, et alors il est synonyme de θεωροί, comme ici. Hérodote s'en sert quelquefois en ce sens, témoin liv. I, §. LXVI, où il est employé deux fois, quoique je n'en aie point averti.

(212) §. LXXIX. *Du moins.* J'ai cherché à exprimer la particule γέ, que les Traducteurs latins ne rendent pas, comme si elle étoit purement explétive. Voici un exemple bien sensible de la force de cette particule : τοὺς δὲ θεοὺς οὐτ' ἂν ἐπιорκήσας τίς λάβοι, οὐτ' ἂν ἐκφύγοι τὴν ἀπ' αὐτῶν τιμωρίαν· ἀλλ' εἰ μὴ αὐτοὶ, οἱ παῖδες γέ καὶ τὸ γένος ἅπαν τὸ τοῦ ἐπιорκῶντος μεγάλῳις ἀτυχήμασι περιπίπτει. « Le parjure (a) ne » peut ni se cacher aux Dieux, ni échapper à leur vengeance. S'il n'en est pas lui-même l'objet, *du moins* ses » enfans et sa race entière tombent dans les plus grands » malheurs. Voyez aussi livre III, §. XXXVII, note 73.

(213) §. LXXX. *Thébé et Ægine étoient filles. ... d'Aso-pus.* « L'Océan (b) eut de Téthys, suivant la Fable, plu-

(a) Lycurg. in Leocratem, pag. 157, lin. 33.

(b) Diodor. Sicul. lib. IV, §. LXXII, tom. I, pag. 316.

» sieurs enfans célèbres par le nom des fleuves qu'on leur
 » donna, et entr'autres Pénée et Asopus. Pénée habita le
 » pays appelé maintenant Thessalie, et donna son nom
 » au fleuve qui l'arrose. Asopus demeura à Phliunte, épousa
 » Métope, fille de Ladon, dont il eut deux fils, Pélasgus
 » et Isménus, et douze filles, Cercyre, Salamis, Ægine,
 » Pirène, Cléones, Thébé, Tanagra, Thespie, Asopis,
 » Sinope, Ænia et Chalcis. Ægine fut enlevée de Phliunte
 » par Jupiter, et transportée dans l'île à laquelle elle donna
 » son nom. Asopus (a) ayant eu connoissance de ce rapt
 » par Sisyphe, se mit à la poursuivre, mais Jupiter le
 » frappa de la foudre ». Aussi Callimaque appelle-t-il ce
 fleuve *Βαρύγυις*, le tardif *Asopus*. Voyez aussi le Scho-
 liaste de Pindare sur la vi^e Olympique, vers 141, pag. 68,
 col. 2, ligne 15 et suiv.

(214) §. LXXX. *De leur envoyer les Æacides*. Le man-
 uscrit de Médicis porte *συμπεῖθιν*; il faudroit alors tra-
 duire : *qu'ils persuaderoient aux Æacides de les secourir*.
 J'ai préféré, avec M. Wesseling, l'autre leçon, qui est
 celle des trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, parce
 qu'il paroît en effet que c'étoient les statues des Dieux
 qu'on envoyoit avec ceux qu'on vouloit favoriser. Cela est
 confirmé par le paragraphe suivant, où il est dit que les
 Eginètes leur rendirent les Æacides. Voyez aussi la note
 de feu M. Wesseling, où cela est mis hors de doute.

(215) §. LXXXI. *Aux prières des Thébains*. Τότε Θεβαίων
διηθύνων, &c. Τότε se rapporte à πόλεμον ἀκήρυκτον Ἀθηναῖοις
ἐπίφειρον. Mais je préfère la leçon du manuscrit B de la
 Bibliothèque du Roi, où on lit, τῶν τε Θεβαίων K. T. A.

(216) §. LXXXII. *Une dette, &c.* J'ai voulu faire sentir
 la force du mot *προσφιλομένη*, qui me paroît la leçon véri-
 table, et qui est autorisée de trois manuscrits de la Biblio-
 thèque du Roi.

(a) Scholiast, Callimachi ad Hymn. in Del. vers. 78.

(217) §. LXXXII. *A Damia et à Auxésia.* Damia et Auxésia étoient les mêmes que Cérès et Proserpine. C'est ce que nous apprend un Scholiaste d'Aristides, qui n'a jamais été imprimé, et qui étoit en la possession de feu M. Burmann, second du nom. « Les Epidauriens, dit ce » Scholiaste, périssoient de faim ; la Pythie leur répondit » d'élever à Cérès et à Proserpine des statues du bois des » oliviers sacrés qui sont dans la citadelle (à Athènes) ».

Ces deux Déeses, Cérès et Proserpine, procuroient la fertilité ; elles avoient un temple à Tégée (a) où elles étoient surnommées Carpophores ; c'est-à-dire, qui procurent d'abondantes moissons. Pausanias raconte la même histoire (b) qu'Hérodote ; mais il nomme ces deux Déeses Auxésia et Lamia. Kuhnus a bien vu qu'il falloit lire Auxésia et Damia.

Elles étoient pareillement honorées (c) à Trézen, mais par des raisons différentes de celles des Epidauriens et des Eginètes.

Damia étoit aussi la même que la Bonne Déesse des Romains. Elle avoit à Rome ses mystères secrets ; ce qui s'accorde avec les cérémonies cachées que (d) pratiquoient les Epidauriens. *Damium* (e) *sacrificium*, *quod fiebat in operto in honorem Bonæ Deæ*.... *Dea quoque ipsa Damia et sacerdos ejus Damiatrix appellabatur.* Il paroît qu'elle étoit aussi la même que la Déesse Maia (f) des Romains. Voyez la note de M. Valckenaer.

(218) §. LXXXII. *L'Attique.* Il étoit faux qu'on ne trouvât alors des oliviers que dans l'Attique. Hérodote le savoit bien. Il ne vouloit pas cependant heurter de front la

(a) Pausan. Arcadic. sive lib. VIII, cap. LIII, pag. 707.

(b) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. XXX, pag. 181.

(c) Id. Corinth. sive lib. II, cap. XXXII, pag. 186.

(d) Herodot. lib. V, §. LXXXIII, sub finem.

(e) Festus. voc. *Damium sacrificium*, pag. 113.

(f) Macrobian. Saturnal. lib. I, cap. XII, pag. 220.

vanité des Athéniens; mais, pour sauver son honneur, il a mis une restriction, *on dit*.

L'olivier se plaît dans les climats chauds, et il y a grande apparence que cet arbre, originaire de l'Orient, est venu de ce pays en Grèce. Ainsi je ne conçois pas comment Pindare a pu dire que (a) Hercules l'avoit apporté des sources de l'Ister (Danube), pour servir de monument au plus beau des jeux de la Grèce.

(219) §. LXXXII. *Le leur permirent*. Je, sous-entends ταμίῃσιν avec δύναι, comme on le voit deux lignes plus haut, δύναι ταμίῃσιν. Cependant on peut interpréter ces mots : *ils dirent qu'ils leur en donneroient*, &c.

(220) §. LXXXII. *Qu'ils amèneroient tous les ans*, &c. Soit que les Epidauriens sacrifiasent eux-mêmes ces victimes, soit que ce fussent des Prêtres Athéniens, ce n'en étoit pas moins une espèce de servitude dont ils cherchèrent par la suite à s'affranchir.

(221) §. LXXXII. *Minerve Polias*. Voyez liv. I, §. CLX, note 381. Le titre de Polias donné à Minerve, qui se rencontre dans une infinité de passages des Anciens, a été rarement entendu. M. Brunck l'a bien rendu dans ce passage de (b) Sophocles : Νίκη τ' Ἀθηνᾶ Πολιάς, et *victrix Minerva arcium præses*. Les autres versions portent, *urbium custos*. Minerve Polias, ou protectrice de la citadelle, étoit non-seulement adorée à Athènes, mais encore par différens peuples. Il en est fait mention dans le traité entre (c) ceux de Hiérapytne et de Priansius en Crète, et dans (d) le serment prêté par les habitans de Gortyne et de Priansius. La statue de cette Déesse se conservoit à Athènes, dans le temple qu'elle avoit dans la citadelle. On l'y

(a) Pindar. Olympic. III, vers. 24 et seq.

(b) Sophocl. Philoctet. vers. 134.

(c) Chishull Antiquit. Asiat. pag. 132.

(d) Id. ibid. pag. 155.

voyoit encore du temps de Plutarque. (a) C'étoit un morceau de bois informe, comme nous l'apprend Tertullien (b). *Quod si de hoc differentia intercedit, quanto distinguitur à crucis stipite Pallas Attica et Ceres Pharia, quæ sine formâ rudi palo et solo staticulo ligni informis representantur.*

Le même Tertullien, dans son Apologétique, cap. xvi, pag. 16, A : *Quanto distinguitur à Crucis stipite Pallas Attica ? et Ceres Pharia quæ sine effigie rudi palo et informi ligno prostat ?*

La Prêtresse de Minerve Polias (c) se tiroit de la famille des Butades, ou Eteobutades. Ils descendoient de Butès, fils de Pandion, qui, à la mort du Roi son père, fut fait Prêtre (d) de Minerve et de Neptune. Ce sacerdoce resta dans sa famille.

(222) §. LXXXIII. *Se déclarèrent leurs ennemis.* Il y a dans le grec : *ἰέρεις διάφοροι*, que le Traducteur latin a rendu par *potentiores*. Je ne crois pas qu'il ait saisi le sens d'Hérodote, quoique je n'ignore pas que ce mot se prenne souvent en ce sens. Voyez la note de M. Wesseling.

(223) §. LXXXIII. *Des chœurs de femmes qui se disoient des injures.* Il n'y a pas d'excès où ne se soient portés les hommes quand ils sont livrés à eux-mêmes et à leur sens réprouvé. Est-il possible qu'on ait cru honorer la Divinité en se lançant mutuellement des sarcasmes ? Dans l'île d'Anaphé (e), on se rendoit Apollon propice lorsque, pendant le sacrifice, les femmes faisoient contre les hommes des plaisanteries indécentes. Les Hébreux, qui avoient reçu de Dieu même

(a) Fragment. Plutarch. in Eusebii Præparat. Evangel. lib. III, cap. VIII, pag. 99, B.

(b) Tertull. lib. I, ad Nationes, cap. XII, pag. 49, C.

(c) Æsch. *περί Παρὰπροσς*. §. XX, Edit. Tayl. pag. 329, in-8. pag. 292, Edit. in-4. Edit. verò Wolfianæ, pag. 418, E.

(d) Apollodor. lib. III, cap. XIV, pag. 229.

(e) Apollon. Rhod. lib. IV, vers. 1725.

le culte dont il vouloit être honoré, étoient peut-être le seul peuple qui ne se soit pas permis ces excès.

(224) §. LXXXIII. *Dix Chorèges*. Les Chorèges présidoient aux chœurs, et régloient (a) la dépense qu'on faisoit pour les Acteurs, les Danseurs et les Musiciens dans les fêtes publiques.

(225) §. LXXXIII. *De pareilles cérémonies*. Αἱ τοιαῦται ἱπουργίαι. On trouve dans le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, ainsi que dans celui coté *D* : αὗται αἱ ἱπουργίαι, ces cérémonies ; on lit dans le manuscrit *B* : αἱ αὐταὶ ἱπουργίαι, les mêmes cérémonies.

(226) §. LXXXIV. *Irrités*. On lisoit ἐμῆμιον dans toutes les éditions avant M. Wesseling, qui a rétabli ἐμῆμιον, d'après deux manuscrits d'Angleterre. Cette leçon, qui est la véritable, se trouve aussi dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi, et M. Borheck l'a reçue dans son édition.

(227) §. LXXXV. *Ils tâchèrent*, &c. M. Valckenaer lit : ἀποσταλῆναι τριήρεϊ μιῇ τῶν ἀστῶν (νεπηρὲ τίνας) τούτους, ἐπεὶ πεμφθέντες ἀπὸ τοῦ κοινῶ καὶ ἀπικόμενοι εἰς Αἴγιναν, τὰ ἀγάλματα ταῦτα... πειρᾶν ἐκ... On trouve aussi πειρᾶν dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi ; mais j'aime mieux laisser subsister l'ancienne leçon, et entendre par τούτους, que ceux qui avoient déjà été députés à Egine, le furent encore en cette occasion.

(228) §. LXXXV. *L'esprit aliéné*. Il y a dans le grec : ἀλλοφρονῆσαι. Hérodote n'a fait qu'imiter Homère, qui s'étoit servi de cette expression (b) dans le même sens.

Καὶ δ' ἄλλοφρονέοντα μετὰ σφίσιν ἔσαν ἄγοντες.

Le Pseudo-Didyme explique ce mot, οὐκ ἐν αὐτῷ ὄντα, ἀλλ' ἐξιστάμενοι τῇ διανοίᾳ, « qui n'est pas à soi, qui a perdu

(a) Potteri Archæologia Græca, lib. 1, cap. xv, pag. 75, E.

(b) Homer. Iliad. lib. xxiii, vers. 698.

» le sens ». L'un des Scholiastes de Venise le rend par *παρὰφρονῶντα*. Voyez aussi le Commentaire d'Eustathe (a) sur le dixième livre de l'Odyssée, où ce savant Archevêque confirme l'explication qu'il donne de ce mot par ce passage d'Hérodote.

(229) §. LXXXVI. *Les Argiens les secoururent sur le champ*. Douris de Samos dit (b) dans le douzième livre des Limites des Samiens, que ce furent les Spartiates qui secoururent les Eginètes. Cela est d'autant moins vraisemblable, que les Spartiates n'avoient aucun rapport avec eux. C'est probablement une faute de copiste. Je crois qu'il faut encore corriger, *ἐν τῇ ἰσῇ τῶν ἰσῶν*, au lieu de *ἰσῶν*, et c'est ce que j'ai exprimé. Quoi qu'il en soit, Douris rapporte, de même qu'Hérodote, l'issue de cette guerre des Athéniens contre les Eginètes, mais il diffère de cet Historien sur ce qui en fut la cause. Selon Douris, « le commerce des Athéniens étant troublé par les pirates d'Egine, les Athéniens firent une expédition contr'eux. Mais les Spartiates (*lisez* les Argiens) étant venus au secours des Eginètes, ils les tuèrent tous, un seul excepté ». Le reste est conforme au récit d'Hérodote.

(230) §. LXXXVII. *En tuniques de lin*. Ces tuniques avoient des manches. Les robes des (c) Doriènes n'en avoient point; elles se les mettoient sur les épaules, et les attachoient par-devant avec des agraffes. Aussi (d) Vénus ayant été blessée à la main par Diomèdes, Minerve la badine à ce sujet, et attribue sa blessure à l'agraffe de quelque Grecque que cette Déesse avoit voulu engager à suivre un Troyen. Je ne puis m'empêcher de mettre ici les paroles d'un Scholiaste rapportées par Sylburge, sur ces mots

(a) Eustath. Comment. tom. III, pag. 1661, lin. 45, &c.

(b) Scholiast. Euripidis ad Hecub. vers. 934.

(c) Ælian. Var. Hist. lib. I, cap. XVIII, tom. I, pag. 30, et Eustath. ad Homer. Iliad. tom. I, pag. 567, lin. 35.

(d) Homer. Iliad. lib. V, vers. 422, &c.

de (a) Saint Clément d'Alexandrie : *Ce bras est beau, mais il n'est point public.* « Les Lacédémoniennes portoient des » tuniques sans manches, de sorte qu'elles monstroient leurs » bras depuis les épaules. Cela se voit par les statues an- » ciennes qui représentent des femmes.... On disoit de » celles qui se servoient de cet habit sans manches, qu'elles » étoient habillées à la Dorienne, puisque les Lacédémoniens » étoient Doriens : de même qu'au contraire on disoit de » celles dont les habits avoient des manches, qu'elles étoient » vêtues à l'Ioniène. Ces femmes étoient les Athéniènes. » Aussi les Athéniens étoient-ils appelés Ioniens, avant » qu'ils eussent envoyé des Colonies en Ionie. Les Lacédé- » moniens faisoient cela pour rendre leurs femmes mâles, » et les Athéniens, pour rendre les leurs efféminées ».

(231) §. LXXXVIII. Cette contrariété a été poussée si loin. *Ἐκ τε τούτων κατ' ἔργον τῶν Ἀθηναίων.* Henri Etienne a parfaitement bien rendu ce passage dans son Trésor : *Ex tantâ cum Atheniensibus contentione.* J'ai supprimé dans ma traduction le terme d'Athéniens, sans rien perdre de la clarté, pour ne point perdre de temps à chercher une autre tournure.

(232) §. LXXXIX. *A compter de leurs premières insultes.* Avant Gronovius, on lisoit *ἀνικίου*. Ce Savant a rétabli *ἀδικίου*, d'après le manuscrit de Florence. Cette excellente leçon se trouve pareillement dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi; ce qui prouve que la personne chargée par M. Wesseling d'en faire la collation, s'est acquittée de sa commission avec négligence. Au reste, *ἀδικίου τῶν Ἀιγινέων*, signifie *injuria ab Æginetis illata Atheniensibus*, comme l'a très-bien vu le même Savant. *Ἀπὸ* ne se joint pas avec *ἐπισχόντας*, mais avec *τρίηκοντα ἔτια*. Ainsi *ἐπισχόντας τρίηκοντα ἔτια ἀπὸ τοῦ*, &c. signifie, *suspendant trente ans, à compter de, &c.*

(a) Clemens Alexand. Pædagog. lib. II, cap. x, pag. 258, lin. 24.

(233) §. xc. *Oracles*. Je pense avec M. Wesseling, qu'il y avoit parmi ces Oracles, des vers de Musée interpolés par Onomacrite, qui fut par cette raison chassé (a) d'Athènes par Hipparque; mais je croirois volontiers qu'il y en avoit aussi de Bacis et d'Amphilyte. Ces oracles ne passèrent point tous entre les mains des Lacédémoniens, ou du moins on les recouvra, ou des faussaires en forgèrent de nouveaux, dont le soin fut confié au Sénat de l'Aréopage. On peut, à ce qu'il me semble, l'inférer de ce passage de Dinarque : « Ce Sénat (b) (celui de l'Aréopage) qui garde » les (c) livres secrets où se trouve le salut de l'Etat ». On s'imaginait que la fortune de l'Etat étoit attachée à ces oracles.

M. Coray n'est pas de cet avis dans une Dissertation qui a paru dans un de nos journaux. Ce Savant prétend que c'étoit le Testament secret d'Œdipe, duquel dépendoit le salut de la République d'Athènes. Œdipe le confia à Thésée, et celui-ci ne devoit le communiquer qu'à son successeur, et ainsi de suite. Il est possible, et il paroît même très-probable, ajoute ce Savant, que Codrus, avant que de s'exposer à une mort certaine, confia ce Testament à l'Aréopage.

1°. Il n'est pas question dans Sophocle d'un Testament, mais d'une injonction verbale. Il y est dit (d) qu'Œdipe, arrivé avec Thésée au lieu où il devoit terminer sa carrière, confia à ce Prince un secret, duquel dépendoit le bonheur de l'Etat. Il lui enjoignit de le garder inviolable-

(a) Herodot. lib. vii, §. vi.

(b) Dinarch. contr. Demosth. pag. 91, lin. 17. Je lis en cet endroit, *ἐ φυλάττει* au lieu de *ὁ φυλάττει*

(c) C'est ainsi que je traduis : *τὰς ἀπορρήτους διαθήκας*. Je soupçonne que ce mot signifioit autrefois les Livres des Oracles. On sait que les livres qui contiennent les Oracles des Chrétiens, sont connus sous le nom de *διαθήκη*.

(d) Sophocl. Œdip, col. 1526 et seq. ex Edit. Brunckii.

ment, et de ne le communiquer qu'à *l'article de la mort* à son successeur, et celui-ci, lorsqu'il seroit *près de mourir*, à celui qui devoit le remplacer, et ainsi de suite.

Je demande si l'on peut appeler ce secret un Testament. Si c'en est un, c'est tout au plus un Testament oral.

2°. Supposons ici pour un instant que ce fut un vrai Testament. Comment put-il parvenir aux successeurs de Thésée? Il est possible, dit M. Coray, que ce Prince magnanime le confia, avant que de partir pour le lieu de son exil, à celui qu'on lui désigna pour successeur. Je réponds qu'il est très-vraisemblable que Thésée n'imagina pas que son exil dût être de longue durée, et qu'il crut encore moins qu'on lui donnât un successeur. Mais admettons cette supposition. Thymoetès, qui fut le quinzième Roi d'Athènes, ne s'attendant pas à être dépossédé, ne put et ne dut pas confier un secret si important à l'usurpateur de sa couronne. Admettons cependant cette nouvelle supposition, quelqu'in vraisemblable qu'elle paroisse; ce Testament aura donc passé de Mélanthus à Codrus. Mais ce dernier Prince, qui se dévoua à la mort pour le salut de sa patrie, et qui ne pouvoit prévoir que, pour le prix d'un tel sacrifice, le peuple aboliroit la Royauté, dut remettre ce Testament entre les mains de son fils aîné Médon, celui-ci à ses successeurs les Archontes perpétuels, le dernier Archonte perpétuel à l'Archonte décennal, et le dernier de ces Archontes à l'Archonte annuel, et ainsi de suite. Si cela est, comme il est naturel de le penser, comment ce secret, ou, si l'on veut, ce Testament, est-il parvenu au Tribunal de l'Aréopage? M. Coray suppose que Codrus le lui remit avant que de sortir d'Athènes. Quelle preuve en a-t-il? Aucune; il se contente de supposer ce fait. Si Codrus eût remis ce Testament entre les mains de l'Aréopage, comme le suppose M. Coray, il seroit contrevenu formellement à l'injonction d'Œdipe. Ce Testament ne devoit

être confié qu'au souverain, et le Tribunal de l'Aréopage n'exerça jamais les droits de la souveraineté. Les Archontes en furent seuls revêtus.

Si M. Coray apportoit cependant la plus légère autorité pour appuyer son assertion, je lui passerois toutes ces invraisemblances. Mais bien loin de rien prouver, il va de supposition en supposition, et comme si toutes ces suppositions réunies formoient autant de faits incontestables, il tire une conclusion qui, portant sur une base ruineuse, n'a aucune sorte de solidité.

Il me semble beaucoup plus sage d'avouer son ignorance sur ces Livres secrets, que de vouloir pénétrer un mystère dont personne n'a eu jusqu'à présent la plus légère connoissance.

(234) §. xc. *Le temple de Minerve.* Le grec dit seulement : *Dans le temple* ; j'ai ajouté que c'étoit celui de Minerve, pour me rendre plus clair, et parce qu'en effet c'étoit celui de cette Déesse. Voyez ci-dessus, §. lxxii.

(235) §. xci. *Entraînés par des Oracles trompeurs.* *ἑπαρβέντις κίβδηλοῖσι μαντήϊοις.* C'est une expression métaphorique. Les Athéniens marquoient d'un χ les monnoies falsifiées, les monnoies d'un mauvais aloi. Ils les appeloient *κίβδηλα νομίσματα* ; mais l'usage prévalut de changer χ en κ , à cause de la douceur de la prononciation, et de dire *κίβδηλα*. Voyez le Scholiaste d'Aristophanes sur le vers 158 de la Comédie des Oiseaux.

Quant au mot *ἑπαρβέντις*, voyez le Lexique de Timée des mots de Platon, pag. 119, *ex nuperâ Editione*.

(236) §. xci. *Enflé d'une vaine gloire.* Voyez la note de M. Valckenaer.

(237) §. xci. *Réparons-la.* Je lis avec M. Wesseling, *ἀπικόμενοι*, au lieu d'*ἀπικόμενοι*, leçon qui fait un meilleur sens, et qui d'ailleurs est autorisée par trois manuscrits.

(238) §. xcii. *Le ciel.* La leçon *ἧ δὲ ὅ, τοῦ οὐρανοῦ, ἔκ.* est aussi dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, et se

trouve confirmée par Eustathe (a), qui rapporte ce passage de la sorte.

(239) §. xcii. *L'Isocratie*. Ce mot signifie égalité dans les parties constituantes de l'Etat. Il est opposé au gouvernement Monarchique, et encore plus au Tyranmique, qui ne reconnoît point de loix.

(240) §. xcii. *Des Bacchiades*. Le premier de cette branche qui régna à Corinthe s'appeloit Bacchis (b), fils de Prumnis. Il succéda aux Alétiades, qui avoient occupé le Trône de Corinthe pendant cinq générations. Les Bacchiades, qui tiroient leur nom de ce Bacchis, régnèrent dans cette ville le même espace de temps. Le dernier fut Téléstès, fils d'Aristomèdes. Il fut tué par Ariée et Pérantas, qui le haïssoient. La Royauté finit en lui. On choisit ensuite parmi les Bacchiades des Prytanes ou Magistrats annuels, qui gouvernèrent l'Etat, jusqu'à ce que Cypsélus, fils d'Eétion, s'emparât de la Tyrannie, et les chassât.

Diodore de Sicile rapporte ces faits un peu différemment. Suivant (c) cet Historien, presque tous les peuples du Péloponnèse furent chassés par les Héraclides de cette péninsule, si l'on en excepte les Arcadiens. Les Héraclides ayant fait le partage, mirent à part Corinthe avec son territoire, et ayant envoyé chercher Alètès, ils lui donnèrent ce pays. Ce Prince fut très-illustre, il agrandit Corinthe, et mourut après un règne de 38 ans. Après lui on voit Ixion, qui régna 38 ans; Agélas 37, Prumnis 35, et Bacchis le même nombre d'années. Celui-ci étant le plus illustre de ces Rois, donna son nom à ses successeurs. Après lui régnèrent Agélas 30 ans, Eudémus 25, Aristomèdes 35 (d). Celui-ci laissa en mourant un fils en bas âge, nommé Té-

(a) Ad Homer. Iliad. lib. viii, tom. II, pag. 695, lin. 20.

(b) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. IV, pag. 120.

(c) Diodor. Sicul. Fragm. VI, lib. VI, tom. II, pag. 635.

(d) J'ai rétabli ce nombre d'après l'édition du Syncelle, du Louvre.

lestès. Agémon, son oncle et tuteur, lui enleva la Couronne, et la conserva 16 ans. Alexandre lui succéda. Il fut Roi 25 ans. A sa mort, Téléstès remonta sur le trône, et y resta 12 ans. Ayant été tué par ses parens, Automènes régna un an. Les Bacchiades, tous descendans d'Hercules, étant au nombre de plus de deux cents, s'emparèrent de l'autorité souveraine, et gouvernèrent l'Etat en commun. Ils choisissoient tous les ans parmi eux un Prytane, qui faisoit les fonctions de Roi. Ce gouvernement subsista 90 ans, jusqu'à la Tyrannie de Cypsélus, qui le détruisit. On compte depuis le retour des Héraclides jusqu'à Cypsélus, 447 ans (a). Mais voyez mon Essai de Chronologie, chap. XVIII, pag. 519 et suivantes.

(241) §. xcii. *Labda*. Ce n'étoit (b) pas son vrai nom, mais une espèce de surnom ou de sobriquet que lui avoit donné le Dieu de Delphes dans la réponse rapportée à la fin de ce paragraphe, parce qu'elle étoit boiteuse, ayant les jambes et les pieds tournés à-peu-près comme un *lambda*, qui est une lettre de l'alphabet grec. Remarquez qu'anciennement on appeloit *labda* la lettre qui fut dans la suite nommée *lambda*. C'étoit assez la coutume (c) chez les Anciens de donner pour sobriquets des noms tirés de l'alphabet. On dit qu'Esopé fut surnommé *Théta*, par Iadmon son maître, parce qu'il étoit d'un esprit fin et rusé, et que les esclaves s'appeloient *Θῆτες*; que Galérius Crassus, Tribun militaire sous l'Empereur Tibère, étoit surnommé *Béta*, parce qu'il aimoit la bête ou poirée; qu'Orpyllis, courti-

(a) Tous ces nombres réunis ne font que 417 ans. Je ne rapporterai point à ce sujet les remarques savantes de Scaliger, du Père Petau et du Chevalier Marsham; on fera bien de les consulter, et sur-tout la note de M. Wesseling sur cet endroit de Diodore. On trouvera ci-dessous, note 255, la solution de cette difficulté.

(b) Ptolem. Hephæst. ad Calcem Apollodori, ex Edit. Gale, Parisiis, in-8. 1675, pag. 330.

(c) Id. ibid. pag. 329.

sane de Cyzique, s'appeloit *Gamma* ; qu'Anténor, qui a écrit l'histoire de Crète, étoit appelé *Delta*, parce qu'il étoit bon, et qu'il aimoit sa patrie, car Deltos dans l'idiome de Crète, signifie la même chose qu'*Agathos* ; qu'Apollonius, qui vivoit du temps de Philopator, et qui fut un célèbre Astronome, fut surnommé *Epsilon*, &c.

(242) §. XCII. *Lapithe d'origine et descendant de Cænée*. L'Océan (a) et Téthys eurent plusieurs enfans, qui donnèrent leurs noms à des fleuves. De ce nombre fut Pénée, qui donna le sien au Pénée, fleuve de Thessalie. Pénée fut père d'Hypséus et de Stilbé. De Stilbé et d'Apollon naquirent Lapithès et Centaurus. Lapithès s'établit vers le fleuve Pénée, et fut Roi de ces cantons. Il eut deux fils, Phorbas et Périphas, qui régnèrent après lui, et tous les peuples de ce pays furent appelés Lapithes, du nom de Lapithès leur Roi.... Phorbas eut deux fils, Ægée et Actor, qui furent Rois des Eléens. Périphas, l'autre fils de Lapithès, eut entr'autres enfans, Antion. Celui-ci épousa Périmèle, fille d'Amythaon ; il en eut Ixion, père de Pirithoüs.

Ce Lapithe Cænée étoit fils d'Elatus. Il vivoit du temps d'Hercules (b) ; il étoit Roi des (c) Lapithes, d'une (d) belle figure, brave et invulnérable. Dans un combat qui se donna entre les Centaures et les Lapithes, la terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, il y fut englouti. Les Poètes imaginèrent que les Centaures ayant fondu sur lui en grand nombre, et ne pouvant ni le percer, ni l'assommer, parce qu'il étoit invulnérable, ils l'avoient enfoncé (e) en terre à coups de massue. Le plus ancien des ancêtres connus de Cypsélus est Elatus (f), père de Cænée ; Cænée eut un fils

(a) Diodor. Sicul. tom. 1, lib. 14, §. LXIX, pag. 313 et 314.

(b) Apollodor. lib. 11, cap. v, §. 14, pag. 105.

(c) Scholiast. Homer. ad Iliad. lib. 1, vers. 264.

(d) Eustath. ad Homer. tom. 1, pag. 101, lin. 9.

(e) Apollon. Rhod. lib. 1, vers. 61 et seq.

(f) Scholiast. Homer. ad Iliad. lib. 1, vers. 264.

nommé (a) Coronus, qui accompagna Jason à la conquête de la Toison d'or, vers l'an 3,364 de la période julienne. On ne connoît pas les descendans de Coronus. L'Histoire passe (b) à Antasus, qui fut père de Mélas. Ce Mélas étoit contemporain d'Alètés, premier Roi de Corinthe, de la race des Héraclides, vers l'an 3,554 de la même période. De Mélas jusqu'à Echécratès, père d'Eétion et grand-père de Cypsélus, il y a une lacune de onze générations. Pausanias (c) n'en compte que six depuis Mélas jusqu'à Eétion; mais comme Echécratès, dont parle Hérodote, doit être né vers l'an 3,940, et que de Mélas, contemporain d'Alètés, c'est-à-dire, de l'an 3,554, il y a 386 ans, il s'ensuit qu'il y a entre ces deux personnages onze générations.

(243) §. xcii. *Ces paroles.* Il y a dans le grec : *ces vers.*
La réponse de la Pythie est en trois vers hexamètres.

(244) §. XCII. *Qui écrasera des Despotes.* Il y a dans le grec : *ἐν δὲ πιεσῆται ἀνδράσι μονάρχοισι, elle tombera sur des hommes monarques, c'est-à-dire, elle écrasera des Monarques.* Ce terme se prend en ce sens dans (d) Plutarque, *προὔλεγειν ὡς ἐπὶ τὸν αὐτοῦ τράχηλον ἀναλαμβάνων Καίσαρα, νῦν μὲν οὐκ οἶδεν, ὅταν δὲ ἄρχηται βαρύνειν καὶ κρατεῖσθαι, μῆτε ἀποθίσθαι δυνάμειος, μῆτε φέρειν ὑπομένων, εἰς τὴν πόλιν ἐμπεσῆται σὺν αὐτῇ.* « Il lui prédit (à Pompée) qu'il se mettoit » le joug de César sur le cou sans s'en appercevoir ; mais » que lorsque ce joug commenceroit à s'appesantir et à » l'accabler, alors ne pouvant plus ni le secouer ni le supporter, il en seroit écrasé, ainsi que la ville ». M. l'Abbé Bellanger a fait, dans ses *Essais de Critique* (e) sur les Traductions d'Hérodote, une longue note pour prouver

(a) Apollon. Rhod. lib. 1, vers. 57.

(b) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. IV, pag. 120; Eliacor. prior. sive lib. V, cap. XVIII, pag. 424.

(c) *Id.* *ibid.* pag. 424, lin. 8.

(d) Plutarch. in Catone Minore, pag. 780, C.

(e) *Essais de Critique*, &c. pag. 170.

qu'il faut traduire : *elle tombera au nombre des Monarques, elle sera du nombre des Monarques*. Voici les raisons dont il s'appuie. « La préposition *ἐν* ne marque point de mouvement, elle gouverne l'ablatif. On ne peut donc traduire, » *elle tombera sur des...* mais, *au nombre des...* En effet, » Cypsélus, désigné par cette pierre, n'écrasa point les » Monarques, il ne tomba que sur les Corinthiens, et non » sur des Monarques, tourmenta Corinthe, et y établit le » gouvernement Monarchique ou Tyrannique ».

1°. M. Bellanger auroit dû apporter un exemple où *πίπτω* *ἐν* ou *ἐμπίπτω* signifie *je suis du nombre*. Je suis bien sûr qu'il n'y en a pas un seul.

2°. La préposition *ἐν* se met pour *eis*, et marque alors le mouvement. On la trouve cent fois de cette manière dans Thucydides et ailleurs : ἀποστέλλουντες (a) ὀπλίτας ἐν τῇ Σικελίᾳ, ayant envoyé des troupes pesamment armées en Sicile. Ἀποστέλλει (b) Κύρος ἐν Περσίδι Πιτισάκων, Cyrus envoie Pétisacas en Perse. On trouve dans Platon (c) : ἀλιτήριός τις ἐμπιστὼν ἀνομία, pour *eis ἀνομίαν*, in flagitium delapsus. Remarquez que le verbe *ἐμπίπτω* est le même que *πίπτω ἐν*.

3°. Cypsélus écrasa les Bacchiades, que l'oracle désigne d'une manière couverte par le mot de Monarques. Monarques et Despotes sont synonymes chez les Grecs, comme je l'ai prouvé ailleurs. Le gouvernement étoit Oligarchique à Corinthe, et entièrement entre les mains des Bacchiades.

C'étoit donc une véritable Monarchie, un vrai Despotisme partagé entre plusieurs personnes. Ce furent tous ces petits Monarques, tous ces petits Despotes qu'écrasa Cypsélus. Il chassa les uns, fit mourir les autres, comme dit un autre oracle rendu au sujet de ce même Cypsélus, πολλῶν δ' ὑπὸ γούνατα λύσει.

(a) Thucydid. lib. vii, cap. xvii, pag. 455, lin. 54.

(b) Ctesias, pag. 5, lin. 5, ex Edit. Henr. Stephani.

(c) Plat. Epist. vii, tom. iii, pag. 536, B.

(245) §. xcii. *Une Aigle.* Cet oracle cesse d'avoir de l'obscurité pour les Bacchiades, parce que le mot 'Ητιών, *Eétion*, vient de αἰτὸς, *une aigle*. De même que de ἄμβλος on n'a fait ni Ἀμβλία ni Ἀμβλίαν, mais Ἡραβία et Ἡραβίαν. Voyez la note 56 du savant M. Valckenaer.

(246) §. xcii. *Les rochers.* Je n'ai pu faire passer dans ma traduction l'équivoque du grec. Ἐν πέτρῃσι signifie *parmi les rochers*, et fait allusion au bourg de Pétra, où demeurait Eétion.

(247) §. xcii. *Qui fera périr.* L'expression grecque πολλῶν δ' ὑπὸ γούνατα λύσει, *multorum genua resolvet*, est très-familière à Homère, dont Hérodote est un grand imitateur.

Ἐπεὶ πολλῶν τε καὶ ἐσθλῶν γούνατ' ἔλυσεν.

« Car il a fait périr beaucoup de nos plus braves guerriers ». *Iliad. lib. v, vers. 176.*

(248) §. xcii. *Changeassent de résolution.* Labda n'écouta pas jusqu'à la fin les reproches qu'ils se faisoient : elle eut peur pour son fils, et l'alla cacher sur-le-champ. Cela se fit avant que les Députés des Bacchiades eussent pris la résolution de rentrer.

(249) §. xcii. *Une corbeille à bled.* Cette corbeille fut (a) conservée dans le temple (b) de Junon à Olympie. Elle étoit de cèdre, avec des histoires sculptées sur le cèdre en or et en ivoire. On peut en voir la description dans Pausanias, liv. v, chap. xvii et suivans, depuis la pag. 420 jusqu'à la pag. 427. Il est très-vraisemblable que ce coffre n'étoit point celui dans lequel on cacha Cypsélus, mais un autre qu'on fit sur le modèle de celui-là, afin de conserver la mémoire d'un événement aussi précieux aux Cypselides. Cypsélus ne borna pas là sa reconnoissance, il fit

(a) Pausan. Eliac. prior. sive lib. v, cap. xvii, pag. 419.

(b) Ibid. pag. 418.

élever dans (a) le temple de Delphes une chapelle, parce que ce Dieu l'avoit empêché de crier pendant qu'on le cherchoit.

(250) §. xcii. *Une réponse ambiguë.* Ἀμφιδίξιος dans Hippocrates, et περιδίξιος dans Homère, signifient un homme qui se sert également de ses deux mains, *ambidexter*. Ἀμφιδίξιον σίδηρον, est un fer à deux tranchans, *anceps ferrum*. Eurip. Hippolyt. vers. 787, ex Edit. Brunckii. Ainsi ἀμφιδίξιον χρηστήριον est un oracle ambigu qui peut se prendre, soit dans un sens, soit dans un autre. Voyez les notes de M. Valckenaer sur l'Hippolyte d'Euripides, page 247, colonne 1. Galien, in *Explanatione vocum Hippocratis*, pag. 430. Erotien, in *Expositione voc. Hippocratis*, pag. 54. Foësius, *Œconomia Hippocratis*, pag. 42.

(251) §. xcii. *Illustre.* On lit aussi dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, κλειτοῖς.

(252) §. xcii. *Les enfans de ses enfans.* Psammétichus (b), fils de Gorgias et petit-fils de Cypsélus, succéda à Périandre. Si cela est vrai, comme on n'en peut guère douter, Apollon est convaincu de mensonge, en disant οὐκ ἐστὶ παῖδες. M. le Président Bouhier (c) vient au secours de ce Dieu, et par un léger changement, παῖδων γε μὴν εἰσὶ παῖδες, il accorde la prophétie avec l'événement; mais cela est contredit par tous les manuscrits, où on lit, παῖδων γε μὴν οὐκ ἐστὶ παῖδες. Cet oracle, digne à tous égards des centuries de Nostradamus, paroît avoir été forgé les dernières années de Psammétichus, petit-fils de Cypsélus. Cypsélus régna à Corinthe, et après lui ses enfans Périandre et (d)

(a) Plutarch. Septem Sapient. Conviv. pag. 164, A.

(b) Aristot. Politic. lib. v, cap. xii, pag. 411, B.

(c) Bouhier, Recherches et Dissertat. sur Hérodote, chap. xv, pag. 169.

(d) C'est ce qu'on infère des paroles de Plutarque dans le Banquet des Sept Sages, tom. II, pag. 160, C, D.

Gorgias. Cypsélus et Lycophron, fils de Périandre, périrent avant leur père. Le seul Psammétichus, fils de Gorgias et petit-fils de Cypsélus, monta sur le trône. Ainsi l'oracle pouvoit très-bien dire que les enfans de ses enfans n'y monteroient pas, puisqu'il n'y en eut qu'un qui fut Roi. Telle est la solution que donne M. Wesseling, qui finit sa note par ces mots : *Quæ callidè si conjeci, manet versui sua scriptura, sin, fallax Apollo est, nec mea refert.* Périandre eut une arrière-petite-fille nommée Xanthippe, que célèbre Simonide dans une épigramme. « Je ne (a) » passerai point sous silence l'illustre épouse d'Archénau- » tès ; il ne conviendrait pas de ne point célébrer après sa » mort les louanges de Xanthippe, arrière-petite-fille de » Périandre, qui, maître à Corinthe, y donnoit autrefois » des loix ».

M. Coray propose une conjecture que l'on peut admettre dans le texte, et d'après laquelle j'ai réformé ma traduction. La voici :

« Αὐτὸς καὶ παῖδες, παῖδων γὰρ μὲν οὐκίτι παῖδες. Vous » pensez, Monsieur, avec les autres Critiques, que l'oracle » s'est trompé, puisque Psammétichus, petit-fils de Cyp- » sélus, succéda à Périandre. Permettez à un Grec de » prendre la défense d'un oracle grec. Je crois qu'il s'est » glissé dans le texte une faute légère, et qu'il faut lire ; » παῖδων γὰρ μὲν οὐκ ἔστι παῖδες, et plus encore les enfans de » ses enfans. Cette façon de s'exprimer est non-seulement » élégante, mais encore conforme à l'usage des Grecs toutes » les fois qu'ils veulent parler d'un bonheur ou d'un mal- » heur de famille qui passe jusqu'à la troisième génération. » Homère a dit, Iliade, livre xx, 307 :

» Νῦν δὲ δὴ Αἰνείας εἰς Τρώεσσι ἀναξί,
» Καὶ παῖδες παῖδων, τοίκεν μετόπισθε γίνονται.

» Ce que Virgile a traduit, *Ænéide*, livre III, vers 98 :

» Et nati natorum, et qui nascentur ab illis.

» Tyrtée a dit aussi, *Elégie* III, vers 30 :

» Καὶ παῖδες ἐν ἀνθρώποις ἀρίστημοι,

» Καὶ παίδων παῖδες καὶ γένος ἐξοπίσω.

» Platon, *Epist.* VII, tom. III, pag. 334, D : Οὐτε γὰρ.....
ἄμεινον αὐτοῖς, καὶ παισὶ παίδων τε ἐκγόνοις ». CORAY.

(253) §. XCII. *Exila un grand nombre de Corinthiens.*

» Un certain (a) Corinthien, nommé Démaratus, de la
» famille des Bacchiades, s'étant adonné au commerce,
» passa en Italie sur un vaisseau qui lui appartenait, aussi-
» bien que les marchandises... Il amassa de cette manière
» de grandes richesses; mais une sédition s'étant élevée à
» Corinthe, et les Bacchiades ayant été opprimés par la Ty-
» rannie de Cypselus, Démaratus, qui avoit de grandes
» richesses, et qui étoit d'une maison en possession de l'Oli-
» garchie, pensa qu'il ne seroit pas sûr pour lui de vivre
» sous un gouvernement Tyrannique. Il s'embarqua avec
» tous ses biens, et passa de Corinthe en Etrurie ». S'étant
» marié dans le pays, son fils se rendit à Rome, et devint
» Roi des Romains, sous le nom de Tarquin, qu'il prit de
» Tarquinies, ville d'Etrurie, où il étoit né.

Strabon avoit dit auparavant : « (b) Rome étoit déjà
» fondée, lorsque Démaratus passa en Tarquinies avec un
» grand nombre de Corinthiens. Les habitans de cette ville
» l'ayant admis chez eux, il épousa une femme du pays,
» dont il eut Lucumon. Ce jeune homme s'étant concilié
» l'amitié d'Ancus Marcius, Roi de Rome, il devint Roi, et
» changea son nom en celui de Lucius Tarquinius Priscus.

(a) Dionys. Halicarnass. *Antiquit. Rom.* lib. III, §. XLVI et seq.
pag. 176.

(b) Strab. *Geograph. lib.* v, pag. 336.

» Démaratus (a), un de ceux qui avoient eu l'autorité
 » souveraine à Corinthe, fuyant les séditions qui y avoient
 » pris naissance, emporta tant de richesses avec lui dans
 » l'Etrurie, qu'il gouverna la ville qui l'avoit reçu, et
 » que son fils fut établi Roi de Rome ».

(254) §. xcii. *Etant parvenu au port.* Il y a deux leçons : διαπλεύσαντες τὸν εἶον εὔ, et διαπλέξαντες τὸν εἶον εὔ. Elles sont toutes les deux très-bonnes et autorisées par plusieurs manuscrits ; la première, par les manuscrits *B* et *D* de la Bibliothèque du Roi ; la seconde, par le manuscrit *A* de la même Bibliothèque. M. Valckenaer ne doute point que διαπλεύσαι τὸν εἶον ne soit d'excellent grec ; mais il demande si véritablement Hérodote l'a dit. Il paroît que ce Savant ignoroit que cette leçon fût dans un manuscrit ancien. A l'égard de la raison qu'apportoit feu M. Wesseling, qu'on auroit trouvé διαπλώσαντες, au lieu de διαπλεύσαντες, j'aurois prié ce Savant d'observer que les copistes, qui ont négligé en tant d'occasions les ionismes, pouvoient s'être aussi oubliés en cette occasion-ci. Je me suis attaché à la première leçon, parce que j'ai fait ma traduction sur l'édition toute grecque d'Henri Etienne ; mais l'ayant revue avec soin sur celle de MM. Wesseling et Valckenaer, j'ai cru devoir ajouter cette note. Si l'on aime mieux l'autre leçon, il faudra traduire : « Il termina ses jours d'une manière heureuse, après un règne de trente ans ». Mais cela n'apporte aucun changement au sens.

(255) §. xcii. *Après un règne heureux de trente ans.* La Dynastie des Cypsélides commença à régner, selon (b) Diodore de Sicile, 447 ans après le retour des Héraclides. Nous avons vu ci-dessus, §. xcxi, note 240, que les Alétiades et les Bacchiades avoient régné seulement 417 ans. Les 30 ans qu'il faut ajouter pour aller à 447, ont donné

(a) Strab. Geograph. lib. viii, pag. 581, A.

(b) Diodor. Sicul. Fragm. tom. ii, pag. 635.

lieu à divers systèmes imaginés par les Chronologistes. Sans m'attacher à rapporter leurs différens sentimens, qu'on peut voir dans leurs Ouvrages, et sans chercher à les réfuter, je pense qu'Alétès, premier Roi de Corinthe, de la race des Héraclides, ne commença point à régner tout de suite après le retour des Héraclides. Il paroît, par le passage de Diodore rapporté note 240, que lorsqu'on fit venir Alétès pour prendre possession de Corinthe, les Héraclides étoient déjà les maîtres du Péloponnèse, et qu'ils en avoient fait le partage. Le Grammairien Didyme dit formellement : « Alétès (a) n'a point été Fondateur, mais Roi de Corinthe » la trentième année après l'arrivée des Doriens; Δίδυμος » δέ φησι τὸν Ἀλῆτην μὴ οἰκιστὴν τῆς Κορίνθου γεγονέναι, ἀλλὰ » βασιλιά, ἔτι τριακωστῇ μετὰ τῇ τῶν Δωριέων ἄφιξιν ».

Cette solution est ingénieuse et lève toutes les difficultés, si l'on suppose, avec Diodore de Sicile, que la ville de Troie a été prise l'an 3,530 de la période julienne, 1,184 ans avant l'ère vulgaire; et que les Héraclides sont rentrés dans le Péloponnèse l'an 3,610 de la période julienne, 1,104 ans avant notre ère. En retranchant 447 de 1,104, on aura 4,057 de la période julienne, 657 ans avant notre ère, ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du temps où Cypsélus chassa les Prytanes annuels. Mais comme ce système, qui est le même que celui d'Apollodore et d'Eratosthènes, diffère de celui d'Hérodote, qui met la prise de Troie en 3,444 de la période julienne, et conséquemment le retour des Héraclides l'an 3,524 de la même période, 1,190 ans avant notre ère, il faut nécessairement prolonger les règnes des Alétiades et des Bacchiades, ou augmenter le nombre des Prytanes annuels de la famille des Bacchiades.

Je suppose, avec Didyme, qu'Alétès monta sur le trône de Corinthe, 30 ans après la conquête du Péloponnèse,

(a) Scholiast. Pindar. ad Olymp. Od. XIII, vers. 17, pag. 144, col. 2, lin. 7.

c'est-à-dire,

c'est-à-dire, l'an 3,554 de la période julienne, 1,160 ans avant notre ère. Ce prince et ses successeurs régnèrent, selon (a) Diodore de Sicile, 327 ans. L'Aristocratie fut donc établie l'an 3,881 de la période julienne, 833 avant notre ère. Le gouvernement des Prytanes annuels subsista 170 ans, et fut détruit par Cypsélus l'an 4,051 de la période julienne, 663 avant notre ère. Cypsélus régna 30 ans, et Périandre, qui lui succéda l'an 4,081 de la période julienne, 633 ans avant notre ère, en régna 70, et mourut en 4,151 de la période julienne, 563 ans avant notre ère.

Les bornes d'une note ne me permettent pas de rapporter les preuves des dates que l'on vient de voir ; mais je prie le lecteur de recourir à mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. XVIII, pages 519 et suiv.

(256) §. XCII. *Encore plus cruel que Cypsélus.* La raison qu'en donne Hérodote me paroît très-vraisemblable. Celle que rapporte Parthénien ne l'est en aucune manière. Suivant cet Auteur (b), la mère de Périandre étant devenue éprise de son fils, trouva le moyen de satisfaire sa passion sans que son fils s'en doutât ; mais ce jeune homme voulant enfin savoir quelle étoit la femme dont il avoit les faveurs, fit cacher de la lumière dans la chambre voisine, et la reconnut par ce moyen lorsqu'elle se retira. Outré d'une telle action, il voulut la tuer, mais il en fut détourné par un Génie qui lui apparut en ce moment. Cette apparition lui troubla l'esprit au point qu'il devint fou. Sa cruauté fut l'effet de sa folie.

(257) §. XCII. *Quelle forme de gouvernement il pourroit établir, &c.* Ὅτινα τρόποι ne doit pas s'entendre comme s'il y avoit κατὰ ; mais il faut faire ainsi la construction : ὅτινα αὖ τρόποι τῶν πραγμάτων ἀσφαλέστειρον καταστησάμενος, *quelle forme plus sûre de gouvernement il pourroit établir.*

(a) En ajoutant la durée de chaque règne, telle qu'on la trouve dans cet Auteur, on aura 327. Voyez ci-dessus, note 240.

(b) Parthenius, de Amator. affect. cap. XVII, pag. 377, &c.

C'est ainsi qu'entend ce passage Corneille de Pauw. A⁴, se trouve en trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et ἀσφαλιστάταιν dans le manuscrit B de cette Bibliothèque.

(258) §. xcii. *Il coupoit tous les épis. La conduite allégorique du Tyran de Milet, et l'expression d'Hérodote, me paroissent avoir donné occasion à Euripides de dire :*

(a) Πῶς ἔν' ἔτ' ἂν γίνοιτ' ἂν ἰσχυρά πόλις,
Ὅταν τις, ὡς λιμῶνος ἤρινῃ στάχυν,
Τόλμας ἀφαιρῇ καὶ πολεμίζῃ νύξ;

« Comment une ville pourroit-elle devenir forte, lorsqu'on moissonne comme des épis, ce qu'il y a de plus excellent parmi son audacieuse jeunesse » ?

(259) §. xcii. *Toutes sortes de méchancetés.* « Il me semble (b), dit Thalès, que Périandre se trouvant saisi de la Tyrannie, comme d'une maladie héréditaire, ne s'en est pas mal tiré. Il a recherché la compagnie des gens de bien ; il a suivi jusqu'à présent les conseils salutaires des hommes prudents ; il a attiré auprès de lui les plus sages, et n'a point écouté les pernicioeux conseils de Thrasybule, mon concitoyen, qui lui conseilloit d'abattre les têtes les plus élevées. Un Tyran qui aime mieux commander à des esclaves qu'à des hommes de cœur, ne diffère en rien d'un laboureur qui aimeroit mieux ramasser des sauterelles et prendre des oiseaux, que de recueillir du froment et de l'orge ». Plutarque cherche toutes les occasions de contredire Hérodote. Je pense qu'il est ici le seul de son sentiment.

(260) §. xcii. *Acheva ce que celui-ci avoit commencé.* Ὅσα γὰρ Κύψελος ἀπέλιπε κτείνων τε καὶ διώκων, Περικλῆς σφεία ἀπετέλεισι. Mot à mot : Périandre acheva tout ce que Cypsélus avoit laissé à tuer et à exiler. Σφεία est pour ἀντὶ.

(a) Euripid. supplic. 447.

(b) Plutarch. in septem Sapientum Convivio, pag. 147, C, D.

Ἀπετελείω signifie *j'achève*. Il n'y a pas à cela la plus légère difficulté. Aussi suis-je bien surpris que M. Bellanger ait traduit : *Il persécuta, exila, ou fit mourir tous ceux que Cypselus avoit. . . et par ce moyen il s'empara de leurs biens, auxquels son père n'avoit point touché*. Non content d'avoir ainsi estropié son Auteur, il cherche à appuyer cette traduction d'une note ridicule, dont je fais grace aux lecteurs.

(261) §. XCII. *Puisqu'on ne les avoit pas brûlés*. « Com- » bien (a) d'habits et d'autres ornemens n'a-t-on pas brûlés » avec les morts, comme s'ils devoient s'en servir et en » jouir là-bas » ?

(262) §. XCII. *Vous n'aurez pas du moins les Corinthiens pour approbateurs*. Les Corinthiens ne conservèrent pas toujours ces sentimens généreux. Lorsqu'Athènes fut prise par Lacédémone, à la fin de la guerre du Péloponnèse, ils (b) furent d'avis de détruire cette ville.

(263) §. XCIII. *Les mêmes Dieux*. Ce sont les Dieux protecteurs de la Grèce que Sosiclès avoit invoqués en finissant son discours.

(264) §. XCIII. *Ils s'écrièrent tous avec liberté*. Je lis, *ἰλευθέρως ἅπας τις αὐτίαν*, comme il y avoit avant Gronovius, et comme on trouve encore dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi.

(265) §. XCIV. *De fréquentes courses*. Hégésistrate n'étoit point encore Tyran de Sigée, lorsqu'il survint une guerre entre les Mytiléniens et les Athéniens au sujet de cette ville. Hérodote parle de cette guerre à propos de celle qui arriva du temps d'Hégésistrate, mais il ne nomme point les Généraux des deux armées, et il passe sous silence l'action de Pittacus, Général des Mytiléniens. Plusieurs Auteurs y suppléent, ainsi que Diogènes Laerce. Voici comment celui-

(a) Lucian. de Luctu, §. xiv, tom. II, pag. 928.

(b) Xenoph. Hellen. Hist. lib. II, cap. II, §. XII, pag. 79.

ci la rapporte : « La guerre (a) étant survenue entre les Athéniens et les Mytiléniens, au sujet du territoire d'Achilléum, Phrynon commandoit l'armée des Athéniens, et Pittacus celle des Mytiléniens. Celui-ci résolut de livrer au Général Athénien un combat particulier ; il cacha sous son bouclier un filet, dont il enveloppa Phrynon, qui ne se tenoit pas sur ses gardes, et l'ayant tué, il conserva le territoire de cette ville. Apollodore raconte dans ses Chroniques, que dans la suite il y eut de nouveaux différends entre ces peuples au sujet de ce même territoire, et que Périandre ayant été pris pour arbitre, l'adjugea aux Athéniens ».

Ce passage distingue parfaitement ces deux guerres, et répand un grand jour sur ce qu'en a écrit Hérodote. M. le Président Boubier (b) les a confondues en une seule.

Cette action de Pittacus me paroît infâme, et je suis étonné que le sage Plutarque, bien loin de la blâmer, l'ait approuvée, et qu'il reproche (c) à Hérodote de l'avoir supprimée par malignité.

Pittacus, dont nous avons parlé plus haut, livre I, §. XXVII, note 66, étoit extrêmement désintéressé. Il refusa plusieurs milliers d'arpens de terre que lui vouloient donner les Mytiléniens, et se contenta d'une centaine d'arpens, qui étoient une indication suffisante de sa modération et de la bonne volonté de ses concitoyens. *Bene (d) Pittacus ille, qui septem Sapientum numero est habitus, quum ei Mytilenæi multa millia jugerum agri munera darent, Nolite oro vos, inquit, mihi dare, quod multi invideant, plures etiam concupiscant. Quare ex istis nolo amplius, quam cen-*

(a) Diogen. Laert. in Pittaco, lib. I, §. LXXIV, pag. 46 ; Strab. lib. XIII, pag. 895, B, C ; 896, A.

(b) Recherches et Dissertations sur Hérodote, chap. xv, pag. 165.

(c) De Malignit. Herodoti, tom. II, pag. 858, A.

(d) Corn. Nep. in Thrasybulo, cap. IV, §. II.

tum jugera, quæ et mei animi æquitatem et vestram voluntatem indicent.

(266) §. xcν. *Alcée*. Alcée, Poète lyrique très-célèbre, grand ennemi des Tyrans, qu'il a immolés dans ses vers à l'amour de la liberté. Il fleurissoit en la quarante-deuxième Olympiade, comme on le présume par des synchronismes. Suidas nous (a) apprend en effet que Pittacus tua en cette Olympiade Mélanchrus, Tyran de Mytilène, et nous voyons dans Diogènes Laerce, qu'il fut aidé dans cette (b) entreprise par les frères d'Alcée.

Il ne nous reste de ce Poète que des fragmens qui ont été rassemblés avec soin par Henri Etienne, à la suite de son Pindare en deux volumes *in-16*, et par Fulvius-Ursinus, dans un recueil des fragmens des neuf Poètes lyriques, imprimé à Anvers en 1567, mais cependant avec peu de critique, puisqu'ils lui ont attribué des vers qui ne sont pas de lui. Horace faisoit le plus grand cas d'Alcée :

(c) Et te sonantem plenius aureo,
 Alcæe, plectro dura navis,
 Dura fugæ mala, dura belli!
Sacro digna silentio
 Mirantur umbræ dicere : sed magis
 Pugnas et exactos Tyrannos
 Densum humeris bibit aure vulgus.

Parmi les fragmens de ce Poète, on reconnoît plusieurs endroits qu'Horace a imités ou plutôt traduits, témoin ce vers et plusieurs autres :

Μηδὲν ἄλλο φυτεύσης πρότερον δένδρεον ἀμπίλω.

dont voici la traduction en latin, mot à mot, afin qu'on puisse mieux le comparer avec celui d'Horace :

Nullam aliam severis arborem priorem vite.

(a) Suidas, voc. Πιττακός. Eudociæ Ionia, pag. 362.

(b) Diogen. Laert. in Pittac. lib. 1, Segm. Lxxiv, tom. 1, pag. 46.

(c) Horat. Carmin. lib. 11, Od. xii, vers. 26.

Voici maintenant le vers d'Horace :

Nullam, Vare, sacrâ vite prius severis arborem.

(a) Νῦν χρὴ μισύσκειν, καὶ χθόνα πρὸς βίαν
Παίειν, ἐπειδὴ κάτθανε Μυρσίλος.

« C'est maintenant qu'il faut boire, et danser de toutes nos forces, puisque Myrsile est mort ».

Myrsile étoit un Tyran. M. le Fèvre-Villebrune n'a point entendu ces vers, et ne s'est pas douté qu'Horace les eût imités dans son Ode xxxvii du premier Livre :

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus.

(267) §. xcv. *Qu'ils appendirent.* Chez les Anciens, c'étoit un grand honneur pour les vainqueurs, que d'enlever les armes aux ennemis, et une grande ignominie aux vaincus de les perdre. Les loix établies dans la plupart des Etats de la Grèce punissoient même ceux qui dans une déroute perdoient leur bouclier. Ce malheur arriva au Poète (b) Archiloque, dans la guerre des Thasiens (c) contre les Saïens, peuples de Thrace ; moins sage qu'Alcée, il osa s'en vanter dans ses vers ; et en cela il fut imité par Horace :

Tecum Philippos et celerem fugam
Sensi, relictâ non bene parmula.

Les Romains ne firent que rire de la plaisanterie naïve d'Horace ; mais les Spartiates, plus austères que les Romains, chassèrent (d) Archiloque de Sparte, où la curiosité l'avoit conduit. Voyez sur Archiloque, liv. 1, note 35.

(268) §. xcv. *Une Ode.* Μείλη sont des *Poésies lyriques*. Strabon (e) rapporte quelques vers d'Alcée étrangement

(a) Athen. Deipnosoph. lib. x, cap. viii, pag. 450, C.

(b) Voyez liv. 1, §. xii, note 35.

(c) Strab. lib. xii, pag. 827, A.

(d) Plutarch. Laconica instituta, pag. 239, B.

(e) Strab. lib. xiii, pag. 895, C.

défigurés, mais probablement les mêmes qu'Hérodote avoit en vue. Les voici en françois, d'après la correction de feu M. Wesseling. « Alcée est sain et sauf, il n'en est pas de » même de ses armes : les Athéniens ont appendu son bou- » clier dans le temple de Minerve ».

(269) §. xcvi. *Qu'il envoya à Mytilène.* Ἐπιθέεις Μυτιλήναι signifie, *il la remit à quelqu'un pour être portée à Mytilène.* Voyez liv. III, §. XLII, note 83.

(270) §. xcvi. *N'avoient point de troupes pesamment armées.* Il y a dans le grec : *Ils ne se servoient ni de l'aspis, ni de la pique.* Les troupes pesamment armées décidoient communément du sort des batailles. Hérodote désigne ces troupes par les armes qu'elles portoient. « Les (a) Grecs » avoient chez eux trois sortes de troupes, les Hoplites, » les Psiles ou troupes légères, et les Peltastes. Les Hoplites » ou troupes pesantes avoient une cuirasse, un bouclier » long, une épée et une pique. Les Psiles étoient l'opposé » des Hoplites, ils ne portoient ni cuirasse ni bouclier long, » ni casque, ni armure pour les jambes. Ils ne se servoient » que d'armes missives, telles que flèches, javelots et pierres » lancées avec la fronde ou la main. Les Peltastes étoient » des troupes plus légères que les Hoplites, et plus pesantes » que les Psiles. Leur (b) pelte ou bouclier étoit plus petit » et plus léger que l'aspis, leur javelot plus petit que la » pique ou doru, et plus lourd que le javelot des Psiles, &c. ».

On peut voir ce que j'en ai dit dans ma traduction de la Retraite des Dix-mille, liv. 1, note 17.

(271) §. xcvi. *Il étoit naturel.* Il faut lire, οἰκός σφαιρικός avec les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi. Cette leçon n'apporte aucun changement au sens, mais c'est un ionisme qu'il faut rendre à Hérodote. Je me suis apperçu après coup, que cette leçon se trouvoit aussi en d'autres

(a) Arrian. Ars Tactica, pag. 11 et 12.

(b) Sorte de bouclier échancré comme celui des Amazones.

manuscripts cités par feu M. Wesseling, et que ce Savant l'avoit mise dans le texte de son édition.

(272) §. xcvi. *Ne put surprendre.* Aux autorités qu'apporte M. Wesseling pour appuyer la leçon *διαβαλίειν*, on peut joindre celle du manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. A l'égard de celui coté *B*, on a omis ces mots : ἡ ἔνα, εἰ Κλειμένηα μὲν τὸν Λακιδαιμόνιον μῦθον οὐκ οἶός τε ἐγένετο *διαβαλίειν*. *Μεταβαλίειν* se trouve dans le manuscrit *D*. Si l'on aime mieux cette leçon, il faudra traduire : *Il ne put détourner de ses desseins, &c.* Deux lignes plus haut, il y a dans les trois manuscrits du Roi, *διαβαλίειν* au lieu de *διαβάλλειν*.

(273) §. xcvi. *Réussit à tromper.* Il est cependant bon d'observer que les Athéniens étoient offensés de la protection que les Perses donnoient à Hippias, et qu'ils s'attendoient à en être attaqués; au lieu que les Lacédémoniens n'avoient pour la guerre de Perse d'autre motif que de remettre les Ioniens en liberté.

(274) §. xcvi. *Trente mille Athéniens.* Tous les Auteurs anciens ne font mention que de vingt mille citoyens d'Athènes ayant le droit de suffrage. Est-ce dans Hérodote une faute de copiste, ou bien Athènes étoit-elle plus peuplée avant les guerres de Perse et du Péloponnèse, qu'elle ne l'a été depuis? je le croirois volontiers, mais je n'entreprendrai point de le décider. Je le ferai d'autant moins, qu'Aristophanes met (a) dans la bouche de la servante de Praxagora, l'héroïne de la Pièce intitulée, *les Femmes tenant l'assemblée du Peuple*, ces trois vers :

Τίς γὰρ γίνοιτ' ἂν μᾶλλον ὀλβιώτερος,
 "Οστις, πολιτῶν πλεῖον ἢ τρισμυρίων
 "Οιτῶν τὸ πλῆθος, οὐ δεδίδιπτης μένος.

« Pourroit-il y avoir, mon cher maître, un citoyen plus

(a) Aristoph. Concionatric. vers. 1131.

» heureux que vous ? Ils sont plus de trente mille, et vous » êtes le seul qui n'avez pas encore diné ».

(275) §. xcvi. *Fut une source de maux.* Plutarque fait ici un reproche à Hérodote, qui prouve combien cet Historien lui étoit odieux. « Il (Hérodote) a (a) l'audace, dit-il, » de regarder comme la cause des maux, les vaisseaux que » les Athéniens envoyèrent au secours des Ioniens qui » s'étoient révoltés contre le Roi, parce qu'ils tâchèrent de » délivrer de la servitude un si grand nombre de villes » Grecques célèbres ».

Ce n'est point par cette raison, comme il est aisé à tout le monde de s'en convaincre, qu'Hérodote dit que ces vaisseaux furent la source des maux qui affligèrent les Grecs et les Barbares, mais parce qu'ils occasionnèrent la guerre et tous les maux qui en furent la suite.

Il est presque inutile de faire observer qu'Hérodote, qui imite Homère en cent occasions, l'a fait ici. Si notre Historien a mis αὐται δὲ αἱ νέεσ ἀρχαὶ κακῶν ἐγένοντο Ἑλλήσι τε καὶ Βαρβάροις, le Poète avoit dit avant lui, en parlant des vaisseaux qui avoient porté Pâris en Grèce :

(b) Ὅς καὶ Ἀλεξάνδρῳ τιπτήνατο νῆας εἴσας
 Ἀρχικάκους, αἱ πᾶσι κακὸν Τρώεσσι γέγοντο.

(276) §. xcix. *Contre les Chalcidiens.* Nous ne savons rien, ou du moins très-peu de chose sur cette guerre des Erétriciens contre les Chalcidiens. La plaine ou vignoble de Lélantus situé au-dessus (c) de Chalcis, et où il y avoit des sources d'eaux chaudes bonnes pour diverses maladies, paroît en avoir été le sujet. Le Scholiaste de Thucydides dit, en parlant de ces deux villes, ἐπολέμουν οὗτοι πρὸς ἀλλήλους περὶ τοῦ Ληλαντίου πεδίου, ils se faisoient (d) la guerre

(a) Plutarch. de malignit. Herodoti, pag. 861, A.

(b) Homeri Iliad. lib. v, vers. 62.

(c) Strab. lib. x, pag. 686, A.

(d) Schol. Thucydid. ad lib. i, §. xv, pag. 14, col. 1, lin. π

au sujet de la campagne Lélantiène. C'est probablement à cette guerre que fait allusion Théognis, lorsqu'il dit (a) : « Cérinthe a été détruite, l'excellent vignoble de Lélantus » a été ravagé ». Jusqu'alors chaque peuple de la Grèce avoit fait la guerre à ses voisins seul et par ses propres forces; mais en cette occasion, le reste des Grecs prit parti, suivant la remarque de (b) Thucydides, les uns pour les Erétréens, les autres pour les Chalcidiens. Erétrie étoit en ce temps-là une ville puissante (c). Andros, Ténos, Céos et d'autres îles lui étoient soumises.

(277) §. xcix. *Contre Sardes*. Darius (d) aspirait à la monarchie universelle. Cette expédition fut un prétexte dont il se servit habilement pour voiler ses projets ambitieux, et tâcher de les faire réussir.

(278) §. c. *S'avancèrent dans les terres*. Le texte porte, *ils monterent*. Quand on s'éloigne de la mer, les Grecs disent *monter*, et *descendre* quand on s'en approche.

(279) §. cl. *Et ne trouvant point d'issue*. Il y a dans le grec, *οὐκ ἔχοντες*, &c. Je ne vois pas comment ce génitif peut se rapporter aux Lydiens et aux Perses qui précèdent. Je lis *οὐκ ἔχοντες* avec Corneille de Pauw. Voyez la note de M. Wesseling.

(280) §. ci. *Paillettes d'or*. Il n'en rouloit (e) plus du temps de Strabon, c'est-à-dire, dans le siècle d'Auguste.

(281) §. cii. *Servit de prétexte*. M. Wesseling prétend dans sa note, que la vraie raison qui porta les Perses à brûler les temples de la Grèce, c'est que ces peuples n'approuvoient point qu'on renfermât la divinité entre des murailles. Si c'eût été la vraie raison de cet incendie, pourquoi les Perses

(a) Theognis, vers. 887, vel 871, ex Edit. Brunck.

(b) Thucydid. lib. i, §. xv, pag. 14.

(c) Strab. lib. x, pag. 687, C.

(d) Aristid. Panathen. fol. 8, lin. 5, à fine, et seq. in aversa parte.

(e) Strab. lib. xiii, pag. 928, C.

ne mirent-ils donc pas le feu aux temples des Ioniens avant leur révolte, et à ceux des Phrygiens et des autres peuples soumis à leur domination ? Mais, dit M. Valckenaer, Cambyse brûla les temples d'Égypte, j'en conviens ; mais ce Prince étoit un furieux, et ses successeurs ne firent rien de pareil. D'ailleurs il ne les brûla pas tous.

(282) §. CII. *Eualcis*. Cet Eualcis ne m'est point connu d'ailleurs. L'Olympionique de ce nom, qui, dans (a) la classe des enfans, remporta le prix au combat du ceste, étoit Eléen, et n'a par conséquent rien de commun avec celui-ci, qui étoit d'Erétrie. Le Poète Simonides de Céos a célébré ses victoires à différens jeux de la Grèce ; mais il ne reste pas aujourd'hui la moindre trace de ses louanges dans les fragmens de ce Poète. La seule chose qu'on peut remarquer de lui, c'est qu'il fut tué la seconde année de la LXIX^e Olympiade.

(283) §. CII. *Simonides de Céos*. Il y a eu plusieurs Simonides. Celui-ci étoit fils de Léoprèpès, et petit-fils d'un autre Simonides, qui a été aussi Poète. Celui dont il est ici question, jouissoit, même à quatre-vingts ans, de la plus excellente mémoire, comme il le dit dans une Epigramme que nous a conservé (b) Aristides, et qui est la cinquantesixième des *Analectes* (c) de M. Brunck. « Personne, y est-il dit, ne peut s'égalér du côté de la mémoire à Simonides, fils de Léoprèpès, qui est âgé de quatre-vingts ans ». Aussi inventa-t-il l'art (d) de la mémoire. La même année il fit une pièce de vers qui remporta le prix, lorsque le chœur de la tribu Anthiochide fut victorieux sous

(a) Pausan. *Eliacor. poster. sive lib. vi, cap. xvi, pag. 491.*

(b) Aristid. *περί Παραφθέγγματος*, pag. 52, lin. 36 et 38.

(c) *Analecta veterum poetarum Græcor. tom. 1, pag. 157, lvi.*

(d) *Marmora Oxon. Epoch. lv.* Suidas attribue cet art à Simonides, grand-père maternel de notre Simonides ; mais l'épigramme qu'on vient de rapporter me fait pencher du côté de l'Auteur des *Fastes Attiques*.

l'Archontat d'Adimante, comme nous l'apprennent les Marbres d'Oxford, époque LV, et plus particulièrement encore une épigramme du même Simonides, que nous a conservé le (a) Scholiaste d'Hermogènes sur les Idées, et qui est la cinquante-huitième (b) des Analectes de M. Brunck. Adimante fut Archonte le dernier semestre de la troisième année de l'Olympiade LXXV, qui répond à l'an 4,237 de la période julienne, 477 ans avant notre ère. Simonides naquit par conséquent dans le dernier semestre de la troisième année de l'Olympiade LV, c'est-à-dire, l'an 4,157 de la période julienne, 557 ans avant Jésus-Christ; et comme il mourut, suivant Suidas, âgé de 89 ans, sa mort arriva la première année de la soixante-dix-huitième Olympiade, ou l'an 4,246 de la période julienne, 468 ans avant notre ère.

Ce Poète, qui aimait l'argent, célébroit dans ses vers ceux qui le payoient le mieux. Aristophanes ne l'épargne pas à ce sujet dans la pièce intitulée *la Paix*; et du même trait il perce Sophocles, qui sur la fin de ses jours se plaisait à thésauriser. (c) « Que fait Sophocles, demande Mercure à Trygæus? Il est heureux, répond Trygæus; mais il » lui est arrivé quelque chose de merveilleux. *Merc.* Quoi » donc! *Tryg.* De Sophocles, il est devenu Simonides. » *Merc.* Simonides! Comment cela? *Tryg.* C'est qu'étant » vieux et décrépît, il s'embarqueroit même sur une claie » pour un gain sordide ».

(284) §. CIV. *Gorgus, Roi de Salamine.* Ce Gorgus descendait d'Evelthon, Roi de Salamine, et contemporain d'Arcésilas III, Roi de Cyrène. Ce dernier Prince donna un asyle dans ses Etats à Phérétime, mère d'Arcésilas. Voyez ci-dessus, liv. IV, §. CLXII. Il régnoit par conséquent vers l'an 4,187 de la période julienne, 527 ans avant

(a) *Rhetores Græci*, tom. II, pag. 410, lin. 5, à fine.

(b) *Analecta veter. Poetarum Græcor.* tom. I, pag. 137, LVIII.

(c) *Aristoph.* in *Pace*, vers. 695.

notre ère. Gorgus, son arrière-petit-fils, régnoit l'an 4,212 de la période julienne, 502 ans avant notre ère. Mais on ne peut fixer le commencement du règne de ces Princes, et encore moins déterminer en quelle année régnèrent les Princes intermédiaires. Voici des à-peu-près.

	Période julienne.	Années av. J. C.
EVELTHON règne à Salamine.....	4187	527
Siromus son fils.....	4193	521
Chersis, fils de Siromus.....	4199	515
Gorgus, fils de Chersis.....	4212	502

(285) §. cv. *Que leur révolte ne resteroit pas impunie.* Il y a dans le grec : *ὅν καταπρόξονται ἀποστάντες*. Au lieu de dire *ὅν ἀνατεῖ*, ou *ὅν ἀτιμωρητὶ*, non impunè, les Anciens disoient *ὅν πρόικα*, et les Ioniens, *ὅν πρόικα*, c'est-à-dire, *ὅν ἀμισθί*, *ὅν ἀζημίως*. Τιμὴ, c'est le salaire dû aux crimes, la peine. De-là cette expression devenue familière aux Ioniens : *ὅν καταπρόξισθαι*, qu'il ne le portera pas impunément, qu'il ne l'aura pas fait impunément, se rencontre assez souvent dans Aristophanes. On en trouvera aisément des exemples, si l'on prend la peine de parcourir l'Index de cet Auteur dans l'excellente édition de M. Brunck. On joint le participe avec ce verbe ; mais lorsqu'en la place du participe, on trouve un nom ou un pronom au génitif, le verbe doit se prendre dans le sens de *se jouer*, de *mépriser*, d'*insulter*. Ainsi ces vers des Guêpes d'Aristophanes (a) :

Ὅν τοι, μὰ τὰ θεῶ, καταπρόξῃς Μυρτιάς,

signifie : « Oui, j'en jure par les Déesses, vous ne vous » jouerez pas impunément de Myrtie ».

M. Bellanger a fait aussi une note sur cet endroit dans ses Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin, pag. 173; comme cet Ouvrage est entre les mains de tout le monde, le public en jugera.

(a) Aristophan, Vesp. 1387, ex Edit. Brunck, 1396.

(286) §. cv. *Il la tira (la flèche) vers le ciel, et en frappa l'air en s'écriant : ô Jupiter!....* Seroit-ce une sorte de déclaration de guerre ? L'usage actuel des Kalmacs, peuples Tartares, voisins de la Perse, le donne à penser. « Les Kalmacs, dit (a) Chardin, indignés, vinrent vers la fin de » la campagne sur la frontière qui sépare les deux Etats, » et là, ils tirèrent solennellement une flèche dans les terres » de Perse, qui est le signal avec lequel ils déclarent la » guerre.

» Les Perses (b) nommoient Jupiter tout l'espace des » cieux », c'est-à-dire, qu'ils donnoient aux cieux un nom qui revenoit à-peu-près au Ζεύς des Grecs. Il y a dans l'édition de Henri Etienne *ἐχγινίσθαι μοι*; mais les meilleures éditions, et les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi ont *ἐχγινίσθαι μοι*. On sous-entend alors *δὲς* ou *ἐυχομαι*, &c. Voyez Henri Etienne, *Animadvers. in Librum de Dialect.* pag. 48.

(287) §. cvi. *Afin que j'y rétablisse.* On lisoit dans toutes les éditions avant celle de M. Wesseling : *ἵνα τοι κῆνέ τι πάντα καταρτίσω ἐς τὸ αὐτό*. Le verbe *καταρτίω* signifie *apto*, ce qui ne paroît pas la signification propre. Heureusement M. Wesseling a trouvé dans le manuscrit de Sancroft, Archevêque de Cantorbéry, *καταρτίσω*, dont Hérodote s'est servi en plusieurs occasions, et qu'on trouve fréquemment dans le Nouveau Testament. J'ai accommodé ma traduction à cette leçon.

(288) §. cvi. *La grande île de Sardaigne.* M. Rollin (c) trouvoit cette île trop éloignée de l'Ionie, et qu'elle n'y avoit aucun rapport. Il soupçonnoit en conséquence le texte d'Hérodote d'être altéré. Je pourrois répondre que toutes les éditions et tous les manuscrits portent l'île de Sardaigne.

(a) Voyages de Chardin, tom. iv, pag. 302.

(b) Herodot. lib. i, §. cxxxix.

(c) Histoire Ancienne, tom. ii, pag. 151, not.

Je pourrois ajouter qu'au commencement du sixième livre, la même chose est répétée sans aucune variété ; mais l'on pourroit me répondre que l'altération du texte en ces deux endroits est antérieure à l'époque de ces manuscrits. Aussi n'insisterai-je que foiblement sur cette raison, qui est cependant d'une grande force lorsqu'elle est jointe à d'autres.

Les Ioniens étoient plus grands navigateurs que ne le pensoit M. Rollin ; ils avoient fondé des colonies en (a) Corse, dans les (b) Gaules ; ils commerçoient habituellement (c) à Tartessus, près de Cadix. Les extrémités de la Méditerranée, l'Océan même ne les effrayoient pas ; une distance médiocre l'auroit-elle fait ? Le dessein de s'emparer de la Sardaigne paroissoit si praticable aux Ioniens, que Bias (d) leur proposa de s'y rendre tous. Si ce projet échoua, ce ne fut point par les raisons qu'apporte M. Rollin, mais par l'amour de la patrie, ou, pour parler plus juste, par l'attachement au local. Manticlus (e) avoit donné auparavant le même conseil aux Messéniens, lorsqu'ils furent opprimés par les Lacédémoniens ; et si Anaxilas, Tyran de Rhégium, ne leur eût point promis un établissement en Italie, et s'il ne leur en eût point fait espérer un très-brillant en Sicile, il y a grande apparence qu'ils auroient suivi le conseil de Manticlus.

La Sardaigne étoit alors foiblement peuplée ; il étoit facile de s'en emparer ; et sa situation flattoit l'ambition de Darius, et secondoit merveilleusement ses projets de monarchie universelle. Le discours d'Histiée, qui prenoit ce Prince par son foible, étoit donc très-adroit.

(289) §. CVIII. *Les Cléides de Cypre.* Il y a deux petites

(a) Herodot. lib. I, §. CLXV, CLXVI.

(b) Voyez sur la Fondation de Marseille ce que j'ai dit au premier Livre, §. CLXVI, note 396.

(c) Herodot. lib. I, §. CLXIII.

(d) Id. ibid. §. CLXX.

(e) Pausan. Messenic. sive lib. IV, cap. XXIII, pag. 336.

files, suivant (a) Strabon, et quatre, selon (b) Pline, près de la partie orientale de l'île de Cypre, et éloignées de sept cents stades du fleuve Pyrame, qui s'appellent *Κλειδεις*, *les Clefs*. J'ai traduit *les Cléides*, d'après l'exemple de Pline, qui a dit (c) : *quatuor antè promontorium ex adverso Syriæ Clides*. Il paroît, par ce passage d'Hérodote, que le promontoire portoit aussi ce nom. Strabon (d) l'appelle *Βοόσυρμα*, et Ptolémée (e) *Οὐρά βοός*, *Queue de bœuf*; mais on lit dans le manuscrit Palatin, de même que dans Hérodote, *Κλειδεις*, *les Clides*. Pline (f) le nomme *Dinaretum*; il en est aussi mention dans une épigramme de l'Anthologie, qui se trouve livre III, chapitre XXII, page 253 de l'édition de Henri Etienne; mais cette épigramme, qui étoit auparavant mutilée, a été donnée entière par M. Brunck, dans ses *Analectes*, tome II, page 44.

(290) §. CIX. *De vous dépend.* Τὸ κατ' ὑμίας se trouve aussi dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi.

(291) §. CIX. *Dans le poste où.* Je lis ὅκου avec l'édition toute grecque d'Henri Etienne, et le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi.

(292) §. CXI. *Carien de nation.* Dans les éditions qui ont précédé celle de Gronovius, on lisoit *γένεομαι μὲν καί*, mais ce Savant a rétabli la vraie leçon, *γένος μὲν Κάρι*, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Médicis, et cette leçon se trouve confirmée par plusieurs autres manuscrits. Ces trois mots sont omis dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi.

(293) §. CXIII. *Les chariots de guerre.* Ces chars ressem-

(a) Strab. lib. XIV, pag. 1000, C.

(b) Plin. Hist. Nat. lib. V, cap. XXXI, tom. I, pag. 285, lin. 3.

(c) Id. ibid.

(d) Strab. Géograph. lib. XIV, pag. 1002.

(e) Ptol. Géograph. lib. V, pag. 157.

(f) Plin. Hist. Nat. lib. V, cap. XXXI, tom. I, pag. 284, lin. 9.
bloient;

bloient à ceux qu'Homère décrit dans l'Iliade. Ils étoient montés de deux hommes, dont l'un tenoit les rênes, et l'autre combattoit. Les Salaminiens avoient conservé cet ancien usage. On en vit encore des exemples parmi les Thébains (a), dans la bataille de Délium qu'ils donnèrent contre les Athéniens, la première année de la quatre-vingt-neuvième Olympiade, l'an 424 avant notre ère.

(294) §. CXIII. *Philocypros*. *Philocypros* étoit Roi de Soles lorsque Solon arriva en Cypre. Cette ville s'appeloit (b) alors *Æpéia*, à cause de sa situation sur un terrain escarpé, *Ἀΐπος* signifiant en grec *élevé*. Elle avoit été bâtie (c) par Démophon, fils de Thésée, sur les bords du Clarius, ou plutôt par Acamas et Phalérus, tous deux Athéniens, si l'on aime mieux s'en rapporter à Strabon (d). Les environs de cette ville étoient non-seulement escarpés, mais encore stériles. Solon fit sentir à *Philocypros* (e) le désagrément de cette situation, et lui conseilla de rebâtir cette ville dans la plaine qui étoit au-dessous. Solon se chargea du soin de la peupler, et régla, de concert avec le Roi, tout ce qui pouvoit contribuer à son abondance et à sa sûreté. Il y vint de tous côtés des habitans. *Philocypros* donna par reconnoissance à cette nouvelle ville le nom de Soloi, pour conserver la mémoire du Philosophe Athénien. Solon fait lui-même mention de cette nouvelle fondation dans des vers élégiaques adressés à *Philocypros*, que Plutarque (f) nous a conservés dans la vie de ce Philosophe, et qu'on sera peut-être bien aise de retrouver ici. « (g) Puis-

(a) Diodor. Sicul. lib. XII, §. LXX, tom. 1, pag. 527.

(b) Plutarch. in Solone, pag. 92, F; 93, A.

(c) Id. ibid.

(d) Strab. Geograph. lib. XIV, pag. 1002, D.

(e) Plutarch. loco superius laudato.

(f) Id. in Solone, pag. 93, B.

(g) M. Brunck a donné place à ces vers dans son savant Recueil: *Analecta veterum Poetar. Græcor.* tom. 1, pag. 75, et les a fait

» siez-vous, lui dit-il, régner long-temps sur les Soliens,
 » et habiter cette ville, vous et vos descendans ! Puissé-je
 » quitter cette île illustre sous les auspices de Vénus cou-
 » ronnée de violettes ! Puisse cette Déesse reconnoître
 » cette fondation en m'accordant de la gloire, et en me
 » procurant un heureux retour dans ma patrie » ! Aristocyp-
 cyros succéda à Philocypros, mais il fut tué, comme Hé-
 rodote vient de le dire, dans une bataille contre les Perses.

Il est fait mention dans Athénée (a) d'Eunostus, Roi
 de Soles, qui avoit épousé Irène, fille de la fameuse Thaïs
 et de Ptolémée, qui fut premier Roi d'Egypte après la mort
 d'Alexandre ; mais j'ignore s'il étoit de la même Maison.

(295) §. CXIII. *Solon d'Athènes.* Hérodote a parlé de ce
 célèbre Législateur, livre I, §. XXIX, XXX, XXXI, XXXII
 et XXXIII, et liv. II, §. CLXXVII. Ceux qui veulent s'ins-
 truire plus particulièrement de ce qui le concerne, n'ont
 qu'à lire sa vie écrite par Plutarque. Il ne fut pas moins
 brave que sage. Lorsque (b) Salamine se révolta, les Athé-
 niens prononcèrent peine de mort contre quiconque pro-
 poseroit de la recouvrer. Il s'exposa cependant au danger,
 et ayant animé ses compatriotes par les vers qu'il fit et qu'il
 chanta, il rendit ce pays à sa patrie, et effaça la honte dont
 ils s'étoient couverts. Les habitans de Salamine (c) érigè-
 rent en son honneur une statue, environ 166 ans après sa
 mort ; car Démosthènes, dont j'emprunte ce passage, re-
 marque que dans le temps de sa Harangue sur les *Prévari-*
cations d'Eschines dans son Ambassade, il n'y avoit pas
 encore cinquante ans que cette statue étoit élevée, et qu'il
 y avoit déjà deux cent quinze à seize ans qu'il étoit mort.
 Or, cette Harangue ayant été prononcée la seconde année

réimprimer en 1784, dans son excellente édition des Poètes Gno-
 miques, pag. 81.

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XIII, cap. v, pag. 576, E.

(b) Demosth. de falsâ Legat. pag. 254, Segm. 456.

(c) Id. ibid.

de la cent neuvième Olympiade (a), il s'ensuit que la statue fut érigée environ l'an 4,322 de la période julienne, 392 ans avant notre ère. Le texte de Démosthènes porte, il est vrai, qu'il y avoit 240 ans que Solon étoit mort, lorsqu'il prononçoit cette Harangue; mais le texte est altéré, comme l'ont prouvé le Père Corsini, dans ses *Fastes Attiques*, et Meursius in *Solone*. Je ne rapporterai point les preuves qu'ils en donnent. Quant à moi, je corrige le texte, en supposant que Solon est mort l'an 4,155 de la période julienne 559 ans avant notre ère.

Cette statue, que les Salaminiensois avoient (b) placée dans leur place publique, représentoit ce Législateur, la main dans son habit, ce qui étoit l'attitude des personnes sages et modestes, comme il seroit aisé de le prouver par mille passages des Anciens : je me contente de celui-ci de Valère-Maxime : *Xenocrates* (c)... *omissâ re quam disserebat, de modestiâ ac temperantiâ loqui cœpit. Cujus gravitate sermonis resipiscere coactus Polemo, primum coronam capite detractam projecit : paulò post brachium intrinè pallium reduxit : procedente tempore oris convivalis hilaritatem deposuit : ad ultimum totam luxuriam exuit, uniusque orationis saluberrimâ medicinâ sanatus, ex infami ganeone maximus Philosophus evasit.*

(29⁶) §. CXX. *Jupiter Stratius*. Ζὴς στράτιος, *Jupiter* (d) guerrier. Les Cariens étoient du temps d'Hérodote les seuls peuples qui adorassent Jupiter sous cette dénomination. Il étoit particulièrement honoré à Labranda. Aussi Strabon (e) l'appelle-t-il Jupiter Labrandénien. Il tenoit à la main une hache. Plutarque nous en apprend la raison. Hercules, dit-il, ayant (f) tué Hippolyte, et parmi les autres armes

(a) Dionys. Halicarn. ad Ammæum, §. x, tom. II, pag. 197.

(b) Æsch. in Timarch. pag. 264, C.

(c) Valer. Maxim. lib. vi, cap. ix, Extern. 1, pag. 612.

(d) Hesychius, au mot Στράτιος.

(e) Strab. lib. xiv, pag. 973, C.

(f) Plutarch. *Quæstiones Græcæ*, pag. 301, F; 302, A.

de cette Amazone, s'étant emparé d'une hache, il en fit présent à Omphale. Les Rois de Lydie qui succédèrent à cette Princesse, la portèrent comme une chose sacrée, et la transmirent à leurs descendans, jusqu'à Candaules, qui dédaignant de la porter, la remit à quelqu'autre. Gygès s'étant révolté, fit la guerre à ce Prince. Arsélis étant venu au secours de Gygès avec des troupes qu'il avoit tirées de Mylasses, défit Candaules et le tua avec celui qui portoit la hache. Il emporta cette hache en Carie avec les autres dépouilles, et ayant fait élever une statue à Jupiter, il la lui mit entre les mains, et le surnomma le Dieu Labradéen. Les Lydiens appellent en effet en leur langue, *une hache*, λαβρὺς. Dans les temps postérieurs on adora ce Dieu en d'autres endroits sous le même nom; *in Ponto (a) circa Heracleam, aræ sunt Jovis Stratii cognomine* : Mars étoit pareillement honoré sous cette dénomination. Voyez le Lexique manuscrit de Photius. Elien confond Jupiter Strattius avec Jupiter Carien; mais j'ai discuté cela, liv. 1, §. CLXXI, note 407.



(a) Plin. Hist. Nat. lib. XVI, cap. XLIV, tom. II, pag. 40, lin. 24.

On trouve parmi les Marbres d'Oxford (a) de la dernière édition in-folio, une pierre qui paroît avoir servi d'autel avec la hache et l'inscription suivante : *De Jupiter Labrayndien et de Jupiter très-grand*. Elle a été trouvée dans un cimetière Turc, entre Aphrodisias et Hiérapolis, et par conséquent en Carie, quoiqu'à une assez grande distance de Labranda.

Appien (b) nous a conservé la manière dont on honoroit ce Dieu. « Mithridates, dit-il, ayant fait une incursion » dans la Cappadoce, et en ayant chassé les garnisons de » Muréna, offrit à Jupiter Stratius un sacrifice sur le haut » d'une montagne, suivant l'usage de ses pères. On éleva » sur cette montagne une très-haute pile de bois; les Rois » en portent les premiers arbres. Tout autour de cette pile, » on en fait une autre beaucoup plus petite. Sur la pre- » mière on répand du lait, du miel, du vin, de l'huile et » toutes sortes de parfums. Sur la pile inférieure on met » du pain et différens mets, pour régaler tous ceux qui sont » présens. Cet usage s'observe aussi à Pasargades dans les » sacrifices solennels qu'offrent les Rois de Perse. On met » ensuite le feu à ces piles de bois. La flamme, qui s'en » élève, est si grande, qu'on l'apperçoit en mer de plus » de 1000 stades (près de 38 lieues), et l'atmosphère en » est tellement échauffée, qu'on ne peut approcher de ce » lieu que plusieurs jours après ».

(297) §. CXIX. *De se rendre aux Perses, &c.* Démon ou Damon rapporte cela un peu différemment. « Les (c) Ca- » riens, dit-il, s'étant assemblés dans le bois (d) sacré de » Labranda, délibérèrent entr'eux pour savoir quels étoient

(a) Marmora Oxoniens. pars II, Tab. v. XII.

(b) Appiani Hist. Bell. Mithrid. pag. 361.

(c) Scholiast. Aristoph. ad Plutum, vers. 1003.

(d) Suivant la correction de feu M. Hemsterhuis, le plus grand Critique de ce siècle, et peut-être des précédens. Voyez ses notes sur le Plutus, pag. 355 et 356.

» leurs plus braves voisins, afin de s'allier avec eux. Les
 » uns furent d'avis qu'il falloit appeler les Milésiens, parce
 » qu'ils étoient les plus puissans de tous leurs voisins, et
 » que leur pays étoit dans la proximité de la Carie; les
 » autres dirent qu'il falloit faire la paix avec les Perses,
 » dont l'empire étoit le plus grand et le plus fort, et qui
 » étoient maîtres de l'Asie. Les Cariens résolurent de s'en
 » rapporter à Apollon. Le Dieu répondit : *Les Milésiens*
 » *étoient braves autrefois.* Cet oracle s'étant répandu dans
 » les villes Asiatiques, les Milésiens accusèrent la Prophé-
 » tesses de s'être laissé corrompre par l'argent des partisans
 » des Perses. Ils marchèrent ensuite avec toutes leurs forces
 » au secours des Cariens, et ayant livré bataille aux Perses,
 » ils y périrent presque tous ».

(298) §. cxx. *En général.* Je suis la leçon marginale d'Henri Etienne, *πιστεύεται δὲ τῶν πάντων πολλῶν*, qui est appuyée d'un manuscrit du Cardinal Passionei, et d'un autre du Docteur Askew, et approuvée par M. Valckenaer. Cette leçon se trouve aussi dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi.

(299) §. cxxi. *Quelque temps après.* Il faut mettre la virgule après *μετὰ δὲ*, et non point après *τρωμα*.

(300) §. cxxi. *Le chemin de Pédases.* M. Valckenaer lit, *τῇ ἐν Πηδασίου ἰδόν*, conjecture très-vraisemblable que j'ai cru devoir suivre. Voyez la note de ce Savant. Cependant, au lieu de *ἐν Δάσῳ*, ne pourroit-on pas lire, *ἐν δάσει*, et interpréter, *τῇ ἰδόν*, une embuscade, de même que dans Homère, dont Hérodote est grand imitateur? Cela voudra dire alors : *Ils se mirent en embuscade dans un lieu fourré.*

(301) §. cxxiv. *Montra en cette occasion bien peu de fermeté.* Valla avoit traduit : *Mentis non erat compos*, et Gronovius avoit laissé subsister cette mauvaise version. On croiroit qu'elle en a imposé à M. Coray, qui se sert de cet exemple, liv. I, §. LXXIII, pour prouver que *ἐργὴν οὐκ*

après doit signifier la même chose. J'ai prouvé que ce Savant s'étoit trompé. Aristagoras n'étoit pas un insensé, comme le démontre toute la suite de ses actions. Mais le danger lui fit perdre cette fermeté d'ame si nécessaire pour s'en garantir. Voyez l'excellente note de M. Wesseling.

(302) §. cxxiv. *Avoit commencé à environner de murs.* Dans le grec, τὴν Ἰστικίως ἐτείχευε. Telle est la force de l'imparfait. Nous avons vu en effet plus haut, §. xxiii, qu'Histiée avoit été obligé de laisser imparfaits les murs de Myrcine.

(303) §. cxxv. *Bâtit un château.* Τῶχος οἰκοδομησάμενος. Τῶχος n'est pas un simple mur, c'est un château, une place forte (a). Ἀλκιβιάδης... λαβὼν τρίηρη μίαν ἀπέπλευσεν εἰς Χερρόνησον εἰς τὰ ἑαυτοῦ τεῖχη. Alcibiades prit avec lui une trirème, et se retira à ses châteaux dans la Chersonèse.

J'ai parlé plus haut de la signification de ce terme, liv. iv, §. cxxiv, note 245.

(304) §. cxxvi. *Le siège d'une place.* Cette ville s'appeloit Ennea Hodoi, Ἐννέα ὁδοί, les Neuf Voies; Agnon, fils de Nicias, qui la fonda 61 ans après la défaite d'Aristagoras, lui donna le nom d'Amphipolis.

La défaite d'Aristagoras arriva la troisième année de la soixante-dixième Olympiade, 498 ans avant notre ère. J'en trouve la preuve dans Thucydides. Cet Historien raconte (b) que trente-deux ans après la défaite d'Aristagoras, les Athéniens envoyèrent en cet endroit une colonie qui fut taillée en pièces, mais que vingt-neuf ans après, Agnon, fils de Nicias, y conduisit une autre colonie, qui chassa les Edoniens, et bâtit la ville d'Amphipolis, qu'on appeloit auparavant Ennea Hodoi, les Neuf Voies. Or, cette dernière colonie fut envoyée sous l'Archontat (c)

(a) Xenoph. Hellenic. lib. i, cap. v, §. x, pag. 35.

(b) Thucydid. lib. iv, §. cii.

(c) Diodor. Sicul. lib. xii, §. xxxii, tom. i, pag. 499.

d'Euthyménès, la quatrième année de la quatre-vingt-cinquième Olympiade, 437 ans avant l'ère vulgaire. La première colonie qui avoit précédé celle-là de vingt-neuf ans, étoit donc de la troisième année de la soixante-dix-huitième Olympiade, 466 ans avant notre ère, et la défaite d'Aristagoras, antérieure à cette colonie de trente-deux ans, devoit donc être de la troisième année de la soixante-dixième Olympiade, 498 ans avant Jésus-Christ.

FIN DES NOTES SUR LE CINQUIÈME LIVRE.

NOTES

SUR LE SIXIÈME LIVRE D'HÉRODOTE.

(1) §. I. *V*ous avez ourdi cette trame, Aristagoras l'a exécutée. Il y a dans le grec : *Vous avez fait ce soulier, Aristagoras l'a chaussé.* Cela étoit passé en proverbe, pour signifier que l'un étoit l'auteur d'une entreprise, et que l'autre n'avoit fait que l'exécuter.

(2) §. III. *De transporter les Phéniciens, &c.* Il étoit d'autant plus facile de persuader cela aux Ioniens, que ces sortes de transmigrations étoient en usage parmi les Assyriens et les Perses. On sait que les Juifs furent transplantés à Babylone et dans la Médie; on trouve des Hyrcaniens dans l'Asie Mineure. En un mot, on ne finiroit point, si l'on vouloit rapporter toutes les transmigrations faites par l'ordre de ces peuples.

(3) §. VII. *Au Panionium.* C'étoit le lieu, où s'assembloient les Ioniens pour célébrer la fête appelée Panionies. Douze villes avoient (a) seules le droit de s'y rendre. Smyrne (b) y fut admise dans la suite, comme on le voit par une médaille d'Antonin le Pieux. Voyez sur le Panionium Hérodote, liv. I, §. CXLVIII.

(4) §. VIII. *De Lesbos.* Je suis la correction de M. Weesseling, qui lit avec les manuscrits du collège d'Eaton, de Sancroft, et de la Bibliothèque Impériale à Vienne, *ἡ Ἀἰολία*, au lieu de *ἡ τοῦ Ἀλίου γῆς*. En effet, il auroit été ridicule à notre Historien d'écrire, *tous ceux d'entre les Eoliens*

(a) Hérodote. lib. I, §. CXLV.

(b) Pausan. Achaic. sive lib. VII, cap. v, pag. 552. Spanheim, de Numerorum usu et præst. Dissert. IX, pag. 643.

qui habitent l'Eolide, puisqu'il n'y avoit en ce pays que des Eoliens. D'ailleurs, dans l'énumération des vaisseaux, les seuls Eoliens dont il soit fait mention, sont les Lesbiens.

(5) §. VIII. *Près d'eux.* ἵπὸς δὲ τούτοις signifie très-souvent *outre ces choses, præterea*; mais comme il s'agit ici de l'ordre de bataille de la flotte Ioniène, je crois que cette préposition doit ici se prendre dans le sens que je lui ai donné, et qui n'est pas moins fréquent que l'autre.

(6) §. IX. *Qu'ils ne seront pas punis de leur révolte.* Mot à mot, *qu'ils n'éprouveront rien de fâcheux, ils n'iront pas* τὴν ἄχαρι εὐδὲν. Voyez sur cette expression, ἄχαρι, liv. I, §. xli, note 102; liv. IV, §. xcvi, note 205; liv. VIII, §. xlii, note 17.

(7) §. IX. *Profanes.* Τὰ ἴδια opposé à τὰ ἱερά, signifie non-seulement les maisons des particuliers, mais encore les édifices publics; en un mot, tous ceux qui n'étoient point destinés au culte des Dieux. Les Grecs disent aussi dans le même sens, ὅσια, et l'opposent à τοῖς ἱεροῖς. Voyez la note savante et curieuse de M. Valckenaer.

(8) §. IX. *Menacez-les.* Tel est le sens de ἐπηρέαζοντες. Κατ' ἐπιήρειαν est expliqué par le Scholiaste (a) de Thucydides, κατ' ἀπειλήν. Voyez aussi Raphélius sur Saint Matthieu (b).

(9) §. XI. *Nos affaires.* « L'Hyperbate, dit (c) Longin » dans son *Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le* » discours, de la traduction de Boileau (d), n'est autre chose » que la transposition des pensées ou des paroles dans » l'ordre et la suite d'un discours; et cette figure porte » avec soi le caractère véritable d'une passion forte et » violente. En effet, voyez tous ceux qui sont émus de

(a) Thucyd. lib. I, §. xxvi, pag. 22, lin. 69 et ibi Schol.

(b) Georg. Raphelii Annotationes in sacr. Scripturam, tom. I, pag. 227.

(c) Longin, de Sublimit. sect. xxii, pag. 76.

(d) Œuvres de Boileau-Despréaux, tom. IV, chap. xviii, pag. 431.

» colère, de frayeur, de dépit, de jalousie ou de quel-
 » qu'autre passion que ce soit : car il y en a tant, qu'on
 » n'en sait pas le nombre ; leur esprit est dans une agita-
 » tion continuelle. A peine ont-ils formé un dessein, qu'ils
 » en conçoivent aussi-tôt un autre, et au milieu de celui-
 » ci, s'en proposant encore de nouveaux, où il n'y a ni
 » raison ni rapport, ils reviennent souvent à leur première
 » résolution. La passion en eux est comme un vent incon-
 » stant, qui les entraîne et les fait tourner sans cesse de
 » côté et d'autre ; si bien que dans ce flux et reflux per-
 » pétuel de sentimens opposés, ils changent à tous momens
 » de pensées et de langage, et ne gardent ni ordre ni suite
 » dans leurs discours.

» Les habiles Ecrivains, pour imiter ces mouvemens de
 » la Nature, se servent des Hyperbates. Et, à dire vrai,
 » l'Art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection,
 » que lorsqu'il ressemble si fort à la Nature, qu'on le prend
 » pour la Nature même ; et au contraire, la Nature ne
 » réussit jamais mieux que quand l'Art est caché.

» Nous voyons un bel exemple de cette transposition
 » dans Hérodote, où Denys le Phocéén parle ainsi aux
 » Ioniens : *En effet, nos affaires sont réduites à la der-*
 » *nière extrémité, Messieurs. Il faut nécessairement que*
 » *nous soyons libres ou esclaves, et esclaves misérables. Si*
 » *donc vous voulez éviter les malheurs qui vous menacent,*
 » *il faut, sans différer, embrasser le travail et la fatigue,*
 » *et acheter votre liberté par la défaite de vos ennemis.*
 » S'il eût voulu suivre l'ordre naturel, voici comme il eût
 » parlé : *Messieurs, il est maintenant temps d'embrasser*
 » *le travail et la fatigue : car enfin nos affaires sont ré-*
 » *duites à la dernière extrémité.* Premièrement donc il
 » transporte ce mot *Messieurs*, et ne l'insère qu'immé-
 » diatement après leur avoir jeté la frayeur dans l'ame :
 » comme si la grandeur du péril lui avoit fait oublier la
 » civilité qu'on doit à ceux à qui on parle, en commençant

« un discours. Ensuite il renverse l'ordre des pensées : car
 « avant que de les exhorter au travail, qui est pourtant
 « son but, il leur donne la raison qui les y doit porter ; *en*
 « effet, nos affaires sont réduites à la dernière extrémité ;
 « afin qu'il ne semble pas que ce soit un discours étudié
 « qu'il leur apporte, mais que c'est la passion qui le force
 « à parler sur-le-champ ».

BELLANGER.

J'aurois bien des choses à dire sur cette traduction de Boileau ; mais ce n'est point ici le lieu. On fera bien de consulter l'excellente édition de Longin donnée par M. Toup, page 325 de l'édition *in-8°*. ou 195 de l'édition *in-4°*. A l'égard du passage d'Hérodote qu'on vient de lire, je me contente de renvoyer à ma traduction.

(10) §. XII. *Les vaisseaux présentant un front étroit l'un à la file de l'autre, c'est-à-dire, sur un front étroit.* C'est ce que signifie ἀπὸν ἐπὶ κέρας. Cette expression se trouve souvent dans Thucydides et dans l'Histoire Hellénique de Xénophon. Paulmier de Grentemesnil l'a parfaitement bien expliquée (a). Voyez aussi la note de Grammius sur les Scholies (b) de Thucydides. Onosandre s'en est également servi : (c) αἱ τε γὰρ σφίσι, κατὰ μέτωπον ὑπαντήσωσι αἱ πολέμιοι πλατύτεροι τεταγμένοι, ῥαδίως αὐτοὺς τρέπονται, καθάπερ οἱ τοὺς ἐπὶ κέρας ὄντας ἐν ταῖς μάχαις κυκλούμενοι. C'est ce que n'a pas senti feu M. le Baron de Zurlauben, lorsqu'il rend cette dernière partie : *ils les mettront en fuite avec la même facilité, qu'on enveloppe les ailes dans les batailles.* Il falloit traduire le passage entier : *si l'ennemi, présentant un front plus étendu, les attaque de front, il les mettra aussi facilement en fuite que ceux qui, dans les batailles, enveloppent des troupes rangées sur un seul homme de front.*

(a) Exercitationes in optimos Auctores Græcos, pag. 77.

(b) Thucydid. Dukeri, pag. 653, col. 1, ad voc. Συντόμως.

(c) Onosandri Strategic. cap. vi, pag. 22.

(11) §. XII. *Les faisoit passer entre les rangs et se retirer promptement.* Διέκπλουν ποιούμεινος, est un terme de marine militaire qui signifie passant à travers les vaisseaux ennemis pour les attaquer, ou pour briser leurs rames, se retirer promptement, et revenir ensuite à la charge, comme le dit très-bien le Scholiaste de (a) Thucydides : διέκπλυν ἐστὶ τὸ ἰμβραεῖν, καὶ πάλιν ὑποστρέψαι, καὶ αὖθις ἰμβραεῖν. Διέκπλυν, c'est fondre sur les vaisseaux, se retirer ensuite, et revenir de nouveau à la charge. Cette manœuvre étoit très-savante. Aussi Thucydides, après avoir remarqué qu'elle n'eut pas lieu dans la bataille entre les Athéniens et les Corcyréens d'un côté, et les Corinthiens de l'autre, ajoute (b) que le courage et la force parurent plus dans ce combat que la science.

Le savant M. Ernesti explique très-bien ce terme dans son Lexique (c) de Polybe, au mot διέκπλυν; mais il se trompe, lorsqu'il ajoute que le vaisseau reviroit de bord en s'en retournant. La lenteur de cette manœuvre auroit donné le temps à l'ennemi de l'intercepter. Au lieu de revirer de bord, on ramoit en sens contraire, et c'est ce que les Grecs appelloient πρύμναι κρέσασθαι, ἀνακρέσασθαι, ἐπὶ πρύμναι κρέσασθαι, et les Latins, *inhibere remis*, terme que Cicéron lui-même avoue n'avoir entendu que tard, et en allant à sa maison de campagne par eau. *Inhibere* (d).... *est verbum totum nauticum. Quanquàm id quidem sciebam; sed arbitrabar sustineri remos, cùm inhibere essent remiges jussi. Id non esse ejusmodi didici heri, cùm ad villam nostram navis appelleretur: non enim sustinent, sed alio modo remigant. Id ab ἰποχῆ remotissimum est.*

Le Scholiaste de Thucydides l'explique de manière à ne

(a) Schol. Thucyd. ad lib. 1, §. XLIX, pag. 35, col. 1, lin. 5.

(b) Thucyd. lib. 1, §. XLIX, pag. 35, lin. 15.

(c) Il se trouve à la fin du Polybe réimprimé à Leipsick en 1763.

(d) Cicer. ad Atticum, lib. XIII, Epist. XXI.

pouvoir s'y méprendre : « πρύμναν κρείσθαι (α), dit-il, c'est » se retirer peu à peu sans revirer de bord. Celui qui se » retire de la sorte rame à la poupe. Cette manœuvre se » fait afin de ne point paroître fuir ouvertement, et afin » de n'être pas facilement blessé, comme on le seroit si on » présentoit le dos à l'ennemi. Πρύμναν κρείσθαι, ἔστι τὸ κατ' » ὀλίγον ἀναχωρεῖν μὴ στρέψαντα τὸ πλοῖον. Ὁ γὰρ οὕτως ἀναχω- » ρῶν, ἐπὶ τὴν πρύμναν κωπηλατεῖ. Τῦτο δὲ ποιοῦσιν ἵνα μὴ δόξωσι » φαιεῶς φεύγειν. . . . ἢ ἵνα μὴ τὰ νῆα τοῖς πολέμοις δέντις, » ῥᾶον τιτρώσκονται ». Cette expression se trouve communément dans Thucydides, Polybe, &c. Voyez aussi livre VIII, note 119, et la traduction de Théophraste par M. Coray, page 305.

(12) §. XII. *Le reste du jour on tenoit les vaisseaux à l'ancre.* Les Grecs étoient dans l'usage de ranger leurs vaisseaux près de la côte, et de se tenir eux-mêmes à terre. Lorsque les sentinelles appercevoient les vaisseaux ennemis, ils en donnoient avis, et sur-le-champ on montoit sur les vaisseaux. On ne sauroit faire un pas dans l'Histoire Hellénique de Xénophon sans trouver des exemples de cette coutume, qui fut cause de la destruction de la flotte Athénienne à Ægos Potamos. Les Ioniens, à qui le Général ne permettoit pas d'aller à terre, devoient trouver ce service très-rude; et comme ils n'étoient point accoutumés à la discipline militaire, il n'est point étonnant qu'ils l'aient regardé comme une servitude dont ils s'empressèrent de secouer le joug.

(13) §. XII. *Dans toute la journée.* Δι' ἡμέρας ne doit pas se rendre par quotidiè, tous les jours, mais dans toute la journée, comme s'il y avoit, δι' ἡμέρας ὅλης. Hésychius explique δι' ἔτους, δι' ὅλου τῷ ἔτους, toute l'année. Δείμα (b) δ' ὑμῶν πάση τέχνῃ καὶ μηχανῇ μετ' εὐνοίας ἀκροαταμένον ἡμῶν

(α) Schol. Thucyd. ad lib. I, §. 2, pag. 36, col. 2, lin. 9.

(b) Lysias Orat. pro Bonis Aristophanis, pag. 153, lin. 2.

διὰ τῶν. « Nous vous prions de toutes nos forces de nous » entendre avec bienveillance *jusqu'à la fin* ». Voyez la note de M. Valckenaer.

(14) §. XVI. *Ils firent le voyage par terre.* Ils avoient dessein de se rendre au port le plus proche de l'île de Chios, et de-là ils auroient passé en cette île en quelques heures.

(15) §. XVI. *Les Thesmophories.* Les Thesmophories étoient une fête que les femmes célébroient en l'honneur de Cérès, parce qu'elle étoit supposée avoir la première donné des loix aux hommes. Cette fête duroit cinq jours; elle commençoit le 14 du mois (a) de Pyanepsion, c'est-à-dire, le 23 du mois d'Octobre, et finissoit le 18. Le 16, c'est-à-dire, le 25, étoit un jour de jeûne, comme nous l'apprennent Plutarque (b), qui nous dit que Démosthènes mourut le 16 du mois de Pyanepsion, qui étoit le jour où les femmes jeûnoient; et Athénée (c), qui nous assure que ce jeûne tomboit le jour du milieu. Cette fête se célébroit en différens endroits de la Grèce. A Athènes, ou plutôt à Eleusis, c'étoit au mois d'Octobre; et dans la plupart des autres villes de la Grèce, c'étoit en été. Il paroît, par le passage d'Hérodote, que les Ephésiens la célébroient en été. Ceux qui veulent s'instruire des rites qu'on observoit à cette fête, peuvent consulter Meursius, *Græcia feriata*, et l'Archæologie de Potter. Le premier de ces deux Savans, qui a fait l'énumération des différens peuples qui célébroient cette fête, a omis les Ephésiens, dont parle Hérodote, et les Agrigentins, dont fait mention Polyæn, lib. v, cap. 1, §. 1.

(16) §. XVII. *Sans perdre un moment, et dans l'état où*

(a) On l'infère du vers 80 des Thesmosph. d'Aristophanes, de l'édition de M. Brunck, où il est dit que le troisième jour de cette fête étoit le jour du milieu.

(b) Plutarch. in Demosth. Vitâ, pag. 860, B, C.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. vii, cap. xvi, pag. 307, F.

il étoit. Ces mots, *sans perdre un moment*, ne sont pas dans le grec; je les ai ajoutés afin de faire mieux sentir la force de l'expression *ἐς ἔχ*, qui a été une pierre d'achoppement pour la plupart des interprètes. Gronovius l'a très-bien expliquée dans son édition d'Arrien, liv. I, §. XIV. Mais personne ne l'a mieux fait que Raphélius sur Saint Marc, chap. IV, vers. 36, page 378.

(17) §. XVIII. *D'assaut.* J'ai cru devoir suivre l'explication de Casaubon, qui interprète *κατάκρας αἰρεῖν*, *prendre d'assaut.* Voyez ses notes sur le chapitre VIII de Théophraste, page 82. Il peut se faire cependant que cette expression signifie qu'ils la prirent par la citadelle, et c'est ainsi que l'a entendu le Scholiaste d'Homère sur le 557^e vers du XV^e livre de l'Iliade. *Κατ' ἄκρης*, dit-il, *ἀπὸ ἀκροπόλεως.*

(18) §. XIX. *Temple de Didymes.* Didymes (a) étoit le nom d'un lieu du territoire de Milet. Il y avoit en cet endroit un temple dédié à Apollon, surnommé Didyméen. Voici la raison qu'en apporte Macrobe (b) : *Ἀπόλλωνιὰ Διδυμαῖον* vocant, *quod geminam speciem sui* (c) *numinis præfert ipse, illuminando formandoque lunam. Etenim ex uno fonte lucis, gemino sidere spatia diei et noctis illustrant. Unde et Romani solem sub nomine et specie Jani, Didymæi Apollinis appellatione venerantur.*

Stace appelle ce temple *Didymæa limina* (d), et Quinte-Curce, *templum* (e) *quod Didymæon appellatur.* Il fut nommé de la sorte dans les temps (f) postérieurs. On l'appeloit auparavant le temple des Branchides. Voici ce qui donna occasion à cette dernière dénomination.

(a) Stephan. Byzant. voc. *Δίδυμα.*

(b) Macrob. Saturnal. lib. I, cap. XVII, pag. 198.

(c) *Numinis* ne fait aucun sens; je crois qu'il faut lire *luminis.*

(d) Stat. Thebaid. lib. VIII, vers. 199.

(e) Quint. Curt. lib. VII, cap. V, §. XXVIII.

(f) *Oraculum Branchidarum appellatum, nunc Didymæi Apollinis.* Plin. Hist. Nat. lib. V, cap. XXIX, tom. I, pag. 278.

Démoclus (a) de Delphes eut un fils d'une grande beauté, qui s'appeloit Smicrus. Etant allé par mer à Milet par l'ordre de l'Oracle, il mena avec lui son fils âgé de treize ans; mais il s'en retourna avec tant de précipitation, qu'il le laissa sans s'en appercevoir. Cet enfant, au désespoir, fut rencontré par un berger (b), fils d'Eritharsès, qui le mena à son père. Cet homme apprenant sa naissance et ses malheurs, ne l'aima pas moins que s'il eut été son propre fils. Conon parle ensuite de la prise du cygne, de la dispute des (c) deux enfans, et de l'apparition de Leucothoé, qui leur (d) recommanda de dire aux Milésiens de l'honorer, et de célébrer en son honneur les jeux Gymniques des enfans; car elle avoit pris plaisir à la dispute de ces enfans. Smicrus épousa une fille de qualité de Milet. Elle eut pendant sa grossesse une vision. Il lui sembla voir le soleil entrer dans son corps par la bouche, se glisser dans son sein, et en sortir par la voie ordinaire. Les Devins trouvèrent cette vision avantageuse. Elle accoucha d'un garçon qu'elle nomma Branchus, parce qu'elle avoit vu en songe le soleil passer à travers son gosier (e). Cet enfant fut le plus beau des hommes. Tandis qu'il gardoit les troupeaux, Apollon en devint amoureux et lui donna un baiser. On éleva, sous le nom d'Apollon Philétès, un autel au lieu où ce Dieu le lui avoit donné. Branchus en reçut le don de la divination; il rendit des oracles à Didymes, et jusqu'à présent l'Oracle des Branchides est le plus célèbre de la Grèce après celui de Delphes.

(a) Conon Narrat. xxxiii, apud Phot. Cod. clxxxvi, pag. 441. Varron rapporte la même fable, avec quelque légère différence. Voyez ci-dessus, liv. v, §. xxxvi, note 71.

(b) Chevrier.

(c) Il faut lire ἀμφοῖν.

(d) Il faut lire ἑταίροι, au lieu de ἱεταίροι.

(e) Βράγχος signifie gosier en grec, quoi qu'en dise Gédoyn, pag. 211, note h. Le Grand Etymologique dit très-bien, pag. 211, ligne 18, Βράγχος λέγεται ὁ λαιμὸς καὶ φάρυγξ· ὅς καὶ βράγχος παρὰ τοῖς παλαιαῖς λέγεται.

L'Abbé Gédoyen a traduit ce passage entier à sa manière, c'est-à-dire, en faisant beaucoup de contre-sens. On le trouve dans les Mémoires de l'Académie des Belles - Lettres, tome XIV, Mém. page 210.

Ce Branchus (a) descendoit, au rapport de Strabon, de Machæreus de Delphes, qui tua Néoptolème, fils d'Achille.

Le temple des Branchides fut brûlé à cause de la révolte des Milésiens. Strabon raconte (b) cependant que ce fut Xerxès qui y fit mettre le feu, et que les Branchides ayant remis à ce Prince les trésors du temple, se retirèrent en Perse avec lui, de crainte d'être punis de leur trahison. Xerxès leur donna un petit pays dans la Sogdiane, où ils bâtirent une ville. Alexandre (c) l'ayant détruite en haine du sacrilège et de la trahison de leurs ancêtres, il en fit passer les habitans au fil de l'épée (d), quoiqu'ils se fussent soumis, et même qu'ils l'eussent reçu avec beaucoup de joie. Plutarque avoue (e) que les plus grands partisans de ce Prince blâmèrent son inhumanité.

Démodamas (f), Général des Rois Séleucus et Antiochus, éleva sur les bords de l'Iaxartes des autels à Apollon Didyméen.

M. Bellanger avoit traduit cet endroit d'Hérodote : *et d'autres Didymes auront soin de notre temple*. Cela est inintelligible, et prouve que ce Savant n'avoit pas mis la dernière main à son ouvrage. Ἄλλοισι ne se rapporte pas à Διδύμοις. La construction est *μελήσει ἄλλοισι ἡῦ ἡμετέρου τοῦ Διδύμοις*.

(19) §. XXI. *De tout âge*. Ἡλικιόν. Voyez sur cette expression Tanneui Le Fèvre, sur le Timon de Lucien. tome I, page 1,049, édition de Grævius.

(a) Strab. Geograph. lib. IX, pag. 645, A.

(b) Id. ibid. lib. XIV, pag. 941, B.

(c) Id. ibid. lib. XI, pag. 787, C, D.

(d) Quint. Curt. lib. VII, cap. V.

(e) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 557, B.

(f) Plin. Hist. Nat. lib. VI, cap. XVI, tom. I, pag. 315.

(20) §. XXI. *Jamais union ne fut plus*, &c. « Les Sybarites portoient, dit Timée (a), des habits de laine de Milet. C'étoit la cause de l'amitié qui subsistoit entre ces deux villes ».

(21) §. XXI. *De Phrynichus*. « Les Anciens parlent de trois Phrynichus, tous trois Athéniens, tous trois Poètes dramatiques, les deux premiers tragiques, et le troisième comique. Le premier et le plus ancien fut fils de Polyphradmon, selon quelques-uns ; de Minyras ou de Choclos, selon d'autres, au rapport de Suidas, qui le fait père de Polyphradmon, aussi Poète tragique. Il fut disciple de Thespis, l'inventeur de la tragédie, qui fleurissoit vers la soixante-unième Olympiade. Il étoit antérieur à Æschyle; c'est ce qu'on peut inférer d'un passage d'Aristophanes in *Ran.* vers 910, où Euripides accuse Æschyle d'avoir cherché à tromper les spectateurs que Phrynichus avoit rendus hébétés. D'où il faut conclure qu'Eusèbe, dans sa Chronique, page 130, *edit. Amst.* a tort de le mettre après Æschyle, sous la soixante-quatorzième Olympiade; et que Suidas est mieux fondé à le faire fleurir, et à lui faire remporter le prix dès la soixante-septième Olympiade, comme l'a remarqué Périzonius sur Elien; *Var. Histor.* liv. III, chap. VIII. Suidas lui attribue neuf tragédies; dans sa Pièce intitulée *Pleuronia*, il parloit du tison fatal donné par les Parques à Althée, tison de la durée duquel dépendoit la vie de Méléagre, fable que Phrynichus débâta le premier. Voyez *Pausan. Phocic.* ou liv. x, chap. xxxi, pag. 874, *édit. de Kuhn.* Il mit le premier sur la scène un rôle de femmes, et fut l'inventeur du Tétramètre. Suidas parle d'un second Phrynichus aussi Athénien, fils de Mélanthus, et Poète tragique. Il le fait auteur de plusieurs pièces, ainsi que de plusieurs airs appelés Pyrrhiques, dont la cadence et les

(a) Athen. Deipnosoph. lib. XII, pag. 519, B.

» paroles animoient au combat, et que de jeunes gens armés
 » chantoient et dansoient avec une grande vivacité. Ses
 » pièces de théâtre sont l'*Andromède*, l'*Erigone*, la *Prise*
 » *de Milet par Darius*, *Roi de Perse*, qui fit verser des
 » larmes aux spectateurs, selon Hérodote, Plutarque, *Præ-*
 » *cept. Polit.* ; Elien, *Var. Histor. lib. XIII, cap. XVII, &c.*
 » On doute que ce second Phrynichus soit différent du pre-
 » mier, quoique Suidas les distingue. Car, 1°. les Auteurs
 » qui parlent de la tragédie sur la *Prise de Milet*, la donnent
 » tous à Phrynichus, le Poète tragique, sans distinguer deux
 » Poètes tragiques de ce nom. 2°. La diversité des pères
 » que Suidas, et quelques Scholiastes, donnent aux deux
 » Phrynichus prétendus, est de peu d'autorité pour décider
 » la question, puisque s'il falloit admettre autant de Phry-
 » nichus différens, que les noms de leurs pères allégués
 » par les Ecrivains souffrent de variations, on multiplie-
 » roit ces Poètes jusqu'au nombre de quatre. 3°. Tzetzes,
 » dans ses Scholies sur Hésiode (*Opera et Dies, vers. 414*)
 » dit formellement qu'avant Æschyle, Phrynichus (c'est
 » ainsi qu'il faut lire, au lieu de Phérénicus) fut puni par
 » une amende de mille drachmes, pour avoir dit la vérité
 » dans sa tragédie intitulée, la *Prise de Milet*. Voyez
 » les notes de Périzonius sur Elien. Le troisième Phryni-
 » chus étoit un Poète comique ; il florissoit vers la quatre-
 » vingt-sixième Olympiade, et étoit contemporain d'Alci-
 » biades. Voyez Suidas, *Plut. in Alcibiad. &c.* »

BELLANGER.

Il n'y a eu qu'un seul Poète tragique de ce nom. Milet
 ayant été prise la troisième année de la soixante-dixième
 Olympiade, la Pièce sur le sac de cette ville doit être
 postérieure, mais de peu. Le même Auteur en donna une
 autre sous l'Archontat (a) d'Adimante, la troisième année

(a) Plutarch. in Themistocle, pag. 114, C.

de la soixante-quinzième Olympiade. *Vide Rich. Bentleii Responsionem ad Car. Boyle, pag. 143.*

(22) §. XXI. *Mille drachmes.* Strabon (a) rapporte aussi la même chose d'après Callisthènes.

L'obole valoit 3 sols; il en falloit 6 pour une drachme. La drachme valoit par conséquent 18 sols. Une mine équivaloit à 100 drachmes, ou à 90 liv. de notre monnoie. Les mille drachmes faisoient dix mines, ou 900 liv. *Voyez l'Evaluation des monnoies d'Athènes par M. l'Abbé Barthélemy, à la suite du Voyage du jeune Anacharsis, tome IV, table XI, page lxj et suivantes de l'édition in-4°; on tome VII, table XI, page lxxx et suivantes de l'édition in-8°.*

(23) §. XXII. *Etoient riches.* Σαμίων δὲ τοῖσι τι ἔχουσι. Cela doit se rendre : *ceux des Samiens qui ont du bien, et non quelque bien.*

(24) §. XXII. *Calacté.* Ce mot signifie *beau rivage*. J'ai dû rendre Καλὴ ἀκρὴ par *Calacté*, à l'imitation des Latins. *Voyez Cicéron, Harangue troisième contre Verrès, §. XLIII; Calactinis quamobrem imperasti anno tertio ut decumas agri sui, quas Calactæ dare consueverant, Amestrati M. Cæsio decumano darent; et (b) Silius Italicus :*

Telâque superba

Lanigerâ Melite, et litus piscosa Calacte.

(25) §. XXII. *Qui regarde.* Voyez sur la tournure de la phrase grecque, liv. I, §. LXXXIV, note 232.

(26) §. XXIII. *Scythès.* Périzonius (c) pensa que ce Scythès étoit père de Cadmus, Tyran de Cos. Mais il n'est pas vraisemblable que le père de Cadmus ait laissé sa souveraineté de Cos, pour en aller chercher une autre à Zancle. Il est plus naturel de croire qu'il mourut à Cos, laissant à son fils la Tyrannie en bon état, comme le dit Hérodote,

(a) Strab. lib. XIV, pag. 942, B.

(b) Silius Italic. lib. XIV, vers. 251.

(c) Ælian. Var. Hist. lib. VIII, cap. XVII, pag. 562, note 5.

livre VII, §. CLXIV. Il y a grande apparence que le Tyran de Zancle étoit l'oncle de Scythès, Tyran de Cos, comme c'est assez le sentiment de M. Valckenaer, dans une note sur le §. CLXIII, livre VII. En effet, s'il n'eût point été de la même famille, il auroit été bien étonnant que Cadmus eût été demeurer à Zancle en Sicile, où avoit régné Scythès.

(27) §. XXIII. *Anaxilas*. Cet Anaxilas, Tyran de Rhégium, vivoit du temps de la prise de Milet, comme on le voit par Hérodote, c'est-à-dire, la troisième année de la soixante-dixième Olympiade, ou 498 ans avant notre ère. Il étoit fils de Crétines, et avoit épousé Cydippe, fille de Térille, Tyran d'Himère (a). Il descendoit des anciens Messéniens. Il abolit à Rhégium le gouvernement Démocratique, et s'empara de la Tyrannie, comme nous l'apprend Aristote (b).

(28) §. XXIII. *S'emparèrent de cette ville*. Ils ne la gardèrent pas long-temps. En effet, le même Anaxilas (c), Tyran de Rhégium, les en chassa peu de temps après, et l'ayant repeuplée, il la nomma Messène, du nom de son ancienne patrie.

(29) §. XXIII. *Qui venoit de perdre*. Il y a dans l'édition de Henri Etienne, et dans les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi, *ὡς ἀποβαλόντα*; ce qui pourroit signifier qu'Hippocrates fit arrêter Scythès, sous prétexte qu'il avoit perdu sa ville.

(30) §. XXIV. *Comme le plus honnête homme*. Darius ignoroit sans doute que Scythès ne s'étoit retiré auprès de lui que par nécessité, et parce qu'il n'avoit pas d'autre ressource.

(31) §. XXV. *Volontairement*. Il y a *ἑλεσθῆς* dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi.

(a) Herodot. lib. VII, §. CLXV.

(b) Aristot. Politic. lib. V, cap. XII, pag. 412, C.

(c) Thucydid. lib. VI, §. V.

(32) §. xxvi. *De Polichna*. Il y a dans le grec, ἐκ Πολίχνης. La version latine porte *ex oppidulo* ; mais je pense que c'est le nom d'une petite ville de cette île. L'article τῆς étant placé avant Χίον, me paroît mis à dessein de distinguer cette ville de celles qui portoient ce nom dans la Troade, en Crète et en Sicile.

(33) §. xxviii. *N'ayant plus de provisions, &c.* On lisoit auparavant, δειμαίνουσης οἱ τῆς στρατιῆς, *l'armée venant à avoir peur*. Cela étoit ridicule. Si en effet elle eût été épouvantée, il n'y avoit qu'à la laisser tranquille à Lesbos, où elle n'avoit rien à craindre ; mais en la faisant passer sur le continent, et dans un endroit où se trouvoient les forces des Perses, bien loin de la guérir de sa frayeur, c'étoit le moyen de lui en causer encore davantage. J'ai suivi la correction (a) de M. Héringa, Savant non moins distingué dans les Lettres grecques et latines qu'en médecine. Elle a été suivie par MM. Wesseling, Valckenaer et Borheck, qui l'ont admise dans leurs éditions.

(34) §. xxviii. *De l'Atarnée*. L'Atarnée étoit un canton de Mysie, vis-à-vis de Lesbos, que les Perses avoient donné (b) aux habitans de Chios, pour les récompenser de ce qu'ils leur avoient livré Pactyas. Il y a grande apparence que depuis la révolte des Ioniens, les Perses avoient rendu ce petit pays aux Mysiens. Hermias, fameux par sa révolte contre les Perses et sa fin malheureuse, et plus encore par un Pæan, ou plutôt par une Scolie composée en son honneur par Aristote, en fut dans la suite Tyran. Je lus en 1792 une Dissertation sur cet Hermias à l'Académie des Belles-Lettres ; mais cette Académie ayant été détruite, je ne crois pas avoir jamais occasion de la publier.

(35) §. xxx. *Je pense, &c.* Cette conjecture de notre Historien est fondée sur la bonté de Darius, qui se ressou-

(a) Adr. Heringæ Observation, Criticarum Liber singularis, cap. xxxi, pag. 277.

(b) Herodot. lib. i, §. clx.

venoit plutôt des services rendus que des fautes, et sur la loi pleine d'humanité des Perses, qui ne permettoit pas de faire mourir quelqu'un pour (a) une seule faute, et qui ne laissoit le champ libre à la punition que lorsque les fautes surpassoient les services. Le crime d'Histiée étoit sans doute bien grave; mais le service qu'il avoit rendu aux Perses, en conservant le pont de bateaux sur l'Ister, étoit encore plus grand, puisqu'il avoit sauvé l'armée et Darius lui-même. Ce Prince lui en témoigna sa reconnoissance (b), et non-seulement il fut très-fâché qu'on l'eût fait mourir, mais il traita honorablement ses restes.

On pourroit apporter beaucoup d'autres exemples de la bonté et de la clémence de Darius, tels que ceux de Démocèdes, de Syloson, de Coës, &c. Il étoit très-irrité contre les Milésiens et les Erétréens; mais lorsqu'il les eut en sa puissance, il se contenta de les faire passer en Asie. Il pardonna (c) même à Oribaze, Hyrcanien, et à des Perses de qualité, qui avoient voulu attenter à sa vie. VALCKENAER.

(36) §. xxx. *De crainte qu'au lieu d'être puni.* Ἰνα μὴ διαφύγῃς signifie, *de crainte qu'échappant à la punition*, et non, *de crainte qu'ayant pris la fuite*, comme on trouve dans la version latine.

(37) §. xxxiii. *Ils fondèrent.* Je lis οἰκιστῶν. Οἰκητῶν, qui se trouve dans toutes les éditions, signifie *ils habitèrent*. Mais avant d'habiter une ville, il faut qu'elle soit fondée. Hérodote observe ici que Mésambria étoit une colonie de Byzance; cependant Strabon remarque que cette ville avoit été fondée par les Mégariens. La contradiction n'est qu'apparente. Les Byzantins étoient eux-mêmes une colonie de Mégares. Voyez la Table Géographique, articles BYZANCE et MÉSAMBRIA.

(a) Herodot. lib. i, §. cxxxvii.

(b) Id. lib. v, §. xi.

(c) Ælian Var. Hist. lib. vi, cap. xiv, tom. i, pag. 469.

(38) §. xxxiv. *Par la Voie sacrée.* Il y avoit (a) un chemin sacré très-célèbre qui conduisoit d'Athènes à Eleusis; ce ne pouvoit être celui-là. Mais c'étoit peut-être celui par où (b) les Athéniens accompagnoient à Delphes la pompe sacrée.

WESSELING.

(39) §. xxxv. *Quelqu'autorité.* Il y a dans le grec, ἰδιώτριός τε; mais je lis ἰδιώτριός τι, qui fait un meilleur sens: je l'ai suivi dans ma traduction.

(40) §. xxxv. *Il étoit d'une Maison où l'on entretenoit quatre chevaux pour les jeux Olympiques.* C'est-à-dire, qu'il étoit fort riche. L'Attique étant un pays stérile et peu propre aux pâturages; l'entretien des chevaux y étoit très-coûteux, et il falloit être riche pour en avoir. Voyez le commencement des Nuées d'Aristophanes.

(41) §. xxxv. *Æacus.* « Océanus (c) et Téthys eurent » un fils nommé Asopus; celui-ci eut une fille appelée » Ægine, qui fut enlevée de Phliunte par Jupiter, et trans- » portée dans l'île d'Ægine, où elle lui donna un fils nommé » Æacus, qui fut Roi de cette île. Æacus eut deux fils, » Pélée et Télamon. Pélée alla à Phthie en Thessalie. Il » y fut Roi et eut Achilles. Télamon se retira en Sala- » mine ».

(42) §. xxxv. *Depuis Philée, fils d'Ajax.* Phérécydes (d) l'appelle Philæas, et le fait fils d'Ajax, de même qu'Hérodote, Plutarque (e) et Etienne de Byzance (f). Pausanias dit cependant (g) qu'il n'étoit que son petit-fils. L'Abbé Gédéon ne fait aucune remarque là-dessus, parce

(a) Pausan. Attic. siye lib. 1, cap. xxxvi, pag. 83; Athen. lib. xiii, pag. 594, F.

(b) Strab. lib. ix, pag. 646, C.

(c) Diodor. Sicul. lib. iv, §. lxxii, tom. 1, pag. 316.

(d) Marcellin. in Vitâ Thucyd. initio.

(e) Plutarch. in Solone, tom. 1, pag. 83, D.

(f) Steph. Byzant. voc. Φιλῆδας.

(g) Pausan. Attic. siye lib. 1, cap. xxxv, pag. 85.

que Kuhnius et Sylburge, ses guides ordinaires, n'en font aucune. Quoi qu'il en soit, ce Philée eut (a) pour fils Daïclus ou Æclus; comme le veut Casaubon; celui-ci eut Epidycus, Epidycus eut Acestor, Acestor eut Agénor, Agénor eut Olius, Olius eut Lycès, Lycès eut Typhon, Typhon eut Laius, Laius eut Agamestor, qui fut Archonte à Athènes; Agamestor eut Tisandre, Tisandre eut Hippoclides, Hippoclides eut Miltiades, Miltiades eut (b) Cypsélus, père de Miltiades, fondateur de la Chersonèse.

Ainsi Miltiades remontoit à Ajax à la dix-septième génération. Miltiades fonda la Chersonèse de Thrace l'an 560 avant notre ère. Il devoit avoir alors environ quarante ans, c'est-à-dire, qu'il étoit né vers l'an 600. Ajax se tua vers l'an 1,270 avant notre ère. Il s'est donc écoulé 670 ans entre la mort de ce héros et la naissance de Miltiades, fondateur de la Chersonèse; ce qui fait vingt générations. Il manque par conséquent à sa généalogie trois de ses ancêtres. Il mourut sans enfans, et laissa sa Principauté à son neveu Stésagoras, fils de Cimon. Celui-ci étant mort aussi sans enfans, Miltiades, troisième du nom, son frère, lui succéda. Pausanias (c) prétend que Miltiades, fils de Cimon, fut le fondateur de la Chersonèse. Cette faute a induit en erreur le savant Père Corsini dans le Catalogue des Olympioniques. Elieen ne s'est pas moins (d) trompé que Pausanias dans l'énumération qu'il fait des trois Miltiades. Le premier étoit fils de cet Hippoclides que Clisthènes, Tyran de Sicyone, refusa pour gendre à cause de sa danse indécente; le second étoit fils de Cypsélus et petit-fils du premier Miltiades; ce fut le fondateur de la Chersonèse. Le

(a) Pherecydes. Vide Marcellin. in Vitâ Thucydidis, initio.

(b) Il y a ici une lacune, et ce ne doit pas être la seule; autrement le nombre des générations ne seroit pas suffisant pour remonter à la prise de Troie.

(c) Pausan. Eliacor. poster. sive lib. vi, cap. xix, pag. 498.

(d) Ælian. Hist. Var. lib. xii, cap. xxxv, pag. 777.

troisième étoit fils de Cimon, frère utérin de Miltiades le fondateur. Ce Cimon n'étoit pas fils de Cypsélus père du second Miltiades; mais comme les anciennes maisons ne s'allioient guère qu'entr'elles, il est vraisemblable que Cimon descendoit aussi d'Ajax, et que le troisième Miltiades étoit pareillement descendant du même héros.

Philaidès, bourgade de la Tribu Ægéide, tiroit son nom de (a) Philæas ou Philée.

(43) §. xxxvi. *Le prix de la course du char.* On ne sait en quel temps placer cette victoire de Miltiades second du nom. Cela seul prouve combien les listes des Olympioniques sont defectueuses.

(44) §. xxxvi. *Trente-six stades.* L'Építome de Strabon (b) en met quarante. Dans les siècles où l'on ignoroit comment une place pouvoit, par sa situation, sa force et sa garnison, arrêter les courses d'un ennemi, on ne s'opposoit à ses irruptions qu'en construisant un mur, qui, en fermant le pays, le mettoit à l'abri des incursions hostiles. C'étoit alors le seul moyen connu. Il devint même insuffisant, lorsque les Thraces se furent aguerris, et sur-tout dans les basses marées. L'Empereur Justinien (c) releva ce mur, qui étoit en partie tombé de vétusté. Il fit ajouter des créneaux, et au-dessus de ces créneaux, une voûte qui en mettoit les défenseurs à l'abri, et au-dessus de cette voûte d'autres créneaux, garnis de troupes qui protégeoient les premiers. Ensuite il fit faire des môles qui, avançant dans la mer, empêchoient les Thraces de pénétrer dans la Chersonèse, lorsque la marée étoit basse. Les Romains avoient fait auparavant usage de ce moyen pour garantir les Britons des incursions des Brigantes; je veux parler du mur de Septimius Sévère, qui s'étendoit depuis Tinmouth jusqu'à

(a) Stephan. Byzant. voc. Φιλαΐδαι.

(b) Strab. lib. vii, pag. 511, C.

(c) Procop. de Ædificiis Justiniani, lib. iv, cap. x, pag. 89.

Solwey-frith, c'est-à-dire, depuis l'embouchure de la Tine jusqu'au golfe de Solway. Les Chinois, encore moins habiles que les Romains dans l'art de fortifier les places, n'ont pas imaginé d'autre moyen pour se précautionner contre les courses des Tartares qu'en élevant ce mur immense, qu'on appelle la grande muraille. Ce fut aussi celui dont firent usage les Grecs du Bas-Empire sous Manuel Paléologue, pour mettre le Péloponnèse à couvert des incursions des Turcs.

(45) §. XXXVI. *Quatre cent vingt.* Scylax (a) en met quatre cents. Ces différences sont légères.

(46) §. XXXVII. *Furent les premiers.* Le grec dit : *Furent enfin les premiers*, τῶν λοιπῶν πρώτοισι. Voyez ce que j'ai dit sur cette expression que n'a point entendue le Traducteur latin, liv. III, §. LXV, note 129.

(47) §. XXXVIII. *Dont il étoit aimé.* « Ἦν δὲ ὁ Μιλτιάδης » Κρέσῳ τῷ Ἀυθαῖ ἐν γνάμῃ γεγονώς. *Miltiades étoit aimé de » Crésus.* Je regarde cette expression comme absolument » synonyme de cette autre, κατὰ νόον εἶναι, dont Hérodote » s'est servi, liv. IX, §. CX. Sophocles l'a employée d'une » manière plus redondante, *in Ajace*, vers 1038 :

» « Ὅτῳ δὲ μὴ τὰδ' ἐστὶν ἐν γνάμῃ φίλα.

» Les expressions opposées sont ἀπὸ θυμοῦ εἶναι. *Iliad.* liv. I, » vers 562, et ἐκ θυμοῦ πισίειν. *Iliad.* liv. XXIII, vers 595 ».

CORAY.

M. Coray me paroît avoir raison; mais l'exemple qu'il apporte de Sophocles ne me semble pas juste. Il faut, à ce que je crois, l'interpréter : « Celui à qui cette maxime ne » plaît pas, après qu'il l'a examinée ».

(48) §. XXXVII. *Incertains, &c.* Il y a dans le grec : *Les Lampsacéniens errans de côté et d'autre dans leurs dis-*

(a) Scylacis Periplus, pag. 28, inter Geograph. veteris Scriptores minores, tom. I.

cours, c'est-à-dire, étant incertains, n'ayant rien de fixe et d'arrêté, sur ce que vouloit dire Crésus avec sa menace de les détruire comme des pins.

(49) §. XXXVII. *Ne comprenant rien à la menace.* Les Lampsacéniens comprenoient très-bien en général la menace de Crésus, mais ils étoient embarrassés sur la manière dont elle étoit énoncée. Pourquoi, se demandoient-ils sans doute, Crésus nomme-t-il le pin plutôt que tout autre arbre? La difficulté ne consistoit qu'en cela, et c'est cette difficulté que résout, quoiqu'avec peine, le vieillard de Lampsaque.

(50) §. XXXVII. *Périt tout-à-fait.* Ce vieillard de Lampsaque se trompe assurément. Le pin n'est pas le seul arbre qui meure lorsqu'on l'a coupé. Aulugelle avoit fait un chapitre exprès là-dessus, mais nous n'en avons plus que le sommaire. *Quod (a) Herodotus, scriptor historię memoratissimus, parum verè dixerit unam solamque pinum arborum omnium cęsam nunquam denuo ex iisdem radicibus pullulare.*

Quoi qu'il en soit, cette expression étoit passée en proverbe. L'Auteur supposé des Lettres (b) de Phalaris s'en est servi, mais elle a été mal rendue par le Traducteur latin, Charles Boyle. M. Van-Lennep ne s'y est pas trompé. Cette Lettre est la neuvième de son édition. Voyez la note de ce Savant, page 48. Zénobius, Diogénianius, Suidas, ont aussi employé la même expression. Ces sortes d'allégories plaisoient beaucoup aux Anciens. « Elles ont, dit-(c) » Démétrius de Phalère, quelque chose de grand, et sur- » tout dans les menaces. Telle est celle de Denys le Tyran » aux Locriens : *Vos cigales chanteront à terre.* S'il eût dit » simplement *qu'il ravageroit la Locride et qu'il en détrui-* » *roit tous les arbres*, il auroit paru très-irrité, et se seroit

(a) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. VIII, cap. IV.

(b) Phalaridis, Epist. XCII, pag. 72.

(c) Demetrius Phalereus, pag. 555, lin. 33 et seq. •

» montré un homme vil ; mais au lieu de cela il couvre
 » son discours du voile de l'allégorie. Tout ce qu'on soup-
 » çonne est plus terrible ; l'un forme une conjecture, l'autre
 » une autre. Ce qui est clair et manifeste devient l'objet du
 » mépris, de même qu'un homme sans vêtemens ».

Aristote attribue (a) ce dernier mot à Stésichorus, et le loue ainsi que Démétrius de Phalère. Quintilien blâme ces sortes d'allégories, quand elles sont obscures. Lorsque l'allégorie (b), dit-il, est obscure, elle dégénère en énigme, et c'est, à mon avis, un défaut, puisque la clarté est la première qualité de l'élocution.

(51) §. XXXVIII. *Comme c'est l'usage.* Dans le grec : ὡς νόμος, οἰκιστῆ. Il faut ôter la virgule après νόμος, et sous-entendre θύειν. M. Valckenaer en a averti dans une note. Les Traducteurs latins et en langue vulgaire s'y sont trompés.

(52) §. XXXVIII. *Des courses de chars.* Il ne s'agit point ici de courses de chevaux de main ; ce sont des courses de chars. Sophocles a dit de même : (c) ὅθ' ἱππικῶν ἦν... ἀκύπας ἀγών. Il avoit appelé auparavant la course de chars où Pélops vainquit Hippodamie (d), ὃ Πέλοπος ἀπρόσθεν πολύπονος ἱππεία.

(53) §. XXXIX. *Sous prétexte d'honorer.* Dans les temps de deuil on ne sortoit point de chez soi. Ἐπιτιμίων est très-rare dans le sens d'honorer. Les exemples qu'on en apporte sont contestés ; cependant Suidas (e) explique τάπιτίμια, qu'on trouve dans l'Electre de Sophocles, vers 915, par τὰ ἐπὶ τιμῇ τινος γινόμενα ; l'ancien Scholiaste de Sophocles, τα ἐπὶ τῇ τιμῇ γιγνόμενα τοῦ πατρός ; et le petit Scholiaste, αἱ τιμαί : ce qui peut faire croire qu'ἐπιτιμίων se prend aussi

(a) Aristot. Rhetor. lib. II, cap. XVII, §. III, pag. 124 ; lib. III, cap. VI, pag. 175.

(b) Quinctil. Institut. Orat. lib. VIII, cap. VI, §. LII, pag. 408.

(c) Sophocl. Elect. vers. 698.

(d) Id. ibid. vers. 504.

(e) Suidas, au mot Ἐπιτίμια.

en ce sens. Henri Etienne est aussi de même sentiment dans son Trésor de la Langue Grecque, quoiqu'il en ait changé depuis dans son édition grecque et latine d'Hérodote. Je suis donc autorisé à traduire comme j'ai fait; mais s'il restoit encore quelque scrupule, on pourroit lire, ἱτι τιμίαν avec M. Van Eldik (a). Quoi qu'il en soit, il faut mettre une virgule après κατ' ὅκους, et l'effacer après Στρηναγόρια. M. Reiske (b) en a averti.

(54) §. XXXIX. *Hégésipyle*. Cette princesse épousa, après la mort de Miltiades, un Athénien de distinction. Elle donna au fils qu'elle en eut le nom d'Olorus, son père. Thucydides (c) étoit fils de cet Olorus. Son bisaïeul étoit par conséquent Roi de Thrace. Ce sont ces alliances des Athéniens avec les plus illustres maisons de Thrace qui font dire à Senthès qu'il savoit (d) que les Athéniens étoient leurs parens. D'ailleurs personne n'ignore que Sadocus, fils de Sitalcès, Roi des Odryses, et le plus puissant Prince de ce pays, devint (e) citoyen d'Athènes.

(55) §. XL. *Que celles qui l'occupaient alors*. Hérodote entend les affaires qui devoient nécessairement occuper fortement Miltiades au commencement de sa Tyrannie. J'ai suivi la leçon de toutes les éditions, τῶν κατεχόντων πρηγμάτων. On trouve à la marge de l'édition de Henri Etienne, καταλαβόντων, leçon qui n'est pas préférable à l'autre. On lit dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, τῶν καταλαμβάνονται πρηγμάτων. Comme M. Wesseling n'a vu cette variante nulle part, il faut que celui qui a collationné pour lui les mss. de la Bibliothèque du Roi l'ait fait avec négligence.

(a) Van Eldick, Suspicionum Specimen, pag. 20.

(b) Miscellan. Lipsiensia nova, vol. VIII, pag. 310.

(c) Marcellinus in Vitâ Thucydidis.

(d) Xenoph. Expedit. Cyri Junioris, lib. VII, cap. II, pag. 597.

(e) Thucydid. lib. II, §. XXIX, pag. 115; Aristophan. Acharn. vers. 145, et ibi Scholiast.

(56) §. XL. *Trois ans après ces événemens.* Les Pisistratides ayant fait tuer Cimon, père de Miltiades, celui-ci se retira dans la Chersonèse, l'an 4,196 de la période julienne, 518 ans avant notre ère, puisqu'Hipparque périt l'an 4,200, 514 ans avant l'ère vulgaire. Hippias fut chassé l'an 4,204, 510 ans avant la même ère. Après la prise de Babylone, Darius marcha contre les Scythes, accompagné de Miltiades. Au retour de son expédition, il passa une année à Sardes, qui doit être l'an 4,206 de la période julienne, 508 ans avant notre ère. Les Scythes irrités font ensuite une incursion dans la Chersonèse. Voilà dix ans. Comment donc notre Auteur a-t-il pu dire que *Miltiades étoit arrivé depuis peu de temps, lorsqu'il lui survint des affaires encore plus fâcheuses que les présentes*? Les affaires présentes dont parle Hérodote sont l'arrivée de Miltiades dans la Chersonèse, la manière odieuse dont il s'empara de ce pays, en faisant arrêter ceux qui y étoient les plus puissans, les troupes qu'il lui fallut lever pour se maintenir, les troubles que cet acte de violence dut nécessairement exciter, troubles qu'il fallut pacifier. Quoiqu'Hérodote ne dise que deux mots sur tous ces faits, ils n'ont pu cependant se passer qu'en six ou sept ans; or, cet espace n'est pas assez long pour qu'il n'ait pu dire que Miltiades étoit *nouvellement* arrivé dans la Chersonèse, lorsqu'il lui survint des affaires encore plus fâcheuses. J'entends par ces affaires fâcheuses, l'incursion des Scythes dans la Chersonèse, qui arriva trois ans *après ces événemens*, c'est-à-dire, après l'entière pacification de la Chersonèse. Cela s'accorde jusqu'à présent assez bien avec les époques connues. Il n'en est pas tout-à-fait de même de ce qui suit : ταῦτα μὲν δὴ τρίτῃ ἔτει πρότερον ἐγένοντο τῶν τότε μὲν κατεχόντων. Il me semble cependant qu'en entendant par ταῦτα, non-seulement l'incursion des Scythes, mais encore le retour de Miltiades dans la Chersonèse, et par τῶν τότε μὲν κατεχόντων, le commencement des troubles d'Ionie, le tout pourroit s'expliquer. L'invasion
des

des Scythes et le retour de Miltiades dans la Chersonèse doivent être de l'an 4,207 de la période juñenne, 507 ans avant notre ère. La prise de Milet étant de la troisième année de la soixante-dixième Olympiade, c'est-à-dire, de l'an 4,216 de la période julienne, 498 ans avant Jésus-Christ, il s'ensuit que le commencement des troubles de l'Ionie, qui précéda, suivant Hérodote, la prise de cette ville de six ans, doit être de l'an 4,210 de la période julienne, 504 ans avant notre ère ; c'est-à-dire, que le retour de Miltiades dans la Chersonèse est antérieur de trois ans au commencement de ces troubles. Je m'en tiens à cette explication, jusqu'à ce qu'on ait trouvé une solution plus satisfaisante.

M. Bellanger entendoit par τῶν τότε μιν κατεχόντων, l'arrivée de la flotte Phénicienne à Ténédos ; mais cela est absurde, ainsi que toute la suite de son interprétation, puisque cette arrivée est postérieure de dix ans et plus au retour de Miltiades dans la Chersonèse. M. Wesseling fait sentir la difficulté ; mais comme il croyoit le texte altéré, il suppose qu'on ne peut la lever qu'avec le secours de manuscrits plus parfaits que ceux que nous connoissons.

(57) §. XLII. *Les hostilités.* Νῆες se dit de la guerre dans Homère et dans notre Auteur, liv. VII, §. CLVIII.

(58) §. XLII. *Des réglemens utiles.* Il y a après cela à la marge de l'édition toute grecque d'Henri Etienne et dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi : τοῦτε τῷ ἔτει, cette même année ; ce qui est une de ces répétitions ordinaires à Hérodote.

(59) §. XLII. *User de voies de fait.* Il y a dans le grec : et à ne plus emporter les effets les uns des autres, et à ne plus faire ni prisonniers, ni enlever le bétail les uns des autres. Sur cette expression ἄγειν καὶ φέρειν, voyez ma traduction de la Retraite des Dix-Mille, liv. V, note 50. Voyez aussi ci-dessous, note 148.

(60) §. XLIII. *Mardonius, fils de Gobryas.* Gobryas
Tome IV. C c

étoit l'un des sept conjurés qui avoient détrôné le Mage Smerdis. Il étoit parent de Darius, puisque Diodore de Sicile (a) nous apprend que Mardonius étoit cousin de Xerxès. Mardonius étoit non-seulement cousin de Xerxès, mais encore son beau-frère : ἀνεψιὸς μὲν καὶ κηδεστὴς ἦν Εἰρξου.

(61) §. XLIII. *Destinées à monter sur des vaisseaux.* Ναυτικὸς στρατός n'est point ici une armée navale, puisqu'il n'étoit pas possible de faire passer des vaisseaux de Perse en Cilicie; mais c'étoit les troupes destinées à monter sur les vaisseaux. C'est une des explications que propose Isaac Casaubon dans une note sur Strabon, liv. I, pag. 82.

(62) §. XLIII. *Après avoir côtoyé l'Asie, il vint en Ionie.* M. Wesseling remarque que cette expression a paru ridicule à quelqu'un, parce que l'Ionie faisoit partie de l'Asie. Ce censeur auroit mieux aimé lire par conséquent, *après avoir côtoyé la Carie.* Mais, répond M. Wesseling, celui qui de Cilicie veut se rendre en Ionie, doit côtoyer la Pamphylie et la Lycie. Pourquoi l'auteur de la conjecture néglige-t-il ces deux pays? Le fait est qu'Hérodote, en disant l'Asie, n'a eu en vue que la partie inférieure de cette partie du monde qui comprend la Carie et la Lycie.

(63) §. XLIV. *Ceux d'entre les Macédoniens.* Il y a dans le grec, *il réduisit en esclavage les Macédoniens, sans compter ceux qui avoient été soumis.* Une partie de la Macédoine avoit accordé aux Perses la terre et l'eau, comme on l'a vu livre précédent, §. XVIII.

(64) §. XLVI. *La seconde année après ces, &c.* La prise de Milet est de la troisième année de la soixante-dixième Olympiade. L'année suivante (b) les Perses s'emparèrent

(a) Diodor. Sicul. lib. XI, §. I, pag. 403.

(b) Herodot. lib. VI, §. XXXI.

des îles de Chios, Ténédos, &c. firent (a) prisonnier Métiochus, fils de Miltiades, et rendirent la paix à l'Ionie. Je pense que l'an 4,218 de la période julienne, ou 496 ans avant notre ère, qui comprend les six derniers mois de la quatrième année de la soixante-dixième Olympiade, et les six premiers mois de la première année de la soixante-onzième, fut employé aux préparatifs de la guerre contre les Grecs, et que Mar-donius partit, comme le dit Hérodote, §. XLIII, au commencement du printemps de l'an 4,219 de la période julienne, 495 ans avant notre ère, et sur la fin de la première année de la soixante-onzième Olympiade. Cette même année il retourna honteusement en Asie, après avoir été battu de la tempête, et avoir eu beaucoup de monde de tué par les Bryges. La seconde année après cet échec, les Thasiens furent obligés de détruire leurs murs, c'est-à-dire, la quatrième année de la soixante-onzième Olympiade. Cette même année (b) Darius envoya des hérauts par toute la Grèce pour demander la terre et l'eau. La première et la seconde année de l'Olympiade suivante s'employèrent en préparatifs de guerre, et la troisième année se donna la bataille de Marathon, qui précéda de dix ans (c) celle de Salamine, qu'on sait être de la première année de la soixante-quinzième Olympiade.

Tel est l'ordre, à ce qu'il me semble, où ces événemens se sont passés. Le P. Petau et M. Wesseling ne sont pas en tout d'accord avec moi; mais je suis parti d'après quelques époques certaines; j'ai ensuite arrangé les événemens intermédiaires en suivant le récit d'Hérodote. Le tableau suivant rendra ces faits plus sensibles.

(a) Herodot. lib. vi, §. xli.

(b) Id. ibid. §. xlviii.

(c) Thucydid. lib. i, §. xviii.

	Période julienne.	Années av. J. C.	Olympiade.
MILTIADES se retire dans la Chersonèse.....	4196	518	65 3
Hipparque est tué.....	4200	514	66 3
Hippias chassé.....	4204	510	67 2
Séjour de Darius à Sardes.....	4206	508	68 1
Incursion des Scythes dans la Chersonèse.....	4207	507	2
Commencement des troubles d'Io- nie.....	4210	504	69 1
Prise de Milet.....	4216	498	70 3
Prise de Chios, Ténédos, et paci- fication de l'Ionie.....	4217	497	4
Préparatifs de guerre de Darius contre la Grèce.....	4218	496	71 1
Départ de Mardonius; son retour en Asie.....	4219	495	1
Les Thasiens abattent leurs murs; les hérauts de Darius vont de- mander en Grèce la terre et l'eau.....	4221	493	4
Nouveaux préparatifs des Perses contre la Grèce.....	4222 } 4223 }	492 491	72. 1 et 2
Bataille de Marathon.....	4224	490	3
Bataille de Salamine.....	4234	480	75 1

(65) §. XLVI. *Les Thasiens, &c.* Il y a dans le grec : *Darius envoya premièrement ordre aux Thasiens, &c.* Πρωτα, que je n'ai pas exprimé dans ma traduction, répond à μετὰ δὲ τοῦτο, qui est plus bas, §. XLVIII.

(66) §. XLVI. *Construire des vaisseaux de guerre.* Il y a dans le texte, *des vaisseaux longs.* Voyez liv. I, §. II, note 11. On lit dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, *ἐκπίετο*, qui est un ionisme.

(67) §. XLVI. *Du continent.* Les Thasiens avoient sur

les (a) côtes de Thrace des mines et des terres excellentes.

(68) §. XLVI. *Au moins.* Ἐκ μὲν γὰρ τῶν, &c. Cette particule γὰρ indique que les mines du continent, qui étoient à Scapté Hylé, rendoient quatre-vingts talens au moins. Sans cette particule, le raisonnement n'est pas juste. En effet, le produit des mines de l'île n'étant pas aussi considérable que celui de Scapté Hylé, puisque celui de Scapté Hylé est de (b) quatre-vingts talens, comment l'un et l'autre ensemble auroient-ils pu faire (c) deux cents, et même (d) trois cents talents ? c'est ce que ne disent ni les traducteurs, ni les commentateurs. Le raisonnement dépend entièrement de la particule γὰρ ; cependant je crois que dans ce calcul, il faut comprendre le produit des terres du continent et de l'île.

(69) §. I. *Les ordres.* Il y a dans le grec, ἐξ ἐπιστολῆς, qui peuvent tout aussi-bien signifier, *suivant les instructions qu'il en avoit reçues par lettres*. A une aussi grande distance des temps, on ne sait à laquelle de ces deux significations donner la préférence ; mais la chose en elle-même est peu importante.

(70) §. I. *Arme bien tes cornes.* Cléomènes fait allusion au nom de Crios, qui signifie un bélier. C'est ainsi que Cicéron (e) couvre de ridicule Verrès, qui avoit spolié la Sicile. *Videtis Verrutium ? videtis primas litteras integras ? videtis extremam partem nominis, caudam illam Verris, tanquam in luto, demersam esse in liturâ ?*

(71) §. LII. *Argia.* Elle étoit sœur de Théras, oncle et tuteur d'Eurysthènes et de Proclès. Voyez Hérodote ci-dessus, liv. IV, §. CXLVII. Cette Princesse étoit de la nais-

(a) Thucyd. lib. I, §. 6.

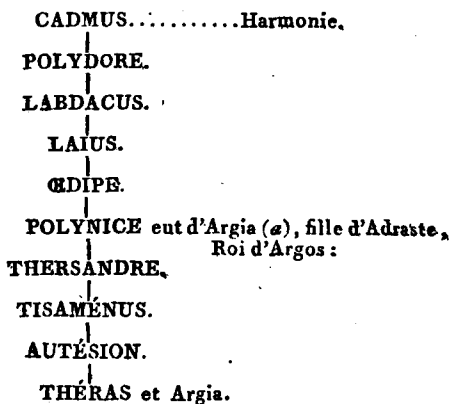
(b) 452,000 liv.

(c) 1,080,000 liv.

(d) 1,620,000 liv.

(e) Cicer. Actio II in Verrum, lib. II, §. LXXVIII.

sance la plus illustre. Elle remontoit en ligne directe à Cadmus, Roi de Thèbes. Voici sa généalogie.



Cette Princesse épousa Aristodémus, père d'Eurysthènes, et Proclès, qui furent les deux premiers Rois de Lacédémone. Ainsi Théras et Argia remontoient à Cadmus à la dixième génération.

(72) §. LII. *Pas plus qu'auparavant.* Je sous-entends, avec M. Wesseling, *μᾶλλον* avant ἢ καὶ προ τούτων. A l'égard du reste de la phrase, je ne suis pas de l'avis de M. Valckenaer, et je ne pense pas qu'il y ait de changement à faire au texte. Καὶ τὸ κάρτα λέγειν ταῦτα, *et elle de soutenir ces choses*, c'est-à-dire, qu'elle ne savoit pas qui étoit l'aîné; *εἰδῶν μὲν*, non qu'elle l'ignorât, *βουλομένην δὲ*, mais parce qu'elle souhaitoit, &c. Il faut mettre un point en haut après διαγινώσκων. Λέγειν dépend de λέγουσι, qui est plus haut, et je supprime τὸ, qui ne fait qu'embarrasser la phrase.

(73) §. LIII. *Originaires d'Egypte.* Ἰθαγενεῖς, *nés dans le pays.* C'est la même chose que αὐθιγενεῖς. Hésychius explique αὐθιγενεῖς par ἰθαγενεῖς, αὐτόχθων. Si Hérodote eût pensé que

(a) Apollodori Biblioth. lib. 1, cap. ix, pag. 46.

Danaüs eût été frère de Sésostris, et le même qu'Armaïs, il avoit ici la plus belle occasion pour nous l'apprendre, ainsi que livre II, §. xci. Mais il étoit si éloigné de le penser, qu'il assure, dans le passage cité en dernier lieu, que Danaüs et Lyncée étoient de la ville de Chemmis. Il faut par conséquent regarder comme une fable inventée par Manéthon, la généalogie de Danaüs. Voyez l'Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. x, §. iv, pag. 322 et suiv.

(74) §. LIV. *Persée*. « Persée, selon la remarque de Le » Clerc sur Hésiode, *Theogon*, vers. 280, est un mot Phé- » nicien qui signifie *cavalier*. C'est autant une épithète » qu'un nom propre. Ce nom convenoit à Persée, par rap- » port à son cheval Pégase. Une raison m'empêche d'adop- » ter cette étymologie Phénicienne; c'est que Persée eut un » fils nommé Persès, qui donna son nom aux Perses, liv. VII, » §. LXI. Persée et Persès sont à-peu-près le même nom. » Or, le nom de Perses, et par conséquent celui de Persès, » s'écrit par *samech*, et non par *scin*. *Esd. I, cap. II, &c.* ».

BELLANGER.

(75) §. LIV. *Entre Persée et les ancêtres d'Acrisius*. « Si » la tradition que rapporte Hérodote ici et liv. VII, §. LXI, » est véritablement celle des Perses, savoir que Persée étoit » fils de Danaé et de Jupiter, et qu'il eut d'Andromède » Persès, qui donna son nom à la nation des Perses, les » Grecs et les Perses sont d'accord entr'eux sur son père et » sur sa mère; mais si ceux-ci ne veulent reconnoître Ac- » risius ni pour l'aïeul de Persée, ni pour un de ses parens, » il faut que Danaé soit Assyrienne ». WESSELING.

(76) §. LV. *Comment*. Le second ὅτι doit se séparer, ὅ, » τι, comme l'a très-bien vu feu M. Wesseling après M. Reiske. Ἀποδιξάμενοι ne vient pas d'ἀποδίδωμαι, mais d'ἀποδείκνυμι. Gronovius s'y est trompé, puisqu'il a rendu ὅ, τι ἀποδιξά- » μνοι ἔλαβον τὰς Δαρίαν βασιλίας, quod autem in regna » Doriensium successerint, et ea acceperint; au lieu qu'il

auroit fallu traduire : Quâ re patratâ regna Dorienſium acceperint.

(77) §. LVI. *Jupiter Lacédémonien.* Hérodote est le seul Auteur où l'on trouve Jupiter adoré sous cette dénomination. Ainsi on ne peut rien dire de certain à ce sujet. Je conjecture cependant que Λακιδαιμόνι est le *Jupiter tonans*, qui vient de λακείν, *sonare*, et qu'il est conséquemment le même que ὑψιβρεμέτης.

(78) §. LVI. *Cent hommes d'élite pour leur garde.* Thucydides, qui étoit bien instruit du gouvernement de Lacédémone, assure que ces Rois avoient trois cents hommes pour leur garde. Τῷ (a) δ' ἄλλῃ στρατοπέδῳ, καὶ μάλιστα τῷ μίσθῳ, ἥπερ ὁ βασιλεὺς Ἀγίς ἦν, καὶ περὶ αὐτὸν οἱ τριακόσιοι ἱππῆς καλούμενοι, προσπισόντες, &c. « tombant dessus avec » le reste de l'armée, et principalement les troupes du » centre où étoit le Roi Agis, avec les trois cents hommes » de sa garde, qu'on appelle (b) les Chevaliers ».... Voyez liv. VII, §. ccv, note 326; liv. VIII, §. cxxiv, note 181.

Lorsque les Rois de Lacédémone n'étoient point à l'armée, ils n'avoient point de gardes. Un Prince qui ne se croit assis sur le trône que pour faire le bien de ses peuples, n'a pas besoin de troupes pour sa défense : l'amour de ses sujets est le plus sûr rempart qu'il puisse opposer à ses ennemis. Un père de famille ne prend point à son service des étrangers pour se défendre contre ses enfans,

Cela est beau dans la spéculation ; mais l'expérience nous prouve que dans une famille nombreuse il y a des enfans dénaturés, et qu'il faut toujours que le chef ait près de sa personne des forces suffisantes pour réprimer les attentats de ceux qui voudroient troubler le bon ordre.

(79) §. LVII. *On les sert les premiers.* Il y a dans le grec :

(a) Thucyd. lib. v, §. lxxii, pag. 361.

(b) Si on veut savoir pourquoi j'ai traduit de la sorte le mot ἱππῆς, qui signifie proprement *cavaliers*, on n'a qu'à consulter, liv. VIII, §. cxxiv, note 181.

ἀπὸ τούτων πρῶτον ἄρχισθαι, il faut sous-entendre τα κριὰ νέμοντας.

(80) §. LVII. *Le double de ce qu'on, &c.* C'est un ancien usage dont il est fait souvent mention dans Homère. On servoit anciennement à chacun sa portion, comme cela se pratique encore chez les Religieux. On donnoit une double portion à ceux qu'on vouloit honorer. Xénophon (a) dit très-bien que Lycurgue a accordé au Roi par honneur une double portion, non point afin qu'il mangeât le double, mais afin qu'il en gratifiât qui bon lui sembleroit.

(81) §. LVII. *Une victime parfaite.* Ἱρήιον τέλειον se dit d'une victime d'un âge fait, et qui n'est point mutilée. Voyez Budée, *Comment. Linguae Græcæ*, pag. 626.

(82) §. LVII. *La place d'honneur.* Lorsque le Roi venoit quelque part, tout le monde se levoit par honneur, excepté (b) les Ephores, dont la magistrature étoit en quelque sorte supérieure à la dignité royale, puisqu'elle avoit été instituée pour lui donner des bornes.

(83) §. LVII. *Proxènes.* Ξένος est un homme qui reçoit dans sa maison un ami, &c. qui est en voyage, ou qui en est reçu lorsqu'il voyage lui-même. Προξένος est celui qui est chargé par l'Etat de recevoir les Ambassadeurs et les Députés des Princes ou des Villes. Voyez Eustathe sur Homère, tome III, page 405, ligne 36. Les Etats de la Grèce avoient aussi dans les villes où ils envoyoient souvent des Députés, des hommes attitrés chez qui ces Députés alloient loger. On les appelloit pareillement Proxènes. Ce mot se rencontre fréquemment dans les Harangues de Démosthènes, et sur-tout dans celle pour la Couronne.

Le Proxène non-seulement logeoit les Ambassadeurs, mais encore il étoit chargé par la République de les présenter à l'assemblée du Peuple, de leur faire avoir au-

(a) Xenoph. de Republ. Lacedæm. cap. xv, §. iv, pag. 98.

(b) Id. ibid. cap. xv, §. vi, pag. 99. Nicolaus Damascen. de Moribus Gentium apud Stobæum, Serm. XLII, pag. 294, lin. 7.

dience. (a) *Πρόξινος μὲν ἴστιν, ὁ τοὺς ἀπ' ἄλλης πόλεως ἀναδixόμενος· καὶ προσόδῃ φροντίζων τῆς πρὸς τὸν δῆμον αὐτῶν.*

(84) §. LVII. *C'est une de leurs prérogatives. C'est le véritable sens de προσκείσθαι ; Eustathe (b) l'explique par γέρας ἵναι.*

(85) §. LVII. *Deux Pythiens.* Ceux qu'on envoyoit consulter l'Oracle de Delphes s'appeloient *Θισπρέποι* ; à Lacédémone on leur donnoit le nom de Pythiens, *Πύθιοι*. Ils vivoient avec les Rois, comme le dit Hérodote, et comme cela est confirmé par Xénophon, dans son Traité sur la (c) République de Lacédémone, et les inscriptions trouvées (d) à Calama, à Amycles et à Phares, par l'Abbé Fourmont, les mettent tout de suite après les Rois. Eustathe (e) dit qu'il y avoit à Delphes un collège de Prêtres appelés Théopropes, qui étoient nourris, selon Hérodote, avec les Rois aux dépens de l'Etat. *Ἦν δὲ καὶ τάγμα τι θῆον ἐν Δελφοῖς, οἱ Θισπρέποι, οἱ καθ' Ἡρόδοτον ἰσιτῶντο μετὰ τῶν Βασιλείων τὰ δημόσια.* Si ces Pythiens demeuroient à Delphes, comment pouvoient-ils être nourris avec les Rois. Il est clair que le passage d'Eustathe est altéré, et qu'il faut lire *ἐν Λακεδαιμόνῃ* ; ce à quoi n'a pas pris garde le savant Père Politi, Clerc Régulier des Ecoles Pies, dans sa note sur cet endroit.

(86) §. LVII. *Une héritière.* Il y a dans le grec : *πατρῆχος παρθενός*. *Κληρος* signifie une certaine portion de terre, ou de bien : un héritage, *κληρῶνχος*, celui qui possède cette portion, *ἐπίκληρος*, celle qui étant orpheline de père et de mère, et n'ayant pas de frère, est héritière de tout le bien. Quelques-uns l'appellent aussi *ἐπιπαματίς* et *πατρῶνχος*. Schol.

(a) Moschopul. *περὶ Σχιδ*, pag. 119.

(b) Eustath. in Homer. *Iliad.* lib. III, tom. I, pag. 405, lin. 21.

(c) Xenoph. de Republicâ Lacedæm. cap. xv, §. v, pag. 98.

(d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. xv, pag. 396.

(e) Eustath. Comment. in *Iliad.* A, pag. 55, lin. 44. Voyez aussi l'édition de Politi donnée à Florence, pag. 117.

Platonis ad Legg. 1, pag. 567, E. *ἱπιπαματις* est un mot Dorien, et *πατρῷχος* est attique. Voyez le Lexique de Timée sur le mot *πατρούχου παθῖνου*, avec la savante note de M. Ruhnken; Hésychius au mot *ἱμπαγμαῖ*, et la note de feu M. Hemsterhuis.

(87) §. LVII. *Deux voix.* Thucydides prétend (a) le contraire. Il est à présumer que cet Auteur, qui étoit un homme d'Etat, et qui avoit été à portée de connoître parfaitement le gouvernement de Lacédémone, a raison. Cependant Lucien dit (b) aussi que les Rois de Sparte avoient chacun deux voix; mais peut-être ne l'avançoit-il que sur le témoignage d'Hérodote. Le Scholiaste de Thucydides remarque que les Rois n'avoient chacun dans le Sénat qu'un seul suffrage, mais que ce suffrage en valoit deux, *οἱ Λακεδαιμονίων βασιλεῖς ψήφους ἕφερον ἐν τῇ Γερουσίᾳ ἑκάτερος ἓνα, διττὴν ἔχοντα δύναμιν*. C'est le moyen de concilier ces deux Historiens. Les Rois n'avoient chacun qu'un seul suffrage, comme le dit Thucydides, mais ce suffrage en valoit deux, comme le prétend Hérodote.

(88) §. LVIII. *Un certain nombre de Lacédémoniens.* *Ἀριθμῶ τῶν περιόικων.* *Ἀριθμῶ* signifie *un certain nombre*, *un nombre déterminé*. Voyez la note de M. Valckenaer.

Οἱ περιόικοι, étoient, si l'on en croit (c) Heinsius, les mêmes que les Hilotes. Ce Savant se trompoit. Hérodote les distingue parfaitement, liv. ix, §. xxviii; car les cinq mille Lacédémoniens dont il parle en cette occasion ne peuvent être que les Péricæci. Ils n'étoient pas non plus des Hilotes affranchis, comme il paroît par le passage suivant de Xénophon (d): *ἐν δὲ τῇ Βυζαντίῳ ἦν Κλέαρχος Ἀρμοστής, καὶ σὺν αὐτῷ τῶν περιόικων τινὲς, καὶ τῶν μεδαιμωνῶν οὐ πολλοί*.

(a) Thucyd. lib. 1, §. xx, pag. 17.

(b) Lucian. Harmonid. §. iii, tom. 1, pag. 855.

(c) Hein. in Not. ad Max. Tyr. pag. 138, ex Editione Cantabrig. 1703, in-8.

(d) Xenoph. Hellen. lib. 1, cap. iii, §. x, pag. 22.

« Cléarque, qui étoit Harmoste à Byzance, avoit avec lui » quelques habitans des villes voisines de Sparte, et un petit » nombre d'affranchis ».

Je crois avoir remarqué que par-tout où les Périœci sont mis en opposition avec les Spartiates, il falloit entendre les habitans des villes et bourgades de la Laconie, Sparte exceptée.

Χαρίς Σπαρτιητίων signifie, *sans compter les Spartiates*, comme l'a très-bien vu M. Bellanger dans ses *Essais de Critique sur les traductions d'Hérodote*, page 179, et M. Valckenaer dans sa note. Il paroît que M. Wesseling étoit d'un autre avis, parce que Lycurgue interdisoit (a) le deuil et les gémissemens aux Spartiates; mais je pense que ce Législateur ne les défendoit que lorsqu'il étoit question de la perte d'un particulier, et non lorsque cette perte intéressoit l'Etat entier.

On lit *ἀναγκαστός* au lieu d'*ἀναμάρτος*, dans les manuscrits A et B de la Bibliothèque du Roi, et c'est la leçon que j'ai suivie, et qui a été adoptée par M. Wesseling.

(89) §. LX. *Avec les Egyptiens*. Diodore de Sicile (b) assure la même chose des Egyptiens, et Dicæarque (c) prétend qu'en vertu d'une loi de Sésonchosis (c'est le même que Sésostris) personne en Egypte ne pouvoit quitter la profession de son père.

(90) §. LXI. *S'occupoit... non-seulement, &c.* J'ai tâché de rendre la force de la préposition dans le verbe *προσπράττειν*, *insuper operam do*.

(91) §. LXI. *Jalousie*. Il faut lire nécessairement *ᾠνη*, et non *ἄνη*, comme dans les éditions précédentes. On trouve ce dernier mot en trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, mais dans celui coté B, il a été ajouté d'une main plus récente. *ᾠνη* signifie *la jalousie*. Suidas assure qu'Hé-

(a) Plutarch. Instit. Laconic. pag. 238.

(b) Diodor. Sicul. lib. 1, §. LXXIV, pag. 85 et 86.

(c) Scholiast. ad Apollon. Rhod. lib. IV, vers. 273.

rodote se sert de ce mot dans le sens de *Βασανία*. M. Valckenaer (a) avoit bien vu qu'il falloit substituer ἄγη à ἄτη, et peut-être Laurent Valla avoit-il lu de la sorte, puisqu'il traduit *invidiâ et odio*.

(92) §. LXI. *Une action*. Ἐπίθεσις est proprement une action qu'on intente à quelqu'un, qui prétend être d'une famille dont il n'est pas. Voyez Julius Pollux, lib. II, cap. IV, segm. CC, pag. 251.

(93) §. LXI. *Laide*. « Pausanias (b) dit qu'étant fille elle » avoit été la plus laide personne qu'il y ait eu à Lacédémone, mais qu'Hélène la rendit la plus belle de toutes les femmes. Παρθένων μὲν τῶν ἐν Λακεδαιμόνι αἰσχίστην, γυναῖκων δὲ τὸ εἶδος καλλίστην (c) ὑπὸ Ἑλένης γινέσθαι. Cela est conforme au récit d'Hérodote. M. l'Abbé Gêdoyn lui fait pourtant dire (d) qu'Ariston épousa la plus belle personne que l'on eût vue à Sparte depuis Hélène, mais aussi la plus débauchée et la plus méprisable. M. Gêdoyn a été trompé par la traduction latine qu'il n'a pas même entendue. *Turpissimam* de cette traduction devoit se prendre au propre, et non au figuré. Il répète la même chose, tome XIV des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, page 261, col. I, note α.

BELLANGER.

(94) §. LXI. *Gens très-riches*. Les terres de la Laconie ayant été partagées (e) également entre tous les citoyens, et l'or et l'argent proscrits (f) de la République de Sparte,

(a) Dissertat. de Scholiis in Homerum ineditis, pag. 120, ad calcem Virgilii collatione Scriptorum Græcorum illustrati. Leovardiæ, 1747, in-8.

(b) Pausan. Laconic. sive lib. III, cap. VII, pag. 220.

(c) J'ai réformé la traduction de M. l'Abbé Bellanger, qui avoit suivi celle d'Amasæus.

(d) Dans sa traduction de Pausanias, tom. I, pag. 261.

(e) Plutarch. in Lycurgo, pag. 44, A.

(f) Id. ibid. pag. 44, D.

sous (a) peine de mort, comment pouvoit-il y avoir à Sparte des gens riches? La cupidité, plus forte que toutes les loix, avoit déjà fait fermer les yeux sur un grand nombre d'abus.

(95) §. LXI. *Temple de Phœbeum.* On pourroit d'autant plus facilement croire qu'il faut lire le temple Ephébæum ou des Ephèbes, Ἐφηβαίων, que Pausanias nous apprend en deux endroits que les Ephèbes, *les adolescents*, y sacrifioient à Mars. Dans le (b) premier il le nomme Ἐφηβαίων, et dans (c) l'autre Φοιβαίων. Sylburge, qui ne se rappeloit pas le passage d'Hérodote, en a conclu qu'il falloit lire dans le second passage de Pausanias Ἐφηβαίων. Ce temple, situé près et au-dessus de Théragné, étoit (d) consacré à Apollon, à Castor et à Pollux. De-là il est aisé d'imaginer qu'il portoit le nom de la première de ces Divinités. L'Abbé Gédoyne, qui n'en savoit pas assez pour s'appercevoir de l'erreur de Sylburge, est tombé dans la même faute, en le copiant servilement à son ordinaire.

(96) §. LXIII. *Que les dix mois.* Le terme de la grossesse des femmes est ordinairement de neuf mois, quelquefois il passe, et quelquefois il ne va qu'à sept mois. Les Anciens comptoient ordinairement dix mois, parce que leur année étoit lunaire. Les neuf mois de notre année étant solaires, font 274 jours, neuf mois lunaires font 265 jours. Ainsi, pour qu'une femme parvienne à son terme, il faut neuf jours sur son dixième mois; ce qui fait que les Anciens comptent presque toujours dix mois pour le temps de la grossesse.

(97) §. LXIII. *Siégeoit avec les Ephores.* Κατημίνας ἱς

(a) Nicolaus Damascen. de Moribus Gentium apud Stobæum, Sermon. XLII, pag. 293, lin. 48.

(b) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XIV, pag. 242, lin. ultimâ.

(c) Id. ibid. cap. XX, pag. 220.

(d) Voyez ma Table Géographique, au mot ΤΗΡΑΓΝΗ.

θάκη, *siégeant au Conseil*. C'est une imitation du troisième vers du livre v de l'Odyssée :

Οἱ δὲ θεοὶ θάκῃν δὲ καθίζανον.

Eustathe explique très-bien ce passage : (a) λέγει δὲ καὶ τὸ ἐκκλησιάζειν, θάκῃν δὲ καθίζανειν. On pourroit croire qu'Ariston ne siégeoit dans ce moment qu'avec les Ephores, qui avoient un lieu particulier où ils s'assembloient, qu'on appeloit Ἐφορεῖον. Mais Pausanias empêche qu'on ne prenne cette expression en ce sens. Il dit positivement (b) qu'il étoit alors au Sénat avec les Ephores, αὐτῷ μετὰ τῶν Ἐφόρων καθήμενῳ τηλικαῦτα ἐν βουλῇ.

(98) §. LXIII. *Il calcula les mois sur ses doigts*. Tous les calculs se faisoient parmi les Anciens par le secours seul des doigts. On n'en peut douter, d'après les passages des Auteurs où il en est fait mention. Je n'entreprendrai point cependant d'expliquer comment cela se pratiquoit. Je me contenterai de dire que tous les nombres, jusqu'à cent, se mettoient sur la main gauche, que le centième commençoit sur la main droite, et que le deux-centième revenoit sur la gauche. C'est de cette manière qu'il faut entendre ces vers de Juvénal :

Felix (c) nimirum, qui tot per sæcula mortem
Distulit, atque suos jam dextrâ computat annos.

Voyez la note intéressante de M. Dusaulx sur ce passage. On peut ajouter que cet usage subsistoit encore du temps de Saint Augustin, c'est-à-dire, vers l'an 426 de notre ère. Voici de quelle manière s'exprime cet illustre et savant Père de l'Eglise dans son immortel ouvrage de la Cité de Dieu, liv. xviii, chap. lxi. Omnium vero de hac re calculantium digitos resolvit, et quiescere jubet ille qui dicit,

(a) Eustath. ad Homeri Odyss. v, pag. 1520, lin. 37.

(b) Pausan. Laconic. seu lib. iii, cap. vii, pag. 211.

(c) Juvénal. sat. x, vers. 248.

non est vestrum scire tempora, quæ Pater in sua posuit potestate.

(99) §. LXIV. *Cléomènes l'avoit pris en aversion.* Κλειομένη διδλήθη μεγάλως. Il étoit devenu grandement odieux à Cléomènes. Διαβάλλισται se prend souvent en ce sens, comme l'a prouvé Casaubon dans ses Notes sur Strabon, liv. XVII, page 1, 142. Il faut un point en haut, et non une virgule après Βασιλέης, comme dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

(100) §. LXIV. *Lorsqu'il ramena l'armée d'Eleusis.* Voyez liv. V, §. LXXV.

(101) §. LXV. *D'Agésilaus.* Il y a Agis dans tous les exemplaires d'Hérodote, dans les manuscrits qu'a consultés M. Wesseling et dans ceux de la Bibliothèque du Roi. Agis n'étoit point fils de Ménarès, mais Agésilas ou Agésilaus, comme on le voit (a) plus bas. Leutychides est un ionisme. On dit dans la langue ordinaire Léotychides, comme on le trouve dans (b) Thucydides. Voyez aussi le Lexique Ionien d'Æmilius Portus, au mot Εἰς.

(102) §. LXV. *Parce qu'étant fiancée.* Il y a dans le texte, ἀρροσασμένου, que l'on a traduit : *cum sponsam haberet.* Si Léotychides eût épousé Percalé, on n'auroit pas souffert que Démarate la lui eût enlevée. Aussi ἀρρόσασθαι signifie-t-il *fiancer*. Ce mot a été mal rendu livre III, §. CXXXVII : ὅτι ἤρροσται τὴν Μίλωνος θυγατέρα, *duxisse uxorem Milonis filiam.* Il falloit traduire : *despondisse sibi Milonis filiam.* Cette expression a été bien rendue livre V, §. XLVII : ὅς ἀρροσάμενος Τήλυος τοῦ Συβαρίτιω θυγατέρα, *qui desponsa sibi filia Telyos Sybaritæ.*

(103) §. LXV. *Chilon.* Ce Chilon n'est pas celui qu'on compte au nombre des sept Sages. Hérodote en a parlé plus haut, livre I, §. LIX; et il en sera encore fait mention livre VII, §. CCXXXV.

(a) Herodot. lib. VIII, §. CXXXI.

(b) Thucyd. lib. I, §. LXXXIX.

Il étoit fils de Damagète, au lieu que celui dont il est ici question étoit fils de Démarmène.

(104) §. LXV. *Ne lui appartenait pas légitimement.* Eurysthènes et Proclès, fils d'Aristodémus, furent tous deux nommés Rois, comme on l'a vu plus haut. Ils devinrent les souches des deux familles Royales, qui donnèrent des Rois à l'Etat tant que la République subsista. La Couronne passoit (a) toujours à l'aîné des enfans du Roi, et à son défaut, au cadet, si l'aîné n'avoit point d'enfans. Si le Roi étoit sans enfans, son frère montoit sur le trône après sa mort, ou le plus proche parent, s'il n'avoit point de frère.

(105) §. LXVI. *Ayant été déféré.* Ανώστου δὲ γινόμενῃ, *re verò relatâ.* Voyez la note de M. Valckenaer sur le livre I, §. CLVII, et sur cet endroit-ci. Toutes les traductions précédentes étoient inintelligibles.

(106) §. LXVII. *Les Gymnopédies.* Les Gymnopédies étoient (b) à Sparte une fête où les enfans chantoient nuds des hymnes en l'honneur d'Apollon, et des trois cents Lacédémoniens qui avoient péri au combat des Thermopyles : ἰορτὴ Λακεδαιμονίων, ἐν ἣ παῖδες ἦδον τῷ Ἀπόλλωνι παιᾶνας ὑμνοὶ εἰς τοὺς περὶ Πύλαιαν πεισόντας.

Les Gymnopédies se célébroient au mois d'Hécatombéon, vers le 7 ou le 8, qui répondent au 20 et au 21 juillet. En effet, la bataille de Leuctres se donna (c) le 5 de ce mois, et la nouvelle en vint à Sparte le dernier (d) jour des jeux. On étoit alors au (e) théâtre occupé à les voir, et le chœur des hommes étoit déjà entré. Ces jeux duroient par conséquent plusieurs jours, et les hommes y étoient pareillement admis, et non les enfans seuls.

(a) Cragius de Republicâ Lacedæmon. lib. II, cap. II, pag. 92 et 93.

(b) Etymolog. Mag. pag. 243.

(c) Plutarch. in Agesilao, pag. 612, A.

(d) Xenoph. Hellenic. lib. VI, cap. IV, §. XVI, pag. 398.

(e) Plutarch. in Agesilao, pag. 612, A.

Quoique j'aie dit que les enfans fussent nus, il ne faut pas croire qu'ils le fussent entièrement. Ils avoient le milieu du corps couvert d'une ceinture. Les Grecs entendoient le plus souvent par γυμνός un homme qui n'avoit qu'un habit léger. « Dans le temps des (a) Lupercales, dit Plutarque, les jeunes gens des plus illustres maisons, et beau-
 » coup de Magistrats, courent nus par la ville, tenant à
 » la main de larges courroies garnies de leur poil, dont ils
 » frappent par manière de jeu tous ceux qu'ils rencontrent
 » dans leur chemin ». Cet usage auroit été de la dernière indécence, si ces gens-là eussent été entièrement nus. Ce qui prouve qu'ils ne l'étoient pas, c'est que dans la vie de Romulus, le même Auteur dit, en parlant des Lupercales : « On (b) fait ensuite des courroies de ces peaux de
 » chèvres, et s'étant couvert le milieu du corps d'une cein-
 » ture, on court nud, frappant de ces courroies tous ceux
 » qu'on rencontre sur sa route ». Ce second passage explique le premier. Il ne faut pas croire non plus que les Gymnosophistes des Indes allassent absolument nus; ils portoient une ceinture autour du corps qui cachoit leur nudité. Saint Augustin le dit positivement : (c) *Per opacas quoque Indiarum solitudines, cum quidam nudi philosophentur, unde Gymnosophistæ nominantur; adhibent tamen genitalibus tegmina, quibus per cætera membrorum carent.*

(107) §. LXVIII. *Il lui mit entre les mains, &c.* Dans les sermens, on mettoit autrefois la main sur la victime; c'est ce qu'on appelloit ὀμνύναι κατὰ, ou ἐπὶ τῶν σφαγίων, ἐπὶ ἐμπύρων, ἐπὶ τῶν τομίων. Les anciens Auteurs sont pleins de ces façons de parler, ou autres semblables.

(108) §. LXVIII. *Jupiter Hercéen.* On appelloit (d) l'enceinte d'une maison ἔπος; en dedans de cette enceinte, et

(a) Plutarch. in Cæsare, tom. 1, pag. 736, D.

(b) Idem. in Romulo, tom. 1, pag. 31, C.

(c) S. Augustin. de Civitate Dei, lib. xiv, cap. xvii, pag. 369, E.

(d) Harpocrat. voc. Ἐπειὸς Ζεὺς, pag. 74.

dans la cour, on élevoit des autels à Jupiter, qu'on nommoit par cette raison Hercéen. Il étoit le protecteur de la maison. *Hercæus* (a) *Jupiter intra conseptum domûs cujusque colebatur, quem etiam deum penetralem appellabant.* De-là le nom de Cortalis et de Septitius, qu'avoit Jupiter chez les Latins. Servius a dit de même : *dictus* (b) *autem Jupiter Hercæus, quia ara ejus erat intra aulam et septum parietem ædificata, quod græcè "Ερως dicitur.* Jupiter étoit non-seulement adoré sous ce nom dans les maisons particulières, mais encore dans la citadelle d'Athènes. Philochorus raconte (c), au neuvième livre de ses Histoires Attiques, qu'une chienne étant entrée dans le temple de Minerve Polias, pénétra dans le Pandrosium, et monta jusques sur l'autel de Jupiter Hercius, qui est sous l'olivier. Voyez aussi la savante note de M. Brunck sur le vers 487 de l'Antigone de Sophocles.

(109) §. LXVIII. *Il court même un bruit dans Sparte qu'Ariston ne pouvoit avoir d'enfans.* Il y a dans le grec : *Et multus in urbe Spartâ sermo est, negantium Aristoni fuisse semen procreando aptum.*

(110) §. LXIX. *La chapelle du héros Astrabacus.* Peut-être avoit-il été enterré en cet endroit. Le mot *Ἡρώς* peut aussi bien signifier que c'étoit son monument ; mais comme il étoit honoré comme un Dieu, ainsi que le remarque (d) Saint Clément d'Alexandrie, je me suis déterminé pour la première signification, quoique je n'ignore pas que le monument des héros se trouvoit souvent dans ces petites chapelles qu'on bâtissoit en leur honneur. Cet Astrabacus étoit

(a) Festus de Verborum Significat. lib. VIII, pag. 171.

(b) Servius ad Virgilii Æneidos, lib. II, vers. 506, tom. II, pag. 280.

(c) Dionys. Halicarn. in Dinarcho, §. III, tom. II, pag. 181, lin. 23. Harpocracion cite le quatrième Livre de cet ouvrage au mot *Προϋλαία ταῦτα.*

(d) Clem. Alexand. Protrept. pag. 35.

de la race des Eurysthénides, qui étoient eux-mêmes la première Maison Royale de Sparte. Irbus (a) étoit son père, Amphistènes son aïeul, Amphicles son bisaïeul, et Agis son trisaïeul. Tout ce que je trouve de lui dans les Anciens, c'est qu'ayant trouvé (b) avec son frère Alopécus la statue de Diane Orthia, qu'Orestes et Iphigénie avoient enlevée de la Taurique, ils devinrent furieux tous les deux.

(111) §. LXIX. *De la Cour.* Αὐλή est ce que les Latins appelloient *Vestibulum*, dont voici la vraie signification, telle que la donne (c) C. Ælius Gallus. *Vestibulum esse, dicit, non in ipsis ædibus, neque partem ædium, sed locum ante januam domûs vacuum, per quem à viâ aditus accessusque ad ædes est.* Ainsi le *vestibulum* étoit une cour, et non point un vestibule, le πρόδομος. Cette cour, ou espace vide devant la maison, étoit séparée du chemin par un mur. Voici, d'après Eustathe, la distribution des bâtimens chez les Anciens. Κατὰ (d) δὲ τοὺς ἀκριβοσιτέρους, ἡ τάξις οὕτως· ἔρκος, περὶ ὃ πύλαι· μετὰ δὲ τὸ ἔρκιον, αὐλή· μεθ' ἧν, αἰθουσα· εἴτα πρόδομος, δόμος καὶ βάλανος. « Voici la » distribution des bâtimens, suivant les personnes les plus » exactes : l'enceinte (e) dans laquelle est la porte ; après » l'enceinte, la cour ; ensuite le portique, le vestibule, la » maison et les appartemens ».

(112) §. LXX. *Voulurent se saisir.* Telle est la force de l'imparfait, qui dénote souvent l'effort inutile qu'on fait pour parvenir à quelque chose. Voyez livre I, note 190. Nous l'avons encore remarqué autre part.

(113) §. LXX. *Avec aucun autre Roi.* Peut-être les autres

(a) Pausan. Lacon. sive lib. III, cap. XVI, pag. 249.

(b) Id. ibid.

(c) Aul. Gell. Noct. Attic. lib. XVI, cap. V.

(d) Eustath. in Hom. Iliad. lib. IX, pag. 764, lin. 47.

(e) C'est le mur d'enceinte, ce que Festus appelle *conseptum domûs*, au mot *Herceus*.

Rois de Sparte étoient-ils d'avis, comme le remarque M. Valckenaer, que les victoires aux jeux de la Grèce étoient plutôt dûes aux richesses qu'au courage. La liste des Olympioniques est si défectueuse, qu'on ne sait en quelle Olympiade on doit placer la victoire de ce Prince. Le savant Père Corsini l'a oublié dans sa liste des Olympioniques.

(114) §. LXXII. *Sur un sac.* Dans les anciens manuscrits, ces deux mots étoient probablement joints en un, de la sorte, ΧΕΙΡΙΔΙΠΛΗΗ; de-là les copistes ont fait *χερὶ διπλήη* ou *διπλῇ*, au lieu qu'il falloit *χερὶ διπλήη*. WESSELING.

(115) §. LXXIV. *Il leur fit promettre de le, &c.* Ἡ μὲν. Telle est la formule usitée chez Hérodote dans les sermens. Les Auteurs qui n'ont pas suivi le dialecte Ionien, disent ἡ μὲν, que M. Reiske (a) voudroit à tort rétablir dans Hérodote ici et ailleurs. Voyez Grégorius, de *Dialectis*, page 223, et la note du savant M. Koen.

(116) §. LXXIV. *Par les eaux du Styx.* Il paroît par ce passage, que les Grecs s'assembloient à Nonacris pour y jurer par les eaux du Styx, lorsqu'ils vouloient rendre leurs sermens inviolables. Les Dieux juroient aussi par le Styx, et c'étoit le plus grand serment qu'ils pouvoient faire. « Cette eau, dit Pausanias (b), est mortelle aux hommes » et aux animaux ». C'est sans doute par cette raison qu'on a dit que c'étoit une fontaine des enfers. On ne pouvoit conserver cette eau que dans un vase fait de la corne du pied d'une mule; *ungulas* (c) *tantum mularum repertas, neque aliam ullam materiam, quæ non perroderetur à veneno Stygis aquæ.* Pausanias (d) attribue la même effica-

(a) Miscellan. Lipsiens. nova, tom. viii, pag. 312.

(b) Pausan. Arcadic. sive lib. viii, cap. xviii, pag. 635.

(c) Plin. Hist. Natur. lib. xxx, cap. xvi, tom. ii, pag. 543, lin. 34.

(d) Pausan. Arcad. sive lib. viii, cap. xviii, pag. 636.

cité à la corne du pied d'un cheval, et Plutarque (a) à celle du pied d'un âne.

(117) §. LXXIV. *Dans un vallon.* Gronovius a fort bien vu qu'il falloit lire *ἄγνος* au lieu de *ἄγγος*. Cette conjecture est appuyée par plusieurs manuscrits, et entr'autres par le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi. Madame Dacier a très-mal traduit cet endroit dans ses Remarques sur le quinzième Livre de l'Iliade d'Homère, tome III, page 391, édition de Paris, 1741.

(118) §. LXXV. *Un Hilote.* Les Hilotes étoient, à proprement parler, les habitans de la ville d'Hélos, dans la Lacorie. Lorsque les Héraclides eurent fait la conquête d'une partie du Péloponnèse, voulant (b) s'attacher leurs nouveaux sujets, ils leur accordèrent de grands privilèges, et même ils partagèrent avec eux les places de la Magistrature. Agis, Prince ambitieux, non content de leur enlever ces prérogatives, leur imposa encore un tribut. La plupart des villes, n'osant point s'exposer au sort de la guerre, se soumirent. La seule ville d'Hélos prit les armes. Agis l'attaqua, et après une guerre opiniâtre, il la subjuga et en réduisit les habitans en esclavage. M. Capperonnier dit à ce sujet : « Pausanias (c) place cet événement sous le règne » d'Alcaménès, plus de trois cents ans après; mais Plutarque » et Strabon qui le rapportent au règne d'Agis, m'ont décidé » pour leur opinion ». Ce Savant auroit dû s'apercevoir qu'il s'agissoit dans (d) Pausanias d'une seconde prise d'Hélos. Les Achéens avoient relevé ses murs; Alcaménès les battit, et détruisit de nouveau cette ville. Les Messéniens reçurent (e) dans la suite un pareil traitement, et ne firent plus avec les Hilotes qu'un seul et même corps.

(a) Plutarch. in Alexandro, pag. 707, A, B.

(b) Strab. lib. VIII, pag. 561, A.

(c) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XXIII, Mém. pag. 273.

(d) Pausan. lib. III, cap. II, pag. 209.

(e) Pausan. Messen. sive lib. IV, cap. XXIII, pag. 335.

Ceux qui voudront connoître plus particulièrement les Hilotes, feront bien de consulter Cragius, *de Republicâ Lacedæmoniorum*, plutôt que le Mémoire de M. Capponnier sur les Hilotes, qui se trouve dans le xxiii^e volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

(119) §. LXXV. *Ce fut un châtiment.* L'intempérance de Cléomènes fut la vraie cause de sa frénésie. Voyez ci-dessous, §. LXXXIV.

(120) §. LXXV. *Coupé le Bois consacré aux Déeses.* Cérès et Proserpine. *Τίμιος* est proprement une pièce de terre consacrée à un dieu. Quelquefois ce terme se prend dans un sens plus étendu, pour un temple, et quelquefois il signifie un bois sacré, comme dans le §. LXXIX. Le terme *κίριον*, *tondeo*, m'a déterminé à lui donner ici le dernier sens.

(121) §. LXXV. *Du Bois consacré à Argos.* L'expression grecque est générale, et signifie un lieu consacré; mais comme Hérodote explique un peu plus bas, de la manière la plus claire, ce que c'étoit que ce lieu consacré à Argos, je n'ai point balancé à le particulariser. En effet, après avoir dit sur la fin du §. LXXVIII, que les Argiens s'étoient réfugiés dans le bois d'Argos, *ἐς τὸ ἄλσος τοῦ Ἀργεῖοι καταφυγόντας*, il ajoute au commencement du §. LXXIX, *ceux qui étoient renfermés dans le lieu sacré, τοὺς ἐν τῷ ἱερῷ ἀπεργμίνους*: or, ce lieu sacré ne peut être que le bois dont il vient de faire mention.

Cet Argos (a) étoit fils de Jupiter et de Niobé, fille de Phoronée. Il avoit donné son nom à la ville d'Argos (b) et à son territoire. On ne lui avoit point élevé de temple, et peut-être n'avoit-il pas même une chapelle. Pausanias ne parle que de (c) son monument, qui étoit sans doute dans le bois qui lui étoit consacré.

(a) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. xxxiv, pag. 191, sub finem. Laconic. sive lib. III, cap. IV, pag. 211.

(b) Id. ibid. cap. xvi, pag. 145.

(c) Id. ibid. cap. xxii, pag. 161.

Au reste, cet Argos étoit bien différent de celui qui fut surnommé Panoptès, parce que rien n'échappant à ses regards, on lui supposoit des yeux par tout le corps. Celui-ci étoit fils d'Agénor et arrière-petit-fils du héros dont nous parlons.

(122) §. LXXVI. *Il la fit embarquer.* Il prit par force les vaisseaux des Eginètes et des Sicyoniens. Voyez ci-dessous, §. XCII.

(123) §. LXXVII. *Sépia.* Je suis ici le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, où on lit Σήπια. Cet endroit n'est point connu, et nul autre qu'Hérodote n'en parle. Je n'ai point hésité cependant à suivre la leçon de ce manuscrit, parce qu'on voit des noms pareils en différens endroits, une montagne en Arcadie, et le promontoire Sépias dans la Magnésie, en Thessalie.

(124) §. LXXVII. *Lorsque la femelle victorieuse.* Cet oracle est très-obscur, et le récit d'Hérodote n'y répand aucun jour. La première partie s'explique très-bien par ce que rapporte Pausanias. « Lorsque (a) Cléomènes mena ses » troupes contre la ville d'Argos, qu'il croyoit dépourvue » de défenseurs, Télésilla fit monter sur les murailles les » esclaves, et tous ceux qui, à cause de leur jeunesse ou » de leur grand âge, ne pouvoient pas porter les armes. » Elle rassembla ensuite toutes les armes qui restoient dans » les maisons et dans les temples, elle en arma toutes les » femmes qui étoient à la fleur de l'âge, et les plaça dans » l'endroit par où elle savoit que les ennemis devoient » venir. Sans être effrayées ni de l'approche des Lacédémoniens, ni de leurs cris de guerre, ces femmes reçurent » leur choc avec courage ; mais les Lacédémoniens faisant » réflexion que s'ils les tuoient, cette victoire ne leur feroit » aucun honneur, et que s'ils étoient défaits ce seroit une » tache pour eux, ils aimèrent mieux se retirer ».

(a) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. xx, pag. 157, sub finem.

Plutarque rapporte le même trait avec quelque différence. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de voir ce qu'il en dit.

« Cléomènes (a), Roi des Spartiates, ayant tué dans un » combat un grand nombre d'Argiens, mais non pas précisément sept mille sept cent soixante-dix-sept, comme » le disent fabuleusement quelques Auteurs, alla droit à » la ville d'Argos; mais les jeunes Argiennes se sentant animées d'un nouveau courage, et les Dieux leur inspirant » une hardiesse peu naturelle à leur sexe, elles prirent la » résolution de faire les derniers efforts pour repousser » l'ennemi et défendre leur patrie. Télésilla se mit à leur » tête; elles coururent aux armes, se rangèrent tout autour » de la ville, le long des murailles, montèrent sur les créneaux, et étonnèrent les assiégés. On en vint aux » mains; Cléomènes perdit beaucoup de monde, et fut enfin » repoussé. Démarate, l'autre Roi, comme dit Socrates, » étoit déjà entré dans la ville, et en occupoit le quartier » qu'on appelle Pamphyliac; il succomba sous leurs » efforts, et se retira comme son collègue. La ville ayant » été ainsi délivrée, elles enterrèrent sur la voie Argienne » celles qui avoient été tuées dans le combat : quant aux » autres, qui avoient eu le bonheur d'échapper au carnage, » on leur permit, pour monument éternel de leur valeur, » d'ériger une statue au Dieu Mars. Ce combat fut livré, » selon les uns, le septième, et selon les autres, le premier » du mois qu'on nomme aujourd'hui (b) *Tetartus*, que les » Argiens appeloient anciennement *Hermæus*, jour auquel » ils célèbrent encore aujourd'hui une fête solennelle appelée *Hybristica* (c), où les femmes portent la saie et le » manteau d'homme, et les hommes ont des robes et des » voiles de femme ».

(a) Plutarch. de Virtutibus Mulierum, tom. II, pag. 245, D, E.

(b) Quatrième.

(c) La fête de l'ignominie.

La magnanimité des femmes d'Argos me rappelle la conduite ferme et courageuse des femmes de Beauvais. Le Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, étant venu en 1472 attaquer cette place, alors sans garnison, avec une nombreuse armée, et en ayant emporté d'emblée les fauxbourgs, les filles et les femmes prirent les armes; et animèrent tellement les bourgeois que, secondés par quelques troupes qui vinrent à leurs secours, ils repoussèrent les Bourguignons et les forcèrent à lever le siège. Les héroïnes qui se distinguèrent en cette occasion, furent Jeanne Hachette et Jeanne Fourquet. Celle-ci avoit enlevé un étendard à l'ennemi. Entr'autres privilèges que Louis XI accorda aux habitans de Beauvais, il ordonna que dans une fête, qui se célébreroit tous les ans dans cette ville en l'honneur de Sainte-Angadrême, patronne de Beauvais, les femmes, soit à la procession, soit à l'offertoire, auroient le pas sur les hommes, &c.

Quant à la seconde partie de l'oracle, j'en laisse l'explication à ceux qui se croiront inspirés du Dieu de Delphes, que ses réponses ambiguës avoient fait surnommer avec raison *Λοξίας*, *obliquus*.

(125) §. LXXVIII. *Quand le héraut leur donneroit le signal du repas.* Polyen rapporte ce stratagème d'une manière plus étendue (a). « Cléomènes, dit-il, Roi de Sparte, » faisoit la guerre aux Argiens et campoit vis-à-vis d'eux. » Ceux-ci observoient avec la plus grande exactitude tout ce » que faisoient les ennemis? Si Cléomènes donnoit ses ordres » à ses troupes par la voix d'un héraut, les Argiens de leur » côté se hâtoient de faire la même chose. S'il prenoit les » armes, ils les prenoient aussi; s'il sortoit en ordre de ba- » taille, ils sortoient aussi; s'il prenoit (b) son repas, ils

(a) Polyæni Strategem. lib. 1, cap. xiv, pag. 32.

(b) Le Président Fermat met dans une Lettre, qui est à la fin de son édition de Diophante, page 43, cette addition qu'il a trouvée dans un manuscrit : ἀριστάρτων ἡρίστων. J'ai cru devoir la traduire.

» prenoient le leur ; s'il se reposoit, ils se reposoient. Enfin
 » Cléomènes donna ordre secrètement que l'on s'armât
 » quand il feroit proclamer le repas. La proclamation faite,
 » les Argiens se mirent à table. Cléomènes fondit alors sur
 » eux, et les trouvant désarmés, il en tua un grand nombre».

(126) §. LXXXII. *Du moins.* J'ai rendu la particule γί, qui modifie l'expression d'Hérodote. Le Traducteur latin l'a omise.

(127) §. LXXXIII. *Prirent en main le timon de l'Etat.*
 « Les Argiens, dit (a) Plutarque, ne prirent pas le parti
 » de faire épouser à leurs esclaves les femmes de ceux qui
 » avoient été tués, comme Hérodote l'assure contre toute
 » vérité, mais ils accordèrent le droit de cité à ce qu'il y
 » avoit de plus honnêtes gens parmi les peuples voisins, et
 » les marièrent avec leurs veuves. Celles-ci parurent mé-
 » priser leurs nouveaux maris, comme n'étant pas dignes
 » d'elles ; à peine même daignoient-elles leur faire part de
 » leur couche. Cela fut cause qu'on fit une loi par laquelle
 » il fut ordonné que les nouvelles mariées auroient une
 » barbe postiche quand elles iroient dormir avec leurs
 » époux ».

(128) §. LXXXIII. *A l'âge de puberté.* Valla et les traducteurs en langue vulgaire ont bien rendu cet endroit. M. Bellanger (b) s'y est trompé, et a eu tort de les reprendre. Ἐπὶ ἑστῶν est un ionisme pour ἐφ' ἑστῶν.

(129) §. LXXXIV. *Se rendroient dans l'Asie Supérieure.*
 Cela est exprimé en grec par un seul mot, ἀναβαίνειν, qui veut dire proprement, monter. Presque par-tout dans les Historiens, c'est s'éloigner de la mer. Ici et dans Xénophon, c'est s'avancer du bord de la mer dans la Haute-Asie, vers le centre des Etats du grand Roi. Aussi l'expédition des Grecs, que nous appelons communément la Retraite des

(a) Plutarch. de Virtut. Mulier. tom. II, pag. 245, E.

(b) Essais de Critique sur les Ecrits de M. Rollin, &c. pag. 182.

Dix-Mille, s'appelle en grec *Α'ράσις*, parce qu'on partit des bords de la mer pour se rendre du côté de Babylone.

On m'a reproché, dans un ouvrage imprimé en Allemagne, d'avoir rendu le terme *Α'ράσις* par ces mots : *Retraite des Dix-Mille*. On s'est grossièrement trompé : j'ai traduit : *l'Expédition des Grecs dans la Haute-Asie* ; mais j'ai observé en même temps que nous appelions communément cette Expédition la Retraite des Dix-Mille. Nous le faisons avec beaucoup de raison, parce que sans avoir égard au terme grec, nous considérons cette Expédition du côté le plus brillant, et qui fait le plus d'honneur aux Grecs. Or, ce côté est cette célèbre Retraite qui les a immortalisés.

Il est étonnant que les Spartiates, qui avoient si mal accueilli la proposition (α) d'Aristagoras, se soient engagés avec les Scythes à pénétrer dans l'Asie supérieure.

(130) §. LXXXV. *Que voulez-vous faire ?* On lit dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, *βουλεύεσθε* au lieu de *βούλεισθε*. M. Wesseling approuve cette leçon qu'il avoit trouvée dans un manuscrit du Docteur Askew ; mais comme l'autre leçon fait un sens très-bon, je l'ai laissé subsister. Si cependant on aime mieux celle de ces deux manuscrits, il faudra traduire : *Qu'avez-vous résolu de faire ?*

(131) §. LXXXV. *Que Léotychides les suivroit.* On trouve dans toutes les éditions *ἐπισπόμενον*. M. Reiske conjecturoit, comme on le voit dans la note de M. Wesseling, qu'il falloit lire *ἐπισπόμενον*. Sa conjecture, qui est très-certaine, est appuyée par le manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi. Dans le manuscrit *B* il y a *ἐπισπομένοισι*.

(132) §. LXXXVI. *Glaucus, fils d'Epicydes.* Ce Glaucus étoit Roi de Sparte, si on en croit (b) Pausanias. Cependant ce même Auteur n'en fait aucune mention dans les listes des Rois de ce pays ; mais la véritable leçon nous a été com-

(α) Voyez ci-dessus, liv. v, §. L.

(b) Pausan. Corinth. sive lib. II, cap. XVIII, pag. 149.

servée par un nommé Phralitès, qui a fait des extraits de cet Auteur en 1,431, qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi. Il faut lire, d'après cet abrégiateur, Γλαύκῳ τῷ Επικύδῳ Σπαρτιάτῃ βουλευσάντ' ἐπίορκα ὁμόσαι, &c. *La Pythie répondit* « à Glaucus de Sparte, fils d'Epicyles, qui la consultoit, s'il se parjureroit, &c. ». Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XIV, Hist. page 198. Paulmier de (a) Grentemesnil avoit conjecturé qu'il falloit lire βουλευσάντος.

(133) §. LXXXVI. *Dans un temps déterminé.* Tel est le sens de ce passage, qui a été mal rendu par le Traducteur latin, *procedente tempore*; il falloit traduire, *constituto tempore*. On trouve dans Démosthènes, τοῖς ἀποθνήσκουσιν ἐν ἱκνούμενῃ ἡμέρᾳ τελεῖν. « Offrir des sacrifices pour les morts » dans le temps marqué par les loix ». Il y a dans l'édition de Lambin, que je cite, ἐν ἱκνούμενῃ ἡμεραιτελεῖν. Les deux éditions d'Alde ont la même leçon, ainsi que celle de Wolf. Il paroît par la note de feu M. Reiske, que ce Savant est le seul qui ait corrigé ἐν ἱκνούμενῃ ἡμέρᾳ τελεῖν. Cette correction étoit facile. Voyez aussi Foësi *Œconomia Hippocratis*, pag. 279. Cette expression a été un écueil contre lequel ont échoué tous les traducteurs. Abydène dit en parlant de Nabuchodonosor (b), τῷ δὲ χρόνῳ δὲ τῷ ἱκνούμενῳ ἀφανισθῆναι. Le traducteur latin a mal rendu *ac deinceps mortalium oculis ereptum esse*: il falloit traduire: « Il disparut dans » le temps déterminé, dans le temps fixé par la divinité.

(134) §. LXXXVI. *Si du moins je n'ai rien reçu du tout.* Ἐπεὶ ἀρχὴν μὴ ἔλαβον. *Αρχή* signifie omnino, absolument. J'en ai déjà fait la remarque. J'ai exprimé aussi la particule γί, qui n'est point explétive, comme le pensent la plupart des interprètes.

(135) §. LXXXVI. *S'il lui étoit permis de s'emparer, &c.*

(a) Exercitationes in optimos ferè Auctores, pag. 372.

(b) Apud Euseb. Præpar. Evangel. lib. IX, cap. XII, pag. 457, C.

Il y a mot à mot dans le grec : *S'il s'emparera de cet argent comme d'une proie , en faisant serment*. Certainement Glaucus savoit bien ce qu'il avoit envie de faire. Ce n'est donc pas là le sens de notre Auteur. Ce Spartiate avoit intention de sonder Apollon , et de savoir s'il lui permettroit ce crime. C'est le vrai sens de cette phrase , qu'a parfaitement bien rendu Juvénal, ainsi que son savant interprète :

(a) Quærebat enim, quæ Numinis esset
Mens, et an hoc illi facinus suaderet Apollo.

« Il consulte la Pythie pour savoir ce qu'Apollon en » pensera ; s'il obtiendra son aveu ».

(136) §. LXXXVI. *Quelque chose d'agréable*. Tous les Philosophes moralistes se sont étendus à l'envi l'un de l'autre sur les suites des richesses mal acquises , et sur celles qu'on obtient par de faux sermens. « Si un homme, dit (b) » Théognis, avide de bien , acquiert mal-à-propos des richesses par des voies injustes, ou s'il les enlève en prêtant » un faux serment, il croit dans le moment faire un gain , » mais ces richesses deviennent dans la suite un mal pour » lui ; la volonté des Dieux prend le dessus. Ce qui trompe » les hommes, c'est que les Dieux ne les punissent pas » dans l'instant où ils commettent le crime. L'un paye lui-même la dette de son crime , mais le châtimement de l'autre » est suspendu sur la tête de ses enfans. La justice n'a point » atteint celui-ci , mais la mort , assise sur ses paupières, se » dispose à le frapper ».

J'ai suivi les corrections de M. Brunck. Si l'on veut se donner la peine de comparer ce passage avec la nouvelle traduction françoise, on sera bien surpris de ne pas même trouver dans celle-ci le fonds de la pensée du Poète Grec. Voyez la xxvii^e Sentence, page 30 de cette traduction.

(a) Juvenal. Sat. XIII, vers. 199.

(b) Theognidis Sentent. vers. 199 et seq. 201 et seq. ex Edit. Brunckii.

(137) §. LXXXVI. *Mais du Serment naît un fils.* Il fait du Serment une espèce de Divinité. Son fils n'est rien autre chose que la vengeance divine.

(138) §. LXXXVI. *Sa race entière.* Lycurgue avoit sans doute en vue cet oracle de la Pythie, lorsqu'il dit dans sa Harangue contre Léocrates : « Le (a) parjure ne peut se » cacher aux Dieux, ni échapper à leur vengeance. S'il » n'en est pas lui-même l'objet, du moins ses enfans et sa » race entière tombent dans les plus grands malheurs ».

Hésiode s'étoit exprimé de même plusieurs siècles auparavant. « Celui, dit-il, qui (b) de son gré rend un faux » témoignage et se parjure, celui-là blesse la justice, et » commet un crime que rien ne peut expier. Sa race s'éteint » et disparoît pour jamais; tandis que celle de l'homme fi- » dèle à ses sermens prospère dans toute la suite des siècles ».

(139) §. LXXXVI. *De lui pardonner.* « Croirons-nous, » dit Plutarque (c), que Glaucus, fils d'Epicyles, ne se » soit pas repenti de son crime, qu'il n'en ait pas été affligé, » qu'il n'en ait pas été bourrelé? Quant à moi, je pense, » s'il est permis de le dire, qu'il est inutile qu'un Dieu, » ou un homme, inflige une peine aux scélérats; il leur » suffit pour supplice du trouble excité dans leur ame par » leur méchanceté ».

C'étoit ainsi que raisoignoient les Epicuriens, et l'on est surpris que le sage Plutarque, qui étoit l'un de leurs plus grands adversaires, ait voulu se contenter d'un aussi mauvais raisonnement. Mais que penser de Joseph, qui, voulant (d) prouver contre Polybe qu'Antiochus avoit péri pour avoir pillé le temple de Jérusalem, et non pas pour avoir eu l'intention de piller le temple de Diane dans l'Ely-

(a) Lycurg. advers. Leocrat. pag. 157, vers. 58, ex Edit. vero Taylor, pag. 206.

(b) Hesiodi Opera et Dies, vers. 258, ex Edit. Brunck.

(c) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 456, D.

(d) Joseph. Antiquit. Jud. lib. xii, cap. ix, §. 1, pag. 621.

maïde , comme le prétend (a) l'Historien Grec , ajoute : *l'intention , sans l'avoir exécutée , ne méritoit pas une punition*. On est fâché de retrouver une pareille assertion dans la bouche d'un Prêtre Juif. N'avoit-il donc aucune connoissance du Prophète Zacharie , dont je vais rapporter le passage d'autant plus volontiers , qu'il convient parfaitement bien à l'histoire de ce Glaucus. (b) *Quid tu vides ? et dixi : ego video volumen volans... hæc est maledictio, quæ egreditur super faciem omnis terræ.... quia omnis jurans, ex hoc similiter judicabitur. Educam illud, dixit Dominus exercituum : et veniet ad domum.... jurantis in nomine meo mendaciter : et commorabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus.* Les Septante lisent en la place de *volumen*, δέπικρος, *une faulx*.

(140) §. LXXXVI. *Leur rendit le dépôt*. Stobée raconte une histoire qui a quelque ressemblance avec celle-ci , et dont je vais rapporter la substance , parce que son Recueil n'est pas entre les mains du plus grand nombre de ceux qui lisent des traductions. Archétime (c) d'Erythres en Ionie déposa à Ténédos , entre les mains de son ami Cydias , une somme considérable en or. La lui ayant redemandée dans la suite , celui-ci nia de l'avoir reçue , et comme la dispute s'échauffoit , il fut résolu que dans trois jours il feroit serment. Cydias employa ce temps à creuser une canne , y mit l'or d'Archétime , et pour mieux cacher sa tromperie , il en enveloppa la poignée d'une bande de toile. Il sortit de chez lui le jour convenu , s'appuyant sur sa canne , comme s'il eût été malade ; et lorsqu'il fut arrivé devant le temple , il remit sa canne à Archétime , tandis qu'il élevoit les mains , et qu'il faisoit serment d'avoir rendu à celui-ci le dépôt qu'il lui avoit confié. Archétime indigné ,

(a) Polyb. in Excerptis Valesianis , pag. 145.

(b) Zacharias , cap. v , vers. 2 et seq.

(c) Stob. Serm. cxvii , pag. 562.

frappe rudement la terre de la canne; elle se brise, l'or tombe, et expose aux yeux du public la mauvaise foi de Cydias, qui finit ses jours par une mort prématurée.

(141) §. LXXXVI. *Cette race est éteinte.* Juvénal a mis en vers cette histoire. Je pense qu'on ne sera pas fâché de voir comment il l'a rendue. J'y joindrai la traduction de feu M. Dusaux, plus estimable encore par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, et qui a su faire passer dans sa version la force, l'énergie, le feu de son Auteur. *Voyez* sa troisième édition imprimée par Didot jeune, 1796, tome II, page 271.

Spartano (a) cuidam respondit Pythia Vates,
Haud impunitum quondam fore, quod dubitaret
Depositum retinere, et fraudem jure tueri
Jurando : quærebat enim quæ Numinis esset
Mens, et an hoc illi facinus suaderet Apollo.
Reddidit ergò metu, non moribus; et tamen omnem
Vocem adyti dignam templo, veramque probavit,
Extinctus totâ pariter cum prole domoque,
Et quamvis longâ deductis gente propinquis.
Has patitur pœnas peccandi sola voluntas.

« Certain habitant de Sparte hésitoit s'il retiendrait un
» dépôt en se parjurant. Il consulte la Pythie pour savoir
» ce qu'Apollon en pensera, s'il obtiendra son avou. Ce
» doute injurieux, répond-elle, ne restera point impuni.
» La crainte, et non les mœurs, firent rendre le dépôt;
» mais il n'en prouva pas moins par sa mort, celle de ses
» enfans, et l'extinction totale de sa nombreuse famille,
» que l'oracle avoit été véridique et digne du sanctuaire.
» C'est ainsi que les Dieux punissent la seule volonté de
» faire le mal ».

Je ne sais si Cicéron avoit en vue, dans ses Offices, ce passage de notre Historien. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce qu'il dit sur ce sujet est si beau, que je ne puis me

(a) Juvénal. Sat. XIII, vers. 199 et seq.

dispenser de le mettre ici, avec les propres termes dont s'est servi M. Bernardi dans la République de Cicéron, qu'il vient de restaurer, ouvrage profondément médité et savamment exécuté.

« Ceux donc, dit (a) Cicéron, qui ont fait quelque progrès dans la véritable sagesse, regarderont comme une chose impie et bien coupable, de mettre en délibération si l'on doit suivre ce qu'on voit être honnête, ou bien se souiller volontairement d'un crime. Ce doute seul est criminel. Fussions-nous assurés de dérober aux Dieux et aux hommes la connoissance de nos actions, nous ne devrions pas nous croire autorisés par-là à en commettre qu'on pût taxer d'avarice, d'injustice ou d'incontinence.... Un Sage qui auroit l'anneau de Gygès, n'en seroit pas pour cela moins réservé; car l'homme de bien ne cherche que ce qui est honnête, et non ce qui est caché ».

(142) §. LXXXVII. *Le Théoris*. C'étoit un vaisseau (b) qu'on envoyoit tous les ans à Délos pour faire des sacrifices à Apollon, en vertu d'un vœu que Thésée avoit fait à son départ pour la Crète. Aussi-tôt que la fête qui se célébroit à ce sujet étoit (c) commencée, on purifioit la ville, et c'étoit une loi inviolable de ne faire mourir personne, jusqu'à ce que le vaisseau fût de retour. Il est quelquefois très-long-temps en chemin, sur-tout quand il a le vent contraire. Cette fête, qu'on appelloit Théorie, commençoit lorsque le Prêtre d'Apollon avoit couronné la poupe du vaisseau. On appelloit Théore, Θεωρὸς, un ambassadeur qu'on envoyoit pour offrir des sacrifices à quelque Dieu, ou pour consulter un Oracle. Ce nom de Théore distinguoit ces ambassadeurs de ceux qui étoient chargés des affaires ci-

(a) Cicero de Officiis, lib. III, §. VIII. De la République, ou du meilleur Gouvernement, par Cicéron, restauré et traduit par M. Bernardi, pag. 108.

(b) Suidas, voc. Θεωρίη, tom. II, pag. 185.

(c) Platon, in Phædone, tom. I, pag. 58, B.

viles. On appeloit ceux-ci Πρίστεις. Πρίστεις καὶ θιωροὺς ἐξέπειψε, dit Polybe (a) en parlant d'Antiochus. Voyez Suidas au mot Θιωροί. Plutarque rapporte un trait de la plus vile adulation, qui fait voir combien les Athéniens avoient dégénéré de la vertu de leurs ancêtres sous les Rois Macédoniens. Stratoclès (b), homme audacieux et infâme, proposa un décret qui ordonnoit que les ambassadeurs qu'on envoyoit à Antigonus et à Démétrius, s'appelleroient Théores. C'étoit égaler ces Princes aux Dieux. Voyez sur les Théores M. Valckenaer, *Animadversion. ad Ammonium, lib. II, cap. III.*

(143) §. LXXXVIII. *S'étoit d'abord banni lui-même.* On sera surpris que je n'aie point suivi la leçon que M. Wesseling a mise dans le texte, et qui est appuyée d'un manuscrit du Cardinal Passionei. Gronovius a corrigé le texte en partie d'après celui de Médicis, et en partie d'après ses conjectures. Je crois que la véritable leçon est celle qu'on trouve dans le (c) manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, où on lit : οὗτος μεμφόμενος μὲν τοῖς Αἰγινήταις πρωτίτην ἑαυτῷ ἐπράξατο ἐξίλασιν ἐκ τῆς ἡθῆς. Le verbe ἐπράξατο a été omis dans le manuscrit du Cardinal Passionei.

(144) §. LXXXVIII. *Il leur promet de leur livrer Egine.* Aristote parle de cet événement dans sa (d) République. « Celui, dit-il, qui avoit voulu livrer la ville à Charès, » entreprit de changer la forme du gouvernement ». Ce Charès étoit un Général Athénien beaucoup plus ancien que celui qui fut vaincu par Philippe à la bataille de Chéronée.

(145) §. LXXXIX. *De leur prêter.* Il faut absolument lire κρησαί. Cette bonne leçon, qui a été adoptée par M. Wesse-

(a) Vid. Athen. Deipnosoph. lib. v, cap. v, pag. 194, C.

(b) Plutarch. in Demetrio, pag. 893, E.

(c) Il est en papier. Il a été écrit par Constantin, Garde des Archives, Χαρτοφύλαξ, l'an 1372, comme on le voit à la fin.

(d) Aristot. Politic. lib. v, cap. vi, pag. 594, C.

ling, se trouve aussi dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi.

(146) §. LXXXIX. *Leur donnèrent vingt vaisseaux.* Les Corinthiens rappelèrent ce bienfait aux Athéniens lorsque ceux-ci se disposèrent à prendre les intérêts des Corcyréens. « Lorsqu'avant (*a*) la guerre de Perse, dirent leurs Députés » dans l'assemblée du Peuple, vous manquiez de vaisseaux » de guerre dans votre expédition contre Egine, vous re- » çûtes vingt vaisseaux des Corinthiens. A ce bienfait nous » en avons joint un autre concernant les Samiens. Nous » empêchâmes les Péloponnésiens de leur donner du secours, » et nous vous donnâmes par - là moyen de remporter la » victoire sur les Eginètes, et de vous venger des Samiens ».

(147) §. LXXXIX. *Cinq drachmes par vaisseau.* Πενταδράχμης ἀποδόμειοι (*b*) signifie qu'ils vendirent chacun de ces vaisseaux pour cinq drachmes. S'il y avoit πέντε δραχμῶν, cela auroit signifié qu'ils auroient vendu les vingt vaisseaux dont il est question pour cinq drachmes seulement.

Les cinq drachmes valent 4 liv. 10 sols; ainsi les vingt vaisseaux ne furent vendus que 90 liv.

(148) §. XC. *La mettoient au pillage.* La formule ἄγειν καὶ φέρειν est connue de tout le monde, et s'emploie principalement lorsqu'il s'agit du pillage d'un pays. Le premier mot se dit des prisonniers; ou du bétail que l'on chasse devant soi; le second des choses qu'on emporte. Cela s'accorde très-bien avec ce que dit Ammonius (*c*): ἄγειν καὶ φέρειν διαφέρει. Ἀγεται μὲν γὰρ τὰ ἑμψυχα. Φέρεται δὲ τὰ ἄψυχα. « Ἀγείν et φέρειν différent; car on chasse devant » soi les animaux vivans, et l'on porte les choses inani- » mées ». Les Latins ont emprunté cette formule des Grecs; elle est très-familière chez eux, et sur-tout parmi

(*a*) Thucyd. lib. 1, §. xli, pag. 32.

(*b*) Joh. Toup, Epist. de Syracusiis, Vid. Theocrit. Wartoni, tom. II, pag. 330.

(*c*) Ammonius de Differentiis Voc. pag. 2,

leurs Historiens. Voyez aussi Drakenborch sur Tite-Live, lib. VIII, cap. XXXVIII, tom. II, pag. 821.

(149) §. xci. *Cérès Thesmophore*. Avant l'invention de l'agriculture, les hommes menaient une vie errante, et vivoient sans loix. L'agriculture les rassembla, les fixa dans un même canton. Les loix devinrent alors nécessaires, et c'est à cette nécessité qu'elles doivent sans doute leur établissement. Cérès fut la première qui donna des leçons d'agriculture, elle est aussi censée la première qui ait donné des loix. Virgile l'appelle (a) *Legifera*. Ovide lui en fait pareillement honneur, de même que de l'agriculture.

(b) *Prima Ceres unco glebam dimovit aratro :
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris :
Prima dedit leges. Cereis sumus omnia manus.*

(150) §. xci. *S'y tint fortement attaché*. J'ai suivi la conjecture (c) de M. Toup, qui lit : *ἐπὶ ἐχίρω*. Cette conjecture me paroît appuyée par Suidas.

(151) §. xcii. *Avoit enlevés par force*. Il s'agit ici de l'expédition dont il est parlé ci-dessus, §. LXXXVI, LXXXVII, &c.

(152) §. xcii. *Qui s'étoit exercé au Pentathle*. Le Pentathle renfermoit cinq exercices ; le saut, la course, l'exercice du disque, celui du javelot et de la lutte. Simonides les a rassemblés dans ce vers :

(d) *Ἄλμα, ποδευκίην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην.*

Ces cinq exercices ne furent pas d'abord en usage aux jeux Olympiques. Au saut, au disque et au javelot, on joignit d'abord (e) de simples courses du Stade. On admit

(a) Virgil. *Æneid.* lib. IV, vers. 58.

(b) Ovid. *Metamorph.* lib. V, vers. 341.

(c) Toup, *Emendation.* in Suidam, pars III, pag. 87; *Editionis* 2^de, tom. II, pag. 111.

(d) *Anthologia*, lib. I, cap. 1; *Epigr.* VIII, pag. 2, ex Edit. Henrici Stephani 1566, in-4.

(e) Pausan. *Eliac. sive* lib. V, cap. VIII, pag. 594.

ensuite, dans la quatrième Olympiade, celle du double Stade ou Diaule; et dans la dix-huitième, la Lutte: cela s'appeloit proprement le Pentathle. Le Pugilat (a) ayant été introduit dans la vingt-troisième Olympiade, on continua cependant à donner à ces exercices le nom de Pentathle, quoiqu'on auroit dû plutôt les appeler Hexathle, Ἑξαθλος. Cet Eurybates remporta la victoire du Pentathle aux jeux Néméens (b).

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement sur le Pentathle, feront bien de consulter la Dissertation de M. Burette sur les exercices qu'il contient. Voyez les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. III, Mém. pag. 318.

(153) §. xciv. *A Datis.* Darius (c) lui ordonna de lui amener les Erétréens et les Athéniens, sous peine de perdre la tête. Ordre digne d'un Barbare!

Ce Satrape, dans l'ivresse que lui causèrent ses premiers succès, s'écria : *ὡς ἡδόμεαι, καὶ τέρομαι, καὶ χαίρομαι.* Χαίρομαι est un barbarisme; les Grecs disent toujours χαίρω, qui est un verbe réciproque. Ces sortes de barbarismes s'appellèrent depuis ce temps des Datismes. Voyez la Paix, comédie d'Aristophanes, vers 290, la remarque du Scholiaste sur le vers 288, ainsi que celle de Florent Chrétien.

(154) §. xcv. *En côtoyant.* Ἐχω signifie très-souvent appello, comme dans ces passages de Thucydides: σχόντες (d) τῆς Ηλείας ἐς Φειάν, ἰδὲν τὴν γῆν ἐπὶ δύο ἡμέρας: *étant abordés à Phia en Elide, ils ravagèrent le pays pendant deux jours.* Σχόντες (e) δ' ἐν τῷ παράπλῳ ἐς Κεφαλληνίαν: *naviguant le long des côtes, ils abordèrent en Céphallénie.* Mais ici ce mot signifie la même chose que ἐλάω,

(a) Pausan. Eliac. sive lib. v, cap. viii, pag. 394.

(b) Pausan. Attic. sive lib. i, cap. xxix, pag. 71.

(c) Plato, Menexenus, tom. II, pag. 240, B.

(d) Thucyd. lib. II, §. xxv.

(e) Id. ibid. §. xxxiii.

comme l'a remarqué M. Wesseling, dont on peut voir la note.

(155) §. xcν. *De Samos.* En partant de la plaine Aléïene pour se rendre à Samos, ils avoient été obligés de traverser la mer Icarïene. Il auroit été bien plus simple d'aller directement à Naxos; mais ils avoient sans doute dessein de se reposer à Samos après une assez longue navigation, avant que d'entreprendre le siège de cette ville.

(156) §. xcvi. *Le souvenir de l'affront que les Perses avoient reçu précédemment, &c.* J'ai suivi la ponctuation du manuscrit *A* de la Bibliothèque du Roi, où la virgule placée après *μνησμένοι τῶν πρότερον*, fait voir que cette phrase se rapporte aux Perses; et c'est par cette raison que j'ai traduit : *le souvenir de l'affront que les Perses avoient reçu précédemment devant cette place*, parce qu'en effet ils furent obligés d'en lever le (a) siège. Ce motif, qui devoit les exciter à la vengeance, me paroît d'ailleurs s'accorder parfaitement avec le verbe *ἐπ'αυτοῖς*, qui marque l'empressement qu'ils avoient de l'attaquer. Il y a seulement dans le grec : *se rappelant les choses précédentes*; mais ces choses précédentes sont la levée du siège de Naxos, que j'ai cru devoir ajouter pour rendre la narration plus claire.

Si cependant on aimoit mieux faire rapporter *μνησμένοι τῶν πρότερον* aux Naxiens, il faudroit traduire : *on aborda à Naxos, que les Perses brûloient d'attaquer la première. Les Naxiens se rappelant le passé; s'enfuirent, &c.* Je penche pour le premier sens. En effet, le souvenir du passé, c'est-à-dire, de leurs exploits, devoit les engager à soutenir le siège, au lieu de s'enfuir.

(157) §. xcviι. *Je suis naturellement porté.* « Je n'ai de moi-même aucune sorte d'aversion pour vous ». Je suis la leçon du manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, où on lit : *ὡς γὰρ καὶ αὐτοὶ ἔτι γε. ταραῦτα φρονέω.*

(a) Herodot. lib. v, §. xxxiv.

(158) §. xcvi. *De ne faire aucun mal à ses habitans.*
 « Ces (a) îles (b) doivent leur sûreté à leurs tours, Délos
 » doit la sienne à Apollon. Y a-t-il un rempart plus solide?
 » Le souffle impétueux de Borée peut renverser un mur,
 » mais le Dieu qui te protège, chère Délos, est invincible ».

(159) §. xcvi. *La seule fois.* Il y a dans le grec : *c'est la première et la dernière fois.* Thucydides (c) rapporte que cette île essuya un tremblement de terre un peu avant le commencement de la guerre du Péloponnèse; il assure en même temps, que jusqu'alors, de mémoire d'homme, elle n'en avoit jamais éprouvé. Ces tremblemens de terre, dont on tiroit des pronostics fâcheux, n'étoient sans doute fondés que sur des bruits populaires des Déliens, ou du moins ils faisoient peu de sensation hors de l'île. Il peut se faire cependant que ce tremblement ait été réel, et que Thucydides ne veuille parler que de celui dont fait mention Hérodote. On sait que la guerre de Perse finit l'an 4,235 de la période julienne, 479 ans avant Jésus-Christ; et que celle du Péloponnèse commença l'an 4,283 de la même période, 431 ans avant Jésus-Christ. Or, cet intervalle n'étant que de quarante-huit ans, Thucydides peut fort bien s'être exprimé d'une manière un peu générale. C'est aussi l'avis de M. Wesseling.

Quoi qu'il en soit, le sentiment de la stabilité de l'île de Délos, quoique fondé sur l'opinion, n'en avoit pas moins été adopté par les Philosophes, et Pindare, si l'on en peut croire Sénèque, leur tenoit lieu d'autorité : *hanc (d) (Delum) Philosophi quoque, credula natio, dixerunt non moveri auctore Pindaro.* Ce passage de Pindare nous a été conservé par Strabon, livre x, page 743; mais il est rapporté beaucoup plus correctement par Josué Barnes, sur

(a) Callimach. Hymn. in Delum, vers. xxiii.

(b) Corcyre, l'Eubée, Sardaigne, Cypre.

(c) Thucydid. lib. ii, §. viii.

(d) Seneca, Quæst. Natural. lib. vi, cap. xxvi, tom. ii, pag. 808.

le vers 3 du livre x de l'Odyssée. Voyez les (a) Fragmens de Pindare par M. Schneider.

(160) §. xcviij. *Sous les trois règnes*, Ἐκ τριῶν τουτίων ἐπιξῆς γενεῶν. Γενεαὶ ne doit pas se prendre ici pour un temps déterminé, pour une génération, ou un espace de trente-trois ans, mais pour la durée du règne. Hérodote s'en est encore servi en ce même sens autre part.

(161) §. c. *Parmi les écueils*. τὰ ἄκρα τῆς Εὐβοίας. C'est ce que Virgile appelle *Euboicæ* (b) *cautes*, ultorque *Caphereus*. Ils étoient dans cette partie de l'Eubée que l'on appelloit *les Cavités de l'Eubée*, parce que la côte s'enfonçoit en cet endroit, τὰ Κοῖλα τῆς Εὐβοίας, et Tite-Live, *Coela* : est (c) *sinus Euboicus*, quem *Coela* vocant, *suspectus nautis*. Philostrate indique l'endroit où étoient ces rochers, de manière à ne pouvoir s'y méprendre. Τί (d) δὲ δὴ γενναῖον ἐργᾶσθαι φήσεις..... ἐρμάταν ὑπερᾶραι τὸ σκάφος ἐν Εὐβοίᾳ κοίλῃ ἔπερ πολλὰ τῶν ἀκρατηρίων ἀναπίπηνει; « Qu'avez-vous donc fait de si admirable?... Direz-vous que » votre vaisseau a franchi ces rochers à fleur d'eau dont » sont parsemées les Cavités de l'Eubée à l'endroit où il y » a beaucoup de promontoires »? Ces promontoires, que ne nomme pas Philostrate, sont ceux de Capharée et de Gæræste, et c'est entre ces deux promontoires que l'Abréviateur de Strabon place les Cavités de l'Eubée, (e) τὰ δὲ μεταξύ Καφηρίως καὶ Γεραιστῶν, τὰ Κοῖλα Εὐβοίας καλεῖται. Les passages suivans ne sont guère moins décisifs. On sait que les vaisseaux d'Ajæx, à leur retour de Troie, firent naufrage au promontoire Capharée. Or voici comment Euripide

(a) Carminum Pindaricorum Fragment. curâ J. Gott. Schneider, pag. 30.

(b) Virgil. Æneid. lib. xi, vers. 260.

(c) Tit. Liv. lib. xxxi, cap. xlvij.

(d) Philostrate. Vita Apollonii, lib. iij, cap. xxiii, sub finem, pag. 113 et 114.

(e) Strab. Epit. lib. x, pag. 1266, C.

pides s'exprime. C'est (a) Minerve qui s'adresse à Neptune :

Πλησσει δὲ νεκρῶν κοῖλον Ἑυβοίας μυχόν.

« Remplissez de cadavres les Cavités de l'Eubée ». On sait aussi que Nauplius, voulant venger la mort de son fils Palamèdes, alluma des feux au promontoire Capharée, afin que les Grecs, au retour de Troie, croyant qu'il y avoit en ces lieux un port, y fissent naufrage. Or, Philostrate (b) appelle ces lieux τῇ κοίλῃ Ἑυβοίας, ainsi qu'Euripides, dans le vers ci-dessus cité. Le Scholiaste de Lycophron, Tzetzes, n'est pas moins précis. « Nauplius, dit-il, ayant (c) » appris dans la suite que les Grecs revenoient dans leur » patrie, il alluma une torche aux environs des Cavités de » l'Eubée, et du promontoire que nous pourrions appeler » Capharée, et que nous nommons à présent Xylophagos » (qui dévore les vaisseaux), où périrent les Grecs qui » avoient navigué de ce côté, s'imaginant qu'il y avoit un » port en ces lieux ». Méletius dit (d) que cette côte est parsemée de rochers, dont quelques-uns sont couverts de peu d'eau, τραχὺς καὶ σκοπέλοις διαληγμένος, καὶ ἄρμασι, καὶ χοιράσι. Je corrige ἄρμασι, *scopulis mari latentibus*.

Ces autorités me paroissent décisives, et l'on ne peut y opposer que ce passage de Strabon : (e) καὶ πρῶτον, ὅτι τῆς Ἑυβοίας τὰ Κοῖλα λέγουσι τὰ μεταξὺ Ἀυλίδος καὶ τῶν περὶ Γεμιστὸν τόπων. Strabon, voulant faire connoître la position des Cavités de l'Eubée, auroit plutôt nommé les deux lieux de l'Eubée entre lesquels elles se trouvoient, qu'un lieu de la côte de la Béotie. Je ne doute pas qu'il n'y ait une faute dans le texte, et Casaubon s'en est bien aperçu; aussi ne

(a) Euripid. Troad. vers. 84.

(b) Philostrat. Heroic. cap. x, §. xi, pag. 715.

(c) Tzetzes ad Lycophron. vers. 384, pag. 47, col. 1, lin. 3.

(d) Meletii Geograph. Antiq. et Nova, pag. 399, col. 2.

(e) Strab. lib. x, pag. 682, B.

balance-t-il pas à adopter la leçon de l'Abréviateur de Strabon, τὰ μεταξὺ Καφηρέας καὶ τῶν περὶ Γεραίων τόπων. Ce Savant ajoute qu'il parlera plus amplement ailleurs de ces Coeles ou Cavités. J'ignore s'il l'a fait; mais dans une autre note, il remarque que cette leçon ne s'éloigne pas beaucoup de la description que fait de ces lieux Ptolémée. Ce Géographe (a) met d'abord le port de Géræste, le promontoire Capharée, et ensuite les Cavités de l'Eubée. Il s'est seulement trompé, en ce qu'il auroit dû placer ces Cavités entre Géræste et le promontoire Capharée. Mélétiüs a copié Ptolémée à l'endroit ci-dessus cité.

Les Géographes modernes n'ont pas profité de la remarque de Casaubon, et ne se doutant pas que le texte de Strabon fût altéré, ils ont tous placé les Cavités de l'Eubée vis-à-vis la ville d'Aulis en Béotie. Je me contente de nommer (b) Cellarius et MM. de l'Isle et d'Anville. Ces autorités n'en ont pas imposé à M. Barbié du Bocage, qui, dans la Carte n° 5 qu'il a faite pour les Voyages du jeune Anacharsis, a très-bien placé ces Cavités entre Géræste et Capharée.

Si les habitans de Caryste s'étoient retirés en cet endroit, ils n'auroient rien eu à craindre des Perses, dont la flotte n'auroit osé s'engager parmi des écueils aussi dangereux, contre lesquels elle auroit pu se briser.

(162) §. c. *Se préparoient à trahir leur patrie.* Gongyle, le seul Erétrien qui eût pris les intérêts des Perses, à ce que dit (c) Xénophon, eut pour sa récompense les villes de Gambrium, de Palægambrium, de Myrine et de Grynia. Gorgion et Gongyle, ses descendans, en étoient encore en possession en la quatre-vingt-quinzième Olympiade, c'est-à-dire, 90 ans après, lorsque Thymbron, Général Lacé-

(a) Ptolem. Geograph. lib. III, cap. xv, pag. 98.

(b) Cellarii Geograph. Antiq. tom. I, pag. 1022.

(c) Xenoph. Hellenic. lib. III, cap. I, §. IV, pag. 128.

démonien, passa dans l'Asie Mineure pour faire la guerre aux Perses.

(163) §. c. *Homme de distinction*. Ἐν τῶν Εἰσπρίων τὰ πρῶτα. Thucydides a dit de même, τὰ μίσα τῶν πολιτῶν (a) : les citoyens neutres, et les Latins, à leur imitation, *prima virorum* (b), les premiers de la nation.

(164) §. ci. *Vers Tamynes*. Il y a dans le grec : κατὰ Τίμινος. Si cela signifioit un temple, il devroit y avoir dans le texte, κατὰ τὸ Τίμινος, et alors ce seroit le temple consacré à Jupiter, ou plutôt consacré à Apollon, comme le dit (c) Strabon, lequel temple étoit près de Tamynes ; mais comme il n'y a point d'article, il faut nécessairement que ce soit un nom de lieu. Or, dans toute l'île, il n'y en a point qui approche plus de ce nom que Tamynes. J'ai donc cru devoir suivre la conjecture de MM. Wesseling et Valckenaer.

(165) §. ci. *Et réduisirent les habitans en esclavage*. Les Perses enveloppèrent l'Erétrie, et en prirent les habitans comme dans un filet, si on en croit un bruit répandu dans toute la Grèce, et sur-tout à Athènes, dont parle Platon. « Datis, dit ce (d) Philosophe, ayant à sa suite » tant de milliers d'hommes, ne tarda pas à se rendre » maître de tous les Erétréens ; il eut soin de faire répandre » dans notre ville l'effrayante nouvelle qu'aucun Erétrien » ne lui avoit échappé, que ses soldats s'étant donné la » main l'un à l'autre, avoient enveloppé tous les habitans » comme dans un filet. Cette nouvelle, vraie ou fausse, » quel qu'en fut l'auteur, glaça d'effroi tous les Grecs, et » les Athéniens en particulier ».

Je me suis servi de l'élégante et fidelle traduction des

(a) Thucyd. lib. III, §. LXXXII, pag. 219.

(b) Lucret. lib. I, vers. 87.

(c) Strab. lib. X, pag. 687, B.

(d) Plato de Legib. lib. III, tom. II, pag. 698, D.

Loix de Platon du R. P. Grœu, de la Compagnie de Jésus, tome 1, page 188.

Ce qui n'étoit qu'une nouvelle, dont Platon n'ose assurer la vérité, a paru à Strabon un fait constant. « Les (a) Perses, dit ce Géographe, ayant détruit de fond en comble l'ancienne ville, en prirent les habitans comme dans un filet, ainsi que le dit Hérodote ».

Ce n'est pas Hérodote qui avance ce fait. Strabon citoit sans doute de mémoire. Diogènes de Laerte (b) rapporte aussi la même chose, mais son traducteur ne l'a pas compris.

(166) §. CII. *Ils serrèrent de près...* Je suis l'explication de M. Wesseling: celle de Gronovius n'est pas supportable. Voyez la note de ce Savant.

(167) §. CII. *Pensant les traiter comme*; &c. M. Bellanger avoit très-bien pris le sens de ce passage. Voyez les Essais de Critique sur les Traductions d'Hérodote, page 184. Il a cependant oublié d'avertir qu'il falloit ôter l'accent circonflexe sur *ταύτα*, et en mettre un grave sur la dernière syllabe, *ταυτά*. La leçon vicieuse se trouve dans toutes les éditions qui ont précédé celle de MM. Wesseling et Valckenaer; mais elle a été corrigée dans celle de M. Borheck.

(168) §. CII. *A Marathon*. On trouve aussi dans le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi, *ἡ Μαραθών*, expression particulière aux Ioniens, suivant la remarque de Thomas Magister, *voc. Μαραθῶνα*, pag. 597. Voyez aussi Porphyre, *Quæst. Homer. VIII*, pag. 92. Les autres Grecs mettoient ce substantif au masculin.

(169) §. CIII. *Aux jeux Olympiques*. On ignore en quelles Olympiades Cimon remporta ces victoires. Voyez Corsini, in *Catalogo Olympicarum*.

(170) §. CIII. *Qui traverse Cœlé*. Dans les éditions précédentes on lisoit *Διακοίλης* en un seul mot. MM. Wesseling

(a) Strab. lib. x, pag. 687, B.

(b) Diog. Laert. lib. iii, Segm. 53, pag. 184.

et Valckenaer ont rétabli, d'après d'excellentes autorités, *ἐν τῇ Κεράμει*. Coelé est (a) un lieu de l'Attique près des portes Mélitides, où étoit le tombeau de Cimon. On y voyoit aussi ceux d'Hérodote et de Thucydides. Ce lieu n'étoit pas éloigné du Céramique; car Elien dit que Miltiades (b) fit enterrer dans le Céramique les cavales qui avoient remporté les trois prix dans les jeux Olympiques.

(171) §. ciii. *Evagoras de Lacédémone*. Evagoras fit pareillement (c) donner une sépulture honorable à ses chevaux, qui avoient aussi gagné trois fois le prix aux jeux Olympiques.

(172) §. cv. *Phidippides*. Les Anciens varient beaucoup sur son nom. Les uns, comme (d) Cornélius Népos, Saint Clément (e) d'Alexandrie, &c. l'appellent Philippides; et les autres, comme Hérodote, le nomment Phidippides; cependant les manuscrits de ce dernier Auteur ne sont point d'accord. Quoi qu'il en soit, c'est une chose fort peu importante.

Ce Phidippides étoit Hémérodrome, ou coureur de profession.

(173) §. cv. *Près du mont Parthénion, au-dessus de Tégée*. Sur le (f) chemin de Tégée à Argos, on rencontre d'abord une chapelle avec une statue d'Esculape; après cela, sur la gauche, environ à un stade du chemin, les ruines du temple d'Apollon Pythius. Lorsque vous êtes revenu sur le grand chemin, vous voyez sur les bords un bois de chênes consacré à Cérès, et dans ce bois une chapelle de cette Déesse, surnommée Cérès chez les Corythéens. Près de là est le temple de Bacchus Mystès. Le mont Parthénion com-

(a) Marcellin. in Vitâ Thucydidis, pag. 3.

(b) Ælian. Hist. Animal. lib. xii, cap. xi, pag. 709.

(c) Id. ibid.

(d) Corn. Nepos. in Miltiad. cap. iv.

(e) Clemens Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 33, lin. 1.

(f) Pausan. Arcad. sive lib. viii, cap. lrv, pag. 709 et 710.

mence ensuite. On montre en cet endroit une pièce de terre consacrée à ce Dieu..... Un peu plus loin est un temple de Pan, à l'endroit où ce Dieu ayant apparu à Phidippides, lui donna un avis important, comme le rapportent les Athéniens et les Tégéates.

(174) §. cv. *Ils ne lui rendoient aucun culte.* Saint Clément d'Alexandrie dit : « Les Athéniens (a) ne connoissent pas même Pan avant que Phidippides leur eût appris qui il étoit ». Avec le respect dû à un Père de l'Eglise, ce raisonnement ne me paroît pas juste. De ce que les Athéniens n'avoient pas encore institué de fêtes en l'honneur de ce Dieu, il ne s'ensuit pas qu'ils ne l'eussent point connu auparavant.

(175) §. cv. *Qui avoit pour eux de la bienveillance.* Dans le grec, *ἰόρτος ἴνυς* ; il faut écrire *ἰοίος*, du nominatif *ἰοίους*, qu'on trouve liv. VII, §. CLXXIII. Les Ioniens résolvent la contraction, suivant la remarque de Grégoire, Archevêque de Corinthe, dans son Traité sur les Dialectes, page 228. *Καὶ τὸν ἴνυ καὶ τὸν ἴνυ καὶ τὸν χρῆν διαλύουσι, καὶ λέγουσι ἰοίον, καὶ ἰοίον καὶ χρῆα.*

(176) §. cv. *Une chapelle à Pan, au-dessous de la Citadelle.* « Quand (b) vous serez descendu, je ne dis pas » jusques dans la ville inférieure, mais seulement un peu » au-dessous des Propylées de la citadelle, vous trouverez » une fontaine, et tout près une chapelle d'Apollon, et une » autre de Pan ».

Après la victoire de Marathon, on chanta en l'honneur de ce Dieu une chanson (*Σκολιόν*) qui est rapportée par Athénée dans ses (c) *Deipnosophistes*, et beaucoup plus correctement par M. Brunck dans ses (d) *Analectes*.

« Pan, protecteur de l'illustre Arcadie, qui vous plaisez

(a) Clemens Alexandr. Cohortat. ad Gentes, pag. 38, lin. 37.

(b) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. xxviii, pag. 68.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. xv, cap. xiv, pag. 694, D.

(d) Analecta veter. Poetar. Græcor. tom. I, pag. 156, viii.

» à la danse, et en la compagnie des Nymphes riantes,
 » prenez toujours part à notre joie et à nos chants, qui
 » en sont l'expression. Nous avons remporté la victoire
 » comme nous le désirions, et les Dieux en ont apporté du
 » temple de Pandrose la couronne chère à Minerve ».

La couronne dont il est parlé vers la fin de cette Scolie ou Chanson, se faisoit avec des branches de l'olivier consacré à Minerve, que l'on conservoit dans le temple de Pandrose, que l'on voyoit dans la citadelle, et qui étoit celui de Minerve. Le Poète, quel qu'il soit, a mis, par une figure hardie, la Victoire pour la Couronne d'olivier, qui en étoit le signe. Cela seul me fait juger que les quatre derniers vers au moins sont de Pindare, à qui cette figure est très-familière. La particule *ως* du dernier vers me paroît altérée; mais je ne sais que lui substituer. Ce dernier vers a paru (a) obscur à M. Hermann.

Je ne dois pas cependant dissimuler que deux Savans du mérite le plus distingué, MM. Brunck et Wyttenbach, et aux lumières de qui je dois déférer, pensent que cette chanson fait allusion à la victoire que remporta un Poète aux Panathénées : le public en jugera. Du reste, il paroît à M. Wyttenbach (b) qu'on a réuni mal-à-propos deux petites pièces de vers en une, et que les quatre derniers vers, qui commencent à *Νικήσαμεν ως ἐβούλεσθα*, sont de Pindare. C'est aussi le sentiment (c) de MM. Heyne et Hermann. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que le style et le dialecte de ces quatre vers sont très-différens de celui des sept autres. M. Valckenaer a fait aussi des corrections sur les premiers, qu'on fera bien de consulter. Elles se trouvent dans son édition des Phéniciennes d'Euripides, page 30. Voyez encore les Fragmens de Pindare, recueillis par M. Schneider, pages 18 et 19.

(a) Pindari Carmina ex Edit. Heyne, tom. III, pag. 299.

(b) Dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, le 12 Octobre 1778.

(c) Pindari Carmina ex Edit. Heyne, tom. III, pag. 30.

Je pense aussi que c'est au secours que donna Pan en cette occasion, que fait allusion ce vers énigmatique du (a) Syrx attribué à Théocrite :

Ὅς σέειν ἀνορίαν ἰσαυδία
Παππαφόν.

« Qui a éteint le courage guerrier des descendans de » Persée ».

La statue de Pan étoit sans doute dans la chapelle dont nous venons de parler. Miltiades la lui avoit élevée, comme on le voit par cette inscription de Simonides.

« Miltiades (b) m'a érigé, moi, Pan aux pieds de bouc, » protecteur de l'Arcadie, qui ai pris contre les Mèdes le » parti des Athéniens ».

Lucien parle (c) de la Caverne de Pan située au pied de la citadelle. C'étoit probablement dans cette Caverne qu'étoit la statue, et c'est la chapelle dont parle Pausanias à l'endroit ci-dessus cité.

Cette statue étoit de marbre de Paros, comme on le voit par cette autre épigramme de l'Anthologie.

« Les Athéniens (d) m'ont élevé de marbre de Paros, » près de la citadelle dédiée à Pallas, pour avoir triomphé » des Perses ».

(177) §. cv. *La course des flambeaux* Voici en quoi consistoit cette course. Un homme (e), une torche à la main, couroit, de l'autel du Dieu en l'honneur de qui se célébroit cette course, jusqu'à un certain but, sans éteindre son flambeau. Si le flambeau de celui qui court le premier

(a) Theocrit. Syrx, vers. 9. Voyez sur cette pièce ce que j'en ai dit, tom. II, pag. 492 et suiv.

(b) Analecta vet. Poetar. Græc. tom. I, pag. 151, xxviii.

(c) Lucian. Deor. Dialog. xxii, pag. 272.

(d) Antholog. lib. iv, cap. xii, pag. 353; Analecta vet. Poet. tom. III, pag. 205, cclxiv.

(e) Pausan. Attic. siye lib. I, cap. xxx, pag. 76.

s'éteint, il le cède au second, et celui-ci au troisième, si le même accident lui arrive. Si le troisième est aussi malheureux, le prix n'est adjugé à personne. Cette fête se célébroit en l'honneur de plusieurs divinités, comme Minerve, Vulcain, Prométhée, Pan, Esculape, &c. Dans les Panathénées, ou fêtes de Minerve, les Lampadophores partoient du Pyrée; et du Céramique, ou de l'Académie, dans celle de Vulcain et de Prométhée (a). Il y avoit dans l'Académie une statue (b) de l'Amour, consacrée par Pisistrate, où l'on allumoit le flambeau sacré dans les courses que l'on faisoit en l'honneur de ces Dieux. On rendoit le même honneur à Pan, comme on le voit en cet endroit d'Hérodote, et dans le Lexique manuscrit de Photius, au mot *Λαμπάς*. *Ἀγὰν Ἀθηνῶν, Πανὶ καὶ Προμηθεΐ ἀγόμενος* : « fête qui se célébroit à Athènes en l'honneur de Pan et » de Prométhée ». Et même, sans l'autorité de Photius, on pourroit croire que les Athéniens tenoient une lampe continuellement allumée devant la statue de ce Dieu, comme Pausanias nous apprend (c) que cela se pratiquoit dans un de ses temples en Arcadie. De-là vient cette inscription : *LUCIDO PANI*, que (d) Reinésius croyoit mystérieuse. On trouve aussi, sur une médaille de Cerasunte, le Dieu Pan tenant de la main droite un flambeau allumé, et de la gauche sa houlette. Alexandre célébra une pareille fête (e) à Soles en Cilicie, en l'honneur d'Esculape; cependant il n'est point question de course dans ce passage d'Arrien. Quoi qu'il en soit, c'est à cet usage que font allusion grand nombre d'Auteurs, et entr'autres Lucrèce, dans ces vers, que M. De la Grange a rendus avec son élégance ordinaire

a) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. xxx, pag. 75, sub finem.

(b) Plutarch. in Solone, pag. 79, B.

(c) Pausan. Arcad. sive lib. viii, cap. xxxvii, pag. 677.

(d) Syntagm. pag. 173.

(e) Arrian. de Exped. Alexand. lib. II, cap. v, §. x, pag. 116.

dans l'excellente traduction qu'il a faite de ce Poète philosophe :

- (a) Augescunt aliæ gentes, aliæ minuuntur :
Inque brevi spatio mutantur sæcla animantum :
Et, quasi cursores, vitæ lampada tradunt.

« On voit des espèces se multiplier, d'autres s'épuiser :
» un court intervalle change les générations ; et, comme
» aux courses des jeux sacrés, nous nous passons de main
» en main le flambeau de la vie ».

Je croirois que c'est à cette coutume que fait aussi allusion Alcée de Messénè dans une épigramme qui n'avoit point encore vu le jour, et que l'on trouve dans les Analectes de M. Brunck.

« Protarchus (b) est beau ; il ne le veut pas aujourd'hui,
» mais dans la suite il le voudra ; car la beauté, telle qu'un
» flambeau qu'on se donne de main en main dans les cour-
» ses, passe rapidement ».

Ἡ δ' ἄρ' ἀμπαδὸν ἔχουσα τρέχει.

Horace a exprimé la pensée du premier vers, Carm. lib. iv, Od. x, vers. 6.

Dices, Heu ! (quoties te in speculo videris alterum !
Quæ mens est hodie, cur eadem non puero fuit ?

On célébroit aussi (c) à Corinthe une fête en l'honneur de Minerve, avec un jeu qu'on appeloit *Λαμπαδοδρομικός*, le jeu de la Course du flambeau, dans lequel des jeunes gens couroient, tenant dans leurs mains un flambeau allumé.

(178) §. cvi. Arriva..... le lendemain de son départ d'Athènes. C'est-à-dire, qu'il fit en deux jours onze cent

(a) Lucret. lib. ii, vers. 76, &c.

(b) Analecta vet. Poetar. Græc. tom. i, pag. 486, i.

(c) Scholiast. Pindari ad Olymp. xiii, vers. 56, pag. 147, col. i, lin. 14.

quarante stades, qui est la distance d'Athènes à Sparte. Cela parut une course (a) considérable, jusqu'à ce qu'Anystis, courrier de Lacédémone, et Philonides, courrier d'Alexandre, firent en un jour, au rapport de Pline le Naturaliste, le chemin de Sicyone à Elis, c'est-à-dire, douze cents stades.

Pline se trompe. En suivant même la sinuosité de la route, il ne doit y avoir de Sicyone à Elis guère plus de six cents stades, des huit par mille; de même qu'il y avoit onze cent quarante de ces sortes de stades d'Athènes à Sparte. S'il entendoit en cet endroit le plus petit stade; il devoit en avertir, puisqu'en parlant, une demi-ligne plus haut, de la distance d'Athènes à Lacédémone, il parle du plus grand stade, comme le prouve manifestement le local.

(179) §. CVI. *De se mettre en marche avant la pleine lune.* Il y a dans le texte : *parce qu'ils ne vouloient pas enfreindre la loi ; car c'étoit le neuvième jour du mois. Ils disoient qu'ils ne se mettroient pas en campagne, parce que le cercle n'étoit pas plein.*

Les Lacédémoniens ne se mettoient point en marche avant la pleine lune. Cela est confirmé par le témoignage de Pausanias, liv. 1, chap. xxviii; de Lucien, sur l'Astrologie, chap. xxv, tom. II, pag. 371, qui attribue ce règlement à Lycurgue; de l'Auteur du Traité des Fleuves, imprimé parmi les Œuvres de Plutarque, tom. II, pag. 1, 157; d'Hermogènes, de *Inventione*, lib. II, cap. περὶ Νέμων ιεροφᾶς, pag. 45. &c. Malgré ces autorités, Plutarque, non content de nier le fait, avance que la bataille de Marathon se donna le 6 du mois Boédromion, et que les Lacédémoniens étant arrivés peu après la bataille, étoient par conséquent partis avant la pleine lune.

Mais pourra-t-on jamais se persuader que Plutarque, qui a vécu près de six siècles après la bataille de Marathon, ait été mieux instruit de la date de cette bataille qu'Héro-

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VII, cap. xx, tom. I, pag. 386, lin. 13.

dote, qui s'est souvent entretenu avec ceux qui s'y étoient trouvés? Plutarque, qui peint toujours Hérodote comme un méchant, convient que cet Ecrivain étoit ingénieux. Or, s'il eût eu l'esprit aussi lourd qu'un Béotien, je doute fort qu'il eût osé avancer une pareille fausseté dans une chose aussi récente, et dont il y avoit encore tant de témoins, lorsqu'il lut son Histoire aux jeux Olympiques. M. Fréret a réfuté Plutarque d'une manière victorieuse dans le dix-huitième volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Hist. pag. 135 et suiv.

(180) §. CVII. *Ce songe lui faisoit, &c.* Les peuples superstitieux ajoutaient foi aux songes, et il y avoit parmi eux des gens qui se mêloient de les interpréter. Le songe dont il est ici question étoit regardé comme heureux. « Il » est avantageux, dit (a) Artémidore, au principal Magistat, ou Chef de l'Etat, de coucher avec sa mère. La mère désigne en effet la Patrie. De même donc que le corps de celle qui couche avec quelqu'un est volontairement en la puissance de celui qui en jouit, de même celui qui a eu une pareille vision se rendra le maître de l'Etat ».

César, ce Tyran qui abusa des talens qu'il avoit reçus de la nature, pour réduire sa Patrie en esclavage, eut un pareil songe; et quoiqu'il ne crût pas à l'immortalité de l'ame, comme il paroît par le discours qu'il fit en plein Sénat au sujet des complices de Catilina, cependant il eut la foiblesse d'y ajouter foi, et même d'en être troublé (b); mais les interprètes des songes le rassurèrent, en lui disant qu'il deviendrait un jour le maître du monde.

(181) §. CVIII. *Suivirent le conseil.* M. Valckenaer a très-bien défendu la leçon *οὐκ ἠπίστανται*, contre celui qui vouloit y substituer *οὐκ ἠπίστανται*, et il a prouvé que les Anciens disoient *ἀπιστεῖν* pour *ἀπειθεῖν*, désobéir. La note

(a) Artemidor. Oneirocritic. lib. 1, cap. LXXXII, pag. 72.

(b) Sueton. Jul. Cæsar. §. VII.

de ce Savant mérite d'être lue, ainsi que toutes celles qu'il a faites. Qu'il me soit permis d'ajouter qu'*ἀπιστεῖν* est souvent employé dans ce sens par Sophocles. Je n'en citerai que ces deux exemples :

(a) Τὸ μὴ 'πιχωρεῖν τοῖς ἀπιστοῦσιν τὰ δέ.

« N'ayez point d'indulgence pour ceux qui contreviennent à ces défenses ».

L'ancien Scholiaste explique τοῖς ἀπιστοῦσιν par τοῖς ἀπειθεῖσιν ἔλεγον δὲ καὶ τὴν παιθῶ, πίστιν, *les désobéissans* ; car ils disoient aussi πίστις pour παιθῶ, *l'obéissance*.

(b) Οὐ δὲ πε

Σὲ γ' ἀπιστῶσαν

Τοῖς βασιλείοισιν ἄγυσι νόμοις ;

« N'est-ce point vous, Antigone, que l'on conduit pour avoir violé les loix du Prince » ?

L'ancien Scholiaste rend très-bien ἀπιστῶσαν par μὴ παιθαῖσσαν, *qui a désobéi*.

(182) §. CVIII. *Près de l'autel*. J'ai parlé de cet autel des douze Dieux, liv. II, §. VII, note 20.

(183) §. CIX. *Polémarque*. Le Polémarque (c) étoit le troisième des neuf Archontes. Il offroit des sacrifices à Diane Agrotera, c'est-à-dire, la chasseuse, et à Mars. Ces sacrifices se faisoient (d) tous les ans en mémoire de la victoire remportée à Marathon. Il régloit (e) les jeux funèbres qu'on célébroit en l'honneur de ceux qui étoient morts à la guerre. Il faisoit des sacrifices funèbres à Harmodius et à Aristogiton. Il jugeoit les Métœques, ou étrangers do-

(a) Sophocl. Antig. vers. 225 ; ex Edit. Brunckii, 219.

(b) Id. ibid. vers. 387 ; ex Edit. Brunckii, 380.

(c) Jul. Pollucis Onomastie. lib. VIII, cap. IX, Segment. XCI, pag. 910.

(d) Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. II, pag. 862, A.

(e) Pollux, loco superius laudato.

miciliés, comme le dit aussi (a) Aristote, et exerçoit à leur égard la même autorité que l'Archonte éponyme envers les citoyens.

(184) §. cix. *De bataille.* On trouve non-seulement τῇ συμβολῇ dans le manuscrit de Sancroft, mais encore dans les manuscrits *A* et *B* de la Bibliothèque du Roi. Je change ἔλγ en ἔχγ, avec M. Reiske. MM. Valckenaer et Wesseling approuvent ce changement.

(185) §. cxl. *Se mit à la tête de l'aile droite.* La tribu *Æantide* étoit à l'aile droite, et le Polémarque Callimaque étoit de cette tribu. Plutarque (b) prouve ce fait par les *Élégies* d'Æschyle, qui s'étoit distingué à cette bataille. Lorsque les Athéniens tinrent conseil pour marcher contre les Barbares, et qu'on fit le décret pour se mettre en campagne, ajoute Plutarque (c), la tribu *Æantide* étoit en tour de présider aux assemblées. Cette même tribu se distingua aussi à la bataille de *Platées*.

(186) §. cxl. *Tous les cinq ans.* Les *Déliés* et les *Panathénées* se célébroient tous les cinq ans. Je croirois volontiers qu'Hérodote a voulu parler des *Panathénées*, qui avoient plus de célébrité que les *Déliés*. N'ayant point l'Ouvrage de Meursius sur les *Panathénées*, je ne puis dire s'il étoit de même sentiment que moi.

J'ai reconnu depuis la première édition, que Meursius étoit de même avis, et que, pour prouver son opinion, il citoit ce même passage d'Hérodote. Voyez l'Ouvrage de ce Savant, intitulé *Panathenæa*, cap. xxvi.

(187) §. cxl. *Il n'y avoit au centre, &c.* Le centre, ou corps de bataille, n'étoit composé que des tribus *Léontide* et *Antiochide*. *Thémistocles* commandoit (d) la première, *Aristides* la seconde.

(a) Harpocrat. voc. Πολέμαρχος.

(b) Plutarch. Symposiac. lib. 1, Quæst. x, pag. 628, D.

(c) Id. ibid. E, F.

(d) Plutarch. in Aristide, pag. 321.

(188) §. cxii. *L'armée étant rangée.* Xénophon (a) rapporte que les Athéniens firent vœu d'immoler à Diane autant de chèvres qu'ils tueroient d'ennemis, et que n'en pouvant trouver un nombre suffisant, ils résolurent d'en sacrifier tous les ans cinq cents. Elien (b) raconte le même fait, avec quelque légère différence. Ce fut, selon lui, Miltiades qui fit vœu d'immoler trois cents chèvres. On lit dans le Scholiaste d'Aristophanes (c) que le Polémarque Callimaque fit vœu de sacrifier à Diane autant de bœufs qu'il tneroit d'ennemis à Marathon; mais qu'en ayant tué un grand nombre, et ne pouvant trouver une aussi grande quantité de bœufs, il offrit en leur place des chèvres à la Déesse.

Le Polémarque ayant été tué à la bataille, ce fut sans doute son successeur qui les offrit à sa place.

Meursius (d) prétend qu'Hérodote a fait mention de ce vœu au livre vi : il se trompe; cet Historien n'en parle point, et c'est sur cet oubli qu'est fondé le reproche de négligence que lui fait (e) Plutarque.

(189) §. cxii. *De cavalerie.* L'Attique n'avoit point de pâturages, et par conséquent les Athéniens n'entretenoient point de cavalerie; ils prenoient à leur solde (f) de la cavalerie de Thessalie. Mais ce pays étoit alors entre les mains des Perses, et d'ailleurs il paroît que les Thessaliens étoient attachés aux Pisistratides.

(190) §. cxii. *En courant.* Si l'on en croit (g) Pausanias, les Messéniens coururent long-temps auparavant, dans une bataille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens; mais cet Au-

(a) Xenoph. Cyri jun. Exped. lib. iii, cap. ii, §. vii, pag. 149.

(b) Ælian. Var. Hist. lib. ii, cap. xxv, pag. 129.

(c) Schol. Aristoph. Equit. vers. 657.

(d) Meursii Athen. Attic. lib. ii, cap. v.

(e) Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. ii, pag. 862, A.

(f) Herodot. lib. v, §. lxiii.

(g) Pausan. Messenici. sive lib. iv, cap. viii, pag. 297.

teur est trop moderne pour l'opposer à Hérodote. Quoi qu'il en soit, les Grecs adoptèrent pour la plupart cette manière de combattre, et l'on en voit beaucoup d'exemples dans les histoires, et sur-tout dans la Retraite des Dix-Mille. César fit usage de cette méthode dans une bataille qu'il donna contre Pompée, et elle lui réussit parfaitement. Ce Général blâme la conduite de Pompée, qui défendit à ses troupes de courir. *Quod (a) nobis quidem nullâ ratione factum à Pompeio videtur : propterea quod est quædam animi incitatio atque alacritas naturaliter innata omnibus ; quæ studio pugnæ incenditur. Hanc non reprimere, sed augere imperatores debent.*

Appien (b) rapporte un passage de César dans ses Epîtres, où ce grand Général blâme la conduite de Pompée ; car la course, dit-il, augmente le courage du soldat et la force des coups qu'il porte ; tandis que ce courage s'éteint lorsque le soldat reste dans l'inaction, et qu'il se présente tel qu'un but que l'on atteint plus facilement en courant.

Je ne crois pas cependant que ce soit une course proprement dite, mais le pas redoublé, le pas de charge.

(191) §. CXIII. *Remportèrent la victoire.* Il est bien étonnant qu'Hérodote n'ait point parlé en cette occasion des exploits d'Aristides. Plutarque va suppléer à son silence. Aristides (c) étoit l'un des dix Généraux, ainsi que Thémistocles. Il opina dans le Conseil de guerre à livrer bataille. Quand son jour de commander arriva, il céda son droit à Miltiades, et son exemple fut suivi des autres Généraux. Thémistocles (d) et Aristides, le premier à la tête de la tribu Léontide, et l'autre à celle de la tribu Antiochide, dont ils étoient, enfoncèrent les Perses, et les poussèrent jusqu'à leurs vaisseaux. Les Athéniens craignant

(a) Cæsaris Commentar. de Bello Civili, lib. III, §. xcii.

(b) Appian. de Bell. Civilib. lib. II, pag. 782.

(c) Plutarch. in Aristide, pag. 321, B.

(d) Id. ibid. C.

ensuite pour leur ville, s'y rendirent avec neuf tribus. On laissa Aristides à Marathon, avec la sienne, pour garder les prisonniers et le butin. Il ne trompa point la bonne opinion qu'on avoit de lui; car l'or et l'argent étant semés çà et là, et les tentes et les vaisseaux qu'on avoit pris étant pleins de hardes magnifiques et de richesses sans nombre, non-seulement il ne fut pas tenté d'y toucher, mais il empêcha les autres de le faire. Il y eut cependant des gens qui s'en approprièrent à son insu, entr'autres Callias le Porte-flambeau.

La bataille de Marathon se donna vers le 6 Métageitnion, c'est-à-dire, vers le 17 août, 490 ans avant notre ère. Voyez M. Fréret, Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. XVIII, Hist. pag. 149, &c. Le P. Corsini est d'un autre avis; mais si ce Savant avoit eu connoissance de l'ouvrage de M. Fréret, je ne doute pas qu'il n'en eût changé.

(192) §. CXIV. *Callimaque fut tué.* Hérodote ne dit point de quelle manière il périt. Les Rhéteurs ont imaginé qu'il étoit mort percé d'un si grand nombre de traits, qu'il étoit resté debout sans pouvoir tomber. Voyez Polémon, in Orat. 1^{re} pag. 2, lin. 3 et seq. ex edit. Henr. Stephani, in-4°. C'est à cela que fait allusion Pantéleus dans cette épigramme où il fait parler les Perses : « Vains (a) tra-
» vaux, guerre infructueuse ! que dirons-nous à notre Roi
» lorsque nous nous présenterons devant lui ? Seigneur,
» pourquoi nous avez-vous envoyés contre des guerriers
» immortels ? Nous leur lançons des traits, ils ne tombent
» point ; nous les blessons, ils ne fuient point. Un seul
» homme a pillé l'armée entière, et tout couvert de sang,
» il est au milieu de nous tel que la statue de l'indomptable
» Mars ; et droit comme un arbre qui tiendrait à la terre
» par des racines de fer, il ne peut tomber. Peut-être vien-

(a) Anthologia Græca, post indices. Analecta veterum Poet. Græcorum, tom. II, pag. 404.

» dra-t-il jusques dans nos vaisseaux. Pilotes, détachez les
» cables; fuyons les menaces des morts ».

Cette pièce nous a été conservée par (a) Stobée. Grotius lui a donné place in *Florilegio*, pag. 51. Henri Etienne a omis dans son *Anthologie* le sixième vers, par inadvertance, ou parce qu'il manquoit dans le manuscrit de Stobée, dont il faisoit usage. M. Brunck reprend Grotius d'avoir mis au troisième vers *τί μ' ἵππευας*. C'est une faute d'impression qui ne valoit pas la peine d'être relevée. On lit dans l'édition de Stobée, et dans l'*Anthologie* de Henri Etienne, *τί μ' ἵππευας*. Le même Henri Etienne a mis au huitième vers *νίσσας* au lieu de *ἵππας*, probablement d'après un manuscrit. M. Brunck n'a pas comparé sans doute cette édition, puisqu'il n'a pas parlé de cette variante.

(193) §. cxiV. *Cynégire*. Cynégire étoit frère (b) d'*Æschyle*, célèbre Poète tragique. Il se distingua à la bataille de Marathon; mais il ne paroît point qu'il y eût aucun commandement, non plus qu'*Epizélus*, comme le prétend l'Auteur des *Parallèles des Grecs et des Romains*, faussement attribués à Plutarque, et qu'on joint aux éditions de cet Auteur (c).

Cynægiri (d) quoque militis Atheniensis gloria magnis scriptorum laudibus celebrata est : qui post prælii innumeras cædes, cum fugiētes hostes ad naves egisset, onus tam navem dextrâ manu tenuit, nec prius dimisit, quam manum amitteret. Tum quoque amputatâ dextrâ, navem sinistrâ comprehendit; quam et ipsam cum amisisset, ad postremum morsu navem detinuit. Tantam in eo virtutem fuisse, ut non tot cædibus fatigatus, non duabus manibus amissis victus; truncus ad postremum, et veluti rabida fera, dentibus dimicaverit.

(a) Stobæus, Sermo vii, pag. 91, Grotius in *Florilegio*, pag. 51.

(b) Suidas, voc. Κυναιγῆρος.

(c) Plutarch. Opera, tom. ii, pag. 305, B, C.

(d) Justin. lib. ii, cap. ix, pag. 94.

Phasis, peintre qui n'est pas connu d'ailleurs, avoit représenté Cynégire avec ses deux mains. Cornélius Longinus a fait sur ce portrait une épigramme qu'on trouve dans l'Anthologie, lib. iv, cap. viii, Epigr. xxxii, pag. 213. « Heureux Cynégire, Phasis ne vous a pas représenté tel » que Cynégire, puisqu'il vous a peint avec deux fortes » mains. Il étoit bien sage ce peintre ! qui n'a pas voulu » priver de ses mains un homme que ses mains ont immortalisé ».

Je joins à cette traduction celle de Grotius, qui, par son élégance, mérite d'être lue.

Te Phasis, Cynegire, tamen non ut Cynegirum,
Instructum siquidem fecit utrâque manu.
Sed sapuit pictor, manibus qui noluit orbem
Pingere, qui manuum nomine morte caret.

(194) §. cxiv. *La partie élevée de la poupe.* Il y a dans le grec : τῶν ἀφλάστον. Τὸ ἀφλαστον est la partie élevée de la poupe, composée de planches larges et recourbées. Pour entendre proprement ce que c'est que l'ἀφλαστον, il faudroit être plus au fait de la construction des vaisseaux anciens que je ne le suis. On fera bien cependant de consulter Eustathe (a), d'où j'ai tiré cette définition. On a donné ce nom à cette partie, parce qu'elle n'étoit pas aisée à rompre : ἀπὸ (b) τοῦ μὴ ραδίως φλᾶσθαι, id est θλᾶσθαι, suivant le dialecte Attique. Les Scholies attribuées à Didyme expliquent assez mal ce terme.

Le Lexique (c) d'Homère d'Apollonius dit que l'ἀφλαστον est la même chose que l'ἀκροστόλιον ; mais le Scholiaste d'Apollonius Rhodius prouve très-bien qu'il se trompe. L'ἀκροστόλιον, dit-il (d), est la partie supérieure du στόλος.

(a) Eustath. in Homerum, tom. II, pag. 1039, lin. 36.

(b) Id. ibid. lin. 39.

(c) Apollonii Lexicon Homeri, voc. Ἀφλαστον, pag. 230.

(d) Scholiast. Apollonii Rhodii, ad lib. I, vers. 1089, fol. 138, in aversa parte.

Or, le *στέλες* est ce bois prominent qui s'étend depuis l'endroit où se met le nom du vaisseau jusqu'à la proue. L'*ἀκροστέλιον* est donc à la proue; mais le Poète (Homère) indique que l'*ἄφλαστον* étoit à la poupe. Il prétend ensuite qu'*ἄφλαστον* est par antiphrase, parce que cette partie, qui n'est, dit-il, qu'une petite planche à la poupe, se brise facilement.

Ce Scholiaste a très-grande raison. L'*aphlaston* étoit à la poupe. Il le prouve très-bien; mais cette partie étoit-elle foible, comme il le dit; ou très-forte, comme le prétend Eustathe? c'est ce que je ne puis décider.

(195) §. cxv. *Les Barbares se retirèrent.* Si l'on en croit (a) Héraclides de Pont, Tharsippe d'Eroëades, ou Eucleës, selon la plupart des autres Historiens, donna aux Archontes la première nouvelle de ce succès. Le combat finissoit à peine, que, sans quitter ses armes, il court, vole, arrive, annonce la victoire, et tombe mort à leurs pieds.

(196) §. cxv. *Sans revirer de bord.* *Ἐξανακρούσθαι* signifie se retirer sans revirer de bord. Ils firent en cette occasion usage de cette manœuvre, parce qu'ils étoient trop pressés par l'ennemi. Voyez plus haut, §. xii, note 11.

(197) §. cxv. *On prétend à Athènes.* Je lis avec (b) Plutarque, *αἰτίην δὲ ἔχον*, d'autant plus qu'on trouve *αἰτίην* dans quelques manuscrits, et entr'autres dans deux de la Bibliothèque du Roi. *Αἰτίην ἔχον* signifie proprement *être accusé, se rendre coupable*. (c) *Καὶ μὲν, ἔφη, οὐ πάντοτε γὰρ ῥηδίων ἐστὶν εὐρεῖν ἔργον, ἔφ' ᾧ οὐκ ἂν τις αἰτίαν ἔχοι.* « Or, » il n'est pas facile de trouver une chose dans laquelle » on ne puisse se rendre coupable ». Cela signifie ensuite *avoir un mauvais renom, être blâmé*. (d) *Οὐ πολλὸν γ' ἔνεκα*

(a) Plutarch. de Gloria Atheniens, tom. II, pag. 347, C.

(b) Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. II, pag. 862, C.

(c) Xenoph. Memorab. Socratis Dicta, lib. II, cap. VIII, §. v.

(d) Plat. Apologia Socratis, tom. I, pag. 38, C.

χρόνου, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὄνομα ἔχετε καὶ αἰτίαν ὑπο τῶν Θεο-
 λομένων τὴν πόλιν λαιδοῦν. « Dans peu, Athéniens, ceux
 » qui voudront vous outrager, prendront occasion de ma
 » mort pour vous faire un mauvais renom et pour vous
 » la reprocher ». Et enfin cette phrase signifie *dici*, *per-*
hiberi. Μαθητὴν (a), ἢ τῶν ξένων τινὰ, ἢ τῶν πολιτῶν ἢ ἄλλων,
 ἰλιούτερον, ἢ δῆλον (ἔχομεν ἐπεὶ) ὅστις αἰτίαν ἔχα, διὰ τὴν
 τούτων ὀμιλίαν σοφός τι καὶ ἀγαθὸς γιγασίμαι; « Pouvons-nous
 » nommer un de leurs disciples, un étranger, un citoyen, ou
 » tout autre, soit homme libre, soit esclave, qu'on dise
 » être devenu sage et homme de bien en les fréquentant ».

On trouve un pareil exemple dans le premier (b) Alcibiades de Platon, et même l'on croiroit que l'un est une copie de l'autre. Voyez aussi (c) le Theætète, et Casaubon *ad Athenæum*, lib. ix, cap. ii, pag. 639, lin. 32.

(198) §. cxv. *Un bouclier*. C'étoit pour les Perses un signal d'attaquer Athènes. Démétrius leva (d) de même un bouclier doré qui étoit le signal du combat.

Feu M. Reiske, après s'être beaucoup tourmenté pour expliquer ce passage, termine ainsi sa note : *scutum (e) eam ad rem significandam tolli consuevisse, alibi non legi*. C'étoit une chose convenue entre les Alcmaeonides et les Perses. Il n'y faut pas chercher d'autre mystère.

(199) §. cxvi. *Au secours de leur ville*. Les Perses les prirent pour de nouvelles troupes. Miltiades (f) *quum ingentem Persarum multitudinem apud Marathonam fudisset, Athenienses circa gratulationem morantes compulit, ut festinarent ad opem urbi ferendam, quam classis Persarum petebat. Quumque præcurrisset, implessetque*

(a) Æschin. Socratic. de Virtute, §. ii.

(b) Plato in Alcibiade primo, tom. ii, pag. 119, A.

(c) Id. in Theæteto, tom. i, pag. 169, A.

(d) Diodor. Sicul. lib. xx, §. li, tom. ii, pag. 444.

(e) Ad Plutarch. de Herodoti Malignit. tom. ix, pag. 422.

(f) Frontini Strategem. lib. iv, cap. vii, §. xliii.

mœnia armatis, Persæ rati ingentem esse numerum, et alio milite apud Marathona pugnatum, alium pro muris suis opponi, circumactis extemplo navibus, Asiam repetierunt.

(200) §. CXVI. *D'un lieu consacré à Hercules.* Ἡρακλῆϊον est ici, un champ, une pièce de terre consacrée à Hercules, et non un temple de cette Divinité; on sous-entend τιμῖος. Voyez ci-dessus, §. CVIII, où il y a Ἀθηναῖοι δὲ τιταγμένοι ἐν τιμῖῃ Ἡρακλῆος, ἐπὶ ἄλσος βοηθούσης Πλαταιῆς. « Tan- » dis que les Athéniens étoient en ordre de bataille dans » le champ consacré à Hercules, les Platéens vinrent à leur » secours ».

(201) §. CXVII. *Telle est au juste la perte des uns et des autres.* Les Rhéteurs ne tardèrent pas à grossir le nombre des morts, et des inscriptions dictées par la vanité ou par la flatterie, attestèrent que les Perses avoient perdu en cette bataille deux cent mille (a) hommes. Si Hérodote avance quelque chose qui soit à la louange des Athéniens, Plutarque, qui cherche toutes les occasions de le décrier, soutient que c'est par flatterie; mais c'est bien pis, s'il n'exagère pas leurs avantages, comme ici; alors il s'écrie qu'il détruit (b) la grandeur de la victoire, et qu'il réduit à rien ce succès si mémorable. Voilà à quoi le mène la haine qu'il portoit à notre Historien. Justin écrit que la perte des Perses monta à deux cent mille hommes. *Ducenta millia* (c) *Persæ eo proelio, sive naufragio, amisere.* J'insiste sur ce passage, parce que Berneccérus ne paroît pas l'avoir entendu. Ce Commentateur voulant faire accorder Justin avec Hérodote, prétend que notre Historien ne parle que de ceux qui furent tués à terre, et que Justin comprend aussi ceux qui périrent sur mer dans un naufrage, et il cite Diodore de Sicile, livre XI, §. XII et XIII. Le fait

(a) Suidas, voc. Ποικίλη, tom. III, pag. 228.

(b) Plutarch. de Herodoti Malignit. pag. 862, D.

(c) Justin. lib. II, cap. IX, pag. 94.

est qu'il n'y eut point de naufrage, que Diodore de Sicile ne parle dans le onzième livre que de l'expédition de Xerxès, et que le dixième, où il étoit question de la bataille de Marathon, est perdu. *Naufragium*, dans ce passage de Justin, ne doit pas se prendre au propre : c'est une expression figurée.

Hippias, Tyran d'Athènes, perdit aussi la vie en cette bataille. *Cecidit et (a) Hippias, Tyrannus Atheniensis, auctor et concitor ejus belli, Diis patriæ ultoribus pœnas repentibus*. Cela est aussi appuyé du témoignage de Cicéron : *Nefarius Hippias (b), Pisistrati filius, qui in Marathonidæ pugna cecidit, arma contra patriam ferens*.

Suidas rapporte cependant, au mot (c) *Hippias*, je ne sais d'après quelle autorité, « qu'Hippias s'enfuit à Lemnos, » où étant tombé malade, il perdit la vie, le sang lui sortit tant par les yeux. Ainsi fut vengée la patrie, contre laquelle il avoit amené les Barbares, et qu'il avoit voulu réduire sous leur joug. Ainsi fut-il puni, pour s'être attiré la haine des Dieux de sa patrie ».

Je n'ai pas besoin d'avertir que cette remarque est celle d'un superstitieux.

Cette bataille fut peinte dans le Portique, auquel la variété de ses peintures avoit fait donner le nom de Pœcile, et qui s'appeloit proprement le (d) Pisanactée. Les Platéens (e) et tous les Athéniens qui combattirent contre les Perses, y étoient représentés. Au commencement de la bataille, la victoire ne penche pas plus d'un côté que d'un autre ; mais lorsqu'elle est plus avancée, vous voyez les Barbares fuir et se pousser les uns les autres dans un marais. A l'extrémité du tableau, vous apercevez les vais-

(a) Justin. lib. II, cap. IX, pag. 95.

(b) Cic. ad Attic. lib. IX, Epist. X.

(c) Suidas, voc. Ἰππίας, tom. II, pag. 142.

(d) Suidas, voc. Πεισανακτεὶς στήα, tom. III, pag. 108.

(e) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XV, pag. 37.

scaux Phéniciens, et les Grecs qui massacrent les Perses qui veulent s'y jeter. Les Perses y étoient peints avec leurs grands haut-de-chausses; et c'est par cette raison que Perso appelle ce Portique :

(a) Braccatis illita Medis
Porticus.

Panæmus, frère de Phidias, y avoit représenté ce combat. Pline (b) rapporte que la peinture étoit déjà à un haut point de perfection, et que Miltiades, Callimaque, Cynégire, du côté des Athéniens, Datis et Artaphernes, de celui des Barbares, y étoient peints d'après nature.

Pausanias (c) raconte qu'on entend toutes les nuits dans la plaine de Marathon des hennissemens de chevaux et un bruit de combattans. Ceux, dit-il, qui vont de dessein prémédité sur les lieux pour en être témoins, sont fort maltraités; ceux au contraire qui s'y trouvent par hasard, n'ont rien à craindre de la colère des génies. Je ne rapporte cette fable que pour faire remarquer que (d) Spon, voyageant sur le territoire de Marathon en 1676, les habitans du village voisin lui contèrent qu'ils y entendoient souvent de nuit des voix qu'ils ne connoissoient pas et dont ils étoient effrayés. L'Albanois, chez qui il logeoit, l'assura qu'il en avoit souvent entendu, qui ressembloient à des voix de femmes qui se plaignoient, et que lorsqu'il alloit vers l'endroit d'où partoient ces voix, elles s'éloignoient. Ces bonnes gens n'avoient certainement pas entendu parler de la bataille de Marathon, mais la fable de ces *revenans* s'étoit conservée chez eux par tradition.

On éleva sur les lieux un monument de terre amoncelée aux Athéniens qui avoient péri en cette bataille, et un autre aux Platéens. On plaça dessus des colonnes, où

(a) Pers. Satyr. III, vers. 53.

(b) Plin. Hist. Natur. lib. XXXV, cap. VIII, tom. II, pag. 690, lin. 15.

(c) Pausan. Attic. sive lib. I, cap. XXXII, pag. 79.

(d) Voyages de Spon et Wheler, tom. II, pag. 184.

étoient gravés leurs noms, et celui de la tribu dont ils étoient. On enterra près de là les Perses. Ce monument existoit encore du temps (a) de Pausanias, ainsi que les colonnes, et je n'en suis pas surpris. On sait avec quel soin les Anciens conservoient tout ce qui pouvoit illustrer leur pays. Mais il est bien étonnant que ce monument subsiste encore actuellement en partie. M. Chandler l'a (b) reconnu. C'est un tertre, dit-il, qui s'élève au-dessus de la plaine. Les colonnes ont disparu. Un peu plus loin, vers le nord, ajoute-t-il, on voit une base carrée de marbre blanc, qui faisoit probablement partie d'un trophée.

(202) §. CXVII. *Epizélus*. Si l'on en croit (c) l'Auteur des Parallèles attribués à Plutarque, il s'appeloit Polyzélus, et il étoit un des Généraux; mais il est vraisemblable qu'il n'étoit qu'un simple soldat, ou tout au plus un officier, ainsi que Cynégire, qu'il métamorphose aussi en Général.

(203) §. CXVII. *On m'a assuré*. Du Ryer, Saliat et Littlebury disent qu'Hérodote avoit entendu Epizélus conter son aventure. « Où ont-ils pris cela, dit M. (d) Bel-langer ? Saliat l'a dit le premier, Du Ryer l'a copié, et Littlebury a copié l'un ou l'autre ».

Voyez le reste de la note de ce Savant, où il explique la phrase grecque.

Au conte d'Epizélus, on peut joindre celui que raconte Plutarque. Un grand (e) nombre, dit-il, de ceux qui se trouvèrent à la bataille de Marathon, crurent voir devant leurs rangs Thésée en armes fondre sur les bataillons des Perses. Ce conte n'étoit pas encore accrédité du temps d'Hérodote. Autrement cet Historien n'auroit pas manqué d'en faire mention.

(a) Pausan. Attic. sive lib. 1, cap. xxxii, pag. 79.

(b) Travels in Greece, chap. xxxv, pag. 165, and 166.

(c) Plutarch. Parallel. pag. 305, C.

(d) Essais de Critique, &c. pag. 186 et 187.

(e) Plutarch. in Theseo, pag. 17, A.

(204) §. cxix. *Les Erétréens qu'ils avoient réduits en esclavage.* Il y eut (a) sept cent quatre-vingts prisonniers faits à Erétré, parmi lesquels il y avoit des femmes, des vieillards et des enfans. La plupart des Erétréens se réfugièrent parmi les écueils de l'Eubée. Il y en eut quatre cents qui furent menés à Suses, au nombre desquels il y avoit dix femmes. Le reste périt en Ionie et en Lydie.

(205) §. cxix. *A Ardéricca.* Ce bourg n'est pas le même que celui dont il est parlé liv. 1, §. clxxxv; il étoit dans la Babylonie, au lieu que celui-ci étoit dans la Cissie.

(206) §. cxix. *A deux cent dix stades de Suses.* Si l'on s'en rapporte au témoignage de Damis (b), cette bourgade étoit dans la Médie, à une grande journée de Babylone (c). Il n'y a point de villes, dit-il, en Cissie, on n'y voit que des bourgs. Les habitans en sont nomades, et quittent rarement leurs chevaux. Celui des Erétréens est au centre du pays. Ils se sont mis à couvert des surprises des Barbares, en conduisant autour de leur demeure une rivière qui leur tient lieu de rempart. La terre imprégnée de bitume, a une amertume innée. Ils vivent peu, à cause de la mauvaise qualité des eaux pleines de bitume, qui s'attache aux intestins. Près du bourg est un tertre de terre assez mauvaise, qui sert à leur nourriture. Strabon (d) prétend que ces Erétréens furent transplantés dans la Gordyène; mais il se trompe.

Voici des inscriptions sépulcrales pour les Erétréens transplantés dans la Cissie, qu'on attribue à Platon. Dans la première, il est dit que les Erétréens furent transplantés dans la plaine d'Ecbatanes; dans la seconde, qu'ils le furent près de Suses. Cela paroît difficile à accorder. Cependant,

(a) Philostrate. Apollonii Vit. lib. 1, cap. xxiv, pag. 51.

(b) Id. ibid. pag. 30.

(c) Philostrate ne connoissoit pas la ville d'Ecbatanes, nommée Ecbatana Magorum. Voyez la suite de la note.

(d) Strab. lib. xvi, pag. 1035, D.

si l'on fait attention qu'il y avoit une ville (a) d'Ecbatanes des Mages, *Ecbatana Magorum*, près des montagnes où Darius avoit transplanté quelques habitans d'Ecbatanes en Médie, et que la ville de Suses étoit la plus considérable qui fut à une certaine distance de la première de ces deux villes, on se rendra facilement raison de ce que dans la première de ces inscriptions il soit parlé d'Ecbatanes des Mages, et de Suses dans la seconde. Voici ces deux inscriptions.

« Ci gissent (b) au milieu de la plaine d'Ecbatanes, ces » hommes qui abandonnèrent les flots toujours agités de la » mer Egée. Je vous fais mes adieux, Erétrie, mon illustre » patrie ; et à vous, Athènes, voisine de l'Eubée ; et à vous aussi, mer chérie.

» Erétréiens de l'Eubée, nous sommes enterrés près de » Suses ; hélas ! à quelle distance de notre patrie ».

(207) §. CXIX. *Qu'on baisse.* ὑπεύπτειν signifie mettre quelque chose sous une autre, afin d'enlever celle-ci. Voyez liv. II, §. CXXXVI, note 479, et liv. III, §. CXXX, note 232. Voyez sur la bascule, ou machine appelée Κηλάνιον, liv. I, §. XCIII, note 470.

(207*) §. CXIX. *Ils l'occupoient encore de mon temps.* Si l'on en croit Philostrate, ils l'occupoient encore au commencement de l'ère chrétienne, c'est-à-dire, depuis plus de cinq siècles, et Apollonius de Tyane, son héros, obtint (c) du Roi des Parthes, qu'ils seroient dans la suite à l'abri des vexations des peuples voisins.

(208) §. CXXI. *Callias, fils de Phénippe et père d'Hipponicus.* Voici la généalogie de ce Callias, telle que j'ai pu la déduire de divers passages épars en différens Auteurs :

Phénippe est le premier de cette famille que je trouve, et il n'en est fait mention que dans ce passage d'Hérodote. Il

(a) Plin. Hist. Nat. lib. VI, cap. XXVI, tom. I, pag. 330, lin. 19.

(b) *Analecta veterum Poetarum Græcorum*, tom. I, pag. 173, XXIII et XXIV.

(c) Philostrate. in *Vitâ Apollonîi*, lib. I, cap. XXXVI, pag. 45.

eut pour fils Callias, qui acheta (a) les biens des Pisistratides, lorsque ceux-ci eurent été bannis d'Athènes. Il fut vainqueur (b) à la course du cheval à Olympie, &c.

Son fils Hipponicus, surnommé Ammon, s'enrichit aussi, si l'on en croit Athénée. « Diomneste d'Erétrie (c), dit-il, » ayant reçu en dépôt du Général Perse une somme considérable en or, la garda après la défaite totale des Perses ; » mais lorsque le Roi eut renvoyé une armée, avec ordre » de détruire Erétrie, un chacun transporta ses richesses » par-tout où il crut pouvoir les mettre en sûreté. Les » descendants de Diomneste remirent les leurs à Hipponicus, fils de Callias ; mais les Erétréens ayant été tués, » ou réduits en esclavage par les Perses, l'argent de Diomneste resta à Hipponicus ».

Quoiqu'Athénée ait rapporté ce trait d'après Héracclides de Pont, je ne le crois pas moins une fable, parce que les Perses n'envahirent l'Eubée, et n'attaquèrent Erétrie que peu avant la bataille de Marathon.

Quoi qu'il en soit, cet Hipponicus eut pour fils Callias, qui se trouva (d) à la bataille de Marathon. Il étoit (e) Daduque ou Porte-flambeau. Un Barbare l'ayant pris pour un Roi, parce qu'il portoit une longue chevelure et qu'il avoit la tête ceinte d'une bandelette, se jeta à ses pieds, et lui montra dans une fosse une quantité prodigieuse d'or. Callias le tua, et devint de cette manière odieuse possesseur de cet or. Il fut par cette raison surnommé *Λακκόπλουτος* (riche de la fosse). Hérodote en parle, liv. VII, §. CLL Ce Callias fut envoyé en ambassade à Artaxerxès, surnommé Longuemain, fils de Xerxès, afin de ratifier le traité que

(a) Herodot. lib. VI, §. CXXI et CXXII.

(b) Id. ibid.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. XII, cap. IX, pag. 536, F, et 537, A.

(d) Plutarch. in Aristide, pag. 321, D.

(e) Voyez sur les Daduques l'excellent ouvrage de M. de Sainte-Croix sur les Mystères du Paganisme, pag. 136.

Cimon avoit fait avec ce Prince. Démosthènes en parle (a).

Hipponicus, qui commandoit (b) avec Eurymédon les troupes des Athéniens la sixième année de la guerre du Péloponnèse, étoit fils de ce Callias, et fut père d'un autre Callias qui dissipa son bien avec (c) des courtisanes, et mourut dans la plus grande pauvreté. Celui-ci eut un fils, nommé Hipponicus, qui épousa une fille du fameux Alcibiades, qu'il (d) répudia dans la suite.

Voici maintenant cette généalogie présentée sous un seul et même point de vue.

PHENIPPUS.
|
CALLIAS.
|
HIPPONICUS.
|
CALLIAS, le Daduque.
|
HIPPONICUS.
|
CALLIAS.
|
HIPPONICUS.

On voit par-là que cette famille étoit illustre. On est donc surpris qu'un Auteur moderne ait avancé, il y a quelques années, que c'étoit un homme de basse naissance. Il a été trompé par l'épithète de Daduque, ou Porte-flambeau, que lui donne Plutarque in *Aristide*, pag. 321. Il ignoroit sans doute que le Daduque étoit la seconde dignité dans les Mystères d'Eleusis, et que cette dignité étoit héréditaire dans une des plus illustres maisons d'Athènes.

(209) §. CXXII. *Ce Callias mérite.* Si ce paragraphe étoit entièrement retranché, comme le remarque le savant et judicieux M. Valckenaer, la narration seroit plus claire et plus nette. Il étoit sans doute glorieux à Callias d'avoir été victorieux à la course du cheval, et d'avoir été le second à

(a) Demosthen. *περί Παρρησιότητος*, pag. 258, 500.

(b) Thucyd. lib. III, §. xci.

(c) Aristoph. in *Ranis*, vers. 432 et ibi Schol.

(d) Lysias advers. *Alcibiad.* pag. 142, lin. 18, &c.

celle du char à quatre chevaux ; mais il avoit cela de commun avec beaucoup d'autres, dont notre Historien a fait mention, et il ne devoit pas, par cette raison, être élevé au-dessus de tous les autres. La conduite de ce même Callias pourroit être proposée aux pères, dans un ouvrage d'une autre nature que celui-ci, mais ne paroît pas devoir trouver place dans l'Histoire. En un mot, ce paragraphe, dont le style n'est pas le même que celui de notre Historien, paroît avoir été ajouté par quelque sophiste qui vouloit faire sa cour à Hipponicus, fils de ce Callias. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que ce paragraphe ne se trouve point dans le manuscrit *B* de la Bibliothèque du Roi, dans celui de Médicis et dans ceux du Cardinal Passionei, et du Docteur Askew. Je l'ai mis par cette raison entre crochets.

(210) §. cxxv. *Leur première origine.* « Le premier Alcmaëon, de qui ils descendoient, vivoit du temps de Thésée, » selon Suidas au mot *Αλκμαιωνίδαι* ».

BELLANGER.

M. Bellanger auroit dû citer Harpocraton plutôt que Suidas, puisque Suidas avoit emprunté cet article de cet auteur. Quoi qu'il en soit, Alcmaëon, contemporain de Thésée, quoique de la même maison, n'étoit pas un des ancêtres de celui dont parle Hérodote. Celui-ci remontoit en ligne directe à Alcmaëon, qui fut le dernier des Archontes perpétuels, et par conséquent à Nélée, Roi de Pylos. Voici sa généalogie :

NÉLÉE.
||
NESTOR.
||
PÉRICLYMÉNUS.
||
PENTHILUS.
||
BORUS.
||
ANDROPOMPUS.
||
MÉLANTHUS.
||
CODRUS.

Mélanthus ayant été chassé par les Héraclides de la Messénie, dont il étoit Roi, vint à Athènes, où il régna. Codrus, son fils, lui succéda, et fut le dernier Roi d'Athènes. Médon, son fils aîné, fut le premier Archonte perpétuel. Il y en eut treize qui se succédèrent de père en fils; Médon, Acastus, Archippus, Thersippus, Phorbas, Mégacles, Diognète, Phéréclès, Ariphron, Thespheus, Agamestor, Æschyle, Alcmaeon. Celui-ci ne gouverna que deux ans, c'est-à-dire, une partie de l'an 755, l'an 754 en entier, et une partie de l'an 753 avant notre ère. On ignore les noms de ses descendans jusqu'à Mégacles, qui fut Archonte annuel l'an 612 avant notre ère; mais l'on sait, par le témoignage d'écrivains dignes de foi, que cet Archonte annuel remontoit en ligne directe à Alcmaeon, dernier Archonte perpétuel, et par conséquent à Nélée, père de Nestor. Nélée étant né l'an 1,391 avant notre ère, et Mégacles, l'un de ses descendans, ayant été Archonte annuel l'an 612 avant la même ère, il y avoit à cette époque 779 ans que cette maison subsistoit avec le plus grand éclat.

(211) §. CXXVI. *Et en ayant rempli sa bouche.* Il y a dans le grec, *τῷ στόματι ἐπλήσθη*. Le traducteur latin a traduit, *cujus et os turgidum erat*. « Ses joues étoient » boursoufflées ». C'étoit une conséquence de ce qu'il avoit rempli sa bouche d'or. Mais il ne s'ensuit pas de-là que *ἐπλήσθη* signifie *étoit enflée*. *ἑμῶς* signifie *impleo*, et il est dans ce sens dans Homère, Odyssée, liv. IV, vers 124, *ἡμῶς ἀσκητῶσι ἐπλήσμενον*; « remplie de laine filée ». Voyez aussi le grand Etymologique, page 651, ligne 51.

(212) §. CXXVI. *A la course du char à quatre chevaux.* Alcmaeon fut, selon (a) Isocrates, le premier citoyen d'Athènes qui remporta la victoire à la course du char attelé de deux chevaux. Quelques lignes plus bas, dans le même discours d'Isocrates : *ὑπὸ μὲν τῷ Τυράννῳ τεσσάρων*

(a) Isocrat. de Bigis, tom. II, pag. 431.

οὐτῶν οὕτως ἐμισήθησαν κ. τ. λ. J'entends par τῶν Τυράννων τοσούτων οὐτῶν, les Pisistratides et leurs partisans, qui étoient certainement en grand nombre; mais s'il falloit nécessairement changer la leçon, je me garderois bien de substituer, avec M. l'Abbé (a) Auger, τηλικούτων, ou τοιούτων, ou συγγειῶν, bien loin d'admettre l'une de ces conjectures dans le texte, et j'aimerois mieux corriger τοσούτων οὕτως, car οὐτῶν ne se trouve pas dans l'édition d'Alde.

(213) §. CXXVI. *D'Andréas*. On trouve dans Pausanias (b) Pyrrhon en la place de Myron, mais il faut corriger cet Auteur d'après Hérodote et Plutarque (c). Kuhnius, qui rapporte en note la généalogie de Clisthènes, a oublié Andréas.

(214) §. CXXVI. *Vainqueur à la course du char*. On ne trouve point Clisthènes parmi les vainqueurs aux jeux Olympiques, et le Père Corsini l'a oublié parmi les Olympioniques.

Clisthènes se distingua dans la guerre sacrée entreprise par un décret des Amphictyons pour venger la majesté du Dieu de Delphes. Eurylochus de Thessalie, qui comptoit Hercules au nombre de ses ancêtres, commandoit (d) en chef, et non Clisthènes, comme l'avance (e) Pausanias.

Clisthènes vint au siège de Cirrha avec des troupes très-lestes et très-brillantes, et comme le siège traînoit en longueur, parce que les assiégés tiroient des provisions par mer, il équipa à ses frais une flotte qui leur coupa les vivres.

(a) Voyez le troisième volume de l'édition d'Isocrates par M. Auger, pag. 152, et sa note.

(b) Pausan. Corinthiac. sive lib. II, cap. VIII, pag. 129.

(c) Plutarch. de his qui sero à Numine puniuntur, tom. II, pag. 553.

(d) Strab. Geograph. lib. IX, pag. 641; Scholiast. Pindari in Prolegomenis ad Pythia, pag. 163; Thessalus in Oratione ad Athenienses in operibus Hippocratis, tom. II, pag. 941.

(e) Pausan. Phocic. sive lib. X, cap. XXXVII, pag. 894.

Les Amphictyons, voulant reconnoître ce service important, lui adjugèrent le tiers des dépouilles des Crisséens, et les Sicyoniens instituèrent à cette occasion des fêtes Pythiènes. C'est ce que nous apprend le Scholiaste de (a) Pindare, qui cite Hérodote pour garant, quoique cet Historien n'en parle pas. Ce même Scholiaste se trompe encore lorsqu'il ajoute qu'on donna aussi à Clisthènes la Sicyonie. On n'avoit pu la lui donner, puisqu'il en avoit hérité de ses pères.

(215) §. CXXVII. *Porté le luxe.* Ce Sybarite (b) partit d'Italie avec mille oiseleurs et cuisiniers. Dans le repas (c) que donna Clisthènes à ses hôtes après leur arrivée, Smindyrides ne voulut pas permettre que personne se mit à table près de lui, disant qu'il n'y souffriroit que la Princesse pour laquelle il étoit venu. M. Blanchard (d), qui rapporte ce trait historique d'après Suidas, est fâché que l'Histoire ne nous ait pas instruits du succès de cette prétention. S'il eût lu Hérodote, il auroit vu que Smindyrides n'eut pas la Princesse.

La seule vue d'un homme qui travailloit à la terre fatiguoit Smindyrides, et le pli d'une rose l'empêchoit de reposer. *Smindyridem (e) aiunt fuisse ex Sybaritarum civitate : qui cum vidisset fodientem, et altius rastrum allevantem, lassum se fieri questus, vetuit illum opus in conspectu suo facere : idem sæpius questus est quod foliis rosæ duplicatis incubisset.*

(a) Scholiast. Pindari ad Nem. ix, vers. 2, pag. 299, col. 1, lin. 3.

(b) Athen. Deipnosoph. lib. xii, cap. xi, pag. 541, C. Faites attention que cette page est chiffrée par erreur 529. — Hérodote ne parle ni de ces oiseleurs, ni de ces cuisiniers, comme le lui fait dire M. Lefèvre-Villebrune dans sa traduction d'Athénée, tom. iv, pag. 509. C'est Athénée qui ajoute cela.

(c) Suidas, voc. Συδαριταις.

(d) Mémoires de l'Acad. des Inscriptions, tom. ix, Mém. pag. 168.

(e) Senec. de Irâ, lib. ii, cap. xxv.

On peut voir aussi ce qu'en dit Diodore de Sicile, in *Excerptis de Virtutibus et Vitiis*, tom. II, pag. 550.

(216) §. CXXVII. *Damasus de Siris*; il étoit fils d'*Amyris*. On lit communément Damas de Siris, fils de Samyris; mais Thomas Gale ayant trouvé dans le manuscrit de Sancroft Δάμαρος Ἀμύριος, MM. Wesseling et Valckenaer en ont fait Δάμαρος Ἀμύριος. J'ai donné la préférence à cette leçon, parce que Damasos est une terminaison grecque, et qu'Amyris est un nom commun parmi les Italiotes (a). C'est ainsi que s'appeloit cet habitant de Sybaris que ses concitoyens envoyèrent à Delphes pour consulter le Dieu, et qui passa pour un insensé, quoique sa folie fût une vraie sagesse. Cela est tiré du Lexique de Pausanias, cité par Eustathe sur l'Iliade, pag. 298, lin. 4, &c. Voyez aussi Diogeniani, Proverb. Centur. III, Proverb. 26, pag. 200. Athénée raconte (b) la même histoire, et ajoute l'oracle rendu à ce sujet. M. Lefèvre-Villebrune cite dans sa traduction le Proverbe de Zénobius, qui n'a aucun rapport à ce sujet.

(217) §. CXXVII. *Titormus*. Ce Titormus (c) d'Etolie étoit, au rapport d'Alexandre d'Etolie, extrêmement vorace. Il disputa un jour avec Milon de Crotone, à qui auroit plutôt mangé un bœuf entier. Cela paroît incroyable. On conte cependant de (d) ce dernier, qu'il chargea sur ses épaules un taureau de quatre ans, le porta d'un bout à l'autre du stade, le tua ensuite, le coupa par morceaux, et le mangea lui seul en un jour. Théodore d'Hierapolis raconte encore que Milon mangeoit par jour vingt mines de viande et autant de pain, et qu'il buvoit trois congés

(a) On appeloit Italiotes les peuples qui, n'étant pas originaires d'Italie, s'étoient emparés de quelque partie de ce pays, tels que les Grecs.

(b) Athen. lib. XII, cap. III, pag. 520, A et B.

(c) Athen. Deipnosoph. lib. X, cap. II, pag. 412, E, F.

(d) Id. ibid.

de vin, c'est-à-dire, qu'il mangeoit un peu plus de 17 liv. de viande et autant de pain. Ce dernier trait choque moins la vraisemblance et rend incroyables les deux premiers.

(218) §. CXXVII. *Il descendoit de Phidon.* Le texte est ici manifestement altéré. J'ai suivi la correction de Gronovius, qui me paroît nécessaire; autrement Hérodote, qui est si exact, auroit confondu les deux Phidon. Cela est d'autant moins vraisemblable, que le dernier n'étoit pas fort éloigné de son siècle.

Phidon l'ancien (a) étoit, suivant Strabon, le dixième descendant de Téménus, et par conséquent le quatorzième descendant d'Hercules. Ces quatorze générations donnent quatre cent soixante-six à soixante-sept ans. Hercules étant né l'an 3,330 de la période julienne, 1,384 avant Jésus-Christ, Phidon doit être né vers l'an 3,791 de la même période, 923 ans avant notre ère. Il inventa les mesures qu'on appelloit de son nom Phidoniènes, les poids, les monnoies d'argent et autres; mais Gellius en attribue l'invention à Palamèdes. *Mensuras (b) et pondera Phidon Argivus invenit, vel Palamedes, ut maluit Gellius.* Pythagore (c) est, suivant le Musicien Aristoxène, le premier qui ait apporté en Grèce les poids et les mesures. Les marbres d'Oxford (d) assurent aussi que Phidon est l'inventeur des poids et des mesures. S'il pouvoit encore en rester quelque doute, Julius Pollux le lèveroit. « Le Phidon (e), dit-il, est une sorte de vase » où l'on met de l'huile, ainsi nommé des mesures Phidoniènes ». Ces passages s'expliquent mutuellement. J'ajoute encore que le Scholiaste (f) de Pindare explique ces mots

(a) Strab. lib. VIII, pag. 549, A.

(b) Plin. lib. VII, cap. LVI, tom. I, pag. 414, lin. 16.

(c) Diogen. Laert. in Pythag. lib. VIII, Segm. XIV, pag. 499.

(d) Marmora Oxoniens. Epoch. XXXI, pag. 23.

(e) Julii Pollucis Onomastic. lib. X, Segm. CLXXIX, tom. II, pag. 1370.

(f) Scholiast. Pind. ad Olymp. XIII, vers. 27, col. 2, lin. 9.

du vers 27 de la treizième Olympique, *ἰππείαις ἐν ἵππισιν*, par *τὰ Φειδώνεια ἀγγεῖα*, les vases de Phidon. Quoique son explication ne soit pas juste, il ne s'ensuit pas moins que ces mesures étoient des mesures de capacité.

Je me suis étendu sur cet objet plus que je ne l'aurois fait, si le célèbre d'Anville n'eut pas (a) avancé que Phidon avoit inventé les mesures itinéraires. Ce Savant, dont la mémoire ne s'éteindra jamais, s'appuie d'un passage de Strabon qu'il n'a pas entendu, faute d'attention.

Aussi-tôt qu'un peuple commence à se policer, les poids et les mesures lui deviennent nécessaires, et il ne tarde pas à les inventer. Il y a grande apparence qu'ils étoient connus dans la Grèce long-temps avant le règne de Phidon. Peut-être rectifia-t-il ceux qui l'étoient de son temps; peut-être en établit-il d'autres, plus justes ou plus commodes que ceux dont on se servoit avant lui. Car on ne peut croire qu'avant ce Prince il n'y en eût pas en Grèce. Les Egyptiens et les Orientaux en avoient avant l'existence des Grecs, et peut-être même avant que la Grèce fût peuplée. Si l'on en croit (b) Grégoire Abulpharage, Samirus, qui régna à Babylone, le second après Nemrod, et qui étoit contemporain de Sarug, père de Nachor, bisaïeul d'Abraham, établit les poids et mesures.

(219) §. CXXVII. *Enchassant les Agonothètes des Eléens.* Les Piséens, dit (c) Pausanias, furent eux-mêmes cause de leur ruine, en voulant régler les jeux Olympiques en la place des Eléens qu'ils détestoient. Ils appelèrent à leur secours, en la huitième Olympiade, Phidon, Tyran d'Argos, le plus insolent de tous les Grecs, et présidèrent avec lui aux jeux. Les mêmes ayant levé des troupes chez leurs

(a) Traité des Mesures Itinéraires anciennes et modernes, pag. 2.

(b) Gregorii Abulpharagi Chronicon Syriacum, pag. 9; ex Edit. Lipsiensi, 1789, in-4.

(c) Pausan. Eliacot. poster. sive lib. vi, cap. xxii, pag. 509.

voisins, célébrèrent aussi ces jeux en la trente-quatrième Olympiade, avec Pantaléon leur Roi.

L'Abbé Gédoyen a fait ici plusieurs contre-sens qui prouvent manifestement qu'il traduisoit sur le latin. 1°. Dans la traduction latine il y a : *Olympiade enim octavâ Elei*, au lieu de *Pisæi*; l'Abbé Gédoyen n'a pas manqué de mettre *les Eléens*. 2°. Il n'y a pas : *Ils irritèrent les Eléens*, mais, *par haine pour les Eléens*. 3°. Il n'y a pas : *Jaloux de leurs privilèges*, cette addition fait contre-sens. 4°. Le grec ne dit pas : *Qui par sa tyrannie s'étoit rendu odieux à toute la Grèce*, mais, *le plus insolent de tous les Grecs*. 5°. *Ayant rassemblé toutes leurs forces* : le grec porte que c'étoient celles de leurs voisins. 6°. *A leur tour*. Non-seulement cela n'est pas dans le grec, mais cela fait encore contre-sens. Ainsi en sept lignes voilà six contre-sens.

Strabon rapporte la même chose, liv. VIII, pag. 549, A, B.

Les Agonothètes présidoient aux jeux.

Les Olympiades dont il s'agit ici, ne sont et ne peuvent être celles de Corœbus, qui commencèrent en 776 avant notre ère, mais celle d'Iphitus, dont la date est de 884 avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans un (a) Mémoire lu à l'Académie des Belles-Lettres. J'ai prouvé aussi dans le même ouvrage, que Phidon avoit inventé les poids et les mesures en 895, qu'il avoit chassé les Agonothètes des Eléens en 856, enfin qu'il avoit été détrôné par les Lacédémoniens 854 ans avant notre ère.

(220) §. CXXVII. *Les Dioscures*. Castor et Pollux. Mot grec composé, qui signifie *filz de Jupiter*. Au reste cet Euphorion paroît fort différent du Phormion (b) dont parle Pausanias, qui reçut aussi Castor et Pollux. Celui-ci étoit Spartiate, et Euphorion Arcadien.

(a) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, vol. XLVI, pag. 43 et suiv.

(b) Pausan. Laconic. sive lib. III, pag. 247.

(221) §. CXXVII. *La Maison des Scopades.* Voyez les Essais de Critique, &c. par M. Bellanger, page 276. On peut aussi ajouter à ce qu'en dit ce Savant, que cette maison étoit très-opulente; ses richesses avoient même passé en proverbe. Critias (a), l'un des trente Tyrans, souhaite dans les Elégies, les richesses des Scopades. Moïse Du Soul dit sur ce passage de Plutarque, que personne ne parle de ces Scopades, et il soupçonne qu'il faut lire Scopas. Mais indépendamment d'Hérodote, Théocrite, Idylle XVI, vers 36, Callimaque dans Suidas, au mot Σκονιάδης, font mention des Scopades. Quintilien (b) et Elie (c) nomment aussi plusieurs Scopas. Celui dont parle Quintilien, étoit fils de Créon. Simonides dit quelque part, dans une pièce qu'il lui adresse, qu'il est difficile (d) d'être véritablement homme de bien, d'agir toujours conformément à une manière de penser solide, et d'être sans reproche, ou plutôt, comme le dit le grec, *d'être quarré des mains, des pieds et de l'esprit, et façonné sans nul reproche.* Ce Scopas fut écrasé avec ses convives, le plancher de la chambre où il mangeoit étant venu à tomber. Simonides échappa lui seul à ce malheur. Quintilien, *loco laudato*, et Phèdre, (*lib. IV, Fab. XXIV, vers. 28, l'éc. ex Edit. Burm. in-4.*) rapportent ce fait. Phèdre dit que la voûte tomba; mais je pense qu'il n'y avoit pas encore de voûte en Grèce du temps de Simonides.

(222) §. CXXVIII. *Leurs inclinations.* Il y a dans l'original : *καὶ τῆς ὀργῆς*, que l'on a rendu *et iracundiam*, et M. Bellanger, *leur penchant à la colère.* MM. Wesseling et Valckenaer ont laissé passer cet endroit, sans avertir qu'il étoit mal rendu. L'attention qu'exige un ouvrage aussi difficile et aussi bien exécuté que la nouvelle édition de

(a) Plutarch. in Cimone, pag. 484, F.

(b) Quintilian. de Institut. Orat. lib. XI, cap. II.

(c) Elie. Var. Hist. lib. XII, cap. I, pag. 718.

(d) Plat. in Protagorâ, vol. I, pag. 359, A, B.

notre Historien, ne peut pas se porter également sur tout; ce passage leur aura échappé. Ὅργη signifie *le caractère, les inclinations*. On le trouve en ce sens dans mille Auteurs, et sur-tout dans Théognis. « Sachez, dit-il, sup- » porter le ridicule. Vous serez patient hors de chez vous, » si vous venez à connoître le caractère de chacun ».

Εἶδε (α) φέρειν τὰ γελοῖα· θύρηφι δὲ καρτερός ἐῖς,
Γιγνώσκων ὅργην ἢν τίς ἕκαστος ἔχει.

C'est ainsi qu'il faut lire, et non point *εἰ* δὲ en deux mots. La même faute se trouve dans l'édition d'Alde.

(223) §. CXXIX. *Pour célébrer le mariage.* Κατάκλισις τῷ γάμῳ, c'est proprement l'action de placer le mari sur le lit nuptial, à côté de sa nouvelle épouse, ou l'action de se mettre à table sur le lit à côté de son épouse. Diodore de Sicile en apporte un exemple, que cite M. Wesseling dans sa note. (b) *ἐν δὲ τῷ μετὰ τὴν ἀφίξιν δείπνῳ προσόντος τινὸς ὅπως κατακλιθῇ πρὸς αὐτὸν, εἰπεῖν ὅτι κατὰ τὸ κήρυγμα πάρεστιν ἢ μετὰ τῆς γυναικὸς, ἢ μόνος κατακλιθῆσόμενος.* « Dans le repas » qui suivit son arrivée, quelqu'un s'étant avancé pour se » mettre à côté de lui sur le lit où il étoit, il lui dit qu'il » étoit venu suivant la proclamation, pour s'asseoir sur le » lit à côté de sa femme, ou pour être seul sur le lit ».

Cette explication n'a pas été goûtée de M. Coray. Voici celle que propose ce Savant.

« J'aimerois mieux lire par un léger changement *κατακρί-* » *σιος*, ce qui me paroît justifié par les mots qui suivent *τὸν* » *κρίνει ἐκ πάντων*. Alors le sens seroit : *Le jour qu'avoit fixé* » *Clisthènes pour décider du mariage, en déclarant celui* » *qu'il choisiroit pour gendre.* *κατακρίσιος* est ici pour le » simple *κρίσιος*. L'on trouve mille exemples dans Hé- » dote, où les prépositions sont oiseuses, ou du moins le » paroissent. Mais si l'on vouloit conserver la signification

(a) Theognidis Gnom. vers. 511 et 305; ex Edit. Brunck.

(b) Diodor. Sicul. tom. II, pag. 550.

» de la préposition, on pourroit alors l'expliquer par *judgement définitif*, et je crois que c'est le véritable sens. On » pourroit encore le rendre par *adjudication*, en prenant » ce mot à-peu-près dans le sens de *κυρώσις*, terme qu'il a » employé plus haut, §. CXXVI. *ὡς κυρώσιντες Κλεισθίνιος τοῖς* » *γάμοις ἐν ἑαυτοῖς*. Plus bas, §. CXXX, *ἐκκυράτω ὁ γάμος Κλεισ-* » *θίνῃ*, et §. CXXXI, *ἀμφὶ μὲν τῇ κρίσει τῶν μνηστήρων τοσαῦτα* » *ἐγίνετο* ».

CORAY.

Je ne vois pas la nécessité de faire aucun changement, et je persiste dans mon premier sentiment.

(224) §. CXXIX. *Pendant qu'on étoit occupé à boire*. En Grèce on ne buvoit point pendant le repas, mais après qu'on avoit cessé de manger. On en voit un exemple dans la Retraite des Dix-Mille. Lorsqu'on apporta à (a) boire à Aristus à la table de Seuthès, il répondit qu'il n'avoit point encore achevé de dîner, et qu'on pouvoit s'adresser à Xénophon, qui ne mangeoit plus.

(225) §. CXXIX. *Qui attiroit l'attention, &c.* Mot à mot : *Qui détenoit beaucoup les autres*. Hérodote veut dire que toute la compagnie l'admiroit, qu'elle avoit les yeux attachés sur lui, qu'il attiroit les regards de tout le monde, qu'il occupoit *καρίχων* toute la compagnie de sa personne. C'est, si je ne me trompe, ce que signifie le grec; mais je doute fort que la traduction latine puisse se prendre en ce sens, ou du moins qu'elle soit bien claire.

M. Coray m'écrit :

« Vous avez traduit, Monsieur, *qui attiroit l'attention* » *de toute la compagnie*. Cette traduction est très-bonne, » en la prenant dans le sens : *Qui occupoit*, *καρίχων*, *toute* » *la compagnie de sa personne*. Permettez-moi seulement » de vous demander si vous ne croiriez pas plus à propos » de lui donner une autre tournure à-peu-près dans ce sens :

(a) Xenoph. Anabas. lib. VII, cap. III, §. XII, pag. 406.

» Qui dominoit, qui régnoit sur toute la compagnie, qui
 » brilloit parmi tous les convives. Κατέχω, qui signifie pro-
 » prement, tenir, occuper, est d'abord employé dans un
 » sens métaphorique pour ἄρχω, διορίζω, comme on le
 » trouve dans Hérodote, lib. II, §. LIX. Τούτων δὲ ὁ τῶν
 » ἰθιῶν τὸ μὲν Ἀττικὸν κατέχομενον..... ὑπὸ Πεισιστράτου,
 » c'est-à-dire, ἀρχόμενον, τυραννόμενον; et dans Sophocle,
 » Œdip. Col. vers. 380 :

» Ὡς αὐτὶς Ἀργος ἢ τὸ Καδμείον πέδον

» Τιμῇ κατέχων.

» Ainsi que dans Athénée, lib. VII, cap. VII, pag. 283, B,
 » τοῖς τὴν Σαμοθράκην κατέχουσι θεοῖς. On lui a fait ensuite
 » signifier cet empire de l'opinion que l'homme d'esprit a
 » sur un sot, l'homme instruit sur l'ignorant, et souvent
 » un impudent fripon sur un homme simple et de bonne
 » foi. C'est précisément la même signification que l'on
 » donne en françois à *dominer, régner*. Un exemple rendra
 » la chose plus sensible, et d'autant plus que je vais le pren-
 » dre d'un endroit où il s'agit également d'un festin. C'est
 » Lucien (a) qui parle. δῆλος ἦν φθονῶν αὐτῷ ἐνδοκιμοῦντι, καὶ
 » κατέχοντι τὸ συμπόσιον. Les Critiques ont observé que cette
 » phrase étoit synonyme de τυραννεῖν τὸ συμπόσιον, dont le
 » même auteur s'est servi dans les Dialogues des Courti-
 » sanes, Dialog. III, tom. III, pag. 285. Cette Synonymie
 » est confirmée par Hérodote, lib. V, §. LXXVIII, où il
 » emploie κατέχομενοι et τυραννόμενοι dans le même sens ».

Je ne vois pas une assez grande différence entre le sens
 que j'ai adopté et celui que propose M. Coray, pour changer
 ma traduction.

(226) §. CXXIX. *De jouer l'Emmélie*. Les danses se par-
 tageoient en deux espèces, les danses guerrières et les
 danses de paix. Les premières s'appeloient Pyrrhiques, les

(a) Lucian. conviv. seu Lapith. §. XIX, tom. III, pag. 452.

autres Emmélie. Celles-ci se subdivisoient. Il y en avoit qui, quoique gaies, étoient décentes, modestes. Platon en fait l'éloge dans ses (a) Loix. Les airs sur lesquels on dansoit les Emmélie, portoient le même nom. Cette danse avoit lieu dans les (b) tragédies.

Il y avoit une autre sorte d'Emmélie bien différente de celle-là. Elle étoit indécente, immodeste, bouffonne. J'en trouve la preuve dans Hérodote. Hippoclides étoit un de ceux qui recherchoient en mariage la fille de Clisthènes. Il fit briller son esprit pendant le repas, et voulant ensuite donner à son beau-père futur des preuves de ses talens, « il dit au joueur de flûte de jouer l'Emmélie; le joueur » de flûte obéit, et Hippoclides se mit à danser. Il étoit » fort content de lui-même; mais Clisthènes, qui étoit l'un » des spectateurs, le regardoit d'un œil irrité ».

M. Burette apporte ce passage, pour prouver que l'Emmélie étoit un air grave; voici la manière dont il le traduit :

« Hippoclides (c) commanda au joueur de flûte de lui » jouer un air grave, sur lequel il dansa la danse appelée » Emméléia, paroissant fort content de lui-même ».

Ce savant Académicien ne s'est point aperçu qu'il y avoit plusieurs sortes de danses de ce nom. Il a appliqué au passage d'Hérodote ce que Platon dit de l'Emmélie, chez qui c'est en effet une danse décente, comme on l'a dit plus haut. Il n'en étoit pas de même de l'Emmélie d'Hérodote. On se divertissoit après le repas, et on dansoit. Clisthènes ne devoit pas concevoir une mauvaise idée de ceux qui dansoient des danses graves : or, il eut mauvaise opinion d'Hippoclides, quand il lui vit danser l'Emmélie; il fut offensé de son immodestie, de son impudence, τῇ ἀναιδείῃ, selon l'expression de cet Historien. L'Emmélie d'Hérodote

(a) Plat. de Legibus, lib. vii, tom. II, pag 816, B.

(b) Hesychius, au mot Ἐμμέλια.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. I, Mém. pag. 135.

n'étoit donc pas une danse grave, mais une danse immodeste, et l'air sur lequel on la dansoit ne pouvoit donc être un air grave. On voit dans (a) Hésychius, que l'Emmélie étoit une danse satyrique, et Æschyle s'est servi de ce mot, au rapport du même Auteur, pour désigner cette espèce de danse; on l'appeloit aussi Sicinnis. Le Sicinnis étoit, suivant le même Lexicographe, une danse comique et lascive. Les danses des Satyres étoient très-indécentes. Clithènes ayant trouvé impudente l'Emmélie que dansoit Hippoclides, on peut dire que cette danse étoit dans cette occasion une danse satyrique.

Voyez sur Hippoclides la note au bas de la page 177, et sa généalogie, note 42.

(227) §. CXXIX. *Le regardoit d'un œil irrité.* Ὑποκρίνεις signifie *circumspicere*, et *limis et iratis oculis adspicere*, de même que ὑποβλέπειν et ὑπιδιδῆν. Voyez M. Ernesti, sur Callimaque, *Hymn. in Delum*, vers. 62. WESSELING.

(228) §. CXXIX. *Votre danse a détruit votre mariage.* L'expression grecque ἀπαρχήσω τὸν γάμον est bien plus énergique. Les Anglois diroient à-peu-près de même : *You have danc'd away your marriage*. Henri Etienne l'a très-bien expliquée dans son Trésor de la Langue grecque, tom. II, pag. 1485, E. Par l'indécence de votre danse, vous avez perdu votre mariage.

(229) §. CXXIX. *Cette réponse a passé depuis en proverbe.* Lucien s'est servi de ce proverbe en plusieurs occasions. Ἐπὶ (b) πρὸς γὰρ τοὺς ἄλλους καὶ συνάμα πάντας κατηγορῶσιν, ἱκανὸν ἂν εἴη μοι τὸ, οὐ φροντὶς Ἰπποκλείδῃ : « A l'égard » des autres, quand même ils m'accuseroient tous ensemble, » il me suffiroit du proverbe, Hippoclides ne s'en embar- » rasse pas ».

(a) Hésychius, voc. Εμμέλεια.

(b) Lucian Apolog. pro Mercede conduct. tom. I, §. XV, pag. 724.

J'aurois désiré pouvôir faire passer dans ma traduction l'expression d'Amyot, *il n'en chault à Hippoclides*.

(230) §. CXXIX. *Qui partagea ce peuple en dix tribus*. Hérodote a dit simplement que Clisthènes partagea le peuple en tribus. Cette expression générale manque de justesse, parce qu'elle donne à entendre qu'avant lui le peuple n'avoit pas été partagé en tribus. Or, on sait qu'il l'étoit en quatre avant Clisthènes. Il faut donc entendre ce passage d'après celui du Livre v, §. LXIX, où l'on peut voir la note 175. De crainte qu'un lecteur peu attentif, ne s'y laissât tromper, j'ai cru devoir expliquer ce passage par l'autre.

(231) §. CXXXI. *Agariste, fille de Clisthènes*. Cela est clair. Hippocrates eut une fille à qui on donna le nom d'Agariste, à cause d'Agariste, fille de Clisthènes, sa grand-mère. Ainsi je ne vois pas pourquoi le célèbre M. Markland prétend (a) qu'elle étoit femme de Clisthènes.

(232) §. CXXXIV. *Eux seuls*. Après avoir dit que tous les Grecs étoient jusque-là d'accord, il paroît qu'il oppose le témoignage des seuls Pariens à celui des autres Grecs, et c'est ce qui m'a engagé à traduire *αὐτοὶ Παριῖοι*, *les Pariens eux seuls*. Il est hors de doute que *αὐτοὶ* se prend en ce sens. Voyez Lucien, Dialogues des Dieux, x, §. II, tom. 1, pag. 230, et la note de feu M. Hemsterhuis.

(233) §. CXXXIV. *Tandis que Miltiades étoit embarrassé*. Le récit de Cornélius Népos est bien différent de celui de notre Historien. Il avoit sans doute d'autres Mémoires, et peut-être suivoit-il ceux d'Ephorus, qui avoit mis probablement par écrit les traditions des autres Grecs. Quoi qu'il en soit, j'ai jugé à propos de lui donner place ici, afin qu'on puisse le comparer commodément avec celui d'Hérodote.

« Après (b) la bataille de Marathon, les Athéniens don-

(a) In not. ad vers. 130, Iphigeniæ in Aulide, pag. 21.

(b) Cornel. Nepos in Miltiade, cap. VII.

» nèrent au même Miltiades soixante-dix vaisseaux pour
 » attaquer les îles qui avoient aidé les Barbares. Il força la
 » plupart à rentrer dans le devoir, et en subjuga quelques-
 » unes ; mais Paros, fière de ses richesses, ne voulut point
 » se soumettre. Là-dessus il débarqua ses troupes, fit autour
 » de la place une ligne de circonvallation, et lui coupa les
 » vivres et les secours. Il établit ensuite des machines de
 » guerre, et s'approcha plus près du mur.

» Lorsqu'il étoit sur le point de s'emparer de la ville,
 » un bois éloigné sur le continent, qu'on appercevoit de
 » l'île, fut tout-à-coup embrasé pendant la nuit, on ne sait
 » par quel accident. La flamme ayant été apperçue des assié-
 » gés et des assiégeans, les uns et les autres s'imaginèrent
 » que c'étoit un signal que leur donnoit la flotte du grand
 » Roi. Là-dessus les Pariens ne songèrent plus à se rendre,
 » et Miltiades craignant que la flotte du Roi n'arrivât, mit
 » le feu à ses travaux, et retourna à Athènes avec le même
 » nombre de vaisseaux qu'il avoit à son départ. Les citoyens
 » de cette ville étoient très-irrités contre lui. Il fut accusé
 » de trahison, et d'avoir accepté de l'argent du Roi, pour
 » se retirer sans avoir rien fait, lorsqu'il pouvoit se rendre
 » maître de la place. Il étoit alors malade des blessures qu'il
 » avoit reçues au siège. Comme il n'étoit point, par cette
 » raison, en état de se défendre lui-même, son frère Tisa-
 » goras parla pour lui. Après la discussion et l'examen de
 » cette affaire, il fut déchargé de la peine de mort, mais on
 » le condamna à une amende de (a) cinquante talens, qui
 » étoit la somme à laquelle se montoient les frais de la flotte.
 » N'ayant pu payer l'amende, il fut mis en prison et il y
 » mourut ».

Cornélius Népos ajoute que la manière dont Miltiades se conduisit à Paros, fut le prétexte plutôt que le motif de sa condamnation. Les Athéniens avoient recouvré depuis

(a) 270,000 liv.

peu leur liberté; jaloux de la conserver, ils craignoient tous ceux dont les talens les mettoient au-dessus du niveau des autres citoyens. D'ailleurs, l'autorité souveraine dont il avoit joui dans la Chersonèse, pouvoit le faire soupçonner légitimement d'en avoir conservé le goût, et par conséquent le rendre redoutable à ses concitoyens.

(234) §. cxxxiv. *Prêtresse.* ὑποζάνωρος dans le grec. Suidas observe (a) que dans Hérodote ὑποζάνωρος est la même chose que ἱερεῖα, *prêtresse*; pour moi, je pense que le Néocore étoit chargé de l'ornement et de la décoration d'un temple, et que l'Hypozacore lui étoit subordonné dans cette partie. Quoi qu'il en soit, j'ai suivi Suidas dans ma traduction.

(235) §. cxxxvi. *Il fut déchargé de la peine de mort.* Je crois qu'il faut plutôt s'en rapporter à Platon, qui assure « que le peuple (b) le condamna par un décret à être précipité dans le barathre, et que si le Prytanis ne s'y étoit opposé, il y auroit été jeté ». L'Epistate de la Prytanie en tour de présider, choisissoit neuf Proédres, un dans chaque tribu, excepté dans celle qui présidoit. Ces neuf Proédres avec l'Epistate de la Prytanie présidoient l'assemblée du peuple, y maintenoient l'ordre et veilloient à ce qu'il ne s'y passât rien de contraire aux loix. Si tout se passoit dans l'ordre, l'Epistate permettoit au peuple de donner son suffrage, et même il étoit chargé de le recueillir; mais il le refusoit, quand il s'apercevoit que le peuple se laissoit gouverner par des factieux. Voyez livre v, note 182, page 312 et suiv. Ce premier magistrat s'appeloit aussi Prytanis. On se rappelle que Socrates tint dans une occasion très-critique une conduite encore plus généreuse. Les Athéniens ayant battu les Lacédémoniens aux Arginuses, les généraux poursuivirent les vaisseaux ennemis et donnèrent

(a) Suidas, voc. Ζάνωρος.

(b) Plato in Gorgia, tom. 1, pag. 516, E.

ordre à deux de leurs généraux d'enlever les naufragés et les corps de ceux qui avoient péri à cette bataille. Ceux-ci ne purent le faire à cause d'une tempête qui survint. On accusa les généraux d'avoir manqué à ce devoir essentiel. Le peuple résolut de les condamner à mort. Les Prytanes refusèrent de prendre les voix ; mais comme le peuple les menaça de les envelopper dans un même décret, ils se rendirent. Socrates (a), qui étoit alors Epistate, s'opposa lui seul aux volontés du peuple, et malgré les cris et les menaces de la multitude forcenée, il ne voulut pas permettre qu'on allât aux voix.

Il auroit été à souhaiter que Platon nous eût conservé le nom de ce généreux citoyen qui sauva la vie à Miltiades.

(236) §. CXXXVI. *Pour sa faute. Κατὰ τὴν ἀδίκην.* C'est ce que Cornélius Népos a dit : *Ea lis quinquaginta talentis aestimata est, quantus in classem sumptus factus erat.*

(237) §. CXXXVII. *Les jeunes filles des Athéniens.* On lit dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, *Θυγατέρας τε καὶ παῖδας*, les jeunes filles et les jeunes garçons, excepté dans celui de Sancroft, où ces mots *τε καὶ παῖδας*, sont omis. J'ai suivi la leçon de ce manuscrit, qui étoit approuvée de feu M. Wesseling. Si en effet vous laissez subsister l'ancienne leçon, elle ne s'accordera pas avec la suite, où les jeunes filles sont nommées, sans qu'il y soit fait mention des jeunes garçons. D'ailleurs on sait que c'étoit l'usage en Grèce, que les jeunes personnes de l'autre sexe alloient elles-mêmes puiser de l'eau.

(238) §. CXXXVIII. *Ils équipèrent des vaisseaux.* Il y a dans le grec, *πεντηκοντίπους κτησάμενοι.* Ayant fait l'acquisition de vaisseaux à cinquante rames. Il n'est pas vraisemblable que les Pélasges, qui avoient fait peu auparavant le trajet de l'Attique à Lemnos, n'eussent pas de

(a) Xenophon. Memorabil. Socratis Dicta, lib. I, cap. I, §. XVIII; lib. IV, cap. IV, §. II; Hellenic. lib. I, cap. VII, §. IX.

vaisseaux à eux appartenans. La leçon *στησάμενοι*, du manuscrit de Sancroft ne me paroît pas meilleure. J'ai traduit comme s'il y avoit *κατισκυασάμενοι*, et l'on croiroit que le Traducteur latin a lu de même, puisqu'il rend cette phrase : *Navibus quinquaginta-remorum instructis.*

(239) §. cxxxviii. *D' Athéniènes.* Il y a dans le grec : *τὰς τῶν Ἀθηναίων γυναῖκας*. Il est bon d'observer que les Athéniens qui s'appeloient *Ἀθηναῖοι*, ne donnoient jamais à leurs femmes le nom d'*Ἀθηναῖαι*, à cause que Minerve (a) s'appeloit dans Homère *Ἀθηναία* ; tant étoit grande leur superstition. Ils désignoient leurs femmes par une périphrase, comme ici, ou bien par le mot d'*Ἄσται* (b), *citoyènes*, parce qu'Athènes étoit appelée *Ἄστυ*, ou la ville par excellence.

Les Pélasges enlevèrent les Canéphores, c'est-à-dire, les jeunes filles qui portoient les corbeilles sacrées à la fête de Diane. Philochorus, de qui nous tenons ce fait, me paroît avoir raison (c) ; mais lorsqu'il prétend que les Pélasges furent appelés Sintiens, c'est-à-dire, méchans, à cause de cet enlèvement, cela pèche contre toute vraisemblance, puisqu'Homère donne ce nom aux Lemniens.

Cette fête s'appeloit *Βραυρώνια*, *Brauronies*, du nom de la bourgade où elle se célébroit. On y immoloit (d) une chèvre, et des Rhapsodes y chantoient l'Iliade. Cette fête se faisoit tous les cinq ans, et des Décemvirs nommés (e) *ἱεροποιοὶ*, en prenoient soin. Il faut entendre par ces cinq ans, que cette fête se célébroit après quatre ans révolus, et au commencement de la cinquième année. C'est à cet

(a) Eustath. in Homeri Iliad. A, pag. 84, lin. 12.

(b) Id. ibid. lin. 22.

(c) Scholia Græca Scriptoris Anonymi, in Homeri Iliad. lib. 1, pag. 128.

(d) Hesychius, voc. *Βραυρωνίαις*, pag. 761.

(e) Jul. Pollucis Onomasticon, lib. viii, cap. ix, Segm. cvii, tom. II, pag. 927.

espace de temps que fait allusion le valet de Trygæus dans Aristophanes (a). Trygæus ayant personnifié cette fête, qu'il nomme Théorie, d'un nom commun à toutes les fêtes, dit : « Voilà cette Théorie que nous menions autrefois à Brauron, » et que nous caressions, lorsque nous étions pris de vin. » J'ai eu bien de la peine à m'en saisir ; sois-en assuré ». Le valet répond : ὅσην ἔχει τῇ πρακτοπιντιτηρίδα, *quantam culus iste quinto quoque anno voluptatem adfert* ! De jeunes filles consacrées à Diane (b) célébroient cette fête avec un habit de couleur de safran. Elles ne pouvoient avoir plus de dix ans, ni être au-dessous de cinq. Ainsi les femmes, dont parle Hérodote, étoient véritablement de jeunes filles, qui n'étoient pas encore nubiles.

Cette consécration s'appeloit (c) Ἀρκτεία, et ces jeunes filles (d) avoient nom Ἀρκτοι, *des ours*, et Ἀρκτεῖν signifie (e) *être consacré*, lorsqu'il est question de ces jeunes vierges. Suidas en donne la raison, au mot Ἀρκτος.

(240) §. CXXXVIII. *Avec leur Roi Thoas*. Le texte d'Hérodote est extrêmement clair, et ne peut signifier absolument que ce que j'ai exprimé dans ma traduction. Le Scholiaste d'Euripides dit la même chose (f) : αἱ Λήμνιαι γυναῖκες τοὺς ἐν Θέαντι πάντας ἀπίκταναν. « Les femmes » de Lemnos tuèrent tous les hommes avec Thoas ». Des Ecrivains postérieurs à Hérodote ont avancé que la Princesse Hypsipyle avoit épargné son père Thoas. Les Poètes ont préféré cette dernière manière de conter cette histoire, parce qu'elle produit des scènes touchantes ; et M. l'Abbé Métastasio en a su profiter dans son *Issipile*, pièce très-intéressante.

(a) Aristoph. Pac. vers. 873 et seq.

(b) Suidas, voc. Ἀρκτος.

(c) Hesych. voc. Ἀρκτεία, pag. 538.

(d) Harpocrat. voc. Ἀρκτεῖσαι, pag. 28 ; Suidas eadem voc.

(e) Harpocrat. et Suidas ibid.

(f) Scholiast. Euripid. ad Hecub. vers. 887.

M. l'Abbé Bellanger (a) ne trouvoit ce passage d'Hérodote obscur, que parce qu'il vouloit le faire accorder avec les auteurs postérieurs qui avoient parlé de ce fait, comme si ces Auteurs n'avoient pas pris souvent une route différente de celle du Père de l'Histoire. En un mot, ce passage d'Hérodote est très-clair, et la remarque de M. Bellanger si obscure, qu'on a de la peine à y rien comprendre.

Voici le sujet qui porta les femmes de Lemnos à massacrer leurs maris. Les (b) Lemniènes célébroient tous les ans une fête en l'honneur de Vénus; mais ayant abandonné cette coutume, la Déesse se vengea de ce mépris en leur donnant une odeur désagréable, qui empêchoit leurs maris de les approcher. Ces femmes se croyant méprisées de leurs maris, les tuèrent tous. Mais si telle fut la raison de l'éloignement des Lemniens pour leurs femmes, comment les Argonautes purent-ils en être épris? Il est, à ce qu'il me semble, très-aisé de répondre à cette objection par le peu de délicatesse que font voir encore à présent la plupart de ceux qui reviennent d'un voyage de long cours.

(241) §. cxxxix. *A une distance considérable.* C'est, à ce qu'il me semble, le sens de ces mots : πολλὸν τῆς Λήμνου, qu'aucun Traducteur n'a saisi. Les Pélasges mettent deux conditions qu'ils croient impossibles de remplir. La première, que les Athéniens partiront par un vent de Nord, parce qu'on ne pouvoit venir de l'Attique à Lemnos que par un vent de Sud; la seconde, qu'ils arriveroient en un seul jour, parce que l'éloignement étoit très-grand, et que si le terme n'eût point été fixé, il auroit été très-aisé de remplir la condition.

(242) §. cxl. *Les habitans d'Héphaestia.* Charax (c)

(a) Essais de Critique sur les Traductions d'Hérodote, &c. pag. 191.

(b) Scholiast. Euripid. ad Hecub. vers. 887; Conf. Apollodor. lib. 1, cap. ix, §. xvii, pag. 50.

(c) Stephan. Byzantin. voc. Ἡφαίστεια.

rapporte, au dixième Livre de ses Chroniques, qu'Hermon, Tyran d'Héphaestia, effrayé de la puissance des Perses, dit que pour obliger les Athéniens, qui étoient ses amis, il ratifieroit les promesses des Pélasges; et que là-dessus il leur remit la ville sans combattre. *Χάραξ ἐν δέκατῃ Χρονικῶν φησιν, ὅτι.... τῶν Ηφαιστίων Τύραννος Ἑρμων τῶν Περσῶν φοβηθεὶς τὴν δύναμιν ἔφη χαρίζομενος τοῖς Ἀθηναίοις, φίλοις ἔσιν, ἰμπεδῶν τὰ ὁμολογηθέντα ὑπὸ τῶν Πελασγῶν, καὶ ἀμαχίᾳ παρέδωκε τὴν πόλιν.* On verra que j'ai suivi les corrections certaines de M. Valckenaer.

Zénobius rapporte la même chose, et il ajoute que le prétexte dont se servit Hermon passa depuis en (a) proverbe, et qu'on l'appliqua à ceux qui, faisant quelque chose par nécessité, font cependant semblant de la faire dans la vue d'obliger.

(243) §. CXL. *Telle fut la manière, &c.* Il y a quelques différences dans le récit de Cornélius Népos, que je vais joindre à celui de notre Historien.

« (b) Lorsque Miltiades alla fonder une colonie dans la Chersonèse, il aborda à Lemnos, et en somma les habitants de reconnoître d'eux-mêmes l'autorité des Athéniens; les Lemniens lui répondirent en plaisantant, qu'ils s'y soumettroient, lorsqu'il viendrait par l'aquilon, de chez lui à Lemnos. Ce vent, qui vient du Nord, est contraire à ceux qui partent d'Athènes pour se rendre en cette île. Miltiades, qui n'avoit pas le temps de s'arrêter, continua son voyage, et arriva en la Chersonèse....

» (c) Lorsqu'il fut tranquille possesseur de la Chersonèse, il retourna à Lemnos, et en somma les habitants de lui remettre leur ville, suivant leurs conventions. Ils avoient en effet promis de se rendre, s'il venoit de chez

(a) Zenobii Proverb. Centur. III. 85, pag. 73.

(b) Cornelius Nepos in Miltiade, cap. 1.

(c) Id. ibid. cap. II.

» lui à Lemnos, par un vent de Nord; or il demouroit
 » dans la Chersonèse; les Cariens habitoient alors Lemnos.
 » Quoique cet événement fût arrivé contre leur attente,
 » cependant la prospérité de leurs ennemis fit sur eux plus
 » d'impression que leurs discours: ils n'osèrent faire aucune
 » résistance, et sortirent de l'île ».

Cornel. Népos se trompe lorsqu'il dit que les Cariens habitoient alors Lemnos. Indépendamment du passage d'Hérodote, nous avons le témoignage de (a) Zénobius, qui nous apprend qu'Hermon régnoit alors sur les Pélasges. Quoique cet Auteur ne soit pas fort ancien, puisqu'il vivoit du temps de l'Empereur Adrien, cependant son autorité a du poids, parce qu'il avoit pu se procurer la plupart des ouvrages qui existoient avant lui.

(a) Zenob. Proverb. Centur. III. 85, pag. 73.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

Bayerische
 Staatsbibliothek
 München